This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

6000899862$

OTHÈQUE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE A. CHASSANG

REMARQUES

SUR LA

NGUE FRANÇOISE

PAR

VAUGELAS

NOUVELLE ÉDITION

COMPRENANT LE TEXTE DE L'ÉDITION ORIGINALE
DES REMARQUES INÉDITES
UNE CLEF INÉDITE DE CORNEILLE
TOUS LES COMMENTAIRES DU XVIIe SIÈCLE
DES NOTES NOUVELLES
UNE INTRODUCTION ET UNE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PAR

A. CHASSANG
Inspecteur honoraire, Lauréat de l'Académie française
Inspecteur général de l'Instruction publique

TOME PREMIER

VERSAILLES
ET FILS, ÉDITEURS
RUE DUPLESSIS, 30

PARIS
LIBRAIRIE DE L. BAUDRY
RUE DES BATIGNOLLES, 15

1880

REMARQUES

SUR

LA LANGUE FRANÇOISE

NON-UNI
VS LIBRI

REMARQUES

SUR LA

LANGUE FRANÇOISE

PAR

VAUGELAS

NOUVELLE ÉDITION

COMPRENANT LE TEXTE DE L'ÉDITION ORIGINALE
DES REMARQUES INÉDITES
UNE CLEF INÉDITE DE CONRART
TOUS LES COMMENTAIRES DU XVIIe SIÈCLE
DES NOTES NOUVELLES
UNE INTRODUCTION ET UNE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PAR

A. CHASSANG
Docteur ès-lettres, Lauréat de l'Académie française
Inspecteur général de l'Instruction publique

TOME PREMIER

VERSAILLES
CERF ET FILS, ÉDITEURS
RUE DUPLESSIS, 59

PARIS
LIBRAIRIE DE J. BAUDRY
RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1880

303 . e 29

INTRODUCTION

DU NOUVEL ÉDITEUR

VAUGELAS

ET LES ÉTUDES SUR LA LANGUE FRANÇAISE

AU XVIIe SIÈCLE

I.

OBJET DE LA PRÉSENTE PUBLICATION.

Ce n'est pas seulement une édition de Vaugelas que nous avons voulu présenter au public. Si intéressantes que soient les *Remarques sur la langue françoise* de ce grammairien, elles ne marquent qu'une époque dans l'histoire de la langue, à savoir la fin de la première moitié du XVIIe siècle. Mais ces *Remarques* ont été le point de départ de toute une série d'*Observations* sur la langue, dont les auteurs sont ou des disciples ou des adversaires de Vaugelas : l'Académie française elle-même a donné en 1704 une édition des *Remarques* avec son propre jugement. On

le voit, c'est une véritable enquête sur la langue française, qui a rempli tout le XVIIe siècle, et qui, commencée dans « la petite chambre » de Malherbe et dans « le salon bleu » de l'Hôtel de Rambouillet, a été close par les décisions collectives de l'Académie.

Une histoire de la langue française étant encore à faire, il nous a semblé utile de rassembler quelques-uns des documents les plus considérables de cette histoire, à son époque la plus glorieuse. En effet, à côté des grands écrivains qui fixèrent la langue, les grammairiens jouèrent au XVIIe siècle un rôle important. Ce rôle, leurs successeurs ne l'ont pas retrouvé depuis, et parce qu'ils furent inférieurs en mérite, et parce que, la langue une fois faite, on s'occupa plutôt de l'appliquer que de l'étudier. L'attention du public et les efforts des lettrés se portèrent presque exclusivement vers la poésie, la philosophie, l'histoire et la politique.

Nous avons recueilli dans ces deux volumes des documents épars dans sept volumes devenus assez rares : 1° le volume des *Remarques* de Vaugelas; 2° les les trois volumes contenant, avec ces *Remarques*, les notes de Patru et de Thomas Corneille; 3° les deux volumes des *Observations* de l'Académie française; 4° le volume des *Nouvelles Remarques* de Vaugelas, publiées par Aleman (Voyez la suite de cette *Introduction*, VII, p. LII). — A tous ces documents nous avons ajouté, en *Supplément*, des *Remarques inédites*, tirées d'un manuscrit de l'ouvrage de Vaugelas qui se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, et dont nous parlerons plus loin (voyez VIII, p. LIII). Ces dernières Remarques sont peu nombreuses, mais elles ont leur intérêt pour l'histoire du vocabulaire, de la syntaxe et de la prononciation.

Tout d'abord il y avait lieu de réunir des pages dont l'ensemble est si instructif. Le commentaire de

Thomas Corneille, par exemple, se recommande moins encore par le nom de son auteur que par les témoignages qui s'y trouvent recueillis : c'est une analyse exacte et judicieuse de tout ce qui a été dit sur les *Remarques* de Vaugelas par Chapelain, La Mothe le Vayer, Dupleix, Ménage et le Père Bouhours ; et il y joint ses propres observations.

De plus, il fallait soumettre à une révision critique le texte de Vaugelas et les notes de Patru. Pour Vaugelas, nous donnons le texte de l'édition originale (1647), en tenant compte de l'*Erratum* qui suit la *Préface*. Pour Patru, nous ne nous sommes pas borné à reproduire ses notes d'après la publication incorrecte qui en avait été faite, soit dans ses *Œuvres*, soit avec les notes de Th. Corneille (1738) : nous les avons revues et corrigées d'après le manuscrit même de ces notes, qui se trouve à la Bibliothèque Mazarine et qui n'est autre qu'un exemplaire des *Remarques* couvert de notes marginales de la main de Patru[1].

Pour éclaircir les allusions contemporaines si fréquentes dans les *Remarques* de Vaugelas, nous donnons une *Clef*, que nous avons trouvée dans les manuscrits de Conrart, et qui était restée inédite[2].

Enfin nous avons nous-même, à l'occasion, ajouté quelques notes discrètes sur certains points où les indications de Conrart faisaient défaut. Pour les discussions sur la langue, nous avons laissé la parole aux contemporains ; mais nous avons cru devoir,

[1] C'est le numéro 1954 L. Il nous a servi, d'une part à rétablir l'orthographe de Patru, d'autre part à corriger des erreurs de lecture (par exemple le poète *Gaces Brulez*, cité par Fauchet, était devenu *Gausboule*, I. 185), et surtout à ajouter bien des notes ou des parties de notes qui avaient été omises : ces omissions portaient toutes sur l'histoire de la langue, c'est-à-dire sur ce qui nous intéresse le plus aujourd'hui, mais intéressait moins le XVIIIe siècle.

[2] Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-folio, t. XI, p. 24-25.

dans les pages qui suivent, présenter une étude d'ensemble sur Vaugelas, sur sa vie, son livre, ses doctrines, les controverses qu'elles soulevèrent, et la part qui lui revient dans l'histoire de la langue française; et, comme il n'y a dans les *Remarques* aucun ordre pour permettre de rechercher sur toutes les questions de langue l'opinion de Vaugelas, nous avons mis à la fin du second volume une *Table des matières* aussi complète que possible.

II.

VIE DE VAUGELAS. — SES ÉCRITS.

Vaugelas (Claude Favre, baron de Péroges, sieur de), naquit à Meximieux, petite ville de l'ancienne Bresse, le 6 janvier 1585 [1].

Il appartenait à une famille de robe, et son père, le président Ant. Favre, s'était déjà fait quelque nom dans les lettres. Ant. Favre avait été pendant quatorze ans (1610-1624), comme premier président du Sénat de Savoie, à la tête de la magistrature de son pays ; il fut de plus, en 1617, commandant général du duché de Savoie. Il avait fondé à Annecy l'*Académie florimontane*, dont il fut président ainsi que Saint François de Sales, et dont les membres faisaient chaque semaine des leçons sur des sujets de philosophie et de littérature. Ant. Favre a laissé, outre de nombreux traités de jurisprudence érudite,

[1] Les biographes font en général naître Vaugelas soit à Bourg, soit à Chambéry. Il est aujourd'hui établi, par de récentes informations, qu'il naquit à Meximieux (voy. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*). M. Jal établit aussi la date de sa mort, 1650, et non comme on l'a dit, 1646.

des Entretiens spirituels, *des Quatrains moraux*, plusieurs fois réimprimés avec ceux de Pibrac, enfin une tragédie intitulée *Les Gordians et Maximin*. Une statue lui a été élevée à Chambéry en 1865.

Sur la vie de Vaugelas, il reste un petit nombre de renseignements [1]. On sait qu'il vécut pauvre, et qu'il fut forcé d'aliéner la baronie de Péroges, qui formait sans doute la partie la plus importante de son patrimoine.

A la suite d'une mission dont le président Favre avait été chargé à Paris en 1618, il avait obtenu du roi pour son fils une pension de 2000 livres. Mais Vaugelas, s'étant attaché, en qualité de gentilhomme ordinaire à Gaston d'Orléans, vit sa pension supprimée par Richelieu ; obligé de suivre son maître dans ses retraites fréquentes et involontaires hors du royaume, et mal payé par ce prince brouillon, il ne fit que contracter des dettes dont il demeura chargé toute sa vie.

Plus tard, il est vrai, au moment où il fonda l'Académie française, dont Vaugelas fut un des premiers membres, Richelieu rétablit sa pension. Comme il venait présenter ses remercîments, le Cardinal lui dit : « Eh bien ! Vous n'oublierez pas dans le Dictionnaire le mot de *pension*. — Non, Monseigneur, répondit Vaugelas, et moins encore celui de *reconnaissance*. » Malheureusement cette pension fut toujours mal payée.

Vaugelas avait apporté à l'Académie française, non-seulement un goût naturel et une aptitude remar-

[1] Voyez Pellisson, *Histoire de l'Académie ;* Aleman, préface des *Nouvelles Remarques ;* Baillet, *Jugements des Savants*, tome III, édition in-4° ; Tallemant des Réaux, *Historiettes* ; E. Reverend du Mesnil, *Le président Favre, Vaugelas et leur famille*, d'après les documents authentiques, in-8°, 1870; Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis ;* Grillet, *Dictionnaire historique de la Savoie ;* Guichenon, *Histoire de Bresse*, 3e partie ; etc.

quable pour les controverses grammaticales, mais des souvenirs de l'*Académie florimontane*. Il était un des habitués de l'hôtel de Rambouillet et des différents salons où se réunissait la société choisie du temps. Il était particulièrement accueilli chez M. Coeffeteau, évêque de Marseille, chez M. de Chaudebonne, chez Madame des Loges, « une femme qui valoit mieux que tous les livres, et dans la conversation de laquelle il y avoit de quoi se rendre honneste homme sans l'aide des Grecs ni des Romains [1]. »

A l'Académie, comme dans les salons, Vaugelas se fit remarquer par sa gravité, sa pénétration, l'irréprochable correction de son langage :

« M. de Vaugelas, qui avait fait depuis longtems, dit Pellisson, plusieurs belles et curieuses observations sur la langue, les offrit à la compagnie, qui les accepta, et ordonna qu'il en conférerait avec M. Chapelain, et que tous les deux ensemble ils donneraient des mémoires pour le plan et la conduite du *Dictionnaire*. »

Il se mit à ce travail avec toute l'ardeur que l'Académie y apportait elle-même au début, mais qui ne laissa pas de se ralentir : car la première édition ne devait paraître qu'en 1694. On lit dans la Préface de cette édition :

« Les exercices des académiciens n'avaient pas esté bien reglés dans les commencemens. Ils s'occuperent d'abord à faire des discours d'Eloquence qu'ils apportoient, et qui n'avoient aucune relation au Dictionnaire. M. de Vaugelas, qui s'estoit chargé d'y donner la premiere forme, y travailla veritablement, et en fit les deux premieres Lettres. »

Ce travail de Vaugelas n'a pas été conservé, parce que l'Académie adopta un autre plan, et qu'au lieu de suivre l'ordre purement alphabétique, elle « jugea qu'il serait agréable et instructif de disposer le Dic-

[1] Balzac, lettre du 25 décembre 1625.

tionnaire par Racines, c'est-à-dire de ranger tous les mots Dérivez et Composez après les mots primitifs dont ils descendent. »

Vers la fin de sa vie, Vaugelas devint gouverneur des jeunes princes de Carignan, fils de Thomas François de Savoie ; ce poste lui valut un appartement dans l'hôtel de Soissons, et l'aurait soustrait à la gêne, s'il était parvenu à se libérer de ses anciennes dettes. Mais il était si peu en règle avec ses créanciers que ceux-ci, après sa mort, ne se trouvant pas désintéressés par le bien qu'il laissa, se saisirent de tous ses papiers, et même des cahiers du *Dictionnaire*, que l'Académie réclama et qu'elle obtint par une sentence du Châtelet (17 mai 1651).

Vaugelas mourut au mois de février 1650 d'un abcès et peut-être d'un cancer d'estomac, dont il souffrait depuis plusieurs années. Au milieu de ses souffrances, on raconte qu'il dit au valet qui le soignait : « Vous voyez, mon ami, le peu de chose qu'est l'homme. »

Selon Tallemant des Réaux, « c'est Madame de Carignan qui a fait mourir ce pauvre M. de Vaugelas, à force de le tourmenter et de l'obliger à se tenir debout et découvert. » Sans ajouter foi à cette insinuation d'un chroniqueur plus que médisant, il est permis d'en induire au moins que Vaugelas était assez mal récompensé par la princesse de ses bons soins pour ses élèves. Il aurait eu droit cependant à plus d'égards : car, des deux enfants dont il était gouverneur, l'un était sourd et muet, l'autre bègue ; ce qui faisait dire à Mme de Rambouillet : « Quelle destinée pour un homme qui parle si bien et qui peut si bien apprendre à bien parler, d'être gouverneur de sourds et de muets[1] ! »

[1] Tallemant, *Historiettes*.

« M. de Vaugelas, dit Pellisson, estoit un homme agréable, bien fait de corps et d'esprit, de belle taille; il avoit les yeux et les cheveux noirs, le visage bien rempli et coloré [1]. Il estoit fort dévot, civil et respectueux jusques à l'excès, particulièrement envers les dames. Il craignoit toujours d'offenser quelqu'un, et le plus souvent il n'osoit pour cette raison prendre parti dans les questions que l'on mettoit en dispute. »

C'est par suite de cette timidité que Vaugelas se décida fort tard à publier ses *Remarques*. Il ne les donna qu'en 1647, trois ans avant sa mort : il avait alors soixante-deux ans. On verra plus loin qu'il ne se décida jamais à imprimer sa traduction de Quinte-Curce.

La crédulité de Vaugelas égalait sa timidité, selon le même Tallemant :

« Toute sa vie, le pauvre M. de Vaugelas, qui estoit credule, a donné des avis assez saugrenus. Une fois on lui persuada qu'il y auroit un grand profit à nourrir des anguilles dans un estang; il en vouloit demander le don au Roy. Il venoit tous les jours debiter à l'Hostel de Rambouillet des nouvelles où il n'y avoit aucune apparence, et il croyoit quasy tout ce qu'il entendoit dire [2]. »

[1] Les portraits de Vaugelas sont rares et ne sont pas heureux. Le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale en possède un assez ridicule, où le grammairien est représenté en mousquetaire, et pourrait passer pour le « gentil Aramis » d'Alexandre Dumas : c'est le n° 194 d'une suite de gravures sur bois publiée par Delpech. Il existe, à notre connaissance, deux autres portraits de Vaugelas qui ne sont pas beaucoup plus satisfaisants : l'un est gravé « d'après un pastel de Champagne ». Si l'indication de la gravure est exacte, ce Champagne (qui est sans doute quelque homonyme du maître) aurait représenté Vaugelas en beau jeune page. L'autre portrait est celui des *Galeries historiques du palais de Versailles*, et, d'après la notice sur ces *Galeries* (t. IX, au n° 2420), il proviendrait de l' « ancienne collection de l'Académie ». C'est d'après ce portrait qu'a été fait celui de Delpech, qui n'a fait qu'en exagérer le défaut. Nous ne nous représentons Vaugelas ni en page ni en mousquetaire. Les traits du visage, qui sont réguliers, ont du reste une certaine ressemblance dans ces trois portraits et se rapportent assez bien à ce qu'en dit Pellisson.

[2] Tallemant des Réaux, III, 225.

On cite parmi ses amis Balzac, qui lui adressa plusieurs de ses *Lettres*[1], Voiture, Chapelain, Conrart et Faret : ce dernier, qui n'est plus guère connu aujourd'hui, d'après Boileau, que comme un rimeur *de cabaret*, n'était pas sans mérite, et fut un des premiers membres de l'Académie française.

Mme de Rambouillet, qui survécut à Vaugelas, a fait de lui une sorte d'oraison funèbre, qui nous a été conservée par le P. Bouhours, dans ses *Doutes sur la langue françoise*[2] :

« C'estoit un homme admirable que M. de Vaugelas, disoit-elle l'autre jour dans une compagnie où je me trouvay : ce que j'estimois le plus en luy, ce n'est pas le bel esprit, la bonne mine, l'air agréable, les manières douces et insinuantes; mais une probité exacte, et une dévotion solide, sans affectation et sans grimaces. Je n'ai jamais veu, ajouta-t-elle, un homme plus civil et plus honneste, ou pour mieux dire plus charitable et plus chrestien. Il ne fascha jamais personne... Au reste, il joignoit à ses autres qualitez une rare modestie. Quoyqu'il fust très-versé dans nostre langue, et que la cour l'écoutast comme un oracle, il se défioit de ses propres lumières; il profitoit de celles d'autruy; il ne faisoit jamais le maistre; et bien loin de se croire infaillible en fait de langage, il doutoit de tout, jusqu'à ce qu'il eust consulté ceux qu'il estimoit plus sçavans que luy. »

Cet homme si timide et si doux n'était intraitable que sur les questions de langue. A toutes les preuves qu'en donne son livre, on peut joindre le fait suivant rapporté par Sauval, dans les *Antiquités de Paris*[3] :

« Le sieur de Chuyes, qui s'avisa de faire passer en France cette *blanque* ou jeu de hazard, la voulait nommer *lotterie*, à l'imitation des Italiens, qui l'appellent *lottaria* ou *lotteria*, et

[1] 9 octobre 1625, 25 mai 1629, etc.
[2] Page 263.
[3] T. III, p. 12.

en considération de *lot* et de *lottir*, qui signifie la pratique et la nature de cette blanque, où tout ce qui la compose se lottit ou se partage en plusieurs lots; mais ses associés ne trouvèrent pas à propos d'introduire cette nouveauté à la faveur d'un mot nouveau. M. de Vaugelas, entre autres, qui conduisait cette entreprise, et qui en espérait tirer de quoi payer ses dettes et combattre sa mauvaise fortune, s'y opposa jusqu'à la mort, à cause de sa nouveauté. Il aima mieux imposer à sa *lotterie* le nom de *blanque*, bien que ce fust un terme décrié en France, et il l'appela *Blanque royale*, croyant par cette grande épithète rétablir la blanque en sa première renommée. C'est en effet le nom qu'elle porte dans les Lettres du Roi de décembre 1644, qui en permirent l'établissement en ce royaume. Mais un voyage aux Indes du sieur de Chuyes, la mort inopinée de M. de Vaugelas, les troubles de Paris et quelques autres semblables accidents firent suspendre l'établissement de cette blanque. Depuis, MM. Carton et Boulanger, plus entreprenants et *moins scrupuleux en notre langue que M. de Vaugelas*, ne firent point difficulté de lui donner le nom de *lotterie*. Ce nouveau mot plut si fort à un chacun, qu'il passa en un moment pour un terme de la bonne marque; le peuple, la cour et les dames le naturalisèrent à sa naissance. »

Vaugelas avait composé avec succès quelques vers italiens, mais il fut moins heureux en français. Les deux épigrammes que cite de lui Pellisson, et qui ne sont, du reste, que des *impromptus*, sont loin de pouvoir compter parmi les modèles du genre.

La première est adressée aux demoiselles d'honneur de la princesse Marie de Gonzague, qui s'étaient présentées chez lui pour quêter et qu'il n'avait pu recevoir, mais auxquelles il envoyait deux louis :

Empesché d'un empeschement
Dont le nom n'est pas fort honneste,
Je n'ay pu d'un seul compliment
Honorer au moins vostre queste.
Pour en obtenir le pardon,
Vous direz que je fais un don

Aussi honteux que mon remède.
Mais rien ne paraist précieux
Auprès de l'Ange qui possède
Toutes les richesses des cieux. (*La Princesse.*)

La seconde est au sujet d'un mot qui lui avait été dit de travers par le portier de Mme de Rambouillet :

Tout à ce moment maistre Isac,
Un peu moins disert que Balzac,
Entre dans ma chambre, et m'annonce
Que Madame me dérenonce.
— Me dérenonce, maistre Isac ?
— Ouy, Madame, vous dérenonce.
— Elle m'avoit donc renoncé ?
Luy dis-je d'un sourcil froncé.
Portez lui pour toute réponse,
Maistre Isac, que qui dérenonce
Se repent d'avoir renoncé.
Mais avez-vous bien prononcé ?

Les seuls ouvrages qui soient restés de lui sont les suivants :

1° *Remarques sur la langue françoise* (Paris, 1647, 1 vol. in-4°, auquel a été donnée une suite posthume, les *Nouvelles remarques*, publiées par Aleman, 1690. Voyez à la suite des *Remarques* (t. II, p. 375-477). Pellisson, dans son *Histoire de l'Académie française*, juge ainsi l'ouvrage et l'auteur :

« La matière en est très-bonne pour la plus grande partie, et le style excellent et merveilleux ; il y a dans tout le corps de l'ouvrage je ne sais quoi d'honneste homme ; tant d'ingénuité et tant de franchise qu'on ne sauroit presque s'empescher d'en aimer l'auteur. »

2° *Traduction de Quinte-Curce.* Vaugelas travailla pendant trente ans à cette traduction, qu'il revoyait et corrigeait sans cesse. Il nous apprend lui-même qu'il la refit tout entière, après l'apparition de la

traduction d'Arrien, par Perrot d'Ablancourt, un des maîtres en l'art d'écrire à cette époque, où une traduction était une étude de style et une œuvre littéraire du plus haut prix. Comme, dans la pensée de Vaugelas, sa traduction de Quinte-Curce devait être l'application de ses *Remarques*, c'est-à-dire donner l'exemple après les préceptes, il se faisait scrupule de livrer au public un ouvrage qu'il ne sentait pas arrivé au degré de perfection où il aurait voulu le porter. Aussi mourut-il sans y avoir, à son gré, mis la dernière main ; et l'ouvrage ne fut publié qu'en 1653, trois ans après sa mort, par les soins de Chapelain et de Conrart.

Voiture raillait fort Vaugelas sur le trop de soin qu'il apportait à sa traduction, et lui conseillait de se hâter, de peur que, la langue changeant chaque année, il ne fût plus tard obligé de la refaire à nouveau. Il lui appliquait plaisamment l'épigramme de Martial sur un barbier qui mettait si longtemps à faire une barbe que, dans l'intervalle, une autre repoussait :

Eutrapelus tonsor dum circuit ora Luperci,
Expungitque genas, altera barba subit.

Quant à Balzac, qui était plus volontiers complimenteur, et qui ne laissait jamais échapper une occasion de faire une phrase à effet, il a écrit à Vaugelas : « L'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, et le vostre est inimitable[1]. »

Il reste quelques lettres de Vaugelas. Aucune n'était destinée à la publicité ; toutes sont simples et d'un tour élégant. MM. Monmerqué et Paulin Paris, au troisième volume de leur édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux[2], en ont publié une où l'on

[1] Lettre du 6 février 1636.
[2] Page 229.

trouve un renseignement intéressant sur Gomberville :

« Pour M. de Gomberville, il ne bouge des champs, où il bastit doublement. Je veux dire qu'il fait une maison, et un livre qui sera la suite de son *Exil de Polexandre*, qui est impatiemment attendu, à cause du grand applaudissement qu'a eu, avec toutes sortes de raisons, sa première partie. »

Cette lettre est extraite de la *Correspondance* de M. d'Hozier[1], correspondance qui contient encore quelques lettres de Vaugelas.

Dans un autre recueil de pièces inédites, provenant des papiers du duc de Genevois, de Nemours et de Chartres, à la date de 1621[2], nous en avons trouvé une que nous donnons ici, parce qu'elle est comme un dernier trait ajouté à cette biographie ; elle nous montre le pauvre grammairien faisant ce qu'il a fait toute sa vie, sollicitant pour lui et les siens la libéralité d'un grand seigneur, et plus reconnaissant que comblé de bienfaits :

« MONSEIGNEUR,

» Les grands et signalés bienfaits que mon Père et tous les siens ont receus et reçoivent continuellement de Vostre Grandeur, donnent la hardiesse à mon frère et à moy de vous faire tousiours quelque supplication, ayants appris que les faveurs des princes aiment à se respandre là où elles ont une fois pris leurs cours, et que c'est en certaine façon remercier les grands des gratifications qu'ils ont faites par le passé, que de leur en demander de nouvelles. Comme j'ay esté de retour en ceste ville, j'ay trouvé un paquet que mon frere le President m'adressoit desia dez le commencement du mois de juin, où il y avoit une lettre, qu'encor que de vieille datte, je ne laisse pas d'envoyer à

[1] Bibliothèque nationale, manuscrits français, cabinet des titres, n° 22.
[2] Bibliothèque nationale, manuscrits français, in-fol. n° 3809.

Votre Grandeur, par laquelle elle pourra voir s'il luy plait, comme il la supplie très-humblement de luy vouloir accorder une certaine jurisdiction auprès d'Annecy. Certes, Monseigneur, il m'asseure que Votre Grandeur luy peut octroyer ceste grace sans faire aucune sorte de bresche ni à son authorité ni à son domaine, c'est pourquoy ie ioins plus hardiment ma très-humble prière à la sienne, et ose encor a mesme temps en adjouster une autre ensuite d'une seconde lettre que i'ay receüe de luy, où il me coniure de faire sçavoir à Votre Grandeur comme il n'a point encor esté payé de ses gages de l'année passée, affin qu'il luy plaise de commander que ce que nous sçavons bien estre de vos intentions en cela, soit suivi le plus tost qu'il sera possible. Vous voyez, Monseigneur, pour finir par où i'ay commencé, comme nous continuons tous les iours à vous demander de nouvelles faveurs, que si c'est un' espèce de remerciement que cela, à la vérité nous ne pouvons pas estre dits ingrats, mais si ce n'est aussi par ceste voye là que nous sauuions l'ingratitude, veritablement les bienfaits que vous avez desployez sont montez à un tel comble, que malgré que nous en ayons, il nous sera force d'encourir envers Votre Grandeur ce détestable vice, auquel je ne puis que tramper bien avant pour ma part, quoy que je sois et que je veuille estre toute ma vie, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très-humble et très-obéissant serviteur.

» Cl. F. de V. »

III.

LES DEVANCIERS ET LES CONTEMPORAINS DE VAUGELAS.

Vaugelas, simple grammairien, a sa place dans une histoire de la littérature française. Il représente le mouvement qui, à l'époque du *Discours de la méthode* (1636) et des *Provinciales* (1655), époque décisive dans l'histoire de la langue française, porta tous les lettrés

vers l'étude de cette langue. Tandis que, pour d'autres, ce fut un délassement ou un travail mêlé à d'autres travaux, ce fut l'unique souci de Vaugelas, et comme la grande affaire de sa vie. « Il vécut quarante ans à la cour, dit M. Nisard, non pour s'y mêler d'intrigues politiques ou pour avancer sa fortune, mais pour y être plus au centre du bon langage. » Ses décisions ont été, de son vivant, entourées d'autorité, et, après plus de deux siècles, la plupart subsistent encore. Avant de voir ce qui est resté, ce qui ne s'est pas maintenu parmi ces décisions, jetons un coup d'œil sur ce qui s'était fait avant Vaugelas et ce qui s'est fait autour de lui pour enrichir ou épurer la langue française.

Le XVIe siècle avait été, sans doute, surtout un siècle d'érudition grecque et latine ; mais les travaux sur la langue française y avaient aussi tenu une grande place, surtout depuis que trois édits de François Ier, et notamment la célèbre ordonnance de Villers-Cotterets (10 août 1539) avaient prescrit l'emploi de cette langue dans tous les actes publics ou privés. Il suffit de rappeler les noms de Joachim Du Bellay, d'Etienne Dolet, de Pasquier, de Ramus, de Robert et de Henri Estienne, et surtout ceux d'Amyot, de Ronsard, de Montaigne et de Rabelais. Le XVIe siècle avait été surtout préoccupé d'enrichir la langue, ce qui était naturel pour un idiome encore jeune et non encore fixé. Parmi les « excoriateurs de la langue latiale », qui prêtaient à rire à Rabelais, on distinguait Ronsard, qui, néanmoins, n'osa jamais réaliser tout ce qu'il rêvait :

> Ah ! que je suis marry que la langue francoyse
> Ne peut dire ces mots, comme fait la grégeoise :
> Ocymore, dyspotme, oligochronien !
> Certes, je les dirois du sang valésien.

Le même Ronsard voulait « qu'on remist en usage

les antiques vocables, principalement ceux du langage wallon et picard », et « qu'on choisist les mots les plus pregnants et significatifs de toutes les provinces[1] ».

D'autres, contre lesquels protestait Henri Estienne[2], cherchaient à *italianiser* la langue. Montaigne ne se défendait pas d'employer des mots du cru de Gascogne : « C'est aux paroles à servir et à suyvre », disait-il, « et que le gascon y arrive, si le françois n'y peut aller. » Mais qu'ils empruntassent de parti pris aux idiomes anciens ou aux dialectes modernes, tous travaillaient à grossir le vocabulaire.

Le premier qui fit son étude de la *pureté* de la langue, ce fut Malherbe[3].

> Par ce sage écrivain la langue réparée
> N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
>
> (BOILEAU.)

Ce n'est pas que Malherbe fût de ceux qu'on appellera plus tard les *puristes*.

Lorsqu'on lui demandait ses autorités en matière de langage, « il avait accoustumé, dit Tallemant des Réaux, de renvoyer aux crocheteurs du port au foin » ; ce qui était, soit une boutade, soit une manière de condamner l'intrusion dans la langue française du grec, du latin, de l'italien et de l'espagnol : on sait aussi les colères où le mettait le mauvais langage des seigneurs béarnais et gascons venus à la suite de Henri IV. Cependant, c'est lui qui commença, au

[1] Préface de la *Franciade*.

[2] *Dialogues du langage françois italianisé; De la précellence du langage françois.*

[3] Primus Fr. Malherba superbissimo aurium judicio satisfecit... Docuit quid esset pure et cum religione scribere. Docuit in vocibus et sententiis delectum eloquentiæ esse originem, atque adeo rerum verborumque collocationem aptam ipsis rebus et verbis potiorem plerumque esse. (Balzac, *Œuvres*, 1665, t. II, p. 64, fol.)

moins pour la poésie, le départ entre la *langue vulgaire* et la *langue noble* ou « le *mauvais* et le *bel usage* », principe qui prévalut au XVIIe siècle, particulièrement depuis Vaugelas[1].

Malherbe disait lui-même aux habitués de la réunion littéraire dont il était fier d'être le président[2], aux Maynard, aux Racan, aux Trouvant, aux Colomby : « On dira de nous que nous avons été d'excellents arrangeurs de syllabes, que nous avons eu une grande puissance sur les paroles, pour les placer à propos chacune en leur rang. » Balzac qui, dans son *Socrate chrétien*, l'appelle « le vieux pédagogue de cour, le tyran des mots et des syllabes », et ailleurs, « le premier grammairien de France, prétendant que tout ce qui parle et écrit soit de sa jurisdiction », Balzac est de son école. S'il sacrifie au bel esprit de l'hôtel de Rambouillet, il est d'un goût sévère en fait de langue. Tout lui est suspect de « gasconisme » ; sur chaque mot d'un provincial, il consulte l'oreille d'un Parisien, « et peu s'en faut, dit-il lui-même, que la Touraine, si proche de Paris, ne lui en paraisse aussi éloignée que le Rouergue. »

[1] Il reste encore dans la langue de Malherbe, surtout dans sa prose, bien des archaïsmes, des latinismes ou des « termes provinciaux », comme eût dit Vaugelas, par exemple les mots simples : *ahaner* (se fatiguer), *bube* (bouton), *caute* (prudent, *cautum*), *chaloir* (importer), *chevir* (venir à bout), *cuider* (croire), *ord* (sale), *parvité* (petitesse, *parvitatem*), *plébé* (plébéien, *plebeium*), *souloir* (avoir coutume, *solere*), *suader* (conseiller, *suadere*), et les dérivés ou composés *affranchement*, *arrestement*, *arresteur*, *apoltronnir*, *bouffonneur*, *bruslement*, *brigander*, *brigandeur*, *biendisance*, *bénéficence*, *concréer*, *coulement*, *contumélieux*, *célébrable*, *contemptible*, *défouir*, *destrancher*, *desvouloir*, *desuivre*, *enaigrir*, *enragerie*, *grandifier*, *incomplaisant*, *inétonnable*, *insusceptible*, *languessement*, *magnifier*, *oisonnerie*, *oubliance*, *parlerie*, *vergogneux*. — Voir le *Lexique de la langue de Malherbe*, par Ad. Regnier fils, à la suite de l'édition de Malherbe de M. Ludovic Lalanne.

[2] Tallemant des Réaux rapporte qu'un jour on entre dans sa petite chambre et l'on demande le président Maynard : « Il n'y a ici, répond-il vivement, d'autre président que moi. »

Jusqu'à Malherbe et à Balzac, la langue française n'avait été un objet d'étude que pour quelques lettrés. A partir de cette époque, et jusqu'à La Bruyère, elle fournit une ample matière aux discussions des savants, et devient un sujet de conversation ordinaire dans les cercles, dans les salons et jusque dans les *ruelles*. La grammaire y est à la mode, comme y seront plus tard la philosophie, la politique, la littérature ou les beaux-arts.

Le *Grand Dictionnaire des Précieuses* de Somaize (1660) nous fait connaître toutes les locutions, ou ingénieuses ou maniérées, qui eurent cours dans la société polie de cette époque. Le temps, après Molière, a fait justice de la plupart de ces locutions qui étaient entachées d'afféterie. Mais il en a consacré quelques autres, par exemple :

« Avoir l'abord peu prévenant — se montrer fort retenu — tenir bureau d'esprit — cheveux d'un blond hardi — s'encanailler — le mot me manque — incuit — humeur communicative — revêtir ses pensées d'expressions nobles et vigoureuses — se pénétrer des sentiments de quelqu'un — superfluité — l'amour permis (le mariage) — n'avoir que le masque de la générosité — esprit à expédients — ameublement bien entendu — rire d'intelligence — turbulence — sécheresse de conversation — laisser mourir la conversation — style châtié — dépenser une heure ou deux — travestir sa pensée — avoir la compréhension dure — front chargé de nuages (*mélancolie*) — intelligence épaisse — être sobre dans ses discours, etc., etc. »

Dans son roman, intitulé *La Précieuse ou le Mystère des Ruelles* (1656), l'abbé de Pure fait le portrait des précieuses, et ce portrait se termine ainsi :

« On dit qu'il y a une espèce de religion parmi elles, et qu'elles font en quelque sorte des vœux solennels et inviolables... Le premier est de subtilité dans les pensées ; le second est de méthode dans les désirs ; le troisième *est celui*

de la pureté du style ; le quatrième, qui est la guerre immortelle contre le pédant et le provincial, qui sont leurs deux ennemis irréconciliables ; enfin un cinquième, qui est celui *de l'extirpation des mauvais mots.* »

Furetière, dans son *Deuxième factum* contre l'Académie française (1694), fait une part aux précieuses dans le travail grammatical de cette époque :

« C'estoit au commencement que les *Précieuses*, par le droit que la nouveauté a sur les Grecs (*les Français*), faisoient l'entretien de tous ceux d'Athènes (*de Paris*), que l'on ne parloit que de la beauté de leur langage, que chacun en disoit son sentiment, et qu'il falloit nécessairement en dire du bien ou en dire du mal, ou ne point parler du tout, puisque l'on ne s'entretenoit plus d'autre chose dans toutes les compagnies. L'éclat qu'elles faisoient en tous lieux les encourageoit toutes aux plus hardies entreprises ; et celles dont je vais parler, voyant que chacune d'elles inventoit de jour en jour des mots nouveaux et des phrases extraordinaires, voulurent aussi faire quelque chose de digne de les mettre en estime parmi leurs semblables. Et enfin s'estant trouvées ensemble avec Claristène (*l'académicien Michel Leclerc*), elles se mirent à dire qu'il falloit une orthographe plus commode... Voici à peu près ce qui fut décidé :... que l'on diminueroit tous les mots, et que l'on en osteroit toutes les lettres superflues. »

En dépit des plaisanteries de Furetière, quelques-unes de ces réformes ont été adoptées par Port-Royal et consacrées pour l'usage, par exemple la substitution de *tête* à *teste*, *auteur* à *autheur*, *méchant* à *meschant*, *toujours* à *tousjours*, *été* à *esté*, *écrit* à *escrit*, *tantôt* à *tantost*, *lâchement* à *laschement*, *fléchit* à *fleschit*, *apôtre* à *apostre*, *défaut* à *deffaut*, etc.

Ainsi, elles n'ont pas été sans contribuer à la formation de la langue, ces *précieuses*, dont le tort a été de chercher en toute chose « le fin du fin », et de partir d'un mauvais principe, à savoir que le propre du

beau langage, c'est « de n'être pas compris du vulgaire[1]. »

Un bel esprit du temps[2] raconte d'une manière assez plaisante une discussion qui se serait élevée sur le mot *raffinage* dans un de ces cabinets littéraires qui précédèrent la fondation de l'Académie française, et que tenait la « fille d'alliance » de Montaigne, Mlle de Gournay :

« Il parut de son temps un livre intitulé : *Le Raffinage de la Cour*. Cette muse antique, n'ayant aucune familiarité avec ce mot, avoit de la peine à le souffrir. Elle se piquoit de bon goust, et d'abord *raffinage* ne put entrer dans le sien. Cependant elle estoit convaincue qu'il faisoit assez entendre ce qu'on vouloit dire. Pendant qu'elle le tournoit de tous costés, l'examinant rigoureusement en le prononçant, pour se déterminer à le rejeter ou à le retenir, arrivèrent chez elle sept ou huit *puristes* de ce temps-là, juges souverains de la langue française. Incontinent elle les pria de mettre à l'examen *raffinage*, qui lui paraissait un mot un peu hardi. Ces Messieurs y consentirent, et, prenant leurs mines graves, le pesèrent, le sondèrent, le prononcèrent, le considérèrent en ses voyelles, en ses consonnes, en ses syllabes, en sa terminaison. Enfin jamais mot ne fut mieux ballotté; et, quand il eust esté question de la chose la plus sérieuse, ils ne s'y fussent pas pris avec une plus forte application. Les uns estoient pour, les autres contre ; et les autres avoient peine à se décider. Durant leurs contestations assez violentes, le pauvre *raffinage* estoit dans de furieuses alarmes, et attendoit son arrest de vie ou de mort. Après une longue dispute, ceux qui doutoient dirent que, avant de faire droit, ils seroient bien aises d'entendre prononcer un peu de loin, mais ferme et plus d'une fois, ce mot qui leur sembloit extraordinaire. Aussitost la vieille Sibylle commande à sa servante pas plus jeune qu'elle de s'aller planter au bout de la salle, de prononcer distinctement *raffinage*, et d'en faire bien sonner

[1] Somaize, *Dictionnaire des Précieuses*, 1661, t. II, p. 42.
[2] Petit, *Dialogues satiriques et moraux*, 1687.

toutes les syllabes. La servante obéit et prononça *rafflnage* de manière à faire croire qu'elle avait un vrai gosier d'airain. Ceux qui estoient pour ce mot firent une favorable inclination de teste ; ceux qui estoient contre la hochérent ; et ceux qui balançoient firent un certain *hon*, en serrant les lèvres ; marque qu'ils estoient à moitié gagnés. — Encore une fois, dit la maistresse. — La servante prononça de rechef *rafflnage*, haussant la voix presque de deux tons. — Eh bien ! dit Mlle de Gournay, en se tournant gracieusement vers ces Messieurs, que vous semble de *rafflnage* ? Pour moy, je trouve qu'il ne sonne pas mal à l'oreille. — Vous dites vray, répondit un de ces vénérables juges, au nom de tous. — Il fut donc conclu que *rafflnage* aurait son passe-port avec un brevet de bel usage. »

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les *lettres* de Balzac et de Voiture pour se rendre compte, non seulement de la curiosité, mais de la passion qu'on apportait alors aux discussions sur la langue. — Une discussion engagée à l'hôtel de Rambouillet sur *muscardin* ou *muscadin* se continuait à l'Académie française ; et l'on sait avec quelle verve Voiture (*lettre* 53) défendit le mot *car* contre les attaques acharnées de Gomberville[1].

On ne se bornait pas à disserter sur tel mot ou sur telle locution : leur adoption ou leur rejet faisait l'objet de mille intrigues, de mille cabales. « Si *féliciter* n'est pas encore français, écrit Balzac, il le sera l'année qui vient ; et M. de Vaugelas m'a promis de ne lui estre pas contraire quand nous solliciterons sa réception. » Richelieu notait de sa propre main les fautes de style dans les suppliques qu'on lui présentait ; et plus d'une fois il employa toute son autorité de premier ministre pour faire un sort à une locution qui avait eu le don de lui plaire. Plus tard Louis XIV

[1] Nous avons aussi le plaidoyer de Vaugelas en faveur de ce mot. Voyez t. II, p. 460.

lui-même prendra parti pour telle ou telle expression; et Boileau étonnera un jour tous les courtisans par son audace à soutenir contre le roi la locution « *rebrousser chemin* ».

IV.

VAUGELAS ET SA DOCTRINE.

Lorsque l'Académie présenta un projet de travaux au cardinal Richelieu, elle lui dit qu'elle se proposait « de nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais, ou dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui le corrompent en l'écrivant, et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut [1]. » Et encore : « Il semble qu'il ne manque plus rien à la félicité du royaume que de tirer du nombre des *langues barbares* cette langue que nous parlons. »

Ces idées étaient en partie celles de Vaugelas, mais il ne les eût pas exprimées en termes aussi peu mesurés. Lui aussi, il s'était fait un idéal de la langue française qui ne ressemblait en rien à celle du XVIe siècle, c'est-à-dire d'une langue qui est plus que toutes les autres « ennemie des équivoques et de » toute sorte d'obscurité, grave et douce tout en- » semble, propre pour toute sorte de styles, chaste » en ses locutions, judicieuse en ses figures; qui » aime l'élégance et l'ornement, mais craint l'affecta-

[1] *Histoire de l'Académie*, par Pellisson.

» tion; qui sçait tempérer ses hardiesses avec la pu-
» deur et la retenue qu'il faut avoir, pour ne pas
» donner dans ces figures monstrueuses, où donnent
» aujourd'huy nos voisins, dégénérant de l'éloquence de leurs pères [1]. » Ce qu'il faut remarquer tout d'abord chez Vaugelas, c'est la convenance et la discrétion du langage, qualités toutes nouvelles dans les controverses grammaticales. Au lieu de trancher les questions d'un ton doctoral, il parle avec modestie et réserve; au lieu d'instituer des discussions capables de dégénérer en personnalités blessantes, il s'abstient de nommer les auteurs contemporains qu'il critique, et il ne cite presque jamais exactement, pour qu'on ne puisse reconnaître personne; si bien qu'en maints endroits de son livre une *clef* est nécessaire, et elle nous est fournie par un de ses confrères, par Conrart. Que s'il lui arrive de citer un nom, pour réfuter une opinion, ce n'est qu'avec des témoignages de déférence pour la personne. C'est que Vaugelas n'est pas un pédant comme ce M. de L'Escape, qui se faisait appeler *Jules César Scaliger*, ou comme ce Ménage qui doit fournir à Molière l'original de son Vadius; c'est un homme de la meilleure éducation et du meilleur monde, un homme de cour, et comme on disait alors, *un honnête homme*.

Honnête homme, Vaugelas se pique de l'être avant tout. « J'ai vieilly dans la cour », dit-il quelque part [2]. Il veut être lu par les femmes, et il tient à leurs suffrages au moins autant qu'à celui des « savants en la langue ». Aussi ne néglige-t-il pas de donner à ses dissertations grammaticales un tour agréable. Il prend quelquefois le ton plaisant [3], et, à propos des ques-

[1] Préface, t. I, p. 48.
[2] T. II, p. 376.
[3] Voyez ses *Remarques* sur le mot *enhardir* (II, 414), sur les mots condamnés par l'usage (II, 280), etc., etc.

tions de langue, il se montre souvent préoccupé des questions de morale et de bienséance [1].

De plus, Vaugelas n'est pas, comme on l'a dit de Malherbe, un *tyran des mots et des syllabes*. Il s'intéresse surtout à la netteté du style [2], dont il étudie avec soin les règles; et c'est en se plaçant à ce point de vue qu'il déclare Amyot et Coëffeteau « les deux grands maistres de nostre langue [3] ». Il faut, dit-il [4], que les phrases aient « des reposoirs »; et il s'applaudit d'une période un peu longue, mais bien construite [5].

Les qualités d'esprit de Vaugelas et la fréquentation de la cour le rendaient propre à la tâche qu'il s'était imposée, d'être « le témoin du bon usage ». Il y mit un scrupule extrême. Les trente ans qu'il passa à polir et à repolir sa traduction de Quinte-Curce en sont la meilleure preuve.

Un des effets de la timidité de Vaugelas, c'est que, n'osant décider les questions par lui-même, il aimait à les faire trancher par d'autres. Sa plus grande autorité était le dominicain Coëffeteau. Ce qu'avait écrit Coëffeteau (mort en 1623, évêque de Marseille), était pour Vaugelas presque le dernier mot dans la langue; toute locution employée par « M. Coëffeteau » lui semblait excellente et il tenait pour suspectes toutes celles qui n'étaient pas dans la traduction de *Florus;* aussi Balzac disait-il que, au jugement de Vaugelas, « il n'y avait pas de salut hors de *l'Histoire Romaine*, non plus que hors de *l'Eglise Romaine* ».

L'auteur d'une thèse élégante [6], M. Moncourt, a ex-

[1] Voyez ce qu'il dit au sujet des mots *cas* (II, 379), *chose* (II, 409), *continence* (II, 424), etc.
[2] Voir le mot *stile* à la Table des matières du 2e volume.
[3] T. II, p. 372.
[4] *Ibid.*
[5] T. II, p. 381.
[6] *De la méthode grammaticale de Vaugelas*, 1851.

posé les idées de l'illustre grammairien avec un parti pris d'apologie à peu près absolu. Un partisan plus autorisé de ces idées, critique trop sûr pour être excessif, M. Désiré Nisard, a donné l'exemple de quelques réserves à faire dans le chapitre de l'*Histoire de la littérature française* qu'il consacre à Vaugelas et à l'Académie :

« Vaugelas, dit-il, comprenait mieux ce qu'il fallait éviter que ce qu'il fallait faire. Il donnait aussi trop de prix à certaines qualités extérieures, par exemple au nombre et à la cadence des périodes, en quoi il faisait consister la véritable marque de la perfection des langues. »

La doctrine de Vaugelas (en effet, si timide qu'il soit, il a une doctrine) se trouve exposée dans une préface également remarquable pour les idées et pour le style.

Ce n'est pas un système personnel. Vaugelas se défend de la prétention de « faire des lois pour notre langue de son autorité privée », il fait observer qu'il écrit des *remarques*, et non des *décisions;* il se borne à recueillir ce que l'on pourrait appeler le *droit coutumier* de la langue, et ce qu'il appelle « l'usage, que chacun reconnait pour le maître et le souverain des langues vivantes ».

Si Vaugelas s'était borné à proclamer la souveraineté de l'usage, sa doctrine serait inattaquable de tout point. C'est la seule autorité que reconnaissent tous les bons esprits, tous les grands écrivains de toutes les langues et de toutes les époques. Horace dit :

Si volet usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Ramus (Pierre de La Ramée), en tête de sa *Grammaire* (1572) :

« Le peuple est souverain seigneur de sa langue, et la tient comme un fief de franc aleu, et n'en doit recognoissance à aulcun seigneur. Lescolle de ceste doctrine n'est point es auditoires des professeurs hébreux, grecs et latins en l'Université de Paris : elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Greve, à la place Maubert. »

Un siècle après Ramus, Bossuet, dans son discours de réception à l'Académie française (1671), proclame aussi cet empire de l'usage, tout en accordant qu'il a besoin d'être réglé :

« L'usage est appelé avec raison le père des langues. Le droit de les establir, aussi bien que de les régler, n'a jamais été disputé à la multitude; mais si cette liberté ne veut pas estre contrainte, elle souffre toutefois d'estre dirigée. Vous estes, messieurs, un conseil réglé et perpétuel, dont le crédit, establi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les dérèglements de cet empire trop populaire. »

Personne n'a mieux que Vaugelas senti et fait ressortir la puissance de l'usage. Il reconnaît ce qu'il peut avoir de capricieux; mais il s'applique à montrer que ses bizarreries ne sont souvent qu'apparentes; il cherche et quelquefois il trouve pour les irrégularités du langage les raisons secrètes qui échappent aux grammairiens vulgaires :

« Ce n'est pas, dit-il, que l'usage, pour l'ordinaire, n'agisse avec raison, et, s'il est permis de mesler les choses saintes avec les prophanes, qu'on ne puisse dire ce que j'ay appris d'un grand homme, qu'en cela il est de l'Usage comme de la Foy, qui nous oblige à croire simplement et aveuglément, sans que nostre raison y apporte sa lumière naturelle; mais que néantmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette mesme foy, et de trouver de la raison aux choses qui sont par dessus la raison [1]. »

[1] Préface, t. I, p. 23. Ce *grand homme* est Chapelain. Voyez plus loin, p. LXI.

Faisant application de ces principes, il dit dans une de ces Remarques :

« *A peu près.* Cette façon de parler, disent quelques uns, est une de celles que l'Usage a authorisées contre la raison... Mais, outre qu'il n'y a rien à répliquer à l'usage, je trouve qu'il y a de la raison et du sens en cette phrase, comme si l'on disoit..... [1] »

Et ailleurs :

« Quoy que l'usage face tout en matière de langue, et qu'il face beaucoup de choses sans raison et mesme contre la raison, comme nous sommes obligez de dire souvent ; si est-ce qu'il en fait beaucoup plus avecque raison, et il me semble que celle-cy est du nombre, bien que la raison en soit assez cachée... [2] »

Si Vaugelas ne voit pas toujours ces *raisons cachées*, il ne réclame pas contre l'Usage, il s'incline devant sa décision suprême et veut qu'on fasse comme lui :

« C'est une erreur, dit-il, qui n'est pardonnable à qui que ce soit, de vouloir, en matière de langues vivantes, s'opiniastrer pour la Raison contre l'Usage [3].

» On a beau invoquer Priscien, et toutes les puissances grammaticales, la Raison a succombé, et l'Usage est demeuré le maistre ; *communis error facit jus*, disent les jurisconsultes [4]. »

Toute l'ambition de Vaugelas est d'éclaircir l'Usage, de distinguer le *bon* du *mauvais* :

« Le bon usage, dit-il, est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des autheurs du temps [5]. »

[1] T. I, p. 363.
[2] T. II, p. 104.
[3] T. I, p. 411.
[4] T. I, p. 421.
[5] Préface. — Quintilien, dont l'autorité est si souvent invoquée

Quand il y a divergence entre « les autheurs » et la Cour, Vaugelas se décide en général pour les premiers ; et ceux qu'il cite de préférence, après Coëffeteau, sont Desportes, Gombaud, Malherbe, Du Perron, Balzac et Voiture ; il ne remonte guère au-delà d'Amyot ; et il n'a pas l'air de connaître Montaigne, qui sans doute lui semblait infecté de « gasconisme ». Il ne cite pas non plus Descartes, sans doute parce que ses *Remarques*, bien que publiées seulement en 1647, étaient en grande partie rédigées avant la publication du *Discours de la Méthode* (1637). Lorsqu'il ne sait comment choisir entre ceux qu'il considère comme « les législateurs du langage », il va consulter ses amis, « les gens savants en la langue », qui deviennent pour lui une troisième autorité pour la connaissance du *bon usage*. C'est, par exemple, l'avocat Patru ; c'est le traducteur Perrot d'Ablancourt ; c'est Ménage, « un des oracles de notre langue, aussi bien que de la grecque et de la latine, et chez qui les Muses et les Grâces, qui ne s'accordent pas toujours, sont parfaitement unies ». Le plus illustre de tous ces « oracles » est pour lui l'auteur de la *Critique du Cid*, celui « à qui aucune finesse de notre langue n'estoit inconnue » : Chapelain était alors un grand nom, car il n'avait pas encore publié la *Pucelle*, et n'avait pas essuyé les épigrammes de Boileau.

Parmi les autorités de Vaugelas, il y en a une pour laquelle on lui a reproché trop de complaisance, c'est la Cour. C'est en effet pour lui la première de toutes :

« Quand je dis la Cour, j'y comprends les femmes comme

par Vaugelas (voyez la Table des matières), disait à peu près de même : « Ergo consuetudinem sermonis vocabo consensum eruditorum, sicut vivendi, consensum bonorum. » (I, 6, fin.)

les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le Prince réside, qui, par la communication qu'ils ont avec les gens de la Cour, participent à sa politesse. Il est certain que la Cour est comme un magazin, d'où nostre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, et que l'éloquence de la Chaire ni du Barreau n'auroit pas les grâces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour... Ce n'est pas que la Cour ne contribuë incomparablement plus à l'usage que les autheurs, ny qu'il y ait aucune proportion de l'un à l'autre; car enfin la parole qui se prononce est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est escrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée. Mais le consentement des bons autheurs est comme le sceau ou une vérification, qui authorise le langage de la Cour, et qui marque le bon usage, et décide celui qui est douteux[1]. »

Vaugelas parlait ainsi, il faut le reconnaître, à une époque où Malherbe avait « dégasconné » la Cour. Elle n'était plus en proie à l'influence italienne, comme au XVIe siècle, alors que son langage était attaqué avec raison par les auteurs de la *Satire Ménippée*, par Etienne Pasquier et par surtout Henri Estienne. Ceux des seigneurs de la Cour qui étaient membres de l'Académie française, les Serizay, les Méziriac, les Du Chastelet, étaient d'accord avec la politique de Richelieu pour combattre également l'influence espagnole sur notre littérature et notre idiome. Le langage de la Cour était puisé aux meilleures sources de la langue française; et ceux qui donnaient le ton, alors dans tout l'éclat de la jeunesse, s'appelaient le prince de Marsillac, qui sera plus tard La Rochefoucauld, le seigneur de Saint-Evremond, le coadjuteur de l'archevêque de Paris, depuis cardinal de Retz, la duchesse de Longueville, la marquise de Sablé et la marquise de Sévigné. A quelques années de là (1662), Molière lui-même écrira :

[1] Préface.

« C'est le refuge ordinaire de vous autres, messieurs les auteurs, dans le mauvais succès de vos ouvrages, que d'accuser l'injustice du siècle et le peu de lumières des courtisans. Sachez, s'il vous plaît, monsieur Lysidas, que les courtisans ont d'aussi bons yeux que d'autres ; qu'on peut être habile avec un point de Venise et des plumes, aussi bien qu'avec une perruque courte et un petit rabat uni ; que la grande épreuve de toutes vos comédies, c'est le jugement de la cour ; que c'est son goût qu'il faut étudier, pour trouver l'art de réussir ; et, sans mettre en ligne tous les gens savants qui y sont, que du simple bon sens naturel et du commerce de tout le beau monde, on s'y fait une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants [1]. »

Il faut ajouter que Vaugelas ne prend pour autorité que « la plus saine partie de la Cour ». Mais si la Cour était, sans conteste, une des meilleures autorités que pût consulter Vaugelas, peut-être est-il trop porté à décider en sa faveur de parti pris. Il préfère d'une manière trop exclusive le langage de la capitale à celui des provinces, et le langage de la Cour à celui de la Ville.

Le langage de la Ville lui est plus ou moins suspect. Non seulement il reproche à « quelques Parisiens d'avoir corrompu leur langage naturel par la contagion des Provinciaux [2] » ; mais il se tient en garde contre le langage des Parisiens eux-mêmes, et en particulier contre leur prononciation :

« Athènes, dit-il, le siege et l'oracle de l'eloquence grecque, ne laissait pas d'avoir quelque vice particulier dans sa langue, et Paris, qui ne lui en doit rien dans la sienne, n'est pas exempt aussi de quelques défauts par la destinée et la nature des choses humaines, qui ne souffrent rien de parfait [3]. »

[1] Critique de l'*École des femmes*.
[2] T. II, p. 76.
[3] T. II, p. 150.

Rien de plus juste que cette *Remarque*, et l'occasion en est très-bien choisie : c'est à propos d'une prononciation incontestablement vicieuse du mot *commencer*.

Mais Vaugelas aurait pu donner à la Cour elle-même des leçons de bonne prononciation, par exemple à propos du verbe *je vais*, que toute la Cour prononçait *je va*. « Elle ne peut souffrir *je vais*, qui passe pour un mot provincial ou du peuple de Paris. » Vaugelas reconnaît que « tous ceux qui sçavent escrire et qui ont estudié disent *je vais*, qui est fort bien selon la Grammaire[1]. » Mais, la Cour ne prononçant pas ainsi, il ne croit pouvoir faire autrement que de se déclarer pour l'usage de la Cour.

De plus, ce qu'il entend par « la pureté » du langage, c'est ce qu'on a appelé plus tard « le style noble » ; et ce qu'il veut proscrire, c'est moins le langage de la Ville et des Provinces, que les termes « bas », ou réputés tels. Ainsi, à propos de la locution *des mieux*, il dit :

« Cette façon de parler est *très-basse et nullement du langage* de la Cour, où l'on ne la peut souffrir ; car il ne faut pas oublier cette maxime que jamais les honnestes gens ne doivent en parlant user d'un mot bas ou d'une phrase basse, si ce n'est par raillerie ; et encore il faut prendre garde qu'on ne croye pas, comme il arrive souvent, que ce mauvais mot a esté dit tout de bon, et par ignorance plustost que par raillerie[2]. »

Et ailleurs, à propos de la locution *ne mettez guère*, pour dire ne *soyez pas longtemps* :

« A la vérité *cette façon de parler est françoise, mais si basse que je n'en voudrois pas user*, mesme dans le style mediocre, ny dans le discours ordinaire ; et de fait, j'ay veu

[1] T. I, p. 85.
[2] T. I, p. 214.

des femmes de la Cour, qui, l'oyant dire à des femmes de la Ville, ne le pouvoient souffrir, comme une phrase qui n'est point usitée parmy ceux qui parlent bien [1]. »

Cette locution n'est pas restée dans la langue ; mais est-il bien sûr qu'elle fût si française ? Et est-il bien certain que ce soit l'antipathie de la Cour qui l'ait fait sortir de l'usage ?

Ce que repousse Vaugelas, c'est le langage populaire, qu'il appelle résolument dans sa Préface « le mauvais usage » :

« De ce grand principe que le bon usage est le maistre de nostre langue, il s'ensuit que ceux là se trompent, qui en donnent toute la jurisdiction au Peuple..... Lorsqu'on disait (*chez les Romains*) que le Peuple estoit le maistre de la langue, cela s'entendoit sans doute de la plus saine partie du peuple... Selon nous, le peuple n'est le maistre que du mauvais usage. »

Ce n'est pas Vaugelas, on le voit, qui aurait renvoyé « aux crocheteurs du port au foin ». C'est à ce mot de Malherbe qu'il fait allusion, quand il dit, en un autre passage de la *Préface* :

« Si l'usage n'est autre chose, comme quelques uns se l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une nation dans le siége de son Empire, ceux qui y sont nez et elevez n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices et de leurs domestiques pour bien parler la langue de leur païs, et les Provinciaux et les Estrangers, pour la bien sçavoir, n'auront aussi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience générale, qu'elle se réfute d'elle-mesme, et je *n'ay jamais peu comprendre, comment un des plus célèbres autheurs de nostre temps a esté infecté de cette erreur.* Il y a sans doute deux sortes d'usages, un bon et un mauvais. Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur; et le bon au

[1] T. II, p. 171.

contraire est composé, non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix... »

Ailleurs, il s'inscrit en faux d'une manière encore plus positive contre le mot de Malherbe :

« Quand je parle icy des femmes, et de ceux qui n'ont point estudié, je n'entens pas parler de la lie du peuple, quoy qu'en certaines rencontres il se pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclure, et qu'on en pourroit tirer l'esclaircissement de l'usage; non pas qu'il faille en cela tant déferer à la populace que l'a creu un de nos plus celèbres escrivains, qui vouloit que l'on escrivist en prose comme parlent les crocheteurs et les harangeres. J'entens donc parler seulement des personnes de la Cour ou de celles qui la hantent, et crois que pour l'ordinaire il vaut mieux les consulter que ceux qui sçavent la langue grecque et la latine [1]. »

Nous voici loin de la vraie doctrine de l'usage, proclamée par Ramus, lequel ne veut pas (comme Regnier le reproche assez injustement à Malherbe),

Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs,

mais qui veut avec juste raison faire une part « au Louvre, au Palais, aux Halles, à la place Maubert ». Nous voici loin même de « l'empire populaire » dont parle Bossuet, bien moins exclusif que Vaugelas, et à qui ce dernier eût sans doute reproché toutes les hardiesses de langage de ses *Sermons* [2].

Vaugelas, dans son *purisme*, a de tels scrupules qu'il ne fait pas difficulté de se soumettre à quelques exigences du goût de la Cour, quand il est le premier à les déclarer « impertinentes ». Qu'on lise, par exemple, sa *Remarque* sur le mot *poitrine*, qui était

[1] T. II, p. 284. — Voyez le *Supplément* au mot MERRY.

[2] Voyez l'abbé Vaillant (*Études sur les sermons de Bossuet d'après les manuscrits*, 1851), et E. Gandar (*Etudes critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet; Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*, édition critique, 1867).

« condamné dans la prose comme dans les vers », on y verra cette conclusion :

« Ces raisons-là, très impertinentes pour supprimer un mot, ne laissent pas d'en empescher l'usage, et l'usage du mot cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que l'usage est comme l'âme et la vie des mots[1]. »

Vaugelas n'est pas sans avoir quelque scrupule sur ses sévérités. Il donne aux mots « qui s'en vont » une sorte de regret mélancolique ; mais il se résigne, pour peu que l'usage semble les abandonner :

« *Magnifier*. Ce mot est excellent, dit-il, et a une grande emphase pour exprimer une louange extraordinaire... Mais il faut avouer qu'il vieillit et qu'à moins d'estre employé dans un grand ouvrage, il auroit de la peine à passer. J'ay une certaine tendresse pour tous ces beaux mots que je vois ainsi mourir, opprimez par la tyrannie de l'usage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui ayent la mesme signification et la mesme force[2]. »

Ainsi, il suffit qu'un mot commence à « vieillir », pour que, presque toujours, Vaugelas le condamne à mort; et il se croit quitte envers ce mot, quand il a fait son oraison funèbre. Le plus souvent, du reste, il parle dédaigneusement de ces sortes de mots, disant qu'ils « sentent le vieux et le rance[3] ».

Il déclare que *paçhe* (pour *pacte*) « n'est pas françois[4] » : il ne semble pas se douter que c'est un mot de Montaigne[5], et peut-être, s'il l'eût su, ne l'eût-il pas condamné moins sévèrement. Il en est de même pour les constructions et les tournures. Il note ce

[1] T. I, p. 133.
[2] T. I, p. 222. Voyez encore ce qu'il dit du mot *taxer* (t. I, p. 334), etc.
[3] T. II, p. 388 et passim.
[4] T. II, p. 351.
[5] *Essais*, liv. I, ch. VI : « Emilius Regillus *fit pache* avec les habitants de Phocide, de les recevoir pour amis du peuple romain. »

qui était français du temps de « M. Coeffeteau », et ce qui ne l'est plus en 1647 [1].

Il admire et vante fort la langue d'Amyot :

« Quelle obligation ne luy a point nostre langue, s'écrie-t-il, n'y ayant jamais eu personne, qui en ait mieux sceu le génie et le caractère que luy, ny qui ait usé de mots ny de phrases si naturellement françoises, sans aucun meslange des façons de parler des provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vray langage françois ! Tous ses magazins et tous ses thrésors sont dans les œuvres de ce grand homme, et encore aujourd'huy nous n'avons guères de façons de parler nobles et magnifiques, qu'il ne nous ait laissées. »

Mais il s'empresse aussitôt de faire la déclaration suivante qui paraîtra sans doute au moins exagérée : « Nous avons retranché la moitié de ses phrases et de ses mots [2]. »

C'est ainsi que Vaugelas rétrécit, au lieu de l'élargir, la base de l'usage. Dans son respect pour le goût de la Cour, il est toujours prêt à faire le sacrifice du vieux fonds de la langue française, et dessèche comme à plaisir les sources vives où peut le mieux se retremper une langue. Quant à ce que l'on a appelé depuis le *néologisme*, il semble assez naturel que Vaugelas se tienne en garde contre ses entreprises, et qu'il les condamne [3] ; et cependant, il est bien moins sévère pour les mots nouveaux que pour les mots vieillis. Qu'on en juge par ce qu'il dit du mot *exactitude* :

[1] Voyez t. II, p. 253, 255, 259, 315, 339, etc

[2] Sur les principes de Vaugelas en matière de syntaxe, on lira avec fruit la troisième partie de l'ouvrage de M. A. Benoist : *De la syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas*, 1877, in-8°.

[3] Voyez la Préface, XI : « S'il est vrai que l'on puisse quelquefois faire des mots. » Bien qu'il défende encore ailleurs d'*inventer des mots* (t. I, 213 et passim), il paraît en avoir inventé un, qui n'est pas heureux, et que Chapelain lui reproche ; c'est le mot *substantifier* (t. II, 167).

« C'est un mot que j'ay veu naistre comme un monstre, contre qui tout le monde s'escrioit ; mais enfin on s'y est apprivoisé ; et dez-lors j'en fis ce jugement, qui se peut faire *en beaucoup d'autres mots*, qu'à cause qu'on en avoit besoin et qu'il estoit commode, il ne manqueroit pas de s'establir [1]. »

Et de même pour *transfuge :* « Ce mot est nouveau, mais receu avec applaudissement à cause de la nécessité que l'on en avoit [2] » ; pour *insulter :* « Ce mot est fort nouveau, mais excellent. M. Coëffeteau l'a veu naistre un peu devant sa mort [3]. »

Bien que, dans sa Préface, il déclare, qu'il n'est permis à qui que ce soit de faire de nouveaux mots, il prend sous son patronage quelques-uns de ces termes, comme *pudeur* [4], beau mot dont Desportes est le père, *souveraineté*, *vénération* [5] ; il fait des vœux pour que l'usage adopte définitivement le mot *sécurité* [6], et même des mots qui n'ont pas été acceptés depuis, comme *dévouloir* et *sériosité* [7]. Il déclare qu'il *n'oserait pas* écrire certaines expressions ou tournures « trop modernes », comme *alerte*, « qui vient de l'italien et n'est point encore bien naturalisé [8] » et comme se *piquer de quelque chose* [9]. Il approuve, au moins par son silence, quelques autres qui n'avaient que peu d'années d'existence, et dont on connaît les auteurs, par exemple :

Patrie (*Joachim Du Bellay*) ;
Avidité (*Ronsard*) ;

[1] T. I, p. 377.
[2] T. II, p. 175.
[3] T. II, p. 320.
[4] Id.
[5] Préface.
[6] T. I, p. 112.
[7] T. II, p. 228. — T. I, p. 399.
[8] T. II, p. 455.
[9] Ibid.

Urbanité
Sagacité
Véhémence } (*Balzac*);
Féliciter
Offenseur (*P. Corneille*);
Impardonnable (*Segrais*);
Tolérance (*Henri IV*).

Mais il est douteux qu'il ait accepté de même le mot *généralissime*, qu'on attribue à Richelieu, et le mot *prosateur*, que Ménage a mis en circulation, et qui lui est reproché par un des élèves de Vaugelas, le Père Bouhours.

A part cette condescendance pour la Cour, cette prévention contre la Ville et les Provinces, et cette condamnation trop absolue des mots et des tours vieillis, le jugement de Vaugelas est d'une sûreté remarquable. Bien souvent il lui arrive de se demander quelle doit être la destinée d'un mot nouveau ou contesté : il est rare qu'il se trompe dans ses pronostics. Ainsi il ose presque prendre contre la Cour la défense de la locution *à présent*[1] ; il se prononce en faveur du mot *car*, dont quelques puristes avaient voulu la proscription[2], et en faveur du mot *insidieux*, que rejettera Patru, que Chapelain jugera « desagreable et degoustant[3] », et dont l'Académie elle-même augure défavorablement en 1704; il approuve le mot *sécurité*, que Patru et Chapelain refuseront d'admettre[4]; il condamne le mot *rencontre* mis au genre masculin, lequel Patru acceptera[5]; enfin, bien qu'il blâme, comme n'étant pas du *bon usage* la locution *pour que*, il prévoit qu'elle s'établira, au lieu que Patru et Th. Corneille

[1] T. I, p. 359.
[2] T. II, p. 460.
[3] T. I, p. 107.
[4] T. I, p. 112.
[5] T. I, p. 74.

déclarent après lui qu'elle n'est pas française ; et l'Académie la condamne encore en 1704.

Il se trompe, au contraire, rarement, par exemple quand il approuve l'expression *tout plein*[1], mettre *sus pied* une armée[2], quand il blâme la locution *afin que*, à laquelle il préfère *à ce que :* les mots *ambitionner*, *avoisiner*, *gracieux*, *intrépide*, comme « n'estant pas du bel usage », les mots *banquet*, *en somme*, *courroucé*, qu'il condamne comme vieillis et « n'estant plus guère en usage que parmi le peuple[3] ».

V.

LES CONTRADICTEURS DE VAUGELAS ET SON ÉCOLE.

Le système d'élimination des mots de la vieille langue était plus contestable que celui qui excluait les mots nouveaux. Il ne pouvait passer sans protestation. A la tête de ceux qui l'attaquèrent était un homme dont la verve mordante contrastait avec l'humeur débonnaire de Vaugelas. C'était François de La Mothe Le Vayer, substitut du procureur général auprès du Parlement de Paris, et plus tard précepteur de Louis XIV et du duc d'Orléans.

La Mothe Le Vayer prit les devants sur la publication des *Remarques*. Dès 1638, il fit paraître un petit livre assez spirituel, intitulé *Considérations sur l'éloquence françoise*. Il y réclamait pour la langue française plus de liberté que ne lui en accordait Vaugelas.

[1] T. II, p. 474.
[2] T. II, p. 453.
[3] Voyez la Table des matières, à ces mots.

Mais, dans son dédain pour « cet examen scrupuleux de paroles et de syllabes », il attaquait mal à propos le zèle de Vaugelas et de l'Académie pour la pureté de la langue ; ce qui lui attira de la part du placide auteur des *Remarques* une réponse qui, pour être courtoise, n'en est pas moins d'une ironie assez piquante[1].

La Mothe Le Vayer ne se tint pas pour battu : il riposta par des *Lettres à Gabriel Naudé touchant les Remarques sur la langue françoise*, où ses objections sont présentées d'une manière souvent vive et caustique. Par exemple, Vaugelas ayant dit dans ses *Remarques :*

« Il y a trois constructions différentes du verbe *fournir ;* car on dit : *La rivière leur fournit le sel, leur fournit du sel,* et *les fournit de sel,* qui est le meilleur et le plus élégant des trois. »

La Mothe Le Vayer réplique :

« Les trois fournitures de sel sont semblables ; et c'est se moquer de nommer la dernière meilleure et plus élégante. Il y a autant de sel en l'une qu'en l'autre. »

Et ailleurs :

« Si nous en croyons ces Messieurs (les courtisans), Dieu ne sera plus *supplié,* il faut qu'il se contente d'être *prié,* puisque le mot de *supplier* est impropre à son égard. »

« M. de Vaugelas aime mieux dire : *Le plus grand vice à quoy il est sujet* que *le plus grand vice auquel il est sujet.* Ce dernier néantmoins est plus naturel. Son autre exemple : *Les tremblements de terre à quoy ce pays est sujet* ne vaut rien du tout, que peut-être dans la Savoie, fort sujette à de tels accidents. »

On voit quel est le caractère tranchant des obser-

[1] Préface, IX (t. I, p. 28-36).

vations de La Mothe Le Vayer et le ton agressif de ses répliques. Il s'en faut qu'il ait toujours raison contre Vaugelas, et en général il fait preuve de plus d'agrément que de justesse d'esprit[1].

Du reste, malgré ses vivacités de plume, il ne fait pas difficulté de reconnaître quelques-unes des qualités de l'auteur des *Remarques*. Il rend justice à son style, qu'il déclare « excellent dans le genre didactique », il accepte même le plus grand nombre de ses décisions, et reconnaît comme lui la souveraineté de l'usage :

« Les *Remarques*, dit-il, contiennent mille belles règles sur notre langue, dont je tascherai de faire mon profit ; et je tiens l'auteur pour un des hommes de ce temps qui a eu le plus de soin de toutes les grâces de nostre langue, ne trouvant à reprendre chez lui que l'excès et le scrupule, comme ceux qui ont tant d'ardeur pour une maistresse, qu'ils passent de l'amour à la jalousie. »

Vaugelas a eu d'autres contradicteurs, qui furent aussi les adversaires de l'Académie :

C'est, par exemple, Mlle de Gournay, qui soutenait avec chaleur la cause de la vieille langue française, soit dans les réunions qu'elle tenait chez elle, soit dans ses écrits, notamment dans la *Défense de la poésie et du langage des poëtes*, et dans une dissertation *sur la façon d'escrire de MM. le cardinal du Perron et Bertaut*.

C'est le bibliographe Gabriel Naudé, qui inspira quelques-unes des *Lettres* qui lui furent adressées par *La Mothe Le Vayer*.

C'est l'historien Scipion Dupleix qui, s'inspirant du même esprit que Mlle de Gournay, G. Naudé et La

[1] Voir les exemples cités par A. Benoist, *De la syntaxe française*, etc., p. 219 et suiv.

Mothe Le Vayer, écrivit, à 82 ans, un livre pour défendre contre Vaugelas *La liberté de la langue française dans sa pureté* (1651);

C'est Saint-Evremond, esprit trop indépendant pour se plier aux règles des grammairiens, et qui, dans la *Comédie des Académistes* (1650), leur reproche leurs minuties :

Mais ils passent deux ans à réformer six mots !

C'est le calviniste Leclerc, qui, dans sa *Bibliothèque française* publiée à Amsterdam (1687), jugeait la langue du XVIIe siècle inférieure à celle du XVIe siècle, et accusait Vaugelas et l'Académie de l'avoir appauvrie;

C'est l'érudit Ménage qui, dans sa *Requeste des Dictionnaires* (1646), reprochait à l'Académie, dont Vaugelas était l'organe, de condamner « des mots necessaires et usités » ; qui jugeait « d'une haute impertinence »

Qu'un estranger et Savoyard
Fasse le procès à Ronsard ;

et qui, dans ses *Observations sur la langue française* (1672-1676), admettait presque indifféremment tous les mots de la langue depuis le *Roman de la Rose* jusqu'au temps où il écrivait.

Ce qui distingue Vaugelas de ces lettrés et de ces grammairiens, c'est qu'ils étaient pour la plupart des érudits et que l'auteur des *Remarques* n'avait d'autre instruction que celle d'un homme de goût et de bonne compagnie. Mais, dans son livre, il fait de cette instruction l'usage le plus judicieux et le plus fécond. Versé à la fois dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, il institue entre ces langues et la nôtre de fréquentes comparaisons, qui jettent une vive lumière sur les explications qu'il donne de l'usage. En même temps, il se préoccupe de l'histoire

de la langue, de ses origines, de ses étymologies, et l'on trouve dans ses *Remarques*, sur ces divers points, des indications qu'on ne s'attendait pas à y rencontrer [1].

C'est par là qu'il est supérieur à tous les grammairiens de son temps, même à de plus savants, comme Patru et Ménage, et à de plus subtils et de plus raffinés, comme le Père Bouhours. Tout ce qu'a pu faire Patru, c'est d'épurer la langue du palais et d'écrire au courant de la plume quelques notes qui témoignent d'une grande instruction, mais auxquelles il manque une vue générale. Ménage ne voit dans l'objet de ses études que des faits, il n'a pas de doctrine grammaticale ; et, de même qu'il ne distingue pas entre les différentes époques de la langue, il ne sait pas choisir entre les mots ; il est incertain, par exemple, s'il faut prononcer *herboriste* ou *herboliste*, *arboriste* ou *arboliste* parce que chacun de ces mots s'est dit, et qu'on trouve des formes analogues en grec, en latin, en italien, en espagnol, en flamand. Cela ne l'empêche pas de se croire fort supérieur à V ugelas. Plus modeste, le Père Bouhours déclare que Vaugelas est « son héros [2] ». Comme ce « héros », il reconnaît deux guides : l'usage et le goût. Auteur d'un livre élégant (*Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*), écrivain apprécié de La Bruyère, pour une certaine délicatesse de plume, il raille souvent Ménage, et sa raillerie porte juste. Mais il n'est pas exempt d'afféterie et reste fort au-dessous de son maître. Ce n'est pas Vaugelas qui eût écrit ces mots : « La délicatesse ajoute je ne sais quoi au su-

[1] Voyez ce qu'il dit au sujet des étymologies de *lierre*, de *loisir* (t. II, 298), de *couvent*, *moustier* (II, 283), de *feu*, pour *défunt* (II, 394), d'*estrange* (II, 403), d'*entériner* (II, 416), de *favori* (II, 391), de *doué* (II, 427), etc. — Il avait voulu faire une liste à part des locutions particulières aux provinces.

[2] *Nouvelles Remarques*, p. 538, 3e édition, Paris, 1682.

blime et à l'agréable... Je ne sais si vous m'entendez; je ne m'entends presque pas moi-même, et je crains à tout moment de me perdre dans mes réflexions[1]. »

Aux contradicteurs de Vaugelas, il semble qu'il faille joindre quelques-uns des grands écrivains du XVIIe siècle, qui n'étaient pas d'avis de perdre les trésors de la vieille langue française, par exemple Molière et La Fontaine, qui firent à cette langue plus d'un emprunt, La Bruyère[2] et Fénelon[3] qui réclamèrent pour le maintien de quelques mots transmis par elle. Mais ces dissidences sont toutes partielles et ne portent que sur la proscription de mots considérés à tort comme *bas* et des expressions vieillies.

Vers la fin du XVIIIe siècle, Marmontel a fait un *Discours sur l'autorité de l'usage* (1785), où il réfute sur bien des points la doctrine de Vaugelas.

Mais ce n'est pas en elle-même qu'il faut examiner et juger cette doctrine; c'est au point de vue du temps où elle fut émise. Quelques objections que l'on puisse faire à la méthode grammaticale de Vaugelas, on ne saurait nier son opportunité, l'étendue de son influence et ses heureux résultats.

Sans doute, il se presse trop de dresser l'acte de décès de certains mots, et quelques-uns ont repris vie et faveur après lui, d'après la remarque d'Horace :

Multa renascentur, quæ nunc cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus.

Sans doute, malgré sa modestie, il se flatte trop de faire des règles *à toujours* :

[1] Bouhours, *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, p. 200, Paris, édition de 1715).

[2] *Les Caractères*, chap. *De quelques usages* (1687).

[3] *Lettre sur les occupations de l'Académie françoise*, III (1714). — Un savant lexicographe du commencement de ce siècle, Pougens, s'inspirant de ces idées, a publié une *Archéologie française* ou *Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude et propres à être restitués au langage moderne*, 2 vol. in-8°, 1821.

« Je pose des principes qui n'auront pas moins de durée que nostre langue et nostre Empire : Car il sera tousjours vray qu'il y aura un bon et un mauvais usage, que le mauvais sera composé de la pluralité des voix, et le bon de la plus saine partie de la Cour et des escrivains du temps [1]. »

Sans doute, on peut demander ce qu'est devenue cette *cour*, qui devait être la règle du bon usage ; et, sans admettre tout ce qui a été dit et fait dans un sens contraire, il est permis de croire que le mauvais usage n'est pas nécessairement « composé de la pluralité des voix. »

Mais, si les règles de Vaugelas ne devaient pas être éternelles, elles ont eu le grand mérite de venir à propos.

Vaugelas fut pour la prose à peu près ce qu'a été Boileau pour la poésie. Comme Boileau, il est partisan du *style noble ;* et, son grand principe, c'est le bon sens, « le sens commun, sur qui la grammaire est fondée [2] ». Mais, à la différence de Boileau, qui joue un rôle plus personnel, Vaugelas n'est que l'interprète de la société polie de son temps. « Vaugelas, dit excellemment M. Nisard, est moins une personne, un esprit individuel et original, qu'un esprit collectif. Il passe sa vie à s'approprier, à se conformer à autrui. » Les *Remarques* présentent un écho si fidèle du langage de la société polie, que, pour désigner ce langage, Molière n'a rien pu dire de mieux que *parler Vaugelas* [3].

S'il y a eu quelques excès dans la doctrine de Vaugelas, elle fit justice de défauts bien plus graves et sauva la langue française de plusieurs dangers. Tout d'abord, elle porta le coup de grâce à l'influence ita-

[1] Préface.
[2] Remarque 261.
[3] *Les femmes savantes*, II, 7.

lienne et espagnole ; en second lieu, elle réagit contre le burlesque, qui menaçait d'envahir et de dégrader la langue, et qui ne résista aux attaques de Vaugelas que pour tomber sous les coups de Boileau ; enfin, elle créa l'unité de l'idiome français, qui courait risque de n'être qu'un chaos informe de dialectes divers, et qu'elle délivra de la « contagion des provinces ». L'unité de langue, c'est là ce qui distingue surtout le XVIIe siècle du XVIe siècle ; et Vaugelas, en suivant cette voie avec toute l'Académie française, répondait à un besoin qui s'était déjà fait sentir des bons esprits à la fin du siècle précédent. C'est un sentiment qu'exprime, dès le règne de Henri III, Vauquelin de Lafresnoye dans son *Art poétique :*

. . . . . Il faut, comme en la prose,
Poëtes, n'oublier aux vers aucune chose
De la grande douceur et de la pureté,
Que nostre langue veut sans nulle obscurité,
Et ne recevoir plus la jeunesse hardie
A faire ainsi des mots nouveaux à l'étourdie,
Amenant de Gascoigne ou de Languedouy,
D'Albigeois, de Provence, un langage inouï.
. . . . . .

On le retrouve jusqu'en cette survivante du XVIe siècle, qu'on nomme Mlle de Gournay, laquelle parle en cela comme un disciple de Vaugelas :

« Nous autres purs françois devons destordre et redresser, non pas suivre les barragouins... Le nœud de la question, en cela, pour des gens considérez, git seulement à sçavoir si ces dictions se prononcent uniformément, non pas en Picardie, en Vendosmois, en Auvergne, en Anjou, mais à Paris et à la Cour, c'est-à-dire en France ; pour ce que un escrivain ne doit pas estre le poëte angevin, auvergnac, vendosmois ou picard, ouy bien le poëte françois [1]. »

[1] *Présents et advis*, chap. *Des Rymes.*

Dans cette lutte contre les dialectes « des provinces », les adversaires même de Vaugelas affectent de se montrer plus « Parisiens » que lui : tandis que Ménage accuse Malherbe de *normanisme*[1], La Mothe Le Vayer et Ménage, nous l'avons vu, insinuent que plusieurs des expressions que Vaugelas croit du bel usage, se sentent de la Savoie. A part les dissidences que nous avons signalées, on peut dire que le XVIIe siècle tout entier est de l'école de Vaugelas. « Les *Remarques* ont été choquées de plusieurs, dit, en 1652, Pellisson ; il n'y a presque personne qui n'y trouve quelque chose contre son sentiment ; cependant, on connaist bien qu'elles s'establissent peu à peu dans les esprits et y acquièrent de jour en jour plus de crédit[2]. »

Perrault, qui n'était pas des partisans les plus décidés des *Remarques*, déclare connaître plusieurs provinciaux qui les savent par cœur[3]. Saint-Evremond écrit : « Vaugelas, d'Ablancourt, Patru ont mis notre langue dans sa perfection. » Boileau se réfère plus d'une fois à son autorité, et il le proclame « le plus sage des écrivains de notre langue[4]. » L. Racine, dans ses *Mémoires sur J. Racine,* nous apprend que son père, craignant de désapprendre le français pendant un séjour qu'il fit à Uzès, lisait sans cesse et couvrait de ses notes marginales un exemplaire du livre des *Remarques*.

A la fin du XVIIe siècle, l'esprit de Vaugelas régnait encore dans l'Académie française. Les représentants de cet esprit étaient alors, outre Patru, l'abbé Dan-

[1] *Nouvelles Remarques*, t. II, p. 376, *Bien à peine :* « M. de Malherbe et M. de Gombaud se servent de cette façon de parler. Je me défie un peu qu'elle ne soit du cru du pays du premier, et qu'elle n'en sente l'élément. »

[2] *Histoire de l'Académie française.*

[3] *Parallèle des anciens et des modernes.*

[4] *Réflexions sur Longin ; Lettres à Brossette*, etc.

geau, qui a laissé plusieurs traités sur des sujets de grammaire, publiés plus tard dans les *Opuscules sur la langue française*, de l'abbé de Choisy (1750) ; l'abbé Tallemant, que Boileau appelle « le sec traducteur du français d'Amyot », et qui rédigea les *Remarques et décisions de l'Académie ;* l'abbé d'Olivet, le continuateur de l'*Histoire de l'Académie* de Pellisson, et l'auteur de *Remarques de grammaire sur Racine* (1738) ; l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie, auteur d'un *Traité de la grammaire française* (1706). A ces noms et à celui de Bouhours, auteur de *Doutes sur la langue française* (1674), et de *Remarques nouvelles* (1675, avec suite, 1692), on peut joindre celui de quelques continuateurs ou plagiaires de Vaugelas : Nicolas Berain (*Nouvelles Remarques*, 1675), le sieur d'Aizy (*Le génie de la langue françoise*, 1685), Aleman (*La guerre civile des Français sur la langue*, *Questions de la langue*, de 1685 à 1690 [1]), Audry de Boisregard (*Réflexions critiques sur l'usage présent de la langue française*, 1693), De la Touche (*L'art de bien parler françois*, 1696). C'est chez les jansénistes que, en dehors de l'influence directe de Vaugelas, on trouve le premier essai original et philosophique de grammaire, *La Grammaire générale* de Lancelot ou de Port-Royal (1660).

Il est remarquable que l'influence de l'Académie, c'est-à-dire celle de Vaugelas, s'étendait jusqu'en Angleterre. James Howell, continuateur du Dictionnaire français-anglais de Cotgrave (1660), a, dans son épître dédicatoire *A la noblesse de la Grande-Bretagne*, écrit écrit quelques lignes instructives qui méritent d'être traduites ici :

« Au sujet du français moderne, qui est maintenant parlé à

[1] Il cite lui-même ces ouvrages dans la Préface de son édition des *Nouvelles Remarques* (1690).

la Cour du Roi, dans les Parlements et dans les Universités de France, il y a eu récemment de grandes discussions pour savoir quel était le meilleur. Mais les personnes les plus instruites comme les moins distinguées sont tombées d'accord que le plus poli et le plus élégant est le langage de la Cour, parce que des deux autres l'un sent trop la pédanterie, l'autre la chicane; le dernier prince de Condé et le duc d'Orléans actuel avaient chez eux un censeur, et, si quelqu'un de leur famille prononçait un mot qui sentit le palais ou les écoles, il était condamné à une amende. »

Et plus loin :

« Le récent cardinal de Richelieu fit une partie de sa gloire de l'avancement du savoir et de la langue française, ce qui peut être une compensation pour les flots de sang qu'il a versés. »

Il annonce qu'il notera d'une croix les mots qui ne sont pas « en vogue » dans la société polie et à la cour de France.

Les décisions de Vaugelas sont presque toutes adoptées par Richelet et Furetière dans leurs *Dictionnaires* (1680, 1690). Elles sont suivies dans le premier *Dictionnaire de l'Académie française* (1694). Les *Observations de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas*, publiées en 1704 par les soins de Regnier Desmarais et de Thomas Corneille, et la *Grammaire française* de Regnier Desmarais (1706), ne font que sanctionner ces *Remarques* sur presque tous les points, excepté sur « les changements apportés à la langue par la suite des années. » (*Avertissement.*)

Ces changements n'étaient pas en contradiction avec les idées de Vaugelas, qui est le premier à reconnaître la mobilité de l'usage, et qui cite le mot de Varron : *Consuetudo loquendi est in motu*[1].

[1] *De lingua latina*, IX, 17.

Il dit, par exemple : « *Atrocité* n'est pas encore bon ; je ne sais si, avec le temps, il le pourra devenir[1]. »

Il avait dit seulement que cette mobilité n'est pas telle que la langue ne reste en partie fixée pendant un certain nombre d'années : « Il n'y a nulle proportion entre ce qui se change et ce qui demeure dans le cours de 25 ou 30 années, le changement n'arrivant pas à la milliesme partie de ce qui demeure[2]. » Naturellement, ceux des arrêts de Vaugelas qui furent cassés les premiers sont ceux qu'il avait rendus au nom du *bel usage*, c'est-à-dire par égard pour les susceptibilités plus ou moins fondées de la cour. Par exemple, le mot *poitrine*, qui avait choqué les hommes et les femmes de la cour, put « s'employer en vers et en prose » ; on accepta de même la locution « en somme », déclarée « vieillie » par Vaugelas[3] ; on dit *péril imminent* et non *péril éminent*, bien que le premier fût condamné et le second seul admis par l'auteur des *Remarques*[4] ; on dit *recouvré* et non *recouvert*, bien que Vaugelas se fût prononcé pour le dernier, au nom du bel usage, et tout en reconnaissant que ce participe du verbe *recouvrer* « s'estoit introduit depuis quelques années contre la règle et contre la raison[5]. » Mais Vaugelas avait cru devoir parler avec « toute la cour ».

Au contraire, les décisions prises par lui d'après le véritable usage, entendu dans sa plus large acception et comme le comprenaient Ramus et Bossuet, ont été toutes maintenues ; et c'est le plus grand nombre. C'est par là que Vaugelas a mérité les hommages même d'un de ses contradicteurs, de Fénelon, qui,

[1] T. II, p. 458.
[2] Préface.
[3] « Ceux qui escrivent bien ne s'en servent plus. » I, p. 93.
[4] T. I, p. 24 et 411.
[5] T. I, p. 69-71.

dans son *Discours de réception à l'Académie française* (1693), le cite avec honneur, en compagnie de Malherbe, de Racine, de Corneille et de Voiture. C'est par là que, malgré tous les changements de détail, les *Remarques* de Vaugelas, portant à la fois sur le vocabulaire et la grammaire, sur la propriété des expressions et sur les tournures, forment encore aujourd'hui le fond de tous nos dictionnaires, de toutes nos grammaires, de tous nos traités de synonymes : car il est un promoteur et un guide sur tous ces points[1]. Aussi, peut-on dire qu'il a non-seulement déterminé la langue du XVIIe siècle, mais démêlé, avec un discernement remarquable, presque tout ce qu'il y avait de fixe et d'immuable dans la langue de son temps.

VI

ÉDITIONS DES REMARQUES SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

Les principales éditions du livre de Vaugelas sont les suivantes :

I. Édition originale : 1 vol. in-4°, Paris, veuve Camusat et Pierre Lepetit, 1647. — Avant le titre se trouve, comme frontispice, une grande gravure qui représente Mercure assis sous un arbre et montrant avec son caducée un petit rideau sur lequel on lit : *Remarques sur la langue française ;* au-dessus de ce

[1] Pour ses remarques sur les *synonymes*, voyez t. II, 394, 423, 427, 430, etc., etc.

rideau se tient un génie ailé. Ce Mercure est reproduit en tête de plusieurs des éditions qui suivent.

I *bis*. Réimpressions de l'édition originale. — Plusieurs réimpressions de cette édition ont été faites dans la seconde moitié du XVIIe siècle, notamment en 1659, chez Courbé (Paris) et en 1672, chez Th. Jolly (Paris). Ces réimpressions sont dans le format in-12.

L'orthographe de Vaugelas y est en général respectée.

II. Édition de Th. Corneille, 2 vol. in-12, Paris, Th. Girard, 1687. — Le titre porte : « Remarques sur la langue française ; nouvelle édition, *reveüe et corrigée*, avec des notes de T. Corneille. »

Ce n'est déjà plus l'orthographe exacte de Vaugelas, qui est de plus en plus altérée dans les éditions qui sont faites ensuite, soit avec, soit sans commentaires ; chacune de ces éditions a l'orthographe du moment où elle est publiée.

III. Édition de l'Académie française. — Le titre est : « Observations de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas. » 1 vol. in-4°, 1704.

III *bis*. L'édition de l'Académie française a été réimprimée à La Haye en 2 vol. in-12, 1705.

IV. Édition portant les notes de Patru avec celles de T. Corneille, 3 vol. in-12, 1738.

Cette édition est précédée de cet *Avis des libraires* (Didot, quai des Augustins) : « Outre les notes de T. Corneille, imprimées pour la première fois en 1687, on trouvera ici celles de M. Patru, qui jusqu'à présent n'avoient été imprimées qu'à la suite de ses *Plaidoyers*, où elles sont avec des renvois à la première édition de Vaugelas. »

Les *Plaidoyers* et les *Notes* de Patru sur Vaugelas

avaient paru dans les *Œuvres diverses* de Patru, t. II, in-4°, 1681, dont il avait paru une 5e édition en 1732. Elles y sont reproduites avec plus de soin que dans l'édition des *Remarques* de 1738. — Les *Notes* de Patru ont été écrites à diverses époques, sur les pages de l'exemplaire qui lui appartenait, et qui est aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine (Mss., 1954, L). Comme il y cite le P. Bouhours, il est certain que quelques-unes ont été écrites entre 1676, date de l'apparition des *Remarques nouvelles* de Bouhours, et 1681, date de la mort de Patru.

Dans la présente édition, les différents commentaires du livre de Vaugelas seront désignés par les initiales suivantes :

P. — Patru.
T. C. — Thomas Corneille.
A. F. — Académie française.

VII.

NOUVELLES REMARQUES.

Dans la *Préface* des *Nouvelles Remarques* de M. de Vaugelas [1], l'éditeur anonyme se dit seulement « avocat du Parlement ». C'est, on le sait, Aleman, avocat du Parlement de Grenoble, auteur de *La guerre civile des Français sur la langue*, et que le P. Bouhours appelle ironiquement « le Vaugelas grenoblois ». Il a soin de répondre à ceux « qui pourroient douter que ces Nouvelles Remarques soient

[1] In-12, Paris, 1690.

véritablement de M. de Vaugelas ». Son premier argument, qui est le plus décisif, c'est « le tour inimitable dont elles sont escrites, qui font connaître ce grand homme, mesme aux médiocres connaisseurs ». Il cite ensuite l'autorité de Pellisson, qui a fait allusion à des *Remarques* inédites de ce grammairien : « Plust à Dieu que les Mémoires que M. de Vaugelas avait déjà tout prests pour faire un second volume de *Remarques* se trouvassent, et que nous n'eussions pas sujet de déplorer la perte qui s'en est faite après sa mort, entre les mains de ceux qui firent saisir ses papiers »! Enfin, il dit comment ces *Remarques* sont venues entre ses mains. Il déclare qu'elles lui ont été données par l'abbé de La Chambre, curé de Saint-Barthélemy, le même qui « avait aussi généreusement donné à M. Corneille le jeune le manuscrit des Notes de M. Chapelain sur les premières Remarques ». Aleman avait accompagné ces *Nouvelles Remarques* de quelques observations, dont il dit lui-même que, « bien loin d'avoir été une dizaine d'années à les composer, comme M. Corneille a été à faire ses notes, il n'y a employé que cinq ou six mois ». Ces observations, malgré la rapidité de leur rédaction, ne sont pas à dédaigner, mais sont loin d'avoir l'intérêt et surtout l'autorité de celles de Patru, de T. Corneille et surtout de l'Académie française : nous n'avons pas cru bien utile d'en grossir ces volumes.

Il n'y a aucune contestation sur l'authenticité des *Remarques* publiées par Aleman. Si un doute pouvait s'élever, il serait dissipé par l'examen du manuscrit de l'Arsenal.

VIII.

LE MANUSCRIT DE L'ARSENAL. — LE SUPPLÉMENT DE LA PRÉSENTE ÉDITION.

Le manuscrit des *Remarques sur la langue françoise* que possède la bibliothèque de l'Arsenal [1] est-il le même que celui dont parle Aleman dans la Préface de son édition des *Nouvelles Remarques*? On ne saurait se prononcer sur ce point, du reste peu important. Aleman ne dit rien de particulier sur son manuscrit. Il affirme seulement que l'écriture en a été jugée conforme à celle des lettres de Vaugelas qui étaient entre les mains de diverses personnes auxquelles il a montré ce manuscrit.

Une note inscrite en tête du manuscrit de l'Arsenal porte cette indication : « Ce manuscrit est de la main de Vaugelas. » La comparaison de l'écriture avec celle des lettres de Vaugelas qui ont été indiquées plus haut (p. XII et XIII) le prouve manifestement. On en jugera par le *fac-simile* que nous en donnons à la suite de cette Introduction et où se trouvent figurés : 1° le début de la lettre inédite publiée plus haut (p. XIII) ; 2° un fragment du manuscrit de l'Arsenal. Non seulement le caractère général de cette écriture est le même, mais il y a une similitude absolue pour certaines lettres : *g*, *y*, *s*, *f*. Il en est de même pour les M et N majuscules qu'on trouve au mot *Monseigneur* des lettres de Vaugelas et en tête des feuillets où sont les mots commençant par ces caractères.

[1] In-folio, n° 3105.

Le manuscrit de l'Arsenal est en mauvais état : il est rongé par les rats au haut des trente premières pages, il est incomplet, un grand nombre de feuillets sont transposés : les uns contiennent des copies assez soignées, d'autres des minutes ou brouillons, ou même de simples notes prises à diverses époques. Parmi ces notes, il y en a une qui est datée de 1645 : Ce sont des « phrases tirées de la harangue de M. de Schomberg aux Etats du Languedoc ». On voit que c'est là un recueil factice de feuillets réunis au hasard. Malgré ces inconvénients, ce manuscrit est précieux, non seulement parce qu'il est de la main de Vaugelas, mais parce qu'il présente évidemment presque partout une des premières rédactions des *Remarques*.

En effet, les Remarques y sont disposées d'après l'ordre alphabétique : c'est un ordre auquel Vaugelas a renoncé depuis, et qu'il a fini par condamner, pour des raisons qu'il expose dans sa *Préface*[1]. De plus, on voit la trace des tâtonnements de sa rédaction aux surcharges ou ratures qui sont assez nombreuses, et à quelques passages barrés par des traits de plume. On lit à un endroit (*jusques à quand*) : *à prendre pour la Préface*. Et, quand on compare quelques-unes de ces *Remarques* manuscrites avec les *Remarques* imprimées, il n'est pas rare de trouver des différences, soit pour le style, soit pour la pensée.

Le tour de quelques *Remarques* est plus vif et en quelque sorte plus jeune dans le manuscrit que dans l'imprimé. Ainsi on lit :

Dans le manuscrit (p. 1) :	*Dans l'imprimé* (t. I, p. 361) :
« *Alors* ne se met jamais devant *que*..... Neantmoins	« *Alors* ne reçoit jamais la conjonction *que* après lui....

[1] § XII ; t. I, p. 41.

c'est *une faute qui s'est rendue merveilleusement commune aujourd'huy, mesme parmy les meilleurs escrivains. Messieurs les poëtes me permettront de leur dire* qu'ils ont les premiers introduit cet abus, pour faire la mesure de leurs vers..... »

(Suit une observation sur ce que « nostre poesie n'admet aucun mot qui ne se puisse dire en prose, » qu'il a placée dans l'imprimé à un autre endroit).

Il est bien necessaire d'en faire une remarque, à *cause de l'abus qui commence à se glisser, mesme parmy quelques-uns de nos meilleurs escrivains en prose, par l'exemple des poëtes;* car il est certain qu'ils ont les premiers introduit cette erreur, pour faire la mesure de leurs vers, quand ils ont eu besoin d'une syllabe..... »

Ailleurs (*Suspect* pour *soupçonneux*[1]), il parle « d'étouffer dans le berceau les monstres, » c'est-à-dire les mots nouveaux qui apparaissent dans le langage.

Les mots *merveilleux*, *merveilleusement* reviennent souvent dans le manuscrit : ils se sentent, croyons-nous, du temps où Vaugelas était le plus assidu à l'Hôtel de Rambouillet.

On pourrait, si l'on voulait entrer dans le détail, établir des *variantes,* même au point de vue de la langue, entre certaines *Remarques* manuscrites et certaines *Remarques* imprimées. Nous en avons donné quelques exemples dans le *Supplément;* mais nous n'avons pas cru qu'il fût utile de s'arrêter à ces curiosités. Ce que l'on demande à Vaugelas, c'est son opinion définitive : or, il l'a fixée dans son édition de 1647. Quant aux variations de sa pensée, elles sont d'une importance secondaire. Du reste, nous les connaissons presque toutes par lui-même. Il est le premier à nous en faire la confidence, et à les expliquer par les hésitations de l'*usage*, dont il n'est que le *témoin*.

[1] T. II, p. 485.

Un exemple suffira pour le montrer. Dans le manuscrit, nous lisons : « *Doute* est un de ces noms qui sont communs, c'est-à-dire masculins et féminins, car on dit *le doute* et *la doute.* » Et il ajoute que la cour est pour *le doute*, tandis que les bons auteurs écrivent *la doute.* Dans l'imprimé, Vaugelas dit : « *Doute*, qui estoit il y a quinze ou vint ans du nombre de ces substantifs hermaphrodites, jusque là que M. Coeffeteau et M. de Malherbe l'ont presque tousjours fait feminin, n'est plus aujourd'huy que masculin [1]. »

Que le manuscrit de l'Arsenal soit ou ne soit pas celui qu'a consulté Aleman, il établit d'une manière irréfragable l'authenticité de sa publication. Car on y trouve toutes les *Nouvelles Remarques* qu'il a publiées quarante ans après la mort de Vaugelas (1690), et que nous donnons ici à la suite des autres (t. II, p. 375-477).

Nous avons pu nous-même trouver dans ce manuscrit quelques *Remarques inédites* qu'on trouvera au *Supplément* (t. II, p. 479-486).

IX.

L'ORTHOGRAPHE DE VAUGELAS.

Nous avons eu soin, dans ce *Supplément*, de respecter l'orthographe de Vaugelas, de même que, pour la partie qu'il a publiée, nous avons suivi l'orthographe de l'édition originale. Qu'on ne s'étonne pas d'y trouver quelques différences ; par exemple on lit :

[1] T. I, p. 407.

Dans le manuscrit :	*Dans l'imprimé :*
La court — à l'erte — advis — tousiours — ie, etc.	La cour — alerte — avis — tousjours, — je, etc.

Jusqu'au moment où le *Dictionnaire de l'Académie* a paru pour la première fois (1694), l'orthographe française a toujours manqué d'une autorité suffisante pour la fixer. De là toutes les variations dont nous avons parlé ailleurs[1] ; de là les hésitations et même les contradictions d'un grammairien comme Vaugelas. Il s'en accuse lui-même dans l'*Erratum* mis à la suite de la *Préface :*

« On a marqué seulement, *dit-il*, les fautes qui peuvent estre attribuées à l'autheur, soit par la négligence de l'imprimeur, soit par le défaut de l'autheur mesme, qui après avoir releu son ouvrage, depuis qu'il a esté imprimé, y a corrigé de certains endroits. Partout où il y a *ethymologie*, *ethymologiste*, lisez *etymologie*, *etymologiste*. Partout où il y a *dypthongue*, lisez *diphtongue*. Partout où il y a *de mesmes*, lisez *de mesme* ....., etc..... S'il se trouve qu'en cet ouvrage l'autheur n'observe pas tousjours ses propres Remarques, il declare que c'est sa faute ou celle de l'imprimeur, et qu'il s'en faut tenir à la Remarque, et non pas à la façon dont l'autheur en aura usé contre sa Remarque..... »

Il a toujours hésité sur l'orthographe de *harangue*, qu'il écrit *harengue* dans l'édition de 1647 (p. 26)[2], et tantôt *harengue*, tantôt *harangue* dans son manuscrit (*Harangues obliques*). — Il écrit *Chappelain* et *Chapelain*. De même on écrivait *Conrart* et *Conrard*. Dans l'édition de 1647, il écrit tantôt *vitieux*, *synonyme*, *different*, *adjouster*, tantôt *vicieux*, *synonime*, *different*, *ajouster*, et il ne se prononce ni pour l'une ni pour l'autre orthographe dans son *Erratum*. Mais, dans une

[1] *Nouvelle Grammaire française*, cours supérieur, p. 497 et suiv.
[2] T. I, p. 34 de la présente édition.

de nos *Remarques inédites*, il se prononce contre *adjouster*[1].

Il pose des règles, et, comme il le confesse lui-même dans son *Erratum*, il ne les observe pas. Ainsi, à la *Remarque* sur *soumission*, *soumettre*, il dit que c'est là l'orthographe véritable, et en plusieurs endroits il écrit *sousmettre*.

Dans sa Remarque sur *ayder*[2], il dit que l'*y* n'entre pas avec l'*a* dans une diphthongue, et qu'il faut écrire et prononcer *aider;* et partout il écrit *j'ay*, que *j'aye*, etc. Il dit ailleurs qu'il faut écrire « *je croy*, *je fay*, *je dy*, selon le génie de notre langue, qui aime fort l'usage des *y* grecs à la fin de la plupart des mots terminés en i. » (Rem. sur la *prem. pers. du prés. de l'indic.*) A deux lignes d'intervalle on trouve *ny* et *ni* (p. 141, éd. 1647). Au sujet de l'*y*, notons en passant qu'il est bien moins fréquent chez Vaugelas que chez Patru, qui en abuse : c'est que Patru ne détestait pas les souvenirs de la vieille langue, et que Vaugelas les reniait.

Les principales particularités de l'orthographe de Vaugelas, telles qu'elles apparaissent dans son manuscrit et dans l'édition de 1647, sont les suivantes : il confond l'*u* voyelle ou consonne (*u* et *v*), et l'*i* voyelle ou consonne (*i* et *j*). Cependant le *j*, qui est absent du manuscrit, commence à paraître dans l'imprimé. Dans le manuscrit, *u* et *v* sont marqués du même signe, *u;* dans l'imprimé, on met au commencement des mots *v*, pour *u* voyelle ou consonne (*volume*, *vnir*), et au milieu *u*, pour l'*u* voyelle ou consonne (*auec*, *ouurage*, *auoir*, *faueur*, etc.).

Il abuse des majuscules, il met la ponctuation d'une manière très-irrégulière.

[1] T. II, p. 479.
[2] T. II, p. 480.

Dans son accentuation, on remarque que l'accent aigu est moins fréquent qu'aujourd'hui (*securité*, *élegant* et *elegant*, *eviter*, *memoire*, *regir*, *periode*). Il est vrai que, en bien des cas, cet accent est représenté par l'*s* étymologique (*esté*, *estude*, *escrivain*, etc.). L'accent aigu se met aussi là où nous mettons l'accent grave (*dés*, *aprés*), ou bien sur l'*e* ouvert (*cét*), etc. Vaugelas met *ei* où nous mettons *è* : *reigle*, *gangreine*, etc. — Bien que, en général, il use peu de l'accent circonflexe, on trouve chez lui *âge* (p. 540 de l'édit. 1647), *pû* (p. 563), et *pût* (p. 469 *bis*), tandis que partout ailleurs il met *pust ;* et il avertit[1] qu'il faut écrire *manîment*, et non *maniement*.

Enfin Vaugelas écrit : *autheur* (tandis que Patru écrit *auteur*), *authorité*, *authoriser*, etc. ; *ausquels* (auxquels) ; *modelle*, *fidelle* (modèle, fidèle) ; *vint* (vingt), etc.

X.

LA CLEF DE CONRART.

Il nous reste à dire quelques mots de la *Clef* que nous mettons sous le nom de Conrart, parce qu'elle se trouve dans ses manuscrits[2]. En réalité, il n'en est pas l'auteur. Il l'a fait faire par quelqu'un de ses familiers. Peut-être est-ce quelque membre de son ancienne « société », qui fut le berceau de l'Académie française, et dont les membres étaient Desmarets de Saint-Sorlin, Godeau, Gombault, Philippe et Germain Habert, Louis Giry, Serizay et Malleville. Peut-être est-ce quelqu'un des *quarante*. A un endroit, il y a

[1] T. II. p. 432.
[2] In-fol. t. XI, p. 24 et suiv. (Biblioth. de l'Arsenal.)

un compliment pour Conrart, qui avait droit à tous les respects de l'auteur, à la fois comme *conseiller-secrétaire de Sa Majesté* et comme *secrétaire perpétuel de l'Académie française*[1], sans doute aussi comme généreux protecteur.

Le nom de l'auteur de cette *Clef* a dû être écrit en tête du premier feuillet, de la main de Conrart. Mais le papier a été malencontreusement rogné par le relieur. Il semble cependant qu'on voie encore la trace de la lettre initiale, qui serait un D. Le nom de Desmarets donne juste la même mesure et le même nombre de jambages que ceux dont il reste le bas, et qui n'admettent ni *p*, ni *g*, ni *y*, ni aucune lettre qui dépasse les autres par le bas. Il est donc permis de croire, bien que le nom de Desmarets soit cité dans la *Clef*, que l'auteur en est précisément ce Desmarets qui avait fait pour *la Guirlande de Julie* le joli madrigal sur *la violette*, mais qui devait être plus tard une des *victimes* de Boileau. Ecrivain besoigneux, il était toujours en quête d'un Mécène; il avait été autrefois aux gages de Richelieu, et avait écrit *Mirame* sur le plan fourni par le cardinal. Il s'entendait en allusions contemporaines, car il en avait fait tout l'agrément de sa comédie des *Visionnaires* (1640); et, en le supposant l'auteur de cette *Clef*, on remarquera qu'il avait eu soin de ne se reconnaître qu'aux passages flatteurs[2].

L'auteur de la *Clef* est, du reste, bien au courant. Ainsi, il désigne Chapelain comme celui auquel Vaugelas rapporte quelques-unes des idées émises dans sa *Préface*[3]; et dans le manuscrit des Remarques qui se trouve à l'Arsenal, on trouve au 3e feuillet un brouillon de la *Préface*, où l'inspirateur de ces idées

[1] Voyez t. II, p. 285.
[2] Voyez t. I, p. 39, 43.
[3] Voyez t. I, p. 38.

est nommé en toutes lettres : c'est Chapelain. Nous transcrivons ici un passage de ce brouillon, qui a été remanié dans l'imprimé [1] et qui a son intérêt :

« M. Chappelain (*sic*) dit encore excellemment que l'Usage estant le maistre souverain des langues vivantes, il est vray qu'il ne s'agit plus d'examiner si une façon de parler est selon la raison ou non, pour en user, mais que l'on ne laisse pas de trouver de la raison dans l'Usage ; et rapporte la comparaison de la Foy, qui nous oblige à croire, et qui neantmoins n'empesche pas que nous ne raisonnions sur cette mesme foy. »

Au mérite d'être bien renseigné, l'auteur de la *Clef* joignait celui d'être circonspect, et de chercher à éviter, soit par prudence, soit par amour-propre bien entendu, toutes les erreurs d'attribution. On en jugera par les lignes qui terminent ses notes, et que nous n'avons pas données à l'occasion du texte de Vaugelas :

« Celui que M. de Vaugelas désigne (je ne say en quelle page c'est), en disant qu'il tiendroit le public bien fondé à intenter action contre luy, pour luy faire publier ses ouvrages, autant que je puis m'en souvenir, c'est Voiture.

» Si je n'ay pas expliqué toutes les pages marquées en ces derniers feuillets, il ne faut pas s'en estonner, ni si j'ay expliqué la pluspart des autres douteusement, parce que l'auteur, en alleguant des exemples qu'il blamoit, n'en designoit pas les auteurs clairement, comme lorsqu'il les louoit, estant l'homme du monde le plus circonspect en cela aussi bien qu'en toute autre chose. »

A. C.

[1] T. I, p. 23. — Voyez l'Introduction, p. XXVI.

mon Pere et tous les siens
Grandeur donnent la
faire tousiours quelque
rs des Princes aiment a se
eur cours, et que c'est un
gratificaons qu'ilz ont
nder de nouvelles

133

Met iamais masculin. C'est pour-
t non pas sur le minuit, comme
ents et mesmes à la Court, mais
ement que sur la minuit, aussi
inuit, ce qui fait voir clairement
utres se fondent sur ce que l'on

Versailles. Impr. Cerf et fils.

REMARQVES

SVR

LA LANGVE FRANÇOISE

AVERTISSEMENT DE T. CORNEILLE [1]

(1687)

Je ne doute point qu'on ne m'accuse de témérité d'avoir entrepris de faire des Notes sur les Remarques de M. de Vaugelas. Je serois inexcusable si un esprit de critique me les avoit fait examiner avec autant de soin que j'ai fait. Je les ai lûes et relûes pour en profiter, et non pas pour y trouver à reprendre. En effet elles sont la pluspart si justes, qu'on n'y sauroit faire un peu de réfléxion sans demeurer convaincu de la necessité qu'il y a de s'y conformer. Aussi n'a-t-on commencé à écrire avec cette politesse, qui fait admirer la beauté de notre Langue, que depuis qu'il les a données au public ; et si *la France,* pour me servir de ses termes, *n'a point encore porté tant d'hommes qui ayent écrit purement et nettement, qu'elle en fournit aujourd'hui en toutes sortes de stiles,* c'est parce qu'on s'est fait des règles de quantité de choses qu'il a solidement établies. M. de la Mothe le Vayer, qui semble marquer un peu de chaleur lorsqu'il veut faire connoître que les Remarques de M. de Vaugelas ne sont fondées que sur des sentimens particuliers, ne laisse pas d'avouer qu'elles sont d'ailleurs d'un très-grand prix. *Leur stile,* dit-il, *est excellent dans le genre didactique. Elles contiennent mille belles règles, dont je tâcherai de faire mon profit, et je tiens que leur Auteur est un des Hommes de ce temps, qui a eu le plus de soin de toutes les graces de notre Langue, ne trouvant à reprendre en lui que l'excès et le scrupule, comme en ceux qui ont tant d'ardeur pour une maîtresse, qu'ils passent de l'amour à la jalousie.* Le scrupule n'est point à blâmer sur ces sortes de matiéres, et si M. de Vaugelas n'en avoit point eu,

[1] Dans cet *Avertissement*, comme dans les *Remarques* de Vaugelas et dans les Observations qui les suivent, l'orthographe et la ponctuation du temps ont été conservées par le nouvel Éditeur.
A. C.

nous serions peut-être encore dans un grand nombre d'erreurs dont il nous a garantis en nous prêtant ses lumières. C'est un excellent modèle, sur lequel il sera toujours avantageux de chercher à se former. *Et à qui*, comme parle le Pére Bouhours dans ses Remarques nouvelles, *pourroit-on plus raisonnablement s'attacher qu'à celui qui a été l'Oracle de la France pendant sa vie, qui l'est encore après sa mort, et qui le sera tandis que les François seront jaloux de la pureté et de la gloire de leur Langue? Outre que M. de Vaugelas,* ajoute-t-il, *avoit un génie merveilleux pour ce qui en regarde toutes les finesses, il a été élevé à la Cour, et comme il y vint fort jeune, il ne s'est point senti du mauvais air des Provinces. Il fit une longue étude du langage avant que de songer à composer des Remarques, et quand il eut pris le dessein d'écrire ses lumiéres et ses réfléxions, il ne se précipita point pour faire un Livre. Qu'y a-t-il de plus judicieux, de plus élégant, et de plus modeste que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de soin, et où il a mis tant d'années? Il choisit bien les Auteurs qu'il cite; il ne confond pas les modernes avec les anciens, ni les bons avec les mauvais. Les raisonnemens qu'il fait ne sont ni vagues ni faux; il ne s'amuse point à des questions inutiles; il ne remplit pas son Livre de fatras, et de je ne sçai quelle érudition qui ne sert à rien, ou qui ne sert qu'à fatiguer les Lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'est avec réserve, et quand il ne peut se faire entendre autrement. Quelque sombre que soit sa matiére, il trouve le secret de l'égayer par des réflexions subtiles, mais sensées, et par des traits de loüange ou de satyre forts délicats; de sorte que les Remarques de M. de Vaugelas ont un agrément et une fleur que n'ont pas beaucoup de Livres, dont la matiére n'est ni séche, ni épineuse. Mais ce que j'estime infiniment, il parle toujours en honnête homme; il ne dit rien qui blesse la pudeur ou la bien-séance; il ne se loüe point, et ne fait point le Docteur.*

Voici ce qu'en dit le même Pére Bouhours dans son Livre des Doutes sur la Langue Françoise. *Ce qui me confirme dans ma pensée, c'est le témoignage de Madame la Marquise..... Elle a connu particuliérement M. de Vaugelas, lorsqu'elle étoit jeune. Comme elle est bonne amie, et qu'elle conserve pour la mémoire de cet illustre Mort tous les sentimens qu'elle avoit autrefois pour sa personne, elle ne perd point d'occasion de le loüer. C'étoit un homme admirable que M. de Vaugelas, disoit-elle l'autre jour dans une Compagnie où je me trouvai. Ce que j'estimois le plus en lui, ce n'est pas le bel esprit, la bonne mine, l'air agréable, les maniéres*

douces et insinuantes, mais une probité exacte, et une dévotion solide sans affectation et sans grimaces. Je n'ai jamais vû, ajoûta-t-elle, un homme plus civil et plus honnête, ou, pour mieux dire, plus charitable et plus chrétien. Il ne fâcha jamais personne; et M. Pellisson a dit de lui véritablement, qu'il craignoit toujours d'offenser quelqu'un, et que le plus souvent il n'osoit pour cette raison prendre parti dans les questions que l'on mettoit en dispute. Au reste il joignoit à ses autres qualitez une rare modestie. Quoiqu'il fût très-versé dans notre Langue, et que la Cour l'écoutât comme un Oracle, il se défioit de ses propres lumiéres; il profitoit de celles d'autrui, il ne faisoit jamais le maître, et bien loin de se croire infaillible en fait de langage, il doutoit de tout jusqu'à ce qu'il eût consulté ceux qu'il estimoit plus savans que lui.

Monsieur Pellisson qui dans son Histoire de l'Académie Françoise a fait l'abregé de la vie de M. de Vaugelas, nous fait connoître que ses Remarques n'eurent pas d'abord une approbation générale. Il dit en parlant de ceux qui pour avoir la paix aiment mieux céder que de combattre : *Les Remarques de M. de Vaugelas nous en fournissent un exemple. Elles ont été choquées de plusieurs, il n'y a presque personne qui n'y trouve quelque chose contre son sentiment; cependant on connoît bien qu'elles s'établissent peu à peu dans les esprits, et y acquierent de jour en jour plus de crédit.* Il dit encore, que M. de Vaugelas depuis son enfance avoit fort étudié la Langue Françoise; qu'il s'étoit formé principalement sur M. Coëffeteau, et avoit tant d'estime pour ses Ecrits, et sur-tout pour son Histoire Romaine, qu'il ne pouvoit presque recevoir de phrase qui n'y fût employée; après quoi il ajoute : *Il n'a laissé que deux Ouvrages considérables. Le premier est ce volume de Remarques sur la Langue Françoise, contre lequel M. de la Mothe le Vayer a fait quelques observations, et qui depuis peu a été aussi combattu par le sieur Dupleix, mais qui au jugement du Public mérite une estime très-particuliére, car non seulement la matiére en est très-bonne pour la plus grande partie, et le stile excellent et merveilleux, mais encore il y a dans tout le corps de l'ouvrage, je ne sçai quoi d'honnête-homme, tant d'ingénuité et tant de franchise, qu'on ne sçauroit presque s'empêcher d'en aimer l'Auteur.*

Tous ceux qui ont lû ces belles Remarques (et qui pourroit aimer la Langue Françoise, et négliger de les lire?) ont été frappez de cet air d'honnêteté que l'on y trouve répandu partout. Cependant comme dès le temps qu'elles commencèrent

à paroître, elles avoient déjà quelque chose qui n'étoit pas généralement reçû; certaines phrases qui étoient bonnes alors, ont encore vieilli depuis; et le scrupule qu'elles m'ont fait naître, m'ayant fait chercher le sentiment des Sçavans pour fixer mes doutes, j'ai lû avec un soin très-particulier les Observations de Monsieur Menage, et les Remarques nouvelles du Pére Bouhours, que je reconnois tous deux pour mes Maîtres. L'estime que M. Menage s'est acquise par sa profonde érudition, est connuë de tout le monde, et ce seroit se montrer indigne de faire bruit dans les belles Lettres, que de n'avoir pas pour ses Ouvrages l'admiration qui leur est dûë. Le Pére Bouhours écrit avec une politesse qu'il est difficile d'imiter; et c'est sur les décisions de ces deux excellens Hommes, que j'ai combattu quelques endroits de Monsieur de Vaugelas. J'ai rapporté ce qu'ils ont écrit, et comme un mot engage quelquefois à parler d'un autre; j'ai profité de leurs observations pour expliquer dans mes Notes ce qu'ils m'ont appris. Mon avis est presque toujours fondé sur leurs sentimens, et j'ai crû que je serois moins sujet à m'égarer en prenant de si bons guides. Je me suis encore servi d'un autre secours qui m'a été généreusement prêté par Monsieur l'Abbé de la Chambre. Il m'a fait la grace de me confier un Exemplaire des Remarques de Monsieur de Vaugelas, sur lesquelles feu Monsieur Chapelain à qui cet exemplaire appartenoit, a écrit les siennes. Le Public ne sera pas fâché de sçavoir ce qu'a pensé un homme d'une si grande réputation, et que l'on a toujours regardé comme un des principaux ornemens de l'Académie Françoise. J'ai joint à tant de lumiéres celles que Monsieur Miton a bien voulu me prêter. Il juge si bien de toutes choses, et il a le goût si fin et si délicat sur tout ce qui fait la beauté de notre Langue, qu'on hazarde peu à suivre ce qu'il approuve. Je l'ai consulté sur les façons de parler les plus douteuses, et son avis m'a presque toujours déterminé touchant le parti que j'avois à prendre.

Ces Notes n'étoient encore qu'ébauchées, quand Messieurs de l'Académie Françoise me firent l'honneur de me recevoir dans leur Corps [1]. L'avantage que j'ai eu depuis ce temps-là d'entrer dans leurs conférences, a beaucoup contribué à me donner l'éclaircissement que je cherchois sur mes doutes. Je les ai engagez plusieurs fois à s'expliquer sur ce qui m'embarassoit; et sans leur dire ce que j'avois envie de sçavoir,

[1] Thomas Corneille remplaça son frère à l'Académie française, le 2 janvier 1685, et ce fut Racine qui répondit à son discours de réception. A. C.

j'ai souvent appris en les écoutant de quelle maniére il falloit parler. Je dois rendre ce témoignage à leur gloire, qu'il y a infiniment à profiter dans leurs Assemblées; et que si l'on recueilloit les belles et sçavantes choses qui s'y disent sur tous les mots qu'on y examine, on donneroit au Public un excellent et très-curieux Ouvrage. Chacun appuie son avis de raisons solides; et quelque matiére qu'on traite, rien n'échappe de ce qu'on peut avancer ou pour ou contre : c'est peut-être ce qui apporte un peu de longueur au travail du Dictionnaire; mais aussi ces spirituelles disputes servent à le rendre plus parfait, sans pourtant le reculer autant que le publient ceux qui ne sont pas prévenus favorablement pour la Compagnie. Il est certain qu'avec la diligence qu'on y apporte, le Dictionnaire sera en état d'être donné entier dans fort peu de temps [1]. Il m'a éclairci sur beaucoup de choses trop scrupuleusement décidées par Monsieur de Vaugelas. Par exemple, parmi les phrases que l'on y emploie sur le verbe *commencer,* je l'ai trouvé indifféremment construit avec la proposition *de,* et avec la proposition *à, commencer de faire, commencer à faire.* Il en a été ainsi de plusieurs autres façons de parler; il seroit trop long de les marquer toutes. Cependant comme il y en a quelques-unes sur lesquelles j'ai parlé de moi-même, si les raisons que j'en donne ne satisfont point, je déclare que je suis tout prêt à me dédire de toutes les choses, où l'on aura la bonté de me faire voir que j'ai failli. Quoique j'aye tâché de ne rien dire qui ne m'ait paru avoir l'appui de l'Usage, je ne suis point attaché à mes propres sentimens, et ne cherchant qu'à m'instruire, je ne me ferai jamais une honte d'en changer. On le connoîtra par l'aveu que j'en ferai si l'on veut bien m'avertir des fautes où je puis être tombé. L'Utilité que le Public a reçûë des Remarques de Monsieur de Vaugelas, en a fait faire tant d'Editions depuis plus de quarante ans qu'il les a mises au jour, qu'il y a grande apparence que celle-ci ne sera pas la derniére. Ainsi je prie tous ceux qui trouveront des corrections à faire sur ces Notes, de me faire part de leurs lumiéres. Je les recevrai avec beaucoup de reconnoissance, et j'ajoûterai ou retrancherai avec plaisir, selon les avis qu'on m'aura donnez [2].

[1] La première édition du Dictionnaire de l'Académie parut sept ans après, en 1694. La même année, Th. Corneille publia un *Dictionnaire des arts et des sciences* en deux volumes in-folio, comme le Dictionnaire de l'Académie, auquel il était destiné à servir de *supplément.* A. C.

[2] Les Observations de Th. Corneille ont été imprimées plusieurs fois, mais sans changements. A. C.

AVERTISSEMENT DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

(1704)

L'Académie Françoise, persuadée que les Remarques de Monsieur de Vaugelas sur nostre Langue meritent leur reputation, a crû devoir faire imprimer un Ouvrage né dans son sein, et dont la beauté a esté si bien reconnuë. Mais comme la suite des années apporte tousjours quelque changement aux Langues vivantes, elle a esté obligée d'y adjouster quelques observations, qui sans rien oster a la capacité ny mesme a la penetration de l'Auteur dans l'avenir, marquent en peu de mots les changements arrivez depuis cinquante ans, et rendent compte de l'usage present : regle plus forte que tous les raisonnemens de grammaire, et la seule qu'il faut suivre pour bien parler.

A MONSEIGNEVR SEGVIER

CHANCELIER DE FRANCE

MONSEIGNEVR,

Ce petit ouurage a si peu de proportion auec la grandeur de vos lumieres et de vostre dignité, que ie n'aurois jamais eu la pensée de vous l'offrir, si vous ne m'auiez fait l'honneur de me tesmoigner que vous ne l'auriez pas desagreable. Aussi ay-je creu que ce n'estoit qu'vn effet de vostre bonté, qui ne dédaigne pas les moindres choses, et qui m'est vne source continuelle de graces et de faueurs. C'est pourquoy, MONSEIGNEVR, *il me resteroit tousiours quelque scrupule, si en cherchant de quoy justifier ma hardiesse, ie n'auois reconnu que ces Remarques n'ont rien de bas que l'apparence, et qu'il n'y a que le défaut de l'Ouurier qui les puisse rendre indignes de vous estre presentées ; Car sans dire icy que la connoissance des mots fait vne partie de la Iurisprudence Romaine, et que plusieurs Iurisconsultes en ont composé des Volumes entiers, il est certain que la pureté et la netteté du langage, dont ie traite, sont les premiers fondemens de l'Eloquence, et que les plus grands hommes de l'Antiquité se sont exercez sur ce sujet. Outre cela,* MONSEIGNEVR, *j'ay consideré, qu'à tant de glorieux titres que vostre vertu et vostre ministere vous donnent, vous en auez encore ajousté vn, qui ne me laisse plus d'apprehension. C'est le titre de Protecteur de cette illustre Compagnie, qui rend aujourd'huy nostre Langue aussi florissante que nostre Empire, et qui par les heureuses influences que vous respandez sur elle, est deuenuë comme vne pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire, et l'Estat ne tirent pas moins d'hommes que le Parnasse. C'est par ce titre que*

le grand Cardinal de Richelieu a creu rehausser l'éclat de sa pourpre et de sa vie, et s'asseurer l'immortalité; I'entens celle que ses actions heroïques pouuoient bien luy faire meriter, mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner sans l'assistance des Muses. Cette Protection, MONSEIGNEVR, *en laquelle vous auez succedé à ce grand homme, est vne marque publique de l'estime et de l'amour que vous auez pour nostre Langue, et pour tout ce qui contribuë à sa gloire, et à sa perfection; Et certainement vous luy deuez cette reconnoissance de tant d'auantages que vous en tirez, lors qu'elle vous fournit ses richesses et tout ce qu'elle a de plus exquis pour former cette diuine eloquence, dont vous rauissez le monde. Il est vray que si vous devez beaucoup à nostre langue, elle vous doit beaucoup aussi; Car en combien d'occasions auez vous fait voir de quoy elle est capable, et jusqu'où elle peut aller, quand on sçait dispenser ses thresors, et faire valoir ses graces et ses beautez? Elle n'a point de charme, ny de secret qui ne vous soit connu, il n'y a point de genre d'expression, auquel vous ne l'ayez sçeu accommoder, soit qu'il ait fallu comme en pleine mer, desployer les voiles de l'eloquence, ou vous tenir serré dans le destroit et dans la grauité du souuerain Magistrat, ou estre l'Oracle des volontez du Prince seant sur son throne, ou dans son lit de Iustice. Pour vne fonction si auguste, le ciel ne vous a rien refusé. Les deux talens, de bien parler et de bien escrire, qui sont d'ordinaire incompatibles en vne mesme personne, se rencontrent en vous également eminens; Et ce qui nous comble d'admiration, c'est qu'on a peine à remarquer de la difference entre vos actions premeditées, et celles que vous faites sur le champ, et en toutes rencontres; tant il vous est naturel et ordinaire de bien parler, et d'estre tousiours ou disert ou eloquent, selon que le sujet le merite. Ie sçay,* MONSEIGNEVR, *que vous aurez plus de peine à souffrir ce que ie dis, que vous n'en auez à le faire; Ce sont pourtant des veritez reconnuës de tout le monde, quoy que ce ne soient que les moindres de vos perfections. Mais ie ne touche que celles qui regardent mon sujet, et ie laisse à ces grands hommes qui vous consacrent leurs Morales et leurs Politiques à parler de vos vertus, et à les porter aux nations estrangeres et aux siecles à venir, comme vn parfait tableau et vn modelle viuant de tout ce qu'ils enseignent de rare et de merueilleux. Aussi bien tant d'eminentes qualitez ne sont pas la matiere d'vne lettre, mais d'vn Panegyrique, qui auroit desià exercé les meilleures plumes de France, si vostre modestie ne s'y estoit tousiours opposée. Toutefois,* MONSEIGNEVR, *vous n'empescherez*

pas qu'vn jour, lors que le ciel vous possedera, la terre ne vous comble de loüanges, et qu'apres qu'on vous aura perdu de veuë, on ne reuere les traces et l'image de vos vertus. Pour moy, ie n'ay qu'à me tenir dans le silence de l'admiration, apres vous auoir tres-humblement supplié de croire, que i'ay moins de veneration pour vostre dignité, que pour vostre personne, et que si cela m'est commun auec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, et de vous bien connoistre, il n'y en a point aussi, qui ait l'auantage de se dire auec plus de sincerité, de soumission, et de reconnoissance que moy,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble, tres-obeïssant,
et tres-obligé seruiteur,

C. F. D. V.

PREFACE

I. — Le dessein de l'Autheur dans cét Ouurage, et pourquoy il l'intitule *Remarques*.

Ce ne sont pas icy des Loix que ie fais pour nostre langue de mon authorité priuée ; je serois bien temeraire, pour ne pas dire insensé; car à quel titre et de quel front pretendre vn pouuoir qui n'appartient qu'à l'*Vsage*, que chacun reconnoist pour le Maistre et le Souuerain des Langues viuantes? Il faut pourtant que ie m'en iustifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les personnes sans les ouïr, ne m'en accusent, comme ils ont fait cette illustre et celebre Compagnie, qui est aujourd'huy l'vn des ornemens de Paris et de l'Eloquence Françoise. Mon dessein n'est pas de reformer nostre langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais seulement de montrer le bon vsage de ceux qui sont faits, et s'il est douteux ou inconnu, de l'esclaircir, et de le faire connoistre. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me constituer Iuge des differens de la langue, que ie ne pretens passer que pour vn simple tesmoin, qui depose ce qu'il a veu et oüi, ou pour vn homme qui auroit fait vn Recueil d'Arrests qu'il donneroit au public. C'est pourquoy ce petit Ouurage a pris le nom de *Remarques*, et ne s'est pas chargé du frontispice fastueux de *Decisions*, ou de *Loix*, ou de quelque autre semblable ; car encore que

ce soient en effet des Loix d'vn Souuerain, qui est l'*Vsage,* si est-ce qu'outre l'auersion que i'ay à ces titres ambitieux, i'ay deu esloigner de moy tout soupçon de vouloir establir ce que ie ne fais que rapporter.

II. — 1. De l'Vsage qu'on appelle le Maistre des langues. — 2. Qu'il y a vn bon, et vn mauuais Vsage. — 3. La definition du bon. — 4. Si la Cour seule, ou les Autheurs seuls font l'Vsage. — 5. Lequel des deux contribuë le plus à l'Vsage. — 6. Si l'on peut apprendre à bien escrire par la seule lecture des bons Autheurs, sans hanter la Cour. — 7. Trois moyens necessaires, et qui doiuent estre ioints ensemble pour acquerir la perfection de bien parler et de bien escrire. — 8. Combien il est difficile d'acquerir la pureté du langage, et pourquoy.

1. Pour le mieux faire entendre, il est necessaire d'expliquer ce que c'est que cet *Vsage*, dont on parle tant, et que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maistre des langues ; Car si ce n'est autre chose, comme quelques-vns se l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'vne nation dans le siege de son Empire, ceux qui y sont nez et éleuez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices et de leurs domestiques, pour bien parler la langue de leur pays, et les Prouinciaux et les Estrangers pour la bien sçauoir, n'auront aussi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience generale, qu'elle se refute d'elle mesme, et ie n'ay iamais peu comprendre, comme vn des plus celebres Autheurs de nostre temps a esté infecté de cette erreur[1]. — 2. Il y a sans doute deux sortes d'*Vsages*, *vn bon* et *vn mauuais*. Le mauuais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur, et le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, et c'est veritablement celuy que l'on nomme le Maistre des langues, celuy qu'il faut suiure pour bien parler, et pour bien escrire

[1] Malherbe. Voyez l'*Étude sur Vaugelas*, de l'Éditeur. A. C.

en toutes sortes de stiles, si vous en exceptez le satyrique, le comique, en sa propre et ancienne signification, et le burlesque, qui sont d'aussi peu d'estenduë que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comme on definit le bon Vsage. — 3. *C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs du temps.* Quand ie dis *la Cour*, i'y comprens les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le Prince reside, qui par la communication qu'elles ont auec les gens de la Cour participent à sa politesse. Il est certain que la Cour est comme vn magazin, d'où nostre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, et que l'Eloquence de la chaire, ny du barreau n'auroit pas les graces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour. Ie dis *presque*, parce que nous auons encore vn grand nombre d'autres phrases, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui sont prises de tous les meilleurs Autheurs Grecs et Latins, dont les despoüilles font vne partie des richesses de nostre langue, et peut-estre ce qu'elle a de plus magnifique et de plus pompeux. — 4. Toutefois quelque auantage que nous donnions à la Cour, elle n'est pas suffisante toute seule de seruir de reigle, il faut que la Cour et les bons Autheurs y concourent, et ce n'est que de cette conformité qui se trouue entre les deux, que l'vsage s'establit. — 5. Ce n'est pas pourtant que la Cour ne contribuë incomparablement plus à l'Vsage que les Autheurs, ny qu'il y ayt aucune proportion de l'vn à l'autre; Car enfin la parole qui se prononce, est la premiere en ordre et en dignité, puis que celle qui est escrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée. Mais le consentement des bons Autheurs est comme le sceau, ou vne verification, qui authorise le langage de la Cour, et qui marque le bon vsage, et decide celuy qui est douteux. On en voit tous les iours les effets en ceux qui s'estudient à bien parler et à bien escrire, lors que se rendant assidus à la lecture des bons Ouurages, ils se corrigent de plusieurs fautes familieres à la

Cour, et acquierent vne pureté de langage et de stile, qu'on n'apprend que dans les bons Autheurs. Il suffira donc, dira quelqu'vn, de lire les bons liures pour exceller en l'vn et en l'autre, et les Prouinciaux ny les Estrangers n'auront que faire de venir chercher à la Cour ce qu'ils peuuent trouuer dans leur estude plus commodément et en plus grande perfection. Ie respons que pour ce qui est de parler, on sçait bien que la lecture ne sçauroit suffire, tant parce que la bonne prononciation, qui est vne partie essentielle des langues viuantes, veut que l'on hante la Cour, qu'à cause que la Cour est la seule escole d'vne infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la conuersation et dans la pratique du monde, et rarement dans les liures. — 6. Mais pour ce qui est d'escrire, je ne nie pas qu'vne personne qui ne liroit que de bons Autheurs, se formant sur de si parfaits modelles, ne peust luy-mesme deuenir vn bon Autheur; et depuis que la langue Latine est morte, tant d'illustres Escriuains qui l'ont fait reuiure et refleurir, l'ont-ils peu faire autrement? Le Cardinal Bembo à qui la langue Italienne est si redeuable, et qui n'a pas terni l'esclat de sa pourpre parmy la poussiere de la Grammaire, a obserué, que presque tous les meilleurs Autheurs de sa Langue, n'ont pas esté ceux qui estoient nez dans la pureté du langage, et cela par cette seule raison, qu'il n'y a iamais eu de lieu au monde, non pas mesme Athenes ny Rome, où le langage est si pur, qu'il ne s'y soit meslé quelques defauts, et qu'il est comme impossible, que ceux à qui ils sont naturels n'en laissent couler dans leurs escrits; Au lieu que les autres ont cet auantage, que se deffiant continuellement des vices de leur terroir, ils se sont attachez à des patrons excellens qu'ils se sont proposez d'imiter, et qu'ils ont souuent surpassez, prenant de chacun ce qu'il auoit de meilleur. — 7. Il est vray que d'adiouster à la lecture, la frequentation de la Cour et des gens sçauants en la langue, est encore toute autre chose, puis que tout le secret pour acquerir la perfection de bien escrire et de bien parler, ne consiste qu'à joindre ces trois

moyens ensemble. Si nous l'auons fait voir pour la Cour et pour les Autheurs, l'autre n'y est gueres moins necessaire, parce qu'il se presente beaucoup de doutes et de difficultez, que la Cour n'est pas capable de resoudre, et que les Autheurs ne peuuent esclaircir, soit que les exemples dont on peut tirer l'esclaircissement y soient rares, et qu'on ne les trouue pas à point nommé, ou qu'il n'y en ait point du tout. — 8. Ce n'est donc pas vne acquisition si aisée à faire que celle de la pureté du langage, puis qu'on n'y sçauroit paruenir que par les trois moyens que i'ay marquez, et qu'il y en a deux qui demandent plusieurs années pour produire leur effet; Car il ne faut pas s'imaginer que de faire de temps en temps quelque voyage à la Cour, et quelque connoissance auec ceux qui sont consommez dans la langue, puisse suffire à ce dessein. Il faut estre assidu dans la Cour et dans la frequentation de ces sortes de personnes, pour se preualoir de l'vn et de l'autre, et il ne faut pas insensiblement se laisser corrompre par la contagion des Provinces, en y faisant vn trop long sejour.

III — 1. La commodité, et l'vtilité de ces Remarques. — 2. Qu'il ne faut point s'attacher à son sentiment particulier contre l'Vsage. — 3. Que neantmoins les plus excellens Escriuains sont suiets à ce defaut.

1. De tout cela on peut inferer combien ces Remarques seroient vtiles et commodes, si elles faisoient toutes seules autant que ces trois moyens ensemble, et si ce qu'ils ne font que dans le cours de plusieurs années, elles le faisoient en aussi peu de temps qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentiuement. Je n'ay pas cette presomption de croire que ie sois capable de rendre vn seruice si signalé au public, et ie ne voudrois pas dire non plus, que la lecture d'vn seul liure peust égaler le proffit qui reuient de ces trois moyens; Mais i'oserois bien asseurer qu'il en approcheroit fort, si ie m'estois aussi bien acquitté de cette entreprise, qu'eust peu faire vn autre, qui auroit eu

les mesmes auantages que moy, c'est-à-dire qui depuis trente-cinq ou quarante ans auroit vescu dans la Cour, qui dès sa tendre jeunesse auroit fait son apprentissage en nostre langue aupres du grand Cardinal du Perron et de M. Coëffeteau, qui sortant de leurs mains auroit eu vn continuel commerce de conference et de conuersation auec tout ce qu'il y a eu d'excellens hommes à Paris en ce genre, et qui auroit vieilli dans la lecture de tous les bons Autheurs. Mais quoy qu'il en soit, il est certain qu'il ne se peut gueres proposer de doute, de difficulté, ou de question soit pour les mots, ou pour les phrases, ou pour la syntaxe, dont la decision ne soit fidellement rapportée dans ces Remarques. — 2. Ie sçay bien qu'elle ne se trouuera pas tousiours conforme au sentiment de quelques particuliers, mais il est iuste qu'ils subissent la loy generale, s'ils ne veulent subir la censure generale et pecher contre le premier principe des langues, qui est de suiure l'Vsage, et non pas son propre sens, qui doit tousiours estre suspect à chaque particulier en toutes choses, quand il est contraire au sentiment vniuersel. — 3. Sur quoy il faut que ie die que ie ne puis assez m'estonner de tant d'excellens Escriuains, qui se sont opiniastrez à vser, ou à s'abstenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde; Et le comble de mon estonnement est qu'vn vice si desraisonnable s'est rendu si commun parmy eux, que ie ne vois presque personne qui en soit exent. Les vns par exemple s'obstinent à faire *pourpre* masculin, quand il signifie *la pourpre des Rois,* ou *des Princes de l'Eglise*, quoy que toute la Cour, et tous les Autheurs le facent en ce sens-là de l'autre genre. Les autres suppriment le relatif, comme quand ils écriuent, *I'ay dit au Roy que i'auois le plus beau cheual du monde, ie le fais venir pour luy donner*, au lieu de dire, *pour le luy donner*, quoy que ce pronom relatif y soit si absolument necessaire selon la Remarque que nous en auons faite, que si l'on ne le met, non seulement on ne dit point ce que l'on veut dire, mais il n'y a point de sens, et quoy qu'outre

cela tous les bons Autheurs vnanimement condamnent cette suppression. Les autres ne se veulent point seruir de *si bien que*, pour dire *de sorte que*, *tellement que*, quoy que toute la Cour le die, et que tous nos meilleurs Autheurs l'escriuent. Les autres enfin ne voudroient pas escrire pour quoy que ce fust *remporter la victoire*, bien que cette façon de parler soit tres-excellente, et tres-ordinaire en parlant et en escrivant : Et ce qui est bien estrange, ce ne sont pas les mauuais, ni les mediocres Escriuains, qui tombent dans ces defauts sans y penser, et sans sçauoir ce qu'ils font, cela leur est ordinaire ; Ce sont nos Maistres, ce sont ceux dont nous admirons les escrits, et que nous deuons imiter en tout le reste, comme les plus parfaits modelles de nostre langue et de nostre Eloquence ; ce sont ceux qui sçauent bien que leur opinion est condamnée, et qui ne laissent pas de la suiure. Il est de cela, ce me semble, comme des gousts pour les viandes, les vns ont des appetits à des choses, que presque tout le monde rejette, et les autres ont de l'auersion pour d'autres, qui sont les delices de la plus part des hommes. Combien en voit-on qui ne sçauroient souffrir l'odeur du vin, et qui s'esuanouïssent à la seule senteur ou au seul aspect de certaines choses, que tous les autres cherchent auidement ? Il y a neantmoins cette difference, que ces auersions naturelles sont tres-malaisées à vaincre, parce que les ressorts en sont si cachez qu'on ne peut les descouurir, ny sçauoir par où les prendre, encore que bien souuent on en vienne à bout, quand on les entreprend de bonne heure, et que ceux qui ont soin de l'education des enfans les accoustument peu à peu à s'en deffaire. Mais y a-t-il rien de plus facile que d'accommoder son esprit à la raison en des choses de cette nature, où il ne s'agit pas de combattre des passions, ny de mauuaises habitudes, qu'il est si difficile de vaincre, mais qui veut seulement qu'on suiue l'Vsage, et qu'on parle et qu'on escriue comme la plus saine partie de la Cour et des Autheurs du temps, en quoy il n'y a nul combat à rendre, ny nul effort à faire à qui

n'abonde pas en son sens? Ie me suis vn peu estendu sur ce suiet, pour ne pas toucher legerement vn defaut si important, si general, et d'autant moins pardonnable à nos excellens Escriuains, que plus les visages sont beaux, plus les taches y paroissent. Quelque reputation qu'on ayt acquise à escrire, on n'a pas acquis pour cela l'authorité d'establir ce que les autres condamnent, ny d'opposer son opinion particuliere au torrent de l'opinion commune. Tous ceux qui se sont flattez de cette creance, y ont mal reüssi, et n'en ont recueilli que du blasme, car comme l'esprit humain est naturellement plus porté au mal qu'au bien, il s'attachera plustost à reprendre deux ou trois fautes, comme on ne peut pas appeller autrement ces singularitez affectées, qu'à loüer mille choses dignes de loüange et d'admiration.

IV. — 1. Que le bon Vsage se diuise en l'Vsage declaré, et en l'Vsage douteux, et leur definition. — 2. En combien de façons il peut arriuer, que l'Vsage est douteux. — 3. Par quel moyen on peut s'esclaircir de l'Vsage quand il est douteux, et inconnu. — 4. De l'Analogie, le dernier recours dans les doutes de la langue.

1. Mais ie ne veux rien laisser à dire de l'Vsage, qui est le fondement et la reigle de toute nostre langue, esperant qu'à mesure que j'approfondiray cette matiere, on reconnoistra de quelle vtilité peuuent estre ces Remarques. Nous auons dit qu'il y a *vn bon* et *vn mauuais Vsage;* et j'adiouste que *le bon* se diuise encore en l'*Vsage declaré*, et en l'*Vsage douteux*. Ces Remarques seruent à discerner également l'vn et l'autre, et à s'asseurer de tous les deux. *L'Vsage declaré* est celuy, dont on sçait asseurément, que la plus saine partie de la Cour, et des Autheurs du temps, sont d'accord, et par consequent *le douteux* ou *l'inconnu* est celuy, dont on ne le sçait pas. — 2. Or il peut arriuer en plusieurs façons qu'on l'ignore. Premierement lors que la prononciation d'vn mot est douteuse, et qu'ainsi l'on ne sçait comment on le doit prononcer; car le premier

Vsage comme nous auons deia dit, se forme par la parole prononcée, et rien ne s'escrit, que la bouche n'ayt proferé auparauant; de sorte que si la prononciation d'vn mot est ignorée, il faut de necessité que la façon dont il se doit escrire, le soit aussi. Par exemple on demande dans vne de mes Remarques, s'il faut escrire *Ie vous prens tous à tesmoin*, ou *ie uous prens tous à tesmoins*, et dans vne autre on demande encore si l'on escrira, *C'est vne des plus belles actions qu'il ayt iamais faites*, ou *qu'il ayt iamais faite*, d'où naissent ces deux doutes? De ce que soit que l'on die *tesmoin* ou *tesmoins*, *faite* ou *faites*, au pluriel ou au singulier, on ne prononce point l'*s*, et ainsi l'on ne sçait comment on le doit escrire. De mesme dans vne autre Remarque on demande s'il faut dire *en Flandre*, ou *en Flandres*, *la Flandre* ou *la Flandres*. Pourquoy cette question? Parce que l'*s* ne s'y prononce point, soit qu'elle y soit ou qu'elle n'y soit pas. On en peut dire autant de l'*r* en ces deux mots *apres souper*, et *apres soupé*. En voicy vn autre exemple d'vne autre espece, on demande s'il faut escrire *Parallele* selon son origine Grecque, avec vne *l* à la fin et deux au milieu, ou auec vne *l* au milieu et deux à la fin; et la raison d'en douter est, que la prononciation ne marque point où l'*l* se redouble, et qu'en quelque lieu que ce redoublement se face, le mot se prononce de mesme. I'en ay donné diuers exemples, outre plusieurs autres qui se trouueront dans mes Remarques, parce que de toutes les causes qui font douter de l'Vsage, celle-cy est la principale, et de la plus grande estenduë, et en ces exemples-là, le doute y est tout entier, parce qu'il n'y a aucune difference dans la prononciation; mais en voicy vn autre où il y a de la difference, et neantmoins parce qu'elle n'est pas bien remarquable, et qu'on a quelque peine à discerner lequel des deux on prononce, comme i'en ay traitté en son lieu que l'on pourra voir, on n'a pas laissé de demander s'il falloit dire *hampe*, ou *hante*, et ce doute asseurement n'est prouenu que de celuy de la prononciation, et ainsi de plusieurs autres.

La seconde cause du doute de l'*Vsage*, c'est la rareté de l'*Vsage*, par exemple, il y a de certains mots dont on vse rarement, et à cause de cela on n'est pas bien esclaircy de leur genre, s'il est masculin ou feminin, de sorte que comme on ne sçait pas bien de quelle façon on les dit, on ne sçait pas bien aussi de quelle façon il les faut escrire, comme tous ces noms, *epigramme*, *epitaphe*, *epithete*, *epithalame*, *anagramme*, et quantité d'autres de cette nature, sur tout ceux qui commencent par vne voyelle, comme ceux-cy, parce que la voyelle de l'article qui va deuant, se mange, et oste la connoissance du genre masculin ou feminin; car quand on prononce ou qu'on escrit *l'epigramme*, ou *vne epigramme*, l'oreille ne sçauroit iuger du genre.

La troisiesme cause du doute de l'Vsage est quand on oyt dire, et qu'on voit escrire vne chose en deux façons, et qu'on ne sçait laquelle est la bonne, comme la conjvgaison du preterit simple *vesquit* et *vescut* en toutes les personnes et en tous les nombres, les vns mettant l'*i* par tout et les autres l'*u*.

En quatriesme lieu on doute de l'Vsage, lors qu'il y a quelque exception aux reigles les plus generales, comme par exemple, quand on demande s'il faut dire en parlant d'vn liure, *I'y ay veu quelque chose qui merite d'estre leu*, ou *d'estre leuë*, *I'y ay veu quelque chose qui n'est pas si excellent*, ou *si excellente*, parce que *chose* estant feminin, il faudroit selon la reigle generale que l'adiectif ou le participe qui s'y rapporte, fust feminin aussi.

En cinquiesme lieu on doute de l'Vsage en beaucoup de constructions grammaticales, où l'on ne prend pas garde en parlant, et parce que le premier Vsage, et qui donne d'ordinaire la loy, est comme nous auons dit, l'Vsage de la parole prononcée, il s'ensuit que comme on ne sçait pas de quelle façon l'on prononcè vne chose, on ne peut pas sçauoir aussi de quelle façon il la faut écrire, ces Remarques en fournissent des exemples.

Enfin on doute de l'Vsage en beaucoup d'autres fa-

çons qui se voyent dans ces Remarques, et qu'il seroit trop long de rapporter dans vne Preface.

3. Mais par quel moyen est-ce donc que l'on peut s'esclaircir de cét Vsage, quand il est douteux et inconnû ? Ie respons que si ce doute procede de la prononciation, comme aux premiers exemples que nous auons donnez, il faut necessairement auoir recours aux bons Autheurs, et apprendre de l'orthographe ce que l'on ne peut apprendre de la prononciation ; car par exemple on sçaura bien par l'orthographe s'ils croyent qu'il faille dire, *Ie vous prens tous à tesmoin*, ou *à tesmoins*, ce que l'on ne peut sçauoir par la prononciation ; mais si dans les Autheurs ny l'vn ny l'autre ne s'y trouue, parce que l'occasion ne s'est pas presentée de l'employer, ou quand il s'y trouueroit, on auroit bien de la peine à le rencontrer, ou peut-estre ne se trouueroit-il qu'en vn ou deux Autheurs, qui à moins que d'estre de la premiere Classe n'auroient pas assez d'authorité pour seruir de loy, ny pour decider le doute ? alors voicy ce qu'il y a à faire ; Il faut consulter les bons Autheurs viuans, et tous ceux qui ont vne particuliere connoissance de la langue, quoy qu'ils n'ayent rien donné au public, comme nous en auons vn tres-bon nombre à Paris, et ayant pris leur opinion s'en tenir à la pluralité des voix ; Que si elles sont partagées, ou en balance, il sera libre d'vser tantost de l'vne des façons et tantost de l'autre, ou bien de s'attacher à celuy des deux partis, auquel on aura le plus d'inclination, et que l'on croira le meilleur. Ce n'est pas encore tout, il faut sçauoir par quelle voye ceux que vous consulterez ainsi, s'esclairciront eux-mesmes du doute que vous leur demandez, puis qu'ils ne le pourront pas faire par la parole prononcée, ny par la parole escrite. Certainement ils ne s'en sçauroient esclaircir, que par le moyen de l'*Analogie*, que toutes les langues ont tousiours appellée à leur secours au defaut de l'Vsage. Cette *Analogie* n'est autre chose en matiere de langues, qv'un vsage general et estably que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phrases, ou à certaines

constructions, qui n'ont point encore leur vsage declaré, et par ce moyen on iuge quel doit estre ou quel est l'Vsage particulier, par la raison et par l'exemple de l'Vsage general; ou bien l'*Analogie* n'est autre chose qv'un vsage particulier, qu'en cas pareil on infere d'vn Vsage general qui est desia estably ; ou bien encore, c'est vne ressemblance ou vne conformité qui se trouue aux choses desia establies, sur laquelle on se fonde comme sur vn patron, et sur vn modelle pour en faire d'autres toutes semblables. Voyons en vn exemple, afin qu'il face plus d'impression, et donne plus de lumiere, et nous seruons du mesme que nous auons allegué. On est en doute s'il faut dire, *Ie vous prens tous à tesmoin*, ou *à tesmoins*, la prononciation comme i'y fait voir, ne nous en peut esclaircir, les meilleurs Autheurs peut-estre n'ont point eu occasion d'escrire ny l'vn ny l'autre, et si quelqu'vn l'a escrit, on ne sçauroit où l'aller chercher; cependant on a besoin de ce terme, et il faut prendre party, quel remede? il en faut consulter les Maistres viuans, mais ces Maistres de qui l'apprendront-ils eux-mesmes? de l'*Analogie*, car ils raisonnent ainsi; il n'y a point de doute que l'on dit et que l'on escrit, *Ie vous prens tous à partie*, et non pas *à parties*, et *ie vous prens tous à garent*, et non pas *à garens* : donc par Analogie et par ressemblance il faut dire, *ie vous prens tous à tesmoin*, et non pas à *tesmoins*. Cela est encore confirmé par vne autre sorte d'Analogie, qui est celle de certains mots ou de certaines phrases, qui se disent aduerbialement, et par consequent indeclinablement, comme *Ils se font fort de faire cela*, et non pas *ils se font forts*; *Ils demeurerent court*, et non pas, *ils demeurerent courts*; *fort, et court*, s'employent là adverbialement; *à tesmoin* se peut dire de mesme. Donnons encore vn exemple de l'*Analogie*. On est en doute si au preterit defini ou simple, *Fuis* en toutes ses personnes et en tous ses nombres est d'vne seule syllabe ou de deux. La prononciation, ny l'orthographe ne nous en apprennent rien ; à qui faut-il donc auoir recours? à l'*Analogie*.

I'en ay fait vne Remarque bien ample, que le Lecteur pourra voir.

V. — 1. Que nostre langue n'est fondée que sur l'Vsage ou sur l'Analogie, qui est l'image ou la copie de l'Vsage. — 2. Que la raison en matiere de langues, et particulierement en la nostre, n'est point considerée. — 3. Que l'Vsage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, et beaucoup contre raison.

1. De tout ce discours il s'ensuit que nostre langue n'est fondée que sur l'Vsage ou sur l'*Analogie*, laquelle encore n'est distinguée de l'Vsage, que comme la copie ou l'image l'est de l'original, ou du patron sur lequel elle est formée, tellement qu'on peut trancher le mot, et dire que nostre langue n'est fondée que sur le seul Vsage ou desia reconnû, ou que l'on peut reconnoistre par les choses qui sont connuës, ce qu'on appelle *Analogie*. D'où il s'ensuit encore que ceux-là se trompent lourdement, et pechent contre le premier principe des langues, qui veulent raisonner sur la nostre, et qui condamnent beaucoup de façons de parler generalement receuës, parce qu'elles sont contre la raison; car la raison n'y est point du tout considerée, il n'y a que l'Vsage et l'Analogie; Ce n'est pas que l'Vsage pour l'ordinaire n'agisse auec raison, et s'il est permis de mesler les choses saintes avec les prophanes, qu'on ne puisse dire ce que i'ay appris d'vn grand homme, qu'en cela il est de l'Vsage comme de la Foy, qui nous oblige à croire simplement et aueuglément, sans que nostre raison y apporte sa lumiere naturelle ; mais que neantmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette mesme foy, et de trouuer de la raison aux choses qui sont par dessus la raison. Ainsi l'Vsage est celuy auquel il se faut entierement sousmettre en nostre langue, mais pourtant il n'en exclut pas la raison ny le raisonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle authorité ; ce qui se voit clairement en ce que ce mesme Vsage fait aussi beaucoup de choses contre la raison, qui non seulement ne laissent pas d'estre aussi bonnes que celles où la raison se rencontre, que

mesme bien souuent elles sont plus elegantes et meilleures que celles qui sont dans la raison, et dans la reigle ordinaire, iusques-là qu'elles font vne partie de l'ornement et de la beauté du langage.—3. En vn mot l'Vsage fait beaucoup de choses *par raison*, beaucoup *sans raison*, et beaucoup *contre raison*. *Par raison*, comme la pluspart des constructions grammaticales, par exemple, de ioindre l'adjectif au substantif en mesme genre et en mesme nombre ; de ioindre le pluriel des verbes au pluriel des noms, et plusieurs autres semblables ; *sans raison*, comme la variation ou la ressemblance des temps et des personnes aux conjugaisons des verbes ; car quelle raison y a-t-il que *i'aimois* veüille plustost dire ce qu'il signifie que *i'aimeray ;* ou que *i'aimeray* veüille plustost dire ce qu'il signifie que *i'aimois*, ny que *ie fais*, et *tu fais* se ressemblent plustost que la seconde et la troisiesme personne *tu fais* et *il fait*? Non pas que ie veüille dire que cette variation se soit faite sans raison, puis qu'elle marque la diuersité des temps et des personnes qui est necessaire à la clarté de l'expression, mais parce qu'elle se varie plustost d'vne façon que d'autre, par la seule fantaisie des premiers hommes qui ont fondé la langue. Toutes les conjugaisons anomales sont sans raison aussi ; car par exemple, cette coniugaison, *Ie vais*, *tu vas*, *il va*, *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*, est sans raison ; Et *contre raison*, par exemple, quand on dit *peril eminent* pour *imminent* ; *recouuert* pour *recouuré*, quand on fait regir le verbe non pas par le nominatif, mais par le genitif, et qu'on dit *vne infinité de gens croyent*, et plusieurs autres semblables qui se voyent dans ces Remarques ; car il ne faut pas dire que ce soit le mot collectif *infinité*, qui fasse cela, parce qu'estant mis avec un genitif singulier, ce seroit une faute de luy faire regir le pluriel : et de dire, *une infinité de monde croyent*. Ces Remarques fourniront grand nombre d'exemples de tous les trois, de ce que l'Vsage fait auec raison, sans raison, et contre raison, à quoy ie renuoye le Lecteur.

VI. — D'vn certain Vsage, qui ne consiste qu'aux particules.

Il reste encore à parler d'vn certain *Vsage*, qui n'est point different de celuy que nous auons definy, puis qu'il n'est point contraire à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, et qu'il est selon le sentiment et la pratique des meilleurs Autheurs du temps. C'est l'Vsage de certaines particules qu'on n'obserue gueres en parlant, quoy que si on les observoit, on en parleroit encore mieux; mais que le stile qui est beaucoup plus seuere demande pour vne plus grande perfection; et c'est ce que l'on ne sçauroit iamais, quand on auroit passé toute sa vie à la Cour, si l'on n'est consommé dans les bons Autheurs. Ce sont proprement les delicatesses et les mysteres du stile. Vous en trouuerez divers exemples dans ces Remarques. Il suffira d'en donner icy vn ou deux pour faire entendre ce que c'est, comme d'escrire tousiours *si l'on*, et non pas *si on*, si ce n'est en certains cas qui sont exceptez, et de mettre aussi tousiours l'*on* apres la conionction *et*, parce que le *t*, ne se prononce pas en cette conionctiue.

VII. — 1. Que le bon et le bel Vsage ne sont qv'une mesme chose. — 2. Que les honnestes gens ne doiuent iamais parler que dans le bon Vsage, ny les bons Escrivains escrire que dans le bon Vsage. — 3. Que pour ceux qui veulent parler et escrire comme il faut, l'estenduë du bon Vsage est tres-grande, et celle du mauuais tres-petite, et en quoy elle consiste.

1. Au reste quand ie parle du *bon Vsage*, j'entens parler aussi du *bel Vsage*, ne mettant point de difference en cecy entre le bon et le beau; car ces Remarques ne sont pas comme vn Dictionnaire qui reçoit toutes sortes de mots, pourueu qu'ils soient François, encore qu'ils ne soient pas du bel Vsage, et qu'au contraire ils soient bas et de la lie du peuple. Mais mon dessein en cét Oeuure est de condamner tout ce qui n'est pas du bon ou du bel Vsage, ce qui se doit entendre sainement, et selon mon intention, dont ie pense auoir

fait vne declaration assez ample au commencement de cette Preface.— 2. Pour moy i'ay creu iusqu'icy que dans la vie ciuile, et dans le commerce ordinaire du monde, il n'estoit pas permis aux honnestes gens de parler iamais autrement que dans le bon Usage, ny aux bons Escriuains d'escrire autrement aussi que dans le bon Vsage ; Ie dis en quelque stile qu'ils escriuent, sans mesme en excepter le bas ; mais bien que ce sentiment que i'ay du langage et du stile m'ait tousiours semblé veritable, neantmoins comme on se doit deffier de soy-mesme, i'ay voulu sçauoir l'opinion de nos Maistres, qui en demeurent tous d'accord.—3. Ainsi ce bon Vsage se trouuera de grande estenduë, puis qu'il comprend tout le langage des honnestes gens, et tous les stiles des bons Escrivains, et que le mauuais Vsage est renfermé dans le Burlesque, dans le Comique en sa propre signification, comme nous auons dit, et le Satyrique, qui sont trois genres où si peu de gens s'occupent, qu'il n'y a nulle proportion entre l'estenduë de l'vn et de l'autre. Et il ne faut pas croire, comme font plusieurs, que dans la conuersation, et dans les Compagnies il soit permis de dire en raillant un mauvais mot, et qui ne soit pas du bon Vsage ; ou si on le dit, il faut auoir vn grand soin de faire connoistre par le ton de la voix et par l'action, qu'on le dit pour rire ; car autrement cela feroit tort à celuy qui l'auroit dit, et de plus il ne faut pas en faire mestier, on se rendroit insupportable parmy les gens de la Cour et de condition, qui ne sont pas accoustumez à ces sortes de mots. Ce n'est pas de cette façon qu'il se faut imaginer que l'on passe pour homme de bonne compagnie ; entre les fausses galanteries, celle cy est des premieres, et i'ay veu souuent des gens qui vsant de ces termes et faisant rire le monde, ont creu auoir reussi et neantmoins on se rioit d'eux, et l'on ne rioit pas de ce qu'ils auoient dit, comme on rit des choses agreables et plaisantes. Par exemple ils disoient, *boutez-vous là*, pour dire, *mettez-vous là*, *ne demarez point*, pour dire, *ne bougez de vostre place*, et le disoient en raillant, sçachant bien que c'estoit mal parler, et

ceux qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le disoient ne le sceussent, et auec tout cela, ils ne le pouvoient souffrir. Que s'ils repartent qu'il ne faut pas dans la conuersation ordinaire parler vn langage soustenu, ie l'auouë ; cela seroit encore en quelque façon plus insupportable, et souuent ridicule; mais il y a bien de la difference entre vn langage soustenu, et un langage composé de mots et de phrases du bon Vsage, qui comme nous auons dit, peut estre bas et familier, et du bon Vsage tout ensemble; Et pour escrire, i'en diray de mesme, que quand i'escrirois à mon fermier, ou à mon valet, je ne voudrois pas me seruir d'aucun mot qui ne fust du bon Vsage, et sans doute si ie le faisois, ie ferois vne faute en ce genre.

VIII. — Que le peuple n'est point le maistre de la langue.

De ce grand Principe, que le *bon Vsage* est le maistre de nostre Langue, il s'ensuit que ceux-là se trompent, qui en donnent toute la jurisdiction *au peuple*, abusez par l'exemple de la Langue Latine mal entendu, laquelle, à leur avis, reconnoist le peuple pour son Souverain; car ils ne considerent pas la difference qu'il y a entre *Populus* en Latin, et *Peuple* en François, et que ce mot de *Peuple* ne signifie aujourd'huy parmy nous que ce que les Latins appellent *Plebs*, qui est une chose bien differente et au-dessous de *Populus* en leur Langue. Le Peuple composoit avec le Senat tout le corps de la Republique, et comprenoit les Patriciens, et l'Ordre des Chevaliers avec le reste du Peuple. Il est vray qu'encore qu'il faille avoüer que les Romains n'estoient pas faits comme tous les autres hommes, et qu'ils ont surpassé toutes les Nations de la terre en lumiere d'entendement, et en grandeur de courage, si est-ce qu'il ne faut point douter, qu'il n'y eust divers degrez, et comme diverses classes de suffisance et de politesse parmy ce peuple, et que ceux des plus bas estages n'usassent de beaucoup de mauvais mots et de mauvaises phrases, que les plus élevez d'entre eux

condamnoient. Tellement que lorsqu'on disoit que le Peuple estoit le maistre de la Langue, cela s'entendoit sans doute de la plus saine partie du Peuple, comme quand nous parlons de la Cour et des Autheurs, nous entendons parler de la plus saine partie de l'un et de l'autre. Selon nous, *le peuple n'est le maistre que du mauvais Vsage, et le bon Vsage est le maistre de nostre langue.*

IX. — 1. Response à quelques Escrivains modernes qui ont tasché de descrier le soin de la pureté du langage, et ont estrangement desclamé contre ses partisans. — 2. Tout leur raisonnement est destruit par vn seul mot qui est l'Vsage. — 3. Que tous les Autheurs qu'ils alleguent contre la pureté du langage, ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire.

1. De ce mesme principe il s'ensuit encore que ce sont des plaintes bien vaines et bien injustes, que celles de quelques Escriuains modernes, qui ont tant declamé contre le soin de la pureté du langage, et contre ses partisans[1]. Ils s'escrient sur ce sujet en des termes estranges, et alleguent des Autheurs, qui en verité ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire. Trois raisons m'empeschent de nommer ceux qui les alleguent, et qui par auance semblent auoir pris à tasche d'attaquer ces Remarques, dont ils sçauoient le projet. L'vne, que ce sont des personnes que ie fais profession d'honorer; l'autre qu'ils ont sagement protesté à l'entrée de leurs Ouurages, qu'ils estoient prests de se despartir de leur opinion, si elle n'estoit pas approuuée; et plevst à Dieu que chacun en vsast ainsi; car à mon gré il n'y a rien de beau et d'heroïque, comme de se retracter genereusement, dés qu'il apparoist qu'on s'est trompé. Et enfin parce que lors qu'ils ont escrit, ils n'estoient pas encore initiez aux mysteres de nostre

[1] « Il y a apparence que c'est M. de La Mothe Le Vayer, dans son traité *De l'eloquence françoise de ce temps.* » (*Clef de Conrard.*) Conrard aurait pu être plus affirmatif : il est certain qu'il est fait ici allusion à La Mothe Le Vayer. Voyez l'*Étude sur Vaugelas*, de l'Éditeur, IV. A. C.

langue, où depuis ils ont esté admis, et sont entrez si auant, qu'ils ont pris des sentiments tout contraires; mais en attendant qu'ils ayent le loisir ou l'occasion d'en rendre vn tesmoignage public, je ne dois pas dissimuler qu'ils ont fait vn mal qui demande vn prompt remede, à cause que leurs Liures qui ont le cours et l'estime qu'ils meritent, peuuent faire vne mauvaise impression dans les esprits, et retarder en quelques-vns le fruit legitime de ce trauail. — 2. Il ne faut qu'vn mot pour destruire tout ce qu'ils disent, c'est *l'Vsage;* car toute cette pureté à qui ils en veulent tant, ne consiste qu'à vser de mots et de phrases, qui soient du bon Vsage. Il s'ensuit donc que, s'il n'importe pas de garder cette pureté, il n'importe pas non plus de parler ou d'escrire contre le bon Vsage. Y a-t-il quelqu'vn qui osast dire cela? Il n'y a que ces Messieurs, qui donnent *au peuple*, comme i'ay dit, l'empire absolu du langage, et qui dans tous ces beaux raisonnemens qu'ils font sur la langue, ne parlent iamais de l'Vsage, semblables à ceux qui traiteroient de l'Architecture sans parler du niueau ny de l'esquierre, ou de la Geometrie pratique sans dire vn seul mot de la reigle ny du compas. Puis donc que le bon Vsage est le Maistre, faut-il prendre à partie ceux qui rendent ce seruice au public, de remarquer les mots et les phrases qui ne sont pas de cét Vsage, sont-ce eux, qui font le bon ou le mauuais Vsage comme ils veulent? Au contraire bien souuent quand vn mot ou vne façon de parler est condamnée par le bon Vsage, ils y ont autant de regret que ceux qui s'en plaignent; mais quoy? il faut se sousmettre malgré qu'on en ait, à cette puissance souueraine. Que s'ils s'opiniastrent à ne le pas faire, ils en verront le succés, et quel rang on leur donnera parmy les Escriuains. Il ne faut qu'vn mauuais mot pour faire mespriser vne personne dans vne Compagnie, pour descrier vn Predicateur, vn Aduocat, vn Escriuain. Enfin, vn mauuais mot, parce qu'il est aisé à remarquer, est capable de faire plus de tort qu'vn mauuais raisonnement, dont peu de gens s'apperçoiuent, quoy qu'il n'y ait nulle comparaison de l'vn

à l'autre. — 3. Quant à ce grand nombre d'allegations qu'ils ont ramassé contre le soin de la pureté, il n'y en a pas vne seule qui prouue ce qu'ils pretendent, ny qui en approche; car qui seroit l'Autheur celebre ou mediocrement sensé, qui se seroit auisé de dire, qu'il ne faut point se soucier de parler ny d'escrire purement? Elles sont toutes, ou contre ceux qui ont beaucoup plus de soin des paroles que des choses, ou qui pechent dans vne trop grande affectation, soit de paroles, soit de figures, soit de periodes, ou qui ne sont iamais satisfaits de leur expression, et qui ne croyent pas que la premiere qui se presente, puisse iamais estre bonne; qui sont toutes choses que nous condamnons aussi bien qu'eux, et qui n'ont rien de commun auec le sujet que nous traitons. Il ne faut que voir dans leur source les passages qu'ils ont citez, pour iustifier toutce que ie dis; car pour le Grammairien Pomponius Marcellus, ces Messieurs se font accroire, qu'il s'estoit rendu extrémement importun et mesme ridicule, à force d'estre exact obseruateur de la pureté de sa langue. Suetone, de qui ils ont pris ce passage, ne dit nullement cela; je ne veux pas dire aussi, qu'on l'ait allegué non plus que les autres, de mauuaise foy, ie croirois plustost que c'est par surprise, ou par negligence, et faute de le lire attentiuement; parce que tout le blasme que donne Suetone à ce Grammairien, ne consiste qu'en sa façon de proceder, et non pas au soin qu'il auoit de la pureté du langage; car voicy l'histoire en deux mots. Il plaidoit une cause, et Cassius Seuerus qui plaidoit contre luy, parlant à son tour, fit vn solecisme. Ce Pedant qui se deuoit contenter de l'en railler en passant, comme eust fait vn honneste homme, s'emporta contre luy auec tant de violence, et luy reprocha si souuent cette faute, que ne cessant de crier et de redire tousiours la mesme chose auec exaggeration, il se rendit insupportable. Cassius Seuerus pour s'en mocquer, demanda du temps aux Iuges, afin que sa partie pust se pouruoir d'vn autre Grammairien, parce qu'il voyoit bien qu'il ne s'agissoit plus que d'vn solecisme, qui estoit de-

uenu le nœud de l'affaire, exposant ainsi à la risée de tout le monde l'impertinence du Pedant. Par ce seul passage, iugez, ie vous prie, de tous les autres. Prouue-t-il qu'on se rende ridicule en obseruant la pureté du langage? le Grammairien n'auoit-il pas eu raison de reprendre la faute que Cassius Seuerus auoit faite? car on ne peut pas dire que ce ne fust vne faute, et des plus grossieres, puis que Suetone la nomme vn solecisme. En quoy donc ce Grammairien a-t-il manqué? en son procedé Pedantesque; comme il arriue en la correction fraternelle, quand elle n'est pas faite auec la discretion qu'il faut; le peché que l'on reprend ne laisse pas d'estre peché, et d'estre bien repris; mais on ne laisse pas aussi de reprendre d'indiscretion celuy qui a fait la correction mal à propos. Il a fallu vn peu s'estendre sur ce passage, parce que ces Messieurs en font leur espée et leur bouclier.

Pour nous, ce seroit se mettre en peine de prouuer le iour en plein midy, que d'alleguer des Autheurs en faueur de la pureté du langage. Ils se presentent en foule de tous costez; mais le seul Quintilien suffit, et de tous ses passages il n'en faut qu'vn seul qui en vaut mille, pour desfendre ce petit trauail et la pureté de la langue. *An ideo*, dit-il, *minor est M. Tullius Orator, quod idem artis huius* (scilicet Grammaticæ) *diligentissimus fuit, et in filio, vt in Epistolis apparet, rectè loquendi ac scribendi vsquequàque* (remarquez ce mot) *asper quoque exactor? aut vim Cæsaris fregerunt editi de Analogia libri? Aut ideo minùs Messala nitidus, quia quosdam totos libellos non de verbis modò singulis, sed etiam literis dedit?* C'est à dire, Quoy? Ciceron a-t-il esté moins estimé pour avoir eu un soin extraordinaire de la pureté du langage, et pour n'avoir cessé de crier apres son fils, qu'il s'estudiast sur tout à parler et à escrire purement? et l'éloquence de Cesar a-t-elle eu moins de force, quoy qu'il ait esté si instruit et si curieux de la langue, qu'il a mesme fait des Liures de l'Analogie des mots? Et enfin doit-on moins faire d'estat de Messala, pour auoir donné au public des Liures entiers, non seulement de tous les mots, mais

de tous les caracteres ? Apres cela, oseroit-on dire, comme ils disent, car ie ne rapporteray que leurs propres termes, *que de s'occuper à ces matieres, soit vn indice asseuré de grande bassesse d'esprit, et que ceux dont le Genie n'a rien de plus à cœur que cet examen scrupuleux de paroles, et j'ose dire de syllabes, ne sont pas pour réussir noblement aux choses serieuses, ny pour arriuer iamais à la magnificence des pensées?* Appellera-t-on ces Obseruations, comme ils font, *de vaines subtilitez, des scrupules impertinens, des superstitions pueriles, des imaginations ridicules, des contraintes seruiles: et en vn mot des bagatelles?* dira-t-on auec eux, que *c'est vne gêne que l'on s'impose, et que l'on veut donner aux autres*? dira-t-on que ces Remarques *n'ont rien à quoy vn esprit s'il n'est fort petit se puisse attacher, et qu'elles sont capables de nous faire perdre la meilleure partie de nostre langage, et que si l'on ne s'opposoit aux vaines imaginations de ces esprits, qui croyent meriter beaucoup par ces sortes de subtilitez, il ne faudroit plus parler du bon sens?* Et encore apres tout cela ils ajoustent, *qu'ils n'oseroient s'expliquer de ce qu'ils pensent de tant de belles maximes.* Quoy ? n'en ont-ils point assez dit ? que peuuent-ils dire ny penser de pis sur ce suiet? Enfin dira-t-on auec eux, *que c'est vne grande misere de s'asseruir de telle sorte aux paroles, que ce soin preiudicie à l'expression de nos pensées, et que pour éuiter vne diction mauuaise ou douteuse, on soit contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, et d'abandonner ce qu'on a de meilleur dans l'esprit*, et mille autres choses semblables qui sont importunes à rapporter. Il faut donc que ces Messieurs ayent perdu ou supprimé leurs plus belles conceptions dans ces Ouurages qu'ils ont faits contre mes Remarques, puis qu'ils ont eu grand soin de n'y mettre point de mauuais mots, en quoy il se voit que leur pratique ne s'accorde pas auec leur theorie. Qui a iamais oüy dire, que la pureté du langage nous empesche d'exprimer nos pensées? les deux plus eloquens hommes qui furent iamais, et dont le langage estoit si pur, Demos-

thene et Ciceron, n'ont-ils donc laissé à la posterité que leurs plus mauuaises pensées, parce que cette scrupuleuse et ridicule pureté, à laquelle ils s'attachoient trop, les a empeschez de nous donner les bonnes?

Ce qui a trompé ces Messieurs, c'est qu'ils ont confondu deux choses bien differentes, et qui toutefois sont bien aisees à distinguer, l'*Vsage public*, et *le caprice des particuliers*. A la verité, de ne vouloir pas dire que *quelque chose s'abbat*, (ie ne rapporte icy que leurs exemples) à cause de l'allusion ou de l'équiuoque qu'il fait auec *le Sabbat des Sorciers*, ny se seruir du mot de *pendant*, à cause *d'un pendant d'espée* et plusieurs autres semblables, i'aouüe que cela est ridicule, et digne des epithetes et de la bile de ces Messieurs. Mais il en faut demeurer là; car de passer de la fantaisie d'vn particulier à ce que l'Vsage a estably, et de blasmer également l'vn et l'autre, c'est ne sçauoir pas la difference qu'il y a entre ces deux choses. Par exemple, ils se plaignent de ce qu'on n'oseroit plus dire *face* pour *visage*, si ce n'est en certaines phrases consacrées; est-ce vne chose digne de risée, comme ils la nomment en triomphant sur ce mot, de se soûmettre à l'Vsage en cela, comme en tout le reste? c'est veritablement vne chose digne de risée, qu'on ait commencé à s'en abstenir par vne raison si ridicule, et si impertinente, que celle que tout le monde sçait, et que ces Messieurs expriment, et l'on en peut dire autant de *Poitrine* et de quelques autres; mais cette raison quoy qu'extrauagante et insupportable a fait neantmoins qu'on s'est abstenu de le dire et de l'escrire, et que par cette discontinuation, qui dure depuis plusieurs années, l'Vsage enfin l'a mis hors d'vsage pour ce regard; de sorte qu'en mesme temps que ie condamne la raison pour laquelle on nous a osté ce mot dans cette signification, je ne laisse pas de m'en abstenir, et de dire hardiment qu'il le faut faire, sur peine de passer pour un homme qui ne sçait pas sa langue, et qui peche contre son premier principe qui est l'Vsage.

Il est vray qu'il y a de certains mots, qui ne sont pas encore absolument condamnez, ny generalement approuuez, comme *au surplus*, *affectueusement*, *à present*, *aucunefois*, et plusieurs autres semblables. Ie ne voudrois pas blasmer ceux qui s'en seruent; mais il est touiours plus seur de s'en abstenir, puis qu'aussi bien on s'en peut passer, et faire des volumes entiers tres-excellens sans cela. Ces Messieurs pour grossir leurs plaintes, et rendre leur party plus plausible, alleguent encore certains autres mots dont ie n'ay iamais oüy faire de scrupule, tant s'en faut que je les aye oüy condamner, comme ces aduerbes, *auiourd'huy*, *soigneusement*, *generalement*; Cela m'a surpris. Il ne se faut iamais faire des chimeres pour les combattre.

Pour ce qui est de ces deux mots, *veneration* et *souueraineté*, où ils triomphent aussi, il est vray que M. Coëffeteau n'a iamais voulu vser de l'vn ny de l'autre; mais a tousiours dit *souueraine puissance*, pour *souueraineté*, et *auoir en grande reuerence*, pour *auoir en grande veneration*. Neantmoins de son temps il n'y a eu que luy, qui ait eu ce scrupule, en quoy il n'a pas esté loüé ny suiuy. L'vn et l'autre sont fort bons, et particulierement *veneration*, que i'aymerois mieux dire que *reverence*, quoy qu'excellent en la phrase que j'ay rapportée. Pour *souueraineté*, il y a des endroits dans le genre sublime, où *souueraine puissance*, seroit beaucoup plus elegant que *souueraineté*.

Voilà quant *aux mots*. Leurs plaintes ne sont pas plus iustes pour *les phrases*. Ils ne peuuent souffrir qu'on s'assujettisse à celles qui sont de la langue, et nous accusent de la rendre pauure sur ce mauuais fondement que nous posons, *disent-ils*, que ce qui est bien dit d'vne sorte, *ce sont leurs termes*, est par consequent mauuais de l'autre. Il est indubitable que chaque langue a ses phrases, et que l'essence, la richesse, et la beauté de toutes les langues, et de l'elocution, consistent principalement à se seruir de ces phrases-là. Ce n'est pas qu'on n'en puisse faire quelquefois, comme i'ay dit dans mes Remarques, au lieu qu'il

n'est iamais permis de faire des mots ; mais il y faut bien des precautions, entre lesquelles celle-cy est la principale, que ce ne soit pas quand l'autre phrase qui est en vsage approche fort de celle que vous inuentez. Par exemple, on dit d'ordinaire *leuer les yeux au ciel*, (ie n'allegue que les exemples de ces Messieurs) c'est parler François que de parler ainsi ; neantmoins comme ils croyent qu'il est tousiours vray, que ce qui est bien dit d'vne façon n'est pas mauuais de l'autre, ils trouuent bon de dire aussi *éleuer les yeux vers le ciel*, et pensent enrichir nostre langue d'vne nouuelle phrase ; mais au lieu de l'enrichir, ils la corrompent ; car son genie veut que l'on die *leuez*, et non pas *éleuez les yeux*, *au ciel*, et non pas *vers le ciel*. Ils s'escrient encore, que si nous en sommes creus, *Dieu ne sera plus supplié*, mais *seulement prié*. Je soustiens auec tous ceux qui sçauent nostre langue, que *supplier Dieu* n'est point parler François, et qu'il faut dire absolument, *prier Dieu*, sans s'amuser à raisonner contre l'Vsage, qui le veut ainsi. *Quitter l'enuie* pour *perdre l'enuie*, ne vaut rien non plus.

Ie ne me suis seruy que de leurs exemples ; mais pour fortifier encore cette verité, qu'il n'est pas permis de faire ainsi des phrases, ie n'en allegueray qu'vne, qui est que l'on dit *abonder en son sens*, et non pas *abonder en son sentiment*, quoy que *sens* et *sentiment* ne soient icy qu'vne mesme chose, et ainsi d'vne infinité d'autres, ou plustost de toute la langue, dont on sapperoit les fondemens, si cette façon de l'enrichir estoit receuable.

Enfin ils finissent leurs plaintes par ces mots, *qu'il n'en faut pas dauantage pour vous conuaincre que vous n'estes pas dans la pureté du beau langage, que de vous seruir d'vne diction qui entre dans le stile d'vn Notaire.* Les termes de l'art sont tousiours fort bons et fort bien receus dans l'estenduë de leur iurisdiction, où les autres ne vaudroient rien, et le plus habile Notaire de Paris se rendroit ridicule, et perdroit toute sa pratique, s'il se mettoit dans l'esprit de changer son stile, et ses phrases, pour prendre celles de nos meilleurs

Escriuains; Mais aussi que diroit-on d'eux s'ils escriuoient, *Iceluy*, *jaçoit que*, *ores que*, *pour et à icelle fin*, et cent autres semblables que les Notaires employent? Ce n'est pas pourtant une consequence, comme ces Messieurs nous la veulent faire faire, que toutes les dictions qui entrent dans le stile d'vn Notaire, soient mauuaises; au contraire, la pluspart sont bonnes, mais on peut dire, sans blesser vne profession si necessaire dans le monde, que beaucoup de gens vsent de certains termes, qui sentent le stile de Notaire, et qui dans les actes publics sont tres-bons, mais qui ne valent rien ailleurs.

X. — 1. Response à l'objection qu'on peut faire contre ces Remarques sur le changement de l'Vsage. — 2. Que ces Remarques contiennent beaucoup de principes, ou de maximes de nostre langue, qui ne sont point sujettes au changement.

On m'objectera, que puis que l'Vsage est le maistre de nostre langue, et que de plus il est changeant, comme il se voit par plusieurs de mes Remarques, et par l'experience publique, ces Remarques ne pourront donc pas seruir longtemps, parce que ce qui est bon maintenant, sera mauuais dans quelques années, et ce qui est mauuais sera bon. Ie respons, et i'avouë, que c'est la destinée de toutes les langues viuantes, d'estre suiettes au changement; mais ce changement n'arriue pas si à coup, et n'est pas si notable, que les Autheurs qui excellent auiourd'huy en la langue, ne soient encore infiniment estimez d'icy à vingt-cinq ou trente ans, comme nous en auons vn exemple illustre en M. Coëffeteau, qui conserue tousiours le rang glorieux qu'il s'est acquis par sa Traduction de Florus, et par son Histoire Romaine; quoy qu'il y ait quelques mots et quelques façons de parler qui florissoient alors, et qui depuis sont tombées comme les feüilles des arbres. Et quelle gloire n'a point encore Amyot depuis tant d'années, quoy qu'il y ait vn si grand changement dans le langage? Quelle obligation ne luy a point nostre langue, n'y ayant iamais eu personne qui en

ayt mieux sceu le genie et le caractere que luy, ny qui ait vsé de mots ni de phrases si naturellement Françoises, sans aucun meslange des façons de parler des Provinces, qui corrompent tous les iours la pureté du vray langage François ! Tous ses magazins et tous ses thresors sont dans les Œuures de ce grand homme; et encore aujourd'huy nous n'auons gueres de façons de parler nobles et magnifiques, qu'il ne nous ait laissées; et bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases et de ses mots, nous ne laissons pas de trouuer dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons, et dont nous faisons parade. Aussi semble-t-il disputer le prix de l'eloquence Historique avec son Autheur, et faire douter à ceux qui sçauent parfaitement la Langue Grecque et la Françoise, s'il a accreu ou diminué l'honneur de Plutarque en le traduisant.

Que si l'on auoit esgard à ce changement, en vain on trauailleroit aux Grammaires et aux Dictionnaires *des langues viuantes*, et il n'y auroit point de Nation qui eust le courage d'escrire en sa langue, ny de la cultiuer, ny nous n'aurions pas auiourd'huy ces Ouurages merueilleux des Grecs et des Latins, puis que leur langue en ce temps là n'estoit pas moins changeante que la nostre, et que les autres vulgaires, tesmoin Horace,

Multa renascentur quæ jam cecidere, etc.

Mais quand ces Remarques ne seruiroient que vingt-cinq ou trente ans, ne seroient-elles pas bien employées ? et si elles estoient comme elles eussent peu estre, si vn meilleur ouurier que moy y eust mis la main, combien de personnes en pourroient-elles profiter durant ce temps-là ? Et toutefois ie ne demeure pas d'accord, que toute leur vtilité soit bornée d'vn si petit espace de temps, non seulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui se change, et ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arriuant pas à la milliesme partie de ce qui demeure; mais à cause que ie pose

des principes qui n'auront pas moins de durée que nostre langue et nostre Empire; Car il sera tousiours vray qu'il y aura vn bon et vn mauuais Vsage, que le mauuais sera composé de la pluralité des voix, et le bon de la plus saine partie de la Cour, et des Escriuains du temps; qu'il faudra tousiours parler et escrire selon l'Vsage qui se forme de la Cour et des Autheurs, et que lors qu'il sera douteux ou inconnu, il en faudra croire les Maistres de la langue, et les meilleurs Escriuains. Ce sont des maximes à ne changer iamais, et qui pourront seruir à la posterité de mesme qu'à ceux qui viuent aujourd'huy, et quand on changera quelque chose de l'Vsage que j'ay remarqué, ce sera encore selon ces mesmes Remarques que l'on parlera et que l'on escrira autrement, pour ce regard, que ces Remarques ne portent. Il sera tousiours vray aussi, que les Reigles que je donne pour la netteté du langage ou du stile subsisteront sans iamais receuoir de changement. Outre qu'en la construction Grammaticale les changemens y sont beaucoup moins frequens qu'aux mots et aux phrases.

A tout ce que ie viens de dire en faueur de mes Remarques contre le changement de l'Vsage, vn de nos Maistres[1] ajouste encore vne raison, qui ne peut pas uenir d'vn esprit, ny d'vne suffisance vulgaire. Il soustient que quand vne langue a nombre et cadence en ses periodes, comme la Françoise l'a maintenant, elle est en sa perfection, et qu'estant venuë à ce point, on en peut donner des reigles certaines, qui dureront tousiours. Il appuye son opinion sur l'exemple de la langue Latine, et dit que les reigles que Ciceron a obseruées, et toutes les dictions et toutes les phrases dont il s'est seruy, estoient aussi bonnes et aussi estimées du temps de Seneque, que quatre-vingts ou cent ans auparauant, quoy que du temps de Seneque on ne parlast pas comme au siecle de Ciceron, et que la langue fust extremement descheuë. Mais comme il

[1] « Je croy que c'est M. Chapelain. » (*Conrard.*)

se rencontre en cela beaucoup de difficultez, qui demandent vne longue discussion, il n'appartient qu'à l'Autheur d'vne erudition si exquise de les desmesler, et d'en auoir toute la gloire. Pour moy, c'est assez qu'il m'ait permis d'en toucher vn mot en passant, et d'attacher cette piece comme vn ornement à ma Preface.

XI. — S'il est vray que l'on puisse quelquefois faire des mots.

Mais puis que i'ay resolu de traiter à fond toute la matiere de l'Vsage, il faut voir s'il est vray, comme quelques-vns le croyent, qu'il y ait de certains mots qui n'ont iamais esté dits, et qui neantmoins ont quelquefois bonne grace; mais que tout consiste à les bien placer. En voicy vn exemple d'vn des plus beaux et des plus ingenieux esprits de nostre siecle [1], à qui il deuroit bien estre permis d'inuenter au moins quelques mots, puis qu'il est si fertile et si heureux à inuenter tant de belles choses en toutes sortes de sujets, entre lesquels il y en a vn d'vne inuention admirable, où il a dit,

Dedale n'auoit pas de ses rames plumeuses
Encore trauersé les ondes escumeuses.

Il a fait ce mot *Plumeuses*, qui n'a iamais esté dit en nostre langue ; il est vray que ce n'est pas vn mot tout entier, mais seulement allongé, puisque d'vn mot receu *plume*, il a fait *plumeux*, suiuant le conseil du Poëte, dont nous auons desià parlé,

Licuit, sempérque licebit, etc.

Et certainement il l'a si bien placé, que s'il en faut receuoir quelqu'vn, celuy-cy merite son passe-port.

[1] « M. Desmarets ou M. Giry, advocat. » (*Conrard.*) — Ce qui suit ne paraît guère pouvoir se rapporter qu'à Desmarets (de Saint-Sorlin), poëte épique et dramatique, et auteur de divers ouvrages en prose. A. C.

Mais auec tout cela ie me contente de ne point blasmer ceux, qui ont ces belles hardiesses, sans les vouloir imiter, ny les conseiller aux autres, nostre langue les souffrant moins que langue du monde, et estant certain qu'on ne les sçauroit si bien mettre en œuure, que la pluspart ne les condamnent. Il n'est permis à qui que ce soit de faire de nouueaux mots, non pas mesme au Souuerain ; de sorte que M. Pomponius Marcellus eut raison de reprendre Tibere d'en auoir fait vn, et de dire qu'il pouuoit bien donner le droit de Bourgeoisie Romaine aux hommes, mais non pas aux mots, son authorité ne s'estendant pas iusques là. Ce n'est pas qu'il ne soit vray, que si quelqu'vn en peut faire qui ait cours, il faut que ce soit vn Souuerain, ou vn Fauory, ou vn principal Ministre, non pas que de soy pas vn des trois ayt ce pouuoir, comme nous venons de dire auec ce Grammairien Romain ; mais cela se fait par accident, à cause que ces sortes de personnes ayant inuenté vn mot, les Courtisans le recueillent aussi-tost, et le disent si souuent, que les autres le disent aussi à leur imitation ; tellement qu'enfin il s'establit dans l'Vsage, et est entendu de tout le monde ; Car puis qu'on ne parle que pour estre entendu, et qu'vn mot nouueau, quoy que fait par vn Souuerain, n'en est pas d'abord mieux entendu pour cela, il s'ensuit qu'il est aussi peu de mise et de seruice en son commencement, que si le dernier homme de ses Estats l'auoit fait. Enfin i'ay oüy dire à vn grand homme, qu'il est iustement des mots, comme des modes. Les Sages ne se hazardent iamais à faire ny l'vn ni l'autre ; mais si quelque temeraire ou quelque bizarre, pour ne luy pas donner vn autre nom, en veut bien prendre le hazard, et qu'il soit si heureux qu'vn mot, ou qu'vne mode qu'il aura inuentée, luy reüssisse, alors les Sages qui sçauent qu'il faut parler et s'habiller comme les autres, suiuent non pas, à le bien prendre, ce que le temeraire a inuenté ; mais ce que l'Vsage a receu, et la bizarrerie est égale de vouloir faire des mots et des modes, ou de ne les vouloir pas receuoir apres l'approbation publique. Il n'est

donc pas vray qu'il soit permis de faire des mots, si ce n'est qu'on veuille dire, que ce que les Sages ne doiuent iamais faire, soit permis. Cela s'entend des mots entiers; car pour les mots allongez ou derivez, c'est autre chose; on les souffre quelquefois, comme i'ay dit, suiuant le sens d'Horace, et le bel exemple que i'en ay donné.

XII. — 1. Pourquoy l'Autheur n'a point voulu obseruer d'ordre en ces Remarques. — 2. Qu'il y a grande difference entre vn meslange de diuerses choses et vne confusion.

Peut-estre qu'on trouuera estrange, que ie n'aye obserué aucun ordre en ces Remarques, n'y ayant rien de si beau ny de si necessaire que l'ordre en toutes choses; mais n'est-il pas vray que si i'eusse obserué celuy qu'on appelle Alphabetique, on eust esté content? Et la Table ne le fait-elle pas? et encore auec plus d'auantage, puis que non seulement elle reduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui est tout ce qu'on eust demandé; mais aussi toutes les choses principales qu'elles contiennent, qui est ce qu'on n'auroit pas eu sans la table. Outre que cét ordre Alphabetique ne produit de soy autre chose, que de faire frouuer les matieres plus promptement; c'est pourquoy il a tousiours esté estimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribuë rien à l'intelligence des matieres que l'on traite; Et de fait pour en donner vn exemple tout visible, entendroit-on mieux la Remarque que ie fais sur ce mot *amour*, et celle que ie fais sur la preposition *auec*, s'ils estoient tous deux rangez sous vne mesme lettre? ont-ils quelque chose de commun ensemble, si ce n'est de commencer par vne mesme lettre, qui n'est rien?

Mais on me dira, qu'il y auoit vne autre espece d'ordre à garder plus raisonnable et plus vtile, qui estoit de ranger toutes ces Remarques sous les neuf parties de l'Oraison, et de mettre ensemble premiere-

ment les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes, les participes, les aduerbes, les prepositions, les conionctions, et les interiections. Ie respons que ie ne nie pas que cét ordre ne soit bon, et si l'on iuge qu'il soit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne sera pas malaisé par vne seconde table, et par vne seconde impression d'y reduire ces Remarques, quoy que pour en parler sainement, il ne seruiroit qu'à ceux qui sçauent la langue latine, et par consequent toutes les parties de la Grammaire; car pour les autres qui n'ayant point estudié ne sçauront ce que c'est que toutes les parties de l'Oraison, tant s'en faut que cét ordre leur agreast ny leur donnast aucun auantage, qu'il pourroit les effaroucher, et leur faire croire qu'ils n'y comprendroient rien, quoy qu'en effet elles soient, ce me semble, conceuës d'vne sorte, que les femmes et tous ceux qui n'ont nulle teinture de la langue latine, en peuuent tirer du profit. C'est pourquoy i'y ay meslé beaucoup moins d'erudition que la matiere n'en eust pû souffrir, et encore a-ce esté par l'auis de mes amis, et d'vne façon que le Latin, ny le Grec ne troublent point le François. Et certainement si j'auois eu à faire vne Grammaire, ie confesse que ie ne l'aurois deu ny peu faire autrement, que dans l'ordre des parties de l'Oraison, à cause de la dependance qu'elles ont l'vne de l'autre par vn certain ordre fondé dans la nature, et non point arriué par hazard, comme Scaliger le Pere l'a admirablement demonstré.

Mais comme ie n'ay eu dessein que de faire des Remarques qui sont toutes destachées l'vne de l'autre, et dont l'intelligence ne depend nullement, ny de celles qui precedent, ny de celles qui suiuent, la liaison n'y eust seruy que d'embarras, et j'eusse bien pris de la peine pour rendre mon trauail moins agreable, et moins vtile; car il est certain que cette continuelle diuersité de matiere recrée l'esprit, et le rend plus capable de ce qu'on luy propose, sur tout quand la briefueté y est iointe, comme icy, et qu'on est asseuré que chaque Remarque fait son effet.

Aprés tout, il y a vne certaine confusion qui a ses charmes, aussi bien que l'ordre ; toutefois ie ne tiens pas que ce soit vne confusion qu'vn meslange de diuerses choses, dont chacune subsiste separement.

I'ay eu encore vne autre raison qui m'a obligé de n'obseruer point d'ordre, ie ne la veux point dissimuler. C'est que n'ayant pas achevé ces Remarques, quand ceux qui ont tout pouuoir sur moy, m'ont fait commencer à les mettre sous la presse, i'ay eu moyen d'en ajouster tousiours de nouuelles, ce que ie n'eusse pû faire si i'eusse suiuy l'vn des deux ordres, dont ie viens de parler ; Mais certainement quand tout auroit esté acheué, ie n'aurois pas laissé de les donner auec cét agreable meslange, pour les raisons que i'ay dites.

XIII. — 1. D'où vient qu'il n'y a point de faute corrigée dans ces Remarques, qui ne soit attribuée à quelque bon Autheur. — 2. En combien de façons differentes il peut arriuer aux meilleurs Autheurs de faire des fautes. — 3. Le moyen absolument necessaire dont les Autheurs se doiuent seruir pour ne faire point de faute, ou plutost pour n'en gueres faire. — 4. Comment il faut vser des auis de ceux que l'on consulte.

On m'obiectera encore que toutes les fautes que ie remarque, ie les attribuë à nos bons Autheurs, et qu'ainsi il n'y en a donc point selon moy, qui en soit exent! Ie l'auouë auec tout le respect qui leur est deu, et ie ne crois pas, que comme ce sont tous d'excellens hommes, il y en ait vn seul qui pretende, s'il est encore viuant, ou qui ait pretendu, s'il ne l'est plus, d'estre impeccable en cette matiere, non plus qu'aux autres, ce seroit leur faire grand tort de penser qu'ils eussent ce sentiment d'eux mesmes : *Magni homines sunt, homines tamen.* Les vns pechent en se seruant d'vne locution *du mauuais Vsage*, croyant qu'elle soit *du bon*, et c'est la faute la plus ordinaire qui se commette ; les autres, comme i'ay dit, par vne certaine inclination qu'ils ont à vser de certains mots, et de certaines phrases, que tous les autres desapprou-

uent; ou bien par vne auersion qu'ils ont pour d'autres mots, ou d'autres termes qui sont bons, et que tout le monde approuue; les autres par negligence; les autres pour ne sçauoir pas tous les secrets de la langue : car qui se peut vanter de les sçauoir? Et les autres par vne authorité qu'ils croyent que leur reputation leur a acquise, s'attachent, comme i'ay dit, à leur propre sentiment contre l'opinion commune. C'est pourquoy i'ay tousjours creu, qu'il n'y auoit point de meilleur remede pour ne point faire de faute, ou plustost pour n'en gueres faire, que de communiquer ce que l'on escrit, auant que de le mettre au jour. Mais quand ie dis *communiquer*, ie l'entends de la bonne sorte, que ce soit pour chercher la censure et non pas la loüange, quoy qu'il soit également iuste de donner et de receuoir l'vn et l'autre quand ils sont bien fondez. Il est vray que pour cela il faut s'adresser à des personnes intelligentes et fidelles, et les prier auec autant de sincerité, qu'ils en doiuent auoir à dire franchement leur auis; car que sert de dissimuler? il y a encore plus de gens qui donnent leur auis auec franchise, qu'il n'y en a qui le demandent de cette sorte. Ie ne voudrois pas que le Censeur oüyst lire; mais qu'il leust luy-mesme; la censure des yeux, comme chacun sçait, estant bien plus exacte et plus asseurée que celle de l'oreille, à qui il est tres-aisé d'imposer, ny qu'on leust en compagnie; mais chacun à part. Et quand ceux que i'aurois consultez me diroient leur auis, si ie voyois qu'ils eussent raison de me reprendre, ie passerois franchement condamnation; car vn homme du mestier, s'il n'est bien preoccupé et aueuglé de l'amour propre, connoist aussitost s'il a tort; que si l'on croit auoir la raison de son costé, il ne la faut pas abandonner par vne lasche complaisance, mais s'enquerir d'autres personnes capables, et si plusieurs nous condamnent, quelque bonne opinion que nous ayons de nostre sentiment, il y faut renoncer et se sousmettre à celuy d'autruy. C'est comme i'en ay usé dans ces Remarques; car encore que i'aye esté tres-fidelle et tres-religieux à

rapporter la verité, c'est à dire à ne decider iamais aucun doute, qu'apres auoir verifié auec des soins et des perquisitions extraordinaires, que c'estoit le sentiment et l'Vsage de la Cour, des bons Autheurs, et des gens sçauans en la langue, et que d'ailleurs ie serois coupable d'vne lasche imposture enuers le public, de vouloir faire passer mes opinions particulieres, si i'en auois, au lieu des opinions generales et receuës aux trois tribunaux que ie viens de nommer; si est-ce que ie n'ay pas laissé de communiquer ces obseruations à diuerses personnes, qui possedent en vn haut degré les deux qualitez que i'ay dites. Les vns en ont veu vne partie, les autres vne autre; mais il y en a trois[1] qui ont pris la peine de les voir toutes, et qui au milieu de leurs doctes occupations, ou de leurs plus grandes affaires, n'ayant point d'heure qui ne leur soit precieuse, ont bien voulu en donner plusieurs à l'examen de ce Liure.

XIV. — 1. Que ce n'est pas de son chef, que celuy qui a fait ces Remarques reprend les Autheurs, qu'il ne fait que rapporter la censure generale. — 2. Qu'aucun de ceux qui est repris mort ou viuant, n'est nommé dans ces Remarques. — 3. Que neantmoins l'Autheur des Remarques ne reprend aucune faute, qui ne se trouue dans de bons ouurages. — 4. Que c'est vne verité et non pas vne vanité de dire, qu'il n'y a personne qui ne puisse profiter de ces Remarques.

Mais pour reuenir aux Autheurs que ces Remarques reprennent, le Lecteur se souuiendra, s'il luy plaist, de ce que je suis contraint de repeter plusieurs fois, 1. que ce n'est point de mon chef que ie prens la liberté de reprendre ces excellens hommes; mais que ie rapporte simplement le *bon Vsage*, où ie ne contribuë rien, si ce n'est de faire voir qu'vn bon Autheur y a manqué, et qu'il ne le faut pas suiure. — 2. Au reste dans ces reprehensions, ie ne nomme ny ne designe

[1] « M. Chapelain, M. Patru, advocat, et celui qui escrit cecy. » (*Courard.*)

iamais aucun Autheur, ny mort, ny viuant; En seruant le public ie ne voudrois pas nuire aux particuliers que i'honore. — 3. Mais aussi il ne faut pas croire que ie me forge des fantosmes pour les combattre, ie ne reprens pas vne seule faute qui ne se trouve dans vn bon Escriuain, et quelquefois en laissant la faute ie change les mots, pour empescher qu'on ne connoisse l'Autheur. Aussi ces Remarques ne sont pas faites contre les fautes grossieres, qui se commettent dans les Prouinces, ou dans la lie du peuple de Paris; elles sont presque toutes choisies et telles, que ie puis dire sans vanité, puis que ce n'est pas moy qui prononce ces Arrests, mais qui les rapporte seulement, qu'il n'y a personne à la Cour, ny aucun bon Escriuain, qui n'y puisse apprendre quelque chose, et que comme i'ay dit, qu'il n'y en auoit point qui ne fist quelque faute, il n'y en a point aussi qui n'y trouue à profiter. Moy-mesme qui les ay faites, ay plus de besoin que personne, comme plus suiet à faillir, de les relire souuent, et mon Liure est sans doute beaucoup plus sçauant que moy; car il faut que ie redise encore vne fois, que ce n'est pas de mon fonds que ie fais ce present au public; mais que c'est le fonds de l'*Vsage*, s'il faut ainsi dire, que ie distribue dans ces Remarques.

XV. — 1. Qu'il n'y a que les morts qu'on loüe, qui sont nommez dans ces Remarques, et qu'on ne fait que designer les viuans. — 2. Qu'on n'y a point affecté la loüange de certaines personnes, si le sujet ne les a presentées. — 3. Pourquoy les Autheurs anciens et modernes sont traitez differemment dans ces Remarques.

1. Ie nomme les morts quand ie les loüe, mais non pas les personnes viuantes, de peur de leur attirer de l'enuie, ou de passer pour flateur; ie me contente de les designer, et quoy que ce soit d'vne façon qu'on ne laisse pas de les reconnoistre à trauers ce voile, il sert tousiours à soulager leur pudeur, et à rendre la loüange moins suspecte et de meilleure grace.

2. Il m'importe aussi que l'on sçache, que ie n'ay point affecté la loüange de certaines personnes par-

ticulieres ; mais parlé seulement de celles, qui se sont comme presentées deuant moy, ou qui sont comme nées dans mon suiet, et que ie ne pouuois non plus refuser, qu'appeller les autres, qui n'y auoient que faire. Ceux qui y prendront garde, verront que ie n'ay point mendié ces occasions, et que ie n'ay fait que les receuoir.

3. I'ay traité differemment les Autheurs anciens, et ceux de nostre temps, pour obseruer moy-mesme ce que ie recommende tant aux autres, qui est de suiure l'Vsage. Par exemple, ie dis tousiours *Amyot*, et tousiours *M. Coëffeteau*, et *M. de Malherbe*, quoy qu'Amyot aît esté Euesque aussi bien que M. Coëffeteau : Car puis que tout le monde dit et escrit *Amyot*, et que l'on parle ainsi de tous ceux qui n'ont pas esté de nostre temps, ce seroit parler contre l'Vsage, de mettre *Monsieur* deuant ; mais pour ceux que nous auons veus, et dont la memoire est encore toute fraische parmy nous, comme M. Coeffeteau, et M. de Malherbe, nous ne les sçaurions nommer autrement, ny en parlant ny en escriuant, que comme nous auions accoustumé de les nommer durant leur vie, et ainsi ie me suis conformé en l'vn et en l'autre à nostre Vsage.

Au reste il y auoit beaucoup d'autres choses, dont ie pouuois enrichir cette Preface, qui eust esté vn champ bien ample à vn homme eloquent pour acquerir de l'honneur ; Car premierement que n'eust-il point dit de l'excellence de la parole, ou prononcée, ou escrite, et des merueilles de l'eloquence, dont la pureté et la netteté du langage sont les fondemens ? N'eust-il pas fait voir que les plus belles pensées et les plus grandes actions des hommes mourroient auec eux, si les Escriuains ne les rendoient immortelles ; mais que ce diuin pouuoir n'est donné qu'à ceux qui escriuent excellemment, puis qu'il se faut sçauoir immortaliser soy mesme pour immortaliser les autres, et qu'il n'est point de plus courte vie, que celle d'vn mauuais liure ? Apres, descendant du general au particulier de nostre langue, ne l'eust-il pas considerée en tous les estats differens où elle a esté ? N'eust-il pas dit de-

puis quel temps elle a commencé à sortir comme d'vn Caos, et à se deffaire de la barbarie, qui l'a tenuë durant tant de siecles dans les tenebres, sans qu'elle nous ait laissé aucun monument des memorables actions de nos Gaulois, que nous n'auons sçeües que par nos ennemis? Il est vray que nous pouvons dire, que ces glorieux tesmoignages sortis d'vne bouche ennemie, sont plus certains, et que ces grands hommes auoient tant de soin de bien faire, qu'ils ne se soucioient gueres de bien parler, ny de bien escrire. N'eust-il pas representé nostre langue comme en son berceau, ne faisant encore que begayer, et en suite son progrés, et comme ses diuers âges, iusqu'à ce qu'enfin elle est paruenue à ce comble de perfection, où nous la voyons auiourd'huy? Il eust bien osé la faire entrer en comparaison auec les plus parfaites langues du monde, et luy faire prétendre plusieurs auantages sur les vulgaires les plus estimées. Il luy eust osté l'ignominie de la pauureté, qu'on luy reproche, et parmy tant de moyens qu'il eust eu de faire paroistre ses richesses, il eust employé les Traductions des plus belles pieces de l'Antiquité, où nos François égalent souuent leurs Autheurs, et quelquefois les surpassent. Les Florus, les Tacites, les Ciceróns mesme, et tant d'autres sont contraints de l'auoüer, et le grand Tertullien s'estonne, que par les charmes de nostre eloquence on ayt sceu transformer ses rochers et ses espines en des iardins delicieux. Il ne faut donc plus accuser nostre langue, mais nostre genie, ou plustost nostre paresse, et nostre peu de courage, si nous ne faisons rien de semblable à ces chef-d'œuures, qui ont suruescu tant de siecles, et donné tant d'admiration à la posterité. Apres cela il eust encore fait voir, qu'il n'y a iamais eu de langue, où l'on ait escrit plus purement et plus nettement qu'en la nostre, qui soit plus ennemie des equiuoques et de toute sorte d'obscurité, plus graue et plus douce tout ensemble, plus propre pour toutes sortes de stiles, plus chaste en ses locutions, plus iudicieuse en ses figures, qui aime plus l'elegance et l'ornement, mais

qui craigne plus l'affectation. Il eust fait voir, comme elle sçait temperer ses hardiesses auec la pudeur et la retenuë qu'il faut auoir, pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses, où donnent auiourd'huy nos voisins degenerans de l'eloquence de leurs Peres. Enfin il eust fait voir, qu'il n'y en a point qui obserue plus le nombre et la cadence dans ses periodes, que la nostre ; en quoy consiste la veritable marque de la perfection des langues. Il n'eust pas oublié l'Eloge de cette illustre Compagnie qui doit estre comme le Palladium de nostre langue, pour la conseruer dans tous ses auantages et dans ce florissant estat où elle est, et qui doit seruir comme de digue contre le torrent du mauuais Vsage, qui gaigne tousiours si l'on ne s'y oppose. Mais comme toutes ces belles matieres veulent estre traitées à plein fond, et auec apparat, il y auroit eu de quoy faire vn iuste volume, plustost qu'vne Preface. La gloire en est reseruée toute entiere à vne personne qui medite depuis quelque temps nostre Rhetorique, et à qui rien ne manque pour executer vn si grand dessein [1] ; Car on peut dire qu'il a esté nourry et éleué dans Athenes, et dans Rome, comme dans Paris, et que tout ce qu'il y a d'excellens hommes dans ces trois fameuses villes a formé son eloquence. C'est celuy que i'ay voulu designer ailleurs, quand ie l'ay nommé l'vn des grands ornemens du Barreau, aussi-bien que de l'Academie, et que i'ay dît, que sa langue et sa plume sont également eloquentes. C'est celuy qui doit estre ce Quintilien François, que i'ay souhaité à la fin de mes Remarques. Le sçachant i'aurois esté bien temeraire de m'engager dans cette entreprise, qui d'ailleurs surpasse mes forces, et demande plus de loisir que ie n'en ay. Outre que ces choses, quoy qu'excellentes et rares, ne sont pas neantmoins si peu connuës, ny si necessaires à mon sujet, que celles que i'ay dites de l'Vsage, sans

[1] M. Patru. (*Clef de* CONRARD.) — Cette Rhétorique n'a été publiée ni séparément, ni dans les *Œuvres diverses* de Patru (2 vol. in-4°. 1732). A. C.

lesquelles mes Remarques ne sçauroient estre bien entendues, ny par consequent faire l'effet que ie me suis proposé pour l'vtilité publique, et pour l'honneur de nostre langue.

REMARQVES

SVR

LA LANGVE FRANÇOISE

HEROS, HEROÏNE, HEROÏQUE.

En ce mot *Heros*, la lettre *h* est aspirée, et non pas müette, c'est à dire que l'on dit le *heros*, et non pas *l'heros*, contre la reigle generale, qui veut que tous les mots François qui commencent par *h*, et qui viennent du Latin, où il y a aussi vne *h*, au commencement n'aspirent point leur *h*. Par exemple *honneur* vient d'*honor*, on dit donc *l'honneur*, et non pas *le honneur* : *heure* vient d'*hora* ; on dit donc *l'heure* et non pas *la heure*, et ainsi des autres. Par cette reigle, il faudroit dire *l'heros*, et non pas *le heros*, parce qu'il vient du Latin qui l'écrit auec vne *h*, et il n'importe pas que les Latins l'ayent pris des Grecs, il suffit que les Latins le disent ainsi, aussi bien qu'*hora*, qui est Grec et Latin tout ensemble. Neantmoins cette reigle infaillible presque en tous les autres mots, souffre exception en celuy-cy, il faut dire *le heros*. La curiosité ne sera pas peut-estre desagreable, de sçauoir d'où peut proceder cela ; car bien qu'il soit vray qu'il n'y a rien de si bizarre que l'Vsage, qui est le maistre des langues viuantes ; si est-ce qu'il ne laisse pas de faire beaucoup de choses auec raison, et où il n'y a point

de raison comme icy, il y a quelque plaisir d'en chercher la conjecture. C'est à mon auis, que ce mot *heros*, quand on a commencé à le dire, n'estoit guere entendu que des Sçauans, et parce qu'il a vne grande ressemblance auec *heraut*, qui est vn mot de tout temps fort vsité, on a pris aisément l'vn pour l'autre : Ainsi tout le monde ayant accoustumé de prononcer *le heraut*, et non pas *l'heraut*, il y a grande apparence que ceux qui ne sçauoient pas ce que c'estoit que *heros*, et qui faisoient sans doute le plus grand nombre, ont pris le change, et ont prononcé *heros* comme *heraut*, croyant que ce n'estoit qu'vne mesme chose, ou qu'il luy ressembloit si fort, qu'il n'y falloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait il se trouue des gens, qui parlant du *Heros* d'vn Roman, ou d'vn Poëme heroïque, l'appellent *le heraut*. Ce qui confirme fort cette conjecture, c'est qu'*heroïne* et *heroïque* se prononcent d'vne façon toute contraire, et comme l'on dit *le heros*, on dit *l'heroïne* et *l'heroïque*, la mesme lettre *h* estant aspirée en *heros*, et müette en *heroïne* et *heroïque*. Cette contrarieté si estrange procede apparemment de ce que la ressemblance que *heraut* a auec *heros*, ne s'est pas rencontrée auec *heroïne* et *heroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur ressemblent, auxquels l'*h* soit aspirée, comme le mot de *heraut* ressemble à celui de *heros*.

Il s'est rencontré encore vne chose assez plaisante pour authoriser la prononciation irreguliere de *heros* ; c'est qu'au pluriel, si on le prononçoit selon la reigle et que l'on ne fist pas l'*h*, aspirante, on feroit vne fascheuse et ridicule équiuoque, et il n'y auroit point de difference entre ces deux prononciations, *les heros* de l'Antiquité et *les zeros* de chiffre.

PATRU.— *Héroïne, Héroïque.* Il en est de mesme de l'adverbe *Héroïquement*, où la lettre *h* est aussi muette. Mais *Héroïsme* est suspect. Voyez la *Critique de la princesse de Clèves*, p. 54 : *Il y a des gens qui ne se piquent point de héroïsme.*

T. CORNEILLE. — Quand M. de Vaugelas a fait cette pre-

mière remarque, il n'avoit pas observé que les mots *Hennir Hennissement, Harpie, Haleter*, qui viennent de mots latins où il y a une *H* au commencement, ne laissent pas d'aspirer leur *H;* comme fait *Héros*, qui n'est pas le seul qu'il faille excepter de la regle qu'il établit. Aussi les a-t-il marquez dans un autre endroit de son livre. Ce qu'il y a de particulier, c'est que le verbe *Haleter,* qui vient du verbe latin *Anhelare,* ou de son primitif *Halare,* qui a fait *Halitare*, aspire son *H;* et que le substantif *Haleine,* qui vient d'*Anhelitus* ou de *Halitus*, ne l'aspire point. M. de Vaugelas n'a point parlé du verbe *Hésiter*, que plusieurs bons Ecrivains aspirent, quoiqu'il vienne de *Hæreo*, *Hæsi,* qui commence par une *H*. Le Père Bouhours est de ce nombre. Dans sa traduction du livre du Marquis de Pianesse, il dit : *C'est une erreur de hésiter à prendre parti du côté où il y a le plus d'évidence.*

Académie Françoise. — La regle que M. de Vaugelas establit touchant les mots François qui commencent par une *h* qui n'est point aspirée, quand ils viennent de mots Latins qui en ont une au commencement, reçoit si peu d'exceptions, qu'elle doit estre regardée en quelque façon comme generale. On ne trouve guere que ceux-cy qui ne soient point dans la regle, *Heros, hennir, haleter, harpie, hergne, hesiter et harenc* qui viennent de *heros, hinnire, halare, harpia, hernia, hesitare* et *halec*. Ce dernier, selon quelques-uns, vient de l'allemand *Hareng*. On a balancé sur *hesiter*, à cause de l'authorité de quelques bons Ecrivains qui l'ont employé avec un *h* mùette, et qui ont écrit, *je n'hesite point.* Il y en a eu mesme qui ont creu que la liberté de la conversation authorisoit cette *h* mùette et qu'on pouvoit prononcer, *Nous hesitons, vous hesitez,* en faisant sentir l'*S* des nominatifs *nous et vous*, comme on le fait lorsqu'on prononce, *nous honorons, vous honorez*, mais l'avis contraire a prevalu. Cette prononciation a paru vicieuse, et on est demeure d'accord qu'il faut prononcer, *nous hesitons, vous hesitez,* de la mesme maniere qu'on prononce *nous hazardons, vous hazardez, nous parlons, vous parlez,* c'est-à-dire, sans qu'on fasse sentir l'*S* de *nous* et de *vous*. On ne touche point à la conjecture de M. de Vaugelas qui croit que *heros* ressemblant fort à *heraut*, mot usité de tout temps, on a confondu ces deux mots, en sorte que l'on n'a point mis de difference entre l'un et l'autre pour la prononciation. La raison de l'équivoque qui se trouveroit entre *les heros* et *les zeros* du chifre, si on prononçoit *les heros* en liant l'*S* de l'article avec *heros* pour n'en point aspirer l'*h*, n'a pas paru juste, non seulement parce que les noms terminez en *O*, comme *zero,*

numero et *quiproquo* ne prennent point d'*S* au pluriel, et ont leur derniere syllabe breve ; mais à cause qu'en general les noms de chiffre s'écrivent sans *S* au pluriel, ainsi il faut dire, *deux zero, deux un, deux quatre, deux sept* et *deux huit*, et non pas *deux zeros, deux uns, deux quatres, deux septs et deux huits*.

L'*H* est muette dans *heroïne* et dans *heroïque*, quoy qu'elle soit aspirée dans le mot *héros* qui n'est pas le seul où cela se trouve ; le verbe *haleter* qui vient du Latin *halare*, a l'*h* aspirée; le nom substantif *haleine*, a l'*h* muette.

Periode.

Ce mot est masculin quand il signifie le plus haut point, ou la fin de quelque chose, comme *Monté au periode de la gloire* ; *iusqu'au dernier periode de sa vie*. Mais il est feminin quand il veut dire vne partie de l'oraison qui a son sens tout complet; *Vne belle periode, des periodes nombreuses*.

T. C. — La remarque est juste pour les divers genres de ce mot dans ses differentes significations : mais on ne dit point *monté au periode de la gloire*. Il faut dire, *au plus haut periode de la gloire*, comme on dit, *jusqu'au dernier periode de la vie*. Mais ces phrases mesme sont trop figurées, et il vaudroit mieux dire plus simplement, *monté au plus haut degré de la gloire*, et *jusqu'au dernier moment de la vie*.

A. F. — Ce mot *periode* qui est masculin dans la premiere signification que lui donne M. de Vaugelas, est feminin, non seulement dans la seconde signification que marque M. de Vaugelas, mais aussi toutes les fois qu'il est employé pour signifier *revolution*. En ce sens, il se dit proprement du cours que fait un Astre pour revenir au mesme point dont il estoit parti. Ainsi on dit : *la Periode Solaire, la Periode Lunaire* aussi bien que *la Periode Julienne*, en termes de Chronologie. *Periode* est encore feminin quand on s'en sert en parlant des fievres qui reviennent en de certains temps fixes. *Les fievres intermittentes ont leur periodes reglées*.

QUELQUE.

Ce mot est quelquefois aduerbe, et par consequent indeclinable. Il signifie alors *enuiron*. Il ne faut donc point y ajouster d'*s*, quand il est joint auec des pluriels, comme il faut dire, *ils estoient quelque cinq cens hommes*, et non pas, *quelques cinq cens :* car là il n'est point pronom, mais aduerbe.

A. F. — Cette Remarque est tres-vraye, mais *quelque* adverbe ne signifie pas toujours *environ*, il veut dire encore la mesme chose que le *quantumvis* ou le *quantumlibet* des Latins, comme M. de Vaugelas l'a observé dans une autre de ses Remarques qui a pour titre, *Quelque riches qu'ils soient, quelque belles qu'on les trouve*, sans *s* au mot *quelque*, et non pas *quelques riches, quelques belles*, en faisant *quelques* pluriel. La regle ne reçoit point de difficulté quand *quelque* est devant des noms adjectifs. Alors il est adverbe et non pas pronom ; mais il est pronom quand il precede immediatement un substantif pluriel, et en ce cas il prend l'*s*. Ainsi il faut dire *quelques richesses qu'il possede* avec une *s* au mot *quelque*, et non pas *quelque richesses* sans *s*. C'est ce qui a esté encore fort bien observé par M. de Vaugelas. Quelqu'un de la Compagnie a voulu faire une exception à cette regle. Il a dit qu'il estoit persuadé que quand le mot *quelque* se trouvoit devant les adjectifs, suivis immédiatement de leurs substantifs, il estoit pronom, et non pas adverbe, et qu'il falloit dire, *quelques grands biens qu'il possede, quelques belles qualitez qu'il ait*, en écrivant *quelques* avec un *s* comme un pronom pluriel. On a rejetté ce sentiment en disant qu'en toutes ces sortes de phrases, il falloit avoir seulement égard a l'idée de *quantumcunque* qu'elles portoient dans l'esprit, en sorte que *quelque grands biens qu'il possede*, vouloit tousjours dire, quelque grands que soient les biens qu'il possede. Un autre Académicien a demandé s'il y avoit de la difference entre ces deux phrases, *Quelques paroles desobligeantes que vous m'ayez dites*, et *quelque desobligeantes paroles que vous m'ayez dites*. On a respondu que l'arrangement de ces deux mots, *paroles* et *désobligeantes*, y en mettoit ; et que quand ce substantif *paroles*, precedoit l'adjectif *desobligeantes*, ce mot *quelques* estoit pronom selon la regle, que cette phrase, *quelques paroles desobligeantes que vous m'ayez dites*, si-

gnifioit, à quelque point de dureté que vous ayez porté les paroles que vous m'avez dites, au lieu que celle-cy, *Quelque desobligeantes poroles que vous m'ayez dites*, faisoit entendre, Quelque dures, quelque desobligeantes que soient les paroles que vous m'avez dites. Ainsi il a esté decidé à la pluralité des suffrages que la regle de *quelque*, adverbe devant les adjectifs pluriels, et de *quelque* pronom devant les substantifs aussi pluriels, n'a aucune exception.

Ce qu'il vous plaira.

Il faut dire ainsi, et non pas, *ce qui vous plaira*, et pour preuue, mettons vn pluriel deuant et disons, *Ie vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, personne ne doute que ce ne soit bien parler, et toutefois si au lieu de *qu'il*, nous mettions *qui*, comme font plusieurs, et de nos meilleurs Escriuains, il est certain qu'il faudroit dire, *Ie vous rendray tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui seroit ridicule. On dit, *ce quil vous plaira*, parce qu'on y sous-entend des paroles, que l'on supprime par élegance, comme quand ie dis, *Ie vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, il y faut sous-entendre ces mots, *que ie vous rende*. Et ainsi en tous les autres endroits où l'on se sert de cette façon de parler, *Ie fais tout ce qu'il vous plaist*, on sous-entend, *que ie face*; car outre qu'il est plus elegant de le supprimer, il seroit importun d'y ajouster tousjours cette queuë dans vn vsage si fréquent qu'est celuy de ce terme de courtoisie et de ciuilité.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette remarque.

Propreté, *et non pas* Proprieté.

Proprieté est bon pour signifier le *proprietas* des Latins; mais il ne vaut rien pour dire, *le soin que l'on a de la netteté, de la bien-seance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre chose que ce soit*. Il faut appeller cela *propreté*, et non pas *pro-*

prieté. Et ce n'est pas seulement pour mettre de la difference entre *proprieté* et *propreté*. qui signifient deux choses si esloignées, car il est assez ordinaire en toutes langues, qu'vn mesme mot signifie deux ou plusieurs choses, mais c'est parce que *proprieté* est vn mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point (car *proprietas* ne signifie iamais cela), mais vient de son adjectif *propre*, qui dans la signification de *net* ou d'*ajusté*, est vn mot purement François, duquel adjectif se forme *propreté*, comme *saleté* se forme de *sale*, et *pauureté* de *pauure*. Ie sçay bien que quelques-vns croyent que *propre*, d'où vient *propreté*, est pris du Latin *proprius* figurément, comme si l'on vouloit dire, que d'apporter à chaque chose la bien-seance qui luy est propre et conuenable, a donné lieu d'appeller *propres* toutes les choses, où cette bien-seance se rencontre; mais cela est trop subtil, et trop recherché. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il faut dire *propreté* en ce sens là, et non pas *proprieté*.

A. F. — M. de Vaugelas a fort judicieusement remarqué que *proprieté* signifioit une chose toute differente de *propreté*. Ce mot *proprieté* qui est le *proprietas* des Latins, veut dire le droit, le titre par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un, comme cet exemple le fait voir, *On lui contesta la proprieté de cet heritage*. On se sert aussi de *proprieté* en parlant de la vertu particuliere de chaque plante, et des autres choses naturelles. *Cet homme connoist la proprieté de tous les Simples, la proprieté de l'Ayman*. On l'employe encore pour signifier le sens propre de chaque mot. *Personne ne sçait mieux que luy la proprieté de tous les termes de la Langue*.

CHYPRE.

Il faut dire l'*Isle de Chypre*, *la poudre de Chypre*, et non pas l'*Isle de Cypre*, *la poudre de Cypre*. L'Vsage le veut ainsi, nonobstant son origine. Ie pensois que M. de Malherbe eust esté le premier qui l'eust escrit

de cette sorte, mais i'ay trouué que M. de Montagne dans ses Essais, ne le dit jamais autrement.

P. — Je ne ne suis pas de cet avis, et je croy qu'il faut dire *Cypre*, et le mot de *Cypris* pour Venus, dont nos Poëtes se servent, et sur-tout les Anciens, en est une marque. Amyot dit *Cypre* en la vie de Lucullus, page 497. *Chypre* est une prononciation Italienne. On appelle *Cypriots*, les habitants de l'Isle de Cypre, et jamais personne n'a dit *Chypriots*. Seissel en l'Avant-propos d'Appian dit Cypre, et ainsi partout.

T. C. — M. Menage veut qu'on dise l'*Isle de Cypre, et de la poudre de Chypre*. Pour moi, je croi qu'à l'égard de l'Isle même, on peut dire tous les deux ; mais avec cette distinction, qu'on doit se servir de *Cypre* dans la Géographie ancienne, et de *Chypre* dans la géographie moderne. Sur ce principe-là il faut dire, *Caton fut envoyé par le Peuple Romain dans l'Isle de Cypre, et les Turcs se rendirent maîtres de l'Isle de Chypre, sous Selim II.* Cette différence est fondée sur ce que *Cypre* dans l'ancienne Géographie est pris du mot latin *Cyprus*, et *Chypre* dans la moderne est pris de l'Italien *Cypro*, que l'on prononce *Chypro ;* car on sçait assez que l'Italien a cours dans toute la Méditerranée. C'est de-là qu'on dit, *de la poudre de Chypre.*

A. F. — On a décidé à l'égard de ce mot *Chypre*, qu'on parle tousjours ainsi quand il s'agit de Chypre moderne. Ainsi on dit, *les Ducs de Savoie se qualifient Rois de Chypre. Ceux de la Maison de Lusignan ont esté long-temps en possession du Royaume de Chypre. La poudre de Chypre.* Mais il faut dire, *la Déesse de Cypre. Evagoras Roy de Cypre*, parce que ces phrases ont rapport aux temps anciens.

PERSONNE.

Ce mot a deux significations, et deux genres differens ; et cette difference, pour estre ignorée de quelques-vns, fait qu'ils n'osent s'en seruir, et qu'ils l'éuitent comme vn écueil, ne sçachant s'il le faut faire masculin ou feminin. Il signifie donc, l'*homme* et *la femme tout ensemble*, comme fait *homo* en Latin, et en ce sens il est tousiours feminin, et a *personnes* au pluriel, se gouuernant en tout et par tout comme les au-

tres substantifs reguliers. Par exemple, *I'ay veu la personne que vous sçauez. Il faut porter du respect aux personnes constituées en dignité, c'est vne belle personne, de mauuaises personnes.* Il signifie aussi le *nemo* des Latins, le *nadie* des Espagnols, et le *nissuno* des Italiens, et ce que les vieux Gaulois disoient, *nully*, c'est-à-dire, *nulle personne, ny homme, ny femme.* En ce sens il est indeclinable, et n'a point proprement de genre, ny de pluriel ; mais il se sert tousjours du genre masculin, à cause de la reigle qui veut que les mots indeclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'associent tousjours d'vn adjectif masculin, comme de celuy qui est le plus noble. Par exemple on dit : *Personne n'est venu*, et non pas *Personne n'est venuë.* De mesme on dira parlant à vn homme, *Ie ne vois personne si heureux que vous*, et non *Ie ne vois personne si heureuse.* Neantmoins si l'on parle à vne femme, ou d'vne femme, on dira, *Ie ne vois personne si heureuse que vous*, ou *si heureuse qu'elle*, et cela se dit ainsi eu esgard à *la femme*, et non pas eu esgard à *personne*, qui en ce lieu là n'est point feminin, comme nous auons dit, et comme il se voit clairement en l'autre exemple, lors qu'en parlant à vn homme on dit *Ie ne vois personne si heureux que vous.* Que si l'on parle à vne femme, ou d'vne femme, sur quelque qualité qui soit en elle, et qui ne puisse pas estre en vn homme, comme par exemple, d'vne femme grosse, on est encore plus obligé d'vser du feminin, et de dire *Ie n'ay iamais veu personne si grosse qu'elle*, et si l'on disoit *si gros qu'elle*, cela seroit estrange et ridicule. Mais apres tout, ce n'est pas encore fort bien parler de dire *si grosse*, parce qu'en ces sortes d'expressions, nostre langue ne se sert pas de *personne*, mais on le dit d'vne autre façon, comme, *Ie n'ay iamais veu de femme si grosse qu'elle.* De mesme vous ne direz pas à vne fille, *ie ne vois personne si beau*, ny *si belle que vous*, ce n'est pas là son vsage, parce que vous tirez *personne* du general, pour en faire vn rapport particulier à vne fille ; On dira, *Ie ne vois rien de si beau que vous*, ou *ie ne vois point de si belle fille que vous.* L'vsage de *personne* pour *nemo*, n'est

proprement que pour les choses qui regardent l'vn et l'autre sexe conjointement[1], comme *personne n'a esté fasché de sa mort*. Icy *personne*, comprend l'homme et la femme sans les separer, et ainsi il a le genre masculin. Mais quand vous sortez du general, qui comprend les deux sexes conjointement, pour faire que *personne* se rapporte particulierement à vn sexe, ou à vne personne seule, alors ce n'est pas le lieu d'employer *personne*, pour *nemo*.

Il y a encore vne remarque à faire pour *personne*, de la premiere signification. I'ay dit qu'il est tousjour feminin, et que l'on dit *vne personne*, *les personnes deuotes*, *les personnes qualifiées*, et ainsi des autres; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laisse pas de luy donner quelquefois le genre masculin, et mesmes plus élegamment que le feminin[2]. Par exemple, M. de Malherbe dit, *I'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'vne infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le desplaisir* QV'ILS *en ont eu. Qu'ils*, est plus élegant que ne seroit *qu'elles*, parce que l'on a esgard à la chose signifiee, qui sont *les hommes* en cet exemple, et non pas à la parole qui signifie la chose, ce qui est ordinaire en toutes les langues.

T. C. — L'exemple que M. de Vaugelas rapporte ici ne doit pas servir de regle, si on n'y apporte beaucoup de précaution. Il faut qu'entre *Personnes*, et son relatif masculin il y ait un assez grand nombre de mots, pour faire oublier que ce relatif masculin se rapporte à *Personnes* qui est féminin, en sorte qu'on ne songe plus qu'à ce qui est signifié par ce mot. Ainsi l'on doute qu'on peust dire sur cet exemple, *les personnes mal intentionnées empoisonnent tout ce qu'ils disent*. Il n'y a pas assez de mots entre *Personnes mal intentionnées*, et *qu'ils* qui est son relatif, et l'on croit qu'il seroit

[1] *Conjointement.*] Ajoustez, et qui se disent impersonnellement, et sans qu'elles tombent ni sur homme ni sur femme en particulier, comme *personne n'est venu*. (*Note de* PATRU.)

[2] Voyez Coëffeteau, *Hist. Rom.* Auguste vouloit nettoyer le Senat de beaucoup de personnes indignes, qui s'y étoient *jettées* par faveur : *jettez* feroit mieux, et *jetté* encore mieux. (*Note de* PATRU.)

mieux de dire *qu'elles*. Mais quand il s'en trouve assez, non-seulement on peut mettre ce pronom relatif au masculin. mais on y peut mettre aussi le nom adjectif qui suit, quoiqu'il ait pour substantif *Personnes* qui est féminin, comme en cet exemple : *Les personnes consommées dans la vertu ont en toutes choses une droiture d'esprit, et une attention judicieuse qui les empêche d'être médisans. Médisans* en cet endroit est aussi-bien que *médisantes*, quoiqu'il soit adjectif de *personnes* qui est feminin. On doit prendre garde seulement que pour mettre l'adjectif au masculin avec *Personnes*, il faut que cet adjectif ne soit pas joint au verbe qui a *Personnes* pour nominatif : car alors on est obligé de le mettre au feminin, quelque grand nombre de mots qu'il y ait entre *Personnes*, et cet adjectif. Ainsi il faut dire, *les personnes qui ont le cœur bon, et les sentiments de l'ame élevez, sont ordinairement généreuses*, et non pas, *sont ordinairement généreux*, parce que *généreuses* est joint à *sont* qui est le verbe dont *Personnes* est le nominatif. Cependant cet adjectif *généreuses* est fort éloigné de *personnes*. De mesme on ne peut mettre le relatif *ils*, quelque éloigné qu'il soit de *personnes*, quand ce relatif est tout proche de l'adjectif feminin qui se rapporte aussi à *Personnes*. L'exemple qui suit, le fera voir. On ne peut dire, *les personnes qui ont l'esprit pénétrant, et une expérience de beaucoup d'années, sont presque toujours si judicieuses, qu'ils se trompent rarement :* il faut dire, *qu'elles se trompent rarement*, parce que ce relatif *ils* est trop proche de l'adjectif féminin *judicieuses*, qui le détermine à estre aussi feminin. On parleroit mal de mesme en disant, *les personnes qui ont l'ame belle, sont si ravies quand elles trouvent l'occasion de reconnoître un bienfait, qu'ils ne la laissent jamais échaper ;* il faut dire, *qu'elles ne la laissent jamais échaper*, parce que le premier relatif *elles* détermine le second a être aussi féminin, quoiqu'il y ait un fort grand nombre de mots entre *Personnes* et ce relatif. Je ne croi pas non plus que l'on puisse dire, *les personnes qui sont incapables d'oublier les bienfaits qu'ils ont reçus, sont ordinairement généreuses ;* parce qu'il est impossible de mettre *généreux* au masculin par la raison que j'ai déja dite, et qu'il y auroit une construction bien irréguliere à mettre d'abord *ils* au masculin qui se rapporteroit à *Personnes* feminin, et à reprendre ensuite le feminin dans l'adjectif qui se rapporteroit à ce même mot *Personnes*.

Le Pere Bouhours à qui nous devons de très-utiles Remarques, a fort bien éclairci le principe de M. de Vaugelas,

qu'il faut avoir égard à la chose signifiée, et non pas à la parole qui signifie la chose. Il ajouste une reflexion fort juste. qui est que, quoique la chose signifiée soit un homme, on met le feminin après *Personne*, quand le mot qui s'y rapporte y est joint en quelque façon. Il en donne cet exemple. *Il y a en Sorbonne des personnes très-savantes, ausquelles on peut se fier pour la conduite de ses mœurs.* Quoique des Hommes soient signifiez par ces Personnes savantes, il faut dire *ausquelles*, et non pas *ausquels*, parce que le relatif *ausquelles* tient à Personne. Il est certain qu'il faut dire en parlant à un homme, *je ne vois personne si heureux que vous*, et non pas, *je ne vois personne si heureuse que vous ;* mais il n'est pas vrai qu'on puisse dire en parlant à une femme, *Je ne vois personne si heureuse que vous,* il faut dire, *Je ne vois aucune personne,* ou bien, *Je ne vois point de femme si heureuse que vous.*

M. Menage ajouste à ces Remarques, que le mot *Personne* en la signification de *Nemo* ne doit se mettre qu'avec une négative, ou une interrogation. Il en donne pour exemples ; *Personne n'est plus à vous que moi. Y a-t-il personne au monde qui vous honore plus que je fais ?* Et il condamne cet endroit de la Lettre 23. de Voiture, *Vous ne sçauriez deviner, Mademoiselle, celle de qui je veux parler, et c'est un secret trop important pour le confier à personne.* Quelques-uns de ceux qui passent pour sçavoir le mieux toutes les finesses de la Langue, disent que s'il y a quelque chose à condamner dans cette expression, ce n'est pas le mot de *Personne* qui est bien placé ici ; mais ceux-ci, *pour le confier.* Ils pretendent qu'il faut dire *pour estre confié*, afin que les mots régis par *pour*, se rapportent au nominatif qui le précede. Ce seroit sans doute parler selon la Grammaire ; mais je ne sçai si ce seroit parler assez naturellement. Nous avons une infinité d'exemples où l'infinitif actif a un sens purement passif. *Cela n'est bon qu'à jetter, cela ne vaut rien à garder.* C'est la mesme chose que si on disoit *à estre jetté, à estre gardé.* Il faut seulement prendre garde à l'égard des phrases où *pour* se rencontre, qu'il ne puisse naistre aucune ambiguité de l'infinitif actif mis pour le passif, comme en cet exemple, *Il est trop lasche pour le craindre.* Il semble que *craindre* se rapporte à celui qui est lâche ; et pour rendre cette phrase juste, il faut dire ; *il est trop lasche pour estre craint*, ou bien, *Je le trouve trop lasche pour le craindre.* Dans ces deux manieres les mots que gouverne *pour* se rapportent au nominatif qui le précede. Si l'on examine ces deux façons de parler, *Il est trop lasche pour entreprendre une action vigoureuse*, et *il est*

trop lasche pour le craindre ; tout le monde conviendra que la premiere est mieux construite et plus correcte que l'autre, et cela ne vient que de la raison que j'ai apportée. A l'égard de *Personne*, je ne croi pas qu'il soit a reprendre dans l'exemple de Voiture. C'est parler correctement que de dire, *Il est trop hardi pour craindre personne*, et l'on trouvera que *Personne* sera bon dans toutes les phrases de cette nature, où l'on aura employé le mot de *trop*. C'est peut-estre parce qu'elles enveloppent une négative qu'on n'aperçoit pas, et qu'elles sousentendent *aucune personne*. Alors ces phrases rentreroient dans la regle de M. Menage.

A. F. — On a condamné ces manieres de parler, *Je ne vois personne si heureuse que vous. Je n'ay jamais veu personne si grosse qu'elle*, que Monsieur de Vaugelas semble tolerer. Il faut dire en parlant à une femme, *Je ne vois point de personne si heureuse que vous*, et en parlant d'une femme, *Je n'ay jamais veu de femme si grosse qu'elle*, ce qui est la mesme chose que si on disoit, *Je ne vois aucune personne si heureuse que vous, aucune femme si grosse qu'elle.* A l'égard de ce que M. de Vaugelas dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de Personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu*, on a décidé qu'il auroit esté mieux de dire *qu'elles en ont eu*, à cause que le genre qu'il faut donner à ce relatif est déterminé par l'adjectif *qualifiées* qui est feminin : de sorte que pour faire recevoir *qu'ils* au lieu de *qu'elles*, il auroit fallu dire *plusieurs personnes de qualité*, ou du moins se servir d'un adjectif qui eust le genre masculin, et le genre feminin semblables, comme, *Plusieurs Personnes considerables ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* Cet adjectif *considerable* estant des deux genres, ne fait pas le mesme effet que *qualifiées*, qui estant feminin ne peut estre joint qu'à un substantif qui soit aussi feminin.

Si on, et si l'on.

A cause de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *si on*, plusieurs écriuent tousjours, *si l'on*, excepté en vn seul cas, qui est, quand aprés l'*n*, il suit immediatement vne *l*. Par exemple ils diront, *si on le veut*, et non pas *si l'on le veut*, parce qu'il y a vne *l*, immediatement apres l'*n*, et que des deux

cacophonies, il faut choisir la moindre; Car si, *si on*, blesse l'oreille, *si l'on le,* à leur auis, la blesse encore dauantage : De mesme ils disent, *si on laisse*, et non pas *si l'on laisse.* I'ay dit qu'ils vouloient que l'*l,* fust immediatement aprés l'*n,* parce que lors qu'il y a vne syllabe, ou seulement vne lettre entre deux, ils disent, *si l'on*, et non pas *si on*, comme *si l'on ne le fait*, et *si l'on a laissé*, et non pas *si on ne le fait*, et *si on a laissé.* Au reste, quand on n'y sera pas du tout si exact, il n'y aura pas grand mal ; mais pour vne plus grande perfection, i'en voudrois vser ainsi.

A. F. — On ne croit pas que la plus grande perfection de la Langue demande qu'on dise *si l'on* plustost que *si on.* Il semble au contraire qu'il y ait quelque chose de trop affecté à dire tousjours *si l'on.* La rencontre d'une voyelle apres *si,* n'a rien de rude, comme on le peut voir dans les exemples suivans où la particule *si* precede chacune des cinq voyelles. *Si, à ce qu'on a desja dit, vous ajoustez que si elle veut dire la verité. Si imprudemment vous tombez dans quelque faute. Si on vouloit s'en rapporter à son témoignage. Si un homme de bien vous en asseuroit.* On a dit autrefois *s'on* avec un apostrophe au lieu de *si on. S'on eust suivi son avis.* Aujourd'huy cette particule conditionnelle *si* ne souffre plus l'élision de sa lettre, si ce n'est quand elle est suivie du pronom personnel et relatif *il. S'il est obstiné mal à propos.*

On, l'on, et t-on.

On, et *l'on*, se mettent deuant le verbe. *On*, se met deuant et aprés le verbe ; *l'on* ne se met jamais aprés le verbe que par les Bretons, et quelques autres Prouinciaux [1], et *t-on* se met tousjours aprés le verbe. *On dit*, et *l'on dit*, sont bons, mais *on dit* est meilleur au commencement de la periode. Si le verbe finit par vne voyelle deuant *on*, comme *prie-on*, *alla-on*, il faut pro-

[1] *L'on ne se met jamais aprés.*) Amyot dit pourtant *trouve l'on*, dans la vie de Ciceron, n° 1 : mais le peuple de Paris et de toute la France a pris si peu *l'on*, qu'en cette rencontre on a mis un *T* au lieu d'une *L* : *trouve-t-on* et non *trouve l'on.* (*Note de* Patru.)

noncer et escrire vn *t*, entre deux, *prie-t-on*, *alla-t-on*, pour oster la cacophonie, et quand il ne seroit pas marqué, il ne faut pas laisser de le prononcer, ny lire comme lisent vne infinité de gens, *alla-on*, *alla-il*, pour *alla-t-on*, *alla-t-il*. Il est vray qu'en cette orthographe du *t*, on a accoustumé de faire vne faute, qu'il faut corriger desormais, pour ne rien obmettre qui puisse contribuer à la perfection de nostre langue. C'est que tous impriment et escriuent *alla-t'on*, ainsi, mettant vne apostrophe aprés le *t*, qui est très-mal employée, parce que l'apostrophe ne se met iamais qu'en la place d'vne voyelle qu'elle supprime, et chacun sçait qu'il n'y en a point icy à supprimer apres le *t*. Il faut donc mettre vn tiret après le *t*, comme on l'a mis deuant, et escrire, *alla-t-on*, *prie-t-on*. Car de dire que le tiret ne joint iamais la lettre qui le precede avec la syllabe suiuante, comme par exemple, en *tres-haut*, l'*s* ne se ioint point auec l'*h*, qui suit; et qu'en *prie-t-on*, *alla-t-on*, le *t* se joint avec *on* qui suit, on respond que cela est vray, lorsqu'il n'y a qu'vn tiret, mais non pas quand il y en a deux comme icy, qui rendent le *t* commun à toutes les deux syllabes.

Ie crois que ce ne sera pas vne curiosité impertinente de sçauoir l'etymologie de ces deux mots, *on*, et *l'on*. Ils viennent sans doute d'*homme*, ou de l'*homme*, comme si, *on dit*, vouloit dire *homme dit*, et que *l'on dit* voulust dire l'*homme dit*. Mais par succession de temps, parce qu'on en a besoin à tout propos, on l'a abbregé, et on l'a escrit comme on l'a prononcé. Ce qui confirme cela, ce sont les Poëtes Italiens, qui se seruent ordinairement d'*huom* pour *huomo*, avec le verbe qui commence par vne consone, *huomo brama*, pour dire *on desire*, *huom teme*, pour dire *on craint*. Mais si l'on en veut vne preuue conuaincante, et non pas vne simple conjecture, c'est que les Allemans, et presque toutes les nations Septentrionales, expriment nostre *on* par le mesme mot, qui dans leur langue signifie *homme*, qui est *man*. D'autres disent auec beaucoup moins d'apparence, qu'il vient d'*omnis*.

P. — On disoit autrefois *hom* pour homme : le Romant de la Rose, p. 282, *beau gentilhom*, et ryme à *prison ;* et ainsi *hom* se prononçoit *hon :* on a osté l'*h* comme inutile. Voyez le Trésor de Borel sur le mot *hom*. Ils disoient aussi *homs* au singulier, *aucun homs de son se mette*. R. de la Rose, p. 288. Marot en ses ballades, p. 421, dit *Noë le bon hom* et le ryme à *saison*.

Le peuple dit tousjours *on*, et jamais *l'on*, au moins à Paris : je croi que *l'on* qui est languissant, vient de Normandie ; et cette prétendue cacophonie est imaginaire, parce que l'oreille y est accoustumée, comme dit l'Auteur ailleurs. *Si on fait cela* est plus ordinaire, et se dit plus souvent que *si l'on fait cela. Ou on rit ou on pleure*, est très-bien dit, et mieux que *ou l'on rit ou l'on pleure*, à mon avis. Ce n'est pas que je condamne *l'on ;* mais je l'aime mieux en vers qu'en prose, où j'en userois sobrement. Le mesme est de *si on* et *si l'on*, *qu'on* et *que l'on*. Il semble, comme l'Auteur parle, que *que l'on* soit ordinaire, et que *qu'on* soit seulement pour éviter les cacophonies, en quoi il est contredit par l'usage. Amyot en la vie d'Isocrate (l'un des dix Orateurs) dit *qu'on contredit*, et non pas *que l'on contredit*. Au commencement de la même Vie, il dit *là où on dit*, et non pas *là où l'on dit ;* et dans la comparaison d'Aristophane et de Menandre vers le milieu il dit, *si on veut prendre garde*, et non pas *si l'on veut*. Coëffeteau, autant que je l'ai pû remarquer, en use comme Amyot. Tellement que *l'on* apparemment est venu de Normandie aux Poëtes qui l'ont embrassé, parce qu'il leur est commode, et de la Poësie il est passé dans le discours ordinaire de quelques-uns, qui affectent de parler tousjours ainsi : jusques-là que quelques-uns disent *l'ons a* pour *l'on a :* ce qui est insupportable. J'ai dit que les Poëtes l'ont pris les premiers, parce que je le voy dans Marot, Bellau et Ronsard.

A. F. — Il est vray que dans l'exemple de *tres-haut* que M. de Vaugelas apporte, l'*s* de *tres* ne se joint point avec l'*h* de *haut* qui suit, mais c'est à cause que cette *h* est aspirée, ce qui empesche que l'on ne prononce l'*s* de *tres*, elle s'y joint dans *tres humble,* mais ces deux mots de *tres humble* ne doivent point estre separez par un tiret ; *tres* est la marque du superlatif ; et comme il fait un mot par lui même, il ne doit point estre joint à *humble* par un tiret. Les Italiens ont dit *huom brama, huom teme,* pour signifier *on desire, on craint*, mais ils ne le disent pas aujourd'huy.

En quels endroits il faut dire ON, *et en quels endroits* L'ON.

Au commencement d'vn discours, il faut dire *on* plustost que *l'on*, quoy que *l'on* ne soit pas mauuais. Que si ce n'est qu'au commencement d'vne periode, deuant laquelle il y en ait desia d'autres, *on* est encore meilleur que *l'on*; quelques-vns neantmoins tiennent que lorsque le mot qui finit la periode precedente, a vn *é*, masculin à la fin, comme par exemple, si, *extremité*, est le dernier mot de la periode, on doit commencer l'autre par *l'on*, pour éuiter la cacophonie; mais c'est estre trop scrupuleux, et cela ne se doit pratiquer que dans le cours de la periode, et non pas quand ce sont deux periodes separées par vn point, qui arrestant le Lecteur, oste la cacophonie de l'*é* masculin avec l'*o*. Quand on repete plusieurs fois l'vn ou l'autre, il faut tousjours repeter le mesme sans changer, comme *on loüe*, *on blasme*, *on menace*, et non pas *on loüe*, *l'on blasme*, *on menace*, *on fait*, *et on dit tant de choses*, quoy qu'aprés *et*, comme nous dirons tout à cette heure, il faille tousjours dire *l'on* à cause que le *t*, ne se prononçant point, cette particule a la terminaison d'vn *é*, masculin. Mais cét inconuenient de dire *on*, aprés *et*, n'est pas si grand, et ne sonne pas si mal à l'oreille en cét endroit, que de dire, *on dit et l'on fait tant de choses*; et il seroit encore mieux de dire, *l'on dit et l'on fait*. *On*, generalement se met aprés les consones, ou l'*e*, feminin, comme *quand ie le dirois, on ne le feroit pas*, *quoy que tu puisses dire*, *on ne le fera pas*. Il se met aussi aprés *dont*, comme, *celuy dont on ne cesse de parler*, plustost que *dont l'on ne cesse*. *L'on* se met aprés l'*é* masculin, comme, *en cette extrémité l'on ne sçauroit faire autre chose*. Aprés la conjonction *et*, pour la raison que nous venons de dire, si ce n'est au cas que nous auons excepté. Aprés la particule *ou*, comme *ou l'on rit*, *ou l'on pleure*, *c'est vn lieu où l'on vit à bon marché*. Et aprés tous les mots qui finissant par

ol, se prononcent en *ou*, comme *fol*, *mol*, *col*, et autres semblables, qu'on prononce *fou*, *mou*, *cou*, *c'est vn fou*, *l'on se mocque de luy*, et generalement après toutes les voyelles, excepté l'*e* feminin.

A. F. — Le sentiment de l'Académie est qu'on ne doit jamais commencer un discours par *l'on* ni mesme une periode, quand mesme cette periode seroit précedée d'une autre qui finiroit par un *é* masculin, comme *extremité*. Elle croit aussi que ce mot *extremité* ou un autre de mesme nature peut estre suivi de la particule *on* au milieu de la periode, sans que les oreilles delicates en puissent estre blessées, comme en cette phrase, *Dans une si facheuse extremité on ne sçauroit que répondre*. C'est l'oreille seule que l'on doit prendre pour Juge sur le choix d'*on* et de l'*on*. Il est certain qu'il faut tousjours se servir de l'*on* aprés la particule *où* à cause qu'elle n'en peut estre separée par une virgule, comme *nous arrivâmes dans une Ville où l'on ne pouvoit trouver à loger*, et non pas *où on ne pouvoit trouver à loger*, mais aprés *mou*, *cou*, et *fou*, on peut mettre *on* aussi bien que l'*on*, et dire dans la phrase de M. de Vaugelas, *c'est un fou, on se moque de lui*, parce qu'il y a une virgule qui separe *fou* d'avec la particule *on*, ce qui fait qu'on ne prononce pas ces deux mots de suite sans prendre un peu de repos, au lieu qu'on n'en sçauroit prendre si on dit, *c'est un lieu où on rit à bon marché*, parce que ces deux particules *où* et *on* doivent estre prononcées de suite.

QUE, *deuant* ON, *et deuant* QUE L'ON.

Il faut qu'on sçache, et *il faut que l'on sçache*, sont tous deux bons, mais auec cette difference neantmoins, qu'en certains endroits il est beaucoup mieux de mettre l'vn que l'autre.

Plusieurs mettent *qu'on*, et non pas *que l'on*, quand il y a vne *l*, immediatement aprés l'*n*, comme *ie ne crois pas qu'on luy veüille dire*, et non pas *que l'on luy veüille dire*, à cause du mauuais son des deux *l*, *ie ne crois pas qu'on laisse*, et non pas *que l'on laisse*.

Il faut mettre *qu'on* aussi, et non pas *que l'on* quand il y a plusieurs *que*, dans vne periode, comme cela

arriue souuent en nostre langue, qui s'en sert auec beaucoup de grace en differentes façons, par exemple, *il n'est que trop vray que depuis le temps que l'on a commencé, etc.* Il est bien mieux de dire *qu'on a commencé*, pour diminuer le nombre des *que*, qui n'offensent pas seulement l'oreille de celuy qui escoute, mais aussi les yeux de celuy qui lit, voyant tant de *que* de suite. Il faut encore mettre *qu'on*, et non pas *que l'on*, quand le mot qui le precede immediatement, se termine par *que*, comme, *on remarque qu'on ne fait iamais ainsi, etc.* et non pas, *on remarque que l'on ne fait iamais ainsi.*

Il faut mettre *que l'on*, et non pas *qu'on*, deuant les verbes qui commencent par *com*, ou *con*, comme ie ne dirois pas *qu'on commence, qu'on conduise*, mais *que l'on commence, que l'on conduise* : Mais comme j'ay desia dit, tout cela n'est que pour vne plus grande perfection, et ce n'est pas vne faute que d'y manquer.

L'vsage de ces deux termes differens, *qu'on* et *que l'on* est encore tres-commode en prose et en vers, mais sur tout en vers, pour prendre ou quitter vne syllabe, selon qu'on a besoin de l'vn ou de l'autre dans la versification. Il est superflu d'en donner des exemples. Les Poëtes en sont pleins. Mais pour la prose, peu de gens comprendront l'auantage qu'elle tire d'allonger ou d'accourcir d'vne syllabe vne periode, s'ils n'entendent l'art de l'arrondir, et s'ils n'ont l'oreille delicate.

A. F. — Cette Remarque a esté approuvée de tout le monde, sans pourtant exclure le jugement de l'oreille qui est fort souvent à consulter. Il est certain que dans la conversation on dit plustost, *Dites qu'on commence*, que non pas, *dites que l'on commence*, qui seroit trop affecté.

RECOUVERT ET RECOUVRÉ.

Recouuert pour *recouuré* est vn mot que l'Vsage a introduit depuis quelques années contre la reigle, et contre la raison ; Ie dis depuis quelques années, parce

qu'il ne se trouue point qu'Amyot en ayt iamais vsé [1]; et que Des-Portes semble auoir esté le premier Autheur qui s'en est seruy à la fin de quelques-vns de ses vers, y estant inuité par la rime. Ie dis qu'il est contre la reigle, parce que ce participe se formant de l'infinitif *recouurer*, il ne faut qu'oster l'*r*, d'où se fait *recouuré*, comme de *manger*, *mangé*, de *prier*, *prié*, et ainsi des autres. I'ajouste qu'il est contre la raison, parce que *recouuert*, veut dire vne autre chose, et que la raison ne veut pas que l'on fasse des mots équiuoques, quand on s'en peut passer.

L'Vsage neantmoins a estably *recouuert* pour *recouuré*, c'est pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il est bon : car l'Vsage est le Roy des langues pour ne pas dire le Tyran : Mais parce que ce mot n'est pas encore si generalement receu, que la pluspart de ceux qui ont estudié ne le condamnent, et ne le trouuent insupportable, voicy comme ie voudrois faire; Ie voudrois tantost dire *recouuré*, et tantost *recouuert*; j'entends dans vn œuure de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'vn et l'autre ; car dans vne lettre, ou quelque autre petite piece, ie mettrois plutost *recouuert*, comme plus vsité. Ie dirois donc *recouuré*, auec

[1] *Il ne se trouve point qu'Amyot.*] Cela peut estre vray. Mais Seyssel plus ancien qu'Amyot, en l'Epître au Roi Louis XII, sur la Traduction d'Apian dit *recouuré* et *recouuert*, et ailleurs *recouurer* et *recouurir*. *Guerre Parthique*, chap. 4. p. 107. Amyot vie de Demosthene dit, *ayant recouuert des armes ;* mais il dit plus souuent *recouuré*. Des Essarts l. 4 des Amadis chap. 20, dit *a recouuert ce qu'on lui auoit ôté.*

Amyot vie de Pyrrhus dit, *pour recouurir le Royaume de Macedoine* p. 771.

Le temps perdu pleureras, mais recouurir *ne le pourras.* Roman de la Rose p. 90.

Villardhouin et les vieux Poëtes disent *recouurer*.

Le Roman de la Rose a dit le premier *recouurir*, mais il dit presque toujours *recouuert*. Alain Chartier dit *recouurer* par tout. Gillot de même. Marot de même.

Les cent Nouvelles, en la Nouvelle du lourdaut Champenois, disent *recouuert*, et bien plus souuent *recouurir*.

Des Essarts dit indifféremment, *recouuré*, *recouurer*, et *recouuert ;* mais *recouurir* je ne l'ai veu qu'une seule fois : c'est au chap. 6. où il dit *donner ordre de la recouurir.* (*Note de* PATRU.)

les gens de Lettres, pour satisfaire à la reigle et à la raison, et ne passer pas parmy eux pour vn homme qui ignorast ce que les enfans sçauent, et *recouuert* avec toute la Cour, pour satisfaire à l'Vsage, qui en matiere de langues, l'emporte tousjours par dessus la raison.

A cause de *recouuert*, force gens disent, *recouurir*, pour *recouurer*, et pensent auoir raison, mais il n'est pas encore establi comme *recouuert*, et il ne le faut pas souffrir; Car si au commencement, deux ou trois personnes d'authorité se fussent opposées à *recouuert*, quand il vint à s'introduire à la Cour, on en eust empesché l'vsage, aussi bien que M. de Malherbe l'a empesché de quelques autres mots tres-mauuais, qui commençoient à auoir cours.

P. — *Recouvrir* et *recouvrer, recouvert* et *recouvré*. On s'en peut servir indifféremment. On dit au Barreau, *Piéces nouvellement recouvertes*, plus souvent que *nouvellement recouvrées*. On dit *en voilà deux de recouverts*, non pas *de recouvrez*.

T. C. — Tous ceux qui veulent parler correctement disent tousjours *recouvré*, et se déclarent contre *recouvert* qui fait une équivoque dans le discours, et qui est contre la raison et contre la règle. Si j'écris *on a recouvert le Livre, on a recouvert le Tableau que vous avez envie de voir*, on ne sçait si cela veut dire *on a retrouvé le Livre, le Tableau*, ou bien, *on a donné une autre reliure au Livre, on a remis le rideau sur le Tableau qui étoit découvert* : ce qui n'auroit aucune ambiguité si on disoit, *on a recouvré le Livre et le Tableau*. Puisque *recouvrer* a son participe naturel, dont la pluspart des bons Ecrivains se servent, pourquoi mettre en sa place celui de *recouvrir* qui a son usage dans un sens tout différent ? Par cette raison, quoique l'opinion de M. de Vaugelas soit d'un grand poids, je ne voudrois pas employer indifféremment les deux participes *recouvré* et *recouvert*, et je dirois tousjours *recouvré*. M. Regnier Desmarais, de l'Académie Françoise, est d'un sentiment contraire, et se sert de *recouvert* pour faire valoir l'usage. Comme il sçait parfaitement notre Langue, son exemple peut autoriser tous ceux qui employent ce participe, quoiqu'il fust à souhaiter qu'on l'eust tout-à-fait banni dans la signification de *recouvré*.

Ce que remarque M. de Vaugelas que force gens ont dit *recouvrir* pour *recouvrer*, à cause de *recouvert*, leur a donné lieu de dire aussi *il recouvrit* pour *il recouvra ;* et cela est cause qu'il y a des femmes qui ont l'oreille blessée, quand elles entendent dire, *il recouvra sa santé*. Elles voudroient que l'on dît, *il recouvrit sa santé :* ce qui seroit une grande faute.

A. F. — Comme le verbe *recouvrer* a son participe naturel different de celuy de *recouvrir*, on a condamné absolument l'abus que font ceux qui se servent de *recouvert* pour *recouvré*. Ainsi il faut dire, *après qu'il eut recouvré sa santé*, et non pas *après qu'il eut recouvert*. Quand M. de Vaugelas a escrit cette Remarque, il n'y pas d'apparence que ce ne fust que depuis fort peu d'années que l'Usage eust introduit ce mot contre la regle, comme il le dit, puisqu'il nous reste encore un Proverbe où il se trouve employé, et qu'on sçait que la pluspart des Proverbes sont fort anciens. *Pour un perdu, deux recouverts*. C'est ainsi qu'il faut tousjours dire, parce que ce sont des manières de parler que le temps a conservées. On disoit en termes de Palais, *des pièces nouvellement recouvertes*, mais il n'y a plus que ceux qui négligent la pureté du langage qui parlent ainsi.

POUR QUE.

Ce terme est fort vsité, particulierement le long de la riuiere de Loire, et mesme à la Cour, où vne personne de tres-eminente condition a bien aydé à le mettre en vogue[1]. On s'en sert en plusieurs façons, qui ne valent toutes rien.

Premierement, ils en vsent pour dire *affin que*, comme *ie luy ay escrit pour qu'il luy pleust auoir esgard*, au lieu de dire *afin qu'il luy pleût*.

Secondement, en vn autre sens, par exemple, *il est trop honneste homme pour qu'il me refuse cela*, au lieu de dire *pour me refuser cela*.

En troisiesme lieu, ils s'en seruent d'vne façon si

[1] M. le Cardinal de Richelieu dans ses Escrits, et dans ses Lettres. (*Note de* PATRU.)

commode et si courte, que si l'on auoit à le dire, il faudroit que ce ne fust que de cette sorte ; comme, *Ils sont trop de gens pour qu'vn homme seul les attaque.* On ne sçauroit bien exprimer cela, que l'on ne change le verbe actif en passif, et que l'on ne dise auec moins de grace, ce semble, *ils sont trop de gens pour estre attaquez par vn homme seul.* Mais on ne le peut pas tousjours resoudre par le passif, comme si ie dis, *ie parlois assez haut pour qu'il m'entendist,* pour dire *ie parlois si haut qu'il me pouuoit bien entendre*, ie ne le dirois pas si bien par le passif en disant, *ie parlois assez haut pour estre entendu de luy.* Et quand on dit, *ie ne suis pas assez heureux pour que cela soit*, il faut prendre vn grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin toutes les fois que l'on parle de deux personnes, comme, *Ie suis assez malheureux pour qu'il passeicy*, il est malaisé de dire cela en si peu de mots, sans changer la phrase. Du moins il faut ajouster *faire*, après *pour*, et dire, *ie suis assez malheureux pour faire qu'il passe icy* ; mais il n'a gueres de grace. On s'en sert encore d'vne autre façon bien estrange, comme, *un pere sera-t-il deshonoré pour que ses enfans soient vicieux?* au lieu de dire, *vn pere sera-t-il deshonoré si ses enfants sont vicieux?* ou de l'exprimer de quelque autre sorte. Et en l'autre exemple, *ie ne suis pas assez heureux pour que cela soit;* on pourroit exprimer la mesme chose en ajoustant vn seul verbe, *esperer*, ou *croire*, et dire, *ie ne suis pas assez heureux pour esperer,* ou *pour croire que cela soit;* Mais c'est tousjours allonger l'expression[1]. C'est pourquoy il y grande apparence que, *pour que*, estant court et commode, s'establira tout à fait, et alors nous nous seruirons de cette commodité comme les autres, mais en attendant ie m'en voudrois abstenir, selon le sentiment general de nos meilleurs Escriuains.

T. C. — *Pour que* n'a peu s'establir. On se le permet quel-

[1] Il n'est pas question d'être court, mais de parler François ; tous ces *pour que* ne valent rien. (*Note de* PATRU.)

quefois dans la conversation ; parce que sans y penser, on commence une période qu'on ne peut finir, qu'en se servant de *pour que :* mais on ne l'employe jamais en aucun sens, quand on veut escrire d'une maniere correcte. *Sans que*, qui est aussi composé d'une préposition et de *que*, a tousjours esté en usage, et *pour que* n'a pu passer.

A. F. — Toutes les phrases où *pour que* est employé dans cette Remarque, ont été absolument rejettées, à l'exception de celles-ci que l'Académie adopte, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit, pour que cela arrive*, et autres à peu prés de mesme nature. Il y a dans cette expression je ne sçay quoy de court et de commode qu'on ne peut rendre qu'imparfaitement et en beaucoup de mots, si l'on veut changer la phrase ; cependant il faut, autant que l'on peut, éviter de s'en servir, et sur tout en écrivant.

RENCONTRE.

En quelque sens qu'on l'employe, il est tousjours feminin, et les bons Autheurs n'en vsent iamais autrement : car quand il signifie *hazard, occasion*, ou *conjoncture*, on dira, *par vne heureuse rencontre*, par vne mauuaise rencontre, *vne facheuse rencontre*, quoy que plusieurs dient et escrivent auiourd'huy, *en ce rencontre*. Quand on s'en sert en terme de guerre, on dirait aussi, *ce n'est pas vne bataille, ce n'est qu'une rencontre*. Et lors qu'il signifie *vn bon mot*, il est aussi feminin ; on dit, *voila vne bonne rencontre*. Neantmoins en matiere de querelle, plusieurs le font masculin, et disent, *ce n'est pas vn duel, ce n'est qu'vn rencontre ;* mais le meilleur est de le faire feminin.

P. — J'ai creu autrefois que faire *rencontre* masculin étoit un solécisme ; mais comme je vois que quelques célèbres Auteurs le font masculin, je ne croy pas que ce soit un solécisme, et quand je revoy quelque ouvrage où on le fait masculin, je ne le corrige plus. Je me contente d'en dire mon sentiment à l'Auteur. Car pour moy je le ferois en tout sens tousjours feminin.

T. C. — Tant de personnes escrivent *en ce rencontre*, quand

ce mot signifie *occasion*, qu'on ne peut condamner ceux qui dans ce sens le font masculin. Il est pourtant mieux de le faire tousjours féminin.

A. F. — *Rencontre* est un nom qu'on doit tousjours faire feminin; il faut dire *en cette rencontre*, et non pas *en ce rencontre*.

HAÏR.

Ce verbe se conjugue ainsi au present de l'indicatif, *ie hais*, *tu hais*, *il hait*, *nous haïssons*, *vous haïssez*, *ils haïssent*, en faisant toutes les trois personnes du singulier d'vne syllabe, et les trois du pluriel, de trois syllabes. Ce que ie dis, parce que plusieurs conjuguent, *ie haïs*, *tu haïs*, *il haït*: faisant *haïs* et *haït*, de deux syllabes, et qu'il y en a d'autres, qui font bien encore pis en conjuguant et prononçant j'*haïs*, comme si l'*h*, en ce verbe n'estoit pas aspirée, et que, l'*e*, qui est deuant, se peust manger ; Au pluriel il faut conjuguer comme nous auons dit, et non pas, *nous hayons*, *vous hayez*, *ils hayent*; comme font plusieurs, mesme à la Cour, et tres-mal.

T. C. — Quelques-uns disent, *je hai*, au lieu de *je hais*, à la premiere personne du singulier, et particulierement en poesie.

A. F. — Tout le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas pour la conjugaison du present de l'indicatif du verbe *haïr*. Cependant il n'y a point à douter que l'on n'ait fait autrefois les trois personnes du singulier de deux syllabes, et que l'on n'ait prononcé, *je haïs*; *tu haïs*, *il haït*, comme on prononce *je trahis*, *tu trahis*, *il trahit*; la raison est que nous n'auons aucun verbe en nostre Langue qui ait trois syllabes au pluriel, quand le singulier n'en a qu'une ; *je dis*, fait au pluriel, *nous disons*, *je parts*, *nous partons*, et ainsi de tous les autres. Ce qui prouve que je *hais* a esté autrefois de deux syllabes, c'est le subjonctif *Que je haïsse*; parce que les subjonctifs se forment ordinairement du present de l'indicatif, en y adjoustant un *e* muet, ou la syllabe *se* pour en faire une de plus. *Je lis* a au subjonctif *que je lise*, *je trahis*, *que je*

trahisse. Ainsi on a deu dire *je haïs* en deux syllabes au present de l'indicatif, pour faire que le subjonctif fust de trois syllabes, *Que je haïsse.* C'est apparemment par cette raison que quand on a commencé à faire les trois personnes du singulier, *je hais, tu hais, il hait* d'une syllabe, on a dit au pluriel *nous hayons, vous hayez, ils hayent,* afin que le pluriel n'excedast le singulier que d'une syllabe comme font tous les autres verbes. La prononciation du singulier en une syllabe est demeurée, et on en a mis trois au pluriel, ce que l'on a fait sans doute pour éviter l'équivoque qu'auroit pû causer la ressemblance de *hayons* pour *haïssons* avec *ayons* qui est l'imperatif ou le subjonctif du verbe *avoir.*

PROMENER.

Il faut dire et escrire, *promener*, et non pas *pourmener.* Tantost il est neutre, comme quand on dit, *allons promener, il est allé promener, ie vous enuoyeray bien promener.* Tantost neutre-passif, comme, *il s'est allé promener, ie me promeneray.* Et tantost actif, lors qu'on ne parle pas des personnes qui se promenent, comme quand on dit, *promenez cét enfant, promenez ce cheual.*

T. C. — M. Menage a fort bien remarqué que ce verbe n'est point neutre, et qu'il faut dire : *Allons nous promener, il est allé se promener,* et non pas, *allons promener, il est allé promener.* Il montre que c'est ainsi qu'il faut dire, en faisant connoistre qu'on ne diroit pas, *je promenois hier aux Thuilleries,* au lieu de *je me promenois hier.* Si l'on ne peut dire dans la signification d'un verbe neutre, *je promenois hier,* pourquoi dira-t-on, *allons promener? Les* gens qui auroient passé quelque temps dans un cabinet de verdure, diroient-ils, *il doit nous ennuyer d'être assis, promenons maintenant?* Il est hors de doute qu'il faudroit dire, *promenons-nous maintenant.* Quelques-uns croyent qu'on peut supprimer le pronom *vous* dans cette phrase, *voulez-vous venir promener,* mais ils avoüent que ce ne doit estre qu'en parlant, et non pas en escrivant.

A. F. — L'Académie n'est point du sentiment de M. de Vaugelas, elle croit que le verbe *promener* n'est jamais neutre.

mais tousjours actif ou neutre passif. Ainsi c'est mal parler que de dire, *allons promener, il est allé promener*. Il faut mettre le pronom possessif dans ces sortes de phrases. *Allons-nous promener, Il est allé se promener*. Il est vray qu'on dit, *Je l'envoyeray bien promener, je l'ay envoyé promener,* mais *promener,* est neutre passif dans ces façons de parler, comme *taire* est dans celle-ci, *Je l'ay bien fait taire,* pour dire *j'ay fait qu'il s'est teu.*

IUSQUE, *sans* S *à la fin.*

Iamais on n'escrit *iusque*, sans *s*, à la fin; car, ou il est suiuy d'vne consone, ou d'vne voyelle; si d'vne consone il faut dire *iusques*, comme *iusques là;* si d'vne voyelle, il faut manger l'*e*, et dire *jusqu'à, jusqu'à la mort, jusqu'aux enfers, jusqu'à Pasques*, ou *jusques à.* Ainsi l'on n'escrit jamais *iusque* sans *s*, à la fin.

T. C. — Il n'y a personne qui ne convienne que la lettre *s*, est absolument inutile à la fin de *jusque*, quand il suit une consone. Ainsi je croi qu'il est mieux de dire *jusque-là* sans *s*, que *jusques-là*. Si la lettre *s* étoit nécessaire à *jusque,* ce seroit mal parler, que de dire *jusqu'à la mort.* Il faudroit tousjours dire *jusques à la mort*, sans permettre l'élision. Cependant M. de Vaugelas demeure d'accord qu'elle est permise. Pour moi, je tiens qu'on n'escrit *jusques à la mort, jusques aux Enfers, jusques à Pâques*, que selon qu'on a besoin d'une syllabe de plus pour la satisfaction de l'oreille : ce qui fait voir que la lettre *s* n'est point nécessaire à *jusque*. C'est le sentiment de M. Menage, qui dit que *jusque-là* est très-bien dit, et mieux que *jusques-là, l's* ne se prononçant point devant une consone.

A. F. — On peut tres-bien escrire *jusque* sans *s,* et avec une *s* à la fin, *jusque là* et *jusques-là*, et l'on n'escrit *jusques* avec une *s* devant les mots qui commencent par une voyelle comme *jusques à la mort*, que quand l'oreille demande une syllabe de plus, pour mieux arrondir la periode, ou pour la mesure du vers.

IUSQUES A, ET JUSQU'A.

Tous deux sont bons, seulement il faut prendre garde, que si l'oreille desire vne syllabe de plus ou de moins pour arrondir vne periode, on choisisse celuy des deux qui fera cét effet. Les Maistres de l'art demeurent d'accord de cette justesse, et ceux qui ont l'oreille bonne le reconnoissent sans art.

Il faut aussi euiter de dire, *jusqu'à*, lors qu'il y a vne repetition de la derniere syllabe *qu'à*, tout proche de la premiere. Par exemple, Ie ne dirois pas, *jusqu'à quatre*, mais *jusques à quatre*, ny *jusqu'a ce qu'aprés*, ou *jusqu'à ce qu'ayant*, pour fuïr la cacophonie. Que si le soin que l'on aura de l'euiter d'vn costé, fait que de l'autre on desaiuste sa periode, il vaut mieux tomber dans l'inconuenient du mauuais son, pourueu qu'il ne choque pas trop rudement l'oreille, que de rompre la juste cadence d'vne periode. Mais auec vn peu de soin, on se peut exemter de l'vn et de l'autre.

Ie dirois aussi *jusques à quand*, et non pas *jusqu'à quand*.

Cette diference de *jusques à*, et *jusqu'à*, sert aussi à rompre la mesure d'vn vers, quand il se rencontre dans la prose.

En cette preposition *jusques à*, ou *jusqu'à*, ou *jusqu'aux*, au pluriel, il y a encore vne chose à remarquer, qui est assez curieuse; c'est qu'elle tient lieu de certains cas. Par exemple, *ils ont tué jusqu'aux animaux;* Icy, *jusqu'aux animaux*, tient lieu d'accusatif. *Iusqu'aux plus vils et aux plus abjects des hommes, se donnoient la licence de, etc;* Icy, *jusqu'aux plus vils*, tient lieu de nominatif. *Il a donné à tout le monde, il a donné jusqu'aux valets;* Icy il tient lieu de datif.

Quelques-vns disent *jusques à là*, pour dire *jusques là*, et *jusques à icy*, pour dire *jusques icy*; mais l'vn et l'autre est barbare.

P. — *Jusques* est le plus doux. Il s'en faut servir autant

qu'on peut, en gardant toutes les règles que notre Auteur donne icy.

T. C. — La préposition *jusque*, peut tenir lieu de nominatif et d'accusatif, comme on le voit par les deux exemples de cette Remarque. Il n'est pas surprenant qu'elle serve de datif avec des verbes qui en veulent un, puisque l'article à ou *aux*, qui suit *jusque*, la détermine à estre datif, mais il faut que ces verbes ne demandent qu'un datif sans accusatif, comme *il parla jusqu'aux moins considérables de la Compagnie*, où que l'accusatif soit exprimé avec le datif, comme *il étendit sa liberalité jusqu'aux Valets*. Ainsi on parle mal, quand on dit absolument, *il donna jusqu'aux Valets*. Il semble qu'on veüille dire, *il a donné tout, et les Valets mesme*. Il est certain que si l'on disoit, *il a donné jusqu'à son Carrosse*, cela voudroit dire, *il a donné son Carrosse mesme*. On doit oster l'équivoque, et au lieu de, *il a donné jusqu'aux Valets*, il faut dire, *il a donné à tout le monde, et mesme jusqu'aux Valets*.

A. F. — On n'a point trouvé qu'il y eust de cacophonie dans ces deux phrases de M. de Vaugelas, *jusqu'à ce qu'aprés, jusqu'à ce qu'ayant*, et l'on croit qu'elles satisfont plus l'oreille que ne feroient celles-ci, *jusques à ce qu'aprés, jusques à ce qu'ayant*, qui semblent moins naturelles. La préposition *jusqu'à* et *jusqu'aux* peut fort bien tenir lieu de nominatif et d'accusatif, suivant la Remarque, mais on n'a pas approuvé qu'elle servist de datif dans cette phrase, *il a donné jusqu'aux Valets*, à cause de l'équivoque qu'y fait le verbe *donner* qui n'a point d'accusatif, en sorte qu'il paroist qu'on veüille dire, *il a donné tout et les valets mesme*. Pour ne laisser aucune équivoque, il faudroit dire, *il a donné à tout le monde, et mesme jusqu'aux valets*. Ce ne seroit pas mal parler que de dire, *il escrivit jusqu'aux moindres de l'assemblée*, parce que *jusqu'aux moindres* ne peut estre que datif dans cette phrase, au lieu que *jusqu'aux valets* avec le verbe *donner* peut estre regardé comme accusatif. On ne sçauroit trop dire que *jusques à la*, et *jusques à icy*, sont des expressions barbares, et qu'elles doivent estre bannies entièrement de la Langue.

Mais mesmes.

Il se dit et s'escrit communement, et tous les bons Autheurs s'en seruent ; Mais parce que plusieurs font

difficulté d'en vser à cause de la rudesse de ces trois syllabes, ou pour mieux dire, à cause du son d'vne mesme syllabe repetée trois fois, j'ay creu qu'il le falloit defendre, et que c'estoit vn scrupule, qu'on ne doit ny faire, ny souffrir. Premierement nous auons l'authorité de tous les bons Escriuains, anciens et modernes, qui aprés *non seulement*, ont accoustumé de le mettre, comme, *non seulement il luy a pardonné, mais mesmes il luy a fait du bien*. En second lieu, il y a vne maxime generale en matiere de cacophonie, ou de mauuais son, que les choses qui se disent ordinairement, n'offensent jamais l'oreille, parce qu'elle y est toute accoustumée. Outre que la troisiesme syllabe de *mais mesmes*, a vn son fort different des deux autres, comme on le juge aisément à la prononciation, les deux premieres ayant la terminaison masculine, et la derniere, la terminaison feminine.

Ceux qui font ce scrupule, veulent que l'on mette tousjours en sa place, *mais aussi*. Il y a pourtant bien de la difference entre *mais mesmes*, et *mais aussi*. Celuy-là emporte vn sens bien plus fort, et a bien plus d'emphase que l'autre.

A. F. — On ne doit faire aucun scrupule de dire et d'escrire, *mais mesmes*, c'est ainsi qu'on parle ordinairement, et l'habitude qu'on en a prise semble adoucir la rudesse des trois *m* qui sont au commencement de ces trois syllabes, car il n'y a que les deux premieres qui ayent le mesme son. La dernière perd ordinairement son *e* muet par la rencontre d'une voyelle qui suit; et comme il n'est necessaire d'escrire *mesmes* avec un *s* à la fin, il serait peut-estre mieux d'oster cette *s* dans la phrase de M. de Vaugelas, *Mais mesme il luy a fait du bien*.

MESME, *et* MESMES, *aduerbe*[1].

Tous deux sont bons, et auec *s*, et sans *s*, mais

[1] Voyez sur *mesme* et *mesmes* l'opinion de Patru, à la fin de sa note sur la Remarque *De cette sorte et de la sorte*, p. 84.
A. C.

voicy comme ie voudrois vser tantost de l'vn et tantost de l'autre. Quand il est proche d'un substantif singulier, ie voudrois mettre *mesmes*, auec *s*, et quand il est proche d'vn substantif pluriel, ie voudrois mettre *mesme* sans *s*, et l'vn et l'autre pour éuiter l'equiuoque et pour empescher que *mesme*, aduerbe, ne soit pris pour *mesme*, pronom. Vn exemple de chacun le va faire entendre, *Les choses mesme que ie vous ay dites me justifient assez, et la chose mesmes que ie vous ay dite*, etc. Car encore que pour l'ordinaire le sens fasse assez connoistre quand *mesme* est aduerbe, ou quand il est pronom; si est-ce qu'il se rencontre assez souuent des endroits, où l'esprit d'abord est surpris et hesite pour en juger. Le moyen de le discerner, c'est de le transposer, et de le mettre deuant le nom, car s'il fait le mesme effet deuant le nom qu'après le nom, c'est vne marque infaillible qu'il est aduerbe, comme aux deux exemples que nous auons donnez. Ceux qui n'obserueront pas cette remarque, ne feront point de faute, mais ceux qui l'obserueront, seront plus reguliers, soulageront l'esprit du Lecteur, et contribueront quelque chose à la netteté du stile.

T. C. — *Mesme* étant adverbe, devroit toujours s'escrire sans *s*. La licence que quelques Poëtes ont prise de n'y en point mettre au pluriel quand il est pronom, est très-condamnable; et c'est une grande faute d'escrire,

De rage contr'eux mesme ils ont tourné leurs armes.

C'en est une aussi grande d'escrire *moi-mesmes* en vers pour gagner une syllabe.

M. Menage apporte des exemples de l'une et l'autre licence, tirez de Malherbe, du Père le Moine et de Marot. On escrit *de mesme*, et jamais *de mesmes*.

A. F. — Il est plus ordinaire d'escrire le mot *mesme* sans *s* à la fin quand il est adverbe, et le plus seur c'est de le placer tousjours devant un nom substantif, autrement il est difficile de juger s'il est pronom ou adverbe, cela paroist dans les deux exemples que M. de Vaugelas propose. *Les choses mesme que je vous ay dites me justifient assez*, et *la chose mesmes que je vous ay dite*. Ceux qui n'auront point d'attention à l'*s*

mise à la fin de *mesmes* dans la derniere de ces deux phrases, ou supprimée dans la premiere pourront fort bien entendre *ipsæ res* et *ipsa res*, au lieu qu'en mettant *mesme* devant le nom substantif, *Mesme les choses que je vous ay dites*, on fait connoistre, sans que personne en puisse douter, que ce mot *mesme* est adverbe, et qu'il se doit expliquer par le *quin etiam* des Latins, et non pas par *ipsæ res*. Ce mot signifie aussi *idem* en latin ; mais comme il est tousjours précédé en ce sens là de l'article *le*, *la*, ou *les* : *le mesme homme*, *la mesme femme*, *les mesmes personnes*, on ne peut jamais le prendre pour un adverbe.

QUASI.

Ce mot est bas, et nos meilleurs Escriuains n'en vsent que rarement. Ils disent d'ordinaire *presque*. Ce n'est pas que *quasi* en certains endroits ne se puisse dire, mesme auec quelque grace, comme quand on dit, *il n'arriue quasi iamais que*, *etc.* Quelques-vns qui ont le goust tres-delicat trouuent qu'en cét exemple *presque*, n'y vient pas si bien que *quasi*[1].

P. — Ce mot n'est point bas à mon avis, mais il est vray qu'on dit plus souvent *presque* que *quasi*, qui ne laisse pas pour cela d'estre tres-françois, et il n'en faut faire nul scrupule dans les ouvrages d'haleine, et sur tout dans les discours Oratoires, où souvent on en a grand besoin. Il y a des matières de Palais ou de droit qui ne souffrent point le mot de *presque* au lieu de *quasi* ; par exemple, *l'action quasi servitiane* : qui diroit *presque servitiane*, ne parleroit pas françois.

T. C. — Il n'y a presque plus personne qui puisse souffrir *quasi* dans le beau langage.

A. F. — Le mot *quasi* ne doit point estre qualifié de bas, cependant peu de personnes s'en servent presentement.

Cette phrase *Il n'arrive presque jamais que*, a paru preferable à, *Il n'arrive quasi jamais que*, où M. de Vaugelas trouve de la grace. Ceux qui ont creu que cette derniere es-

[1] *Presque n'y vient pas si bien.* Cela est vray, et à mon advis il en est de même de *quasi tousjours*, qui se dit plus communement que *presque tousjours*. (*Note de* PATRU.)

toit meilleure, ont peust-estre prétendu qu'il estoit bon d'éviter la syllabe *que* repetée deux fois, mais le mot jamais qui est entre les deux *que* n'y laisse point de rudesse.

FRONDE.

Sans considerer l'etymologie de ce mot, qui vient du Latin *Funda*, où il n'y a point d'*r*, il faut dire *fronde*, et non pas *fonde*, l'vsage le voulant ainsi, et personne ne le prononçant autrement. C'est comme M. de Malherbe l'a tousjours escrit, quoy que M. Coeffeteau, et aprés luy vn de nos meilleurs Autheurs, disent toujours *fonde*.

P. — Marot en ses opuscules, pag. 37, dit *fonde*. La *fronde* et les *frondeurs*, qui depuis l'impression des Remarques firent tant de bruit, ont bien décidé cette question.

A. F. — Cette Remarque a esté approuvée tout d'une voix.

SOUMISSION, *et* SUBMISSION.

Il y a vingt ans qu'on disoit *submission*, et non pas *soumission*, quoy que l'on dist *soumettre*, et *soumis*, et non pas *submettre*, ny *submis;* maintenant on dit et on escrit, *soumission*, et non pas *submission*. Ie sçay bien qu'on dit au Palais, *il a fait les submissions au Greffe*, mais c'est vn terme de Palais, qui ne tire point à consequence pour le langage ordinaire.

T. C. — Il est hors de doute qu'il faut dire *soumission*.

A. F. — *Submission* a cessé d'estre un terme de Palais. On dit aujourd'huy, *Il a fait ses soumissions au greffe*.

DE CETTE SORTE, *et* DE LA SORTE.

Plusieurs en vsent indifferemment[1]; Toutefois *de*

[1] *Plusieurs en usent indifféremment*. Cela est vray, mais en tous

la sorte ne se doit mettre, qu'aprés qu'vne chose vient d'estre dite ou faite, et *de cette sorte* se met deuant et aprés. Par exemple, vn Historien venant de rapporter vne harengue d'vn General d'armée, dira *ayant parlé de la sorte*, et s'il le va faire parler, il dira *il commença à parler de cette sorte*, et non pas *de la sorte*, comme le met tousjours vn de nos meilleurs Escriuains. *De cette sorte* se peut aussi mettre aprés, comme nous auons dit, mais pour l'ordinaire il n'a pas si bonne grace que *de la sorte*. Du temps du Cardinal du Perron, et de Monsieur Coeffeteau, cette remarque s'obseruoit exactement; mais ie viens d'apprendre des Maistres, qu'aujourd'huy on ne l'obserue plus, et que tous deux sont bons deuant et aprés, quoy que neantmoins ils auoüent qu'il est bien plus elegant d'en vser selon la remarque, que de l'autre façon.

T. C. — On m'a presté un Exemplaire des Remarques de M. de Vaugelas avec des Notes escrites de la main de feu M. Chapelain, à qui aucune finesse de notre Langue n'estoit inconnue. Voici ce qu'il a marqué sur cet article. *Je le croirois plus élegant par* de la sorte *devant, que par* de cette sorte, *pour ce que l'élegance consiste principalement dans l'éloignement de la construction ordinaire et de la régularité Grammaticale, qui est toute entiére dans le* de cette sorte *mis devant, et qui manque dans le* de la sorte *mis devant aussi. On dit élegamment,* eussiez-vous creu qu'il m'eust traité de la sorte, *pour*, de cette sorte, *c'est-à-dire,* si mal, si indignement.

A. F. — L'Académie croit que *de la sorte* et *de cette sorte*

mots et en toutes phrases qui sont doubles, il s'en faut servir en telle manière qu'on rompe tousjours les vers, et autant qu'on peut, les demi-vers; par exemple *ayant parlé de la sorte*, est très-bien dit, mais je le veux dire autrement, à cause que ce gérondif *ayant* sera tout proche, devant ou après. Et alors je dirai, *il parla de cette sorte*, et non pas *il parla de la sorte,* parce que ce dernier est un demi-vers, et que l'autre ne l'est pas.

Et pour donner un exemple d'un mot qui est double, l'adverbe *mesmes* se dit sans *S* et avec une *S*, mais s'il fait un vers ou demi-vers de l'une ou de l'autre façon, je prendrai celle qui rompt le vers ou le demi-vers, et je dirai *il a mesmes essayé,* et non pas *il a mesme essayé.* (*Note de* PATRU.)

peuvent estre employez également, par rapport à ce qui précede, et par rapport à ce qui suit.

EPITHETE, EQUIVOQUE, ANAGRAMME.

Epithete est feminin, *vne belle epithete, les epithetes Françoises*, qui est le titre d'vn liure nouuellement imprimé ; quelques-vns pourtant le font masculin ; tous deux sont bons[1]. *Equiuoque* est feminin aussi, *vne dangereuse equiuoque ; on demande si les equiuoques sont defenduës, toutes les equiuoques ne sont pas vicieuses, vne fascheuse equiuoque.* Quelques-vns encore le font masculin. *Anagramme* est tousiours feminin, *vne belle anagramme, vne heureuse anagramme.*

T. C. — M. Chapelain a écrit sur cette remarque d'Epithete : *Je le tiens masculin seulement, parce qu'il n'est point entendu par les femmes qui ont rendu féminin toutes ces sortes de mots Grecs et Latins, dont l'usage a passé jusqu'à elles, comme* Epigramme, *etc.* M. Menage croit qu'on peut faire *Epithete* indifféremment masculin et feminin, et rapporte que M. de Balzac a dit *Epithetes oisifs.* Il veut qu'*équivoque* soit toujours féminin, ainsi qu'*Anagramme.*

A. F. — Ces mots *épithete* et *équivoque* sont presentement tousjours feminins ainsi qu'*anagramme,* et l'usage ne souffre plus qu'on les fasse masculins.

JE VAIS, IE VA.

Tous ceux qui sçauent escrire, et qui ont estudié, disent, *ie vais*, et disent fort bien selon la Grammaire, qui conjugue ainsi ce verbe, *Ie vais, tu vas, il va ;* car lors que chaque personne est differente de l'autre, en matiere de conjugaison, c'est la richesse et la beauté de la langue, parce qu'il y a moins d'equiuoques, dont les langues pauures abondent. Mais toute la Cour dit,

[1] Cela est vray, mais on le fait plus communement féminin que masculin, et il en est de mesme *d'équivoque.* (*Note de* PATRU.)

ie va, et ne peut souffrir, *ie vais*, qui passe pour vn mot Prouincial, ou du peuple de Paris.

P. — Je pense que tous deux sont bons, et qu'il s'en faut servir en prenant conseil de l'oreille, qui en de certains endroits trouvera l'un ou meilleur ou plus doux que l'autre ; mais à mon advis *je vas* est plus usité que *je vais*, même parmi le peuple qui ne connoist point *je vais* ; et il y a des manieres de parler où *je vais* ne se peut souffrir ; par exemple quand nous voulons dire qu'un lieu est dangereux, et que nous nous garderons bien d'y aller, nous disons, *je n'y vais pas*, ou *je ne vas pas là :* tout le monde parle ainsi, et qui diroit *je n'y vas pas*, ou *je ne vais pas là*, parleroit mal.

T. C. — Je *va*, ne se dit plus. Le Pere Bouhours ne decide point entre *je vais* et *je vas*, M. Chapelain marque ici qu'on dit, *je vais* ou *je vai*. Il est certain que beaucoup de personnes qui écrivent bien, disent *je vai*, sur-tout en Poésie, contre l'opinion de M. Menage, qui, à cause que les verbes *faire* et *taire*, font au présent *je fais* et *je tais*, veut qu'on dise aussi *je vais* ; mais *faire* et *taire* ne tirent point à conséquence pour le verbe *aller*. Messieurs de l'Académie Françoise conjuguent ainsi ce verbe dans leur Dictionnaire : *Je vais, tu vas, il va*. On se sert fort communément du prétérit indéfini du verbe *estre*, au lieu d'employer celui d'*aller*. Par exemple on dit : *il fut trouver son ami*, pour dire, *il alla trouver son ami*. Quantité de gens très-délicats dans la Langue, condamnent cela comme une faute, et soutiennent qu'il faut tousjours dire, *il alla*, et jamais *il fut*. Je suis de leur sentiment. Cet abus vient de ce que le verbe *aller*, n'ayant point de prétérit parfait qui soit en usage, on emprunte celui du verbe *estre*. Ainsi on dit, *j'ai esté à Rome ;* mais cela ne conclut pas qu'on doive aussi emprunter son prétérit indéfini, et dire, *je fus*, au lieu de *j'allai*. On dit fort bien aux deux troisiémes personnes, *il est allé*, et *ils sont allez à Rome ;* mais cela signifie autre chose que, *il a esté*, et *ils ont esté à Rome*. Quand je dis, *ils sont allez à Rome*, je fais entendre qu'ils y sont encore, ou sur le chemin ; et quand je dis, *ils ont esté à Rome*, je fais connoistre qu'ils ont fait le voyage de Rome, et qu'ils en sont revenus. On peut dire quelquefois, *je suis allé*, pourvû qu'on marque le temps où l'on est parti, ou du moins quelque circonstance qui rende en quelque maniére le départ présent, comme en ces exemples. *Il estoit trois heures quand je suis allé chez lui*, ou bien *je suis allé chez lui en intention de le quereller ; mais en y entrant*, etc. En-

core parlera-t-on mieux, en disant par-tout *j'ai esté*. J'ai consulté quelques-uns des plus habiles sur cette matiére, et ils demeurent d'accord qu'on ne peut dire en termes absolus, et sans marquer un tems peu éloigné, *je suis allé le féliciter sur son mariage*. Il faut dire, *j'ai esté le féliciter*.

A. F. — *Je vais*, qui selon M. de Vaugelas, passoit de son temps pour un mot Provincial ou du peuple de Paris, est le seul qui soit aujourd'huy authorisé par l'usage. *Je vas* a esté rejetté, et d'une commune voix on a condamné *je va*.

LA, *pour* LE.

C'est vne faute que font presque toutes les femmes, et de Paris, et de la Cour. Par exemple, ie dis à vne femme, *quand ie suis malade, j'ayme à voir compagnie*. Elle me respond, *et moy quand ie la suis, ie suis bien aise de ne voir personne*. Ie dis, que c'est vne faute de dire, *quand ie la suis*, et qu'il faut dire, *quand ie le suis*. La raison de cela est, que ce, *le*, qu'il faut dire, ne se rapporte pas à la personne, car en ce cas-là il est certain qu'vne femme auroit raison de parler ainsi, mais il se rapporte à la chose ; et pour le faire mieux entendre, c'est que ce *le*, vaut autant à dire que *cela*, lequel *cela*, n'est autre chose que ce dont il s'agit, qui est *malade* en l'exemple que j'ay proposé; Et pour faire voir clairement que ce que ie dis est vray, et que ce *le*, ne signifie autre chose que *cela*, ou *ce dont il s'agit*, proposons vn autre exemple, où ce soient plusieurs qui parlent, et non pas vne femme. Ie dis à deux de mes amis, *quand ie suis malade, ie fais telle chose*, et ils me respondent, *et nous, quand nous le sommes, nous ne faisons pas ainsi*. Qui ne voit que si la femme parloit bien en disant, *quand ie la suis*, il faudroit aussi que ces deux hommes disent, *et nous quand nous les sommes?* ce qui ne se dit point. Ainsi M. de Malherbe dit, *les choses ne nous succedent pas comme nous le desirons*, et non pas *les desirons*. Cét exemple n'est pas tout à fait comme l'autre, mais il y a beaucoup de rapport, et est dans la mesme reigle. Neant-

moins puis que toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, disent, *la*, et non pas, *le*, peut-estre que l'Vsage l'emportera sur la raison, et ce ne sera plus vne faute. Pour *les*, au pluriel, il ne ce dit point, ny par la raison, ny par l'Vsage.

T. C. — Cette remarque de M. de Vaugelas est très-bonne; mais il apporte un exemple qui n'est pas tout-à-fait juste. Il faudroit que plusieurs personnes eussent dit, *quand nous sommes malades, nous faisons telle chose,* pour pouvoir répondre, *et nous quand nous le sommes,* etc., car alors la particule *le* veut dire *malades* au pluriel: au lieu que si une seule personne a dit, *quand je suis malade, je fais telle chose,* si plusieurs personnes répondent, *et nous quand nous le sommes,* cela veut dire seulement, *quand nous sommes malade* au singulier, et non pas, *quand nous sommes malades* au pluriel, la particule *le* ne pouvant signifier que l'adjectif qui est employé auparavant. Cela sera plus sensible dans un autre exemple. Si un homme disoit au nom de plusieurs, *par quel genre de mérite croit-il l'emporter sur nous? S'il est libéral, nous le sommes comme lui.* Cette manière de s'énoncer ne seroit pas tout-à-fait correcte, puisqu'elle voudroit dire, *nous sommes libéral comme lui:* la particule *le* ne pouvant faire entendre que le mesme mot, qui a été déjà exprimé. La mesme faute seroit a éviter à l'égard du genre, si un homme parlant pour plusieurs à des femmes, disoit, *nous sommes chagrins, quand nous ne vous voyons pas,* celle qui repondroit pour les autres ne parleroit pas peut-estre fort correctement en disant, *et nous, nous le sommes quand vous nous rendez de trop fréquentes visites;* puisque ce seroit dire, *et nous, nous sommes chagrins.* En ce cas, il seroit mieux de répéter le mot, et de dire au féminin, *et nous, nous sommes chagrines quand vous nous rendez de trop fréquentes visites.* Je ne dis ici que ce qu'ont senti beaucoup de personnes intelligentes dans la Langue. Cependant il y en a d'autres qui trouvent trop de raffinement dans cette Remarque. Ainsi, je n'ai garde de décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que malgré la décision de M. Vaugelas qui est fort juste, la pluspart des femmes continuent de dire sur l'exemple d'estre malade, *et moi quand je la suis.* Il semble par-là que l'usage doit l'emporter.

Il n'y a rien de plus ordinaire dans nos Romans les plus estimez que de trouver la particule *le* relative à l'infinitif d'un verbe. Par exemple: *Cette femme est belle, et j'aurois un*

grand penchant à l'aimer, si ce qu'on m'a dit de son inconstance ne la rendoit indigne de l'estre. Je croi que c'est fort mal parler, et qu'il faut dire *si ce qu'on m'a dit de son inconstance la rendoit indigne d'estre aimée.* La répétition de ce verbe au participe me semble nécessaire, parce qu'il n'y a que l'infinitif *aimer* exprimé auparavant, et non pas *aimée.* De mesme, je croi qu'il ne faut pas dire, *je le traiterai comme il mérite de l'estre,* mais *comme il mérite d'estre traité.* Si dans ces maniéres de parler, on veut se servir de la particule relative *le,* il faut que le participe ait esté exprimé auparavant. Ainsi on dira fort bien, *il sera traité comme il mérite de l'estre.*

A. F. — La regle que M. de Vaugelas establit dans cette Remarque est appuyée sur de si fortes raisons, que personne ne doit se dispenser de la suivre.

Ainsi on ne peut trop s'opposer à l'abus que les femmes font de la particule *la,* quand elles l'employent au lieu de *le,* il faut dire absolument dans la phrase proposée, *et moy quand je le suis,* c'est à dire, *quand je suis malade,* en supposant que c'est une femme qui parle, et non pas, *quand je la suis.*

INGREDIENT, EXPEDIENT, INCONVENIENT, ESCIENT, *et autres semblables.*

Il faut prononcer la derniere syllabe de ces mots là, comme si elle s'écriuoit auec vn *a*, et non pas auec vn *e*, *vn ingrediant*, *vn expediant*, *etc.* quoy que l'on prononce *moyen*, *citoyen*, *Chrestien*, *etc.* avec l'*e*, comme on les escrit. Pour connoistre donc quand il faut prononcer *a*, ou *e*, voicy la reigle. C'est que toutes les fois qu'au singulier des noms qui ont *en* à la derniere syllabe il y a vn *t*, aprés l'*en*[1], l'*e* se prononce en *a*, comme à *expedient*, *inconuenient*, et ainsi des autres.

[1] *Il y a un* t *après l'en.*] Cela s'entend quand l'*e* est masculin, comme aux exemples rapportez par l'Auteur ; il en faut pourtant excepter *fient* (l'ordure de bœuf) qui se prononce *fien*, mesme quand il est suivi d'une voyelle. Il faut encore observer que cette règle n'a lieu qu'aux noms et aux adverbes, mais non pas aux temps des verbes dont la troisième personne du présent est en *ient*, comme dans *tient*, *vient*, où l'*e* se prononce. Mais quand il est feminin, il se prononce comme dans *aiment*, *aimassent*. Cela est plustot à remarquer pour les estrangers que pour les françois, qui ne sçauroient s'y tromper. (*Note de* PATRU.)

Mais quand il n'y a point de *t*, comme à *moyen*, *citoyen*, *etc.*, alors on prononce l'*é*, et au singulier, et au pluriel, comme il est escrit[1].

Si l'on obiecte qu'en ce mot *Chrestienté*, il y a vn *t* après l'*n*, et que neantmoins il faut prononcer l'*e* qui est deuant l'*n* comme vn *e*, et non pas comme vn *a*, car il ne faut jamais dire *Chrestianté*, quoy que plusieurs le dient; On respond, que cela n'est point contre la reigle qu'on vient de donner, qui ne parle que de la derniere syllabe du mot terminé en *ent*, et non pas de celle qui n'est pas la derniere comme *en*, deuant le *t*, ne l'est pas en *Chrestienté*. Outre que le *t*, n'entre pas dans la syllabe *en*, mais dans la derniere qui est *té*.

T. C. — La Remarque est bonne pour la prononciation, mais il faut oster le mot *escient* qui est hors d'usage. *Mentir à son escient,* est une façon de parler entièrement basse, et dont il n'y a plus personne qui se serve. Quant au mot de Chrétienté que M. de Vaugelas dit fort bien qu'il ne faut pas prononcer, comme s'il y avoit *Chrétianté*, quoiqu'il y ait un *t* après l'*n;* et cela par plusieurs raisons, et sur-tout parce que le *t* n'entre pas dans la syllabe *en,* mais dans la derniére qui est *té;* M. Chapelain a escrit ce qui suit, au bas de cette remarque : *Cette dernière raison est la vraie et la meilleure pour le mot de* Chrétienté ; *mais il faut observer que l'*en *ne se prononce pas comme un* a, *dans les seules syllabes finales qui ont une* n *et un* t *au bout; car en la préposition en, aux mots de* clémente, prudente, *etc. à ceux de* rendre, entendre, prendre, *etc. où l'*en *est à la pénultiéme sans liaison avec le* t *ni le* d *suivant, qui appartiennent à la derniere syllabe, l'*é *se prononce aussi comme un* a, *aussi bien qu'à la pénultiéme de* prudemment. *D'un autre côté l'*é *en* prennent *et autres semblables, se prononce comme* e *seulement à la pénultiéme. de la même sorte qu'en* moyen, *à la dernière; et le même* e *en la derniére de* prennent, *ne se prononce ni comme* a, *ni comme* e, *mais comme un* e *sourd, muet et féminin, comme l'*e *final de* Dame, *tant cette lettre a de différentes affections et propriétez difficiles à démesler à ceux à qui la Langue n'est pas naturelle.*

[1] Exceptez les prépositions et adverbes qui se prononcent *an*. *En lui, rat-en.* Exceptez aussi *Rouen*, ville, qui se prononce *Rouan*. (*Note de* PATRU.)

A. F. — Ce ne sont pas seulement les mots qui se terminent en *ent*, comme ceux dont parle M. de Vaugelas, qu'il faut prononcer de la mesme sorte que si cette syllabe s'escrivoit avec un *a*, mais encore ceux qui se terminent par *ens*, c'est à dire qui ont une *s* aprés l'*en* de leur derniere syllabe comme *encens*, *cens*, *sens* et autres. Il est certain qu'on prononce *chrestienté* par *e* en faisant sentir l'*e* qui précede l'*n* de la penultiéme syllabe, mais ce n'est point à cause que la lettre *t* entre dans la derniere syllabe qui est *té*, et non pas dans la syllabe *en* qui est la penultiéme ; si cette raison avoit lieu, il faudroit prononcer *tourmenté*, comme il s'escrit, en faisant entendre un *e*, et non pas un *a*, puis qu'on ne sçauroit douter que le *t* de la derniere syllabe de ce mot ne soit détaché de la penultiéme *men*. Cependant il faut prononcer *tourmenté*, comme si le mot estoit escrit par un *a*, et qu'il y eust *tourmanté*. La raison est que *t* garde la prononciation de *tourment* dont il vient, et qui se prononce comme si on escrivoit *tourmant :* de la mesme sorte *chrestienté* garde la prononciation de *chrestien* dont il vient, et l'*en* de la penultiéme syllabe se prononce avec l'*e* comme il est escrit.

SOIT QUE, OU SOIT.

On dit, *soit que vous ayez fait cela, soit que vous ne l'ayez pas fait*. On dit aussi, *soit que vous ayez fait cela, ou que vous ne l'ayez pas fait*, et c'est la plus ordinaire et la plus douce façon de parler ; Mais l'autre ne laisse pas d'estre fort bonne, et mesmes il y a de certains endroits, dont les exemples ne se presentent pas maintenant, où la repetition des deux *soit*, a beaucoup meilleure grace, que de dire, *ou*. Il y en a vne troisiesme, dont plusieurs se seruent, mais qui est condamnée dans la prose par les meilleurs Escriuains. C'est, *ou soit*, par exemple, ils disent, *ou soit qu'il n'eût pas donné assez bon ordre à ses affaires, ou que ses commandemens fussent mal executez*. Ou bien, *soit qu'il n'eust pas donné leur ordre*, etc. *ou soit que ses commandemens, etc.* Il ne faut point mettre *ou*, deuant *soit*, ny en l'vn, ny en l'autre exemple, il est redondant. Il faut dire simplement, *soit qu'il n'eust pas donné*, etc. *ou que ses commandements, etc.* I'ay dit *dans la prose ;*

parce que les Poëtes ne font point de difficulté d'en vser[1], leur estant commode d'avoir vne syllabe de plus, ou de moins, pour les vers.

T. C. — *Ou* devant *soit que,* est aussi condamnable en vers qu'en prose.

A. F. — Les deux premiers exemples rapportez ici sont fort en usage, et on se peut servir indifferemment de l'un et de l'autre. M. de Vaugelas a trop d'indulgence pour les Poëtes, quand il semble leur permettre d'employer *ou* devant *soit que* pour leur donner une syllabe de plus. La Poësie ne sçauroit authoriser ces sortes de negligences contre la Langue.

SUPERBE.

Ce mot est tousiours adiectif[2], et jamais substantif, quoy qu'vne infinité de gens, et particulierement les Prédicateurs disent, *la superbe*, pour dire *l'orgueil.* Ce n'est pas qu'il n'y ayt plusieurs mots qui sont substantifs et adiectifs tout ensemble, comme *colere, adultere, chagrin, sacrilege, etc.*, mais *superbe,* n'est pas de ce nombre.

T. C. — M. Menage dans ses Observations apporte un exemple de feu M. Desmarests, de l'Académie Françoise, qui s'est servi du mot de *superbe,* pour signifier l'*orgueil,* en disant dans sa réponse à l'Apologie des Religieuses du Port-Royal : *Ce monstre de superbe qui a fait l'insolente Apologie. La superbe* au substantif n'est pourtant gueres employée que par les Prédicateurs, comme le remarque M. de Vaugelas ; encore n'est-ce que pour signifier l'*orgueil* en géneral ; car il ne seroit pas bien de dire en parlant d'une femme particulière, *elle avoit une superbe extraordinaire.*

[1] *Les poëtes ne font pas difficulté d'en user.*] Mais s'ils en usent, il faut que ce soit pour quelque grande beauté. (*Note de* PATRU.)

[2] *Ce mot est toujours adjectif, etc.*] Je suis de cet avis, je ne sçai qu'un endroit où il pourroit passer, qui est *l'esprit de superbe,* à cause de *spiritus superbiæ*, qui est une phrase de l'Escriture, qui semble naturalisée en françois ; l'Escriture ayant apporté cette maniere de parler, comme elle en a porté beaucoup en notre Langue, et neantmoins je dirai tousjours *l'esprit d'orgueil.* (*Ibid.*)

A. F. — Le mot *superbe* ne doit jamais s'employer au substantif que dans les matiéres de dévotion, comme en ces exemples, *l'esprit de superbe, la superbe precipita Lucifer dans les enfers.*

EN SOMME.

Ce terme est vieux, et ceux qui escriuent purement, ne s'en seruent plus. Nous auons pourtant grand besoin de ces façons de parler pour les liaisons, et les commencements des periodes qu'il faut souuent diuersifier. Puis que l'on ne veut plus receuoir *en somme*, on recevra encore moins *somme*, pour *en somme*, dont nos meilleurs Escriuains se seruoient, il n'y a pas long temps, et beaucoup moins encore, *somme toute*. Nous n'auons qu'*enfin*, *en vn mot*, *après tout*, car ny *finalement*, ny *bref*, ne s'employent plus gueres dans le beau stile, quoy que l'on s'en serue dans le stile ordinaire.

P. — *Bref* peut trouver quelquefois sa place, sur tout en Epigrammes, et autres pieces semblables.

T. C. — *En somme, bref,* et *finalement* sont des mots que les moindres Ecrivains rejettent.

A. F. — On ne dit plus *en somme* ny *somme*, pour dire *enfin, en un mot,* mais *somme toute* que M. de Vaugelas condamne encore plus que les deux autres, est en usage dans le stile familier, et on dit fort bien, *Somme toute, qu'en pourrait-il arriver? Somme toute, ce n'est pas un homme dont vous deviez attendre un fort grand secours.*

EPIGRAMME.

Il est tousjours feminin[1], et l'on dit, *vne belle epigramme*, et non pas, *vn bel epigramme,* et *vne epi-*

[1] Je suis de cet avis, mais Amyot le fait toujours masculin. *Un mauvais Epigramme.* Voyez le Traité des communes Conceptions contre les Stoïques, pag. 699, où il le dit ainsi trois fois.
(*Note de* PATRU.)

gramme bien aiguë, et non pas *bien aigu* ; Car il y en a quelques-vns qui veulent qu'il soit masculin et feminin, selon la diuerse situation de l'adjectif qui l'accompagne ; par exemple, ils veulent que l'on die *vne belle epigramme*, et *vn epigramme bien aigu*, c'est à dire, que quand l'adjectif est deuant *epigramme*, qu'il soit feminin, et quand l'adjectif est aprés, soit masculin. Mais cette distinction qui a lieu en quelques autres mots est condamnée en celuy-cy.

T. C. — M. Menage veut qu'*Epigramme* soit des deux genres, selon ce qu'a décidé M. de Balzac en parlant ainsi dans son Entretien V. Chapitre 3. *Pour une Epigramme de haut goût, combien y en a-t-il d'insipides et de froids? Car je vous apprens qu'*Epigramme *est mâle et femelle.* Il avoue pourtant qu'il est plus communément féminin, et qu'il s'en voudroit tousjours servir dans ce genre.

A. F. — On n'a point receu la diversité du genre dans *Epigramme,* quand ce mot est devant ou aprés un adjectif, on l'a declaré tousjours feminin. Il faut dire *une Epigramme bien aiguë,* et non pas *un Epigramme bien aigu.*

EPITAPHE, HOROSCOPE, EPITHALAME.

Les vns font *Epitaphe* masculin, les autres feminin ; mais la plus commune opinion est qu'il est feminin, *vne belle epitaphe.* Au contraire, *Horoscope* qu'on fait aussi des deux genres, passe neantmoins plus communement pour masculin, *l'horoscope qu'il a fait, qu'il a dressé*, plustost que, *qu'il a faite* ou *dressée. Epithalame* est des deux genres aussi, mais plustost masculin que feminin.

P. — *Epithete, horoscope, Epithalame.* Je les croy tous trois de deux genres ; il en faut user suivant le conseil de l'oreille. Je dirois plustôt, *l'horoscope qu'il a faite ou dressée, que l'horoscope qu'il a fait ou dressé.* Pour Epitaphe et Epithalame je suis de l'avis de l'Auteur.

T. C. — M. Menage dit qu'*Horoscope* est indubitablement masculin. Il croit la même chose d'*Epithalame*, et est de

l'avis de M. de Vaugelas sur *Epitaphe*, qu'il est des deux genres, mais plustôt féminin que masculin.

A. F. — *Epitaphe* et *Horoscope* ne sont plus employez presentement que dans le genre feminin. *Epithalame* n'est point des deux genres, il est tousjours masculin.

Le, *pronom relatif oublié.*

Plusieurs omettent le pronom relatif, *le*, aux deux genres et aux deux nombres. Par exemple, *vn tel veut acheter mon cheual, il faut que ie luy face voir*, au lieu de dire, *il faut que ie le luy face voir ; veut acheter ma haquenée, il faut que ie la luy face voir*. Ainsi au pluriel, Amyot fait tousjours cette faute, mais ce n'est qu'auec *luy*, et *leur*, pour euiter sans doute la cacophonie de *le luy*, et *le leur*, et ne dire pas, *il faut que ie le luy face voir*, ou *que ie le leur fasse voir*, qui n'est pas vne raison suffisante pour laisser vn mot si necessaire ; car il vaut bien mieux satisfaire l'entendement que l'oreille, et il ne faut jamais auoir esgard à celle-cy qu'on n'ayt premierement satisfait l'autre[1]. Amyot donc, ny ceux qui font encore aujourd'huy cette faute, ne diront pas *vous voulez acheter mon cheual, il faut que ie vous monstre*, mais *que ie vous le monstre* ; par ce que ce n'est qu'auec *luy* et *leur* qu'ils parlent ainsi, comme j'ay dit, à cause de la cacophonie des deux *l*, *l*.

T. C. — C'est asseurément une faute que d'oublier ce pronom, et de ne pas dire : *Il ne faut pas que je le lui montre, il faut que je le leur fasse voir*. Si on veut éviter la rudesse de ces deux mots *le lui*, ou *le leur*, mis ensemble, on doit prendre un autre tour : ce qui est quelquefois assez difficile pour escrire naturellement.

A. F. — On ne sçauroit oublier le pronom relatif *le* sans

[1] Je suis de cet avis ; mais il est vray que dans le discours ordinaire on supprime communément ce pronom devant *lui* et *leur*, mais en escrivant c'est une faute que de l'omettre. (*Note de* Patru.)

faire une faute, il est indispensable de le mettre en escrivant, et si on se sent trop blessé de la cacophonie des deux *ll*, il faut prendre un autre tour. La promptitude de la prononciation est cause qu'on supprime quelquefois ce pronom comme en cette phrase, *Voicy une lettre qu'un tel m'a demandée, allez luy porter,* quelques-uns mesme disent, *allez l'y porter,* ne faisant entendre que la premiere lettre du premier relatif avec la derniere du second ; mais cela est vicieux et il faudroit l'éviter aussi en parlant.

Les pronoms LE, LA, LES, *transposez.*

Il y a encore vne autre petite remarque à faire sur la transposition de ce pronom relatif. Par exemple, il faut dire, *ie vous le promets* [1], et non pas, *ie le vous promets*, comme le disent tous les anciens Escriuains, et plusieurs modernes encore. Il faut tousjours mettre le pronom relatif auprès du verbe, mesme lors qu'il y a repetition du pronom personnel, comme, *il n'est pas si meschant que vous vous le figurez*, et non pas, *que vous le vous figurez*, nonobstant la cacophonie des deux *vous*. Pour les vers, quelques-vns se seruent de l'vn et de l'autre, et disent aussi, *vous le vous figurez ;* mais non pas, *ie le vous asseure*, pour, *ie vous l'asseure.*

T. C. — La Poësie n'autorise point à transposer ces pronoms, et on doit dire : *Vous vous le figurez,* aussi-bien en Vers qu'en Prose, et non pas *vous le vous figurez.* M. Chapelain a marqué sur cet article, que s'il y a quelques-uns qui disent, *vous le vous figurez,* ils le disent mal, et qu'il n'en a point rencontré d'exemple.

A. F. — La cacophonie des deux *vous* proche l'un de l'autre dans *vous vous le figurez* ne blesse point l'oreille. Il faut toûjours que le pronom relatif *le* soit auprès du verbe, et les Poëtes n'ont aucun privilége qui les puisse exempter de cette regle.

[1] Il est mieux dit sans difficulté, mais je ne croy pas que *je le vous promets* et *je le vous asseure* soit une faute, et sur tout en vers ; à l'égard de *vous le vous figurez*, c'est à mon avis très-mal parler en vers et en prose. (*Note de* PATRU.)

MENSONGE, POISON, RELASCHE, REPROCHE.

Ces mots sont tousjours masculins, quoy que quelques-vns de nos meilleurs Autheurs les ayant faits feminins ; il est vray que ce ne sont pas des plus modernes. On dit toutesfois au pluriel, *à belles reproches*, *de sanglantes reproches*, et en ce nombre il est certain qu'on le fait plus souuent feminin que masculin ; Mais quand on le fera par tout masculin, on ne peut faillir.

P. — *A belles reproches.* En cette phrase il le faut faire féminin, parce que cette phrase est consacrée, et ne se peut gueres escrire qu'au stile comique.

T. C. — Le genre de *reproche* n'est plus douteux, il est tousjours masculin, tant au singulier qu'au pluriel, et l'on dit présentement, *de sanglans reproches,* et non pas *de sanglantes reproches.*

A. F. — On ne dit plus *à belles reproches,* et on fait tousjours ce nom masculin, tant au pluriel qu'au singulier. Ceux qui disent de *la poison* parlent tous mal; il faut dire *du poison.*

ŒUVRE, ŒUVRES.

Au singulier, quand il signifie, *liure* ou *volume*, ou *quelque composition*, il est masculin, *vn bel œuure.* Pour *action*, il est feminin, *faire vne bonne œuure*[1] ; quelques-vns disent, et tres-mal, *faire vn bon œuure*[2].

[1] Cela est vray ; mais on ne dit gueres *un bel Œuvre,* on dit *un bel Ouvrage.* Au reste nos ancestres l'ont fait féminin et masculin. Le sieur de Fauchet *cette Oeuvre*, parlant du Poëme page 561. Marot et Charles Fontaine dans Marot le font masculin et féminin, mais plus souvent féminin, *imparfaite Oeuvre, Oeuvre parfaite, Oeuvre forte*, pag. 270. 271. 275. 278. Amyot dit *rendre son Oeuvre* (son histoire) *accomplie* et *non défectueuse.* (*Note de* PATRU.)

[2] Marot, en ses opuscules. le fait masculin : *nous ne fîmes aucun œuvre si bon.* Il est masculin et féminin. Dans le discours uni il est tousjours féminin ; *faire une bonne œuvre, une œuvre sainte ;*

Au pluriel il est tousjours feminin, soit qu'il signifie l'vn ou l'autre ; car on dit, *faire de bonnes œuures*, et, *j'ay toutes ses œuures*, et non pas *tous ses œuures*. On dit, *le grand œuure* pour dire la pierre philosophale en vn sens different des deux autres.

T. C. — *Oeuvre* n'est plus masculin, que quand on l'employe pour signifier *la pierre Philosophale ;* et les gens qui parlent bien, ne disent point *j'ai leu un bel Oeuvre,* pour dire *une belle composition.* Ils disent, *j'ai leu un bel Ouvrage.* M. Menage rapporte divers exemples de Charles Fontaine, de Bertaut, d'Amyot, et de Sarrasin, qui ont fait *Oeuvre* féminin au singulier, pour signifier *composition.* Il ajouste qu'il est aussi féminin, quand il signifie le lieu où se mettent les Marguilliers.

A. F. — Ce mot *œuvre* n'est plus employé au singulier pour signifier une composition, on dit *ouvrage, il a mis au jour un bel ouvrage,* et non pas *une belle œuvre. Oeuvre* est tousjours feminin, non seulement quand il veut dire action, mais aussi quand il signifie le lieu et le banc destiné dans une Paroisse pour les Marguilliers, *l'œuvre de cette Paroisse est fort belle.* Il est masculin quand on l'employe en parlant de la pierre philosophale, et on ne s'en sert qu'en y joignant l'adjectif *grand; Travailler au grand œuvre.* On l'employe aussi dans le mesme genre pour signifier toutes les estampes d'un mesme Graveur, *il a tout l'œuvre de Calot.*

Tant plus.

Ce terme n'est plus gueres en vsage parmy ceux qui font profession de bien parler et de bien escrire. On ne dit que *plus.* Par exemple, *tant plus il boit, tant plus il a soif,* c'est à la vieille mode; il faut dire, *plus*

mais dans le discours échauffé, il le faut plus souvent faire masculin, parce que l'expression en est plus ferme. J'ay dit dans mon Plaidoyer des Mathurins, *ce grand œuvre de miséricorde,* parlant de la rédemption des Captifs. Je dirois, *c'est en ce jour que Jésus-Christ a commencé le grand œuvre de nostre rédemption.* Si en ces endroits vous le faites féminin, l'expression non-seulement languit, mais elle choque l'oreille. (*Note de* Patru.)

il boit, plus il a soif. Qui ne voit combien ce dernier est plus beau ?

T. C. — *Tant plus,* est tout-à-fait hors d'usage.

A. F. — Ce terme *tant plus,* qui avoit presque cessé d'estre en usage du temps de M. Vaugelas, n'y est plus du tout présentement ; le mot *tant* est superflu et jette sur cette phrase un air de vieillesse. Il faut le retrancher et dire : *plus il boit, plus il a soif. Plus vous luy ferez du bien, plus il sera insolent,* et non pas : *tant plus vous luy ferez du bien et tant plus, etc.*

VALANT *pour* VAILLANT.

Il est vray que selon la raison, il faudroit dire, *cent mille escus valant,* et non pas, *cent mille escus vaillant,* parce qu'outre l'équiuoque de *vaillant,* et la reigle qui veut qu'on ne face point d'équiuoque sans necessité, *valoir* fait *valant,* comme *vouloir* fait *voulant,* et non pas *vaillant.* Aussi l'on dit *equiualant,* et non pas *équiuaillant.* Mais l'Vsage plus fort que la raison dans les langues, fait dire à la Cour et escrire à tous les bons Autheurs, *cent mille escus vaillant* et non pas *valant.* C'est en Poictou principalement, où l'on dit *valant.*

P. — Autrefois on disoit *vaillance* en ce sens pour *valeur : que nul ne fut si hardi de prendre la vaillance d'un Parisis,* dit la Chronique de Mabryan chap. 19. De *valere* on fit *vailloir,* comme de *salire, saillir,* de là les mots *vaillant* et *vaillance* pour *brave* et *bravoure,* nos ancestres ne mettant le prix d'un homme qu'en la vertu guerriere. Villehard, p. 48. *Cil de la ville n'y perdirent vaillant,* c'est-à-dire ceux de la ville n'y perdirent pas la valeur d'un denier.

Le verbe *valoir* a encore quelques temps qui font voir qu'autrefois on a dit *vailloir,* je *vaille,* tu *vailles,* et néanmoins je n'a veu nulle part *vailloir. Les Secretaires du Roy avoient sept sols et demi de gage par jour, lors vaillant demi escu,* dit un état de la dépense de S. Louis, qui est au livre de la Chambre des Comptes, dit Fauchet liv. I, des Dignitez de France, ch. 7. p. page 480.

T. C. — Sur cette irrégularité de *vaillant,* mis pour *valant*, on a demandé si le verbe *prévaloir* qui est un composé de *valoir,* fait au subjonctif *prévaille,* comme *valoir* fait *vaille*. Il est certain que l'on dit : *Je ne croi pas que ce libelle vaille la peine que,* etc. *Vaille que vaille.* Suivant cet usage, on devroit dire : *Je ne prétens pas que mon sentiment prévaille sur l'autorité de tant d'habiles gens.* Cependant quoique ceux qui s'attachent à l'exactitude de la Grammaire, soutiennent que c'est ainsi qu'il faut parler, on dit à la Cour *prévale,* et non pas *prévaille,* et c'est la Cour qui nous doit servir de regle.

A. F. — On est demeuré d'accord tout d'une voix, que l'Usage veut qu'on dise, *Il a cent mille escus vaillant,* et non pas *valant*, et ensuite on a demandé ce que c'estoit que le mot *vaillant*. Personne n'a cru que ce pust estre le gerondif du verbe *valoir,* puis qu'il fait *valant,* selon la formation du gerondif dans les autres verbes, *vouloir, voulant,* et que c'est fort bien parler que de dire, *un diamant valant cinquante pistoles ;* car en cette phrase on ne peut dire *vaillant*. Quelqu'un a dit qu'il croyait que dans celle-cy, *Il a cent mille escus vaillant,* ce mot *vaillant* devoit estre pris substantivement pour le fond du bien d'un homme, comme si on vouloit dire, *Il a cent mille escus en tout son vaillant,* c'est à dire que son vaillant ou son capital consiste en cent mille escus. Après cela l'on a examiné quel estoit le subjonctif du verbe *valoir,* et si l'on pouvoit dire, *Je ne croy pas que cela vale la peine d'y penser ; vale* a esté rejetté tout d'une voix, et on est demeuré d'accord qu'il faut dire, *que cela vaille la peine.* Un autre de la Compagnie a dit que le pluriel d'un subjonctif de ce mesme verbe, *que nous vaillions, que vous vailliez* luy sembloit bien rude, et que peut-estre l'euphonie demandoit qu'on dist, *Il ne croit pas que vous valiez les soins qu'il se donne pour cette affaire,* et non pas *que vous vailliez,* de mesme qu'on dit, *Je ne croy pas que vous vouliez me faire ce déplaisir,* et non pas *que vous veüilliez,* comme il faudroit dire, parce que le verbe *vouloir* fait au singulier du subjonctif, *que je veüille. que tu veüilles, qu'il veüille.* On a respondu que quoy que le verbe *valoir* fist au singulier du subjonctif, *que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille,* il falloit dire aux deux premieres personnes du pluriel, *que nous valions, que vous valiez* de mesme qu'aux deux premieres personnes plurielles du subjonctif du verbe *aller,* on dit, *que nous allions, que vous alliez,* et au singulier, *que j'aille, que tu ailles, qu'il aille,* et qu'il n'y a que les verbes qui ont les deux *ll, moüillées* à l'in-

finitif comme *travailler,* qui les gardent aux deux personnes plurielles du subjonctif, *que nous travaillions, que vous travailliez.*

A l'égard du verbe *vouloir*, on a dit qu'il estoit vray qu'il fait au singulier du présent du subjonctif, *que je veüille, que tu veüilles, qu'il veüille ;* mais qu'on ne devoit pas conclure de là, qu'il deust faire aux deux premieres personnes du pluriel, *que nous veüillions, que vous veüilliez ;* qu'il falloit prendre garde que tous les verbes, qui ayant la diphthongue *ou* à la penultiéme syllabe de l'infinitif, la changeoient en la diphthongue *eu* au singulier du present de l'indicatif, comme *vouloir,* qui fait *je veux, tu veux, il veut,* reprenoient la diphthongue *ou* aux deux premieres personnes du pluriel. *Nous voulons, vous voulez,* ce qu'ils faisoient de la mesme sorte au present du subjonctif, qu'ainsi le verbe *mourir* fait au pluriel de l'indicatif, *je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent,* et au subjonctif, *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* Que les verbes *mourir* et *pouvoir* se conjuguent tout de mesme, à la reserve de *pouvoir,* qui faisant au subjonctif *que je puisse,* et non pas *que je peuve,* parce qu'il se forme de l'indicatif *je puis,* fait au pluriel, *que nous puissions, que vous puissiez ;* ce qui faisoit voir que sans aucune irrégularité, et sans nul égard à l'euphonie, il falloit conjuguer le present du subjonctif du verbe *vouloir* de cette sorte, *que je veüille, que tu veüilles, qu'il veüille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veüillent.* La question tomba ensuite sur le subjonctif de *prevaloir,* qui est un composé du verbe *valoir.* Le sentiment general fut qu'il ne suivoit point son simple, et qu'il falloit dire, *il n'est pas juste que vostre entestement prevale sur la raison,* et non pas *prevaille.*

NE PLUS NE MOINS.

Pour signifier *comme*, ou, *tout ainsi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, et non pas, *ny plus ny moins*, qui est bon pour exprimer exactement la quantité d'vne chose; comme, *il y a cent escus, ny plus ny moins. Ie ne vous dis que ce qu'il m'a dit, ny plus ny moins.* Mais quand c'est vn terme de comparaison, il faut dire et escrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coeffeteau, et M. de Malherbe l'ont tousjours escrit.

Et bien que par tout ailleurs cette negative se nomme, *ny*, et non pas *ne*, qui est vn vieux mot qui n'est plus en vsage que le long de la riuiere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous*, *ne moy*, pour, *ny vous*, *ny moy ;* si est-ce que l'ancien *ne*, s'est conserué entier en *ne plus ne moins ;* car l'on ne dit point *ny plus ne moins*, ny, *ne plus*, *ny moins*. L'Vsage le veut ainsi ; quoy qu'à le bien prendre, et selon que les mots sonnent, ce terme de comparaison ne signifie autre chose, sinon que les deux choses que l'on compare ont vn rapport si parfait, qu'il semble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'vne qu'en l'autre.

I'ay dit comme il falloit vser de ce terme, quand on s'en sert, parce que plusieurs y manquent. Mais il est bon que l'on sçache, qu'il n'est presque plus en vsage parmy ceux qui parlent et escriuent bien.

T. C. — Aucun des bons Ecrivains ne se sert plus de ce mot, *ne plus ne moins,* en termes de comparaison. *Ni plus ni moins,* n'est pas une meilleure façon de parler dans le mesme sens.

A. F. — Si du temps de M. de Vaugelas il falloit dire *ne plus ne moins,* pour signifier *comme* ou *tout ainsi que,* il ne faut plus le dire aujourd'huy. Cette façon de parler est tout à fait hors d'usage, et ceux mesme qui s'attachent le moins à bien parler et à bien escrire, ne s'en servent point.

Ny, *devant la seconde epithete d'vne proposition négative.*

Cette remarque est assez curieuse, et peu de gens y prennent garde. Ie parle des meilleurs Escriuains, mais M. Coeffeteau n'y manque jamais. Ie dis donc que, *ny*, ne se doit pas mettre deuant la seconde epithete, ou le second adjectif d'vne proposition negative, quand cette seconde epithete n'est que le synonime de la premiere. Exemple, *il n'est point de memoire d'vn plus rude et plus furieux combat*, dit M. Coeffeteau, ie dis qu'il n'a pas mis *d'vn plus rude ny plus furieux*

combat, parce qu'icy *rude et furieux* sont synonimes : quoy que ce ne seroit pas vne faute de mettre le, *ny*, comme font quelques-vns ; mais il seroit moins bon que, etc. *Ny* se doit mettre seulement quand les deux epithetes sont tout à fait differentes, comme *il n'y eut iamais de Capitaine plus vaillant, ny plus sage que luy*, car *vaillant* et *sage* sont deux choses bien differentes, et il ne seroit pas si bien dit, *il n'y eut iamais de Capitaine plus vaillant et plus sage que luy*. A plus forte raison on doit mettre *ny*, si ce sont deux choses contraires.

P. — Quand on commence une période par *ny*, il faut que les deux *ny* se suivent et soient devant le verbe ; *ny Platon ny Aristote n'ont compris ces veritez*; mais surtout il ne faut pas après le premier *ni* mettre un verbe ; exemple, *Ny je n'aime à m'enrichir de la dépouille d'autrui, ny ai-je du plaisir à redire ce qui a été dit tant de fois*, au lieu de dire. *je n'aime ny à m'enrichir, ny à repeter. Ny je n'aime, ny je ne prens* sont insupportables. Voyez Cotin, dans la Politique Royale, p. 12.

D'un plus rude et plus furieux combat, est tres-françois ; mais en cette façon de parler, l'oreille trouve un certain je ne sçai quoi qui languit : c'est la raison qui a fait qu'on y met maintenant le *ny*, au moins plus ordinairement, *d'un plus rude ny d'un plus furieux combat*. Car lorsque l'on y met le *ny*, il faut répeter *d'un* : ce seroit mal parler que de dire *d'un plus rude ny plus furieux combat*. Cependant il faut observer qu'en ce membre de période, *d'un plus rude, ny d'un plus furieux combat*, l'oreille n'est pas bien satisfaite, à cause que *ny d'un plus furieux combat* traine, il a trop d'une syllabe ; c'est pourquoy pour bien finir, il faudroit dire, *il n'est point de mémoire d'un plus furieux, ny d'un plus rude combat*.

A. F. — On est demeuré d'accord de cette Remarque quand les deux épithetes sont synonymes parfaits. Mais *rude* et *furieux* ne l'ont point paru assez, pour devoir exclure le *ny* dans l'exemple de M. Coeffeteau, à cause que *furieux* ajouste beaucoup à *rude*. Ainsi plusieurs ont preferé, *Il n'est point de memoire d'un plus rude ny plus furieux combat*, à *plus rude et plus furieux*. Il seroit mesme à souhaiter qu'on dist, *ny d'un plus furieux combat*.

NIER.

Quand la negatiue *ne*, est deuant *nier*, il la faut encore repeter apres le mesme verbe, par exemple, *ie ne nie pas que ie ne l'aye dit*, et non pas, *ie ne nie pas que ie l'aye dit*. Ce dernier neantmoins ne laisse pas d'estre François ; mais peu élegant[1] : l'autre est beaucoup meilleur ; nostre langue ayme deux negations ensemble, qui n'affirment pas comme en Latin, où *necnon*, veut dire, *et*.

A. F. — Le sentiment general a esté qu'il faut repeter la negative *ne* apres le verbe *nier*, quoy qu'elle ait esté desja employée devant ce verbe, et qu'on ne peut dire, *Je ne nie pas que je l'aye dit*. Il faut dire, *Je ne nie pas que je ne l'aye dit*, ce qui est non seulement la meilleure façon de parler, mais la seule dont on se doive servir.

SUBVENIR.

Il faut dire, *subuenir à la nécessité de quelqu'vn*, et non pas *suruenir*, comme dit la pluspart du monde; Car *suruenir* veut dire toute autre chose, comme chacun sçait.

A. F. — Personne ne sçauroit dire, sans parler tres-mal, *survenir à la nécessité de quelqu'un*. Il faut dire, *subvenir*; la ressemblance de ces deux verbes a fait faire cette faute à ceux qui ont cru pouvoir les confondre, et qui ont dit *survenir* pour *subvenir*.

SORTIR.

Ce verbe est neutre, et non pas actif. C'est pourquoy, *sortez ce cheual*, pour dire, *faites sortir ce cheual*,

[1] *Mais peu élegant.*] Il est non seulement peu élegant, mais on ne l'entend presque pas, et le peuple mesme y met les deux négatives. (*Note de* PATRU.)

ou, *tirez ce cheual*, est tres-mal dit, encore que cette façon de parler se soit renduë fort commune à la Cour et par toutes les Prouinces. On accuse les Gascons d'en estre les autheurs, à cause qu'ils ont accoustumé de conuertir plusieurs verbes neutres en actifs, comme *tomber*, *exceller*, *etc.*, jusques-là, qu'ils disent mesmes *entrez ce cheual ;* pour dire, *faites entrer ce cheual*, ce que j'ay oüy dire à des Courtisans nez au cœur de la France. Surquoy il faut remarquer, que de toutes les erreurs qui se peuuent introduire dans la langue, il n'y en a point de si aisée à establir, que de faire vn verbe actif, d'vn verbe neutre, parce que cét vsage est commode, en ce qu'il abrege l'expression, et ainsi il est incontinent suivy et embrassé de ceux qui se contentent d'estre entendus sans se soucier d'autre chose; on a bien plustost dit, *sortez ce cheual*, ou, *entrez ce cheual*, que, *faites sortir ce cheual*, ou, *faites entrer ce cheual.*

On dit pourtant, *sortir le Royaume*, pour *du Royaume*, qui me semble bien meilleur, et *sortez-moi de cette affaire : j'espere qu'il me sortira d'affaire.* Il est vray qu'en terme de Palais on dit : *la sentence sortira son plein et entier effect ;* mais c'est en vne signification si differente de l'autre, qu'il est malaisé de juger d'où vient cette façon de parler, qui d'ailleurs n'est vsitée qu'au barreau, quoy qu'vne de nos meilleures plumes ayt escrit, *sortir son effet*, en vne matiere qui n'est pas de la jurisdiction du Palais; Ie ne voudrois pas l'imiter en cela comme en tout le reste, au moins dans le beau langage.

P. — *Sortir du, sortir le Royaume.* Ils sont tous deux bons; mais je suis de l'avis de l'Auteur, et *sortir du Royaume* me semble le meilleur. Elle vient de *sortir effectivement*, est une phrase des Jurisconsultes, mais hors le Palais cette façon de parler est tres-basse.

T. C. — *Sortir le Royaume*, et *sortez-moi de cette affaire*, sont deux façons de parler, dont je ne voi plus que les bons Autheurs se servent. M. Chapelain observe que dans *sortir le Royaume*, le verbe *sortir* n'est pas actif, et ne régit pas *le*

Royaume, mais que c'est l'article *le* qui est mis par un abus élégant à l'accusatif, en la place de l'article *du* à l'ablatif. *Je suis sorti,* est le prétérit parfait du verbe *sortir;* mais quoi qu'on dise *je suis sorti ce matin pour telle affaire,* le Pere Bouhours observe que l'on dit fort bien, *il y a huit jours que je n'ai sorti.* Il est certain que si l'on demande, *Monsieur est-il au logis?* Il faut répondre, *il est sorti.* Cependant, comme le remarque M. Menage, on doit dire, *Monsieur a sorti ce matin,* et non pas *est sorti,* pour faire entendre qu'il est sorti et revenu. La même chose est de ces deux prétérits parfaits, *il a demeuré,* et *il est demeuré,* dont on ne peut se servir indifféremment. Il faut dire : *Il a demeuré vingt ans a Paris pour y prendre les maniéres du beau monde,* et non pas, *il est demeuré vingt ans à Paris pour,* etc. parce que cela fait entendre que celui qui a passé vingt ans à Paris, n'y demeure plus. Au contraire, il faut dire, *il est demeuré à Paris pour y poursuivre un procès,* et non pas, *il a demeuré,* parce que cela fait connoître que celui qui veut poursuivre le procés, est actuellement à Paris.

A. F. — La conversation a rendu cette phrase si commune, *Sortez-moi de cette affaire,* que l'Académie n'a pû la blasmer, quoy qu'elle soit contre l'usage ordinaire du verbe *sortir* qui est tousjours neutre. Il est certain que la pluspart des gens qui ont des chevaux à faire voir, disent ordinairement, *Sortez ce cheval de l'Escurie* pour dire, *tirez ce cheval ;* mais on ne peut dire, *entrez ce cheval,* pour dire, *faites entrer ce cheval.* On a condamné *sortir le Royaume,* au lieu *de sortir du Royaume,* et on n'a point receu la distinction que quelques uns ont voulu faire en disant que quand la sortie hors du Royaume est regardée comme une peine, on peut dire *sortir le Royaume* comme en cette phrase, *Il fut condamné à sortir le Royaume.* Quant à ce qu'on dit en termes de Palais, *La sentence sortira son plein et entier effet ;* il n'est pas mal aisé de juger d'où elle vient, puisqu'elle n'a aucune irrégularité. Ce futur *sortira* vient de *sortir* verbe actif qui veut dire *avoir, obtenir,* en Latin *sortiri,* et non pas de *sortir* neutre, qui signifie passer du dedans au dehors, en Latin *egredi ;* et s'il se conjuguoit au present et à l'imparfait de l'indicatif, on diroit, *je sortis, tu sortis, je sortissois, tu sortissois,* et non pas, *je sors, tu sors, je sortois, tu sortois.* On le voit par cette phrase, où le verbe *sortir* dans cette signification est au subjonctif, *J'entends que cette clause sortisse son plein effet.*

INSIDIEUX.

C'est vn mot purement Latin, que M. de Malherbe a tasché de faire François : car il est le premier, que ie sçache, qui en ayt vsé. Ie voudrois bien qu'il fust suiuy, parce que nous n'auons point de mot qui signifie celuy-là, outre qu'il est beau et doux à l'oreille, ce qui me fait augurer qu'il se pourra establir. Il n'auroit pas grand'peine à s'introduire parmy ceux qui entendent la signification et la force du mot, et qui sçauent le Latin; mais pour les autres qui n'en ont aucune connoissance, ils ne luy seroient pas si fauorables, à cause que ny *insidieux*, ny *insidia* d'où il vient, n'ont rien qui approche d'aucun mot de nostre langue, qui signifie cela et qui luy fraye le chemin, tellement qu'il iaudroit du temps pour le faire connoistre. Les exemples tirez de M. de Malherbe en feront voir et la signification et l'vsage. Il dit en vn lieu, *ces subtilitez qui semblent insidieuses.* Et en vn autre, *c'est vne insidieuse façon de nuire, que de nuire en sorte qu'on en soit remercié.* I'ajousteray vn troisiesme exemple qui le fera entendre encore plus clairement, *il ne faut se pas fier aux caresses du monde, elles sont trompeuses, et s'il faut vser de ce mot, insidieuses*; c'est à dire, que ce sont autant de pieges et d'embusches que le monde nous dresse ; Car pour l'introduire au commencement, ie voudrois l'adoucir auec ce correctif, *s'il faut vser de ce mot*, ou *s'il faut ainsi dire*, ou quelque autre semblable, ou bien l'expliquer deuant ou aprés, par quelque mot synonime qui l'appuye, et luy serue d'introducteur. Vn vers qui commenceroit ainsi, *insidieux Amour qui, etc.* n'auroit pas mauuaise grace. Ce mot y seroit bien placé.

P. — *Insidieux.* Ce mot à mon avis ne vaut rien, et ne s'étant point establi depuis le temps que Malherbe s'en est servi, il n'y a gueres d'apparence qu'il s'establisse, quoy qu'en dise l'Auteur, et je ne le trouve pas heureusement inventé ; et Malherbe ne s'en est servi qu'en prose, et dans

sa prose il use de beaucoup de mots et de phrases qui ne sont pas à imiter.

T. C. — M. Chapelain dit qu'à quelque usage qu'on employe *insidieux*, il ne peut jamais estre que désagreable et dégoustant. Le Pere Bouhours remarque qu'un des plus célébres Traducteurs de notre temps semble avoir entrepris d'établir les mots d'*insidiateur* et *d'insidiatrice*, en disant : *L'insidiateur et l'ennemi de lui-mesme. Les Démons, ces insidiateurs de nos ames. Cette ennemie domestique qui est son insidiatrice perpétuelle; c'est une insidiatrice, et une ennemie domestique qui veut ravir le trésor de nos vertus.* M. Menage approuve toutes ces façons de parler. Cependant je ne voi pas qu'*insidiateur* et *insidiatrice* se soient établis. Ainsi je croi que si l'on s'en veut servir, il est absolument nécessaire de le préparer par un, *s'il est permis de parler ainsi,* ou par quelque autre terme semblable.

A. F. — Monsieur de Malherbe n'a esté suivi de personne quand il a voulu establir *insidieux*, et ce mot pour lequel M. de Vaugelas avoit augure si favorablement n'a point fait fortune. Ainsi quoy que l'*insidieux Amour* soit une façon de parler fort douce à l'oreille, aucun Poëte n'a encore osé hazarder cette epithete. Peut-estre recevroit-on la phrase suivante : *Toutes les caresses du monde sont trompeuses, et s'il faut user de ce mot, insidieuses,* mais ce ne seroit qu'à cause du correctif *s'il faut user de ce mot,* qui fait souffrir beaucoup de maniéres de parler inusitées.

VNE INFINITÉ.

Vne infinité de personnes, regit le pluriel[1]. M. de Malherbe, *j'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'vne infinité de personnes ont pris la peine de me tesmoigner le desplaisir qu'ils en ont eu.* Cela ne se fait pas à cause que le mot d'*infinité* est collectif, et signifie beaucoup plus encore que la pluralité des personnes, mais parce que le genitif est pluriel, qui en cét endroit donne la

[1] *Une infinité regit le pluriel.*] Amyot vie de Demosthene, p. 514. dit, *accompagné de grande suite de gens qui le renvoyoient* (reconduisoient) *jusqu'en la maison.* (*Note de* PATRU.)

loy au verbe[1] contre la reigle ordinaire de la Grammaire, qui veut que ce soit le nominatif qui regisse le verbe; Car si vous dites *vne infinité de monde;* parce que ce genitif est au singulier, vous direz, *vne infinité de monde se jetta là dedans*, et non pas, *vne infinité de monde se jetterent*, ce qui est vne preuue manifeste que c'est le genitif pluriel qui fait dire, *vne infinité de personnes ont pris la peine*, et non pas la force collectiue du mot *infinité*.

T. C. — La distinction du génitif qui donne la loi au verbe, est très-juste dans la remarque de M. de Vaugelas. Ce qu'on y peut ajouster, c'est que la particule *en* relative tient toujours lieu de pluriel avec ces mots, *une infinité*. Ainsi il faut dire : *Pour un homme qui est de ce sentiment, il y en a une infinité qui soutiennent*, etc. parce que la particule *en*, tient ici la place d'un génitif pluriel, et fait entendre, *il y a une infinité de personnes*.

A. F. — Ce que M. de Vaugelas a remarqué du genitif qui donne la loy au verbe, selon qu'il est singulier ou pluriel, a paru bien observé. Cependant il y a des phrases où l'un et l'autre nombre peuvent s'employer indifferemment comme en celle-cy : *Un grand nombre d'ennemis parut*, ce qui est aussi bien dit qu'au pluriel : *Un grand nombre d'ennemis parurent*. On dit aussi fort bien, *le commun des hommes croit*.

La pluspart, la plus grand'part.

La pluspart regit tousjours le pluriel, comme, *la pluspart se laissent emporter à la coustume*, et *la plus grand'part*, regit tousiours le singulier, comme, *la plus grand'part se laisse emporter*. Mais pour montrer ce qui a esté dit en la remarque precedente, que le genitif donne la loy au verbe, et non pas le nominatif (ce qui est bien extraordinaire et à remarquer) on dit, *la*

[1] *Que le génitif donne la loi au verbe.*] Amyot ne garde point cette règle, *la pluspart de ces corbeaux s'en vint jucher sur la fenêtre*, vie de Ciceron, p. 585. *la pluspart des Historiens vient*, vie de Marius, p. 2. et 81. (*Note de* Patru.)

pluspart du monde fait, quoy que l'on die tousiours, *la pluspart font*, parce que ce genitif singulier, *du monde*, donne le regime au nombre singulier du verbe ; Et si vous dites, *la pluspart des hommes*, vous direz aussi, *font*, et non pas *fait*.

P. — Autre chose est de *la plus grande partie*. Coeffeteau, Hist. Rom. dit : *une partie s'en estoit enfuye, et l'autre périe*, p. 354. *Une partie des vaisseaux fut coulée à fond et engloutie des ondes*, p. 557.

A. F. — Il est certain que *la pluspart* estant mis sans genitif, gouverne tousjours le pluriel à cause qu'on sous-entend un genitif pluriel, et que c'est la mesme chose que si on disoit, *la pluspart des hommes* ; mais on ne sous-entend pas moins ce genitif dans *la plus grand part*, et cela fait encore voir que le genitif ne donne pas tousjours la loy au verbe, puis qu'on pourroit fort bien dire *la plus grande part des hommes se laisse emporter à la coustume*. Il faut observer sur *la pluspart*, qu'il ne peut se joindre qu'avec des genitifs pluriels, ou avec un genitif singulier collectif, comme *la pluspart du monde*. Ainsi on ne peut dire, *Il occupe la pluspart de cette maison, il passe la pluspart du jour à lire*. Il faut dire, *Il occupe la plus grande partie de cette maison, il passe la plus grande partie du jour à lire*. Mais on dit fort bien *la pluspart du temps*, parce que *le temps* est collectif et qu'on le prend pour les jours ou pour les heures dans cette phrase : *Il passe la pluspart du temps à joüer*, c'est à dire *la pluspart des heures*.

Voire mesme.

I'avouë que ce terme est comme necessaire en plusieurs rencontres, et qu'il a tant de force pour imprimer ce en quoy en l'employe ordinairement, que nous n'en auons point d'autre à mettre en sa place, qui face le mesme effet. Neantmoins il est certain qu'on ne le dit plus à la Cour, et que tous ceux qui veulent escrire purement, n'en oseroient vser. Pour moy, ie ne le condamne point aux autres, mais ie ne m'en voudrois pas seruir, à cause qu'il y a deux sortes d'Vsage, le commun, et l'excellent, et que ie ne vou-

drois pas vser d'vne façon de parler, que l'excellent Vsage eust condamnée. Et l'on a beau se plaindre de l'injustice de cét Vsage, il ne faut pas laisser de s'y soumettre, encore qu'on le croye injuste. I'ajousteray, que ceux qui ont accoustumé de s'en seruir, ne pensent pas s'en pouuoir passer, et que ceux qui ne s'en seruent jamais, ne s'apperçoiuent pas qu'ils en ayent besoin. *Et mesmes*, tout seul fait à peu prés le mesme effet, comme si l'on dit, *ce remede est inutile, voire mesmes pernicieux*; on peut dire aussi, *ce remede est inutile, et mesmes pernicieux*. Il est vray qu'il est vn peu plus foible.

P. — Coeffeteau, Hist. Rom., se sert souvent de *voire mesme* et de *voire* tout seul. *Il estoit affable, votre à l'endroit de la commune,* p. 494. Mais ny l'un ny l'autre n'est plus en usage.

T. C. — *Voire même* est entièrement aboli. J'entens tousjours dans le beau discours, la pluspart des mots qui ont esté en usage subsistant encore dans le stile bas.

A. F. — On a condamné entièrement *voire mesme,* comme une façon de parler qui n'est plus d'usage, et qui a vieilli. M. de Vaugelas appelle *excellent usage* ce que nous appelons *style soutenu;* et *usage commun* ce que nous appelons *style familier,* d'où il y a longtemps que *voire mesme* a esté banni.

Le *pronom possessif apres le substantif.*

Par exemple, *quel aueuglement est le vostre?* M. de Malherbe soutenoit qu'il falloit dire, *quel est vostre aueuglement?* et que ce sont les Italiens qui parlent ainsi, *che schiocchezza è la votra?* Neantmoins j'ay appris depuis des Maistres, que l'vn et l'autre est François, mais qu'à la verité celuy-cy, *quel est vostre aueuglement?* est plus naturel que l'autre.

P. — Cela est vray, mais il se peut trouver en des endroits où l'autre comme plus soutenu fait mieux : *Quel aveuglement est dans ses juges* se dit souvent.

T. C. — M. Chapelain a escrit sur cette remarque, que si, *quel est vostre aveuglement,* est plus naturel, que, *quel aveuglement est le vostre,* il est bien moins élégant. J'ai peine à croire qu'on puisse décider absolument là-dessus.

A. F. — On peut se servir de cette façon de parler en deux manieres, en interrogeant ou en s'étonnant. Quand on dit à un homme en l'interrogeant : *Quel est vostre sentiment?* On veut voir de quelle opinion il est sur la chose qu'on luy propose, et quand on luy dit, en s'estonnant, *quel est vostre sentiment!* On luy fait connoistre qu'on a peine à concevoir qu'il soit du sentiment qu'il explique, et c'est la mesme chose que si on disoit, *est-il possible que ce soit là vostre pensée, que vous soyez de ce sentiment?* La phrase que M. de Vaugelas propose dans cette remarque, ne peut s'employer qu'en s'estonnant, puisqu'on ne peut demander à un homme en l'interrogeant, *quel est son aveuglement?* pour dire de quelle maniere il est aveugle. Quelques-uns ont dit qu'ils croyoient que la transposition du pronom possessif estoit reservée aux Poëtes qui disoient avec grace, *quelle erreur est la vostre!* mais la plus grande partie a esté d'avis que cette transposition ne devoit pas estre moins permise en prose qu'en vers.

Securité.

Monsieur Coëffeteau n'a jamais vsé de ce mot, mais Monsieur de Malherbe et ses imitateurs s'en servent souvent. *N'auez-vous pas de honte de vous plonger*, par exemple, dit-il, *en vne securité aussi profonde, que le dormir mesme*? Et en vn autre endroit, *jamais la fin d'une crainte n'est si douce, qu'une securité solide ne soit beaucoup plus agréable.* C'est quelque chose de different de *seureté, d'assurance,* et de *confiance*, mais il me semble qu'il approche plus de *confiance*, et que *securité*, veut dire, comme *vne confiance seure*, ou *asseurée*, ou bien *vne confiance que l'on croit estre seure, encore qu'elle ne le soit pas.* Il faut voir comme les bons Autheurs Latins s'en seruent, car nous nous en seruirons au mesme sens. Ie preuois que ce mot sera vn jour fort en vsage, à cause qu'il exprime bien cette confiance asseurée, que nous ne sçaurions exprimer en vn mot,

que par celuy-là. Ie l'ay déia oüy dire, mesme à des femmes de la Cour. Ie ne uoudrois pas pourtant en vser encore sans y apporter quelque adoucissement, comme, *pour vser de ce mot*, ou quelque autre semblable, à l'imitation de Ciceron, qui ne se sert iamais d'un mot fort significatif, lors qu'il n'est pas encore bien receu, qu'il n'y apporte cette précaution.

P. — *Securité.* Ce mot, à mon avis, n'est pas françois.

T. C. — M. Chapelain blasme *securité* dans ces phrases, et il les appelle une des hardiesses de Malherbe, qui a voulu aussi introduire *insidieux*. Il ajouste que *securité* chez les Latins signifie *négligence*, et s'étend jusqu'à la *fermeté*, ou la *confiance* qui fait mépriser le péril, comme estant assuré qu'il ne nuira point, et qu'il ne mérite pas qu'on s'en mette en peine, qu'on prenne soin de le prévenir. Ce mot dit beaucoup; mais l'usage ne l'a point encore entièrement établi.

A. F. — M. de Vaugelas a preveu avec raison que *securité* deviendroit fort en usage. On s'en peut servir sans y apporter aucun adoucissement. Ce mot signifie une confiance interieure, une tranquillité d'esprit bien ou mal fondée dans une occasion où il pourroit y avoir sujet de craindre, et c'est en quoy il differe de *seureté* qui marque l'estat de celuy qui n'a rien à craindre. Quand on dit par exemple *la haute opinion que les Soldats avoient de leur General, les faisoit dormir dans une pleine securité,* on ne veut pas dire qu'absolument ils n'avoient rien à craindre, mais, que la confiance qu'ils avoient en la prudence de leur General, leur faisoit croire qu'ils n'étoient exposez à aucun peril, ce qui mettoit la tranquillité dans leurs esprits.

Sans dessus dessous.

C'est ainsi, comme ie crois, qu'il le faut escrire[1], comme qui diroit, que la confusion est telle en la chose dont on parle, et l'ordre tellement renversé, qu'on n'y reconnoist plus ce qui devroit estre dessus ou dessous. D'autres escriuent, *c'en dessus dessous*, comme

[1] Je suis de cet advis. (*Note de* Patru.)

qui diroit, *ce qui estoit ou deuoit estre en dessus*, ou *au dessus*, *est au dessous*. D'autres encore escriuent *sens dessus dessous*, comme qui diroit, que ce qui estoit ou devoit estre en vn *sens*, c'est-à-dire, en vne situation, à sçavoir, *dessus*, est en vn sens tout contraire, à sçavoir *dessous*. D'autres en rapportent une raison tirée de l'Histoire, et escriuent *cens*, ainsi. Il seroit trop long de la déduire, veu d'ailleurs le peu d'asseurance que ie trouue en cette raison. La prononciation est la mesme en tous les quatre, il n'y a que l'orthographe differente.

P. — Coëffeteau, en son *Hist. Rom.*, dit *c'en dessus dessous*.

T. C. — M. Chapelain est pour *sens dessus dessous*, et croit que c'est la seule et bonne orthographe, comme voulant dire que ce qui est dans une bonne situation se trouve en une autre. M. Menage est du mesme sentiment; et dit sur cet exemple » *Renverser un coffre sens dessus dessous*, qu'il n'est pas vrai que le coffre renversé n'ait ni dessus ni dessous, estant certain qu'il a un nouveau dessous qui étoit dessus; ce qui semble fort bien exprimé par ces paroles, *sens dessus dessous*. Cette façon de parler n'est pas assez belle pour estre employée ailleurs que dans le Comique ou le stile familier.

A. F. — L'Académie a esté du sentiment de M. de Vaugelas et a préferé dans cette phrase *sans dessus dessous*, *sans* escrit avec un *a* à *sens* escrit avec un *e*. Les deux autres Orthographes *c'en dessus dessous* et *cens dessus dessous* ont esté generalement rejettées.

PEUR, CRAINTE.

Peur, pour dire *de peur*, est insupportable : et neantmoins ie vois vne infinité de gens qui le disent, et quelques-vns desia qui l'escriuent. Il y a longtemps que l'on a dit et escrit, *crainte*, pour *de crainte*, qui est vne faute condamnée de tous ceux qui sçavent parler et écrire, mais *peur*, pour *de peur*, est plus nouueau.

P. — Je ne le condamne pas, mais à mon advis il n'en faut user qu'aux endroits où il faut presser le discours ; comme dans une confirmation on pourroit dire, *mais qu'un fils peur d'estre obligé de secourir son pere, ait pris un autre chemin.*

T. C. — *Peur,* pour dire *de peur,* paroît monstrueux à M. Chapelain; c'est ainsi qu'il s'en explique. *Crainte,* pour dire *de crainte,* n'est pas une moindre faute.

A. F. — Il n'est pas permis de dire par exemple *peur de luy déplaire,* pour *de peur de luy déplaire,* quoy que la repetition de la particule *de,* paroisse blesser l'oreille, mais dans le discours familier, on dit fort bien, *crainte de pis, crainte d'accident.* Il faut tousjours mettre *de crainte,* quand l'Infinitif est aprés, *de crainte d'estre surpris.*

La où.

Là où pour *au lieu que,* n'est pas du beau langage, quoy qu'on le die communément, et qu'Amyot s'en serue tousjours; Mais M. Coëffeteau ne s'en sert iamais, ny apres luy aucun de nos excellens Escriuains. Il est vray neantmoins, qu'vn d'entre-eux, et des plus celebres[1], en a vsé en son dernier Ouurage, ce qu'il n'avoit point fait en tous les autres; il semble mesmes qu'il ait eu dessein de le mettre en vogue, ayant affecté de le dire ie ne sçay combien de fois en peu de pages, sans se seruir vne seule fois d'*au lieu que,* qui est le vray terme dont il faut vser, et qu'il auoit accoustumé d'employer en ses autres œuvres. Ce qui a empesché les bons Autheurs de s'en seruir, est l'équiuoque qui se rencontre souuent en cette façon de parler. Il ne s'en presente pas maintenant des exemples, mais il s'en trouve assez dans les escrits de ceux qui en vsent.

P. — *Là où,* pour *au lieu que* est une manière de parler entiérement vicieuse.

[1] « Je ne scay si ce n'est point M. d'Ablancourt. » (Conrard.)

A. F. — L'autorité d'Amyot n'a pû conserver *là où* pour *au lieu que,* et ce terme est aujourd'huy entierement hors d'usage. Il seroit barbare de dire, *il dépense cent pistoles à faire telle, ou telle chose, là où un autre n'y en employeroit pas vingt,* il faut dire, *au lieu qu'un autre n'y en employeroit pas vingt.*

PARTICULARITÉ.

Il faut dire *particularité*, et non pas *particuliarité*, comme le disent plusieurs, mesme à la Cour. Ce qui les trompe, c'est qu'on dit, *particulier*, et qu'ils croyent que *particularité*, se forme de cét adjectif, et que par conséquent il faut retenir l'*i*, apres l'*l*; Mais il n'en va pas ainsi, parce que ces sortes de noms viennent des substantifs Latins, tels qu'ils sont en effet, ou qu'ils seroient, si par l'analogie des autres de la mesme nature, on les formoit de leurs adjectifs; comme par exemple de l'adjectif *particularis*, en Latin, se fait le substantif *particularitas*, lequel, encore qu'il ne soit pas Latin, ne laisse pas neantmoins de donner lieu de former en nostre langue le mot de *particularité*; comme nous disons aussi, *singularité*, et non pas *singuliarité*, quoy que l'on die *singulier*, et *pluralité*, non pas *plurialité*, quoy que l'on die *pluriel*.

T. C. — Je ne sçay si quelques-uns ne prononcent point *particuliarité*, pour *particularité,* par la même négligence qui fait que beaucoup de femmes qui parlent d'ailleurs fort juste, prononcent *le meilleu,* pour *le milieu ;* et *au lieur de,* pour *au lieu de.* On doit prendre garde à éviter ces sortes de fautes.

A. F. — Comme *particularité* ne vient pas de *particulier,* mais du mot Latin *particularitas* dont se sont servis les Autheurs du bas Empire, il est certain que c'est une faute que de dire *particuliarité;* si c'est une negligence de prononciation, elle est absolument vicieuse.

PARCE QUE, *et* POURCE QUE.

Tous deux sont bons, mais *parce que*, est plus doux, et plus vsité à la Cour, et presque par tous les meilleurs Escrivains. *Pource que*, est plus du Palais, quoy qu'à la Cour quelques-vns le dient aussi, particulièrement, ceux de la Prouince de Normandie. M. Coëffeteau escrit ordinairement *parce que*, et se sert tres-rarement de l'autre. M. de Malherbe au contraire, met presque tousjours *pource que*, jusques à auoir esté sur le point de condamner *parce que*, qui est dans la bouche et dans les escrits de la plupart du monde; Car i'oserois asseurer que pour une personne qui dira ou escrira *parce que*, il y en a mille qui diront et escriront l'autre. Sa raison estoit que *pource que*, a un rapport exprés ou tacite à l'interrogation *pourquoy*, selon lequel, disoit-il, il est plus convenable de répondre *pource*, que *parce*, afin que celuy qui interroge, et celui qui répond s'accordent. Mais cette raison est plus ingénieuse que puissante contre l'Vsage de *parce que*, qui l'emporte presque de toutes les voix.

Par vne considération approchante de celle-là, il semble que le mesme M. de Malherbe observe de mettre *parce*, ou *pource*, selon qu'il s'accommode auec ce qui precede ou qui suit. Exemples. Il dit, *non que ie dispute de leur preseance par vanité simplement de marcher devant, mais parce qu'en cet avantage consiste la décision de tout le fait.* Vous voyez clairement que *par vanité* et *parce que*, se rapportent. Et en vn autre endroit, *il a fallu*, dit-il, *faire ce discours, pource que faire plaisir est l'office de la vertu. Pour*, se rapporte à ce qui precede, et il croyoit que *par*, ne s'y rapportoit pas, à cause que naturellement aprés avoir dit, *il a fallu faire ce discours*, on aiouste *pour*, comme *pour faire*, ou *pour tel et tel sujet.*

T. C. — M. Chapelain qui estoit un homme d'un très-grand

poids, a escrit ce qui suit à la marge de cet article. *L'usage est pour les deux; mais l'opinion de Malherbe est la bonne, et fondée en raison : car* par *représente le* per *Latin, et* pour *le* propter, *le premier signiflant l'instrument* per quod, *et le second, le sujet* propter quod, *qui est ce que veut dire celui qui escrit lorsqu'il employe le* parce que, *ou le* pource que, *pour dire la cause et rendre la raison de ce qu'il a posé.* Je suis du sentiment du Père Bouhours, qui dit que tous deux étoient bons du temps de M. de Vaugelas; mais que *parce que* l'a emporté sur *pource que.* Ce dernier n'est presque plus en usage.

A. F. — Non-seulement *parce que* est plus doux que *pource que,* mais ce dernier n'est plus du tout en usage, la raison qui le faisoit preferer par M. de Malherbe à *parce que* n'a point eu assez de force pour le faire conserver. Personne ne dit presentement *pource que.*

Qui, *repeté deux fois dans vne periode.*

Ce n'est pas vne faute, de repeter *qui*, deux fois dans vne mesme periode, comme le croyent quelques-vns, qui à cause de cela mettent *lequel,* ou *lesquels, laquelle*, ou *lesquelles ;* car *qui* veut dire tous les quatre. Il est bien plus rude de dire *lequel*, ou l'un des quatre, que de repeter deux fois, *qui*; Car l'vsage en est si frequent, qu'il en oste la rudesse, et l'oreille n'en est point offensée. Les plus excellens Autheurs n'en font point de scrupule. Il ne seroit pas besoin d'en donner des exemples, parce que nos meilleurs Livres en sont pleins; mais en voicy vn qui suffira, *il y a des gens qui n'aiment que ce qui leur nuit,* ou *qui n'aiment que les choses qui leur sont contraires.* Ces deux *qui*, ne sont point rudes, et *lesquels*, mis au lieu du premier, ou *lesquelles*, au lieu du second, seroit extremement dur, sur tout *lesquelles*, au lieu du second *qui*.

Il y a une exception ; c'est quand les deux *qui*, ont rapport à un mesme substantif sans que la copulative. *et*, soit entre deux, comme *c'est vn homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de pierreries* ; car en ce cas, il est mieux de dire, *lequel apporte* : mais il se-

roit encore mieux de mettre, *et qui apporte*, au moins en escrivant; car en parlant, les deux *qui*, ne sonnent point mal, même sans, *et*. Que s'il y a plusieurs *qui* relatifs à vn mesme sujet, ils ont fort bonne grace, sans, *et*, comme *c'est vne fille, qui danse, qui chante, qui joüe du luth, qui peint;* Mais si l'on change le genre de la loüange, il faut mettre, *et*, en suite, et dire, par exemple, aprés tout le reste, *et qui est fort sage*.

T. C. — Il n'y a que l'oreille à consulter sur cette remarque, et sur la suivante.

A. F. — Il faut éviter le plus qu'on peut d'employer *lequel* ou *laquelle* pour *qui*, à moins qu'on ne s'y trouve obligé, pour ne pas mettre d'équivoque dans le discours ; et en cela la plus seule regle, c'est de consulter l'oreille. Non-seulement il est mieux dans l'exemple de M. de Vaugelas d'escrire, *c'est un homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de pierreries*, mais *lequel apporte* est entierement à rejetter. Dans la conversation les deux *qui*, n'ont rien de rude en cette phrase. Ces mots *qui vient des Indes* tiennent lieu d'un adjectif, c'est comme si on disoit, *c'est un homme arrivé des Indes qui apporte quantité de pierreries*.

POUR, *repeté deux fois dans une mesme periode.*

Il n'en est pas de, *pour*, comme de, *qui*, car estant repeté deux fois dans vne mesme periode, et sur tout devant deux infinitifs, il sonne tres-mal, et est contre la netteté du stile. Cependant ie m'estonne que plusieurs de nos meilleurs Escriuains y manquent. Par exemple, *il cherche des raisons pour s'exuser de ce qu'il s'en alla pour donner ordre, etc.* Il me semble que ce n'est point nettement escrire; j'en fais iuge toute oreille délicate. Que si dans la repetition du *pour*, l'vn sert à l'infinitif, et l'autre à un nom, il ne sonne pas si mal, à cause qu'il est employé diuersement, comme, *Il cherche des raisons pour s'excuser de ce qu'il a sollicité pour ma partie :* Aussi ce dernier est fort en vsage, et plusieurs le trouuent bon.

A. F. — Cette remarque a esté approuvée de tout le monde, et la distinction de deux *pour* dans la mesme periode a paru fort juste; quand *pour* est repeté devant deux infinitifs sans que les deux *pour* soient joints par la copulative *et*, l'oreille en est offensée. Si l'un gouverne un infinitif et l'autre un nom, comme dans la derniere phrase de M. de Vaugelas, ces deux *pour* n'ont rien qui soit contraire à la netteté du stile.

Repetition des Prepositions aux noms.

La repetition des Prepositions n'est necessaire aux noms, que quand les deux substantifs ne sont pas synonimes, ou équipollens. Exemple, *par les ruses et les artifices de mes ennemis. Ruses et artifices,* sont synonimes, c'est pourquoy il ne faut point repeter la preposition *par*; Mais si au lieu d'*artifices*, il y auoit *armes*, alors il faudroit dire, *par les ruses et par les armes de mes ennemis,* parce que *ruses*, et *armes*, ne sont ny synonimes, ny équipollens, ou approchans. Voicy un exemple des équipollens, *pour le bien et l'honneur de son Maistre. Bien et honneur*, ne sont pas synonimes, mais ils sont équipollens, à cause que *bien*, est le genre qui comprend sous soy *honneur*, comme son espece. Que si au lieu d'*honneur*, il y auoit, *mal*, alors il faudroit repeter la preposition, *pour*, et dire, *pour le bien et pour le mal de son Maistre.* Il en est ainsi de plusieurs autres prepositions comme *par*, *contre*, *auec*, *sur*, *sous*, et leurs semblables.

A. F. — On a approuvé la suppression des prépositions devant le second nom substantif dans les synonimes, comme, *par les ruses et les artifices de mes ennemis*, quoy que quelques-uns n'ayent pas blasmé, *par les ruses et par les artifices*, mais on tient la repetition des prépositions necessaire devant des substantifs équipollens. Ainsi il faut dire, *pour le bien et pour l'honneur de son maistre,* et non pas *pour l'honneur et le bien, etc.*

QUI, *repeté plusieurs fois, pour dire, les vns, les autres.*

C'est vne façon de parler, qui est fort en vsage, mais non pas parmy les excellens Escriuains. En voicy l'exemple, *qui crioit d'vn costé, qui crioit de l'autre, qui s'enfuyoit sur les toits, qui dans les caues, qui dans les Eglises :* Mais les bons Autheurs expriment cela de cette façon, *les vns crioient d'vn costé, les autres de l'autre, les vns s'enfuyoient sur les toits, les autres dans les caues, et les autres dans les Eglises.* Et tant s'en faut que, *les autres*, repetez si souvent soient importuns, qu'au contraire ils ont tres-bonne grace, parce que d'ordinaire on parle ainsi ; C'est cette grande Reigle, qui regne par toutes les Langues, et que ie suis obligé d'alleguer souuent, *qu'il n'y a n'y cacaphonie, n'y repetition, ny quoy que ce puisse estre, qui offense l'oreille, quand elle y est accoustumée.*

T. C. — *Qui* employé plusieurs fois pour dire *les uns, les autres,* n'est plus employé que par ceux qui ne sentent pas la beauté de notre Langue.

A. F. — On ne croit point que la repetition de *qui* pour dire *les uns les autres,* ait cessé d'estre en usage parmi les bons Escrivains. On est persuadé au contraire que cette expression estant plus courte que celle qu'on luy peut substituer, fait aussi une peinture plus vive dans le stile soustenu, comme en cet exemple, *l'allarme s'estant répanduë par tout, ils coururent par tout, et se saisirent, qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une halebarbe.* Mais il faut prendre garde de ne pas abuser de cette façon de parler, sur tout devant les verbes ; ce seroit parler improprement que de dire dans la description d'une allarme, *qui couroit sur les remparts, qui sonnoit le tocsin, etc.*

QUANT ET MOY, *pour* AVEC MOY.

On le dit ordinairement, mais les bons Autheurs ne l'escriuent point, quoy que M. de Malherbe s'en soit

seruy d'une façon encore moins approuvée. *La volonté*, dit-il, *doit aller quant et la chose; et la chose quant et la volonté*. Que si l'on auoit à en vser, il faudroit escrire *quand* avec vn *d*, et non pas vn *t*; Car qui ne voit que cette façon de parler, *il est venu quant et moy*, ne signifie autre chose sinon, *il est venu quand ie suis venu ?* Il est vray que le *d*, deuant une voyelle, lors que le *d*, finit un mot, et que la voyelle commence celuy qui suit, se prononce en *t*; par exemple, *grand homme, grand esprit*, se prononce, comme si l'on escriuoit, *grant homme, grant esprit;* Et c'est ce qui est cause, sans doute, que l'on a écrit *quant et moy*, avec un *t*.

P. — *Quant et moy* s'est dit autrefois, mais maintenant il n'y a plus que le menu peuple qui le dit.

T. C. — *Il n'y a rien de si bas*, dit M. Chapelain en parlant de *quant et moi*, pour *avec moi*, *mais il n'est pas barbare. Le Peuple l'a tous les jours dans la bouche, et c'est un vieil solécisme François*. Ce mot est si populaire, et par conséquent si bas, qu'il faut éviter de s'en servir, mesme en parlant.

A. F. — Si l'on pouvoit se servir de *quant et moy*, pour dire *avec moy*, il faudroit escrire *quand* avec un *d* à la fin, par la raison que M. de Vaugelas a apportée, mais loin qu'on le puisse escrire, il n'est dans la bouche d'aucun de ceux qui parlent bien, et l'exemple de M. de Malherbe qui s'en est servy ne sçauroit l'autoriser.

QUANT A MOY.

Les autres font une faute toute contraire, escriuant *quand à moy*, avec vn *d*, au lieu d'escrire *quant à moy*, avec *t*, et cette erreur, quoy que grossiere, a tellement gagné le dessus parmy les Copistes, et mesmes parmy les Imprimeurs, que depuis quelque temps ie ne le vois presque plus escrit ny imprimé autrement. Mais ce qui me semble plus estrange, est que ceux mesme qui ont estudié, et qui ne peuuent ignorer, que ce

quant, ne vienne du Latin *quantùm*, y manquent comme les autres et le souffrent dans l'impression de leurs ouurages.

P. — *Quant et moy* et *quant à moy*.] Voiture les dit tous deux, mais ce n'est pas lui qui a fait imprimer ses Ouvrages; car autrement il s'en seroit corrigé sans doute; car autrefois on le disoit, mais au temps que ses Œuvres furent imprimées, ils n'estoient plus en usage que parmi le peuple, qui s'en sert encore.

A. F. — Tous les Imprimeurs et mesme les Copistes un peu intelligens impriment et escrivent *quant à moy*, avec un *t*. Ainsi l'Usage est presentement conforme à la Raison qui veut que ce mot *quant* soit escrit avec un *t*, puisqu'on ne sçauroit douter qu'il ne vienne du *quantùm* des Latins.

QUANT ET QUANT MOY, QUANT ET QUANT.

Quant et quant moy, pour dire, *avecque moy*, ou *aussi-tost que moy*, ne vaut rien ny à dire, ny à escrire. Et s'il estoit bon, il faudroit escrire les deux *quant* avec des *d*, et non pas des *t*, pour la mesme raison que j'ay dite à *quant et moy*.

Quant et quant, pour dire, *en mesme temps*, et, *tout quant et quant*, pour *incontinent*, se disent, mais les bons Autheurs ne l'escriuent point.

T. C. — *Quant et quant*, et *tout quant et quant*, sont d'aussi mauvaises manieres de parler, que *quant et quant moi*. Ainsi elles doivent être abandonnées au petit peuple.

A. F. — *Tout quant et quant*, pour dire *incontinent*, est une mauvaise façon de parler qui n'est plus que dans la bouche du bas peuple.

QUOY, *pronom.*

Ce mot a vn vsage fort elegant, et fort commode, pour suppléer au pronom, *lequel*, en tout genre et en tout nombre, comme fait *dont*, d'une autre sorte. Car

lequel. laquelle, lesquels, et son féminin, avec leurs cas, sont des mots assez rudes, s'ils ne sont bien placez selon les reigles que nous en donnerons en son lieu. On dit donc fort bien, *le plus grand vice à quoy il est sujet,* au lieu de dire, *auquel il est sujet :* et il y a bien à dire, que ce dernier ne soit si bon ; *et la chose du monde à quoy ie suis le plus sujet,* plustost qu'*à laquelle.* Voilà deux exemples pour les deux genres au singulier. En voicy deux autres pour les deux genres au pluriel. *Les tremblemens de terre à quoy ce pays est sujet. Ce sont des choses à quoy il faut penser. Ausquels,* et *ausquelles,* n'y seroient pas si bons de beaucoup; Ainsi ce mot est indeclinable.

Il n'est pas necessaire d'ajouster que l'on ne se sert jamais de ce mot en parlant des personnes, comme on ne dira point, *ce sont les hommes du monde à quoy nous deuons le plus de respect*; mais *à qui*; Il n'y a que les Estrangers, qui puissent auoir besoin de cét advis.

P. — Je trouve *quoy* et *lequel* et *lesquels* également bons; mais *quoy* me semble meilleur que *laquelle* et *lesquelles,* parce que ces deux pronoms sont trop rudes. Au reste cette façon de parler *à quoy* ou *auquel il est sujet,* ne veut point devant elle l'adverbe de comparaison, comme en l'exemple de l'Auteur, qui ne l'a mis ainsi que pour le rendre plus sensible. Il ne faut donc pas dire, *C'est le plus grand vice à quoy* ou *auquel il est sujet ;* il faut dire, *c'est le plus grand vice qu'il ait,* ou *qu'on puisse lui reprocher ;* mais en ostant l'adverbe *plus,* on dira fort bien, *c'est un vice,* ou *un grand vice à quoy* ou *auquel il est sujet.* Autre chose est quand l'adverbe *plus* est joint au sujet, comme en l'exemple suivant, *la chose du monde à quoy je suis le plus sujet, le plus enclin, le plus porté,* est bien dit. Il faut encore observer qu'*ausquelles* est bien moins rude qu'*à laquelle.*

A. F. — On a esté partagé sur cette phrase, *Le plus grand vice auquel il est sujet,* que M. de Vaugelas trouve beaucoup moins bonne que *à quoy il est sujet.* Plusieurs l'ont preferée, et ont prétendu que le principal employ du pronom *quoy* devoit estre pour quelque chose d'indeterminé, sans rapport à un substantif qui le précede, comme en ces exemples. *C'est de quoy il est coupable plus qu'aucun autre. C'est à quoy*

il s'applique tous les jours. C'est en quoy il est blasmable. On n'a pas neanmoins desapprouvé, *le plus grand vice à quoy il est sujet*, ny *les tremblements de terre à quoy ce pays-là est sujet*, mais on a dit que ce pronom *quoy* estoit particulierement en usage quand on le faisoit rapporter à *quelque chose* qui tient beaucoup de l'*aliquid* des Latins : ainsi on dit fort elegamment, *Ce sont des choses à quoy il faut penser*, plustost que *ausquelles*, et *la chose du monde à quoy je suis le plus sujet*, plustost que *à laquelle*.

QUI, *en certains cas, et comment il en faut vser.* — QUOY.

Qui, au génitif, datif, et ablatif, en l'vn et l'autre nombre, ne s'attribuë iamais qu'aux personnes. Par exemple, *c'est vn cheval de qui j'ay reconnu les defauts, vn cheval à qui j'ay fait faire de grandes traites, pour qui j'ay pensé avoir querelle.* Ie dis qu'en tous ces trois cas au singulier et au pluriel, c'est une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une personne, et qu'il faut dire, *vn cheval dont j'ay reconnu les défauts, auquel j'ay fait faire de grandes traites, et pour lequel j'ay pensé auoir querelle.* Ce n'est pas que quelques-vns n'approuvent *qui*, en ces exemples, mais c'est contre l'opinion commune[1].

Il en est de mesme, si l'on parle d'*une chose inanimée*, comme *table*, *lit*, *chaise*, et autres semblables, car on ne dira pas, *c'est la table, de qui ie vous ay donné la mesure*, ny *à qui ie me suis blessé*, ny *pour qui on a tant fait de bruit;* mais *la table, dont ie vous ay donné la mesure*, *à laquelle*, ou bien, *où ie me suis blessé*, et *pour laquelle on a fait tant de bruit*[2]. Tout de mesme au pluriel.

[1] *Mais c'est contre l'opinion commune.*] Cela est vray en prose, mais les Poëtes, en tous ces exemples, disent *de qui, à qui, pour qui;* et il ne faut point leur oster cette liberté, parce que *lequel* et *laquelle*, et leurs pluriels n'entrent point en vers, à cause qu'ils sont trop trainants. (*Note de* PATRU.)

[2] *Pour laquelle on a fait tant de bruit.*] Cela est vray. Mais là, *dont on a fait tant de bruit*, seroit bien meilleur.
(*Note de* PATRU.)

Cette remarque est encore vraye aux choses morales, comme *magnificence*, *courtoisie*, *bonté*, et ainsi des autres; car on ne dira point, *c'est cette courtoisie*, ou *magnificence*, ou *bonté de qui ie uous ay tant parlé*, ny *à qui uous estes obligé*, ny *pour qui vous auez tant d'estime*, mais *dont ie vous ay tant parlé, à laquelle vous estes obligé*, et *pour laquelle vous auez tant d'estime*. De mesme au pluriel. Si neantmoins on parle de *Gloire*, de *Victoire*, de *Vertu*, de *Renommée*, et d'autres choses de cette nature par prosopopée, comme on les represente souuent, sur tout dans la Poësie, qui en fait des diuinitez, ou des personnes celestes, le *qui* n'y sera pas mal [1], puis qu'il est propre aux personnes, soit veritables ou feintes, comme. *la Gloire à qui ie me suis dévoüé* (ce qu'Alexandre auoit accoustumé de dire) et ainsi des autres.

Il en est de mesme des choses ausquelles on donne des phrases personnelles, comme je diray fort bien, *voila vn cheual à qui ie dois la vie* [2], *voila vne porte à qui ie dois mon salut*, *voila vne fleur à qui j'ay donné mon cœur*, et autres semblables, où l'on se sert des phrases qui ne conuiennent qu'aux personnes. Au reste, ie dois ces deux obseruations, comme plusieurs autres choses qui sont dans ces Remarques, à l'vn des plus grands Genies de nostre Langue, et de nostre Poësie Heroïque [3].

On se sert bien souuent de *quoy*, pour *lequel*, aux deux genres, et aux deux nombres. Par exemple, *c'est le cheual auec quoy j'ay couru la bague* [4], *c'est le cheual*

[1] Le qui *n'y sera pas mal.*] Cela est vray, mais il n'est gueres elegant, si ce n'est au vocatif, suivant la remarque. (*Note de* PATRU.)

[2] *Voilà un cheval à qui.*] Cela est contraire à ce qu'il a dit au commencement, et il se faut tenir à ce qu'il a dit au commencement. (*Note de* PATRU.)

[3] « M. Chapelain. » (*Clef de* CONRARD.)

[4] *C'est le cheval avec quoy.*] En vers on ne peut pas dire autrement ; mais en prose je dirois plustost *avec lequel* et *sur lequel*, et principalement ce dernier qui me semble beaucoup meilleur que *sur quoy*. Au reste, *avec quoy*, en cet exemple, est françois, aussi-bien *qu'avec lequel ;* mais il n'est pas fort noble : *sur lequel j'ay couru*, est beaucoup meilleur. (*Note de* PATRU.)

sur quoy j'ay esté blessé, pour dire, *auec lequel*, et *sur lequel*, ainsi des autres.

Au reste, j'ay dit que ce n'estoit qu'au genitif, datif, et ablatif des deux nombres que cette remarque auoit lieu, parce qu'au nominatif et à l'accusatif il n'en est pas ainsi, *qui*, au nominatif singulier et pluriel, s'attribuant aux personnes et aux choses indifferemment, comme fait *que*, aussi en l'accusatif des deux nombres : les exemples en sont si frequens, qu'il n'est pas besoin d'en donner.

T. C. — Tous les exemples rapportez dans la Remarque précédente, de *quoy* employé au lieu du pronom *lequel*, sont très-justes ; mais j'avouë que je suis du sentiment de beaucoup d'habiles gens qui aimeroient mieux dire, *c'est le cheval auec lequel j'ai couru la bague*, *c'est le cheval sur lequel j'ai été blessé*, que de dire *avec quoy*, et *sur quoy*. Ces phrases sont en quelque façon personnelles, et comme *quoy* pour *lequel* se peut seulement appliquer aux choses, *le cheval avec quoy*, et *sur quoy* me semble blesser autant l'oreille, que feroit *voilà un cheval à quoy je dois la vie :* ce qui ne se peut dire absolument, puisque cette phrase est tellement personnelle, qu'on peut dire également, *voilà un cheval à qui*, ou *auquel je dois la vie.*

A. F. — Cette Remarque a esté fort examinée, et on est tombé d'accord de la regle, sçavoir que le relatif *qui* dans les cas obliques ne se doit attribuer qu'aux personnes. Cependant on ne sçauroit nier que l'Usage n'y ait apporté quelque exception. Ainsi en condamnant cette phrase, *C'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts*, parce qu'on peut mettre *dont* au lieu de ce genitif *de qui*, on a esté favorable à celle-cy, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire de longues traites.* Quelques-uns ont dit que c'estoit à cause que ces mots, *à qui j'ay fait faire de longues traites*, personifioient le cheval en quelque façon, puisqu'il y a des hommes à qui l'on fait faire aussi à pied de fort longues traites, mais d'autres ont repliqué qu'on disoit fort bien, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire un mords tout neuf*, et qu'en cette phrase on ne pouvoit dire que le cheval fust personnifié. Ainsi l'on a conclu que l'Usage permettoit souvent *à qui* hors des personnes, sur tout en parlant des animaux domestiques, comme, *c'est un chien à qui elle fait mille caresses.* Pour ces phrases, *Un cheval pour qui j'ai pensé avoir querelle, sur qui j'estois*

monté dans une telle rencontre, sous qui je me trouvay abatu; elles ont esté condamnées presque tout d'une voix, il faut dire, *pour lequel, sur lequel*, et *sous lequel.*

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur toutes celles qu'il rapporte à l'égard des choses inanimées, et on y veut *dont, à laquelle,* et *pour laquelle,* au lieu de mettre *de qui, à qui,* et *pour qui.* On a aussi approuvé tout ce qu'il dit sur sur ces mots, *magnificence, courtoisie, bonté,* par rapport aux choses morales, sans neantmoins condamner les phrases où *qui* est employé au datif. Tout ce que l'on peut representer par Prosopopée est regardé comme une personne, mais il faut que la chose soit plus personnifiée qu'elle ne l'est dans cette phrase de M. de Vaugelas, *la Gloire à qui je me suis devoüé,* il faut dire *à laquelle,* et non pas *à qui,* à moins qu'on ne dise, *C'est vous, ô Gloire, à qui je me suis devoüé.* Après cela chacun a dit son sentiment sur ces trois manieres de parler. *Voilà un cheval à qui je dois la vie, une porte à qui je dois mon salut, une fleur à qui j'ay donné mon cœur.* La pluspart ont approuvé la premiere, et plusieurs ont condamné les deux autres. Quelqu'un a dit que si on approuvoit, *Voilà une porte à qui je dois mon salut,* on en prendroit occasion de dire, *Voilà une porte à qui je fais faire une portiere.* Ceux qui soustenoient cette phrase, ont dit que ces mots, *je dois mon salut,* la personifioient, ce qui authorisoit l'opinion de M. de Vaugelas qui l'approuvoit. On a répondu que le verbe *se rendre* faisoit une phrase aussi personifiée que le verbe *avoir,* et que si on permettoit de dire, *Voilà une porte à qui je dois mon salut,* on devroit aussi permettre, *Voilà une raison à qui je me rends;* ce qui estoit absolument contraire à l'Usage. Cette question ayant esté long-temps agitée de part et d'autre, ces trois phrases ont enfin passé pour bonnes à la pluralité des suffrages.

On est venu ensuite à ces deux dernieres, *C'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé.* Elles ont esté condamnées par quelques-uns, et l'on a prétendu qu'*avec quoy* ne se disoit que d'un instrument comme, *voilà un marteau avec quoy, etc.* Ceux qui ont esté de cet avis ont dit que *quoy* estant un mot neutre vouloit dire, *ce avec quoy,* et qu'en disant, *Voilà un cheval avec quoy j'ay couru la bague*, on ne faisoit entendre que fort imparfaitement, *Voilà ce avec quoy j'ay couru la bague.* Malgré ces raisons, la pluralité des voix l'a emporté en faveur de ces deux phrases.

Ce pronom *quoy* a donné occasion à quelques-uns de la Compagnie de demander si cette maniere de parler ordinaire

à plusieurs Orateurs, *Quoy de plus noble? quoy de plus glorieux?* devoit estre tolerée. Elle a eu quelques partisans, mais en petit nombre, et l'opinion presque generale a esté, qu'encore que d'excellents Ecrivains s'en fussent servis, tout ce qu'on pouvoit faire, c'estoit de l'excuser en consideration des beaux Ouvrages qu'ils nous avoient donnez, mais qu'on ne devoit point les imiter en une chose que leur seule reputation faisoit supporter.

SOLLICITER.

Solliciter pour *seruir*, *secourir*, *et assister vn malade*, comme on le dit ordinairement à Paris, est du plus bas vsage; au lieu qu'aux autres significations il est fort bon, et fort noble. Ie n'eusse pas creu que les Autheurs Latins les plus élegans s'en fussent seruis au mesme sens, que nos bons Autheurs condamnent. Neantmoins Quintilien entr'autres, l'a fait en cette admirable Preface de son sixiesme livre, *vt ille*, dit-il, *mihi blandissimus me suis nutricibus, me auiæ educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas ætates, anteferret.*

P. — Je ne crois pas *solliciter* si bas, qu'on ne puisse s'en servir; et ce mot en ce sens est plus général que *servir, secourir* et *assister*. *Servir un malade*, se dit de la maniere que nous l'avons expliqué ailleurs. *Secourir* se dit plustost d'un secours passager, et dans des rencontres subites, qu'autrement. *Assister* se dit bien de la garde et des domestiques; mais il se dit aussi d'un prestre qui a eu soin de la conscience du malade. *Solliciter* ne va pas tant à ces choses-là, qu'à prendre soin en général de tout ce qui est nécessaire au malade, comme envoyer quelques Gardes, Médecins ou Confesseurs; prendre soin que les Domestiques soient assidus aupres de lui, et mesme lui chercher de l'argent, s'il en a besoin pour sa maladie.

Solliciter se dit aussi des affaires et des procès, *solliciter une affaire, un procés*. Si on parle d'un homme qui ne gagne pas sa vie à ce mestier, *solliciter* signifie employer son crédit aupres des Juges, et quelquefois même aupres des avocats, procureurs, et autres, pour faire réussir et haster l'affaire. *Il a sollicité mon affaire ou mon procés avec chaleur;* et en ce

sens, il se dit de toutes sortes de personnes, princes, princesses, et autres. On dit aussi en ce mesme sens, *il s'est rendu le solliciteur de mon affaire.* Mais quand un homme passe sa vie à ce mestier, *solliciter* signifie faire les allées et les venuës chez les avocats, procureurs et autres, pour l'expédition d'une affaire ou d'un procés. *C'est lui qui sollicite toutes mes affaires, tous mes procés. Solliciteur* se dit en cette mesme signification : c'est un *Solliciteur de procés,* c'est un *Solliciteur d'affaires :* c'est-à-dire, qui gagne sa vie à solliciter les procés et les affaires du tiers et du quart. *J'ai affaire à un solliciteur de procés qui me fait bien de la peine.* Au reste, *solliciter* signifie aussi *presser. Je sollicite mon Rapporteur de rapporter mon procés ;* c'est-à-dire, je presse mon rapporteur de rapporter mon procés. Celui qui a fait la Vie d'Auguste dans Plutarque, dit au commencement, que *ce prince mangeoit quand son appétit le sollicitoit ;* c'est-à-dire, *le pressoit.*

T. C. — *Solliciter un Malade,* est un terme dont il n'y a plus aujourd'hui que le bas peuple qui se serve[1].

A. F. — *Solliciter* dans la signification de secourir les malades, n'est que dans la bouche de celles qui gardent les malades, qui parlent ordinairement fort mal.

LONGUEMENT.

Ce mot n'est plus en vsage à la Cour, où il estoit si vsité il n'y a que vingt ans ; c'est pourquoy l'on n'oseroit plus s'en seruir dans le beau langage. On dit *long-temps* au lieu de *longuement.*

P. — On le dit encore en raillerie, *Il a harangué longuement.*

T. C. — Ce mot est demeure dans le Décalogue, *afin de vivre longuement.*

A. F. — *Longuement* ne se dit qu'en plaisantant, et pour marquer qu'un discours, qu'un Sermon a ennuyé. *Il a presché et presché fort longuement.* On pourroit dire aussi dans le même esprit de plaisanterie, *Il a vescu longuement pour*

[1] Il se trouve dans Ambroise Paré. (V. Littré, *Dictionnaire.*)
A. C.

un tel, en parlant d'un homme qui se seroit ennuyé d'attendre une succession. Ce qui fait voir que l'on ne sçauroit employer ce mot dans le serieux, c'est que l'on ne pourroit dire, *ce Predicateur presche longuement,* si en le disant on avoit égard à sa poitrine, il faut dire, *il presche long-temps pour un homme qui a la poitrine faible.* On dit par une maniere de formule, *tant et si longuement qu'il vous plaira,* comme en cette phrase, *faites vos affaires à loisir et demeurez icy tant et si longuement qu'il vous plaira.*

POURPRE.

Pourpre, maladie, est masculin, comme, *il est mort du pourpre.* Quand il signifie *l'estoffe de pourpre,* il est feminin, *la pourpre des Roys, la pourpre des Cardinaux, vne pourpre éclatante, et viue.* En ce sens vn de nos meilleurs Escrivains l'a tousjours fait masculin, mais il en est repris de tout le monde auecque raison. Lors qu'il signifie *le poisson qui nous donne la pourpre,* quelques-uns le font masculin, et les autres féminin; Car comme ce poisson ne se trouue plus, notre langue ne luy a point donné de genre certain. La pluspart des Autheurs qui ont escrit en François, l'ont fait feminin, mais ce ne sont pas à la vérité des Autheurs classiques. Vn des plus éloquents hommes du barreau, est d'avis de le faire masculin, pour le distinguer de *la couleur de pourpre,* quoy que par là on ne le distingue pas de *pourpre, maladie;* mais se faisant luy-mesme cette objection, il répond fort bien, que l'équiuoque s'éclaircira mieux en l'un qu'en l'autre; parce que *la maladie du pourpre* n'a rien de commun avec *le poisson,* au lieu que *le poisson* qui produit la pourpre peut estre aisément confondu auec la *couleur.*

D'autres croyent auec beaucoup d'apparence, et ie serois volontiers de leur aduis, que *pourpre,* quand il signifie *la couleur,* est adjectif, et du genre commun, comme *jaune, rouge, etc.,* parce que ie vois que tous les mots des couleurs sont adjectifs, *blanc, noir, jaune, gris, rouge, etc.,* et que selon leurs estoffes on leur donne le genre masculin, ou feminin; comme par

exemple, si l'on demande *de quel satin voulez-vous?* ou *de quelle couleur de satin voulez-vous?* on répondra, *du blanc, du noir,* parce que *satin*, est masculin : mais si l'on demande *de quelle gaze voulez-vous?* on répondra, *de la blanche*, ou *de la noire*, parce que *gaze*, est féminin. Ainsi en est-il de *pourpre*; Car si cette riche et royale couleur ne nous eust point esté ravie par l'injure du temps, ou des mers, et qu'elle fust commune comme les autres, quand ie voudrois acheter du satin, si l'on me demandoit *duquel?* ie dirois, *donnez moy du pourpre*, comme ie dirois, *donnez moy du noir*, si ie voulois du noir. Mais pour de *la gaze*, ie dirois *donnez moy de la pourpre*, comme ie dirois *donnez moi de la noire.* Ie soumets neantmoins ce sentiment à un meilleur; outre qu'il importe peu de sçavoir comme on le diroit, puis qu'il n'y a pas lieu de le dire.

P. — Le mot de *pourpre* parmi nous ne se dit que par figure, et en parlant des personnes de grande dignité, des Rois, Cardinaux, Conseillers au Parlement, soit que la dignité soit en leur propre personne, comme Rois, Cardinaux, ou dans le Corps dont ils font partie, comme Conseillers, à cause de la dignité des Parlemens. Il ne se dit que par figure, parce que nous nous n'avons point de pourpre.

Quand l'Auteur dit que *pourpre* est adjectif, il fait assez voir qu'il n'est pas bien persuadé de cet advis; aussi n'est-il pas adjectif; et en l'espece qu'il propose, il faudroit dire, *Donnez-moi du satin ou de la gaze couleur de pourpre,* comme qui diroit, *du satin couleur de feu,* et non pas *du satin feu :* on dit de même, *du satin couleur de noisette, ventre de biche,* et autres, et non pas *du satin ventre de biche*, ou *noisette.* Il en est ainsi de la pluspart des couleurs dont le nom est pris des animaux et des fleurs, *couleur de pensée*, *saffran* et autres. Je ne sçache que *violet* et *gris de lin :* pour *violet,* c'est un adjectif masculin et féminin que l'usage a fait, *satin violet, gaze violette ;* mais pour *gris de lin*, sans changer de terminaison, il est adjectif masculin et féminin : car on dit du *satin gris de lin*, et de *la gaze gris de lin*, et non pas *grisdelin,* ni *grisdeline,* en n'en faisant qu'un mot. On disoit autrefois *couleur de Sylvie*, *Celadon,* et autres, et *de la Sylvie,* et *du Celadon ;* comme aussi du *ruban Sylvie* ou *Celadon,* en le faisant adjectif. Et il se voit

que ces sortes d'adjectifs qui en soi sont irréguliers, ne se peuvent établir que par l'usage, lequel n'a peu rien établir à l'égard de pourpre, parce que c'est une couleur que nous n'avons point. M. Ménage a tres-bien remarqué en ses observations, chapitre 34, vers la fin, que l'adjectif de *pourpre* est *pourprin* (vieux mot) et *pourpré*, qui maintenant est usité, *fièvre pourprée*. Il y a des œillets et des pavots qu'on peut appeller *pourprez*.

T. C. — Voici ce que M. Chapelain a escrit sur cette remarque. *Je ferois le poisson féminin, d'autant plus que la couleur en vient, qui est féminine. Les Latins n'ont point fait scrupule sur l'équivoque, les ayant tous deux nommez indifféremment* purpura. *Ou je le tournerois par circonlocution;* Le poisson qu'on appelle *pourpre. Quant à ce que M. de Vaugelas croit que* pourpre, *quand il signifie* la couleur, *est adjectif, je n'ai garde d'estre de cet avis; et la preuve que* pourpre *ne peut estre adjectif, c'est que les François ont fait un adjectif qui en est tiré par composition*, empourpré, *pour* rougi, ensanglanté *dans la poësie; et il est inoüi qu'un adjectif produise un autre adjectif de soi.*

M. Ménage tient aussi que *pourpre* est substantif, comme le *purpura* des Latins, et que ce mot en la signification du Poisson qui nous donne la *pourpre*, est du même genre que *pourpre* en celle d'étoffe, c'est-à-dire, féminin, quoique Marot et Nicod l'ayent fait masculin; il est usité seulement au singulier.

A. F. — Personne n'a esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui se range du parti de ceux qui croyent que *pourpre* dans la signification de couleur est un adjectif du genre commun, et qu'on doit répondre à ceux qui demanderoient, de quelle couleur de gaze voulez-vous, *donnez-moy du pourpre, de la pourpre.* Il faut dire, *donnez-moy du satin ou de la gaze de couleur de pourpre*, parce que ce mot *pourpre* n'est jamais que substantif.

POITRINE, FACE.

Poitrine, est condamné dans la prose, comme dans les vers, pour une raison aussi injuste, que ridicule, parce, disent-ils, que l'on dit *poitrine de veau*; Car par cette mesme raison il s'ensuiuroit qu'il faudroit

condamner tous les mots des choses, qui sont communes aux hommes et aux bestes, et que l'on ne pourroit pas dire, *la teste d'vn homme*, à cause que l'on dit, *une teste de veau*. Comme aussi on a condamné *face*, quand il signifie *visage*, pour une raison encore plus ridicule et plus extravagante que l'autre. Neantmoins ces raisons là tres impertinentes pour supprimer un mot, ne laissent pas d'en empescher l'vsage, et l'usage du mot cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que l'Vsage est comme l'ame et la vie des mots. On ne laisse pas pourtant de dire encore *poitrine* aux maladies, comme *la fluxion luy est tombée sur la poitrine, il est blessé à la poitrine,* et en d'autres rencontres. On dit aussi, *la face toute défigurée, la face de Nostre-Seigneur, voir Dieu face à face*, mais il semble que ce n'est qu'en ces phrases consacrées. Pour les personnes, on dit encore, *regarder en face, reprocher en face, soustenir en face, resister en face,* mais tousjours sans l'article *la*.

P. — On dit *la face toute défigurée,* si on parle de la face de Notre-Seigneur ; hors de là, il faut dire *le visage tout défiguré.*

T. C. — M. Chapelain dit que c'est Malherbe qui a condamné *poitrine;* qu'il se faut moquer de la raison qu'il en donne, et l'employer hardiment après Ronsard, Desportes et du Perron. M. Menage est du même sentiment, et trouve les mots de *poitrine* et de *face* fort beaux et fort nobles. Il ajouste que *poitrine* est de la belle et de la haute Poësie, et que nos plus grands Poëtes modernes s'en sont servis. Pour *face,* il avouë qu'il commence un peu à vieillir dans la signification de visage, si ce n'est dans des vers serieux, lorsqu'on parle d'un visage majestueux; comme de celui de Dieu, d'un Héros, d'un Roi, d'une Reine, etc. Il louë ce vers de Malherbe dans le figuré : *la face deserte des champs*, comme une maniére de parler très-usitée. Tout cela me paroit fort bien remarqué.

A. F. — On a decidé que *poitrine* estoit un mot dont on se pouvoit servir sans scrupule dans la Prose et dans les Vers, comme dans ces phrases, *avoir la poitrine large, estroite, serrée, se battre la poitrine, et rafraischir la poi-*

trine; et dans le figuré, *ce Predicateur n'a pas de poitrine,* pour dire qu'il ne peut parler long temps sans en estre incommodé. Il n'y a non plus aucune raison qui doive obliger à bannir de la langue le mot de *face.* Il trouve sa place au propre en plusieurs endroits, et on peut dire *détourner sa face, se couvrir la face.* Il a plus d'usage au figuré : *la face de la terre, la face d'une maison, les faces d'un bastion, telle était la face des affaires, cette affaire a plusieurs faces.*

RESOUDRE *conjugué.*

Ce verbe ne garde le *d*, qu'au futur de l'indicatif, où l'on dit aux trois personnes, et aux deux nombres *resoudray, resoudras, resoudra, resoudrons, etc.* Mais au present, à l'imparfait, et aux preterits, il prend l'*l*, et l'on dit *nous resoluons, vous resoluez, ils resoluent,* et n'on pas *resoudons, resoudez, resoudent,* comme disent quelques-uns. De mesme l'on dit, *ie resoluois, ie resolus, i'ay resolu.* L'on dit aussi, *resoluant* au participe, et non pas *resoudant*; parce que ces participes se forment de la première personne plurielle du present de l'indicatif *resoluons, resoluant, voulons, voulant, allons, allant.*

P. — J'ai remarqué que le peuple ne dit jamais *resoluons, resoluez, resoluent,* ni *résoluant.* Il dit *Resoudons, resoudez, resoudent,* et *resoudant.* Pour moi j'ay toujours été de cet avis, et *dissoudre* se conjugue ainsi, *dissoudez, dissoudent.* Il n'y a que ce mot, *le dissoluant,* qui est un terme de Chimye, où on l'a gardé du Latin, parce que c'est un mot de doctrine, dont le Peuple ne s'est point meslé. Car il est certain que *resoluons* et *resoluant* ont été faits par ceux qui veulent montrer qu'ils sçavent du Latin, et qui aiment mieux parler Latin que François; neantmoins comme plusieurs le disent, je ne le condamne pas, mais l'autre me semble plus François.

J'ay resolu, je resolus, sont sans difficulté, et le Peuple le dit ainsi, aussi-bien que *resolu* adjectif, *Resolu comme Barthole, un resolu,* une *resolue,* où on sous-entend homme ou femme, *un homme resolu,* une *femme resolue.*

T. C. — Outre le futur de l'indicatif, où ce verbe garde le *d*, il le garde encore en ce temps indéfini, *Je resoudrois, tu resoudrois*, etc. Il est vrai qu'il est formé de *je resoudrai*.

A. F. — Le verbe *resoudre* garde le *d* non-seulement au futur de l'indicatif, *je resoudray*, mais encore à l'imparfait du subjonctif, *je resoudrois*. Il est vray que les participes actifs se forment ordinairement de la premiere personne pluriele du present de l'indicatif, *nous aimons, aimant*, mais il faut en excepter quelques-uns, *comme estant, ayant et sçachant*, qui ne sont pas formez de *nous sommes, nous avons et nous sçavons*.

RESOUDRE, *neutre et actif*.

Resoudre pour *prendre resolution*, est un verbe qui a tousjours esté neutre, et qui n'a iamais esté employé autrement en ce sens là par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau, ny par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont jamais escrit, *taschez à resoudre vostre amy à faire cé voyage;* mais *taschez à faire resoudre vostre amy*. Neantmoins depuis quelque temps ie vois que plusieurs le font actif, et disent hardiment, *ie l'ay resolu à cela*, pour *ie l'ay fait resoudre à cela*. Pour moy, j'ay un peu de peine à me donner cette licence: la phrase ne me semble pas encore assez bien establie, mais il y a apparence qu'elle le sera bientost, suiuant ce que i'ay dit au verbe *sortir*, de la nature des Neutres; qu'il n'y a rien si aisé, que de les faire passer en Actifs, pour la brieveté de l'expression.

P. — *Je l'ai resolu à cela*, se dit plus communément que l'autre.

T. C. — Quelques-uns ont encore peine aujourd'hui à faire le verbe *resoudre* actif, quand il signifie *prendre resolution*, et disent : *Je l'ai fait resoudre à cela*, et non pas *je l'ai resolu à cela*. Je ne voudrois pas pourtant condamner ceux qui parleroient de cette sorte.

A. F. — On ne doit faire aucune difficulté d'employer *re-*

soudre à l'actif, et c'est fort bien parler que de dire : *on a eu beaucoup de peine à le resoudre à la mort.* Il est d'un fort grand usage dans l'actif en parlant des choses, *resoudre la paix*, *resoudre la guerre*, *on a resolu sa perte.* Il faut observer que quand le verbe *resoudre* est suivi d'un infinitif, cet infinitif doit estre precédé de la particule *de,* comme en cette phrase, *il resolut de faire ce qu'on exigeoit de luy ;* et si l'on se sert du mot un verbe, précédé d'un pronom personnel, il faut que la particule *à* soit mise devant l'infinitif qui le suit, *il se resolut à faire le voyage de Rome,* et non pas *il se resolut de faire.*

Si, *conjonction conditionnelle.*

Cette particule estant employée au premier membre d'une periode, peut bien estre employée au second joint au premier par la conjonction *et*, mais il est beaucoup plus François et plus elegant, au lieu de la repeter au second membre, de mettre *que.* Par exemple, *si nous sommes jamais heureux*, *et si la Fortune se lasse de nous persecuter*, *nous ferons, etc.* Ie dis qu'il est beaucoup meilleur de dire, *et que la fortune se lasse.* Il est vray qu'il faut changer de *Mode*, qu'ils appellent en matiere de coniugaison, et si le verbe du premier membre est à l'indicatif, il faut mettre le second au subjonctif, comme *si jamais ie suis auprés de vous, et que ie jouisse de la douceur de vostre conversation.*

T. C. — Il en est de même de la particule *quand,* employée au premier membre d'une période, on met *que* au second avec la conjonction *et ;* avec cette différence, qu'on ne change point de mode. Ainsi on dit : *Quand je me souviens de toutes les choses que vous m'avez dites, et que je fais réflexion, etc.* Il est vrai qu'en cet exemple *quand,* signifie *lorsque,* et que c'est proprement la particule *que*, qui est répétée. *Comme* et *pourquoi* sont encore deux mots, aprés lesquels on met *que* au second membre de la période avec la conjonction *et*, mais sans changer de mode. *Comme il estoit estimé très habile homme*, *et que ses sentimens tenoient lieu de loi,* etc. *La raison pourquoi les synonymes des phrases sont si vicieux, et*

que ceux des mots ne le sont pas, est naturelle. C'est ainsi que parle M. de Vaugelas dans la remarque des Synonymes.

A. F. — On croit qu'il y a plus de grace à changer de *Mode* pour mettre *et que*, au lieu de *et si*, comme, *si on nous permet de nous revoir, et que nous puissions nous entretenir de vive voix*. Cependant on ne peut blasmer ceux qui disent, *si vous estes sans affaires, et si vous vous rendez de bonne heure en un tel lieu, nous verrons, etc.*

SI, *pour* SI EST-CE QUE.

C'est vne façon de parler fort bonne, et fort elegante. M. de Malherbe, *mais si diray-ie en passant*, pour dire, *si est-ce que ie diray en passant.*

T. C. — L'autorité de Malherbe n'a peu conserver les manières de parler semblables à, *mais si dirai-je en passant*, elles ne sont plus du tout en usage. *Si est-ce que*, dont M. de Vaugelas se sert souvent, étoit receu de son temps ; il est aujourd'hui banni du beau stile.

A. F. — Quelques-uns ont cru que des phrases pareilles à celles de Mr. de Vaugelas pourroient encore estre de quelque usage, comme, *il fait ce qu'il peut pour ne le pas faire, si faudra-t-il bien qu'il en passe enfin par là*, mais on a trouvé qu'elles vieillissent, et que ceux qui écrivent bien ne s'en servent plus.

SI, *pour* ADEO *en Latin*[1].

Estant mis devant un adiectif, et un substantif, il veut *que*, apres luy, et non pas *comme*. Exemple, *ie ne le croyois pas en de si bonnes mains que les vostres*, et non *comme les vostres*, en quoy plusieurs manquent. Les Poëtes neantmoins en vsent quand ils en ont besoin.

P. — Il n'est pourtant pas meilleur en vers qu'en prose.

[1] Ce serait plutôt comme *tam... quam...* (A. C.)

T. C. — M. Chapelain blasme les Poëtes qui mettent *comme*, au lieu de *que* après *si*, pour *adeo* en Latin. Il a raison, et assûrément on ne pourroit faire un plus méchant vers que celui-ci,

Je ne le croyois pas si brave comme il est.

Il faut dire, *si brave qu'il est*, ou *aussi brave qu'il est;* parce que *si* et *aussi* comparatifs doivent tousjours estre suivis de *que*, et jamais de *comme*. Le Pere Bouhours dans ses *Remarques nouvelles*, dit qu'autrefois on mettait *si* pour *aussi*, et semble conclure qu'on ne pourroit plus le mettre aujourd'hui sans faire une faute. Pour faire connoistre que c'en seroit une, il apporte deux exemples de Voiture, qui dit dans une Lettre à M. de Puylaurens. *Sans mentir, vous avez quelque interest d'avoir soin d'une personne qui vous honore si véritablement que je fais :* Et dans une autre : *J'ai une extreme tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps si foibles que le vostre et le mien.* Il est certain qu'en ces deux endroits il faut dire aujourd'hui, *aussi véritablement que je fais, et aussi faibles que le vostre et le mien,* et non pas *si véritablement* et *si foibles;* mais cela ne vient pas de ce que *si* ne peut plus se mettre pour *aussi*, c'est parce qu'il n'y a point de négative qui précede : et pour le faire connoistre on peut fort bien dire : *Personne ne vous honore si véritablement que je fais. Jamais une ame ne fut divisée en deux corps si foibles que le vostre et le mien.* C'est une bizarrerie de la Langue, dont on auroit peine à rendre raison.

A. F. — C'est une licence condamnable dans les Poëtes, que d'employer *comme*, au lieu de *que*, après *si* et *aussi*, et le vers qui suit n'a pû trouver grace, quoy qu'assez doux à l'oreille.

Aussi parfait ami, comme fidelle amant.

POUR, *avec l'infinitif.*

Cette preposition ne doit rien avoir entre elle et l'infinitif qui les sépare, si ce n'est quelque particule d'une ou de deux syllabes. Par exemple, on dira fort bien, *pour y aller*, *pour en auoir*, *pour luy dire*, *etc.* Et encore *pour de là passer en Italie;* Mais d'y mettre plusieurs syllabes, comme ont fait quelques vns de

nos meilleurs Escriuains, il n'y a rien de si rude, n'y de si esloigné de la politesse du langage : Exemple, *pour auec Quintius auiser*, *pour aprés auoir fait beaucoup de façons*, *ne dire rien qui vaille*; cela est du stile de Notaire. N'est-il pas plus doux de dire, *pour auiser auec Quintius*, *pour ne dire rien qui vaille aprés*, *etc.* Et ce qui augmente encore la rudesse, est que d'ordinaire aprés le *pour*, ils mettent immediatement une autre preposition, comme aux deux exemples que ie viens de donner, il y a *pour auec*, et *pour aprés*.

T. C. — La remarque est fort bonne ; mais quand on met deux syllabes entre *pour* et un infinitif, il faudroit peut-estre qu'il fust d'une indispensable nécessité de les y mettre comme en cet exemple. *Il estoit en peine de son frère, j'ay esté chez lui pour lui en apprendre des nouvelles.* Ainsi l'on croit qu'il seroit plus doux de dire, *pour passer de là en Italie,* que *pour de là passer en Italie.*

A. F. — C'est une négligence de dire, *pour de là passer en Italie,* non pas à cause qu'il y a deux particules entre la préposition *pour*, et l'infinitif *passer*, mais parce que rien n'oblige à les mettre, et qu'il est plus naturel d'écrire, *pour passer de là en Italie*, au lieu que les particules *y* et *en,* et les pronoms, *nous, vous* et *luy,* doivent estre placez necessairement entre *pour,* et l'infinitif. Quand cette necessité s'y rencontre, on n'est point blessé de trouver jusqu'à trois particules entre deux, comme, *il l'estime trop pour vous en rien dire de fascheux, je l'aime trop pour ne luy pas accorder ce qu'il souhaite de moy.* On pourroit mesme y en mettre quatre et jusques à cinq, comme, *j'ay trop d'interest à faire avorter l'entreprise qu'on fait contre vous, pour ne vous en pas donner connoissance : je vois son honneur trop interessé aux contes qu'on fait de luy, pour ne luy en jamais rien dire.* Cependant il est mal de dire, *il vint le prendre chez luy pour ensuite aller*, quoy qu'il n'y ait que le mot *ensuite,* entre la préposition *pour*, et l'infinitif *aller.* Cela vient de ce que cette transposition n'est pas necessaire, puisqu'on dit naturellement *pour aller ensuite.* Il y a pourtant quelques façons de parler où la transposition est autorisée par l'Usage, c'est dans *pour ainsi dire, pour mieux dire.* Ces mots *ainsi* et *mieux* doivent estre tousjours placez avant *dire,* et *pour dire ainsi*, paroistroit extraordinaire. *Pour après avoir fait beaucoup de façons ne dire rien qui vaille*, est fort rude à l'oreille, et *pour*

avec Quintius aviser ne l'est pas moins. Il faut dire, *pour aviser avec Quintius.*

PREFACE, MAXIME.

Preface est tousjours feminin, *la preface*, et jamais *le preface*. Ie l'ay oüy faire masculin à tant de gens qui font profession de bien parler, que j'ay creu estre obligé d'en faire vne remarque pour les desabuser, et pour empescher les autres de commettre cette faute; Car on ne met pas en dispute parmy ceux qui s'y entendent, qu'il ne soit tousjours feminin, non plus que *maxime*, que quelques-vns font masculin aussi, disant *c'est vn maxime*, *il y a ce maxime*, qui est tout à fait barbare.

T. C. — On ne voit plus que personne employe ces mots, *Préface et Maxime*, au masculin. Tout le monde les fait présentement féminins.

A. F. — On auroit peine à croire qu'on eust jamais employé *préface* et *maxime* au masculin. Il y a déjà longtemps que ces mots sont féminins chez tous nos bons escrivains.

TANDIS.

Il ne se doit jamais dire ny escrire, qu'il ne soit suiuy de *que*, comme *tandis que uous ferez cela*, *ie feray quelque autre chose*. Mais ce seroit tres-mal dit *faites cela et tandis ie me reposeray*. Cette faute neantmoins se trouue dans vn ouurage de l'vn de nos meilleurs Escrivains[1], qui soustenoit alors qu'on en pouuait vser ainsi; Mais depuis il s'est rendu à l'opinion generale, et ne s'est plus seruy de cette façon de parler dans ses Ouurages suiuans, que toute la France

[1] « Je croy que c'est M. d'Ablancourt. » (*Clef de* CONRARD.) — Selon T. Corneille, c'est Desmarets. Voyez au verso. (A. C.)

estime comme vn des grands ornemens de nostre langue.

Il y a encore vne petite remarque à faire, qui n'est pas à negliger. C'est qu'on voit aujourd'huy vne grande affectation de ce mot parmy la pluspart de ceux qui parlent en public[1], ou qui font profession de bien escrire. En tout vn liure, en tout vn discours, ils ont bien de la peine à dire quelquefois, *pendant que*. Ie ne suis pas le seul qui l'ay remarqué; Des gens de la Cour, et hommes et femmes, ont fait cette observation, aioustant que c'est à la Cour où l'on en vse le moins, et où l'on dit d'ordinaire, *pendant que*.

T. C. — M. Desmarests est celui que M. de Vaugelas accuse d'avoir employé *tandis* sans le faire suivre de *que*. M. Menage apporte des exemples de Malherbe et de Ronsard qui en ont usé ainsi ; mais il ne laisse pas d'approuver la décision de M. de Vaugelas. *Pendant que* est aujourd'hui autant et plus en usage que *tandis que*. Plusieurs, au lieu de l'un et de l'autre, disent *durant que*. On doute que cette façon de parler soit aussi bonne. On dit fort bien, *durant huit jours, durant l'Eté*, etc., pour dire *pendant huit jours, pendant l'Eté*. On met aussi quelquefois le substantif avant *durant*, comme en ces exemples. *On lui a assuré un certain revenu sa vie durant*, *Il y a eu table ouverte en un tel lieu deux mois durant*.

A. F. — Le mot *tandis* ne sçauroit estre employé absolument non plus que *pendant*. Il est vray qu'on dit *cependant* absolument, mais la Langue n'a admis ny *ce tandis*, ny *tandis cela*. Il faut que *tandis* soit tousjours suivi de *que*. *Tandis que vous irez de ce côté-là, j'iray de l'autre*. Il est hors de doute que *pendant que* est pour le moins aussi usité que *tandis que*. On ne croit point que l'usage en soit plus ordinaire, si ce n'est en Poësie, où il est employé plus souvent que *pendant que*.

[1] Je pourrois estre de ceux-là ; ce n'est pas que *pendant* et *durant que* ne soient tres-francois, mais *tandis* me semble plus net, *pendant* et *durant* étant équivoques jusques à ce qu'on voye la suite : par cette raison, j'use de tous les trois, mais plus souvent de *tandis*, que des deux autres. (*Note de* Patru.)

PEUX *pour* POSSUM.

Plusieurs disent et escrivent, *ie peux*, et M. Coëffeteau le met tousjours ainsi. Ie ne pense pas qu'il le faille condamner, mais ie sçay bien que *ie puis*, est beaucoup mieux dit, et plus en vsage. On le coniugue ainsi, *ie puis*, *tu peux*, *il peut*. Il est de la beauté et de la richesse des langues, d'avoir ces diversitez, quoy que nous ayons beaucoup de verbes, où la premiere et la seconde personne du present de l'indicatif sont semblables, comme, *ie veux*, *tu veux*, *ie fais*, *tu fais*, *etc.*

T. C. — Sur ce que M. de Vaugelas dit dans cette remarque, que M. Coëffeteau a tousjours écrit *je peux*. M. Chapelain a mis ces mots à la marge, *mal et tousjours condamnable*. Il conclut par-là qu'il faut tousjours dire *je puis*. C'est asseurément le mieux ; mais je ne croi pas que *je peux*, soit entièrement hors d'usage, sur-tout en Poësie, où quelquefois il peut être commode pour la rime. Je ne sçai même si *je peux* ne doit pas être preferé en certains endroits, comme en cet exemple, *Si je peux lui nuire, j'en prendrai l'occasion*. Il semble qu'il y a quelque chose de plus rude dans *si je puis lui nuire*, à cause de ces deux mots *lui nuire*, dont la prononciation est pareille à celle de *je puis*.

A. F. — *Je peux* pour *je puis* a esté condamné et mesme en Poësie. Ce qui fait voir qu'il est hors d'usage, c'est que le verbe *pouvoir* fait *que je puisse* au subjonctif, et le subjonctif est formé ordinairement de la première personne du present de l'indicatif, *je lis, que je lise ;* cependant *pouvoir* ne fait pas *que je peuve,* comme il feroit, si on n'avoit pas banni *je peux* de la langue.

PREIGNE *pour* PRENNE, VIEIGNE *pour* VIENNE.

C'est vne faute familiere aux Courtisans, hommes, et femmes, de dire *preigne*, pour *prenne*, comme, *il faut qu'il preigne patience*, au lieu de dire, *qu'il prenne ;*

Et *vieigne*, pour *vienne*, comme, *il faut qu'il vieigne luy-mesme*, au lieu de dire, *qu'il vienne.*

T. Ç. — Il n'y a plus que le bas peuple qui dise *vieigne* pour *vienne*; mais beaucoup de femmes disent encore *preigne* pour *prenne*. M. Chapelain appelle cette faute *barbare*. On doit prendre soin de l'éviter.

A. F. — M. de Vaugelas condamne avec beaucoup de raison ceux qui disent *preigne* et *vieigne*.

NAVIGER, NAVIGUER.

Tous les gens de mer, disent, *nauiguer*, mais à la Cour on dit, *nauiger*, et tous les bons Autheurs l'escriuent ainsi.

T. C. — Quand les gens de mer diroient encore *Naviguer*, un homme qui donneroit au Public la Relation de ses voyages, diroit *Naviger* pour bien escrire.

A. F. — L'Académie n'a point de jurisdiction sur les gens de mer pour les empescher de dire *naviguer*, son sentiment est qu'il faut dire *naviger*. On dit neantmoins *navigable* et *navigation*.

NU-PIEDS.

Ce mot se dit ordinairement en parlant, mais jamais les bons Autheurs ne l'escriuent, ils disent, *les pieds nuds*, *se trouuant les pieds nuds*, dit M. Coëffeteau en la vie de Neron. Il faut dire, *nu-pieds*, au pluriel, et non pas *nu-pied*, au singulier, comme, *il est venu nu-pieds*.

P. — Il faut dire *nu-pieds*, au pluriel, quand mesme on voudroit dire que la personne n'auroit qu'un *pied nud* : car en ce cas, il faudroit dire, *ayant un pied nud*; tellement que *nu-pieds* ne se dit que *des deux pieds nuds*. Au reste, je ne crois pas que *nu-pieds* doive être banni du beau stile; car en des endroits pressez, dans une confirmation, on diroit

fort bien, *Il est accouru nu-pieds à votre secours*, et en cet exemple, *nu-pieds* me semble meilleur que *les pieds nuds*, parce qu'il va plus vite, n'ayant que deux syllabes, et qu'il marque mieux la passion.

T. C. — Le sentiment de M. Chapelain est qu'on peut escrire *nu-pieds*. *C'est*, dit-il, *une élégance du bas stile*, *il alloit nu-pieds ; il étoit nu-jambe*. Il a escrit *nu-jambe*, et non pas *nu-jambes*, et semble l'autoriser par-là au singulier, quoique *nu-pieds* ne se dise qu'au pluriel.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas, il faut dire *nu-pieds* et *nu-jambes* au pluriel avec un tiret après *nu*, et non pas *nu-pied* et *nu-jambe* au singulier. On dit de mesme *nu-teste* avec un tiret et non pas *nuë teste*, *il étoit nu-teste*.

Noms propres.

Soit que les noms propres soient Grecs, ou Latins, il les faut nommer et prononcer selon l'Vsage, tellement qu'il n'y a point de reigle certaine pour cela. On dit Socrate, et Diogene, quoy que M. de Malherbe, dans les Bien-faits[1], ayt escrit Socrates et Diogenes, sans doute parce que de son temps plusieurs parloient encore ainsi, mais il faut enfin ceder à la mode. On dit *Antoine*, et non pas *Antonius*, et neantmoins on dit *Brutus*, et non pas *Brute*. On dit, *Cleopatre*, et non pas *Cleopatra*, comme l'on disoit du temps d'Amyot, et toutefois on dit, *Liuia*, et non pas *Liuie*. Pour l'ordinaire, les noms Latins terminez en *us*[2], s'ils ne sont que de deux syllabes, on ne les change point[3],

[1] Il s'agit de sa traduction du *De Beneficiis* de Sénèque. (A. C.)

[2] On lit dans l'*Erratum* de la première édition des *Remarques* de Vaugelas : « On sçaura que les noms que l'Autheur allegue comme latins, quoy que de personnes d'autres nations, comme *Cyrus*, *Cræsus*, *Pyrrhus*, *Porus*, etc., ne laissent pas de passer pour des mots latins, puis que les Latins les ont naturalisez, et leur ont donné cette terminaison. Les François en ont fait de mesme. »

[3] Il ne faut pas s'étonner si on laisse la terminaison Latine en plusieurs noms propres terminez en *us*, puisque nous avons des noms propres françois qui ont cette terminaison. (*Note de* PATRU.)

comme, *Cyrus*, *Cresus*, *Pyrrhus*, *Porus*, et vne infinité d'autres semblables, si ce ne sont *des noms de saints*, comme, *Petrus*, *Paulus*, et autres qu'on nomme *Pierre*, *Paul*, *etc.;* mais ceux qui sont de trois, on leur donne d'ordinaire la terminaison Françoise en *e*, comme, *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*, *Homerus*, *Homère*, *etc.* Et cela se fait aux noms qui sont fort connus et vsitez, comme ceux que j'ay donnez pour exemple; car quand ils se disent rarement, j'ay remarqué qu'on leur laisse la terminaison Latine; Ainsi l'on dit, *Proculus*, *Fuluius*, *Quintius*, et vne infinité d'autres semblables, mais dés que l'on commence à rendre ces noms-là familiers en nostre langue et à les mettre souuent en vsage, on les habille à la Françoise, et vn mesme nom, comme, *Statius*, se dit ainsi auec la terminaison Latine, quand c'est le nom d'vn des Officiers des Gardes de Néron, parce qu'on ne le nomme gueres, et se dit encore *Stace*, auec la terminaison Françoise, quand c'est le nom de ce grand Poëte, qui a emporté le second pris du Poëme heroïque, parce qu'il est souuent dans la bouche de ceux qui parlent des Poëtes Latins. Il faut dire aussi, *Darius*, *Marius*, et non pas *Daire*, ny *Darie*, ny *Maire*, ny *Marie*. Aux noms de quatre, ou cinq syllabes terminez en *us*, en Latin, c'est encore la mesme chose, car de *Virgilius*, *Ouidius*, *Horatius*, on a fait *Virgile*, *Ouide*, *Horace*, parce que ce sont des Autheurs celebres, de qui l'on parle à toute heure; mais l'on dit, *Virginius*, *Musonius*, *Turpilianus*, *Cossutianus*, et vn nombre infiny d'autres semblables, parce qu'on les nomment rarement. Cette obseruation se trouuera presque tousjours veritable[1].

Elle a lieu aussi aux noms doubles, comme sont la pluspart des noms appellatifs des Latins : car s'ils ne sont gueres vsitez, comme *Petronius*, *Priscus*, *Iulius Altinus*, on ne les changera point en François, mais

[1] Il faut dire *Galienus* (imo *Gallienus*,) parlant de l'Empereur; et non pas *Galien*, qui se dit du Medecin, qui est plus connu que l'Empereur. (*Note de* PATRU.)

si on les nomme souuent comme, *Quinte-Curce*, *Iules Cesar*, on ne dira pas, *Quintus Curtius*, ny *Iulius Cesar*. Et bien que le premier nom ayt la terminaison Françoise en nommant vne autre personne, comme l'on dit, *Petrone*, et *Iules*, parlant de Cesar, et de cet Autheur celebre en la langue Latine, si est-ce que l'on ne dira pas, *Petrone Priscus*, ny *Iules Altinus*. Voilà quant aux noms Latins terminez en *us*.

Pour les autres terminaisons Latines, il me semble que l'*a*, aux hommes ne se change gueres. On dit en Latin, et en François, *Agrippa*, *Dolabella*, *Nerua*, *Sylla*, *Galba*, etc. Il est vray que *Seneca*, se dit *Seneque*. Mais aux femmes, on y obserue la reigle que j'ay dite, et qui regne en toute cette matiere, que les noms frequentez prennent la terminaison Françoise, comme l'on dit, *Agrippine*, et non pas, *Agrippina*, *Cleopatre*, et non pas, *Cleopatra*, mais quand on les dit rarement, on leur laisse la terminaison Latine, comme *Iulia*, *Cadicia*, *Poppea*, *Liuia*, *Octauia*. Neantmoins *Iulie*, et *Octauie*, commencent à se dire, parce qu'on les nomme plus souuent que de coustume, à cause que le theatre a rendu *Octauie* familier, et que plusieurs femmes parmy nous s'appellent Iulie; et particulierement vne, que toutes sortes de vertus et de perfections rendent auiourd'huy celebre par tout le monde, quand elle ne le seroit pas desja par la renommée de l'incomparable Artenice, et du Heros, ausquels elle doit sa naissance[1].

Ceux qui se terminent en, *as*, sont en petit nombre. Nous disons en François, *Mecenas*, mais nos Poëtes, tant pour l'accommoder à la rime, que pour rendre le mot plus doux, disent d'ordinaire, *Mecene*[2]. On n'ose-

[1] « Madame la marquise de Montausier. » (*Clef de* CONRARD.) — Julie d'Angennes, marquise de Rambouillet, était fille de Catherine de Vivonne, « l'incomparable Arténice », et de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, qui fut maréchal de camp et ambassadeur en Piémont et en Espagne. (A. C.)

[2] Je trouve *Mecene* insupportable. Je ne dirai jamais Athenagore, Pythagore, ni Anaxagore ; ces noms, comme peu connus, n'ont point pris la terminaison Françoise. (*Note de* PATRU.)

roit pourtant l'auoir dit en prose. Ce mot est Latin, mais presque tous les autres terminez, en *as*, sont pris du Grec, et d'ordinaire on change l'*as*, en *e*, *Pythagoras*, *Pythagore*, *Athenagoras*, *Athenagore*, *Pnythagoras*, *Pnythagore*, *Eneas*, *Enée*, *Anaxagoras*, *Anaxagore*. On dit, *Phidias*, et non pas *Phidie*, *Epaminondas*, et non pas, *Epaminonde*. Les mots Hebreux, comme *Iosias*, *Ananias*, etc., ne se changent point. Les noms des femmes terminez en *as*, quoy qu'ils viennent du Grec, ne se changent point non plus, comme il faut dire *Olympias*, mere d'Alexandre, et non pas, *Olympie*.

Il n'y a gueres, ce me semble, de nom appellatif en Latin qui finisse par *e*; on dit pourtant *Penelopé*, qui se dit *Penelope*, en changeant l'*e* fermé en l'*e ouuert*[1]. *Daphné*, *Phryné*, Grecs aussi, gardent l'*é fermé*. Mais il y en a en *er*, et en *es*. Ceux qui se terminent en *er*, comme, *Alexander*, *Leander*, sont pris du Grec, et en François nous disons, *Alexandre*, *Leandre*. Nostre Remarque a encore lieu icy, car quand il est parlé d'vn autre *Alexander*, que du Grand Alexandre, il faut dire *Alexander*, et non pas *Alexandre*. Vn de nos plus nouueaux et plus excellens Escriuains, nomme ainsi vn certain *Alexander*. Les noms qui terminent en *es*, sont pris et des Grecs, et des Barbares : des Grecs, comme *Demosthenes;* des Barbares comme *Tyridates*. Mais aux vns et aux autres pour l'ordinaire, on oste l'*s*, en François, et l'on dit, *Demosthene*, et *Tyridate*. Il y a pourtant beaucoup de noms Persiens, qui gardent l'*s*, à la fin, comme, *Arsaces*, *Menes*, *Atizies*, et vn nombre infiny d'autres, qu'il faut tous prononcer auec l'accent à la dernière syllabe, comme est l'accent graue des Grecs, et jamais à la penultiesme. Que

[1] Penelope est connue du Peuple, à cause que l'histoire d'Ulysse est connuë, et pour cela l'usage a changé l'*e* fermé en *e* ouvert, pour abreger; mais on ne doit pas dire *Circe*, pour *Circé*, comme a fait le P. le Moine en son Poëme de la Fortune; cela ne se peut souffrir. Comme beaucoup de noms propres françois se terminent en *e* fermé, il ne faut point changer l'*e* fermé aux noms estrangers, si l'usage n'y est clair. *Note de* PATRU.

si c'estoient des personnes peu connuës qui s'appellassent ainsi, il faudroit dire sans doute *Demosthenes*, et *Tiridates*, selon nostre obseruation, qui se verifie presque par tout. Ainsi l'on dit, *Isocrate*, et *Calisthene*, et l'on dit, *Epimenes*, et *Eumenes*. On dit tousjours *Xerxes*, et le plus souuent *Artaxerxes*, au moins en prose, car en vers à cause de la rime, on dit, *Artaxerxe*, dont on a fait de nouueau vne belle pièce de theatre ainsi intitulée [1]. On dit *Apelles* en prose, et *Apelle* en vers [2].

Il y en a peu terminez en *is*, si l'Vsage ne les a changez, il les faut dire en François comme en Latin, par exemple, *Martialis*, est le nom de deux personnes, l'vne fort celebre, qui est le Poëte que nous appelons *Martial*, et l'autre dont parle Tacite, que peu de gens connoissent, se doit nommer *Martialis* en François. On dit *Omphis*, Roy des Indes; et *Adonis* : On dit aussi pour les femmes, *Sisygambis* mere de Darius, *Thalestris*, Reyne des Amazones, et se faut bien garder de dire, *Sisygambe*, ny *Thalestre*.

Ceux qui se terminent en *o*, dont le nombre est petit, comme *Cicero*, *Corbulo*, *Varro*, *Strabo*, prennent vne *n*, en François aprés l'*o*, et nous disons, *Ciceron*, *Corbulon*, *Varron*, *Strabon* [3]. Neantmoins il faut prendre garde que si l'on met vn autre nom deuant, comme par exemple, *Strabo*, dont parle Tacite, au quatorziesme liure de ses Annales, s'appelloit *Acilius Stra-*

[1] Allusion à la tragédie d'*Artaxerxe*, par J. Magnon, publiée en 1645. Cet auteur, aujourd'hui inconnu, a beaucoup travaillé pour le théâtre de Molière. Il parait que cette tragédie avait été précédée d'une autre sur le même sujet, dont il n'est pas resté de souvenir. (A. C.)

[2] *Apellé en vers.*] Je le trouve aussi mauvais en vers qu'en prose. (*Note de* Patru.)

[3] *Varro, Strabo, prennent un n.*] *Strabon*, quand il se dit seul, s'entend de Strabon *le Géographe*, et non pas des autres, qui doivent toujours se dire avec leurs noms propres, *Acilius Strabo*, *Pompeius Strabo*, pere de Pompée. *Ciceron*, *Strabon*, *Varron* ont la terminaison Françoise, parce qu'ils sont fort connus. Pour *Corbulon*, il n'est pas si connu ; néantmoins parce que Coëffeteau et d'Ablancourt l'ont appelé *Corbulon*, il s'en faut tenir là.

(*Note de* Patru.)

bo, alors il ne faut pas dire, *Acilius Strabon*, mais *Acilius Strabo*, quoy qu'estant seul on die, *Strabon*. On ne dira point aussi, *Marcus Varron*, mais, *Marcus Varro*, quoy que l'on die *Varron* tout seul. On dit tousjours *Labeo*, ce me semble, et non pas *Labeon*, et pour les femmes tantost l'vn, tantost l'autre[1]. On dit *Didon*, du Latin *Dido*, et *Clio*, l'vne des Muses, se dit de mesmes en Latin et en François.

Il y a encore vne terminaison en *os*, dont ie ne sçay point d'autre exemple que *Nepos*, nommé dans les Annales de Tacite. Il faut le mettre en François comme en Latin.

En *u*, il n'y en a point, mais en *us*, le nombre en est comme infiny, c'est pourquoy j'ay commencé par là, encore que selon l'ordre des voyelles que i'ay suiui apres, la terminaison *us*, deust estre la derniere.

I'ay encore vn petit auis à donner, qu'il ne faut pas se fier à vne certaine reigle, que quelques-vns establissent, qu'on doit consulter son oreille pour donner vne terminaison aux noms qui n'en ont point de reiglée; Car cette reigle est fautiue, ayant pris garde souuent, que les oreilles en cela ne s'accordent pas[2], et que ce qui paroist doux à l'vne, semble rude à l'autre.

En vn mot, l'*Vsage*, et *mon obseruation*, decideront la plus part des difficultez qui se presenteront sur ce sujet.

T. C. — M. Menage fait une longue et très-curieuse observation sur les *noms propres*. Elle est d'une grande utilité pour éclaircir les doutes qu'on peut avoir touchant ceux ausquels on donne la terminaison Françoise, ou qui gardent la Latine. Il faut tousjours en cela consulter l'usage, et quelquefois son oreille, quand il nous paroît que l'usage est incertain. Les Poëtes peuvent se donner quelque licence sur ces *noms*

[1] *Labeo.*] Cela est vrai, parce qu'il est peu connu. (*Note de* PATRU.)

[2] *Que les oreilles en cela.*] Cela se doit entendre d'une bonne oreille; c'est-à-dire, de l'oreille d'un homme intelligent dans la Langue, (*Note de* PATRU.)

propres, mais non pas celle de dire *Circe* au lieu de *Circé*, quoique M. Menage le permette, fondé sur un Sonnet de Ronsard où ce vers se trouve :

Qui ne vit en dix ans que Circe et Calypson.

Calypson pour *Calypso* n'est pas moins à reprendre dans ce vers que *Circe*, au lieu de *Circé*. Tous les noms de femmes de deux syllabes ont un *e ouvert*. *Dircé, Thoé, Thisbé, Daphné, Hebé, Cloé*. Il est des gens qui n'approuvent pas qu'après qu'on a employé des noms Latins, comme, *Brutus* et *Titus*, on dise ensuite dans le même Poëme *Tite* et *Brute*. Le Pere Bouhours nous fait remarquer qu'on ne dit plus aujourd'hui que *Livie, Octavie*, et même qu'on dit *Poppée*, au lieu de *Poppea*. La Julie que M. de Vaugelas louë ici avec beaucoup de justice, est feuë Madame la Duchesse de Montausier, et l'incomparable Artenice, est Madame de Ramboüillet sa mere. C'étoient deux personnes d'un mérite extraordinaire. M. Chapelain a fort bien observé qu'on ne dit point *Artaxerxe* en vers, mais *Artaxerse*, avec une *s* à la dernière syllabe, à cause qu'il n'y a point de rime à *Artaxerxe*. Il remarque aussi sur ce qu'on dit *Labeo*, et non pas *Labeon:* qu'on dit *Carbo*, et jamais *Carbon*.

A. F. — On ne peut donner aucune regle certaine touchant les noms propres, il n'y a gueres que l'Usage à consulter, il veut qu'on dise *Livie* contre le sentiment de M. de Vaugelas qui s'est déclaré pour *Livia*. On dit de mesme *Octavie, Julie* et mesme *Poppée*, et non pas *Octavia, Julia* et *Poppea*. Un célèbre Autheur a dit *Brute* et *Agrippe*[1], en quoy on ne doit pas l'imiter. Il est beaucoup mieux de dire *Brutus* et *Agrippa;* quoy qu'on dise *Cyrus, Cræsus, Porus* et *Pyrrhus*, il ne faut pas établir pour règle qu'on ne change point les noms Latins terminez en *us*, quand ils ne sont que de deux syllabes, puisqu'il est très-ordinaire de dire *l'Empereur Tite*. On dit *Virginius* pour le distinguer de sa fille *Virginie Romaine*, et on croit que *Turpilien* et *Cossutien* doivent estre preferez à *Turpilianus* et à *Cossutianus*, on dit ordinairement *Mecenas*, en parlant du favori d'Auguste, et l'on dit *Mecene* en parlant d'un protecteur de gens de Lettres. L'Autheur qu'on appelle *Alexander ab Alexandro* conserve tousjours son nom Latin. On dit *Artaxerxe* en prose et on le dit aussi en vers, sans

[1] Corneille, *Cinna :*
Voulant nous affranchir, *Brute* s'est abusé.
Vous qui me tenez lieu d'*Agrippe* et de Mécène. (A. C.)

qu'on y soit contraint par la rime, car ce mot n'en a point. Des noms de femmes que les Latins terminent en *a*, il n'y a gueres que *Dido* qui prenne l'*n* pour faire *Didon*. On dit *Calipso, Ino, Io et Sapho,* et non pas *Calipson, Inon, Ion* et *Saphon.*

HUIT, HUITIESME, HUITAIN.

Ces mots ont cela du tout particulier, que l'*h*, en estant consone, et non pas muette; car on dit *le huitiesme*, et non pas *l'huitiesme*, *le huitain*, et non pas *l'huitain*, et *de huit*, non pas *d'huit*; neantmoins cette *h*, ne s'aspire point, comme font toutes les autres *h*, consones, sans exception : Ce qui est cause que beaucoup de gens ont sujet de douter, si elle est consone : mais il est tres-certain qu'elle l'est, puisque la voyelle qui la precede ne se mange jamais.

T. C. — M. Menage tient que l'*h* est aspirée en ces trois mots, *huit, huitième, huitain,* et que si l'aspiration n'y paroît pas tant qu'aux autres mots aspirez, c'est parce que la voyelle *u* en reçoit moins que les quatre autres voyelles.

Voici ce qu'a écrit M. Chapelain sur ces mêmes mots : Huit *commence par une voyelle; et cependant on dit si l'on veut* le huitième, *sans que l'on puisse alléguer que la cause en est de ce que l'*h *y précede la voyelle* u, *puisque l'*h *n'y est point aspirée non plus qu'à* homme; *et qu'à faute de l'être, l'élision s'y fait de l'*e *devant l'*u, *comme s'il n'y avait point d'*h *entre deux. L'on voit le même effet à l'égard du mot* huile, *où l'élision se fait; de sorte que* huit *en est seul excepté par l'usage contre la raison.*

M. Chapelain, en disant qu'on dit si l'on veut *le huitiéme*, et non pas *l'huitiéme*, semble conclure qu'on peut dire l'un et l'autre; mais il est certain qu'il faut tousjours dire *le huitième*, et que ce mot se prononce comme ayant une *h* aspirée, aussi bien que *huit* et *huitain.*

A. F. — Tout le monde a esté du mesme avis, et on a trouvé en général qu'il y a quelque sorte d'aspiration dans l'*h* de ces trois mots, quoy qu'elle ne soit pas si sensible que dans *honte* et dans *hardi.*

TEMPERATURE, TEMPERAMENT.

Ces deux mots ont deux vsages bien differens, il ne les faut pas confondre. *Temperature* se dit de l'air, et *temperament* des personnes. *Il faut que le Medecin sçache le temperament du malade*, c'est à dire *la complexion du malade*. Car ie ne parle pas de *temperament* en vn autre sens pour *adoucissement*. Toutefois M. de Malherbe vse de *temperature pour temperament*. *M. le Cardinal de Lorraine*, dit-il, *fut d'une temperature, où il n'y auoit rien à desirer*. Ie l'ay veu aussi employé tout de mesme dans Amyot. Mais c'est, qu'il se disoit autrefois, et il ne se dit plus.

A. F. — Il n'est plus permis de se servir de *temperature* pour *temperament*. ny d'imiter en cela M. de Malherbe, qui a pû estre trompé, ainsi qu'Amiot, par le rapport que ces deux mots ont ensemble dans les premieres syllabes. *Temperature* ne signifie autre chose que la constitution, la disposition de l'air, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. *Temperament* veut dire *complexion* bonne ou mauvaise dans l'homme; au figuré il signifie *accommodement, adoucissement*.

TERROIR, TERREIN, TERRITOIRE.

Ces trois mots si approchans l'vn de l'autre, et qui viennent d'vne mesme origine, ont neantmoins vn vsage si different, qu'on ne peut dire l'vn pour l'autre sans faillir. Et ie m'estonne qu'vn de nos plus celebres Escriuains mette tousjours, *terroir* pour *territoire*.

Terroir se dit de la terre, en tant qu'elle produit les fruits; *territoire*, en tant qu'il s'agit de Iurisdiction, et *terrein*, en tant qu'il s'agit de fortification. Le laboureur parle du *terroir*, le iurisconsulte du *territoire*, et le soldat, ou l'Ingénieur, du *terrein*. Que si parlant d'vne garenne ie dis, *ie voulois faire là vne garenne, mais ie n'ay pas trouué que le terrein y fust propre*, ce sera bien dit; et selon la remarque.

Gaudet in effossis habitare cuniculus antris :
Monstrauit tacitas hostibus ille vias[1].

A. F. — Ces trois mots ne doivent jamais estre confondus ; *terroir* se dit d'une terre considérée par rapport à l'Agriculture. Quant à *terrein*, M. de Vaugelas n'a pas pris garde à sa véritable signification. C'est un espace de terre considerée par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire. *Ce jardin occupe un grand terrein, une Armée rangée en bataille dans un grand terrein.* On dit *territoire*, quand on parle de l'espace de terre dans lequel s'étend une Seigneurie ou une Jurisdiction. *La Sentence de ce Juge est nulle, il l'a donnée hors de son territoire.*

Adjectif, quand il veut vn article à part, outre celuy du substantif.

Cette reigle est importante et necessaire, tant à cause de son fréquent vsage, que parce que ce n'est pas parler François que d'y manquer; ce qui fait que les Poëtes s'y assujettissent aussi bien que ceux qui écriuent en prose. *Tout adiectif mis aprés le substantif auec ce mot* PLUS, *entre deux, veut tousjours auoir son article, et cét article se met immediatement deuant* PLUS; *et tousjours au nominatif, quoy que l'article du substantif qui va deuant, soit en vn autre cas, quelque cas que ce soit.* Voicy vn exemple de cette Reigle. *C'est la coustume des peuples les plus barbares.* Ie dis que c'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *des peuples plus barbares.* Or en disant *des peuples les plus barbares*, il se voit que l'article du substantif est au genitif, et celuy de l'adjectif est au nominatif. Il en est de mesme des autres cas. *I'ay obey au commandement le plus juste qui ayt jamais esté fait* : le voilà au datif, *ie l'ay arraché des mains les plus auares de la terre*, le voilà à l'ablatif : et cela tant au singulier qu'au pluriel. Pour l'ac-

[1] Martial, XIII, 60 : « Le lapin aime à se creuser des cavernes souterraines : c'est lui qui apprit aux assiégeants l'usage des mines. » (A. C.)

cusatif, on sçait que son article est semblable à celuy du nominatif.

Que si l'on veut sçauoir la raison pourquoy l'article de l'adiectif se met tousjours icy au nominatif, encore que celuy du substantif soit en vn autre cas, ce qui semble bien estrange, la réponse est aisée; C'est parce qu'on y sous-entend ces deux mots, *qui sont*, ou *qui furent*, ou *qui sera*, ou quelque autre temps du verbe substantif auec *qui*.

Au reste, quand il est parlé de *plus* icy, c'est de celuy qui n'est pas proprement comparatif[1], mais qui signifie *tres*, comme aux exemples que j'ay proposez. Ce que j'ay dit de *plus*, s'entend aussi de ces autres mots, *moins*, *mieux*, *plus mal*, *moins mal*. Exemples, *ie parle de l'homme le moins heureux*, *de l'enfant le mieux nourry*, *de l'enfant le plus mal nourry*, *et du vaisseau le moins équippé*[2]. Et en tous les autres cas il en est de mesme que de *plus*.

T. C. — Cette remarque est très-digne de M. de Vaugelas, et il est d'une indispensable nécessité de s'assujettir à la règle qu'il nous donne. Une infinité de gens ne laissent pas d'y manquer, et croyent surtout que quand l'article *les* a précédé le substantif, il est inutile de le répéter avec l'adjectif. Ainsi ils disent, *il s'est renfermé dans les bornes plus étroites qu'il a pu*. C'est fort mal parler. La répétition de l'article *les* est nécessaire; il faut dire, *dans les bornes les plus étroites qu'il a pu*.

A. F. — Cette Remarque a esté approuvée tout d'une voix, et on ne sçauroit se dispenser de s'assujettir à la regle que M. de Vaugelas y establit.

[1] Il est pourtant comparatif dans les exemples rapportez par l'Auteur : car en cette façon de parler, on sous-entend *de la terre*, du *monde*, et autres semblables. qui n'y sont plus exprimez. *C'est la coutume des Peuples les plus barbares*, on sous-entend *du monde*; l'adverbe *tres* ne peut convenir avec ces maniéres de parler. Il en est de même de *moins*, *mieux*, et autres marquez par l'Auteur. (*Note de* PATRU.)

[2] *Le moins équippé.*] En cet exemple on sous-entend *de tous*, ou *de tous les Soldats*. (*Note de* PATRU.)

SIEGER, TASSER.

Sieger, pour *assieger*, et *tasser*, pour *entasser*, ne valent rien; C'est vne faute familiere à de certaines Prouinces, et particulierement à la Normandie, où l'on vse du simple, au lieu du composé, comme *sieger vne ville*, et *tasser du bled*, pour dire, *assieger vne ville*, et *entasser du bled.*

T. C. — Quantité de gens, et même des gens d'Armée, disent encore aujourd'hui *siéger* pour *assiéger. On alla siéger une telle place.* C'est une faute que ne font jamais ceux qui parlent bien.

A. F. — C'est fort mal parler que de dire *siéger une ville*, au lieu *d'Assiéger*; mais *Tasser* ne peut estre condamné lorsqu'on parle du ménage de la campagne. Il est au contraire meilleur qu'*entasser* en certaines occasions, puisqu'on dit plustost *tasser des fagots, tasser du foin,* qu'*entasser des fagots, entasser du foin.*

LE ONZIESME.

Plusieurs parlent et écriuent ainsi, mais tres-mal. Il faut dire *l'onziesme*; car sur quoy fondé, que deux voyelles de cette nature, et en cette situation, ne fassent pas ce qu'elles font par tout, qui est que la premiere se mange? Voicy vne coniecture fort vray-semblable de ce qui a donné lieu à cette erreur, et ie crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'est que l'on a accoustumé de dire en contant, *le premier, le second, le troisiesme*, et ainsi generalement de tous les autres, iusques à dire, *le centiesme*, *le milliesme*, tous les nombres commençant par vne consone, qui fait que l'on dit *le*, deuant, n'y ayant pas lieu de faire l'elision de la voyelle *e*. Et comme il n'y a qu'vn seul nombre en tout, qui commence par vne voyelle, qui est *onze*, *onziesme*, on a pris une telle habitude de dire *le*, et deuant et aprés le nombre *onziesme*, parce que

tous les autres nombres commencent par des consones; que quand ce vient à *onziesme*, on le traite comme les autres, sans songer qu'il commence par vne voyelle, et que l'*e* de l'article *le*, se mange, et qu'il faut dire, *l'onziesme*, et non pas *le onziesme*. Du reste, il faut écrire *onze*, et *onziesme*, avec vn *o*, et non pas auec vn *u*.

P. — La remarque est conforme à la reigle, mais l'usage a pu establir une chose contre la reigle : constamment on dit, *du onziesme*, et non pas *de l'onziesme de ce mois*. On dit : *Mes Lettres sont du onze*, ou *du onziesme;* et l'Auteur confesse que cette habitude de parler est presque générale; c'est-à-dire, que c'est un usage. On dit : *C'est aujourd'hui le onze*, ou *le onziesme du mois*, et non pas *l'onze*, ou *l'onziesme*. Ce qui est général, quand on compte heures, jours, mois ou années. La Grammaire Italienne, qui est à la suite de la Grammaire générale, dit trois fois pag. 102, et 103 [1]. Vers composez de *onze syllabes :* mais dans la Grammaire Espagnole, il dit *d'onze syllabes*, pag. 114. Et quand on parle d'animaux et autres qui sont du genre masculin ou féminin, on parle de même. On dit *la onziesme*, et non pas *l'onziesme;* la *onziesme brebis*, la *onziesme piéce*. C'est le *onziesme Laquais* qu'il a depuis un an : qui vivoit *au onziesme siécle*, et *l'onziesme siécle* blesseroit l'oreille. Je ne vois point qu'on parle autrement, si ce n'est lors qu'*onze* est avec les particules *que* et *de : Ils ne sont qu'onze*. Coëffeteau, en son Florus, l. 3. c. 13, dit, *La défaite d'onze Légions :* avec ces deux particules, il y a élision de l'*E*, mais hors de la, l'usage n'y souffre point d'élision.

T. C. — Le Pere Bouhours qui est du sentiment de M. de Vaugelas, pour dire *l'onziesme*, ne veut pas condamner entiérement *le onziesme*, sur ce qu'on dit, *J'ai receu des Lettres du onze*. Il est certain qu'on n'entend point dire, ou du moins fort rarement, *J'ai receu des Lettres de l'onze*. C'est cependant comme il faudroit dire pour parler correctement. De fort habiles gens prétendent qu'au féminin, on doit tousjours dire *la onziesme*, et non pas *l'onziesme*. C'est un sentiment particulier,

[1] Il s'agit de la *Grammaire générale de Port-Royal*, ouvrage de Claude Lancelot (1615-1695), qui était également auteur de la *Grammaire italienne* et de la *Grammaire espagnole* ici mentionnées, ainsi que des *Méthodes pour apprendre la langue grecque* et *pour apprendre la langue latine*, et du fameux *Jardin des racines grecques*. (A. C.)

qui peut ne pas tenir lieu de règle. On n'a jamais blasmé *l'onziéme* mis au féminin dans cet endroit de Cinna.

On a fait contre vous dix entreprises vaines;
Peut-être que l'onziesme *est preste d'éclater.*

A. F. — Il ne faut pas chercher de raison quand l'Usage a decidé. Il est certain que presque tout le monde dit et escrit *le onziesme*, quoy qu'on n'ait pas blasmé *l'onziesme*, pour *la onziesme*, dans ce vers d'une de nos plus belles pieces de Theatre.

Peut estre que l'onziesme est preste d'éclater.

Ce qui engage le plus à dire *le onziesme* et non pas *l'onziesme*, c'est qu'on dit *le onze*, et non pas *l'onze*, *les lettres du onze portent que*, etc. On dit *dans sa onziesme année*, et on ne peut dire *dans son onziesme année*.

SUR LE MINUIT.

C'est ainsi que depuis neuf ou dix ans toute la Cour parle, et que tous les bons Autheurs escriuent. C'est pourquoy il n'y a plus à deliberer, il faut dire et escrire, *sur le minuit*, et non pas *sur la minuit*, bien qu'vne infinité de gens trouuent cette façon de parler insupportable. Il est vray que depuis peu j'ay esté surpris de trouuer *sur le minuit*, dans la traduction d'Arrian faite en nostre langue, par vn des meilleurs Escriuains de ce temps-là, et imprimée à Paris fort correctement par Federic Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581 [1]. Il est certain que *sur la minuit*, est comme l'on a tousjours dit, et comme la raison veut que l'on die; parce que *nuit*, estant feminin, l'article qui va deuant doit estre feminin aussi, sans que l'addition de *mi*, puisse changer le genre. (On dit neantmoins *minuit sonné*, et iamais *minuit sonnée*.) Ainsi on dit, *sur le midy*, parce que *dy*, signifiant *iour*, est masculin, comme si l'on disoit, *my-iour*. Que si l'on repart

[1] Allusion à une réimpression de la traduction d'Arrien par Claude Seissel, publiée pour la première fois en 1529. (A. C.)

que ce n'est pas le mot qui suit *mi*, comme fait *nuit* en ce mot de *minuit*, qui doit reigler le genre du mot entier et composé, et que pour preuue on allegue qu'on dit, *à la my-Aoust*, quoy qu'*Aoust* soit masculin, on respond qu'en ce lieu-là on sous-entend vn mot feminin, qui est *feste*, comme qui diroit *à la feste de my-Aoust*. Et pour moy, ie croirois que *sur le midy*, a esté cause que l'on a dit *sur le minuit*, comme *à la mi-Aoust* a esté cause que l'on a dit ainsi de tous les autres mois, *à la my-May*, *à la my-Iuin*, etc. Malherbe, *On croit*, dit-il, *que l'on partira à la my-Iuin*. Mais toutes ces coniectures importent peu.

T. C. — M. Menage dit que *minuit* a été autrefois de deux genres, mais qu'il n'est plus aujourd'hui que du masculin.

A. F. — Si, du temps de M. de Vaugelas, une infinité de gens trouvoient que *sur le minuit* estoit une façon de parler insupportable, on seroit fort blessé presentement d'entendre dire *sur la minuit*. Quand on a dit *la mi-Aoust*, il y a grande apparence qu'on n'a point songé que le mot feminin *Feste* estoit sous-entendu, et ce qui le fait connoistre, c'est qu'on a tousjours dit de mesme, *à la my-May* et *à la my-Juin*. Ce n'est qu'en ces deux phrases *sur le midy* et *sur le minuit* que l'Vsage a *receu* l'article masculin, sans égard à *dy* pour *jour* qui est masculin et à *nuit* qui est feminin. On dit aussi *la my-Caresme*, quoy que *Caresme* soit masculin, comme *Aoust* et *May* le sont dans *la my-Aoust* et dans *la my-May*.

Verbes regissans deux cas, mis auec vn seul.

Exemple, *ayant embrassé et donné la benediction à son fils*. Nos excellens Escriuains modernes condamnent cette façon de parler, parce, disent-ils, qu'*embrassé* regit l'accusatif, et *donné* regit le datif, tellement que ces deux verbes ne peuuent s'accorder ensemble pour regir vn mesme cas, et ainsi l'on n'en sçauroit faire la construction auec le nom qui suit; car *embrassé*, ueut que l'on die *embrassé son fils*, et neantmoins en l'exemple proposé il y a, *à son fils*; De mesme, si l'on changeoit l'ordre des verbes en ce

mesme exemple, et que l'on dist, *ayant donné la benediction, et embrassé son fils,* on feroit encore la mesme faute, parce que *donné*,regit le datif, et neantmoins il y a *son fils*, qui est accusatif. Cette reigle est fort belle, et tres-conforme à la pureté et à la netteté du langage, qui demande pour la perfection que les deux verbes ayent mesme regime, comme, *ayant embrassé et baisé son fils*, *ayant fait des caresses et donné la benediction à son fils*, car en ces deux exemples les deux verbes n'ont qu'une mesme construction.

Il y a fort peu que l'on commence à pratiquer cette reigle, car n'y Amyot, ny mesmes le Cardinal du Perron, ny M. Coëffeteau, ne l'ont jamais obseruée. Certes en parlant on ne l'obserue point, mais le stile veut estre plus exact. Les Grecs ny les Latins ne faisoient point ce scrupule, fondez sans doute sur ce que le cas regy par le premier verbe est sous-entendu, comme en l'exemple proposé, *ayant embrassé et donné la benediction à son fils*, on sous-entend *son fils*[1], aprés *ayant embrassé*. C'est pourquoy ie ne condamne pas absolument cette façon de parler, mais parce qu'en toutes choses il faut tendre à la perfection, ie ne voudrois plus écrire ainsi, et j'exhorte à en faire de mesme ceux qui ont quelque soin de la netteté du stile.

T. C. — M. Chapelain n'approuve point qu'on s'attache si exactement à observer cette regle. Voici ce qu'il dit. *Pour vouloir estre trop régulier selon la construction grammaticale, on perd de certaines licences qui font de l'élégance dans la Langue. Je loüerois celle-ci plustôt que de la condamner, sur ce que l'élégance appuyée sur de bons Auteurs. quoiqu'irrégulière, vaut mieux que la regle sans élégance.*

Il y a des façons de parler contre la Regle qui ont très-bonne grace, parce que l'usage les a établies. M. de Vaugelas les rapporte en d'autres remarques, mais il condamne celle-ci avec beaucoup de raison, *ayant embrassé et donné la bénédiction à son fils.* Cette licence de mettre deux verbes avec

[1] *On sous-entend son fils.*] Ces sous-ententes ne se souffrent point en notre Langue, si l'usage ne les a établies, comme *à la S. Martin*. et autres semblables, où on sous-entend *Feste*.
(*Note de* PATRU.)

un seul cas, quoi qu'ils en régissent deux différens, ne fait point d'élégance dans la Langue, comme le prétend M. Chapelain, elle fait une construction très-vicieuse, et on ne sçauroit se la permettre si on veut écrire purement.

A. F. — La regle que M. de Vaugelas établit dans cette Remarque est tres judicieuse ; et il a trop d'indulgence quand il dit qu'il ne condamne pas absolument *ayant embrassé* et *donné sa benediction à son fils*. Il faut condamner cette phrase comme une faute qu'il n'est pas permis de se pardonner. Tout ce qui est contre la pureté et contre la netteté du langage est vitieux.

Vn nom et vn verbe regissans deux cas differens, mis auec vn seul cas.

Exemple, *afin de le coniurer par la memoire, et par l'amitié qu'il auoit portée à son pere*, dit vn celebre Escriuain. Ie dis que la mesme reigle qui s'obserue aux verbes, se doit aussi obseruer aux noms, et qu'il n'y a pas moyen de construire l'exemple proposé, qu'en sous-entendant *de son pere*, immediatement aprés *la memoire*. Il est certain que ce n'est point escrire nettement, que d'escrire ainsi, et que mesmes il y a vne double faute en cét exemple, l'vne que ces mots, *par la memoire*, ne se sçauroient construire auec ce datif, *à son pere* ; et l'autre ; *qu'il auoit portée*, ne s'accommode pas à ce mot, *la memoire*, mais seulement à celuy-cy, *l'amitié*. Voicy vn autre exemple selon la reigle, *affin de le coniurer par l'estime et par l'affection qu'il auoit pour son pere*, car *estime*, *et affection*, sont deux mots qui s'accordent ensemble, et ne demandent qu'vne mesme construction, qu'ils ont icy doublement, et au verbe *auoit*, et en la preposition, *pour*. Ceux qui ne se soucieront pas de perfectionner leur langue, ny leur stile, se pourront encore dispenser de cette reigle ; mais ces Remarques ne sont pas pour eux.

T. C. — M. Chapelain dit que l'exemple rapporté dans cette remarque est plus défectueux, et mieux repris que celui que

qui est la raison decisiue, et que par consequent l'oreille y est toute accoustumée. Or qu'il soit vray que l'on parle ainsi d'ordinaire dans la Cour, ie l'assure comme y ayant pris garde souuent, et comme l'ayant fait dire de cette sorte à tous ceux à qui ie l'ay demandé, par une certaine voye qu'il faut tenir, quand on veut sçavoir assurément si une chose se dit, ou elle ne se dit pas. Mais qu'on ne s'en fie point à moy, et que chacun se donne la peine de l'obseruer en son particulier.

Neantmoins M. de Malherbe a écrit, *il le faut estre en lieu, où le temps, et la peine soient bien employez.* On respond que cét exemple n'est pas semblable à l'autre, et qu'en celuy-ci il faut escrire, comme a fait M. de Malherbe, parce que deux substantifs qui ne sont point synonimes, n'y approchans, comme *le temps, et la peine*, regissent necessairement vn pluriel, lors que le verbe passif vient aprés le verbe substantif, ou que le verbe substantif est tout seul, comme *le mary et la femme sont importuns*, car on ne dira iamais, *le mary et la femme est importune*, parce que deux substantifs differens demandent le pluriel au verbe qui les suit, et dés que l'on employe le pluriel au verbe, il le faut employer aussi à l'adjectif, qui prend le genre masculin, comme le plus noble, quoy qu'il soit plus proche du feminin.

La question n'est donc pour l'exemple de M. de Malherbe; car la chose est sans difficulté, et sans exception, mais pour l'exemple qui est le sujet de cette Remarque, où le dernier substantif, *bouche*, est joint immediatement à son adjectif, *ouuerte*, sans qu'il y ait aucun verbe ny substantif, ny autre, entre deux, comme on dit, *les pieds et la tête nuë*, et non pas, *les pieds et la teste nuds*.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer soustient que *les pieds et la tête nuds* est mieux dit que *les pieds et la tête nuë*, si l'on veut exprimer la nudité de toutes les deux parties. Cela est peut-estre mieux selon la Grammaire, mais l'oreille n'est point satisfaite, et les plus habiles dans la langue demeurent d'accord, que quand deux noms substantifs, dont le premier est masculin, et le second féminin, n'ont qu'un adjectif, et ne

regissent point de verbe, il faut mettre l'adjectif au féminin, parce que le substantif féminin est le plus proche. *Il avoit les yeux et la bouche ouverte.* S'ils sont les nominatifs d'un verbe passif ou du verbe substantif tout seul, il faut mettre l'adjectif au pluriel, et au masculin. *Ses yeux et sa bouche étoient ouverts,* et non *pas ses yeux et sa bouche étoit ouverte.*

A. F. — La décision de M. de Vaugelas est juste sur la phrase qui fait le sujet de cette Remarque. Quand le verbe regit deux noms substantifs dont le premier est masculin et le second feminin, il faut que l'adjectif s'accorde en genre avec le dernier, auquel l'esprit s'attache, parce qu'il est le plus proche ; c'est ce qui authorise à dire, *il a le cœur et la bouche ouverte à vos loüanges.* Il n'en est pas de mesme quand les deux noms substantifs servent de nominatif au verbe qui suit. Comme ces deux noms demandent le verbe au pluriel, il faut que l'adjectif qui s'y rapporte, soit aussi au pluriel, et masculin comme estant le genre le plus noble. *Le frere et la sœur sont aussi beaux l'un que l'autre.*

SONGER, *pour* PENSER.

Il y en a qui ne le peuuent souffrir, mais ils n'ont pas raison ; car qu'ont-ils à dire contre l'Vsage, qui le fait dire et escrire ainsi à tout le monde ? Ils alleguent, que *songer*, signifie toute autre chose ; comme si premierement il falloit disputer auec l'Vsage par raison, et que d'ailleurs ce fust une chose bien extraordinaire en toutes sortes de langues, que les mots équivoques, car il en faudroit donc bannir tous les autres aussi bien que celuy-cy, si cette raison auoit lieu. Non seulement ce n'est pas une faute de dire *songer*, pour *penser*, comme, *vous ne songez pas à ce que vous faites*, mais il a beaucoup plus de grace, et est bien plus François, que de dire, *vous ne pensez pas à ce que vous faites.*

A. F. — Le scrupule est mal fondé de ne vouloir pas dire *songer* pour *penser*, quand l'un se peut employer naturellement pour l'autre, ainsi on dit également bien, *toutes les fois que j'y songe, à quoy songez-vous, il songe à achepter une*

telle charge, et *toutes les fois que j'y pense, à quoy pensez-vous, il pense à achepter une telle charge.* Il faut prendre garde seulement que quand *songer* s'employe pour *penser*, c'est toujours un verbe neutre, de sorte qu'encore qu'on dise fort bien, *ce qu'il dit est tousjours fort eloigné de ce qu'il pense, on pense de vous cent choses desavantageuses*, comme dans ces phrases, *penser* est un verbe actif, on ne sçaurait mettre *songer* en sa place, et il seroit barbare de dire, *on songe de vous cent choses desavantageuses, ce qu'il dit est fort eloigné de ce qu'il songe.*

Qui, *au commencement d'une periode.*

Nous auons quelques Escriuains, qui aprés avoir fait une longue periode sans auoir acheué ce qu'ils veulent dire, se sont avisez d'un mauuais expedient, pour faire d'vn costé que la periode ne passe pas les bornes, et que d'autre part ils y puissent ajouster ce qui luy manque. Voicy comme ils font. Quand le sens est complet, ils mettent *vn point*, et puis commencent une autre periode par le relatif, *qui*. Or ce *qui*, relatif, est incapable de commencer vne periode, ny d'auoir jamais *vn point* deuant luy, mais tousjours *vne virgule*, tellement qu'il le faut joindre à la periode precedente, et alors elle se trouue d'vne longueur démesurée et monstrueuse. Au lieu d'exemple, figurez-vous une periode, qui ayt toute l'estenduë qu'on luy peut souffrir, et qu'au lieu de la fermer, on voulust encore y ajouster vn membre commençant par *qui ;* certainement elle seroit insupportable. Ie dis donc, que de faire *vn point* deuant ce *qui*, et de commencer vne autre periode par ce mot, est vn fort mauuais remede, dont nous n'vsons jamais en nostre langue. Il est vray que les Latins se donnent ordinairement cette licence, et c'est à leur imitation que les Escriuains dont ie parle, le font : mais nous sommes plus exacts en nostre langue, et en nostre stile, que les Latins, ny que toutes les Nations, dont nous lisons les escrits.

Comme ie faisois cette Remarque, j'ay heureuse-

ment rencontré vn passage d'vn des meilleurs Autheurs de l'Antiquité, qui me fournit vn bel exemple de ce que ie viens de dire. Il m'a semblé qu'il ne seroit pas mal à propos de le mettre icy pour vn plus grand éclaircissement. *Anxium Regem tantis malis circumfusi amici, vt meminisset sui orabant, animi sui magnitudinem vnicum remedium deficientis exercitus esse, cùm ex ijs qui præcesserant ad capiendum locum castris, duo occurrunt vtribus aquam gestantes, vt filiis suis, quos in eodem agmine esse, et ægrè pati sitim non ignorabant, occurrerent.* Il seroit temps que la periode finist là, et je sçay bien qu'en nostre langue, à peine la pourroit-on souffrir plus longue. Neantmoins, ce grand homme, qu'on admire particulierement pour l'excellence du stile, passe outre, et aiouste, *Qui cùm in Regem incidissent, alter ex ijs vtre resoluto, vas quod simul ferebat implet, porrigens regi*[1]. Quelques-vns donc de nos Autheurs qui traduiroient ce passage en François, finiroient la periode à *occurrerent*, sçachant bien qu'on ne la leur souffriroit pas plus longue; mais voicy ce qu'ils feroient ensuite, et qu'il ne faut pas faire : ils mettroient là *vn point*, et puis commenceroient vne autre periode par *qui*, escriuant le *Q* d'vne lettre majuscule. Au reste tous les Latins en vsent ainsi, et Ciceron le premier. Voyez si j'ay raison de dire, que nous sommes plus reguliers qu'eux. Ce n'est pas seulement en cela, c'est en beaucoup d'autres choses, que ie remarqueray selon les occasions.

A. F. — Comme M. de Vaugelas ne rapporte aucun exemple, on ne croit pas qu'il y ait aucun Autheur, qui aprés avoir fait une longue periode, en ait jamais commencé une autre par un

[1] Ce passage est de Quinte-Curce (VII, 5, 9). Voici comment l'a traduit Vaugelas : « Comme le Roi s'affligeoit fort et qu'on le prioit de se resouvenir que la grandeur de son courage étoit le seul remède qui pouvoit sauver l'armée, deux de ceux qui étoient allés marquer le camp revenoient avec des peaux pleines d'eau au-devant de leurs enfants qui étoient dans les troupes, ne doutant pas qu'ils ne fussent pressés de la soif. Ces gens ayant rencontré le Roi, l'un des deux ouvrit aussitost une de ces peaux et, remplissant une coupe, la lui présenta. » (A. C.)

Qui relatif en mettant un point devant[1]. On doute mesme si dans l'exemple Latin qu'il rapporte, on doit reconnoistre deux periodes; il semble plutost que ces mots, *Qui cum in Regem incidissent*, ne sont que la suite de la periode qui est beaucoup plus longue à la verité qu'elle ne doit estre, et qu'on ne les doit separer des premiers, que par un point et une virgule. *Qui* pourroit bien faire le commencement d'une periode en nostre Langue comme en cet exemple. *Qui fera reflexion à tout ce qu'on vient de dire, connoistra fort clairement*, etc. Mais alors ce *qui*, ne sera point relatif, et signifiera *quiconque*, ou *celuy qui*.

S'il faut dire, SI C'ESTOIT MOY QUI EUSSE FAIT CELA, *ou* SI C'ESTOIT MOY QUI EUST FAIT CELA.

La pluspart asseurent, qu'il faut dire, *si c'estoit moy qui eusse fait cela*, et non pas *qui eust fait cela*. Car pourquoy faut-il que *moy* regisse une autre personne que la premiere? Cette raison semble conuaincante; mais outre la raison, voyons l'Vsage de la langue : en la premiere personne du pluriel, a-t-on jamais dit, *si c'estoient nous qui eussent fait cela?* Or si l'on parloit ainsi au pluriel, il faudroit parler de mesme au singulier; Mais sans doute tout le monde dit, *si c'estoient nous qui eussions fait cela*. En vn mot, les personnes du verbe doiuent respondre par tout à celles des pronoms personnels, et il faut dire, *si c'estoit moy, qui eusse fait cela, si c'estoit toy qui eusses fait, luy qui eust fait, nous qui eussions fait, etc.* Neantmoins ie viens d'apprendre d'vne personne tres-sçavante en nostre langue, qu'encore que la Reigle veüille que l'on die *eusse*, auec *moy*, le plus grand Vsage dit, *eust*[2]. Il

[1] Vaugelas n'a rien dit que d'exact. Cette construction avec un *qui* au commencement d'une phrase, d'après l'usage latin, était très-fréquente au XVIe et au commencement du XVIIe siècle. On en trouve de nombreux exemples dans l'ouvrage de M. A. Benoist, *De la Syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas*, p. 188-192. (*Emploi spécial du pronom relatif pour unir deux phrases ou deux parties d'une phrase.*) (A. C.)

[2] *Le plus grand vsage dit eust.*] Cela est vrai, et à mon avis, il le faut dire ainsi. Feu M. Chapelain estoit de ce sentiment, et je pense

ajouste, ce qui est tres-vray, que l'Vsage favorise souuent des solecismes, et qu'en cét endroit il ne condamneroit pas *eust*, quoy qu'il condamne ce mesme abus en beaucoup d'autres rencontres, comme si l'on dit, *ce n'est pas moy qui l'a fait*, il faut sans doute dire, *qui l'ay fait*. Pour moy j'ay quelque opinion que ceux qui prononcent *qui eust*, pour qui *eusse*, ou *qui eusses*, en la premiere et en la seconde personne, ne le font pas pour se seruir de la troisiesme, *qui eust*, mais qu'ils mangent cette derniere syllabe par abreuiation, comme quand on dit communément en parlant, *auous dit*, *auous fait*, pour *auez-vous dit*, *auez-vous fait?* Mais comme *auous*, ne s'escrit iamais, quoy qu'il se die, aussi il se pourroit faire que l'on diroit *eust*, en parlant, mais qu'il faudroit tousjours escrire *eusse*, et *eusses*, aux deux personnes. Et c'est le plus seur d'en vser ainsi, puis que mesmes ceux qui approuvent *eust*, ne désapprouuent pas l'autre. Outre qu'*eus*, estant la premiere personne du preterit de l'indicatif, peut-estre que ceux qui disent, si *c'estoit moy qui eust fait cela*, pensent dire, *qui eus fait cela*, le disant à l'indicatif, au lieu de le dire au subjonctif[1].

T. C. — Monsieur de la Mothe le Vayer ne prononce point sur cette difficulté, il condamne seulement cette Phrase, dont M. de Vaugelas s'est servi, *si c'étoient nous qui eussions fait cela*. M. Chapelain la condamne comme lui, et dit qu'il faut dire, *si c'étoit nous*, au singulier, comme on dit, *c'étoit dix heures qui sonnoient*, au singulier. Ils ont raison l'un et l'autre ; le pluriel de l'impersonnel, *c'est*, ne peut se mettre qu'avec des troisiesmes personnes, et jamais avec *nous et vous*. Si on pouvoit dire à l'imparfait, *si c'étoient nous qui eussions été choisis*, on pourroit dire au present, *si ce sont*

que c'est de lui que l'Autheur parle. Autrefois j'ai cru que c'estoit un solécisme, mais ayant pris garde à l'vsage, j'ai changé d'opinion. Je dis la même chose de *ce n'est pas moi qui l'a fait;* car tel est l'vsage. Il en est de mesme de la seconde personne singuliere, *Si c'estoit toi qui eust fait cela.* (*Note de* PATRU.)

[1] Cette raison est ingénieuse, mais elle n'est pas vraie ; car lorsqu'aprés *eust* il y a vn verbe qui commence par vne voyelle, on prononce le *t* : par exemple, *Si c'estoit moi qui eust escrit cela*, le *t* se prononce. (*Note de* PATRU.)

nous qu'on choisit, ce qui seroit une manière de parler insupportable. On dit donc au singulier en joignant *c'est* avec *nous* et avec *vous, c'est nous qui auons rétabli le calme ; c'est vous, glorieux athletes, qui auez combattu glorieusement :* et au pluriel avec la troisiéme personne seulement, *ce sont eux qui ont le plus contribué au gain de la bataille.* On dit de mesme au pluriel en d'autres temps, comme au préterit indéfini et au futur, *Ce furent eux qui le voyant sans défense, prirent son parti; Ce seront eux qui auront soin des affaires de la Ville.* Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'à l'imparfait, on met plustost *c'estoit* que *c'estoient* avec un pluriel. Ainsi on dit, *si c'estoit eux qui eussent fait cela.* Je croi qu'on peut dire aussi, *si c'estoient eux ;* mais de fort habiles gens préferent le singulier. Ils le préferent de mesme dans cet autre temps, *Si l'on vouloit ne se point tromper dans sa conduite, ce seroit d'habiles gens qu'on iroit consulter.* Ils veulent *ce seroit*, et non pas *ce seroient.* Il me semble qu'on ne sçauroit dire, *Il auroit sans doute succombé, si ç'eussent été des personnes vigoureuses qui lui eussent tenu tête,* et que l'vsage a autorisé, *si ç'eust été des personnes*, etc.

Quant à la question dont il s'agit. s'il faut dire, *si c'estoit moi qui eusse* ou *qui eust fait cela*, M. de Vaugelas est un si grand maistre en matière de bonne construction, qu'on ne peut mieux faire que de suivre ses décisions. Cependant plusieurs personnes qui escriuent bien, ont peine à s'accommoder de cette remarque. Ils conviennent qu'on fait un solécisme, en disant, *Si c'estoit moi qui eust fait cela ;* mais ils prétendent que ce solécisme est autorisé par l'usage, et qu'on a mauvaise raison de dire que ceux qui prononcent *qui eust* pour *qui eusse*, mangent cette derniere syllabe par abbréviation, comme quand on dit communément en parlant, *avous dit et avous fait*, pour *avez-vous dit* et *avez-vous fait,* puisque personne, à l'exception de ceux qui n'ont aucun soin de bien parler, ne se sert jamais de cette abbréviation. Sur ce qui est observé dans cette Remarque que l'usage favorise souvent des solécismes, M. Chapelain dit qu'alors ces solécismes sont des élégances, comme des Diésis et de faux tons affectez sont des beautez dans la Musique. On peut donc dire que dans le singulier la langue souffre cette irrégularité de construction, quand le nominatif *qui* demande le subjonctif, car s'il ne veut que l'indicatif, il est certain qu'il faut mettre la premiere ou la seconde personne du verbe, selon que *qui* se rapporte à *moi* ou *à toi.* Ainsi on dit, *c'est moi qui ai fait, c'est toi qui as fait ; c'est lui qui a fait.* Ce qu'il y a de bizarre, c'est que ce solécisme n'a lieu qu'au singulier. M. de Vaugelas

demeure d'accord que tout le monde dit, *si c'étoit nous qui eussions fait cela*, et par conséquent, *Si c'étoit vous qui eussiez fait cela.* Pour mieux connoistre si *moi qui* et *toi qui*, ne doivent pas estre regardez comme troisiesmes personnes, voici deux exemples que l'on peut examiner. L'oreille ne sera-t-elle point blessée, si je dis, *Lorsqu'il déclama contre l'Amant de cette femme, il ne sçavoit pas que ce fust moi qui l'aimasse. Il ne vint point au sermon, parce qu'il ne croyoit pas que ce fust toi qui prêchasses.* J'avoüe que je dirois *que ce fust moi qui l'aimast, que ce fust toi qui preschât*, et que je préférerois le solécisme à la régularité ; mais je connois des personnes très-habiles dans la Langue, qui prétendent qu'on doit dire *que ce fust moi qui l'aimasse, que ce fust toi qui preschasses.* Cela me paroist bien rude.

A. F. — Quelques-uns ont crû qu'il falloit dire, *si c'estoit moy qui eust fait cela*, et prétendoient que ce fust une irregularité de la Langue que l'Vsage authorisoit, parce qu'il seroit bien rude à l'oreille d'entendre dire, *si c'estoit moy qui proposasse de faire telle chose*, au lieu de, *si c'estoit moy qui proposast de faire telle chose*, mais le sentiment contraire l'a emporté ; on a dit que ce qui trompoit dans la phrase de M. de Vaugelas, *si c'estoit moy qui eusse fait cela*, c'est que l'oreille ne discernoit pas si on prononçoit *qui eusse* ou *qui eust*, mais qu'il falloit escrire *qui eusse*, en faisant *qui* relatif de *moy* le nominatif de la premiere personne du verbe ; qu'à l'égard des phrases où il y avoit quelque chose de trop rude à employer cette premiere personne, on devoit choisir un autre tour, la maniere de conjuguer le pluriel, *si c'estoit nous qui eussions fait, vous qui eussiez fait*, invitant à dire au singulier, *si c'estoit moy qui eusse fait, toy qui eusses fait.* On n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas, sur ce qu'il nous donne cette phrase comme incontestable, *si c'estoient nous qui eussions fait cela*, il faut dire, *si c'estoit nous qui*, etc.

AYE, *ou* AYT.

Le verbe *auoir*, en l'optatif et au subjonctif, ne dit jamais, *aye*, en la troisiesme personne, mais tousjours *ayt*, soit en vers, ou en prose. Ce n'est pas qu'autrefois on n'ayt escrit, *aye*, mais on ne l'escrit plus qu'en la premiere personne ; comme, *je prie Dieu que j'aye*

bon succés de, etc. et *qu'il ayt bon succés, afin que j'aye, et afin qu'il ayt.*

T. C. — Plusieurs disent encore aujourd'hui *aye* à la troisiesme personne du subjonctif d'*avoir*, et le disent mal. On doit éviter d'employer en vers la troisiesme personne du pluriel, *ayent*. Si on n'en fait qu'une syllabe, on prononce souvent ce mot comme s'il en faisoit deux, et on rend par-là le vers trop long ; le contraire arrive si on en fait deux syllabes, et qu'on le prononce comme s'il n'en faisoit qu'une.

A. F. — Il est vray que plusieurs personnes escrivent encore *aye*, quand ils employent la 3e personne singulière du subjonctif du verbe *avoir*. Ce qui les trompe, c'est que tous les autres verbes terminent cette 3e personne par un *e* muet. Il n'y a que les verbes *avoir* et *estre*, qui prennent un *t* aux personnes du subjonctif, *qu'il ait, qu'il soit.*

PAR CE QUE, *séparé en trois mots.*

Il ne le faut jamais dire. En voicy vn exemple pour me faire entendre. Vn de nos grands Autheurs[1] escrit, *Il m'a adouci cette mauuaise nouuelle*, PAR CE QU'*il me mande de la bonne volonté qu'en cette occasion le Roy a témoignée pour vous.* On voit clairement que, *parce que*, ne doit point estre employé de cette sorte, à cause que l'on a tellement accoustumé de ne le voir qu'en deux mots signifier, *quia*, et rendre raison des choses, que lors qu'on l'employe à vn autre vsage, il surprend le Lecteur, et plus encore l'Auditeur, qui ne peut pas remarquer dans la prononciation de celuy qui parle, cette distinction, comme le Lecteur la peut remarquer en lisant, tellement que cela empesche qu'on ne soit bien entendu, ou pour le moins, qu'on ne le soit si promptement, qui est vn grand defaut à celuy qui parle, ou qui escrit. Car en cét exemple, *par ce qu'il mande de la bonne volonté*, n'y a point de sens, si ce, *par ce que*, est pris pour *quia*, ou *à cause que*, comme d'abord tout le monde le prendra pour cela.

[1] « M. de Balzac. » (*Clef de* CONRARD.)

T. C. — Tous ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, évitent toujours d'employer *par ce que* en trois syllabes pour *à cause que*. Ainsi au lieu d'écrire, *Je voi par ce que vous me mandez d'un tel, que je dois m'en défier*, ils diroient, *Je voi par les choses que vous me mandez d'un tel*, etc.

A. F. — Pour escrire purement et sans équivoque, il ne faut jamais se servir de *par ce que*, que dans le sens de *à cause que*, ou du *quia* des Latins. Au lieu de dire, *je connois par ce que vous me mandez d'un tel*, il faut dire, *je connois par les choses que vous me mandez d'un tel*.

Où, *adverbe pour le pronom relatif*.

L'Vsage en est elegant, et commode, par exemple, *le mauuais estat où ie vous ay laissé*, est incomparablement mieux dit, que *le mauuais estat auquel ie vous ay laissé*. Le pronom, *lequel*, est d'ordinaire si rude en tous ses cas, que nostre langue semble y auoir pourueu, en nous donnant de certains mots plus doux et plus courts pour substituer en sa place, comme, *où*, en cét exemple, *dont*, et, *quoy* en vne infinité de rencontres, ainsi qu'il se voit dans les Remarques de ces mots là.

A. F. — On ne dit point, *le mauvais estat auquel je vous ay laissé*, l'Vsage a receu *où* en la place du pronom relatif *auquel*, et non seulement on dit fort bien, *l'estat où je suis, la maison où il demeure*, mais encore, *la félicité où il aspire*, quoy qu'on puisse dire aussi, *la félicité à laquelle il aspire*, mais *l'estat dans lequel je suis*, et *la maison dans laquelle je demeure*, sont des manières de parler dont personne ne se sert.

Quoy que.

Il faut prendre garde de ne le mettre jamais aprés, *que*, comme, *ie vous asseure que quoy que ie vous aime, etc.* à cause de la cacophonie, il faut dire, *que bien*, ou

qu'encore que, qui est peut-estre plus doux, n'y ayant qu'vn *que*, entier.

T. C. — M. Menage remarque sur *quoyque*, que nos Anciens lui ont fait souvent régir l'indicatif à l'imitation des Latins qui en ont vsé de même à l'égard de *etsi*, *quanquam* et *quamvis*; mais qu'aujourd'hui il ne régit plus que le subjonctif, comme *bien que* et *encore que*. *Quoyque je sois, bien que je veüille, encore que je craigne.* Il apporte néantmoins un endroit de M. d'Ablancourt, où *quoyque*, est mis avec l'indicatif d'une manière agréable ; mais c'est parce qu'il y a deux ou trois mots entre *quoyque* et le verbe que cette particule devroit gouverner au subjonctif : *Quoyqu'à dire le vrai, je ne suis guéres en état de le faire.*

A. F. — Cette remarque ne regarde que le soin qu'il faut avoir d'éviter tout ce qui est trop rude à l'oreille. *Quoy que* est une très-bonne façon de parler, mais il est certain qu'en disant, *bien que* au lieu de *quoy que*, on rend la phrase moins rude.

LIBERAL ARBITRE.

C'est vne façon de parler, dont Amyot, et tous les anciens Escriuains ont vsé, et dont plusieurs modernes vsent encore. Rien ne la defend que le long vsage, qui continüe tousjours ; car *liberal*, ne veut pas dire *libre*, qui est ce que l'on pretend dire, quand on dit *liberal arbitre*. Quelques-vns ont voulu rendre raison d'une phrase si estrange, disant que *liberal*, se prend là comme les Latins le prennent, quand ils appellent *ingenium liberale*, *indolem liberalem*, une ame bien née, comme si *liberal*, en ce sens, estoit opposé à *servile*, et que l'on voulust dire, que le franc arbitre est convenable à vne ame bien née, au lieu que les ames serviles, qui n'agissent que par contrainte, semblent estre priuées de l'vsage de leur liberté. D'où est venu, ajoustent-ils, qu'encore en François nous appellons, *les arts liberaux*, ceux qui appartiennent aux personnes d'honneur, comme si ces arts estoient opposez aux arts mecaniques, qui ne sont exercez que par des

gens du commun. Ie ne voudrois pas absolument rejetter cette pensée, mais elle me semble bien subtile, et tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement, que l'Vsage l'a ainsi voulu, comme en plusieurs autres façons de parler, contre toute sorte de raison. D'autres disent, qu'au lieu de *libre arbitre*, qui neantmoins est tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour euiter la dureté des deux *b*, et des deux *r*, qui se rencontrent et s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*, mais c'est une mauuaise raison. Tant y a qu'on le dit, et qu'on l'escrit encore aujourd'huy, mais le plus seur, et le meilleur est de dire et d'escrire *le franc arbitre*.

T. C. — Le sentiment de M. Menage est que *franc arbitre* vaut mieux que *liberal arbitre;* mais il préfere *liberal arbitre* à *libre arbitre*. Le Pere Bouhours dit au contraire que *liberal arbitre* n'est plus guéres en vsage, et que des gens qui parlent et qui escrivent très-bien, aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre*. Tous ceux que j'ai consultez sont de son avis, et je croi, comme eux, qu'il faut dire, *libre arbitre*.

A. F. — On ne dit plus aujourd'huy *liberal arbitre*, on dit *libre arbitre*, et *franc arbitre*, et plusieurs preferent le premier à l'autre.

PROCHAIN, VOISIN.

Ces deux mots ne reçoiuent jamais de comparatif, ny de superlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *tres-prochain*, *plus voisin*, *tres voisin*. On n'vse de l'vn et de l'autre que dans le simple positif, *prochain*, *voisin*. Cette remarque est curieuse, et d'autant plus necessaire, que je vois commettre cette faute à quelques-vns de nos meilleurs Escriuains. Il faut dire, *plus proche*, *tres-proche*, au lieu de, *plus prochain*, *plus voisin*, *tres-prochain*, *tres-voisin*. Par exemple on dit, *à la maison la plus proche*, et non pas, *à la maison la plus prochaine*, *ny la plus voisine*. Et, *ie suis tres-proche*, ou *fort proche de là*, et non pas, *tres prochain*, ny,

tres-voisin. Où il faut remarquer que *fort*, qui est une marque de superlatif, ne se joint non plus à *prochain*, et *voisin*, que, *plus*, et, *tres;* car on ne dira pas, *ie suis fort prochain*, ny, *fort voisin*. Le peuple dit abusiuement, *c'est mon plus prochain voisin*, mais il faut dire, *c'est mon plus proche voisin*.

T. C. — Cette remarque est fort juste. *Plus prochain*, et, *plus voisin*, ne se disent point, et Malherbe dans l'exemple que M. Menage rapporte, escriroit aujourd'hui, *les Meurtriers sortirent de la ville par la porte qui se trouva la plus proche*, et non pas, *qui se trouva la plus prochaine*. M. Chapelain ne demeure point d'accord que la particule *fort* ne se puisse joindre à, *voisin*. Il veut que ce soit fort bien parler que de dire, *Nous sommes fort voisins, nos terres, nos maisons sont fort voisines*. Je suis de son sentiment.

A. F. — On ne peut dire *dans le plus prochain village*, aussi bien que *dans le plus proche village*. Ces mots *prochain* et *voisin* souffrent le comparatif et le superlatif. *Il perdit courage quand il vit la mort plus prochaine, on ne sçauroit estre plus voisins que nous le sommes, nos maisons sont fort voisines*.

PROCHES, *pour* PARENS.

Presque tout le monde le dit, comme *ie suis abandonné de mes proches*, *tous mes proches y consentent*, mais quelques-vns font difficulté d'en vser. Je me souuiens que M. Coëffeteau ne le pouuoit souffrir, en quoy il est suiuy encore auiourd'huy par des gens de la Cour, de l'vn et de l'autre sexe.

P. — Proches est François, mais fort bas, et peut néantmoins trouver sa place dans les Epigrammes, et autres semblables ouvrages.

T. C. — Je croi que c'est pousser trop loin le scrupule que de faire difficulté de dire, *Je suis abandonné de mes proches*. M. Chapelain trouve cette façon de parler fort bonne. Il me semble qu'elle n'a rien qui la doive faire condamner.

A. F. — On ne doit poins condamner le mot *proches*, employé au substantif dans la signification de *parens* : c'est fort bien parler sur tout dans la conversation que de dire, *il fut abandonné de ses proches*. Il faut seulement observer qu'il n'a d'vsage qu'au pluriel, dans cette signification, et qu'on doit dire, *il fut trahi par vn de ses plus proches*, et non *par vn proche*.

Y, *pour* LUY.

Exemple, *j'ay remis les hardes de mon frere à vn tel, afin qu'il les y donne*, pour dire, *afin qu'il les luy donne*. C'est vne faute toute commune parmy nos Courtisans. D'autres disent, *afin qu'il luy donne*, sans dire, *les* comme nous l'auons desia remarqué.

T. C. — J'ai oüi faire une observation sur le relatif *lui*, c'est qu'on ne s'en sert jamais que pour l'appliquer à l'homme. Ainsi on ne dit point en parlant d'vn cheval, *Il est fougueux, ne vous approchez pas de lui*, il faut dire, *ne vous en approchez pas*. De même : *Ce cheval paroist rebours, si j'avois à me sauver, je ne me fierois pas à lui*, il faut dire, *Je ne m'y fierois pas* La mesme chose est à observer dans les autres cas, comme, *Ce cheval fait tout ce qu'on veut dès qu'on est sur lui, je n'en ai jamais veu un plus fier que lui*, on doit dire simplement *dès qu'on est dessus, je n'en ai jamais veu un plus fier*. On se sert fort bien de ce relatif *lui*, en parlant d'un cheval, et de toutes sortes de choses; pourvu que *lui*, soit mis pour le datif, *à lui*, comme, *On lui a donné de l'éperon. On lui a mis une aigrette sur la teste*. Ce n'est point mon sentiment particulier que je rapporte : c'est ce que j'ai entendu dire à de fort habiles gens.

A. F. — La phrase que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque et toutes les autres de mesme nature sont de veritables fautes. Si elles échappent quelquefois, ce ne peut estre que dans une conversation fort négligée, où l'on ne prend aucun soin de bien prononcer les mots. *Avous fait cela ?* pour *avez vous fait cela ?* est du mesme genre.

Y *deuant* EN *et non pas aprés.*

Il faut dire, *il y en a*, et jamais, *il en y a*, comme l'on disoit anciennement.

A. F. — Il y a si long-temps qu'on n'entend plus dire, *il en y a,* qu'on a de la peine à croire qu'on l'ait jamais dit.

Y, *auec les pronoms.*

Il faut dire, *menez-y moy*, et non pas, *menez-m'y*, et au singulier aussi, *menes-y moy*, et non pas, *mene-m'y* : Et cela à cause du mauuais et ridicule son que fait, *menez-m'y*, et *mene-m'y*, car on dit bien *menez-nous y*, qui est la mesme construction, et le mesme ordre des paroles, et *menez-les y*, aussi ; parce que la cacophonie ne s'y rencontre pas si grande, qu'aux deux autres. On dit encore, *mene-l'y*, et *menez-l'y*, à cause que la lettre, *i*, ne sonne pas si mal en cet endroit que l'*m*. Outre que *m'y*, de soy a vn mauuais son. De mesme on dit, *envoyez-y moy*, et non pas, *envoyez-m'y*, *portez-y moy*, et non *portez-m'y*, mais oüy bien, *enuoyez-nous-y*, *enuoyez-l'y*, *portez-nous-y*, *portez-l'y*. Cela se dit en parlant, mais ie ne voudrois pas l'escrire, que dans vn stile fort bas. Ie l'euiterois en prenant quelque destour. Ie ferois venir à propos de dire *là* pour *y*, comme *portez-moy-là*, *enuoyez-moy là*.

P. — Ces façons de parler peuvent aussi entrer dans les discours oratoires, où, par le moyen des figures, ces expressions naturelles ont plus de beauté que d'autres : par exemple, *Portez-l'y, me direz-vous*, après avoir parlé d'un dessein, est bien mieux que si on disoit : *Portez-le à ce dessein, me direz-vous.*

A. F. — On est convenu que *m'y* a un fort mauvais son dans *menez-m'y*, et que c'est assez pour faire condamner absolument cette façon de parler ; mais *m'y* n'a point de soy-mesme un aussi mauvais son que M. de Vaugelas le pretend.

On dira fort bien et sans que l'oreille en soit blessée, *j'iray volontiers dans cette maison si vous vouliez m'y mener, si vous vouliez m'y donner accés, comme son carrosse n'estoit pas remply, il m'y donna place.* Ce *m'y* n'est insupportable que quand il n'est suivy d'aucun mot, comme dans, *menez-m'y;* il est vray qu'il ne seroit pas moins à blasmer dans cette phrase, *Votre carrosse n'est pas plein, donnez m'y place*, il faut dire, *donnez y moi place, menez-y moy.* Ce qui rend *donnez m'y place* barbare, c'est que *m'y* est placé aprés le verbe. Pour estre souffert, il faut qu'il soit mis devant, comme, *il m'y mena, si l'on veut que j'aille là, il faut qu'on m'y porte.*

TOUT, *adverbe.*

C'est vne faute que presque tout le monde fait, de dire, *tous*, au lieu de *tout*. Par exemple, il faut dire, *ils sont tout estonnez,* et non pas, *tous estonnez*, parce que tout en cét endroit n'est pas vn nom, mais vn adverbe, et par consequent indeclinable, qui veut dire, *tout à fait*, *omnino* en Latin. *Ils sont tout autres que vous ne les auez veus,* et non pas *tous autres. Ils crient tout d'vne voix,* c'est comme il faut parler et escrire grammaticalement, mais on ne laisse pas de dire oratoirement *tous d'vne voix*, et il est plus elegant à cause de la figure que fait l'antithese de *tous*, et *d'une voix*. Ce n'est pas encore qu'on ne puisse dire *tous estonnez*, quand on veut dire que, *tous le sont*; mais nous ne parlons pas du nom, nous parlons de l'adverbe, qui se joint aux adjectifs, ou pour l'ordinaire aux participes passifs, comme, *ils sont tout sales*, *ils sont tout rompus.*

Mais cela n'a lieu qu'au genre masculin, car au feminin il faut dire, *toutes*, *elles sont toutes estonnées*, *toutes esplorées*, l'aduerbe, *tout*, se conuertissant en nom, pour signifier neantmoins ce que signifie l'aduerbe, et non pas ce que signifie le nom. Car quand on dit ; *elles sont toutes sales*, *elles sont toutes rompües*, TOUTES, veut dire, *tout à fait*, *entierement*, comme qui diroit, *elles sont tout à fait sales*, *tout à fait rompües*. La

bizarrerie de l'Vsage a fait cette difference sans raison, entre le masculin, et le feminin.

Il y a pourtant vne exception en cette reigle du genre feminin. C'est qu'avec *autres*, feminin, il faut dire, *tout*, et non pas *toutes*. Exemple, *les dernieres figues que uous m'enuoyastes estoient tout autres que les premieres*, et non pas *estoient toutes autres*. Mais ce n'est qu'au pluriel, car au singulier il faut dire, *toute*, comme *j'ay ueu l'estoffe que uous dites, elle est toute autre que celle-cy*. Ie n'ay remarqué que ce seul mot qui soit excepté de la Reigle, car par tout ailleurs et au singulier et au pluriel, il faut que *tout*, aduerbe, se change en l'adjectif, *toute* et *toutes*, quand il est avec un adjectif feminin, *elle est toute telle qu'elle estoit, elles sont toutes telles que uous les avez ueües*.

P. — Si tout est joint avec un substantif féminin, il demeure adverbe, *Elle est tout feu*, et non pas *toute feu*, pour dire, Elle est d'une humeur bouillante, et *Elle est tout pour Des Mares et pour De Lingendes*, pour dire, qu'elle court les sermons de ces deux célèbres Prédicateurs, qu'elle les estime plus que tous les autres : *Elle est tout yeux et tout oreilles*, quand elle voit ou entend cet homme ; c'est-à-dire, qu'elle le voit et qu'elle l'entend avec un extrême plaisir. M. de Brieux, en son Recueil des Poësies, page 78, dit, *Il falloit pour nous enchanter, qu'Iris fust toute langue, et que pour l'écouter, nous fussions tout oreilles : tout oreilles* est bien dit, mais *tout langue* est mal dit : car en vers, *toute* veut dire *omnis*, et non pas *omnino*, ou *tout à fait ;* cela signifieroit, *qu'elle fust toutes les langues*, ce qui n'a point de sens ; au lieu qu'on veut dire, qu'il falloit que tout son corps ne fust composé que de langues : il falloit dire, qu'*Iris fust toute langue*. Mais cela n'a pas lieu à l'égard des substantifs qui sont substantifs et adjectifs tout ensemble, comme *malade*, *folle*, et autres ; car ils suivent la règle générale des adjectifs féminins, et ainsi il faut dire, *Elle est toute malade, elle est toute folle*.

Quand *tout* est joint à un substantif, avec la préposition *en*, et *de* entre deux, il demeure encore adverbe : *Elle est tout de feu*, qui signifie la mesme chose qu'*elle est tout feu : Elle est tout en larmes ;* c'est-à-dire, tout à fait éplorée : *Elle est tout en feu, tout en fureur, tout en eau, tout en sueur ;* et non pas *toute*, quoiqu'en ces exemples, à cause que la préposition *en* commence par un *e*, l'usage ne soit pas si sensible qu'avec

la préposition *de :* car en *tout,* le *t* devant une consonne, ne se prononce point; et ainsi on prononce *elle est tout de feu.* Coëffeteau, Hist. Rom. p. 485. dit, *Une grande étendue de l'air fut vue tout en feu.*

Voilà ce qui regarde le mot *tout,* quand il est adverbe. Mais quand il est nom, il ne sera point, ce me semble, hors de propos d'observer ici tout de suite, que si on le joint avec le nom d'une Ville, quoique ce nom de Ville soit féminin, néanmoins l'adjectif *tout* demeure masculin. Exemple, *Tout Rome le sçait,* ou *l'a veu;* et non pas *toute Rome le sçait,* ou *l'a veu,* comme le Cardinal d'Ossat le dit en quelqu'une de ses lettres. Amyot, en la comparaison d'Alcibiades et de Coriolanus, le dit aussi, *sed malè.* De mesme il faut dire, *Tout Florence en est abreuvé,* et non pas *toute Florence en est abreuvé,* ou *abreuvée;* et en ces façons de parler, il semble qu'on sous-entend le Peuple, et que c'est comme si on disoit, *Tout le Peuple de Rome,* ou *de Florence l'a veu,* ou *en est abreuvé.* Et ces sous-ententes sont fréquentes en notre Langue, comme en toutes les autres Langues. Neantmoins quand le mot *tout se* joint au nom d'une Province, Royaume, partie du monde, et mesme d'une *Paroisse,* ou d'une ruë, l'adjectif *tout* suit le genre du substantif auquel il est joint ; il faut dire : *Toute la France, toute la ruë, toute la Paroisse l'a veu,* quoique toute la France, la ruë, ou la Paroisse, ne veüille dire autre chose que *tout le Peuple de la France, de la rüe,* ou *de la Paroisse :* tellement que *tout Rome, tout Florence l'a veu,* c'est un usage qui n'est que pour les noms des Villes qui sont féminins.

T. C. — M. Ménage soustient qu'on peut fort bien dire, *Ils sont tous étonnez;* ce qui plaît moins à beaucoup de personnes, que, *tout étonnez,* quoi qu'il faille dire au féminin, *elles sont toutes étonnées.* L'endroit qu'il cite de M. de Balzac qui a suivi M. de Vaugelas, en disant, *Aprés dix mois tout entiers de délais et de remises,* semble moins juste que, *après dix mois tous entiers.* Il croit, et d'autres sont de son sentiment, qu'on peut aussi fort bien dire, dans l'exemple de l'étoffe, *elle est tout autre que celle-ci, tout* étant adverbe en cet endroit, et signifiant, *tout à fait.* Il est hors de doute que dans l'exemple qu'il donne contre ce que dit M. de Vaugelas, que par-tout ailleurs qu'avec *autres,* il faut que *tout,* adverbe, se change en l'adjectif, *tout* et *toutes,* quand il est avec un adjectif féminin. On doit dire, *elles sont tout aussi fraîches,* et non pas, *toutes aussi fraîches;* mais c'est parce que le mot, *aussi,* est entre *tout* et *fraîches;* car s'il n'y étoit pas, il est certain qu'on diroit, *elles sont toutes fraîches,* et non pas,

elles sont tout fraîches, de mesme qu'on dit, *elles sont toutes semblables*. M. Ménage ajouste que *tout* se met encore fort bien en cet exemple, *elles seront tout étonnées que telle chose arrivera*, quoiqu'en cet endroit *tout* soit joint à un participe féminin.

A. F. — Les sentimens ont esté partagez sur cette Remarque : tout le monde a esté d'un mesme sentiment touchant *tout*, quand il est joint avec un adjectif masculin pluriel, et on a trouvé qu'en cette phrase, *ils furent tout estonnez*, ce mot *tout*, doit estre regardé comme un adverbe qui signifie, *tout à fait ;* mais il n'en a pas esté de mesme à l'égard de ce mesme mot joint avec un adjectif féminin. La pluspart ont soustenu contre la decision de M. de Vaugelas qu'il faloit dire, *elles furent tout estonnées, elles vinrent tout éplorées*, et non pas *toutes estonnées*, *toutes éplorées*. Ceux qui ont été de l'avis contraire ont respondu que les participes feminins, *estonnées* et *surprises*, pouvant estre employez indifferemment l'un pour l'autre, ils ne voyoient pas pourquoi il falloit dire, *elles furent tout estonnées*, puisqu'il est incontestable qu'il faut dire, *elles furent toutes surprises*. Ils ont ajouté que la liberté de la prononciation dans le discours familier pouvoit induire en erreur et qu'au lieu de faire entendre *elles estoient fort estonnées*, il échappoit de dire, *tout estonnées*. On n'a point eu d'égard à cette raison, et l'Académie a décidé, à la pluralité des suffrages, qu'il faut dire et escrire, *elles furent tout estonnées*, et non pas *toutes estonnées*, quoy qu'on demeure d'accord qu'il faut mettre *toute* et *toutes* devant des adjectifs qui commencent par une consonne, *cette femme est toute belle*, *ces estoffes sont toutes sales*. Suivant cette règle il faut dire, *les derniéres estoffes estoient tout autres que les premiéres*. On ne voit pas sur quoy M. de Vaugelas se fonde lorsqu'il prétend qu'il faut dire au singulier, *l'estoffe que vous dites, est toute autre que celle-cy*, puisqu'il est impossible que l'oreille distingue dans cette phrase si on prononce, *tout autre*, adverbe, ou *toute autre* nom adjectif.

VINRENT, *et* VINDRENT.

Tous deux sont bons, mais *vinrent*, est beaucoup meilleur et plus vsité. M. Coëffeteau dit tousjours *vinrent*, et M. de Malherbe *vindrent*. Toute la Cour et tous les Autheurs modernes, disent, *vinrent*, comme plus

doux. De mesme en ses composez, et autres verbes de cette nature, *reuinrent*, *deuinrent*, *souuinrent*, et leurs semblables, plus elegamment, que *reuindrent*, *deuindrent*, *souuindrent*, etc., l'on dit aussi, *tinrent*, plustost que *tindrent*, qui neantmoins est bon ; *soustinrent*, *maintinrent*, plustost que, *soustindrent*, et *maintindrent*.

T. C. — Il n'y a plus aujourd'hui que *vinrent*, qui soit en usage. On dit de mesme, *revinrent, devinrent, tinrent, soustinrent, se maintinrent, se souvinrent*, et plus du tout, *devindrent, tindrent, soustindrent*, etc.

A. F. — On ne peut plus dire que *vinrent* est beaucoup meilleur que *vindrent*. C'est le seul qui soit usité présentement, *vindrent* est tout à fait hors d'usage, aussi bien que *tindrent* et *soustindrent*.

PRINT, PRINDRENT, PRINRENT.

Tous trois ne valent rien, ils ont esté bons autrefois, et M. de Malherbe en vse tousjours, *Et d'elle prindrent le flambeau, dont ils desolèrent leur terre, etc.* Mais aujourd'huy l'on dit seulement, *prit*, et *prirent*, qui sont bien plus doux.

T. C. — On disoit autrefois, *Il a prins*, et quelques-uns l'escrivent en Province. C'est une grande faute : il faut toujours dire, *il a pris*. Il en est aussi qui disent *tins* pour *tenu*, au participe du verbe, *tenir, après qu'il lui eut tins ce discours*. C'est une faute aussi lourde que de dire, *il print, il a print*.

A. F. — Ces mots qui ont esté employez autrefois par de bons Autheurs ne sont plus d'aucun usage. Il faut dire, *il prit, ils prirent*.

Quand la diphthongue OI, *doit estre prononcée comme elle est escrite, ou bien en* AI.

A la Cour on prononce beaucoup de mots escrits

avec la diphthongue *oi;* comme s'ils estoient escrits avec la diphthongue *ai*, parce que cette derniere est incomparablement plus douce et plus delicate. A mon gré c'est vne des beautez de nostre Langue à l'ouïr parler, que la prononciation d'*ai*, pour *oi; ie faisais*, prononcé comme il vient d'estre escrit, combien a-t-il plus de grace que, *ie faisois*, en prononçant à pleine bouche la dyphtongue *oi*, comme l'on fait d'ordinaire au Palais? Mais parce que plusieurs en abusent, et prononcent *ai*, quand il faut prononcer *oi*, il ne sera pas inutile d'en faire une remarque. Une infinité de gens disent, *mains*, pour dire *moins*, et par consequent *neantmains*, pour *neantmoins*, *ie dais*, *tu dais*, *il dait*, pour dire, *ie dois*, *tu dois*, *il doit*, ce qui est insupportable. Voici quelques reigles pour cela.

Premierement dans tous les monosyllabes on doit prononcer *oi*, et non pas *ai*, comme *moins*, avec son composé *neantmoins*, *loy*, *bois*, *dois*, *quoy*, *moy*, *toy*, *soy*, *mois*, *foy*, et tous les autres, dont le nombre est grand. Il y en a fort peu d'exceptez, comme *froid*, *crois*, *droit*, *soient*, *soit*, que l'on prononce en *ai*, *fraid*, *crais*, *drait*, *saient*, *sait;* si ce n'est quand on dit *soit*, pour approuver quelque chose, car il faut dire *soit*, et non pas *sait*, et quand il signifie *siue*, par exemple, on dira, *soit que cela sait ou non*, en prononçant ces deux *soit*, de la façon qu'ils viennent d'estre escrits. Dans tous les mots terminez en *oir*, comme *mouchoir*, *parloir*, *receuoir*, *mouuoir*, *etc.* sans exception, on prononce tousjours, *oi*, et jamais *ai*.

On prononce tousjours aussi *oi*, et non pas *ai* aux trois personnes du singulier present de l'indicatif des verbes qui se terminent en *çois*, comme *conçois*, *reçois*, *apperçois*, car on ne dit jamais, *je conçais*, *je reçais*, *j'apperçais*.

Tantost on prononce *oi*, et tantost *ai*, aux syllabes qui ne sont pas à la fin des mots, comme on dit, *boire*, *memoire*, *gloire*, *foire*, *etc.*, et non pas, *baire*, *memaire*, *glaire*, *faire*, qui seroit une prononciation bien ridicule; Et l'on prononce, *craire*, *accraire*, *creance*, *craistre*, *accraistre*, *connaistre*, *paraistre*, *etc.* pour *croire*,

accroistre, croyance, etc. Quelques-vns disent, *veage*, pour *voyage*, mais il ne se peut souffrir, non plus que, *Reaume*, pour *Royaume*. On peut neantmoins asseurer [1], que presque par tout *oi*, ne finissant pas le mot, se prononce en *oi*, et non pas en *ai*. Ainsi il faut dire, *auoine*, auec toute la Cour, et non pas *aueine* auec tout Paris.

Le grand vsage donc de la diphthongue, *ai* pour *oi*, c'est au singulier du preterit imparfait de l'indicatif, *je faisais*, *tu faisais*, *il faisait*, pour, *je faisois*, *tu faisois*, *il faisoit*. *J'estais*, *j'auais*, *j'allais*, en toutes les trois personnes de mesme, et en la troisiesme personne

[1] *Asseurer que, etc.*] Cela est vrai, mais la règle a beaucoup d'exceptions : car assez souvent en changeant par adoucissement la prononciation d'*oi*, on en change aussi l'orthographe. On prononçoit autrefois *Roine* avec l'*oi* plein : depuis on l'adoucit en prononçant *Raine*. Coëffeteau en son Florus, l. 4. c. 4. écrit la *Rayne*, parlant de Cléopâtre : peut-être est-ce une faute d'impression. D'où est venu *raynette*, espèce de pomme excellente. Et enfin on a écrit *reine* et *reinette*. Il en est de même *d'avoine* ; d'abord on l'a prononcé avec *oi*, depuis on l'adoucit et on prononça *avaine*, et enfin on l'a écrit *aveine*, qui se prononce *avaine*. Le Roman de la Rose, p. 50. dit, *qui n'a point d'orge ni d'avaine*, et il rime à *peine*. J'ai oüi beaucoup de gens de la Cour dire *aveine;* à Paris on le prononce partout ainsi, et je suis pour cette prononciation, qui sans doute est beaucoup plus douce ; et puisque tant de gens le prononcent ainsi, cette prononciation n'a garde de choquer l'oreille. Il est vrai que plusieurs disent encore *avoine*. On a dit et escrit autrefois *poine : J'ai oublié poine et travaux*, dit le Poëte Gaces Brulez, aimé de Thibaut de Champagne, dans Fauchet. liv. 2. de la Langue Françoise, p. 566. Depuis on a écrit et dit *paine*, et enfin *peine*. Marot en sa 26. chanson rime *avoine* avec *haleine*, *halaine*, *pleine*. On a dit et écrit *poise*, témoin l'épigramme de Villon, *Or d'une corde d'une toise, saura mon col que mon cul poise ;* depuis on a écrit *paise*, enfin on a écrit et prononcé *pèze*.

Villehardoüin, p. 18. et 19, parlant du pays de Forests, dit *le Forois :* on a prononcé *Forais*, et enfin écrit et prononcé *Forests*. On disoit autrefois *aloine* pour *haleine :* Huon de Meri dans Fauchet p. 561, *mena son ost sans point d'aloine*, sans prendre halaine ; on a prononcé *alaine* et enfin on a écrit *haleine*. Alain Chartier dit *peser* et *poise*, p. 427. 442. 447. Les Cent Nouvelles, dans la nouvelle des Hollandois, disent *inventoire* pour *inventaire*.

Seyffel en son Appien dit chap. 14. p. 222. *tonnoire* pour *tonnerre*. *Tonnoires*, *foudres* et *éclairs*. Monstrelet en l'an 1469. et p. 93. en l'an 1495. aux additions, dit *inventoire* ; et p. 77. en l'an 1483, il dit *tonnoire* pour *tonnerre*. (*Note de* PATRU.)

du pluriel, *ils faisaient*. Cette reigle est sans exception. L'*ai*, se prononce encore pour *oi*, aux trois personnes du singulier present de l'indicatif, comme, *je connais*, *tu connais*, *il connaist*, pour *je connois*, *tu connois*, *il connoist*. Mais ce n'est qu'en certains mots, qui sont en fort petit nombre; Car les verbes qui sont composez d'vn verbe monosyllabe, comme, *je preuois*, *je reuois*, *i'entreuois*, *i'entr-ois*, et autres semblables, n'y sont pas compris, à cause qu'ils sont composez d'vn verbe simple monosyllabe *uois* et *ois*, dont la diphthongue se prononce en *oi*, et non pas en *ai*.

Ai, se prononce encore pour *oi*, à la fin des noms Nationnaux, et Prouinciaux, ou des habitans des villes, comme *Français*, *Anglais*, *Hollandais*, *Milanais*, *Polonais*, *etc.*[1], pour *François*, *Anglois*, *Hollandois*, *Milanois*, *etc.* On dit pourtant *Genois*, *Suedois*, et *Liegeois*[2], et non pas *Genais*, *Suedais*, n'y *Liegeais*. Il se prononce aussi à l'optatif et au subjonctif en toutes les trois personnes du singulier, comme *je voudrais*, *tu voudrais*, *il voudrait*, pour *je voudrois*, *tu voudrois*, *il voudroit*, et en la troisiesme du pluriel, *ils voudraient*. Et ainsi des autres dont le nombre est infini.

T. C. — M. Chapelain a remarqué ici sur le mot *Avoine*, que M. Patru vouloit que la prononciation d'*Aveine* fust abusive, et que celle d'*Avoine* fust la véritable. M. Ménage prétend qu'on peut dire indifféremment *Avoine* et *Aveine*, avec M. de Bal-

[1] *Français*, *Anglais*.] En discours familiers et dans les ruelles, cela est vrai; mais en parlant en public il faut prononcer les *François*, *Anglois*, *Hollandois*, *Polonois*; et quand je haranguai la Reine de Suede, je prononçai l'*Académie Françoise*, suivant l'avis de la Compagnie, qui se trouva conforme au mien.

Milanois, quand il signifie le Pays ou le Duché de Milan, se prononce *Milanais*; je l'ai veu mesme escrit *Milanez*, le *Milanez*; quand il signifie les Habitants du Pays, il se prononce mesme en public, *Milanais*; et pour distinguer les Habitants d'avec le Pays, je penserois qu'il seroit à propos d'écrire *Milanez* pour le Pays, et *Milanais* pour les Habitans. (*Note de* PATRU.)

[2] *Genois*, *Suedois*.] Il y en a bien d'autres, *Chinois*, *Hongrois*, *Bavarois*, *Siennois*, Pays et Habitans de Sienne, et infinis autres. De sorte qu'on peut dire que communément les noms des Nations, des Provinces, ou des Habitants des Villes, se prononcent en *oi*. (*Note de* PATRU.)

zac, qui s'est servi de l'un et de l'autre. Il ajouste que quoique tous deux lui semblent bons, il croit pourtant qu'*avoine* est le meilleur dans le discours familier, et que dans les compositions relevées, et particulièrement en vers, il diroit plustôt *aveine* qu'*avoine*.

A. F. — Quelques-uns prononcent *froid*, comme il s'escrit, et d'autres le prononcent comme si on écrivoit *fraid*. On ne prononce *drait*, pour *droit*, que quand il est adjectif et qu'il signifie qui ne penche ny de costé ny d'autre, *drait comme un jonc*. Quand ce mot est substantif il le faut prononcer comme il s'escrit. *Il n'a pas droit de faire telle chose*. L'Académie s'est trouvée du sentiment de M. de Vaugelas sur tout le reste de cette Remarque. Quoy qu'on dise les *Français*, il faut prononcer *François* quand c'est un nom propre d'homme.

Le verbe SÇAVOIR, *suiui d'vn infinitif.*

Exemple : *Il marcha contre les ennemis, qu'il sçauoit auoir passé la riviere*; *Il fit du bien à tous ceux qu'il sçauoit avoir aimé son fils*. Cette façon de parler, et plusieurs autres semblables, sont fort en vsage, parce qu'elles sont fort commodes et qu'elles abregent l'expression ; Outre qu'elles ostent la rudesse qu'il y auroit à dire, *il marcha contre les ennemis qu'il sçauoit qui auoient passé la riviere*; *qu'il sçauoit qui auaient aimé son fils*. Car ce sont les deux façons ordinaires, dont on exprime cela. Mais pour en dire la verité, ie ne voudrois jamais me seruir de la derniere, et rarement de l'autre, non pas que ie la croye mauuaise, puis que tous nos meilleurs Autheurs s'en seruent, qui me doiuent oster tout scrupule, et me donner la loy ; mais parce que ie sçay qu'elle choque beaucoup d'oreilles délicates, et de fait, ie sens bien qu'il y a quelque chose de rude en cette construction. Ie tascherois de l'éuiter le plus adroitement que ie pourrois.

T. C. — Il y a d'autres verbes suivis d'un infinitif, qui font des constructions reçûës; comme, *Il consultoit ceux qu'il croyoit avoir le plus d'expérience du monde*. Cela est plus

doux que de dire, *Il consultoit ceux qu'il croyoit qui eussent le plus d'expérience du monde.* Il n'y a que l'oreille à consulter sur ces sortes d'expressions; quand elle n'est point contente, il faut prendre un autre tour.

A. F. — Ces manières de parler que M. de Vaugelas trouve fort commodes, ne doivent causer aucun scrupule à ceux qui les voudront employer. Elles abregent beaucoup, et sont préférables aux détours qu'il faudroit prendre pour les éviter. Le verbe *sçavoir* n'est pas le seul qui puisse entrer dans ces phrases. On dit fort bien, *il ne se fioit qu'à ceux qu'il croyoit avoir de l'attachement pour luy, il aimoit tous ceux qu'il connoissoit avoir de la probité, il meprisa ceux qu'on lui disoit avoir parlé contre luy.*

Des vers dans la prose.

I'entends que la prose mesme face vn vers, et non pas que dans la prose on mesle des vers. Exemple, *qui se peut asseurer d'vne perseverance?* Ie dis qu'vne periode en prose, qui commence ou finit ainsi, ou avec cette mesme mesure, est vitieuse. Il faut euiter les vers dans la prose autant qu'il se peut, sur tout, les vers Alexandrins, et les vers communs, mais particulierement les Alexandrins, comme est celuy dont j'ay donné vn exemple, parce que leur mesure sent plus le vers, que celle des vers communs, et que marchant, s'il faut ainsi dire, auec plus de train, et plus de pompe que les autres, ils se font plus remarquer. Mais il les faut principalement euiter quand ils commencent ou acheuent la periode, et qu'ils font vn sens complet. Que s'il y a deux vers de suite, dont le sens soit parfait en chaque vers, c'est bien encore pis, et si ces deux vers finissent, l'vn par vne rime masculine, et l'autre par vne feminine, le defaut en est encore plus grand, parce que cela sent dauantage sa Poësie, et est plus remarquable, ces deux vers estant comme les deux premiers, ou les deux derniers d'vn quatrain. Il y a vn bel exemple dans M. de Malherbe : *ce ne fut pas à faute*, dit-il, *ny*

de le desirer auecque passion, ny de le rechercher auecque diligence. S'il eust fait *auec*, de deux syllabes aux deux vers, au lieu qu'il l'a fait de trois, ayant tousjours accoustumé d'escrire *avecque* de trois syllabes en prose, il eust rompu la mesure, qui rend ces deux membres de periode vicieux. Que si le sens ne commence, ny ne finit avec le vers, il n'y a rien à dire, parce qu'on ne s'apperçoit pas que ce soit un vers. Exemple, *Ayant éuité les malheurs, où tombe d'ordinaire la jeunesse*, Ostez-en le commencement et la fin, ce sera vn vers, *éuité les malheurs, où tombe d'ordinaire*, mais auec ce qui va deuant et aprés, il ne paroist point que c'en soit vn. Aussi quand on dit qu'il faut euiter les vers, on veut dire ceux qui ont la cadence des vers, ce que celui-cy n'a pas. Car pour les autres, ce seroit vn scrupule sans raison, de n'en oser faire en prose, puis qu'aussi bien on ne s'en apperçoit point.

Amyot, M. Coëffeteau, et tous nos meilleurs Escriuains, anciens, et modernes, en font plusieurs, mesme auec la cadence[1], et pourueu que cela n'arrive pas souuent, ie ne crois pas qu'il y ait grand mal; parce qu'à le vouloir tousjours euiter, cette contrainte empescheroit de dire beaucoup de choses de la façon qu'elles doiuent estre dites, et ruïneroit la naïfueté, à qui j'oserois donner la premiere place parmy toutes les perfections du stile.

Il y en a qui tiennent, que ce n'est point vn vice, qu'vn vers dans la prose, encore qu'il face vn sens complet, et qu'il finisse en cadence, pourueu qu'il ne soit point composé de mots specieux et magnifiques, et qui sentent la Poësie. Mais je ne suis pas de leur auis, quoy que ie leur accorde qu'vn vers composé de paroles simples et communes est beaucoup moins vicieux. Tacite a esté repris d'auoir commencé son Ouvrage par vn vers, *Urbem Romam a principio Reges habuere*, quoy qu'il n'ait rien du vers que la mesure, et encore bien raboteuse. Et l'on n'a pas mesme par-

[1] *Avec la cadence.*] Cela est vray ; mais ils ne sont pas à imiter en cela. (*Note de* PATRU.)

donné à Tite-Live l'Hemistiche, par où il commence aussi, *Facturus ne operæ pretium sim?*

I'ay dit que les vers communs sont moins vicieux en prose, que les Alexandrins, et il est vray, parce qu'ils ressentent moins le vers. Et ie m'étonne de l'opinion contraire de Ronsard, qui dit, qu'il a voulu composer la Franciade en vers communs, parce qu'ils sentent moins la prose que les Alexandrins ; car outre que l'oreille, qui est en cela un souverain juge, le condamne, la raison fait aussi contre luy, en ce que les quatre premieres syllabes du vers commun, à la fin desquelles se fait la mesure, se rencontrent sans comparaison plus souuent parmy la prose, que les six premieres syllabes du vers Alexandrin, comme l'experience le fait voir, estant plus aisé de trouuer quatre syllabes aiustées, que d'en trouuer six.

Quant aux petits vers, ils ne paroissent presque point parmy la prose, si ce n'est qu'il y en ait deux de suite de mesme mesure, comme, *on ne pouvoit s'imaginer, qu'aprés vn si rude combat;* que si vous en ajoustez encore vn, ou deux, *ils fissent encore dessein d'attaquer nos retranchemens*, cela est tres-vicieux, et il peut souuent arriver, qu'au moins il y en aura deux de mesme mesure.

Il faut prendre garde aussi qu'il n'y ayt plusieurs membres d'une periode de suite[1], tous d'une mesure, car encore qu'ils n'ayent pas la mesure d'aucune sorte de vers, ils ne laissent pas d'offenser l'oreille quand elle est tendre. Par exemple, *on ne pouvoit pas s'imaginer, qu'après vn si glorieux combat, ils eussent encore fait dessein d'attaquer tous nos retranchemens.* Cette periode est composée de quatre pieces, qui sont toutes de neuf syllabes, et qui ayant vne mesme cheute, peuuent déplaire à l'oreille sans qu'elle sçache pourquoy. Neantmoins c'est vne merueille quand cela se rencontre, et encore en ce cas là il ne s'en faut gueres

[1] *Membres d'une période.*] Cela est vray, et il les faut éviter : sur-tout il n'en faut point mettre plus de deux de suite.

(*Note de* PATRU.)

mettre en peine, à cause qu'il n'y a presque personne qui s'en apperçoiue, et que ce seroit se donner vne cruelle gesne pour rien. Mais lors que ce sont des vers de mesme mesure, ce seroit vn grand defaut de ne la pas rompre, sur tout s'il y a plus de deux vers de suite, comme il se voit dans l'exemple que nous auons rapporté.

P. — Il faut, dans la prose, éviter absolument les vers Alexandrins.

Il faut aussi éviter autant qu'on peut, les demi-vers Alexandrins au commencement et à la fin des periodes. Je dis autant qu'on peut, parce qu'il arrive assez souvent qu'on ne le peut, sans prendre des détours forcez, ou faire des renversements de construction qui choquent l'oreille, et gastent toute la beauté du style.

Il faut aussi éviter les vers communs, c'est-à-dire de dix syllabes, parce qu'ils se sentent presque autant que les vers Alexandrins, finissant comme eux, en un hemistiche de six syllabes. Un seul pourtant peut passer; mais deux de suite sont absolument à éviter. Pour tous les autres vers, ils ne sont point vicieux dans la prose, parce qu'autrement on ne pourroit écrire en prose. Tout ce qu'il y a à éviter, c'est, comme dit l'Auteur, de n'en mettre pas plusieurs de suite qui soient de mesme mesure; encore n'est-ce pas un vice quand il n'y en a que deux ou trois de suite.

Mais toutes ces reigles pour les vers et demi-vers dans la prose, n'ont lieu que dans les discours oratoires, et non pas dans les discours didactiques, ou purement de doctrine, où les vers et les demi-vers ne sont nullement vicieux, pourvû qu'ils ne soient pas pompeux et composez de paroles éclatantes et d'un grand son, et qu'il n'y ait pas de suite beaucoup de vers de même mesure. Mais si, dans un discours de doctrine ou didactique il y a quelques endroits élevez et oratoires, il faut en ces endroits garder les reigles des discours oratoires. Et il est si vrai que dans les discours de doctrine et didactiques les reigles des vers dans la prose n'ont point de lieu, que ces remarques en sont toutes pleines, quoique le stile de notre Auteur soit très-exact.

Il y auroit beaucoup de choses à observer, soit pour le stile historique, soit pour les lettres familières, et même pour les discours oratoires; mais cela n'est pas matière d'observations, et appartient à la Rhetorique : et néantmoins ce qui est dit ci-dessus peut suffire s'il est bien observé.

T. C. — Non seulement il faut éviter les vers dans la prose. mais on devroit prendre garde à ne commencer et à ne finir jamais une période par une moitié de vers. *Les plus grands orateurs ont accoustumé de négliger,* n'est pas un commencement de période si doux à l'oreille que, *Les plus grands Auteurs ont accoustumé de négliger,* parce que ces six premières syllabes. *les plus grands Orateurs,* font attendre un vers. Ainsi on ne finit pas si bien une période par ces mots, *On lui donnoit à l'envi mille louanges, et on ne pouvoit assez admirer en lui un si rare talent,* que par ceux-ci, *un si merveilleux talent.* qui ayant une syllabe de plus, rompent la mesure du demi vers. Il est certain que la prose, pour satisfaire l'oreille, doit avoir ses cadences et ses mesures, comme la Poësie. Il est bon mesme de faire que les membres d'une période se terminent les uns par un féminin, et les autres par un masculin. Ainsi cette période, *comme il avoit infiniment de l'esprit. rien ne surprenoit son discernement,* et *ce qu'une affaire avoit de plus épineux, estoit incapable de l'embarrasser,* ne flatte pas tant l'oreille que si on disoit, *comme il avoit de grandes lumières, rien ne surprenoit son discernement,* et *les affaires les plus épineuses estoient incapables de l'embarrasser,* parce que ces mots, *lumieres,* et *épineuses,* ont des chûtes féminines qui font une agréable diversité avec les mots, *discernement* et *embarrasser,* dont la terminaison est masculine. Ce n'est pas qu'il se faille assujettir à cette diversité, ce seroit une trop grande gêne; mais quand on peut observer cet ordre, sans y perdre trop de temps. il ne gâte rien. On a remarqué que les périodes où il y a quelque repos à la cinquiéme, à la septiéme ou à la neuviéme syllabe, coulent plus doucement que celles où le repos se trouve à la sixiéme ou à la huitiéme, parce que s'il est à la sixiéme, c'est une moitié de vers, et s'il est à la huitiéme, c'est un vers entier. On le peut connoistre par l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas : *On ne pouvoit s'imaginer qu'après un si rude combat.*

Ce sont là deux petits vers qui se feraient bien plus remarquer, si le second étoit un vers féminin, et qu'il y eust, *On ne pouvoit s'imaginer combien ce vaillant Capitaine.*

Après tout, ne seroit-il pas plus doux de dire dans cet exemple, *On ne pouvoit croire qu'après un combat si rude?*

A. F. — On n'appelle vers dans la Prose que ceux qui en ont la juste cadence, et qui ne sont ny suivis ny précedez d'aucun mot qui y soit joint; *le desir trop ardent d'acquerir des richesses,* est un vers bien mesuré, qu'il faut éviter en escrivant. comme tous les autres de mesme nature : mais si

on l'enferme dans d'autres mots, par exemple, *Qui ne sçait que le désir trop ardent d'acquerir des richesses par quelques voyes que ce soit*, ce n'est plus un vers, parce qu'il n'en a plus la cadence.

On doit sur-tout s'attacher à rompre la mesure des grands vers. Les petits ne se font pas sitost remarquer, et blessent beaucoup moins l'oreille. Elle est seule à consulter sur ce qui a trop une mesme cheute. En general il faut laisser à chaque genre d'escrire ce qui luy est propre, fuir le stile prosaïque dans les vers, et éviter la cadence des vers dans la prose.

PARALLELE.

Ce mot est masculin dans le figuré. Il est vray que dans le propre, selon que les Geometres le definissent, on ne le met gueres tout seul, que l'on ne die *ligne*, en mesme temps, *vne ligne parallele*, *deux lignes paralleles*, et alors il est adjectif, comme il se voit clairement. Mais dans le figuré, il arriue à ce mot deux choses assez extraordinaires, et si ie ne me trompe, sans exemple. L'vne que d'adiectif qu'il estoit au propre, il deuient substantif au figuré, ne voulant dire autre chose que *comparaison* : l'autre qu'au propre on l'écrit *parallele*, selon son origine Grecque suivie des Latins, et au figuré il change d'orthographe, et s'écrit, *paralelle*, par l'ignorance ou par la bizarrerie de l'Vsage. *Le paralelle d'Alexandre, et de Cesar, faire le paralelle, ou vn paralelle de deux Capitaines, ou de deux Orateurs.*

Il y a grande apparence que cét abus d'écrire *paralelle* auec les *l*, ainsi transposées, est venu de ce que tous nos noms substantifs, ou adiectifs terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée, et jamais simple, comme *pucelle*, *belle*, *modelle*, *fidelle*, etc. Car pour ceux qui ont vne *s*, entre l'*e*, et *l*, ils ne sont pas de ce nombre,

[1] *Fidele.*] Je croi que *fidele* se doit escrire avec un *L*, comme *fidelité*. Calvin qui use souvent de ce mot, l'escrit toujours avec un *L* : ce sont les Poëtes qui ont voulu rimer aux yeux aussi bien qu'à l'oreille, qui ont introduit cette orthographe. (*Note de* PATRU.)

ny de cette nature, comme *gresle*, adjectif et substantif, *fresle*, ou *fraile*. Ie ne parle que des noms où l'*l* est entre deux *e*, à la fin du mot. Et ie ne parle point des verbes non plus; car il y en a qui finissent auec vne *l* seule, comme *cele*, *decele*, *revele*. Cependant les Doctes accuseront d'ignorance ceux qui escriront *paralelle* ainsi, comme si l'on ne sçavoit pas qu'en Grec ἄλληλον, d'où il vient, dispose les *l*, ou les *lambda* tout au contraire. Mais il faut prier ces Messieurs de se resouvenir, que l'Vsage ne s'attache point aux étymologies, et qu'il n'en depend qu'autant qu'il luy plaist. D'aller au contraire, ce seroit vouloir monstrer que l'on ne sçait pas sa langue maternelle : mais que l'on sçait la Grecque ; et il est sans comparaison plus honteux d'ignorer l'vne que l'autre. Adioustez que nous auons mille exemples de mots Latins pris du Grec, où l'on s'écarte bien dauantage de leur origine. Mesme ce mot ἄλληλον, n'a qu'une *l*, ou un *lambda* à la derniere syllabe, quoy que les Etymologistes Grecs ne doutent point qu'il ne vienne d'ἄλλον ἄλλῳ, *aliud alij*, comme qui diroit, une chose qui a du rapport à vne autre, changeant l'α, en η, dans la composition, et ostant un λ, pour rendre le mot plus doux.

T. C. — M. Ménage dit que *Paralelle* est un mot Grec, qui signifie ce qui a rapport à quelque chose: que quand on dit au masculin, *le Paralelle d'Aléxandre et de César*, ce mot de *paralelle*, n'est point employé là figurément, et qu'il est aussi propre que quand on dit, *deux lignes paralelles, le paralelle de César et d'Aléxandre*, c'est-à-dire, *la comparaison de César et d'Aléxandre*. Il ajouste qu'il n'est point vrai qu'on ne dise gueres *paralelle*, adjectif, sans y joindre le mot de *ligne;* qu'ainsi on dit, *un cercle paralelle à un autre, une fleur paralelle à une autre, une muraille paralelle à une autre;* que les adjectifs devenant souvent substantifs, on a dit, *les paralelles d'une sphere*, au lieu de dire *les cercles paralelles;* que quant à ce qui regarde l'orthographe, comme il n'y a point de difference dans la prononciation de ce mot, lorsqu'il est adjectif, et lorsqu'il est substantif, il ne doit point y en avoir aussi dans l'écriture : que ceux qui suivent l'étymologie dans l'orthographe plustost que la prononciation, escrivent tousjours *parallele* en l'une et en l'autre de ces si-

gnifications ; qu'au contraire ceux qui suivent dans l'orthographe la prononciation plustost que l'étymologie, écrivent tousjours *paralelle*, et qu'il croit que c'est ainsi qu'il le faut tousjours escrire. Il dit ensuite que ce n'est point un abus que de redoubler la lettre *l* dans ce mot, puisqu'on la redouble dans un nombre infini d'autres mots, comme *querelle*, *tutelle*, *curatelle*, *chandelle*, *fidelle*, et qu'il n'est point vrai que les mots substantifs ou adjectifs terminez en *ele*, ayent tous la lettre *l* redoublée, *zele*, *Cybele*, *Philomele*, s'escrivant tousjours par une *l* seule. Il fait voir aussi que M. de Vaugelas n'a pas rapporté la vraie étymologie de *paralelle* [1].

M. Chapelain remarque ainsi que M. Ménage, qu'il ne faut pas dire que tous les noms terminez en *ele*, ont l'*l* redoublée et jamais simple, comme *pucelle*, *belle*, puisque *zele* s'écrit avec une *l* seule, aussi-bien que *Marc Aurele*, et que *Modelle* s'écrit de deux façons, *modelle* et *modele*. Il fait observer que la raison de l'abus de ce redoublement de *ll* à la fin de ces noms en *ele*, est double ; la premiere, que plusieurs noms viennent du Latin qui a deux *ll*, comme *rebelle* de *rebellis*, et gardent leur origine dans le François ; la seconde, que toutes ces pénultiémes étant longues (que l'*ll* double y soit naturelle ou non) on s'est laissé aller dans la pluspart à doubler l'*l*.

Il y a une autre observation à faire, c'est que plusieurs mots ne prennent qu'une *l*, quoiqu'ils viennent d'autres mots où cette *l* est double. Ainsi on écrit, *Chandelier*, *Chapelain*, *fidélité*, etc., avec une *l* seule, quoiqu'il y en avoit deux dans *Chandelle*, *Chapelle*, *fidelle*.

A. F. — On n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas qui veut que quand *parallele*, signifie comparaison, on l'escrive par deux *ll*, avant le dernier *e*, *faire le paralelle de deux Orateurs*. Il faut tousjours escrire *parallele*, comme on l'escrit quand il est employé à l'adjectif, *une ligne parallele*. On dit aussi substantivement *une parallele*, sans mettre *ligne*. On peut apporter, *zele*, et *modele* pour exception à ce qui est establi dans cette Remarque, que les substantifs et les adjectifs terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée et jamais simple, comme *Chapelle*, *belle*, *immortelle*, puisque c'est avec une *l* simple, que l'on escrit ces deux mots.

[1] Ce mot vient de παράλληλος, qui vient lui-même de παρά et de ἀλλήλων. Mais il est vrai, comme l'a dit Vaugelas, que ἀλλήλων est formé par le redoublement de ἄλλος. (A. C.)

VESQUIT, VESCUT.

Ce preterit se conjugue par la pluspart de cette sorte; *ie vesquis, tu vesquis, il vesquit* et *il vescut*; *nous vesquismes, vous vesquistes, ils vesquirent* et *ils vescurent*. I'ai dit *par la pluspart*, à cause qu'il y en a d'autres dont le nombre à la verité est beaucoup moindre, qui tiennent, qu'il le faut conjuguer ainsi, *ie vesquis* et *ie vescus; tu vesquis*, et non pas, *tu vescus; il vesquit* et *il vescut; nous vesquimes* et *vescumes; vous vescutes*, non pas *vesquistes; ils vesquirent* et *vescurent*.

Il y en a encore qui le conjuguent autrement, et qui tiennent qu'en toutes les trois personnes, et du singulier et du pluriel, les deux sont bons, et que l'on peut dire, *ie vesquis* et *ie vescus*, *tu vesquis* et *tu vescus* [1], et ainsi au pluriel. Tant y a que la diuersité des opinions est si grande sur ce sujet, que quelques-vns n'ont pas pris d'autre party, que d'euiter tant qu'il se peut ce preterit, et de se seruir de l'autre, que les Grammairiens appellent indefiny ou composé, *j'ay vescu*. Il est vrayque pour la tierce personne du singulier et du pluriel, presque tous conuiennent que l'on peut dire *vesquit* et *vescut, vesquirent* et *vescurent*. M. de Malherbe dit, *survesquit*.

Seulement on peut aduertir ceux qui écriuent exactement, et aspirent à la perfection, de prendre garde à employer, *vesquit*, ou *vescut*, selon qu'il sonnera mieux à l'endroit où il sera mis. Par exemple, j'aimerois mieux dire, *il vesquit et mourut Chrestiennement*, que non pas, *il vescut et mourut*, à cause de la rudesse de ces deux mesmes terminaisons, comme au contraire, je voudrois dire, *il vescut et sortit de ce monde*, plustost *qu'il vesquit et sortit :* Mais ces petites obseruations ne sont que pour les delicats. Neantmoins

[1] Tous deux sont bons, mais *tu vescus* est moins usité que *tu vesquis*. (*Note de* PATRU.)

puis qu'il ne couste pas plus de mettre l'vn que l'autre, il faut ce me semble, choisir le meilleur, et celuy qui contente plus l'oreille.

T. C. — Je n'entends plus dire, *vesquit* ni *survesquit*, et ceux qui ont quelque droit de décider sur ces sortes de matières, assurent que le prétérit de *vivre* se conjugue aujourd'hui entierement de cette sorte, *je vescus, tu vescus, il vescut, nous vescumes, vous vescutes, ils vescurent.*

A. F. — La meilleure et la plus seure maniere de conjuguer aujourd'huy le preterit defini du verbe *vivre*, c'est, *je vescus, tu vescus, il vescut, nous vescumes, vous vescutes, ils vescurent.* C'est le sentiment de l'Academie qui prefere aussi, *survescut* à *survesquit.* Il ne paroist point que dans cette phrase, *il vescut et mourut chrestiennement*, l'oreille soit blessée de ces deux terminaisons d'un semblable son *vescut* et *mourut.* Cette façon de parler est receuë de tout le monde.

Verbes dont l'infinitif se termine en IER.

Ces verbes, comme, *signifier*, *reconcilier*, *humilier*, etc., ont d'ordinaire le futur de l'optatif, et du subjonctif ou conjonctif tout semblable au present de l'indicatif. Quant au singulier, il n'y a point d'inconvenient, ny l'oreille n'est point offensée, que l'on die, *afin que ie signifie*, *tu signifies*, *il signifie:* car en tous les autres verbes de cette conjugaison on dit de mesme, *afin que j'aime*, *tu aimes*, *il aime*, *j'enseigne*, *tu enseignes*, *etc.* mais à la premiere et à la seconde personne du pluriel, il y a vn inconuenient; c'est que l'on y aiouste vn *i*, et l'on dit, *afin que nous aimions*, *que vous aimiez*, et par consequent il faut dire aussi, *afin que nous signifiions, vous signifiiez*, auec deux *ii.* Il est vray que personne ne l'escrit ainsi[1]; mais on ne

[1] *Il est vray que personne.*] L'Auteur se trompe; il y en a maintenant qui l'escrivent, comme aussi ils escrivent *croyions*, *croyiez*, *voyions*, *voyiez*, *credebamus*, *videbamus*, mais tout cela mal. La remarque de l'Auteur est vraye ; mais à mon avis, cet accent sur l'*I* n'est bon qu'à tromper ceux qui ne sont pas sçavans en la lan-

laisse pas de sentir le defaut d'un second *i*, qui y seroit necessaire. Ie sçay bien que la rencontre des deux *ii*, est cause de cela, et qu'outre le mauuais son, il seroit difficile, et comme impossible de prononcer, *signifiions*, *signifiiez*[1], mais voicy quelque sorte de remede dont ie me suis avisé; C'est de faire un seul *i*, des deux, à la façon des Grecs, par vne figure qu'ils appellent *crase*, lequel *i*, soit marqué d'un accent circonflexe de cette sorte, *î*, *afin que nous nous humilions*. Cét expédient est bon pour l'orthographe, et c'est tousjours reparer en quelque façon vn defaut en nostre langue, à quoy chacun doit contribuer ; mais pour la prononciation, il n'y fait rien du tout, parce qu'encore que la *crase*, faisant de deux syllabes une seule, rende cette syllabe seule aussi longue que les deux, neantmoins cela ne se remarque point quand on la prononce. Il faut mettre aussi cét accent circonflexe au pluriel du preterit imparfait, *nous signifions*, *vous signifiez*, *significabamus*, *significabatis*, pour le dis-

gue, et leur faire croire qu'il le faut prononcer fort long; ce qui n'est pas, comme l'Auteur le remarque. Il faut donc dire qu'en ces temps des verbes en *ier*, *voir*, *croire*, et autres semblables, l'vsage n'y met qu'un *I*, à cause que deux *I* seroient trop rudes, et par cette raison ne se sont jamais écrits ni prononcés, au moins par ceux qui sçavent la langue. Monsieur Chapelain est de cet avis; et ce n'est pas en cela seulement que notre langue evite la rencontre des deux *I*; par exemple, si on nous demande, *un tel viendra-t-il à la Messe?* nous répondrons, *il m'a dit qu'il iroit*, et non pas *qu'il y iroit*. *Je vous réponds qu'il ira*, et non pas *qu'il y ira*. Cependant quand le verbe ne commence pas par un *I*, l'*y* relatif y est absolument necessaire. *Il m'a dit qu'il y viendroit ; je vous répons qu'il y sera.*

Les Latins ont aussi evité ces deux *I* de suite en beaucoup de rencontres, et lorsqu'ils sont rudes à l'oreille, par exemple, *alius* au genitif est dit pour *aliius*. *Methode Lat. p.* 729.

(*Note de* PATRU.)

[1] *Mariions*, *mariiez seroit ridicule.*] Amyot au Traité des communes Conceptions contre les Stoïques dit, *voioient* et non pas *voyioient*, pag. 665. 715. Au même Traité page 709, afin que nous *sacrifions* et non pas *sacrifiions*. Ramus en sa Grammaire, chap. 6, à la fin dit : *j'irai* se dit pour *je y irai;* et notre Auteur dit ailleurs à l'imparfait d'*asseoir*, nous nous *asseions*, *sedebamus*, vous vous *asseiez*, et non pas *asseiions* et *asseiiez*. Il en est de mesme au subjonctif. (*Note de* PATRU.)

tinguer du présent, *nous signifions, vous signifiez, significamus, significatis.*

T. C. — Il est certain que tous les verbes dont l'infinitif se termine en *er*, demandent un *i* dans la derniere syllabe des deux premieres personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, *nous aimions, vous aimiez*, et aux deux premieres personnes du pluriel du subjonctif, *afin que nous aimions, afin que vous aimiez*. Ainsi quand il y a déjà un *i* dans la penultieme du singulier de ces mesmes temps, comme dans *je signifiois, afin que tu signifies*, la regle veut qu'on ajoute un second *i* au pluriel, *nous signifiions, afin que vous signifiiez;* ce que beaucoup de personnes intelligentes que j'ai consultées aiment mieux, que de se contenter de faire ce premier *i* circonflexe, en escrivant, comme le propose M. de Vaugelas, *afin que nous nous humiliions*. Ils disent que si le Lecteur trouve, *afin que nous nous humiliions*, il prononcera ce mot d'une manière qui fera mieux sentir les deux *ii*, qu'il ne les fera sentir s'il n'en voit qu'un circonflexe, parce qu'il peut alors oublier que le second manque. Ceux qui prennent soin de bien escrire, ne manquent point à marquer cet *i* dans les verbes qui peuvent prendre un *y*, comme *envoyer, employer, croire, voir*. Ils escrivent, *afin que nous envoyions, afin que vous employiez, afin que nous croyions, afin que vous voyiez.*

M. Chapelain avouë que M. Conrart escrivoit, *afin que nous signifiions* avec deux *ii;* mais il ne demeure pourtant pas d'accord qu'il en faille deux. Voici ses termes. *Monsieur Conrart l'escrit ainsi, et principalement deux verbes où l'*y *est mis au lieu de l'*i, *comme*, employiez, soyiez, voyiez. *Je ne l'approuve pas, quoique la raison le voudroit, parce que l'usage est contraire, et que cet* y *entre deux voyelles se joint à l'une et à l'autre alternativement, et sert à faire une espèce de diphthongue avec l'une et avec l'autre. L'expédient de M. de Vaugelas ne me plaist pas non plus, parce que ce circonflexe ne fait que rendre la syllabe longue, et n'opere point cette fonction de l'*i *mis avec la voyelle suivante en forme de diphthongue, comme il le fait avec la précédente aux dictions où il y a une voyelle devant l'*i *ou l'*y, *telles sont*, playe, joye, *que quelques-uns escrivent avec un* i, plaie, joie.

Je ne croi pas que M. Chapelain soit bien fondé à alléguer l'usage contre *i* employé avec l'*y* comme dans *afin que vous voyiez*, puisqu'on ne pourroit écrire autrement sans faire une faute. Quant au subjonctif du verbe *être*, il faut escrire, *nous soyons, vous soyez*, et non pas, *nous soyions, vous soyiez*,

quoique M. Chapelain ait escrit, *soyiez*. La raison est que ce verbe n'a qu'un *i* au singulier, *je sois, tu sois*, et non pas un *y* lequel *y* tient la place de deux *ii*. Ainsi en prenant l'*y* au pluriel, *afin que nous soyons, afin que vous soyez*, il prend un second *i* qu'il n'avoit pas au singulier, et c'est comme s'il y avoit, *nous soiions, vous soiiez* avec deux *ii*. La mesme chose n'est pas dans *afin que je voye*. Ce singulier a déjà un *y* qui vaut deux *ii*, et par conséquent il en faut ajouster un troisiéme au pluriel, et dire, *que nous voyions*, afin que ce pluriel ait un *i* que le singulier n'a pas.

A. F. — On est demeuré d'accord qu'il faut dire *afin que vous signifiiez* et non pas *afin que vous signifiez* avec un seul *i*, parce que ce verbe et tous ceux de la mesme terminaison commé *humilier, justifier, sacrifier*, ayant un *i* dans la penultiesme des trois personnes singulieres du subjonctif, doivent prendre un second *i*, aux deux premieres personnes du pluriel dans cette mesme syllabe, *afin que nous signifiions, afin que vous signifiiez*. Mais on n'a point approuvé l'expedient que M. de Vaugelas propose, qui est de n'escrire qu'un seul *i*, marqué par un accent circonflexe: peu de personnes prendroient garde à cette marque, et plusieurs croiroient qu'il suffiroit de mettre un seul *i* à ces deux premieres personnes plurieles, ce qui les authoriseroient à escrire, *afin que nous sacrifions*, au lieu de *afin que nous sacrifiions*. Les deux premieres personnes plurieles de l'imparfait de ces mesmes verbes doivent aussi s'escrire de la mesme sorte, *nous sacrifiions, vous sacrifiiez*, pour les rendre differentes des deux premieres personnes plurieles du present de l'indicatif, qui s'escrivent avec un seul *i*, *Nous sacrifions, vous sacrifiez*.

PREMIER QUE *pour* AVANT QUE.

C'est vne façon de parler ancienne, dont plusieurs se seruent encore aujourd'huy en parlant, et escriuant, mais ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, n'en vsent jamais. On ne le trouuera pas vne seule fois dans toutes les Oeuures de M. Coeffeteau ; il dit tousjours *deuant que*. Nos meilleurs escriuains modernes l'euitent aussi, et au lieu de dire *premier que ie face cela*, disent, *deuant*, ou *avant que ie face cela*.

T. C. — On ne doit jamais écrire ni dire, *premier que je face cela*, *premier que je parle*, il faut toujours dire et escrire, *avant que je face cela*, *avant que je parle*.

Voici la remarque de M. Chapelain sur celle de M. de Vaugelas. Premier, *signifie aussi quelquefois* d'abord. *Bertaud : « Quand* premier *je vis vos beaux yeux »*, *pour* premierement, *et alors il se dit absolument sans* que. Il faut faire cela premier, *est une autre signification*. Premier *en cette phrase est pour* auparavant ; *mais tout cela est vieilli*.

A. F. — On ne peut plus dire, *premier que*, si l'on a quelque soin de bien parler. Il faut dire *devant que*, pour *premier que*, comme il le propose, mais *devant que*, n'est plus aujourd'huy du bon Usage.

SE RESOUVENIR.

Ce verbe a vn certain vsage assez extraordinaire, qui neantmoins est extremement François et elegant, par exemple, *ses soldats*, dit M. Coeffeteau, *voyant ce triste spectacle*, c'est à dire, voyant mourir Brutus deuant leurs yeux, *se resouuenant qu'ils n'auoient plus de chef*. On se resouuient des choses passées et esloignées, et celle-cy estoit toute presente, comment est-ce donc qu'il dit *et se resouuenant qu'ils n'auoient plus de chef?* C'est que *se resouuenant* se prend là tres-elegamment pour *considerant*, ou *songeant*.

T. C. — Plusieurs ne demeurent pas d'accord que dans l'exemple de M. Coëffeteau *se ressouvenant* soit aussi bon que *considerant* ou *songeant*. M. Chapelain a escrit sur cette phrase : *On doute que ce soit bien dit, et que ce soit une élégance*. Ce que dit M. de Vaugelas dans cette remarque, nous fait connoistre qu'on doit employer *se resouvenir*, lorsqu'on parle des choses qui sont éloignées, et que le temps semble avoir effacées de nostre esprit, et qu'il faut dire, *se souvenir*, en parlant des choses qu'on peut encore appeler présentes. Cependant la pluspart employent indifféremment l'un et l'autre verbe, et mesme plustôt *se resouvenir* que *se souvenir*. Ils disent par exemple, *lorsqu'il fut à trente pas de chez lui, il se resouvint qu'il avoit oublié un papier dans son cabinet*. Je croi qu'il est beaucoup mieux de dire, *il se*

souvint. M. de Vaugelas dit lui-mesme dans sa remarque sur le mot, *Il faut prier ces Messieurs de se resouvenir que l'usage, etc.* Il semble qu'il auroit suffi de dire, *se souvenir*.

A. F. — L'Académie a dit sur *ressouvenir*, que ce verbe, qui peut estre employé pour dire simplement *se souvenir, avoir mémoire*, signifie plus particulièrement *rappeler dans sa mémoire une chose passée depuis long-temps*. Aussi croit-elle que M. Coëffeteau auroit mieux parlé s'il avoit dit, et *se souvenant*, ou plustost, *et considerant qu'ils n'avoient plus de chef*, parce que la chose estoit presente aux soldats qui voyoient mourir Brutus. Il est certain que quand on dit *se ressouvenir*[1], on porte dans l'esprit l'idée d'une chose que le temps y doit en quelque sorte avoir effacée.

ORTHOGRAPHE, ORTHOGRAPHIER.

Quoy qu'en Grec et en Latin on die *orthographia*, nous disons pourtant *orthographe*, et quoy que nous disions *orthographe*, nous ne laissons pas de dire *orthographier*, et non pas *orthographer*. Au reste, *orthographe* est feminin, *une bonne orthographe*. Quelques-vns escriuent la derniere syllabe des deux façons *phe*, et *fe*, comme *Philosophe*, et *Philosofe;* mais ie voudrais tousjours escrire *orthographe*, et *Philosophe*, avec *ph*.

A. F. — Cette Remarque a esté approuvée tant pour dire *orthographier* et non pas *orthographer*, que pour le genre du mot *orthographe* et pour la maniere de l'escrire.

NETTETÉ DE CONSTRUCTION.

Lors qu'en deux membres d'vne periode qui sont joints par la conjonction *et*, le premier membre finit par vn nom, qui est à l'accusatif, et l'autre membre

[1] On peut noter que l'Académie (1704) écrit *ressouvenir*, tandis que Vaugelas et Th. Corneille écrivaient *resouvenir*. Th. Corneille donne plus loin une règle sur la prononciation de l'*s* entre deux voyelles, où *resouvenir*, *resaisi* sont cités avec préséance. (Rem. sur *Persecuter*, p. 205.) (A. C.)

commence par vn autre nom, qui est au nominatif; on croit d'abord que le nom qui suit la conjonction est au mesme cas que celuy qui le precede, parce que le nominatif et l'accusatif sont tousjours semblables, et ainsi l'on est trompé, et on l'entend tout autrement que ne le veut dire celuy qui l'escrit. Vn exemple le va faire voir clairement; *Germanicus* (en parlant d'Alexandre) *a egalé sa vertu, et son bonheur n'a jamais eu de pareil.* Je dis que ce n'est pas escrire nettement, que d'escrire comme cela, *a égalé sa vertu et son bonheur, etc.*, parce que sa *vertu* est accusatif, regi par le verbe *a egalé*, et *son bonheur* est nominatif et le commencement d'vne autre construction, et de l'autre membre de la periode. Neantmoins il semble qu'estant joints par la conjonctiue, *et*, ils aillent ensemble, ce qui n'est pas, comme il se voit en acheuant de lire la periode entiere. On appelle cela *vne construction lousche*, parce qu'elle semble regarder d'vn costé et elle regarde de l'autre. Plusieurs excellens Escriuains ne sont pas exents de cette faute. Il ne me souuient point de l'auoir jamais remarquee en M. Coeffeteau; je sçay bien qu'il y aura assez de gens, qui nommeront cecy vn scrupule, et non pas vne faute, parce que la lecture de toute la periode fait entendre le sens, et ne permet pas d'en douter. Mais tousjours ils ne peuuent pas nier que le lecteur et l'auditeur n'y soient trompez d'abord, et quoy qu'ils ne le soient pas long-temps, il est certain qu'ils ne sont pas bien aises de l'auoir esté, et que naturellement on n'aime pas à se mesprendre. Enfin c'est vne imperfection qu'il faut euiter, pour petite qu'elle soit, s'il est vray qu'il faille tousjours faire les choses de la façon la plus parfaite qu'il se peut, sur tout lors qu'en matiere de langage il s'agit de la clarté de l'expression.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur toutes les phrases où le nominatif joint par la conjonction *et*, à un accusatif qui a précédé *et*, est separé par un grand nombre de mots, du verbe auquel il sert de nominatif, comme en cet exemple. *Je condamne sa paresse, et les fautes que sa nonchalance luy fait faire en beaucoup d'occasions, m'ont tous-*

jours paru inexcusables. Il est certain que cette construction a quelque chose de louche, parce qu'il semble que *paresse et les fautes* soient tous deux accusatifs, et qu'on veüille dire, *je condamne sa paresse et les fautes que sa nonchalance luy fait faire*, ce qui est fort bien construit : De sorte qu'on est surpris, quand en lisant *m'ont tousjours paru inexcusables*, on connoist que ce substantif *les fautes*, sert de nominatif à *m'ont paru.* Il faut éviter ces sortes de phrases qui font qu'on se trompe en les lisant ; mais celle que M. de Vaugelas rapporte n'est pas de mesme nature, et il n'y a pas sujet de la condamner. Il est vray que quand on dit *Germanicus a egalé sa vertu, et son bonheur n'a jamais eu de pareil* la conjonction *et* se trouve entre un accusatif et un nominatif, mais comme *n'a jamais eu de pareil* est mis immediatement après *son bonheur*, qui est le nominatif du verbe suivant, on n'a pas le temps de se mesprendre, et cette phrase ne peut causer aucun embarras.

PERSECUTER.

Ce mot est mal prononcé par vne infinité de gens, qui disent *perzecuter*, comme si au lieu de l'*s*, il y auoit un *z*. Il faut prononcer *persecuter*, comme s'il estoit escrit auec vn *c*, *persecuter*, tout de mesme que *perseverer*. Ce qui m'a fait remarquer que tous les mots generalement sans exception, qui commencent par *per*, et ont vne *s*, aprés suiuie d'vne voyelle, se prononcent ainsi, c'est à dire comme si au lieu de l'*s*, il y auoit vn *c*, et non pas vn *z*, *Persan*, *Perse*, *perseuerer*, *persil*, *persister*, *personne*, *personnage*, *persuader*.

T. C.—Ce ne sont point seulement les mots qui commencent par *per* et ont une *s* après suivie d'une voyelle, qui se prononcent comme si au lieu de l'*s* il y avoit un *c*, et non pas un *z*. Toutes les fois que l'*s* est précédée d'une consonne, elle se prononce devant une voyelle comme si c'étoit un *c*, *considérer*, *penser*, *insister*. Cette règle est générale. La lettre *s* n'a le son du *z* que quand elle est entre deux voyelles, *oser*, *résister*, comme s'il y avoit, *ozer*, *rézister*. Cette autre règle qui est aussi générale, ne souffre d'exception que dans les mots ou les verbes qui sont composez, et dont les simples commencent

par une *s*. Ainsi on prononce l'*s* dans *préséance, resaisir, se resouvenir*, etc., comme on la prononce dans *séance, saisir, se souvenir,* quoique l'*s* soit entre deux voyelles. Il est vrai que pour marquer que dans ces sortes de mots il faut prononcer l'*s* comme s'il y avait un c, et non pas un *z;* beaucoup y emploient une *ss*, et écrivent, *presseance, ressaisir, se ressouvenir*, Cependant M. de Vaugelas écrit *se resouvenir* avec une seule *s*, et je croi que c'est ainsi qu'il faut l'écrire, aussi bien que *préséance,* et *resaisir*. Ce qui est cause que dans ces mots et dans plusieurs autres on ne prononce pas l'*s* entre deux voyelles, comme s'il y avoit un *z*, c'est que l'oreille est accoustumée à entendre prononcer les simples, *séance, saisir, se souvenir*, où l'*s* a un son fort, ainsi que dans tous les mots que cette lettre commence, tels que *silence, sérieux, seconder*, et ainsi l'*s* garde dans le composé le même son qu'elle dans le simple. Si dans quantité de verbes composez des particules *pré* et *re,* on prononce l'*s* comme si c'étoit un *z, réserver, présumer, résister,* c'est parce que ces verbes, tout composez qu'ils sont, n'ont point de simples qui soient en usage; car si on disoit, *server, sumer, sister,* il est certain qu'on prononcerait l'*s* avec un son fort dans *réserver, présumer* et *résister,* de même qu'on le prononce dans *conserver, consumer* et *insister*. L'oreille y seroit accoustumée, comme elle l'est à entendre prononcer *resource, resaisir*, avec un son fort dans l'*s,* à cause des simples *source* et *saisir*, qui sont en usage. Je ne trouve qu'un verbe composé où l'on prononce l'*s* comme si c'était un *z*, quoique son simple soit en usage, et qu'il commence par une *s,* dont le son est fort; c'est le verbe *résoudre,* employé pour *soudre*. On dit, *résoudre une question,* comme s'il avoit, *rézoudre* avec un *z;* cependant c'est un composé de *soudre*. Cela vient peut-être de ce que *résoudre* dans la signification de *prendre résolution* se dit fort souvent, et que ce verbe dans cette signification n'ayant point de simple, on y doit prononcer l'*s* comme dans *résister,* ce qui fait donner à *résoudre* composé de *soudre,* la même prononciation[1].

A. F. — Plusieurs personnes prononcent encore aujourd'hui *persecuter*, comme s'il y avoit un *z* au lieu d'une *s,* et de la mesme maniere qu'on prononce la seconde syllabe de *pre-*

[1] La vraie raison semble être que l'on met une *s* seulement aux mots venus directement du latin (*præsidere, resolvere, præsumere, resistere; préséance, résoudre, présumer, résister*), et qu'on met deux *ss* aux mots composés de formation française (*se ressouvenir, ressaisir, ressource*, etc.) (A. C.)

senter; c'est une prononciation vicieuse qu'on ne se permet qu'en ce seul mot, car tout le monde prononce *perseverer*, *persister* et tous les autres, comme s'il y avoit un *c*, au lieu d'une *s*. M. de Vaugelas qui fait remarquer que tous les mots généralement sans exception qui commencent par *per*, et qui ont une *s* après, suivie d'une voyelle, se prononcent comme si au lieu d'une *s*, il y avait un *c*, devoit faire cette regle plus generale et dire que toutes les fois que la lettre *s*, est précédée d'une consonne, elle se doit prononcer, devant quelque voyelle que ce soit, comme si c'estoit un *c*, soit que le mot commence par *per*, ou par une autre syllabe. Ainsi on prononce, *consacrer, conserver, insister, consoler, consumer*, et une infinité d'autres, de mesme que *perseverer*.

Lors.

Lors, auec un genitif, par exemple, *lors de son election*, pour dire *quand il fust eleu*, n'est gueres bon, ou du moins gueres elegant; plusieurs neantmoins le disent et l'escriuent, parce qu'il abrege souuent vn grand tour qu'il faudroit prendre sans cela.

P. — C'est encore une façon de parler, dont on usoit autrefois, mais maintenant elle ne vaut rien.

T. C. — *Lors de son élection, lors de son mariage*, sont des manières de parler encore moins bonnes présentement qu'elles ne l'estoient du temps de M. de Vaugelas. M. Menage les trouve pourtant très-françoises, quoiqu'un peu vieilles. M. de la Mothe le Vayer est de son sentiment. Ce sont deux grands Maîtres sur la Langue. M. Chapelain appelle *lors de son élection*, phrase palatiale contre le bon stile.

A. F. — Quoy que l'on escrive encore quelquefois *lors de son élection, lors de son avènement à la couronne*, on a jugé que cette manière de parler commence à vieillir, et qu'il est beaucoup mieux de dire, *dans le temps de son élection, lorsqu'il parvint à la couronne.*

Lequel, laquelle.

Ces pronoms au nominatif, tant singulier, que pluriel, sont rudes pour l'ordinaire, et l'on doit plustost

se servir de *qui*, quand on le deuroit repeter deux fois dans vne mesme periode, comme il a esté dit en la remarque de *qui*, où l'on a fait voir qu'il n'en falloit faire nul scrupule. Il y a pourtant certaines exceptions et certains endroits où il faut dire *lequel*, (quand je dis *lequel*, i'entends *laquelle*, *lesquels*, et *lesquelles*, en leurs deux genres, et en leurs deux nombres) comme quand il y a deux noms substantifs, dont l'vn est d'vn genre et l'autre d'vn autre : alors si le pronom relatif ne se rapporte pas au plus proche substantif, mais au plus esloigné, il ne faut pas à cause de l'équiuoque se servir de *qui*, parce qu'il est du genre commun, et que l'on ne sçauroit auquel il se rapporteroit, mais il faut vser de l'autre relatif, *lequel*. Exemple : *C'est vn effet de la diuine Prouidence, qui est conforme à ce qui nous a esté predit.* Ie dis que ce premier, *qui*, se rapporte à *effet*, et non pas à *Prouidence*, et neantmoins comme de sa nature, il se rapporte au plus proche, on auroit sujet de croire, qu'il s'y rapporteroit en cet exemple, ce que toutefois il ne fait pas ; C'est pourquoy au lieu de *qui*, Il faut tousjours mettre *lequel ;* et dire, *c'est un effet de la divine Prouidence*, *lequel*, *etc.*

On se sert aussi de ce pronom au nominatif, quand on commence quelque narration considérable ; par exemple, *Il y auoit à Rome vn grand Capitaine, lequel par le commandement du Sénat, etc.* Ie dis qu'en cet endroit, *lequel*, est beaucoup plus fort, que ne seroit *qui*, et j'ay remarqué que mesme à la Cour, où il semble que *lequel*, ne deuroit pas estre si bien reçu, on en vse d'ordinaire en de semblables rencontres. Ie ne vois ny homme, ny femme, qui racontant quelque chose, ne die par exemple, *c'estoit vn homme, lequel, etc., c'estoit vne femme, laquelle, etc.*, plustost que *qui*, et de mesme au pluriel.

Ie n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle rudesse à en vser, si ce n'est lors que l'on peut se seruir de *qui*, de *quoy*, de *que*, et de *dont*, au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *lequel*, à l'accusatif, et ainsi du feminin, et du pluriel ; Car

alors ce seroit vne faute de manquer à employer ces autres mots plus doux que nostre langue fournit, pour mettre à la place du pronom *lequel*, en tous ses cas, et en tous ses nombres. Il faut donner des exemples de toutes ces choses pour les éclaircir. Et afin d'y procéder par ordre, commençons par le genitif, *j'ay enuoyé vn courrier exprés, au retour duquel je verray, etc.* Il faut nécessairement dire *duquel*, en ce lieu-là[1], et non pas *de qui*. Et de mesme au feminin, *j'honore infiniment sa vertu, en consideration de laquelle*, et non pas *de qui, il n'y a rien que ie ne voulusse faire*. Au pluriel c'est tout de mesme en l'un et en l'autre genre. Suiuons au datif, *c'est vn heureux succés auquel ie n'ay contribué que de mes vœux*, et non pas *à qui ie n'ay contribué*, ny *à quoy ie n'ay contribué;* quoy que quelques-vns disent ce dernier, mais il s'en faut bien qu'il soit si bon qu'*auquel*; Ainsi du feminin, et du pluriel. A l'accusatif, *c'est vn sujet sur lequel on peut dire beaucoup de choses*, et jamais *sur qui*. Quelques-vns disent *surquoy;* mais *sur lequel*, est beaucoup meilleur. De mesme au feminin, et au pluriel. A l'ablatif on en vse rarement, parce que l'on se sert en tout nombre et en tout genre, de la commode particule *Dont*, comme par exemple, on dira, *c'est vn importun, dont*, et non pas *duquel j'ay bien eu de la peine à me deffaire; c'est vne mauuaise affaire, dont il aura bien de la peine à se demesler; ce sont des malheurs, dont il n'est pas exent; ce sont des affaires, dont il se tirera*. Il y a exception, quand aprés vn genitif regi par un nominatif, on ne sçauroit auquel des deux rapporter *dont*, comme *c'est la cause de cét effet, dont ie vous entretiendray à loisir;* On ne sçait si *dont* se rapporte à *la cause*, ou à *l'effet*; C'est pourquoy si vous voulez qu'il se rapporte à la cause il faut dire, *c'est la cause de cét effet, de laquelle ie vous entretiendray*, et si vous voulez qu'il se rapporte à l'effet, il faut dire, *c'est la cause de cét effet, duquel ie vous en-*

[1] *Duquel en ce lieu-là, et non pas de qui.*] Cela est vray; mais de cet exemple et des suivans il faut excepter la Poësie, où *lequel* n'entre point, si ce n'est en burlesque. (*Note de* PATRU.

tretiendray. Il faut donc en semblables occasions, se seruir du pronom *duquel*, et non pas de *dont*, à cause de l'équiuoque.

On se sert encore du pronom *lequel* aux ablatifs absolus, comme *j'y ay esté vn an, pendant lequel.*

Au reste *qui*, pour *lequel*, se met en tous les cas, en tous les genres, et en tous les nombres : mais hors du nominatif, il ne se met jamais que pour les personnes à l'exclusion des animaux, et des choses inanimées. *Quoy* au contraire, ne se met jamais pour *lequel*, quand on parle des personnes, mais seulement quand il s'agit des animaux, et des choses inanimées, et s'accommode à tous les genres, et à tous les nombres. Et *que*, à l'accusatif, se met pour *lequel*, *laquelle, lesquels, et lesquelles*, de quoy que ce soit que l'on parle sans exception, et est indeclinable.

T. C. — Quelque déférence qu'on ait pour M. de Vaugelas, on ne peut croire que dans les exemples qu'il apporte, il soit mieux de dire, *lequel* que *qui. Il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel, etc. C'était un homme, lequel, etc. C'étoit une femme, laquelle, etc.* Tous ceux que j'ai consultez voudroient *qui* dans ces endroits, et non pas, *lequel* et *laquelle.* M. Chapelain a escrit sur cette remarque, qu'il n'est pas trop assuré que dans ces exemples, on doive dire, *lequel* et *laquelle,* et non pas *qui.*

Quoique M. de Vaugelas dise encore ici, comme il a déjà dit en la remarque de *Qui en certains cas*, que hors du nominatif, *qui*, ne se met jamais que pour les personnes, il l'a employé lui-même au datif pour relatif à *naïveté,* dans la remarque *Des vers en prose.* Voici ses termes : *Cette contrainte ruineroit la naïveté à qui j'oserois donner la première place parmi toutes les perfections du stile.* Selon sa règle, il falloit dire *à laquelle,* et cette règle est assurément à observer.

Qui s'employe par interrogation pour dire *quel* et *quelle,* tant au singulier qu'au pluriel, et il ne se met que pour les personnes, non plus que *qui* pour *lequel,* dans les cas obliques. Lorsqu'on a dit, *voilà des gens, voilà des femmes qui vous demandent,* c'est parler correctement que de dire, *qui font-ils ? qui font-elles ?* Mais s'il s'agit de choses inanimées, et que l'on dise, *il court d'étranges bruits, j'ai plusieurs raisons à alléguer contre ce que vous dites,* on parlera mal en

disant, *qui sont-ils ? qui sont-elles?* Il faut dire, *quels sont-ils, quelles sont-elles,* ou prendre quelque autre tour si cela paraît trop rude.

A. F. — Dans le premier exemple de cette Remarque, *c'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a esté prédit,* il faut mettre *lequel,* et non pas *qui,* afin d'empescher qu'on ne rapporte ce mot relatif *qui* à *Providence,* qui est le substantif le plus proche. Il est bon d'en user ainsi dans toutes les phrases où il pourroit y avoir de l'équivoque. On croit que dans ces autres exemples, *il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat : c'estoit un homme lequel, c'estoit une femme laquelle,* il est mieux de mettre *qui;* et qu'on peut se dispenser d'estre de l'avis de M. de Vaugelas, qui préfère *lequel* et *laquelle,* dans ces trois phrases. On a approuvé *lequel* au lieu de *qui,* dans tous les cas obliques suivant la Remarque.

LAIRROIS, LAIRRAY.

Cette abreuiation de *lairrois*, *lairray*, en toutes les personnes et en tous les nombres, pour *laisserois*, et *laisseray*, ne vaut rien, quoy qu'vne infinité de gens le disent et l'escriuent. Quelques Poëtes ont creu que les vers leur permettoient d'en vser, mais ceux qui aiment la pureté du langage, le souffrent aussi peu dans la poësie, que dans la prose. Mais ils souffrent bien encore moins, *vous me pardonrez* pour *pardonnerez*, *donray*, ou *dorray* pour *donneray*, qui sont des monstres dans la langue.

T. C. — L'abréviation de *lairrois* et *lairrai,* pour *laisserois* et *laisserai,* ne se peut souffrir en vers non plus qu'en prose. *Lairra* a été employé d'abord dans un des plus beaux ouvrages du théâtre; mais l'Auteur l'a corrigé dans les dernières éditions [1].

[1] Allusion à ces vers de P. Corneille (*Le Cid,* V, 5) :

Nous verrons que du ciel l'équitable courroux
Vous *lairra*, par sa mort, don Sanche pour époux.

C'était un archaïsme que Corneille a fait disparaître dans sa révision de 1660; il a corrigé ainsi ces vers :

Et nous verrons du ciel l'équitable courroux
Vous laisser, par sa mort, ... (A. C.)

A. F. — *Lairrois* et *lairray* ne sont plus dans la poësie mesme des mots supportables non plus que *pardonrez* et *donray*, dont on se servoit anciennement pour *pardonnerez* et *donneray*.

INVECTIVER.

Inuectiuer, pour *faire des inuectiues*, n'est pas du bel vsage, et il n'est pas permis de faire des verbes à sa fantaisie, tirez et formez des substantifs. Beaucoup de gens neantmoins se donnent cette authorité; mais il n'y a que les verbes, que l'Vsage a receus, dont on se puisse seruir, sans qu'il y ayt en cela ny reiglé, ny raison. Par exemple on dit, *affectionner*, *se passionner*, *d'affection* et de *passion*, et plusieurs autres semblables, et neantmoins si l'on veut bien parler on ne dira pas *ambitionner*, *occasionner*, *d'ambition*, et *d'occasion*, non plus que *pretexter*, pour *prendre pretexte*, et *se medeciner*, pour *prendre medecine*. Ie sçay bien qu'ils sont en la bouche de la pluspart du monde; mais non pas dans les Escrits des bons Autheurs.

T. C. — M. de la Fontaine dit dans ses Contes, *contre un monde de recettes il invectivoit de son mieux*. Ce mot me paraît présentement assez en usage, et je ne crois pas qu'on parle mal en disant, *il invectiva contre les vices*. *Ambitionner* est un fort bon mot, et plusieurs trouvent qu'il n'y a rien de choquant dans cette phrase, *il prétexta son départ de raisons si fortes, que*, etc. *Se médeciner* ne se dit gueres.

A. C. — *Invectiver*, est devenu en usage, et c'est fort bien parler que de dire *il invective contre les vices*. *Ambitionner* est aussi un fort bon mot, et on dit fort bien *ambitionner les honneurs*, pour dire les rechercher par un sentiment de gloire. On dit encore mieux par civilité, *je n'ambitionne rien tant que l'honneur de vous servir*. *Prétexter* est encore fort en usage, pour dire couvrir d'un prétexte. *Il prétexta son éloignement de raisons qui, etc.* *Prétexter* veut dire aussi *alléguer pour prétexte*. On ne diroit pas *je me suis aujourd'huy medeciné*, pour dire *j'ay pris aujourd'huy medecine*; mais dans le stile familier, *se médeciner*, se dit en parlant de l'habitude qu'on a de prendre des medecines : *pour se porter bien, il ne faut point tant se medeciner*.

S'IMMOLER A LA RISÉE PUBLIQUE.

Plusieurs ont repris M. Coeffeteau de ce qu'il se seruoit de cette façon de parler, et ne l'ont pas seulement condamnée comme mauuaise, mais comme monstrueuse, et fort approchante de ce qu'on appelle *Galimathias*. Toute la France neantmoins sçait bien, que ce grand personnage exprimoit les choses si nettement, que le Galimathias n'estoit pas moins incompatible auec son esprit, que les tenebres auec la lumiere. Mais considerons cette phrase, et voyons ce qu'elle a de si estrange, qui ayt obligé tant de gens à s'escrier, comme à la veüe d'vn monstre : *Immoler* n'est-ce pas vn bon mot? *immoler*, et *sacrifier*, *s'immoler*, *et se sacrifier*, ne veulent-ils pas dire la mesme chose? Peut-on pas dire *se sacrifier à la cruauté des ennemis?* Et pourquoy donc ne dira-t-on pas, *se sacrifier à la risée publique*, *à la risée du monde*, ou *de tout le monde?* Car comme la cruauté des ennemis fait perdre la vie auec douleur, la risée du monde fait perdre l'honneur auecque honte, et l'on ne peut nier, que comme on sacrifie sa vie, on ne puisse aussi sacrifier son honneur : Mesmes il faut confesser, que comme l'honneur est vne chose beaucoup plus precieuse que la vie, aussi le mot de *sacrifier*, ou d'*immoler*, est plus dignement employé au sacrifice de l'honneur, qu'au sacrifice de la vie. D'où il me semble qu'il s'ensuit, que cette façon de parler, *se sacrifier* ou *s'immoler à la risée de tout le monde*, ou *à la risée publique*, est tres-bonne, tres-judicieuse, et ne contient rien qui ne soit tres-conforme à la raison. Mais on vient de me faire voir ce que ie n'auois pas obserué, que c'est le Cardinal du Perron, et non pas M. Coeffeteau qui est l'inuenteur de cette phrase, tellement qu'ayant esté inuentée par vn si grand homme, et puis authorisée par vn autre si celebre en nostre Langue, ie ne sçay comme elle a peu estre si mal receüe de quelques-vns.

Ils disent, qu'*immoler*, et *sacrifier*, sont des mots trop tragiques, pour les joindre auec *risée*. On répond, qu'à la vérité, *risée* est comique à l'égard de ceux qui la font, mais qu'elle se peut dire tragique à l'égard de ceux qui la souffrent, puisque leur honneur plus precieux que la vie, en demeure blessé, et qu'il peut mesme en estre ruiné et perdu pour jamais. Ainsi l'on ne joindra point ensemble deux choses fort discordantes, que de joindre *immoler*, et *sacrifier* auec *risée*.

. Il est vray qu'il y a des endroits, où la phrase ordinaire, *s'exposer à la risée de tout le monde*, seroit beaucoup mieux, que *s'immoler;* car lors que l'action que l'on fait, est simplement, ou mediocrement ridicule, et qu'elle ne va pas jusqu'à l'excés, il n'y a point de doute que *s'exposer*, seroit plus judicieusement dit, que *s'immoler*. Mais si l'action est ridicule et impertinente au dernier degré, alors *s'exposer* seroit foible; et *s'immoler* estant incomparablement plus fort, seroit aussi beaucoup meilleur, et plus proprement employé que l'autre.

Qu'on ne m'allegue pas, qu'aux langues viuantes non plus qu'aux mortes, il n'est pas permis d'inuenter de nouuelles façons de parler, et qu'il faut suiure celles que l'Vsage a establies; car cela ne s'entend que des mots, estant certain qu'il n'est pas permis à qui que ce soit, d'en inuenter, non pas mesme à celuy qui d'vn commun consentement de toute la France, seroit déclaré le Pere de l'Eloquence Françoise, parce que l'on ne parle que pour se faire entendre, et personne n'entendroit vn mot, qui ne seroit pas en vsage : Mais il n'en est pas ainsi d'vne phrase entiere, qui estant toute composée de mots connus et entendus, peut estre toute nouuelle, et neantmoins fort intelligible, de sorte qu'vn excellent et judicieux Escriuain peut inuenter de nouuelles façons de parler qui seront receües d'abord, pourueu qu'il y apporte toutes les circonstances requises, c'est à dire vn grand jugement à composer la phrase claire et élegante, la douceur que demande l'oreille, et qu'on en vse sobrement, et auec discretion.

P. — Coëffeteau dans son Hist. Rom. s'en sert tres-souvent, et quelquefois hors de propos ; car, à mon avis, il en faut user fort sobrement; et lorsque l'action est ridicule à l'excès, comme l'Auteur le remarque judicieusement. Je croi mesme qu'en cette phrase *sacrifier,* comme plus commun, seroit mieux qu'*immoler,* qui semble un peu trop tragique.

T. C. — M. Chapelain observe que la différence qu'il y a entre *se sacrifier à la cruauté des ennemis,* et *se sacrifier à la risée publique,* c'est qu'on se sacrifie volontairement à la cruauté des ennemis comme Régulus, mais qu'on ne se sacrifie jamais volontairement à la risée d'autrui ; ce qui lui fait conclure que ce seroit bien dit que de dire *que l'on immole quelqu'un à la risée publique,* pour dire *qu'on l'y expose,* mais que c'est mal dit de dire qu'un homme s'y immole, parce qu'on ne peut supposer qu'il s'y expose volontairement. Je croi cela vrai dans les maximes du monde; mais sur ce principe, on dira fort bien d'un homme qui ne songe plus qu'à son salut, que pour plaire à Dieu il s'immole à la risée de tout le monde, puisqu'il est vrai qu'il s'y expose volontairement.

A. F. — Quelques-uns ont condamné cette phrase ; ils ont dit que quand on s'immole, on a une chose pour objet, et que la risée publique n'en sçauroit servir : qu'on s'immole à son devoir, à sa religion, à sa patrie, mais qu'on ne peut s'immoler ny au mépris, ny à la risée. Les autres en plus grand nombre ont approuvé cette façon de parler, et ont répondu qu'une personne qui ne veut s'attacher qu'à son salut en renonçant à toutes les vanitez du monde, sçait bien qu'en faisant de certaines choses contraires aux maximes ordinaires, et en s'habillant d'une certaine sorte, elle s'attire la risée publique ; mais elle s'immole volontiers à cette risée pour parvenir à sa fin qui est son salut : ce qui peut encore se dire des basteleurs, qui pour gagner de l'argent, ne cherchent qu'à exciter la risée publique.

Des mieux.

Il n'y a rien de si commun, que cette façon de parler, *il danse des mieux ; il chante des mieux,* pour dire, *il danse fort bien, il chante parfaitement bien;* mais elle est tres-basse, et nullement du langage de la Cour, où l'on ne la peut souffrir ; Car il ne faut pas

oublier cette maxime, que jamais les honnestes gens ne doiuent en parlant vser d'vn mot bas, ou d'vne phrase basse, si ce n'est par raillerie; Et encore il faut prendre garde qu'on ne croye pas, comme il arriue souuent, que ce mauuais mot a esté dit tout de bon, et par ignorance plustost que par raillerie. Il ne faut laisser aucun doute, que l'on ne l'ayt dit en raillant.

T. C. — M. Chapelain dit que *danser des mieux, chanter des mieux,* est une élégance du bas stile. Cette façon de parler n'est point reçuë parmi ceux qui ont quelque soin d'écrire correctement.

A. F. — Il n'y a point de construction dans cette façon de parler, il *danse des mieux,* pour dire, *il se distingue parmi ceux qui dansent bien;* c'est ce qui est cause qu'on ne la souffre que dans un stile très-bas.

QUATRE, *pour* QUATRIEME, *et autres semblables.*

Quand on cite vn Liure, ou vn chapitre, ou que l'on nomme vn Pape, ou vn Roy, ou quelqu'autre chose semblable, il faut se seruir du nombre adjectif ou ordinant, et non pas du substantif ou primitif, qu'ils appellent, comme on fait d'ordinaire dans les Chaires, et dans le Barreau. Ils disent par exemple, *au chapitre neuf*, pour *neufuiesme*, *Henry quatre*, pour *Henry quatriesme*. Quelle grammaire, et quel mesnage de syllabes est cela? Le grand vsage semble en quelque façon l'authoriser, mais puis que tous demeurent d'accord que l'adiectif est meilleur, pourquoy ne le dire pas plustost que l'autre?

P. — *Quatre* pour *quatriesme*. Chapitre quatriesme, Henry quatriesme, Charles neuviesme, et ainsi des autres, c'est la façon réguliere de parler; mais l'usage en certains endroits et en certaines choses a dérogé à la règle. Et pour commencer par les citations de chapitres, quand on met l'article avec le mot de chapitre, alors il faut tousjours dire *quatriesme, sixiesme*, et ainsi des autres, et non pas *quatre* ou *six*. Par

exemple, Aristote en son liv. 2 des Morales *au chapitre quatriesme*, et non pas *au chapitre quatre*. Mais dans une oraison échauffée, ou dans un discours pressé, comme dans une confirmation, et en certains endroits de narration, on peut dire *quatre* au lieu de *quatriesme*. Il semble mesme qu'en ces endroits il est plus élégant, parce qu'il est plus d'un homme qui court. Par exemple, dans le fort d'un argument on dira, c'est ce qui est dit au *chapitre deux* de votre inventaire, *article quatre*, au lieu de *quatriesme :* mais il faut en ces rencontres bien consulter l'oreille. Pour ce qui est des Papes ou des Rois : Premièrement à l'égard des Papes, et des Rois autres que ceux de France, il faut tousjours dire *quatriesme*, et non pas *quatre ;* parce que l'usage n'a point esté jusqu'à eux : par exemple, *Boniface huit, Philippe quatre,* parlant du Roy d'Espagne, seroit mal dit, il faut dire *Boniface huitiesme, Philippe quatriesme;* mais quand nous parlons de nos Rois, alors *quatre* et *quatriesme* sont tous deux bons, *Charles six*, *Charles sept*, *Loüis douze,* et autres. On peut mesme dire que Henri *quatre* est plus en usage que *Henri quatriesme;* mais il faut excepter de cette règle, les Rois qui ayant un surnom connu du peuple, ne sont point connus par le nombre ; par exemple, en parlant de *Philippe le Bel*, ce seroit mal parler que de dire *Philippe quatre,* parce que le peuple ne le connoissant point par ce nombre, mais par son surnom, il n'a eu garde de porter l'usage jusques-là ; et en cette façon de parler, où on met quatre pour quatriéme ; si l'usage n'y est formel, c'est mal parler que de dire quatre pour quatriesme. Et pour montrer que notre Langue aime cette licence, peut-estre à cause de la brieveté que notre promptitude naturelle nous fait aimer, c'est qu'au compte des années on dit tousjours *quatre, six*, *huit;* et ce seroit mal parler que de dire *quatriesme, sixiesme, huitiesme :* par exemple, on dit en l'an *mil six cent quarante-huit*, et non pas *quarante-huitiesme. L'an de J. C. mil six cent quarante-quatre,* et non pas *quarante-quatriesme*, et ainsi des autres. Ce qui fait voir que l'usage en certains endroits l'a tellement emporté sur la règle, que c'est mal parler que de parler selon la règle. Il en est à peu près de mesme du compte des jours, que du compte des années; car on dit, *nous avons aujourd'hui le trois,* pour dire *le troisiesme du mois, ou de la lune,* selon le discours qui a précédé ; mais en cet exemple, si on ajouste *mois* ou *lune,* il faut dire *le troisiesme,* et non pas *le trois : nous avons le troisiesme*, et non pas *le trois de la lune.* On dit aussi, cela s'est fait, par exemple, *entre le trois et le vingt-sept :* on dit aussi, *mes lettres sont du treize,* ou du *qua-*

torze, au lieu de *treiziesme, de quatorziesme.* Notez qu'au compte des années on dit, *en l'année mil six cent quarante et un,* et l'usage en cela a autorisé un solécisme, plustost que de dire *quarante et uniesme.* On dit aussi, *c'est la cinq ou sixiesme fois que vous me faites cela. Ce fut de la cinq ou sixiesme année de son regne; en la trois ou quatriesme, et* ainsi des autres. *C'est la neuf ou dixiesme de ses emblemes.*

T. C. — On dit très-bien *Henri quatre, Charles neuf, Louis treize, Louis quatorze.* C'est le sentiment du Pere Bouhours et de M. Menage. Tous deux demeurent d'accord qu'on ne dit point *Henri deux* ni *Henri deuxiesme,* mais qu'on dit tousjours *Henri second.* M. Menage ajouste qu'en citant un livre ou un chapitre, il faut dire pour parler élégamment, *livre troisiesme, chapitre quatriesme,* et que néantmoins dans le discours familier on dit, *livre trois, chapitre quatre.* Il observe aussi que quand deux noms ordinans se suivent, on met le premier au substantif, *le sept ou huitiesme, le dix ou douxiesme,* et non pas, *le septiesme ou huitiesme, le dixiesme ou douziesme.* M. de la Mothe le Vayer a fait une autre observation sur cette Remarque. C'est qu'en parlant de Charles le Sage Roi de France, il faut dire, *Charles cinquiesme,* et non pas *Charles-quint,* comme au contraire si nous voulons parler de l'Empereur, il faut écrire et prononcer *Charles-quint,* et non pas *Charles cinquiesme,* à moins qu'on ne dit, *cinquiesme du nom.*

A. F. — *Henry quatre, Charles sept, Louis onze, Louis douze* au lieu de *Henry quatriesme, Charles septiesme, Louis onziesme, Louis douziesme* sont des façons de parler generalement recuës, et l'Usage les a trop authorisées pour faire scrupule de s'en servir. On dit de mesme en citant un livre, *Tome trois, chapitre cinq.* Cela peut estre venu de ce qu'ordinairement on escrit ces mots en chiffre et que *Tome trois, chapitre cinq* sont des mots plus courts, que *Tome troisiesme, chapitre cinquiesme.*

SUR, SOUS.

Ces prepositions se doiuent tousjours mettre simples, si ce n'est en certains cas que nous remarquerons. Ie les appelle simples en comparaison des composées *dessus*, et *dessous*, que tout le monde presque employe indifferemment, et en prose, et en vers, pour *sur*, et

sous. On en fait autant de quelques autres prepositions comme *dedans*, *dehors*. Par exemple on dira, *Il est dessus la table*, *dessous la table*, *dedans la maison*, *dehors la ville*. Ie dis que ce n'est pas escrire purement, que d'en vser ainsi, et qu'il faut tousjours dire, *sur la table*, *sous la table*, *dans la maison*, *et hors la ville*, ou *hors de la ville;* car tous deux sont bons, et non pas *dessus la table*, *dessous la table*, *etc.* On le permet pourtant aux Poëtes, pour la commodité des vers, où vne syllabe de plus ou de moins est de grand service; Mais en prose, tous ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, ne diront jamais, *dessus vne table*, ny *dessous vne table;* non plus que *dedans la maison*, ou *dehors la maison*. Il semble que ces composez soient plustost aduerbes que prepositions; car leur grand vsage est à la fin des periodes, sans rien regir aprés eux, puis qu'ils terminent la periode et le sens: comme si ie suis assis sur quelque chose, et qu'on la cherche, ie diray, *Ie suis assis dessus*, ou *ie suis dessus. ie suis demeuré dessous*, *il est dedans*, *il est dehors*. Au lieu que les prepositions sont perpetuellement suiuies d'vn nom, ou d'vn verbe, ou de quelque autre partie de l'Oraison, comme le porte le nom mesme de preposition.

Il est vray qu'il y a trois exceptions que j'ay remarquées, l'vne, quand on met les deux contraires ensemble, et tout de suite, comme, *Il n'y a pas assez d'or ni dessus ny dessous la terre pour me faire commettre vne telle meschanceté*[1]; Alors il faut dire ainsi, et non pas, *ni sur*, *ni sous la terre*, parce que *sur* et *sous*, non plus que *dans* et *hors*, ne se mettent jamais tout seuls, qu'ils n'ayent incontinent leur nom aprés eux. L'autre, quand il y a deux prepositions de suite, encore qu'elles ne soient pas contraires, comme *elle n'est ni dedans ni dessous le coffre*. Et la troisiesme, lors qu'il

[1] C'est-à-dire, que pour employer *sur* et *sous* en cette phrase; il faudroit dire, *il n'y a pas assez d'or* ni *sur la terre* ni *sous la terre*. Et pour éviter la répétition de *la terre*, l'usage a inventé l'autre phrase, qui est tres-elegante. (*Note de* PATRU).

y a une autre preposition deuant, comme *il luy a passé par dessus la teste, par dessous le bras, par dedans la ville, par dehors la ville*, car on ne dira pas, *par sur la teste, par sous le bras*, ny *par dans la ville, par hors la ville*. Ces cas exceptez, il ne faut jamais employer ces composez que comme aduerbes, et se faut seruir des autres, comme de prepositions.

T. C. — On a rendu la Langue Françoise si pure, qu'il n'est plus permis aux Poëtes, non plus qu'à ceux qui escrivent en prose, de mettre les prépositions composées pour les simples. Ainsi il faut dire, *sur, sous, dans et hors* en vers, et non pas, *dessus, dessous, dedans, dehors*, lorsqu'il suit un substantif, et que ces prépositions ne peuvent tenir lieu d'adverbes. M. Chapelain dit que ces composez, *dessus, dessous, etc.* quoiqu'ils terminent la période et le sens, comme, *je suis assis dessus, il étoit caché dessous*, demeurent tousjours prépositions, et régissent tacitement la chose sous-entenduë, et dont il a été parlé auparavant. M. de Vaugelas a fort bien remarqué que quand il y a deux prépositions de suite, et qu'aucun nom substantif n'est joint à la premiere, on doit se servir des prépositions composées, comme *ni dessus ni dessous la terre*, et non pas, *ni sur ni sous la terre ; ni dedans ni dessous le coffre*, et non pas, *ni dans ni sous le coffre ; par dedans la ville* et non pas *par dans la ville*. On dit aussi, *on l'a tiré de dessous le lit ;* mais en cet endroit, la particule *de* est une préposition qui répond à l'*ex* des Latins. M. Menage observe que plusieurs disent, *j'en ai par sur la tête ; ce coup m'a passé par sous le bras ; ces Troupes ont passé par dans la ville ;* mais il demeure d'accord que le meilleur et le plus seur est de dire, *par dessus, par dessous et par dedans*. Il faut dire, *le dedans et le dehors d'une maison ; dedans et dehors* tiennent lieu en ce sens-là de noms substantifs.

A. F. — On ne permet plus aux Poëtes de dire *dedans la ville*, pour *dans la ville, dessus la montagne* pour *sur la montagne ;* ces *mots dedans, dehors, dessus, dessous*, n'ont plus d'usage que quand ils terminent une periode et qu'ils tiennent lieu d'adverbes. On a approuvé les trois exceptions que M. de Vaugelas a remarquées : il faut dire, *ny dessus ny dessous la terre ; cela n'est ny dedans, ny dehors le coffre, par dessus la teste, par dessous le bras, par dedans la ville, par dehors la ville.*

INTRIGUE.

La pluspart font ce mot feminin, ie dis *la pluspart*, parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec vn *g*, et non pas *intrique* avec vn *q*, comme force gens le disent et l'escrivent. C'est vn nouueau mot pris de l'Italien, qui neantmoins est fort bon, et fort en vsage.

T. C. — *Intrigue* est présentement tousjours feminin. Ceux qui ont écrit *intrique*, l'ont fait pour mieux rimer ce mot avec *pratique*. C'est une licence que la Poësie ne sçauroit autoriser.

A. F. — Il n'y a plus personne aujourd'huy qui ne fasse *intrigue* feminin. Ceux d'entre les Poëtes qui ont escrit *intrique* en mettant un *q* au lieu d'un *g* à la troisiesme syllabe, l'ont fait afin que ce mot put rimer à *pratique*, mais c'est une liberté trop licentieuse et qu'il ne faut pas prendre.

INCENDIE.

Du temps du Cardinal du Perron, et de M. Coeffeteau, ceux qui faisoient profession de bien escrire, n'eussent pas voulu vser de ce mot, on disoit tousjours *embrasement;* mais aujourd'huy *incendie* s'est rendu familier, et les bons Escrivains se seruent indifferemment de l'vn et de l'autre. Il est vray que les plus exacts obseruent encore, de dire plustost *embrasement*, qu'*incendie;* mais si le sujet qu'ils traittent, les oblige à exprimer la mesme chose deux fois, ils ne font point de difficulté de mettre à la seconde, *incendie*, ie dis *à la seconde*, parce qu'il faut obseruer cela, de mettre tousjours le meilleur mot et le plus ancien le premier. Il est vray que j'ay appris d'vn des oracles de nostre Langue[1], qu'il y a cette difference entre *in-*

[1] « M. Chapelain. » (*Clef de* CONRARD).

cendie, et *embrasement*, qu'*incendie*, se dit proprement d'vn feu qui a esté mis à dessein, *embrasement*, conuient mieux au feu qui a esté mis par cas fortuit, que l'on ne nommeroit pas si proprement *incendie*. Cette difference est tres-delicate et tres-vraye. *Incendiaire*, a tousjours esté receu, lors mesme qu'*incendie* ne l'estoit pas.

T. C. — Le Pere Bouhours dit qu'*incendie* est maintenant aussi usité qu'*embrasement*, qu'*incendie* se met d'ordinaire sans regime, *il y a eu cette nuit un incendie vers le Louvre*, et qu'*embrasement* a presque tousjours un régime, *l'embrasement de Troye*. Il ajouste qu'encore qu'*incendiaire* ne se dise que d'un brusleur de maisons, *embrasement et incendie* se disent également d'un feu qui a été mis à dessein ou par hasard.

A. F. — Plusieurs confondent *incendie* avec *embrasement*. Quand ce mot est employé sans Epithètes, il fait entendre que l'embrasement a esté grand. *Il y a eu un incendie en un tel lieu. Embrasement* est un mot consacré en certaines phrases, et on dit tousjours *l'embrasement de Troye*, et non pas *l'incendie de Troye*. On n'a point receu la delicatesse de M. de Vaugelas qui met de la difference entre un feu mis par hazard ou par cas fortuit, et un feu mis à dessein.

VOMIR DES INJURES.

Cette phrase ne passe pas seulement pour bonne parmy tous les bons Escriuains, mais aussi pour elegante, à l'imitation des Latins, qui se seruent figurement du mot de *vomir* comme nous. Car tous nos meilleurs livres sont pleins de ces façons de parler, *vomir des injures*, *vomir des blasphemes*, et autres semblables. Neantmoins, ie suis obligé de dire qu'à la Cour ce mot est fort mal receu, particulierement des Dames, à qui vn si sale objet est insupportable; Et certainement il semble qu'elles ont d'autant plus de raison, que leur sentiment est conforme à celuy de Quintilien, et de tous les grands Orateurs, qui veulent que les metaphores se tirent des images les plus nobles, et des

objets les plus agreables. Ie sçay qu'on repliquera, que cela est vray aux choses agreables et indifferentes ; mais que dans les choses odieuses, ou qu'on veut rendre odieuses, on se peut seruir de metaphores de choses odieuses, et desagreables, et qu'ainsi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot *lenocinia*, et plusieurs autres mots de cette nature en beaucoup d'endroits hors de leur signification naturelle.

Mais ie respons que tout cela n'empesche pas, que nos Dames n'ayent vne grande auersion à ces façons de parler, incompatibles auec la delicatesse et la propreté de leur sexe, ni que ceux qui parleront deuant elles, s'ils ont quelque soin de leur plaire, ne s'en doiuent abstenir : Au moins en le faisant, ils sont asseurez de ne desplaire à personne. Mais soit qu'elles ayent raison ou non, de haïr ces phrases, ie rapporte simplement la chose, comme une vérité dont je suis bien informé.

P. — Coëffeteau au liv. I. de l'Histoire Rom. p. 248. dit, *après auoir vomi mille injures contre Ciceron.* Et p. 459, *après avoir vomi son fiel contre Cinna.* Il se sert très-souvent de cette phrase, *vomir son sang, sa vie*, p. 516. *vomir leur rage,* p. 517, mais je ne me serviraï jamais de ces phrases.

T. C. — *Vomir des injures*, est une phrase qui exprime tant, qu'on a peine à croire que les Dames poussent leur délicatesse jusqu'à la vouloir bannir. M. Chapelain se plaint de cette délicatesse, et dit qu'on feroit mal d'y déferer ; ce qui feroit perdre une belle figure, et formée selon l'art.

A. F. — L'usage n'a point eu d'égard à la délicatesse qui peut obliger les Dames à rejetter cette phrase ; et il n'y en a point de plus commune que celles de *vomir des injures, vomir des blasphemes.* On dit de mesme de plusieurs montagnes *qu'elles vomissent des flammes, des cendres, etc.*

MAGNIFIER.

Ce mot est excellent, et a une grande emphase pour exprimer vne loüange extraordinaire. M. Coeffe-

teau en vse souuent apres Amyot, et tous les anciens. Encore tout de nouueau vn de nos plus celebres Escrivains[1] ne fait point de difficulté de s'en seruir. Mais avec tout cela, il faut avoüer qu'il vieillit, et qu'à moins que d'estre employé dans un grand Ouvrage, il auroit de la peine à passer. I'ay vne certaine tendresse pour tous ces beaux mots que ie vois ainsi mourir, opprimez par la tyrannie de l'Vsage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui ayent la mesme signification et la mesme force.

P. — *Glorifier* tient fort sa place, et je m'en suis servi plusieurs fois hors les matieres de devotion, où on dit communément *glorifier Dieu, et donner gloire ou loüange à Dieu.*

T. C. — M. Chapelain dit que *magnifier* lui paroît bon dans les choses saintes, comme, *magnifier Dieu, magnifier la bonté divine,* et qu'il le croit passé pour ce qui regarde les choses humaines.

A. F. — Ce mot n'a guere d'usage qu'en parlant de Dieu et des choses saintes.

MONOSYLLABES.

Ce n'est point vne chose vicieuse en nostre Langue, qui abonde en monosyllabes, d'en mettre plusieurs de suite. Cela est bon en la langue Latine, qui n'en a que fort peu; car à cause de ce petit nombre, on remarque aussi-tost ceux, qui sont ainsi mis de rang, et l'oreille qui n'y est pas accoustumée, ne les peut souffrir. Mais par vne raison contraire, elle n'est point offensée de nos monosyllabes François, parce qu'elle y est accoustumée, et que non seulement il n'y a point de rudesse à en joindre plusieurs ensemble : mais il y a mesme de la douceur, puis que l'on en fait des vers tout entiers, et que celuy de M. de Malherbe, qu'on allegue pour cela, est vn des plus

[1] « C'est, à mon avis, M. d'Ablancourt. » (*Clef de* CONRARD).

doux et des plus coulans qu'il ayt jamais faits. Voicy le vers.

Et moy, ie ne vois rien quand ie ne la vois pas.

Il ne faut donc faire aucun scrupule de laisser plusieurs monosyllabes ensemble, quand ils se rencontrent. Chaque Langue a ses proprietez et ses graces. Il y a des preceptes communs à toutes les Langues, et d'autres qui sont particuliers à chacune.

T. C. — Plusieurs monosyllabes ensemble n'ont rien qui puisse blesser l'oreille, et ce seroit un scrupule condamnable, que de faire difficulté de les employer, quand ils s'offrent naturellement.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas, qu'il ne faut faire aucun scrupule de mettre plusieurs monosyllabes ensemble, quand ils s'offrent naturellement. On finit la pluspart des billets que l'on escrit par cinq monosyllabes de suite, *je suis tout à vous*. On en pourroit ajouster cinq autres, *et de tout mon cœur*, sans que l'oreille en fust offensée[1].

NAUIRE, ERREUR.

Nauire, estoit feminin du temps d'Amyot, et l'on voit encore aux enseignes de Paris cette inscription, *A la nauire*, et non pas *au Nauire*. Neantmoins aujourd'huy il est absolument masculin, et ce seroit vne faute de le faire des deux genres. C'est la metamorphose d'Iphis;

[1] « Quand plusieurs monosyllabes se suivent, ils se prononceraient difficilement s'ils étaient tous *atones* ou tous *accentués;* les mots *atones* ont besoin d'être soutenus par des mots *accentués;* et des mots qui, pris isolément, seraient accentués, se soudent étroitement au mot suivant, qui prend seul l'accent. C'est ce mélange de mots *atones* et *accentués* qui fait l'harmonie de ces vers de Racine :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.
Au seul son de sa voix, la mer fuit, le ciel tremble.

(A. CHASSANG, *Grammaire française*, § 24, rem. VI).

Vota puer soluit quæ fœmina voverat Iphis[1].

Au contraire, Amyot a tousjours fait *erreur*, masculin, et aujourd'huy il n'est que feminin.

T. C. — *Navire* est demeuré masculin, *erreur* féminin, et il n'y a présentement sur cela aucune contestation.

A. F. — *Navire*. est aujourd'huy masculin, et ce mot ne garde son ancien genre que lorsqu'on parle du vaisseau des Argonautes. On dit encore *la navire Argo*. *Erreur* est féminin.

TOUTE SORTE, *et* TOUTES SORTES.

Toute sorte, se met d'ordinaire auec le singulier, comme, *ie vous souhaite toute sorte de bonheur;* et *toutes sortes*, auec le pluriel, comme, *Dieu vous preserue de toutes sortes de maux*. On peut y prendre garde, quoy que ie ne croye pas que ce soit vne faute de confondre en cela le singulier auec le pluriel, ou le pluriel auec le singulier; Mais j'ay remarqué que M. Coeffeteau, et plusieurs autres, mettent tousjours le singulier auec le singulier, et le pluriel auec le pluriel. Vn de nos plus celebres Escriuains a dit, *toutes autres sortes d'auantages*, mais il est bien rude, et *toute autre sorte d'auantage* eust esté, ce me semble, bien meilleur.

T. C. — M. Menage soutient que *toute sorte* est plus élégant mesme avec un pluriel, que *toutes sortes*, et qu'il faut dire, *Dieu vous préserve de toute sorte de maux*, plustost que *de toutes sortes de maux*. Les uns sont de son avis, et trouvent que *toute sorte* dénote assez un pluriel, sans qu'il y faille ajouster une *s*. Les autres tiennent qu'on peut mettre indifféremment *toute sorte* et *toutes sortes* avec un pluriel, comme, *toute sorte d'avantage, toutes sortes de malheurs*. Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut mettre *toutes sortes* au pluriel avec un singulier, et qu'il faut dire, *toute*

[1] Ovide (*Métamorph.* IX, 666 et suiv.) conte la métamorphose d'Iphis, dont Isis changea le sexe : de fille elle devint garçon, et cela à la veille du mariage. (A. C.)

sorte de bonheur, et non pas *toutes sortes de bonheur*. Le mesme M. Menage remarque fort bien que quand *toute sorte* est mis absolument, précédé d'un relatif, il faut dire au pluriel, *toutes sortes*, comme en parlant d'oiseaux, *il y en a de toutes sortes*.

A. F. — On peut mettre indifféremment *toute sorte et toutes sortes* avec un genitif pluriel, comme *toute sorte de malheur, toutes sortes d'animaux*, mais avec un genitif singulier, il faut mettre *toute sorte* au singulier, *je vous souhaite toute sorte de bonheur* et non pas *toutes sortes de bonheur*. On croit qu'avec le mot *autre*, il faut aussi mettre *toute sorte* au singulier et dire, *toute autre sorte d'avantage, l'eust bien moins flatté*, plustost que *toutes autres sortes d'avantages*. On dit naturellement *tout autre que vous l'auroit fasché en luy parlant de la sorte*, et non pas *tous autres que vous l'auroient fasché*.

Premiere personne du present de l'Indicatif.

Exemple, *ie crois, ie fais, ie dis, ie crains*, et ainsi des autres. Quelques-uns ont creu qu'il falloit oster l'*s* finale de la premiere personne, et escrire, *ie croy, ie fay, ie dy, ie crain, etc.*, changeant l'*i* en *y*, selon le genie de nostre langue, qui aime fort l'vsage des *y* grecs à la fin de la pluspart des mots terminez en *i*, et qu'il falloit écrire ainsi la premiere personne pour la distinguer d'auec la seconde, *tu crois, tu fais, tu dis, tu crains, etc.* Il est certain que la raison le voudroit, pour oster toute equiuoque, et pour la richesse et la beauté de la langue; mais on pratique le contraire, et l'on ne met point de difference ordinairement entre ces deux personnes. Aussi est-il mal aisé qu'il en arriue aucun inconuenient, le sens estant incontinent entendu par le moyen de ce qui precede, et de ce qui suit; Ce n'est pas que ce fust vne faute, quand on osteroit l'*s*, mais il est beaucoup mieux de la mettre tousjours dans la prose. Quelques Italiens, comme les Romains, et les Sienois, disent en parlant, *io credeuo*, à la premiere personne du preterit imparfait, pour la distinguer de la troisiesme, *egli credeua*, mais

les bons Autheurs, soit en prose, ou en vers n'obseruent point cela.

Nos Poëtes se seruent de l'vn et de l'autre à la fin du vers, pour la commodité de la rime : M. de Malherbe a fait rimer au preterit parfait definy, *couury*, auec *Iury*.

N'ay-ie pas le cœur asses haut,
Et pour oser tout ce qu'il faut,
Vn si grand desir de gloire,
Que j'avois lors que ie couury
D'exploits d'eternelle memoire,
Les plaines d'Arques, et d'Iury ?

C'est contre l'Vsage de nostre langue, qui ne le permet qu'à la premiere personne du present de l'indicatif, et non pas aux autres temps. Aussi ne faut-il pas en cela suiure son exemple.

A mon auis, ce qui a fait prendre l'*s*, c'est que l'on a voulu euiter la frequente cacophonie que cette premiere personne faisoit auec tous les mots, qui commencent par vne voyelle, car pour ceux qui commencent par une consone, l'*s*, qui precede ne se prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raison ou non, il suffit d'alleguer l'Vsage, qui ne souffre point de replique. On peut pourtant ajouster pour la défense de cét vsage, que c'est l'ordinaire de toutes les langues, et que les Grecs auec toute l'opulence, ou la licence de la leur, au pris de laquelle toutes les autres sont pauures, ou retenuës, ne laissent pas d'auoir ce mesme defaut, et plus souuent que nous, puis que les duels du present de l'indicatif sont semblables τύπτετον, τύπτετον, et que la premiere personne singuliere de l'imparfait est semblable aussi à la troisiéme pluriele, ἔτυπτον, ἔτυπτον, outre beaucoup d'autres temps qui se ressemblent encore. Il est vray qu'ils ont vn accent bien different, mais l'accent n'y fait rien : car du temps de Demosthene, on ne les marquoit point, et ie doute fort qu'à parler, cela fust si sensible, que par la prononciation seule, on euitast l'équiuoque.

P. — Nos Anciens ostoient l'*S* et le *T* aux trois personnes du préterit parfait defini, et en quelques autres temps. Alain Chartier en sa Consolation des trois vertus, pag. 368. dit *forclouy* pour *forclouyt*, c'est-à-dire empêcha, *Seigneuri* pour *Seigneurit*, c'est-à-dire *domina*, p. 407. Seyssel guerre Syriaque, c. 1. p. 64. faisant parler Hannibal, dit *je détruisi*. Amadis, liv. 2. chap. 2. dit *je fu* pour *je fus*. Calvin de même *je di*, *je conclu* en son Institution liv. r. c. 3 1. 3. *Ce que je debat*, pour *ce que je debats*, c. 4. n. 4. Ainsi le *couvry* de Malherbe est en la maniere ancienne comme le *fuat* de Virgile. Et non-seulement les Poëtes, mais les Orateurs usent quelquefois de mots anciens, témoin le *fretu* de Ciceron, pour *freto*, *et antistitæ* prestresses, pour *antistites*, dans Aulugelle liv. 13. ch. 19. Et enfin quand on fera d'aussi beaux vers que ceux-là, il faut estre bien delicat, ou plustost injuste pour condamner une petite licence, qui d'ailleurs ne choque point l'oreille.

T. C. — Voici ce que M. Chapelain a observé sur cette Remarque. *Ce qui a fait prendre l'*S *aux premieres personnes de l'indicatif des verbes, c'est que la syllabe est longue, et que l'*S *n'y est que pour la marque de sa longueur; ce qui fait qu'on ne la prononce point, et ce sont les Poëtes qui pour la commodité de la rime, l'ont faite courte ou bréve contre sa naturelle prononciation;* je croi, je doi, *pour* je crois, je dois. *Cela se justifie par la façon d'escrire la premiere personne du préterit plus que parfait,* je voudrois, je ferois, *que personne n'a jamais escrit ni prononcé*, je voudroi, je feroi, *parce que ces dernières syllabes étant longues, ont besoin d'une* S *finale, pour marquer leur longueur. La raison est pareille pour le présent, et si les Poëtes y dérogent, c'est pour la rime. Celle de* je connoi, *est énorme.*

Il est évident que c'est pour la rime seule que les Poëtes se sont autorisez à oster l'*s* finale dans *je crois, je vois, je connois, j'aperçois,* et dans quelques autres verbes de cette mesme terminaison. C'est une licence qu'on leur a soufferte; mais elle ne doit point s'étendre jusqu'aux verbes, *faire, dire, craindre, prendre.* Je croi qu'il faut toujours escrire à la premiere personne du present de l'indicatif de ces verbes, *je fais, je dis, je crains, je prens,* et jamais, *je fai, je di, je crain, je prend.*

Quant à la premiere personne de l'aoriste ou du préterit indéfini, elle a tousjours une *s* dans tous le verbes dont l'infinitif n'est point en *er*. *Je fis, je lus, je cueillis, j'appris, je courus.* Ainsi Malherbe n'a pu faire rimer *je couvry* avec

Yvry, que par une licence très-condamnable, puisqu'on ne peut se dispenser de dire et d'escrire, *je couvris*.

A. F. — Comme les premieres personnes du present de l'indicatif de tous les verbes qui ne terminent point cette premiere personne par un *e* muët sont longues, on est obligé d'y mettre un *s* pour faire sentir cette longueur. Ainsi il faut dire, *je sais, je dis, je crains, je prens, etc.* et non pas *je fay, je dy, je crain, je pren;* plusieurs et sur tout les Poëtes se dispensent de cette regle dans les verbes *connoistre, appercevoir, croire, devoir, concevoir,* et disent *je connoy, j'apperçoy, je croy, je doy, je conçoy.* On peut aussi mettre une *s* à la fin de ces premières personnes et dire. *je connois, j'apperçois, etc.* Les verbes *sçavoir et voir*, ne prennent point d'*s* à la premiere personne du present de l'indicatif; Il faut dire, *je sçay et je voy. Je couvry*, pour *je couvris*, est une licence que personne ne doit prendre.

TROUVER, TREUVER, PROUVER, ESPROUVER, PLEUVOIR.

Trouuer, et *treuuer*, sont tous deux bons, mais *trouuer* auec *o*, est sans comparaison meilleur, que treuuer auec *e*. Nos Poëtes neantmoins se seruent de l'vn et de l'autre à la fin des vers pour la commodité de la rime; Car ils font rimer *treuue*, auec *neuue*, comme *trouue*, auec *louue*. Mais en prose tous nos bons Autheurs escriuent, *trouuer*, auec *o*, et l'on ne le dit point autrement à la Cour. Il en est de mesme de *prouuer* et d'*esprouuer*. Mais il faut dire, *pleuuoir* auec *e*, et non pas *plouuoir*, auec *o*.

P. — *Treuver*, à mon avis, est insupportable et en vers et en prose.

T. C. — Les Poëtes qui disent *treuver, preuver, épreuver,* au lieu de *trouver, prouver, éprouver*, font une faute. Ils ne doivent point s'autoriser à dire, *l'état où je me treuve,* pour faire rimer *treuve* avec *neuve*. Ce qui fait que quelques-uns se trompent dans les verbes *prouver et éprouver*, et qu'ils prononcent *preuver et épreuver*, c'est qu'on dit, *preuve et épreuve,* qui sont deux noms substantifs. Il y en a d'autres qui mettent et qui prononcent deux *rr* dans le futur de *trou-*

ver, je trouverrai, tu trouverras, il trouverra, comme aussi dans cet autre temps qui en est formé, *je trouverrois, tu trouverrois*. etc, C'est une faute qu'on doit éviter; il faut écrire et prononcer, *je trouverai, tu trouveras, je trouverois, tu trouverois, etc.*, avec un *r* seul.

A. F. — On a dit autrefois *treuver*, mais aujourd'hui on ne dit plus que *trouver*. Ces noms substantifs *preuve et épreuve*, qui sont en usage, ne sçauroient autoriser personne à dire *preuver* et *épreuver;* il faut dire *prouver* et *éprouver*. *Plouvoir* ne se dit point du tout, il n'y a que *pleuvoir* qui soit en usage.

Le titre de, la qualité de.

C'est vne faute tres-commune de finir vne lettre, par exemple, auec ces mots, *me donnent la hardiesse de prendre le titre de*, et puis *Monsieur*, ou *Monseigneur*, ou *Madame*, en bas, à l'endroit où l'on a accoustumé de le mettre, et en suite, *vostre tres-humble seruiteur*. De mesme quand on finit, *pour meriter la qualité de*, et puis le reste, comme ie viens de dire. Il m'a semblé tres-necessaire d'en faire vne remarque, à cause qu'vne infinité de gens y manquent, ne considerant pas qu'il n'y a aucune construction raisonnable en cét agencement de mots. Car encore qu'on puisse dire que la preposition se rapporte droit à *seruiteur*, et que les mots de *Monseigneur*, ou de *Madame*, ne sont là que par honneur, et par ciuilité, si est-ce que cét arrangement, *le titre* ou *la qualité de*, *Monseigneur*, *vostre*, *etc.*, rompt toute la syntaxe et la construction des paroles.

Il y en a d'autres, qui manquent encore en cela, mais d'vne façon moins mauuaise, parce que la construction s'y trouue. Ils mettent *de*, en bas aprés *Mon-*

[1] Tout cela est tres-vray, et presentement on finit les lettres par *je suis, Monsieur* ou *Madame*, et c'est sans chercher comme autrefois ces ridicules cheutes sur *Votre serviteur*. Il en est de mesme des Prédicateurs, que j'ai veus en ma jeunesse chercher ainsi l'*Ave Maria* par des détours pueriles. (*Note de* Patru.)

sieur, ou *Madame*, comme *la qualité*, *Monsieur*, *de*, et plus bas, *vostre tres-humble*, *etc.* C'est encore vne autre faute toute semblable à la premiere, de finir par le datif *à*, comme, *Ie m'asseure que vous ne refuserez pas cette faueur à*, et en bas, *Monsieur*, et plus bas, *votre tres-humble*, *etc.*

Il en est de mesme, quand on finit auec vne preposition, comme *sçachant bien qu'il n'y a rien que vous ne voulussiez faire pour*, et en bas, *Monsieur*, *etc.*, *faites moy l'honneur de me tenir pour*, *Monsieur*, *etc.* Auec *par*, de mesme, comme, *il n'y a point de seruice*, *qui ne vous doiue estre rendu par*, *Monsieur*, *etc.* C'est pourquoy il n'y a que le nominatif et l'accusatif dont on se puisse seruir à la fin d'vne lettre. Le nominatif, est celuy qui est le plus naturel, et le plus vsité, comme, *ie suis*, ou *ie demeure*, *Monsieur*, *vostre*, *etc.* L'accusatif, n'est pas si ordinaire, mais il ne laisse pas d'avoir fort bonne grace, comme, *faites-moy l'honneur*, *de me croire*, *Monsieur*, *vostre*, *etc. N'accusez point de paresse*, *Monsieur*, *vostre*, *etc.*

T. C. — M. Chapelain dit que ceux qui mettent *de* en bas apres *Monsieur* on *Madame*, ne font point de faute, mais qu'ils font moins bien que ceux qui tournent la fin de leurs lettres par le nominatif ou par l'accusatif.

A. F. — M. de Vaugelas a raison de dire que pour bien finir une lettre, on doit s'attacher à employer le nominatif ou du moins l'accusatif. Il en donne des exemples : les autres manieres de finir des lettres sont à éviter. On n'y est plus gueres embarrassé puisqu'on n'escrit presque plus que par billets.

QUEL, ET QUELLE, *pour* QUELQUE; LANGUIR, PLUSTOST, SORTIR, RESTER.

C'est vne faute familiere à toutes les Prouinces, qui sont de la Loire, de dire, par exemple, *quel merite que l'on ait*, *il faut estre heureux*, au lieu de dire, *quelque merite que l'on ait.* Et c'est vne merueille, quand ceux qui parlent ainsi s'en corrigent, quelque sejour qu'ils facent à Paris, ou à la Cour. Ce qui e

cause qu'ils ne s'en corrigent point, c'est que le mot en soy est bon, et qu'ils ne pensent pas faillir d'en vser, ne considerant pas qu'il ne vaut rien en cet endroit-là. Pour la mesme raison ceux du Languedoc, apres auoir esté plusieurs années à Paris, ne sçauroient s'empescher de dire, *vous languissez*, pour dire, *vous vous ennuyez*, parce que *languir* est vn mot François, qui est fort bon, pour signifier vne autre chose; mais qui ne vaut rien pour signifier cela. Ils ne sçauroient s'empescher non plus de dire *plustost*, pour *auparauant*, comme, *ie vous conteray l'affaire, mais plustost ie me veux asseoir*, au lieu de dire, *mais auparauant ie me veux asseoir*. Et cela leur arrive parce que *plustost*, est François, ainsi ils croient bien parler, ne songeant pas que *plustost*, n'est point François au sens auquel ils l'employent. De mesme vn Bourguignon qui aura esté toute sa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas *sortir*, pour *partir*, comme *ie sortis de Paris vn tel iour, pour aller à Dijon*, au lieu de dire, *ie partis de Paris, il est sorty*, pour, *il est party*. Et cela, parce que *sortir* est vn bon mot François, mais non pas en cette signification. Ainsi les Normands ne se peuvent deffaire de leur *rester*, pour *demeurer* : comme, *ie resteray icy tout l'Esté*, pour dire, *ie demeureray*; à cause que *rester* est vn bon mot pour dire, *estre de reste*, mais non pas en ce sens-là. I'en dirois autant de toutes les autres Prouinces, et rapporterois de chacune plusieurs mots François dont ceux qui en sont, destournent le vray vsage. Mais il suffira des exemples que ie viens de donner, pour les aduertir de ne se pas tromper en de certains mots, dont ils ne se deffient point, parce que ces mots-là sont François. Car quand ils en disent vn qui ne l'est pas, en quelque sens que ce soit,

[1] *Je sortis de Paris.*] On peut dire *je sortis de Paris*, non pas précisément pour *je partis;* mais pour *je quittai Paris.* Dans les discours oratoires, on dit par exemple très-élégamment, parlant de la mort d'un Saint, *C'est à ce jour qu'il est sorti de ce monde pour aller au Ciel*; et en cette phrase *sortir* est comme figuré, et beaucoup plus oratoire que *partir.* (*Note de* PATRU.)

on les reprend aussi-tost, et ils s'en corrigent, mais on leur laisse passer les autres, sans que la pluspart mesmes des François y prennent garde.

Or il est encore plus aisé de se tromper à mettre *quel*, ou *quelle*, pour *quelque*, qu'en tous les autres, parce que ce *quel*, ou *quelle*, semble respondre au *qualis* Latin, que l'on croiroit beaucoup plus propre pour signifier ce que l'on veut dire en l'exemple que j'ay rapporté, et en ses semblables, que non pas *quelque*, qui paroist d'abord l'*aliquis* des Latins, lequel *aliquis* ne conuient nullement à exprimer ce que l'on entend, quand on dit, *quelque merite que l'on ayt, il faut estre heureux*.

Mais outre que l'Vsage le veut ainsi, et qu'il n'y a point à raisonner, ny à repliquer sur cela, il y a encore vne raison à quoy l'on ne songe point, qui authorise cét vsage. C'est que le *quelque*, dont nous parlons, n'est pas simplement le *qualis*, ou l'*aliquis* des Latins, mais le *qualiscumque*, d'où nostre *quelque* a esté tiré sans doute en ce sens-là.

Il y a vne exception digne de remarque; c'est qu'il faut mettre *quel*, ou *quelle*, et non pas *quelque*, quand il y a vn *que* immediatement aprés *quelque*, comme il faut dire *quelle que puisse estre la cause de sa disgrace*, et non pas, *quelque que puisse estre la cause*. Neantmoins vn de nos meilleurs Escriuains, et des plus éloquens du Barreau[1], soustient[2] que *quelque que*

[1] « M. Giry. » (*Clef de* CONRARD). M. Giry, auquel, selon Conrard, il aurait déja été fait allusion avec éloge dans la *Préface* (p. 39), fut membre de l'Académie française dès sa fondation (1636). Il fut avocat général, et le cardinal Mazarin l'admit dans son conseil particulier. Il a traduit divers ouvrages de Cicéron, de Tertullien, de Saint-Augustin, etc. Dans sa *Liste de quelques gens de lettres français vivants* (*1662*), Chapelain dit : « Personne n'escrit en françois plus purement que luy, ny ne *tourne mieux une période..... Son style est net, mais sans nerfs et sans vivacité.....* » Th. Corneille, dont l'autorité est sans doute Chapelain, désigne ici Patru; Patru, comme on le voit dans la note suivante, ne fait pas difficulté de se reconnaître, et il le pouvait d'autant mieux qu'il s'agit ici d'une question de grammaire débattue entre lui et Vaugelas.
(A. C.)

[2] Je suis encore de cet avis, parce que l'oreille, qui en ces

puisse estre la cause, est aussi bien dit que *quelle que puisse, etc.*, et trouve mesmes que le *quelque* est plus fort que *quelle;* mais bien que ie defere beaucoup à ses sentimens, et que j'aye appris force choses de luy, dont j'ay enrichy ces Remarques, si est-ce qu'en cecy ie vois peu de gens de son opinion. D'ailleurs, il demeure d'accord, que *quelle,* est bon, qui est tousjours vne exception considerable à la regle. Que si entre *quelle* et *que* il y a quelques syllabes qui les separent, alors il faut dire, *quelque*, et non pas *quelle*, comme, *quelque enfin que puisse estre la cause*, et non pas *quelle enfin que puisse estre la cause*. De mesme, *quelque*, *dit-il*, *que puisse estre la cause*, et non pas *quelle*.

T. C. — C'est de M. Patru que parle M. de Vaugelas, quand il dit qu'un de meilleurs Ecrivains et des plus éloquens du Barreau, soustient que, *quelque que puisse estre la cause*, est aussi bien dit que *quelle que puisse, etc.* Je ne vois personne qui soit de son sentiment. M. de la Mothe le Vayer dit que s'il y a une cacophonie à eviter dans notre Langue, c'est celle de *quelque que puisse estre.* Il a raison de la condamner; mais elle ne peut avoir lieu, puisqu'on ne sçauroit douter qu'il ne faille dire, *quelle que puisse estre la cause de sa disgrace*, et non pas, *quelque que puisse estre, etc.*, car pourquoi *quelque* au lieu de *quelle,* quand mesme il y auroit quelques syllabes entre *quelle* et *que*, comme dans les exemples rapportez, où je suis persuadé qu'il faudroit dire, *quelle enfin que puisse estre la cause; quelle, dit-il, que puisse estre la cause,* et non pas, *quelque enfin que puisse estre la cause; quelque, dit-il, que puisse estre la cause?* Ce qui a pu tromper M. de Vaugelas, c'est qu'il n'a pas pris garde à la différence qu'il y a entre *quelque* employé dans cette phrase, *quelque mérite que l'on ait,* et *quelque* employé dans cette autre phrase, *quel que soit son mérite.* Dans la première *quelque* est un seul mot qui signifie le *qualiscunque* des Latins, comme il l'a fort

phrases est accoustumée à *quelque*, se sent choquer de *quelle,* qui ne signifie point ce *qualiscunque*, comme fait *quelque*; et en ces manieres de parler c'est *qualiscunque* qu'on veut dire; et neantmoins je ne condamne pas *quelle*, parce que notre Auteur l'approuve, et que quelques-uns de nos bons Escrivains en usent.

(*Note de* PATRU.)

bien remarqué, et qui par conséquent a un pluriel, *quelques avantages qu'il possède;* mais dans l'autre phrase, *quel que soit son mérite,* ce *quel que* n'est pas un seul mot. C'en sont deux, *quel* et *que*, dont il n'y a que le premier qui se décline, et qui change de genre et de nombre; car on ne dira pas, *quelques soient ses avantages*, comme on dit, *quelques avantages qu'il possède*, mais *quels que soient ses avantages*. Ainsi ce n'est pas *quelque* qui se décline, mais seulement *quel,* qui répond au *qualis* Latin. Comme il change de nombre, *quel que soit son mérite*, *quels que soient ses avantages,* il change aussi de genre dans l'un et l'autre nombre, *quelle qu'en soit la cause, quelles que soient ses maximes*, et un mot mis entre *quelle* ou *quelles* et *que,* ne doit pas les faire changer en *quelque et quelques,* et obliger à dire contre la bonne construction, *quelque enfin qu'en soit la cause; quelques enfin que soient ses maximes.*

A. F. — On ne sçauroit dire, *quel mérite que l'on ait*, pour *quelque mérite que l'on ait.* C'est le *Qualiscumque*, et non pas le *Qualis* ou l'*Aliquis* des Latins; mais dans cette phrase, *quelle que soit la cause de ses malheurs*, c'est le *qualis* des Latins, et l'on ne peut dire *quelque soit la cause de ses malheurs.* Quand on dit avec un nom masculin, *quel que soit son mérite*, ce *quel que* n'est pas un seul mot, ç'en sont deux qui se suivent, *quel* et *que,* et pour le connoistre, on n'a qu'à mettre un nom substantif masculin au pluriel, on ne dira pas *quelques soient les avantages*, en ne faisant qu'un seul mot de *quelques;* il faut dire *quels que soient les avantages; quels* est le pluriel de *quel,* et par conséquent un mot particulier qui precede *que.* L'Academie n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas qui veut que lorsqu'entre *quelle* et *que* il y a quelques syllabes qui les separent on dise *quelque,* et non pas *quelle que :* Elle croit que c'est mal parler que de dire, *quelque enfin, quelque, dit-il, que puisse estre la cause,* et qu'il faut dire, *quelle enfin, quelle, dit-il, que puisse estre la cause.*

Languir, plustost, et *sortir,* pour dire, *s'ennuyer, auparavant,* et *partir*, sont des manieres de parler qu'elle n'admet point. *Rester* pour dire *séjourner, demeurer quelque temps en un endroit,* est usité dans la conversation. *Ils resterent là plus de huit jours.*

ARRIVÉ QU'IL FUT, ARRIVÉ QU'IL ESTOIT, MARRI QU'IL ESTOIT.

Toutes ces façons de parler ne valent rien, quoy qu'vne infinité de gens s'en seruent, et en parlant, et en escriuant. Au lieu de dire, *arriué qu'il fut*, *arriué qu'il estoit*, il faut dire *estant arriué;* il exprime tous les deux, ou bien, *comme il fut arriué, comme il estoit arriué*. Et au lieu de *marri qu'il estoit*, il faut dire *estant marri*, ou *marri*, tout seul. Ce qui apparemment est cause d'vne phrase si mauuaise, c'est que nous en auons d'autres en nostre langue, fort approchantes de celle-là, qui sont tres-bonnes et tres-elegantes. Par exemple, *tout malade*, *tout affligé qu'il estoit*, *il ne laissa pas d'aller*, et au feminin, *toute affligée qu'elle estoit*, *etc.* de mesme au pluriel. Tellement qu'auec ce mot, *tout*, en tout genre et en tout nombre, et son adjectif qui le suit immediatement, cette façon de parler est extremement pure[1], et Françoise. On s'en sert encore d'vne autre façon auec *ainsi*, comme, *il receut quantité de coups, et ainsi blessé qu'il estoit, se vint presenter au Senat*. Il est vray qu'il y a de certains endroits, où il y a fort bonne grace, et où mesme il est necessaire, comme en l'exemple que ie viens de donner; mais il y en a d'autres où l'on s'en peut passer, quoy que rarement ; ce que l'on ne peut pas dire de *tout*, auec l'adjectif, car il faut necessairement en ce sens là ajouster *qu'il estoit*, ou *qu'il fut*, ou d'autres temps, selon ce qui precede, ou ce qui suit.

Il se dit aussi quelquefois auec *comme*, par exemple, *Il s'informoit si Alexandre, et comme vainqueur, et comme jeune Prince qu'il estoit, n'auoit rien attenté contre les Princesses*. Quelques-vns neantmoins croyent qu'il est encore plus elegant de supprimer *qu'il estoit* et de dire, *si Alexandre, et comme vainqueur, et comme jeune Prince, n'auoit rien attenté*[2].

[1] et [2]. Cela est vray. *(Note de* PATRU.)

On dit encore fort elegamment, *le malheureux qu'il est, la malheureuse qu'elle est, n'a pas seulement, etc.* Mais il faut que ce soit tousjours auec le présent du verbe substantif; car on ne dira gueres, *le malheureux qu'il estoit*[1], et jamais *le malheureux qu'il fut.*

P. — Cette façon de parler, *marri qu'il était,* n'est pas absolument mauvaise. Il est vray qu'elle est un peu vieille, et par cette raison il en faut user avec jugement. Mon Plaidoyer pour les Bénédictins, *détachez qu'ils estoient de toutes les choses humaines,* au lieu de dire, *comme ils estoient détachez de,* et c'est parce qu'il est plus soustenu. Il en est de mesme de la première; car il y a des endroits, où *arrivé qu'il fut,* ou bien *arrivé qu'il est,* pourroient trouver leur place; pour *arrivé qu'il estoit,* je suis de l'avis de l'Auteur. Amyot, vie de Ciceron n. 2, dit *arrivé qu'il fut à Athenes;* n. 10. *arrivé qu'il y fut,* et ainsi souvent dans une narration pressée, on pourroit dire *arrivé qu'il est, il va chercher, etc.* et cela exprime mieux la passion que si on disoit, *aussi-tost qu'il est arrivé;* mais il le faut tousjours dire avec le présent du verbe substantif, et point autrement.

T. C. — On m'a appris qu'aucun de ceux qui escrivent bien, ne se sert plus de ces manières de parler, *arrivé qu'il fut, arrivé qu'il estoit,* et que quand on tourne la phrase, il est mieux de dire, *lorsqu'il fut arrivé,* que *comme il fut arrivé,* la particule *comme* faisant une expression basse en cet endroit. On dira bien, *comme il arrivoit,* parce que *comme* dans cette dernière phrase semble marquer mieux l'instant mesme de l'arrivée, que si on disoit, *lorsque.* On ne dit plus dans le beau stile, *ainsi blessé qu'il estoit,* pour *blessé comme il estoit,* non plus que *comme vainqueur et comme jeune Prince qu'il estoit.* Il faut dire simplement, *comme vainqueur et comme jeune Prince.* C'est le sentiment de M. Chapelain, dont voici les termes : *Cet* ainsi blessé qu'il estoit, *aura bien de la peine à passer malgré l'autorité de M. Coëffeteau, qui s'en est servi. La vraye phrase est,* blessé comme il estoit. M. de la Mothe le Vayer ne peut souffrir qu'en trouvant bon, *le malheureux qu'il est,* on condamne *le malheureux qu'il estoit.* Je ne croi pas qu'on parlast mal en disant, *le malheureux qu'il estoit, ne pouvoit trouver de soulagement à sa*

[1] Il se pourroit dire d'un homme qui seroit mort.
(*Note de* PATRU.)

douleur. Il est certain qu'on ne sçauroit dire, *le malheureux qu'il fut*, parce que cette façon de parler demande tousjours un temps présent ou un imparfait, qui n'est pas un temps tout à fait passé.

A. F.— *Arrivé qu'il fut, marri qu'il estoit,* sont des phrases qui vieillissent. Il faut dire *lorsqu'il fut arrivé,* ou *estant arrivé*. On a aussi condamné celle-ci, *et ainsi blessé qu'il estoit;* il faut dire, *et tout blessé qu'il estoit.* Dans cette phrase, *il s'informa si Alexandre, et comme vainqueur, et comme jeune Prince qu'il estoit,* ces derniers mots *qu'il estoit*, sont redondans. On croit qu'il y a des cas où l'on diroit avec élegance *le malheureux qu'il estoit*, de mesme qu'on dit au present, *le malheureux qu'il est,* comme en cette phrase, *le malheureux qu'il estoit ne songeoit pas qu'en disant cela, il parloit contre luy mesme.*

Trois infinitifs de suite.

Ils ne sont pas tousjours vicieux, ny n'ont pas tousjours mauuaise grace, par exemple, *le Roy veut aller faire sentir aux rebelles la puissance de ses armes*, ie ne trouue rien qui me choque en cette façon de parler: mais quatre infinitifs de suite, veritablement auroient bien de la peine à passer. Neantmoins vn de nos meilleurs Autheurs a escrit, *encore qu'il se fust vanté de vouloir aller faire sentir à ces peuples la puissance des armes Romaines.* Ce qui peut sauuer cela, c'est la naïfueté du langage, laquelle selon mon sens, est capable de couurir beaucoup de defauts, et peut-estre mesmes d'empescher que ce ne soient des defauts.

P. — *Encore qu'il se fust vanté de vouloir,* etc. Rien à mon avis ne sçauroit faire passer ces quatre infinitifs mis de suite: l'exemple est apparemment de Coëffeteau, qui se sert souvent de l'infinitif *vouloir,* et le joint à d'autres infinitifs: mais cette façon de parler par *vouloir,* ou par les autres temps de ce verbe avec des infinitifs à leur suite, est trainante: ici il falloit dire, *encore qu'il se fust vanté, qu'il iroit faire sentir, etc.*

A. F. — Comme il y a plusieurs verbes qui se mettent à l'in-

finitif aprés *faire*, comme *faire sçavoir*. *faire sentir*, *faire connoistre*, l'arrangement des trois infinitifs dont parle M. de Vaugelas est fort en usage. Ainsi, on ne peut trouver rien de ridicule dans la phrase qu'il propose, non plus que dans celles-cy ; *il croyoit pouvoir faire changer de sentiment à son frère, il partit pour aller faire sçavoir aux habitans.* Quatre infinitifs de suite n'ont pas bonne grace, cependant ils pourroient estre soufferts dans cette phrase, *il espere estre en estat dans peu de jours de pouvoir aller faire payer les contributions aux ennemis.*

L'UN ET L'AUTRE.

On les met et auec le singulier, et auec le pluriel. Tous nos bons Autheurs sont pleins d'exemples pour cela, et il est également bien dit, *l'vn et l'autre vous a obligé*, et, *l'vn et l'autre vous ont obligé*. Auec *ny*, c'est encore de mesme, comme *ny l'vn ny l'autre ne vaut rien*, et, *ny l'vn ny l'autre ne valent rien.*

T. C. — M. Chapelain dit que *l'un et l'autre* est plus élégant avec le singulier. Il me semble que cela est plus dans l'usage.

A. F. — Quelques uns ont cru que *l'un et l'autre* se mettent plustost avec le singulier qu'avec le pluriel. Ils n'ont pas pourtant blasmé le pluriel. *Ny l'un ny l'autre* s'employe également bien avec les deux nombres.

DAMOISELLE, MADAMOISELLE.

L'on ne parle plus, ni l'on escrit plus ainsi ; Il faut dire, *Demoiselle*, et *Mademoiselle*, auec vn *e*, aprés le *d*. C'est que l'*e*, est beaucoup plus doux que l'*a*, et comme nostre langue se perfectionne tous les jours, elle cherche vne de ses plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui escriuent, *Madmoiselle*, sans aucune voyelle entre le *d*, et l'*m*, mais cela est tres-mal.

P. — Parlant d'un homme, on dit *Damoiseau* et *Damoisel*. Pour *Damoiseau* il ne se dit plus qu'en raillerie ; *Ce Damoiseau dit qu'il a le museau de Coccelus Nerva,* et signifie un homme qui fait le beau et le dameret. Mais on dit *Damoisel de Commercy*, c'est-à-dire, *le Seigneur*. Marot en son Epistre aux Dames de Paris, p. 107, *Avez-vous donc les cœurs moins damoiseaux,* c'est-à-dire, plus sauvages, moins humains, ou tendres. *Le Damoisel de la mer,* au second vol. d'Amadis, c'est *Amadis,* et signifie un jeune gentilhomme. Au reste on dit encore au Palais, et en plaidant et dans les escritures, *damoiselle,* et ils se disent ordinairement avec l'article *la,* par exemple, *la damoiselle de Clory ;* mais on n'y dit plus *Madamoiselle,* et il y a espérance que le Barreau avec le temps se corrigera de *Damoiselle.*

A. F. — On ne dit plus *Madamoiselle,* on prononce assez souvent *Madmoiselle* dans la conversation, mais quand on l'escrit, il faut tousjours mettre un *e,* après le *d.* On dit *qu'une fille est Demoiselle, bien Demoiselle,* pour dire qu'elle est d'une famille noble. Quand on parle d'une fille dans un acte public, ou dans un billet d'enterrement, on dit *Damoiselle* et non *Demoiselle. Fut presente Damoiselle Marie N. Vous estes priez d'assister au convoy de Damoiselle, etc.*

N'EN POUVOIR MAIS.

Cette façon de parler est ordinaire à la Cour, mais elle est bien basse pour s'en servir en escriuant, si ce n'est en Satyre, en Comedie, ou en Epigramme, qui sont les trois genres d'escrire les plus bas, et encore faut-il que ce soit dans le Burlesque. Neantmoins M. de Malherbe en a souuent vsé, parce qu'il affectoit en sa parole toutes ces phrases populaires, pour faire esclater dauantage, comme ie crois, la magnificence de son style poëtique, par la comparaison de deux genres si differens. *Ceux qui n'en pouuoient mais*, dit-il, *furent mis à la question.* Iamais M. Coeffeteau ne s'en est serui. Ce *mais* vient de *magis.*

T. C. — M. Menage trouve cette façon de parler très-naturelle et très-Françoise. Il avoue qu'elle n'est plus du haut stile ; mais il ne demeure pas d'accord qu'elle ne soit plus que du

stile burlesque. Il dit qu'elle peut estre employée en prose dans des lettres familieres, et en vers, dans des Satyres, dans des Comédies, et particulierement dans des Epigrammes. Il est certain qu'elle n'entre plus dans le stile serieux. Il ajoute que ce mot de *mais* venant du Latin *magis*, comme l'a dit M. de Vaugelas, *je n'en puis mais*, c'est comme si on disoit, *je ne puis faire davantage en cela que ce que j'ai fait; ainsi ayant fait tout ce que j'ai pu pour empescher que cela n'arrivast, je ne suis pas cause que cela soit arrivé*. Il remarque là-dessus que nous avons dans notre Langue plusieurs autres façons de parler elliptiques, *allez, et ne mettez guères*, pour dire, et ne mettez guères de temps que vous ne reveniez; *autant qu'il en pourroit dans une coque d'œuf*, c'est-à-dire qu'il en pourroit tenir.

A. F. — C'est seulement dans le stile familier qu'on peut se servir de cette manière de parler. Cette particule *mais* est une espèce d'adverbe qui ne se joint qu'avec le verbe *pouvoir* précédé d'une négation, si ce n'est qu'on interroge, *s'il a manqué de prudence, en puis-je mais?*

Netteté de construction.

Exemple, *sçachant auec combien d'affection elle se daignera porter pour mes interests, et embrasser le soin de mes affaires*. Ie dis que cette construction n'est pas nette, et qu'il faut dire, *elle daignera se porter*, et non pas, *elle se daignera porter*, afin que *daignera* se rapporte nettement à la construction des deux verbes suiuans, *porter* et *embrasser*; Car *se daignera* auec *embrasser*, ne se peut construire. Peut-estre que quelques-vns negligeront cét auis, comme vn vain scrupule, auquel il ne se faut pas arrester; mais ils ne peuuent nier auecque raison, que la construction ne soit incomparablement meilleure de la façon que ie dis, et il faut tousjours faire en toutes choses, ce qui est le mieux. On ne sçauroit, ce me semble, auoir assez de soin de la netteté du stile, car elle contribuë infiniment à la clarté, qui est la principale partie de l'oraison, et a outre cela, beaucoup d'autres auantages dont il est parlé en son lieu, où nous traittons de la

difference qu'il y a entre la pureté et la netteté du stile.

P. — La remarque est vraye, mais avec la correction la construction ne laisse pas d'estre mauvaise ; car deux verbes régis par un autre verbe doivent estre de mesme nature : ici *se porter* est neutre passif, *embrasser* est actif. Il falloit donc dire *elle daignera se porter pour mes interests, et se charger du soin de mes affaires.* Ou si on vouloit retenir le mot *embrasser*, il falloit dire *elle daignera porter* ou *prendre mes interests, et embrasser le soin de mes affaires.*

A. F. — On ne sçauroit negliger l'avis de M. de Vaugelas comme un vain scrupule. Quand le pronom *se* est mis devant les verbes *daigner, pouvoir,* et autres semblables, et qu'il suit des infinitifs joints ensemble par la conjonction *et*, il faut que ces deux infinitifs gouvernent également le pronom comme en cet exemple, *elle ne se peut consoler ny réjouir ;* encore seroit-il mieux de repeter *se* en mettant le premier *se* après le verbe *peut, elle ne peut ny se consoler ny se réjouir ;* mais quand *se* n'a aucun rapport au second verbe, c'est une faute que de le mettre devant *peut,* et de dire par exemple *elle ne se peut consoler, ny recevoir les avis de ceux qui luy parlent.* Il faut dire, *elle ne peut se consoler, ny recevoir, etc.*

Les noms propres, et autres terminés en EN.

Depuis peu d'années seulement, nous faisons terminer en *en*, la pluspart des noms propres, et plusieurs autres tirez du Latin, où il y a vn *a*, et qui en Latin finissent en *anus*, comme l'on disoit autrefois *Tertullian*, *Quintilian*, *saint Cyprian*, parce qu'ils viennent du Latin *Tertullianus*, *Quintilianus*, *Cyprianus ;* mais aujourd'huy l'on prononce et l'on escrit *Tertullien*, *Quintilien*, *saint Cyprien*, *etc.* ou bien, il faut ainsi faire la Remarque : Tous les noms propres, et plusieurs autres d'vne autre nature, venans du Latin, ou de quelque autre langue, qui mettent vn *a*, en la penultiesme syllabe de ce nom là, changent cét *a*, en *e*, quand on les fait François, pourueu qu'il y ayt vne voyelle immediatement deuant l'*e ;* comme de

Tertullianus, nous disons *Tertullien*, parce qu'il y a vn *i* devant l'*e*, de *Cyprianus*, *Cyprien*, et de *Titiano*, ce fameux Peintre Italien, nous disons *Titien*, comme d'*Italiano*, nous auons fait *Italien*. Du temps de M. Coeffeteau on disoit *les Prétorians*, et il l'a tousjours escrit ainsi, au lieu de dire *Pretoriens*.

Nous disons aussi *Caldeen* et non pas *Caldean*, parce ce qu'il y a vne voyelle deuant le dernier *e*, à sçauoir vn autre *e*. De mesme *Lerneen*, *Nemeen*, et non pas *Lernean*, *Nemean*, comme nos anciens Poëtes ont accoustumé de les nommer, et plusieurs autres de cette espece. Ie ne donne des exemples que de l'*e*, et de l'*i*, qui precedent l'*e*, joint à l'*n*, parce qu'il n'y a gueres de mots, qui ayent vn *a*, vn *o*, ou vn *u*, deuant la syllabe finale *en* ; Et ceux qui ont vn *a*, comme *Caën*, ville de Normandie, n'ont pas l'*a*, comme voyelle, mais comme faisant vne diphthongue impropre auec l'*e*, qui suit, tellement que les deux voyelles ne font qu'vne syllabe, et l'on ne prononce pas *Caen* en deux syllabes, mais *Caën* en vne seule, qui de plus, prend le son de l'*a*, et non pas de l'*e*, et se prononce *Can*, comme s'il n'y auoit point d'*e*.

Il faut donc pour prononcer *en*, en la derniere syllabe des mots, que la voyelle qui la precede soit d'vne syllabe distincte et separee de la derniere *en*. Et ce que j'ay dit des voyelles, s'entend aussi des diphthongues, comme en ces deux mots, *payen*, *moyen*, etc. mais aux mots qui n'ont ny voyelle, ny diphthongue deuant les deux lettres finales, il faut prononcer et escrire, *an*, et non pas *en*, comme nous disons *Trajan*, *Sejan*, et non pas, *Trajen*, *Sejen*, parce que l'*i* qui va deuant l'*a*, est consonne, et non pas voyelle. De mesme nous disons *Titan*, *Tristan*, et non pas, *Titen* ny *Tristen*, et ainsi de tous les autres.

Ie ne pense pas que cette Reigle des voyelles ou des diphthongues deuant *en*, final, souffre gueres d'exceptions. Il est vray, qu'on nomme *Arrian*, l'Autheur Grec qui a escrit les guerres d'Alexandre, et qui est aujourd'huy plus celebre en France par son Traducteur, que par luy mesme, le François ayant surpassé

le Grec, et s'estant acquis la gloire dont l'autre s'est vainement vanté[1]. On nomme encore *Arrian*, vn des principaux disciples d'Epictete, qui selon l'opinion de plusieurs n'est pas celuy dont nous venons de parler, et l'on nomme l'vn et l'autre *Arrian* et non pas *Arrien*, pour faire difference entre cet Autheur et *vn Arrien* c'est-à-dire, *de la secte d'Arrius*, quoy que quelques-vns seroient d'auis, que nonobstant l'équiuoque on dit tousjours *Arrien*, et jamais *Arrian*, tant il est veritable que cette terminaison *ian*, semble estrangère et s'accommode peu à nostre langue. C'est sans doute, comme ie l'ay remarqué en diuers lieux, que l'*e* est une voyelle beaucoup plus douce que l'*a*, et que nous changeons volontiers cette derniere en l'autre.

T. C. — M. de Vaugelas n'excepte qu'*Arrian*, Auteur Grec, des noms propres qu'il faut terminer en *en*, quand un *i* voyelle précède cette dernière syllabe. M. Ménage a fort bien remarqué qu'on dit encore, *Ammian*, *Appian*, *Elian*, *Oppian*, et non pas, *Ammien*, *Appien*, *Elien*, *Oppien*. Il y en a pourtant quelques-uns qui croyent que l'on peut dire *Elien*. Sur ce que M. de Vaugelas ajouste qu'on dit *Arrian*, en parlant de l'Auteur Grec, et non *Arrien*, pour faire difference entre cet Auteur et un *Arrien*, c'est-à-dire, *de la secte d'Arrius*, M. Chapelain a ecrit que c'est *Arius*, et non *Arrius*[2], et *Arien*, et non *Arrien*; ce qui feroit une assez grande différence entre ces deux mots pour n'avoir pas besoin de mettre l'*a* en l'un, et l'*e* en l'autre, afin de les distinguer. Il n'y a aucune difficulté pour l'orthographe ; mais cela n'est pas tout-à-fait sensible dans la prononciation, qui ne fait pas assez remarquer la double *rr*. En général on termine en *iens* tous les noms propres de ceux qui sont de quelque secte. Ainsi on dit, *les Nestoriens*, *les Eutychiens*, *les Macedoniens*, *etc.*

A. F. — Quoy que M. de Vaugelas n'excepte qu'*Arrian*, Autheur Grec, de la regle qu'il a establie, la pluspart prononcent encore *Appian*, *Ælian*, *Ammian Marcellin*, et *Appian*

[1] La traduction d'Arrien, par Perrot d'Ablancourt, venait de paraître (1646). (A. C.)

[2] Chapelain avait raison. *Arrius* était une manière vicieuse d'écrire *Arius* (Ἄρειος), célèbre hérésiarque grec de la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne. (A. C.)

Alexandrin. On prononce *Nabathéens* et autres semblables, de mesme que *Chaldéens.* On a esté partagé entre *Européens* et *Européans.* On prononce *Chrestiens* et *Payens;* la première syllabe de ce dernier nom appellatif, est *pa* et non pas *pay,* à quoy quelques-uns se trompent[1].

POUVOIR.

On se sert de ce verbe d'vne façon bien estrange, mais qui neantmoins est si ordinaire à la Cour, qu'il est certain qu'elle est tres-Françoise. On dit en parlant d'vne table, ou d'vn carrosse, *il y peut huit personnes*, pour dire, *il y a place pour huit personnes*, ou *il y peut tenir huit personnes*; Car asseurement quand on dit, *il y peut huit personnes*, on sous-entend le verbe *tenir.* Ainsi l'on dit, *autant qu'il en pourroit dans mon œil;* pour dire, *autant qu'il en pourroit tenir dans mon œil;* c'est-à-dire *rien.* Il est vray que cette phrase est bien extraordinaire, et que dans les Prouinces de delà Loire, on a de la peine à la comprendre, mais elle est prise des Grecs, qui se seruent de leur δύναται au mesme sens, et j'en ay veu des exemples dans l'vn de leurs meilleurs Autheurs, qui est Lucien. Neantmoins encore qu'on le die en parlant, on ne l'escrit point dans le beau stile, mais seulement dans le stile bas.

T. C. — Le verbe *tenir,* qui est toujours sous-entendu dans ces façons de parler, *Il y peut huit personnes, autant qu'il en pourroit dans mon œil,* n'est pas moins extraordinaire dans sa construction et dans sa signification que le verbe *pouvoir.* Il est à la place de *contenir*, et mis à l'actif au lieu d'estre mis au passif. *Il y peut tenir huit personnes*, pour *huit personnes y peuvent estre contenuës; autant qu'il en pourroit dans mon œil*, au lieu de, *autant qu'il en pourroit estre contenu dans mon œil.* C'est une des significations du verbe *tenir. Cette bouteilles tient trois pintes,* pour dire, *peut contenir trois pintes.*

[1] L'Académie aurait pu, à l'appui de son observation, donner l'étymologie du mot *pa-yen* (*pa-gan-um*). (A. C.)

A. F. — L'usage a si bien authorisé la manière dont M. de Vaugelas a employé le verbe *pouvoir* dans cette Remarque, quelle n'a plus rien d'extraordinaire.

Si apres VINT ET VN, *il faut mettre vn pluriel ou vn singulier.*

Par exemple, on demande, si *vint et vn siècles* est bien dit, ou s'il faut dire, *vint et vn siecle*. I'ay veu agiter cette question dans vne grande compagnie, tres-capable d'en juger. Les vns au commencement estoient pour le singulier, les autres pour le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il falloit dire *siecle*, alleguoient vn exemple qui fermoit la bouche au parti contraire, à sçauoir que l'on dit et que l'on escrit asseurement, *vint et vn an*, et non pas *vint et vn ans*, ny *vint et vne années*. Les autres opposoient un autre exemple à celuy-cy, et qui n'est pas moins fort; que l'on dit, et que l'on escrit, *il y a vint et vn cheuaux*, et non pas *il y a vint et vn cheual*. Ces deux exemples formerent un tiers parti, auquel à la fin les autres deux se rangerent, qui est, que tantost on met le singulier, et tantost le pluriel, selon que l'oreille qu'il faut consulter en cela, le juge à propos. Neantmoins ny les vns ny les autres ne reuinrent pas si absolument à ce partage, que ceux qui croyoient d'abord qu'il falloit tousjours mettre le singulier, ne creussent encore qu'il le falloit metre beaucoup plus souuent que le pluriel, et que les autres qui estoient pour le pluriel, ne creussent le contraire. Ceux-cy se vantoient d'auoir la raison de leur costé, parce que *vint* demandant sans doute le pluriel, il n'y a point d'apparence, que pour ajouster encore *vn* à *vint*, et augmenter le nombre, il prenne vne nature singuliere; que cela repugne au sens commun. Les autres alleguant l'Vsage, le Souuerain des langues, ne laissoient plus rien à dire à la Raison, si ce n'est qu'elle ne demeuroit pas d'accord de cét Vsage. Et voicy comme ceux qui estoient pour le singulier prouuoient que l'Vsage estoit pour eux.

On ne dit point en parlant *vint et vn hommes*, *vint et vne femmes*, *cent et vne perles*. Les autres repliquoient que ce n'estoit pas, qu'*hommes*, *femmes*, *et perles*, ne fussent là au pluriel, mais que l'*s*, finale ne se prononce point en nostre langue, et que c'estoit ce qui les trompoit. C'est veritablement la source et la cause du doute, qui a donné lieu à la dispute, car si l'on estoit bien asseuré de l'Vsage, il n'y auroit point à douter, ses arrests estant decisifs, mais tout consiste en la question de fait, de sçauoir si c'est l'Vsage ou non. Or est-il que ce qui empesche certainement de le sçauoir, c'est que les *s* finales qui font nos pluriels, ne se prononçant point, les deux nombres se prononcent d'vne mesme façon, et par ce moyen l'oreille ne peut discerner l'vn d'auec l'autre, ny reconnoistre l'Vsage. Il y a plaisir quelquefois d'examiner et de descouurir, pourquoy on est en doute de l'Vsage en de certaines façons de parler.

T. C. — M. Menage dit que la Cour s'étant trouvée partagée entre *vingt et un cheval* et *vingt et un chevaux*, on consulta Messieurs de l'Académie Françoise, qui décidèrent, conformément à la remarque de M. de Vaugelas, qu'il fallait dire, *vingt et un chevaux*. Quoiqu'il ne soit pas de leur sentiment, à cause qu'on dit, *trente et un jour*, *vingt et un an*, *vingt et un écu*, *etc.*, il avouë que cette question en ayant fait proposer une autre dans l'Académie qui se tient chez lui, où l'on demanda si, quand il suivoit un adjectif après *vingt et un cheval*, il falloit mettre cet adjectif au singulier et au pluriel; il fut décidé qu'il falloit alors mettre *chevaux* au pluriel, et dire, *Il a vingt et un chevaux enharnachez*, et que dans *vingt et un an* le mot *an* devait demeurer au singulier, quoi qu'on mît l'adjectif au pluriel, *Il a vingt et un an accomplis*. On dit de même, *Il y a quarante et un jour passez; voilà trente et un écu bien comptez.*

A. F. — Quand on dit *vingt et un siècle, ving et une pistole*, l'oreille ne peut distinguer si *siecle* et *pistole* sont au singulier ou au pluriel. La question ne devient sensible que quand on demande s'il faut dire, *il a vingt et un cheval* ou *vingt et un chevaux dans son Escurie; vingt et un cheval* blesse tellement que tout d'une voix on a préféré *vingt et un chevaux*. Il est certain qu'on dit *vingt et un an*, et l'Usage l'authorise.

mais ce mesme Usage veut que s'il suit un adjectif apres *an* on mette cet adjectif au pluriel. *Il a vingt et un an accomplis* et *vingt et un an passez* et non pas *vingt et un an accompli* ou *passé*. On dit de mesme *ce mois à trente et un jour* et non pas *trente et un jours*. Si on y joint un adjectif, il faut dire au pluriel, *il y a trente et un jour passez qu'on n'a receu de ses lettres*.

POSSIBLE *pour* PEUT-ESTRE.

Les vns l'accusent d'estre bas, les autres d'estre vieux. Tant y a que pour vne raison, ou pour l'autre, ceux qui veulent escrire poliment, ne feront pas mal de s'en abstenir.

T. C. — M. Chapelain dit qu'on peut douter que *possible* soit bas ni vieux, et qu'il croit que c'est une élégance du stile médiocre qui sous-entend, *il est possible que cela soit*, et qui comprend en un seul mot tout le sens de l'expression sous-entenduë. M. de la Mothe le Vayer, aprés avoir soutenu que toute la Cour le dit, et que nos meilleurs Ecrivains l'employent ajouste qu'il se trouve des lieux où *possible* est mieux placé, mesme dans le plus haut stile que *peut-estre*, soit pour éviter le mauvais son dans une répétition de plusieurs mots qui auroient la mesme cadence ou terminaison, soit pour s'éloigner de *peut* ou d'*estre*, qui seroient trop proches, soit encore pour rendre la période plus juste ou mieux arrondie ; ce qui se presente fort souvent. M. Menage condamne *possible* aussi bien que M. de Vaugelas, et il dit ensuite que *par aventure* et *d'aventure* sont encore plus mauvais. Pour moi, j'avouë que je ferois un grand scrupule de dire *possible*, au lieu de *peut-estre*. *Par aventure* ne vaut rien du tout. *D'aventure* au lieu de *par hazard*, est tout-à-fait bas ; *si d'aventure vous rencontrez une telle personne*, pour dire, *si par hazard, etc.*

A. F. — On ne doit jamais escrire *possible* au lieu de *peut-estre*. Ce terme a vieilli, quoy que quelques-uns s'en servent dans la conversation ; mais c'est une grande negligence qu'il faut tascher d'éviter, mesme dans le stile familier.

OU LA DOUCEUR, OU LA FORCE LE FERA.

On demande s'il faut dire, *le fera*, ou *le feront*[1]. Sans doute il faut dire, *le fera* au singulier ; Car comme c'est vne alternatiue, ou vne disjonctiue, il n'y a que l'vne des deux qui regisse le verbe, et ainsi il ne peut estre mis qu'au singulier. Neantmoins, vn de nos plus celebres Autheurs a escrit, *peut-estre qu'vn jour ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur donneront vn meilleur auis*. Sur quoy ayant consulté diuerses personnes tres-sçauantes en la langue, quelques-vns ont creu qu'il falloit dire, *donnera*, au singulier, à cause de la disjonctiue ; les autres, que l'on pouuoit dire egalement bien *donnera*, et *donneront*, au singulier et au pluriel, qui est la plus commune opinion, et les autres, que *donneront* au pluriel estoit plus elegant, que *donnera*[2], à cause de cette accumulation de choses, qui presentant tant de faces differentes à la fois, porte l'esprit au pluriel plustost qu'au singulier, quoy que dans la rigueur de la Grammaire, il faudroit dire *donnera*. Mais quand il n'y a que deux disjonctiues, comme au premier exemple, *ou la douceur ou la force*, il faut tousjours mettre le singulier sans exception[3], et jamais le pluriel, soit que les

[1] *Le fera et le feront* sont tous deux bons ; quelquefois pourtant l'un est mieux que l'autre, et l'oreille en doit juger ; mais il y a des endroits où il le faut necessairement dire au pluriel, comme *toi* ou *moi le ferons*, en cet endroit *le fera* ne seroit pas bien, et *le ferai* seroit plus ridicule. La remarque suivante sert à ce que je dis. (*Note de* PATRU.)

[2] Je suis de ce sentiment, et *donnera* à mon avis ne vaudroit rien. (*Note de* PATRU.)

[3] *Mettre le singulier sans exception.*] Je ne suis pas de cet avis, je croi qu'on peut dire, *ou la douceur ou la force le feront*, aussi bien que *le fera*. On dit l'un et l'autre, et *le fera* et *le feront*. Voyez la remarque suivante. En ces façons de parler, l'esprit et l'oreille se portent, ce semble, au pluriel plustost qu'au singulier. *Si Titus ou Mevius estoient à Paris*, c'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *estoit à Paris*, qui seroit mal dit. Tellement qu'en ces rencontres, il faut consulter l'oreille. (*Note de* PATRU.)

deux soient opposez comme icy, ou qu'ils ne le soient pas.

T. C. — M. Chapelain observe fort bien que, quoiqu'il y ait trois ou quatre disjonctives de suite au lieu de deux, la multitude ne fait pas que le régime du singulier se change pour le pluriel, puisque c'est tousjours disjonctive, et comme si l'on disoit, *ou la honte ou l'occasion le fera.* En matière de disjonctives, on ne s'arreste qu'au dernier nominatif, et c'est lui seul qui régit le verbe,

A. F. — Quoy que M. de Vaugelas ait decidé qu'il faut dire, *le fera* au singulier, le plus grand nombre des voix a été pour le pluriel, sans neantmoins exclure le singulier. On avouë qu'il n'y a qu'une des deux alternatives ou disjonctives qui régisse le verbe, mais on prétend qu'elles ne laissent pas d'offrir une idée du pluriel qu'on tient préferable au singulier. On a allégué pour fortifier cette opinion qu'il faut dire, *ou vous, ou moi, nous irons;* à quoy il a esté respondu que la personne la plus noble devoit servir de nominatif au verbe, et qu'il estoit vray qu'on ne pouvoit parler autrement, et que ce pronom *moy*, obligeoit à mettre *nous*, qui est son pluriel, mais que si on employoit deux personnes, comme *Pierre ou Paul*, il faut dire, *Pierre ou Paul ira* plustost que *Pierre ou Paul iront.* Enfin il a esté décidé que dans ces sortes de phrases on pouvoit se servir de l'un et de l'autre nombre.

NI LA DOUCEUR, NI LA FORCE N'Y PEUT RIEN.

Tous deux sont bons, *n'y peut rien*, et *n'y peuuent rien*, parce que le verbe se peut rapporter à l'vn des deux séparé de l'autre, ou à tous les deux ensemble. I'aimerois mieux neantmoins le mettre au pluriel qu'au singulier.

T. C. — Il paroît plus naturel de mettre le verbe au pluriel, quand il est précedé de deux nominatifs joints par la conjonction *ni*, qui ne doit pas avoir moins de force que la conjonction *et*, qui en joignant deux nominatifs, leur fait gouverner le verbe au pluriel. C'est la raison pour laquelle tous ceux que j'ai consultez sont du sentiment de M. de Vaugelas, et préfèrent dans cette phrase le pluriel au singulier. Ils disent que l'idee que les deux *ni* portent dans l'esprit, est effectivement

conjonctive, quoique les deux *ni* paroissent disjonctifs, dans l'expression, *ni la douceur ni la force ne peuvent rien*, c'est-à-dire, *et la douceur et la force employées toutes deux ensemble, ne peuvent rien*. Ainsi voilà deux nominatifs qui se rapportent au verbe, et il doit estre mis au pluriel. Tout au contraire dans cette phrase, *ou la douceur ou la force le fera*, l'idée est disjonctive, *si la douceur ne le fait pas, la force le fera*, et le verbe n'estant selon le sens chargé que d'un nominatif, est mis au singulier. Ce qui fait connoistre qu'alors *ni* est mis au lieu de la conjonction *et*, et qu'il a la même force, c'est qu'on y ajouste la négation *pas* ou *point*. *La force ni la douceur ne l'ébranlèrent point ;* ce qu'on diroit de la même façon quand on auroit mis *et* au lieu de *ni*, *la force et la douceur ne l'ébranlèrent point*. Il est vrai que si le *ni* étoit double, on ne mettroit pas le *point ;* on diroit, *ni la douceur ni la force ne l'ébranlèrent ;* mais c'est que la construction se règle tantost par le sens et par l'idée qui se forme dans l'esprit, tantost par l'expression et par le son qui frappe l'oreille. Ces deux manières de parler, *la douceur ni la force; ni la douceur ni la force*, sont égales quant au sens. Le *ni* unique de l'une, et le double *ni* de l'autre ne valent également qu'un *et*, et comme ils portent la mesme idée conjonctive à l'esprit, ils demandent également le verbe au pluriel ; mais l'oreille y met une différence. Les deux *ni* ont un son plus négatif, après lequel elle ne peut plus souffrir de *pas* ni de *point*, et elle les souffre bien après le *ni* simple. Il semble qu'on diroit bien, *ni la douceur ni la force ne firent aucun effet*, et qu'on ne diroit pas, *ni la douceur ni la force ne firent nul effet*. Toute la différence est en ce que *nul* est une négative plus forte et plus sensible qu'*aucun*, et qui ne peut pas si aisément passer après des *ni* redoublez qui se sont déjà bien fait sentir à l'oreille. On peut trouver encore, sans sortir de notre exemple, une preuve de la réflexion qui vient d'estre faite. On dira, *ni la douceur ni la force ne l'ébranlèrent :* mais en parlant de deux hommes, on dira, *ni l'un ni l'autre ne fut ebranlé de la vuë de la mort*. Pourquoi les deux *ni* dans le premier cas demandent-ils un pluriel ? Et pourquoi dans le second souffrent-ils un singulier ? L'idée n'est-elle pas dans tous les deux également conjonctive ? Si on y regarde de près, elle ne l'est pas. Dans cette phrase, *ni la douceur ni la force ne l'ébranlèrent*, l'esprit assemble la douceur et la force comme deux moyens dont on s'est servi ; mais dans la seconde phrase il considère les deux hommes l'un après l'autre, et par là il les sépare. La différence de deux personnes se rend plus sensible à l'es-

prit que celle de deux moyens, et c'est là la source de cette difference de construction.

A. F. — On a creu que dans cette phrase, il faut dire, *n'y peuvent rien* et non pas *n'y peut rien* au singulier, parce qu'on regarde les deux *ni* comme conjonctives et non pas comme disjonctives : c'est la mesme chose que si on disoit *et la force et la douceur n'y peuvent rien*, ce qu'il faudroit dire absolument avec la conjonction *et*. On est pourtant demeuré d'accord qu'en certaines occasions les deux *ni* pouvoient admettre le singulier, comme dans ces sortes de phrases; en parlant d'une fille que deux personnes recherchent en mariage, *ni luy ni son ami ne l'espousera; ni Lucius ni Atticus ne viendra à bout de cette entreprise*. Peut-estre y a-t-il quelque difference à faire quand ce sont deux choses, ou quand ce sont deux personnes qui servent de nominatif.

MAINT, *et* MAINTEFOIS.

Pour *maint* et *mainte*, on ne le dit plus en parlant, mais on dit *maintefois* à la Cour en raillant, et de la mesme façon qu'on dit *ains au contraire*. Neantmoins on ne l'escrit plus en prose, non plus que *maint* adjectif. L'vn et l'autre n'est que pour les vers, et encore y en a-t-il plusieurs, qui n'en voudroient pas vser. Ie crois qu'à moins que d'estre employé dans vn Poëme héroïque, et encore bien rarement, il ne seroit pas bien receu. Du temps de M. Coeffeteau on l'escriuoit et en vers et en prose. Il dit en un certain endroit qu'vn Legislateur *auoit fait maintes belles loix*.

P. — Je ne crois pas que *maintefois* se puisse dire en vers si ce n'est en raillerie, en Epigrammes, Satyres, et autres pièces semblables ; mais *maint* et *mainte* sont de la haute Poësie; pourveu que ce ne soient pas de petites pieces serieuses, comme sont des Madrigaux, et Odes mesmes si elles sont de peu de vers : je dis serieuses; car en pièces burlesques ils y entrent tres-bien.

T. C. — M. Chapelain a marqué sur cet article, qu'il a em-

ployé *maint* une seule fois dans son Poëme de la Pucelle, pour faire voir qu'il ne le condamnoit pas tout-à-fait. C'est dans le Livre 8 :

Reluit de mainte pique, et de mainte cuirasse.

Ce mot n'a gueres de grace que dans le burlesque et dans le comique.

A. F. — *Maint* et *mainte* peuvent estre dit en raillant aussi bien que *maintefois,* parce que la plaisanterie fait recevoir les mots les plus vieux. On ne pourroit plus dire en prose qu'un legislateur eust fait *maintes belles loix,* comme l'a dit M. Coëffeteau ; mais l'adjectif *maint* peut estre encore employé en vers avec grace, non-seulement dans une épigramme ou dans quelque conte, mais dans un poëme héroïque, surtout quand on le répète, comme dans ce vers :

Dans maints et maints combats la valeur éprouvée.

MATINEUX, MATINAL, MATINIER.

De ces trois, ***matineux*** est le meilleur : c'est celuy qui est le plus en vsage, et en parlant, et en escriuant, soit en prose, ou en vers. ***Matinal*** n'est pas si bon, il s'en faut beaucoup ; les vns le trouuent trop vieux, et les autres trop nouueau, et l'vn et l'autre ne procede que de ce qu'on ne l'entend pas dire souuent. ***Matineux*** et ***matinal***, se disent seulement des personnes. Il seroit ridicule de dire, l'***Estoile matineuse***, ou ***matinale***. Pour ***matinier***, il ne se dit plus, ny en prose, ny en vers, ny pour les personnes, ny pour autre chose, sur tout au masculin ; car il seroit insupportable de dire, ***vn astre matinier***, mais au feminin, ***l'Estoile matiniere***, pourroit trouuer sa place quelque part.

A. F. — L'Académie a esté du sentiment de M. de Vaugelas en faveur de *matineux*, quoy que plusieurs ayent tesmoigné qu'ils diroient à une femme, *vous estes bien matinale,* plustost que, *vous estes bien matineuse.* Il y a un petit Ouvrage fort connu sous le titre de, *La belle matineuse. Matinier* signifie qui appartient au matin. Il n'est en usage que joint à l'Estoile, *l'Estoile matiniere.*

APRES SOUPER, *ou* APRES SOUPÉ.

Tous deux sont bons, et nos meilleurs Autheurs anciens et modernes disent l'vn et l'autre. Ils en font de mesme à l'infinitif, *le manger*, car quelques-vns escriuent *le mangé*, et les autres *le manger*, *vn demesié*, et *vn demesler*; mais j'aime mieux ce dernier auec l'*r*, parce que c'est vn infinitif, dont nous nous faisons vn substantif auec l'article *le*, à l'imitation des Grecs, τὸ ποιεῖν, et que d'ailleurs nous n'ostons pas la lettre *r*, des autres noms tirez de l'infinitif, qui ne se terminent pas en *er*, ny nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaisons, comme par exemple nous disons, *le dormir*, et non pas *le dormi*, *le boire*, et non pas *le beu*. Il est vray qu'il faut tousjours dire *le procedé*, et non pas *le proceder*.

T. C. — On doit escrire *le manger*, et non *le mangé*, comme on escrit, *le boire*, *le dormir*. M. Chapelain condamne absolument *un demesler*. Je croi, comme lui, qu'il faut toujours dire *un démesié*, et que ce mot est de la nature de *procedé*. M. de la Mothe le Vayer soustient que *le proceder* est autant dans le bel usage que *le procedé*. Je ne vois personne de son sentiment. La pluspart escrivent *un grand disné*, *un magnifique soupé*. D'*après soupé* et d'*après disné*, on a formé deux noms substantifs ; et ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'on a fait l'un masculin et l'autre féminin. *J'ai passé toute l'après-disnée aux Thuilleries. Voilà un après-soupé passé agréablement. L'après-soupé des Aubergistes.*

A. F. — On dit également bien, *après-souper* et *après-soupé*; mais quand ces sortes d'infinitifs prennent un article qui les substantifie, il est beaucoup mieux de garder l'*r*. Ainsi il faut dire *le manger* et non pas *le mangé*, *le lever du Soleil*, *le coucher du Roy*, comme on dit *le boire* et *le dormir*. il n'est pas permis de dire *un demesler*, ni *un proceder*, l'*r* doit estre tousjours ostee de ces deux mots. *Il eut avec luy un grand demesié, ce procedé-là n'est pas régulier.* Il est vray qu'on peut escrire *le disné* et *le soupé* aussi bien que *le souper* et *le disner* ; l'Usage a authorise le retranchement de l'*r* en ces deux mots ; *le disné fut magnifique. les violons*

jouërent durant le soupé. Quant au pluriel de ces mesmes mots, beaucoup preferent *les disnez* et *les soupez*, et condamnent *les disners* et *les soupers*.

REMPLIR *et* EMPLIR.

L'vn et l'autre est bon, mais auec cette difference que *remplir* se dit d'ordinaire des choses immaterielles, ou figurées, comme *il a remply tout l'vniuers de la terreur de son nom*, *il a dignement remply la place du premier Magistrat*. Et *emplir* se dit communement des choses materielles, et liquides, comme *emplir vn tonneau*, *emplir vn vaisseau*. Et quand on dit *remplir vn tonneau*, c'est quand on en a desja tiré, et que l'on remplit ce qui est vuide, d'où vient le mot de *remplage*. I'ay ajousté *liquides*, parce que l'on ne dira pas si ordinairement qu'*vn auaricieux emplit ses coffres d'or et d'argent*, comme *remplit ses coffres*, ny *emplit ses greniers*, comme *remplit ses greniers*. Mais aprés tout, j'ay appris que l'on ne sçauroit faillir à dire tousjours *remplir*, de quoy que ce soit que l'on parle, où l'on croira que le mot d'*emplir*, soit bon, au lieu que l'on peut souuent manquer en mettant *emplir* pour *remplir*.

T. C. — M. Chapelain ne tombe pas d'accord qu'on puisse mettre *remplir* par-tout où l'on croit que le mot d'*emplir* soit bon. Il dit que ce seroit mal parler que de dire, *remplir un tonneau*, pour l'*emplir pour la première fois*. Il a raison ; on dit seulement, *remplir un tonneau*, pour dire, *remplacer ce qui en a été tiré*.

A. F. — Il est vray qu'*emplir* se dit ordinairement des choses liquides, selon la Remarque de M. de Vaugelas ; mais il ne se dit pas moins bien des choses qui ne le sont pas, comme *em-*

[1] *Emplir un tonneau.*] En cet exemple et en toutes les choses liquides on ne peut pas dire *remplir* pour *emplir* : des choses non liquides, comme aux deux exemples de l'Auteur, on peut dire *emplir* et *remplir*, mais *remplir* est plus soustenu.
(*Note de* PATRU.)

plir un coffre de hardes, emplir un grenier de foin. On dit tousjours *remplir les tonneaux* et non pas *emplir,* quand après que le vin a boüilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins. On dit dans le figuré *remplir son devoir, remplir une charge.*

C'EST UNE DES PLUS BELLES ACTIONS, QU'IL AYT JAMAIS FAITES.

I'ay appris que c'estoit ainsi qu'il falloit escrire, et non pas au singulier *qu'il ayt jamais faite*, parce que ce participe se rapporte à *plus belles actions*, et non pas à *vne.* La preuue en est claire, en ce que le participe *faite* ou *faites*, se rapporte de necessité absoluë au pronom *que*, qui est aprés *actions*, et il n'y a point de Grammairien, qui n'en demeure d'accord. Il reste donc à sçauoir auquel des deux ce *que* se rapporte, à *actions*, ou à *vne.* Deux choses font voir que c'est à *actions*, et non pas à *vne*, la premiere est que ces mots *des plus belles actions*, demandent necessairement le pronom *qui*, ou *que*, aprés eux, autrement on ne les sçauroit construire. Car *plus*, est vn terme de comparaison, qui presuppose vne relation ou à ce qui precede, ou à ce qui suit, comme en cét exemple, *des plus belles actions*, a sa relation aux paroles suiuantes *qu'il ayt jamais faites.* L'autre raison est, que *jamais* comprend toutes les actions precedentes et ne se peut pas dire d'vne seule action, tellement qu'estant placé dans cét exemple entre *que*, et *faites*, il fait voir clairement que le pronom et le participe ne peuuent estre entendus ny pris d'vne autre façon que *jamais*, c'est-à-dire, qu'ils ne se peuuent rapporter qu'à *actions*, et non pas à *vne.* Outre que *jamais* estant aduerbe joint à *faites*, ou *ayt faites*, il est impossible et contre la nature de l'aduerbe, que *jamais* se rapporte à *actions*, et *ayt faite* à *vne.* L'aduerbe et le verbe vont tousjours d'vne mesme sorte, et ont tousjours mesme visée, comme inseparables dans le sens, aussi bien que dans la construction, ainsi que le mot

d'*aduerbe*, c'est-à-dire, *attaché au verbe*, le tesmoigne.

T. C. — M. Menage croit que dans cet exemple de M. de Vaugelas on pourroit bien dire *qu'il ait jamais faite* au singulier, parce qu'on dit, *c'est un des meilleurs mots qu'il ait jamais dit ; c'est un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais monté.* Je croi qu'il faut dire, *qu'il ait jamais dits, qu'il ait jamais montez,* et tiens la remarque de M. de Vaugelas très-juste. M. Chapelain l'appelle une des plus délicates et des plus démeslées de tout le volume. Il est certain que dans l'exemple allegué il faut dire, *c'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites,* et non, *qu'il ait faite,* quand mesme le mot de *jamais* n'y seroit point employé. Cependant on dit, *c'est une des choses qui a le plus contribué à ma fortune ; c'est un des tableaux du Poussin qui me platt davantage.* Pourquoy *qu'il ait faites* au pluriel dans l'exemple de M. de Vaugelas ? et pourquoy *qui a le plus contribué* et *qui me platt davantage* au singulier dans ceux-ci ? La raison est que dans toutes ces phrases les termes de comparaison se terminent à *un* et à *une.* S'il suit *que* ou *qui* après la comparaison faite, il appartient au nom substantif pluriel qui le précede, et demande que le verbe suivant soit mis aussi au pluriel. Quand je dis, *c'est une des plus belles actions qu'il ait faites,* la comparaison est finie dans ces mots, *des plus belles actions,* ils se rapportent à *une,* sans aucun enchainement avec ces autres, *qu'il ait faites,* et par conséquent ces autres mots se rapportent à *actions.* Pour le faire voir, au lieu de *c'est une des belles actions qu'il ait faites,* je n'ai qu'à dire, *c'est une de ses plus belles actions.* La phrase est très-bonne, et le mot, *une,* ne demande rien plus que cette comparaison exprimée par *plus belles. Une* en cette phrase signifie *action,* et c'est comme si on disoit, *c'est l'action la plus belle de toutes les actions qu'il ait faites ;* ce qui fait connoistre que *qu'il ait faites* se rapporte nécessairement à *actions.* Il n'en est pas de mesme dans ces autres phrases, *C'est une des choses qui a le plus contribué à ma fortune, c'est un des tableaux du Poussin qui me platt davantage. Un* et *une* s'approprient les termes de comparaison qui sont après *choses* et *tableaux:* ainsi le relatif *qui* se rapporte à *un* et à *une,* et non pas à *chose* et à *tableaux,* parce que ce relatif est joint aux termes de comparaison que demandent *un* et *une.* Dans le premier exemple, *c'est une des choses qui a le plus contribué à ma fortune,* ces mots, *que j'ai faites,* sont sous-entendus, et c'est comme si on disoit, *c'est la chose de toutes celles que j'ai faites qui a le plus contribué à ma fortune.* Dans l'autre

exemple, *c'est un des tableaux du Poussin qui me plaît davantage, du Poussin* est au lieu de *que le Poussin a faites,* et c'est comme si on disoit, *c'est le tableau de tous ceux que le Poussin a faits qui me plaît davantage:* ainsi on dira, *c'est un des chevaux de l'écurie du Roi qui court avec le plus de vitesse,* et non pas, *qui courent,* parce que ces mots, *qui court avec le plus de vitesse,* contiennent les termes de comparaison qui se rapportent nécessairement à *un,* ce qui n'est pas dans l'exemple de M. Menage, *c'est un des meilleurs chevaux qu'il ait montez:* la comparaison que le mot *un* demandoit, est finie dès que l'on a dit *meilleurs,* et par conséquent il faut dire, *qu'il ait montez,* et non pas, *qu'il ait monté,* parce que le relatif *que* se rapporte à *chevaux,* et que c'est comme si on disoit, *c'est le cheval le meilleur de tous les chevaux qu'il a montez.* Il résulte de tout cela, que quand la comparaison est exprimée par un nom adjectif joint au substantif pluriel, comme, *c'est une des plus belles actions, c'est un des meilleurs chevaux,* s'il suit *que* ou *qui* avec un verbe, ce verbe doit estre mis au pluriel ; si la comparaison n'est exprimée qu'après le nom substantif pluriel, comme, *c'est une des choses qui a le plus contribué, c'est un des hommes de France qui est le plus estimé,* ce relatif *qui* demande le verbe suivant au singulier.

A. F. — Cette remarque a esté trouvée parfaitement belle ; mais l'une des raisons dont M. de Vaugelas se sert, qui est que le mot *jamais* placé dans cet exemple entre *que* et *faites* fait connoistre clairement que le pronom et le participe ne se peuvent rapporter qu'à *actions* et non pas à *une,* a paru hors d'œuvre, puisqu'on peut oster *jamais* sans que la phrase en soit moins bien construite. *C'est une des plus belles actions qu'il ait faites.* On n'a pas neantmoins voulu faire une regle generale du pluriel, à cause de cette façon de parler, *C'est un des plus grands parleurs qui fut jamais.* Quelques-uns ont cru qu'il falloit dire *qui furent jamais,* et on est tombé d'accord qu'il faudroit parler ainsi selon la Grammaire; mais on a opposé l'Usage qui le veut ainsi, et comme le dit M. de Vaugelas dans une autre de ses remarques [1], tous les arrests de l'Usage sont decisifs. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que tout le monde est convenu qu'il faudroit dire au preterit composé de l'auxiliaire, *c'est un des plus grands parleurs qui ayent jamais esté,* et qu'on dit, *qui fut jamais,* au preterit simple. Cela vient peut-estre de ce que l'on est accoutumé à entendre

[1] Il le dit partout, en d'autres termes. (A. C.)

dire, *C'est le plus grand parleur qui fut jamais*, ce qui est très-correct, et que l'on confond cette façon de parler avec cette autre, *c'est un des plus grands parleurs qui fut jamais.*

APPROCHER.

Ce verbe regit elegamment l'accusatif pour les personnes, mais non pas pour les choses. Exemple, M. de Malherbe, *Vous auez l'honneur d'approcher la Reyne de si prés*. Toute la Cour, et tous les Autheurs parlent ainsi, *Approcher la personne du Roy*, *approcher la personne du Prince*. Mais ce seroit tres-mal dit, *approcher la ville*, *approcher le feu*. Il faut dire, *s'approcher de la ville*, *s'approcher du feu*. Neantmoins on dit, *approchez-vous de moy*, *il s'est approché du Roy pour luy faire la reuerence*, et ce seroit fort mal dit *approchez-moi*, *il a approché le Roy pour luy faire la reuerence*. D'où vient donc *qu'approcher* pour ce qui est des personnes, a tantost vn regime, et tantost vn autre, et le moyen de connoistre quand il faut vser d'vne façon, et non pas de l'autre? C'est qu'il a pour les personnes deux significations; l'vne qui designe le mouuement corporel, par lequel ie m'approche actuellement de quelqu'vn, et c'est sa propre et veritable signification; l'autre, qui ne signifie pas cét acte particulier, ny ce mouuement local, mais bien l'habitude qui resulte de plusieurs actes reïterez, en s'approchant de quelqu'vn, par le moyen desquels il s'est acquis vn grand accés, et vne grande priuauté auecque luy, qui est vn sens plus esloigné du mot et une façon de parler comme figurée. Au premier sens, il faut dire, *s'approcher du Roy*, et au second, *approcher le Roy*, de sorte qu'*approcher* en cette derniere façon, signifie *estre en faueur*, *et en consideration auprés du Roy*. Il se dit aussi des Officiers qui ont l'honneur d'approcher le Roy à cause de leurs charges, quoy qu'ils ne soient point en faueur. Au reste, il faut remarquer, qu'approcher en cette signification, ne se dit que des Grands.

P. — On dit d'une étude, par exemple, *qu'elle approche fort,* ou *qu'elle est fort approchant du.....* pour dire qu'elle lui ressemble fort. Cela se dit aussi des couleurs, arbres, et de toutes sortes de choses, et mesme des animaux. On dira par exemple, *le singe approche de l'homme autant que la beste peut en approcher.*

T. C. — M. Chapelain remarque qu'on dit fort bien, *approchez cette table, ce siege de moi,* qui sont choses et non personnes ; il avouë qu'il n'y a point d'élégance, comme quand ce verbe s'applique aux personnes, et qu'il n'y a que de la construction et de la régularité.

A. F. — Quand M. de Vaugelas a dit qu'*approcher* regit élegamment l'accusatif pour les personnes, mais non pas pour les choses, il n'a pas songé que quand il signifie *mettre proche, mettre près,* il se construit parfaitement bien à l'accusatif avec les choses, comme *approcher un siege du feu, approcher la table, approcher une batterie de la place.* Il y a asseurément une grande difference entre *s'approcher du Roy* qui marque un mouvement local, et *approcher le Roy :* mais en cette derniere façon de parler, *approcher* ne signifie pas tousjours estre en faveur et en considération auprès du Roy, puis que tous les grands Seigneurs ont l'honneur de l'approcher, et qu'ils ne s'ensuit pas qu'ils soient en faveur. On le dit principalement d'un homme qui a un libre et facile accès auprès de son Prince, et mesme en particulier d'un homme qui est d'un accès fort difficile, *c'est un homme qu'on ne sçauroit approcher.*

Epithete mal placé.

Exemple, *en cette belle solitude, et si propre à la contemplation*[1]. Ie dis que le second epithete, *et si propre,*

[1] *En cette belle solitude et si propre.*] Cela est très-bien dit, et s'il n'est Grammatical, il est Oratoire, et beaucoup plus soustenu que n'est l'autre : mais il ne s'en faut servir qu'aux endroits qui peuvent porter les hautes figures. On peut de mesme mettre un substantif entre deux verbes ; par exemple, en la Harangue à la Reine de Suede, *environné de tout ce qui peut séduire l'âme ou l'amollir* ; et si on avoit dit, *séduire ou amollir l'âme,* on auroit parlé grammaticalement, mais peu oratoirement. (*Note de* PATRU.)

La *Harangue à la Reine de Suède* est de Patru lui-même. (A.C.)

n'est pas bien situé, et qu'il le faut mettre ainsi, *en cette solitude si belle, et si propre à la contemplation*, parce que les deux adjectifs doiuent tousjours estre ensemble, et jamais il ne faut mettre le substantif entre les deux adjectifs ; comme en cét exemple, *solitude*, est entre *belle* et *si propre*. Cette reigle est importante pour la netteté du stile et de la construction. I'en ay fait vne remarque, à cause que beaucoup de gens y manquent. M. Coeffeteau n'y a jamais manqué, il escriuoit trop nettement ; Ce n'est pas que quelquefois ce renuersement n'ayt beaucoup de grace et de force[1], mais cela est tres-rare, et il ne me vient point d'exemple pour le faire voir, c'est pourquoy il ne le faut faire que le moins que l'on pourra, et auec jugement.

T. C. — M. de Vaugelas a fait ici *Epithete* masculin, quoique dans sa remarque qui a pour titre, *Epithete, equivoque,* il ait dit qu'il est féminin : il est vrai qu'il ajoute que quelques-uns le font masculin, et que tous deux sont bons.

A. F. — M. de Vaugelas fait *Epithete* masculin dans cette remarque. Il est tousjours feminin. Quant à l'exemple qu'il propose, *En cette belle solitude et si propre à la contemplation*, il a paru rude à tout le monde à cause du pronom *cette,* et on a jugé qu'il falloit dire *en cette solitude si belle et si propre à la contemplation;* mais si au lieu de *cette* on mettoit *une,* la phrase n'auroit peut-estre rien qui blessast l'oreille, *dans une si belle solitude et si propre à la contemplation.* Quelques-uns mesme ont préferé ce renversement à cause que le substantif *solitude,* mis entre deux adjectifs, empesche que *si belle* n'influë sur ces mots, *à la contemplation,* qui sont uniquement joint avec *si propre,* quoy que la force du sens fasse connoistre qu'ils n'y ont aucun rapport. Cependant l'avis général a esté que, pour suivre exactement la Grammaire, il estoit plus seur de dire, *dans une solitude si belle et si propre à la contemplation ;* quoy qu'il y ait des occasions où le renversement auroit de la grace, comme en cet exemple *après de si grands avantages et si heureusement remportez,* qui satisfait beaucoup plus l'oreille, que si on disoit, *après*

[1] Quand on s'en sert avec jugement et où il faut, il n'est point contre la netteté. (*Note de* PATRU.)

des avantages si grands et si heureusement remportez. Il est vray qu'il y a de la différence entre cet exemple et le premier, puisque le second *si* de cette derniere phrase ne se rapporte pas à l'adjectif *remportez,* comme le premier se rapporte à *grands,* mais à l'adverbe *heureusement.*

SATIFAIRE, SATIFACTION.

C'est depuis peu, que plusieurs personnes prononcent ainsi, au lieu de prononcer *satisfaire*, *satisfaction* auec l'*s* deuant l'*f*, comme on doit aussi l'orthographier. Iusqu'icy sans doute c'est vne faute de dire, *satifaire* et *satifaction*, et la plus saine partie de la Cour, et des Autheurs, s'y oppose, et ne le peut souffrir ; mais ie crains bien que dans peu de temps cette mauuaise prononciation ne l'emporte, parce qu'il est plus doux de dire, *satifaire* et *satifaction* sans *s*, qu'auec vne *s*, et la prononciation en est beaucoup plus aisée. Que si maintenant elle nous semble rude, c'est que l'oreille n'y est pas encore accoustumée. La mesme chose est arriuée à plusieurs mots, que nous auions en nostre langue escrits auec l'*s*, qui se prononçoit au commencement, et qu'on a supprimé depuis pour les rendre plus doux.

T. C. — On prononce et on escrit *satisfaire* et *satisfaction*, et non, *satifaction* et *satifaire ;* ce qui est Gascon, comme *amirable* pour *admirable.* Ainsi la crainte de M. de Vaugelas n'a point encore eu de lieu, et il n'y a point d'apparence que l'on se porte à cette vicieuse prononciation.

A. F. — La crainte que M. de Vaugelas a eue que la mauvaise prononciation de *satifaire* sans *s*, ne l'emportast sur celle de *satisfaire* avec une *s*, se trouve fort mal fondée, puisqu'on la condamnoit de son temps, et que personne aujourd'huy ne prononce ce mot sans *s ;* c'est ce qui ne peut estre permis qu'aux Gascons qui retranchent plusieurs lettres et qui prononcent *amirable* au lieu d'*admirable*, sans faire entendre le *d*.

VNIR ENSEMBLE.

C'est fort bien dit, on parle ainsi, et tous les bons Autheurs l'escriuent. M. Coeffeteau en la vie d'Auguste, *Antoine*, dit-il, *et Lepidus s'estoient vnis ensemble, d'vne façon assez estrange.* Plusieurs neantmoins le condamnent comme un Pleonasme, et une superfluité de mots, et soustiennent qu'il suffit de dire *vnir*, sans ajouster *ensemble*, parce que deux choses ne peuuent pas estre vnies, qu'elles ne soient ensemble. Par cette mesme raison ils ne peuuent souffrir que l'on die, *je l'ay veu de mes yeux, je l'ay oüy de mes oreilles, voler en l'air*, qu'Amyot dit si souuent aprés les anciens Autheurs Grecs et Latins, aussi bien qu'aprés son Plutarque. *Orphée fut cruellement deschiré*, et autres semblables; Car de quoy voit-on, disent-ils, que des yeux, et de ses yeux? voit-on sans yeux, ou des yeux d'autruy? Et ainsi, oit-on si ce n'est des oreilles? peut-on voler, si ce n'est en l'air, ny vne personne estre deschirée que cruellement? Mais ce ne sont que ceux qui n'ont point estudié, et qui n'ont nulle connoissance des anciens Autheurs, dont l'exemple sert de loy à toute la postérité, qui blasment ces façons de parler. Il ne faut qu'auoir vne legere teinture des bonnes lettres, pour n'ignorer pas combien ces locutions sont familieres à tous ces grands hommes que l'on reuere depuis tant de siecles. Terence qui passe sans contredit pour le plus exact et le plus pur de tous les Latins, ne feint point de dire, *Hisce oculis egomet vidi*, ou cét *egomet* qu'il ajouste, semble encore vn nouueau surcroist de Pleonasme. Et l'incomparable Virgile ne dit-il pas si souuent, *Sic ore locutus, il parla ainsi de la bouche*; *Vocemque his auribus hausi, je l'ay oüy de mes oreilles*? Ciceron, et tous les Orateurs en sont pleins aussi bien que les Poëtes. Et cela est fondé en raison, parce que lors que nous voulons bien asseurer et affirmer vne chose, il ne suffit pas de dire simplement, *ie l'ay ueu, ie l'ay oüy*, puis que bien

souuent il nous semble d'auoir veu et oüy des choses que si l'on nous pressoit d'en dire la vérité, nous n'oserions l'asseurer. Il faut donc dire, *ie l'ay veu de mes yeux*, *ie l'ay oüy de mes oreilles*, pour ne laisser aucun sujet de douter, que cela ne soit ainsi : tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point là de mots superflus, puis qu'au contraire ils sont necessaires pour donner vne pleine asseurance de ce que l'on affirme. En vn mot, il suffit que l'vne des phrases die plus que l'autre, pour euiter le vice du Pleonasme, qui consiste à ne dire qu'vne mesme chose en paroles differentes et oisiues, sans qu'elles ayent vne signification ny plus estenduë, ny plus forte, que les premieres.

Mais ces Messieurs pourront repartir, que si cela est vray aux deux phrases que nous venons d'examiner, il ne l'est pas en ces deux autres, *voler en l'air*, et *cruellement deschiré* ; Car que peut, disent-ils, signifier dauantage *voler en l'air*, que *voler* tout seul, et *cruellement deschiré*, que *deschiré* simplement? Ie responds, que la parole n'est pas seulement vne image de la pensée, mais de la chose mesme que nous voulons representer, laquelle ie representeray beaucoup mieux en disant, *les oyseaux qui volent en l'air*, que si ie ne faisois que dire, *les oyseaux qui volent*. Il est vray, qu'il faut que cela se face auec jugement, y ayant des endroits où il feroit vne agreable peinture, et d'autres, où l'on ne le pourroit souffrir. Et quand ie diray *cruellement deschiré*, j'exposeray bien mieux aux yeux de l'esprit, l'horreur de cette action, et rendray l'objet bien plus sensible et plus vif, que si ie ne disois que *deschiré* ; Car comme le son de la voix lors qu'il est plus fort, se fait mieux entendre à l'oreille du corps, aussi l'expression, quand elle est plus forte, se fait mieux entendre à l'oreille de l'esprit. En fin, toutes les langues ont de ces façons de parler, tous les bons Autheurs Grecs et Latins, anciens et modernes s'en seruent, non par vne licence, ou par vne negligence affectée, mais comme d'vne plus forte maniere de s'exprimer, et tout ensemble comme d'vn ornement. Qu'y a-t-il à repliquer aprés cela?

P. — *Unir ensemble.* Cette phrase et toutes les autres rapportées en la remarque sont tres-bonnes, et il faut laisser dire les faux délicats.

T. C. — M. Chapelain est du sentiment de M. de Vaugelas, et dit que ceux qui condamnent *unir ensemble* comme un pléonasme et une superfluité de mots, le font sans raison. Il ajouste sur ces mots de Terence, *Hisce oculis egomet vidi*, que cela regarde l'énergie et l'évidence que les grands Auteurs recherchent dans leurs expressions.

A. F. On a trouvé cette Remarque très-belle, très-bien escrite, et très-digne de M. de Vaugelas, qui nous y fait des peintures vives, et qui donnent beaucoup de plaisir. Quelques-uns ont dit sur *unir ensemble,* que bien loin que ce mot *ensemble*, soit un pleonasme, il estoit entierement necessaire ; puisque si M. Coëffeteau avoit dit simplement *Antoine et Lepidus s'estoient unis*, on auroit pû entendre qu'ils se seroient unis à quelqu'un ou contre quelqu'un, sans qu'ils se fussent unis entr'eux. Quant à ces deux phrases, *je l'ay veu de mes yeux, je l'ay oüy de mes oreilles*, on a dit qu'on y pouvoit ajouster l'adjectif *propres, je l'ay veu de mes propres yeux, je l'ay oüy de mes propres oreilles,* sans qu'il y eust rien de superflu. C'est montrer plus clairement qu'on merite d'estre crû, et donner en quelque façon plus de force à la vérité. Nous avons pris ces manieres de parler des meilleurs Autheurs Latins qui s'en sont servis élegamment avant nous. Il n'y a que le *Sic ore locutus* de Virgile que nous n'avons point receu. On dit bien, *je l'ay entendu de sa propre bouche,* mais on ne dit point *il a dit cela de sa propre bouche.* On est demeuré d'accord de tout ce que dit M. de Vaugelas sur *voler en l'air* et sur *cruellement déchiré*, qui font entendre quelque chose de plus fort que si on disoit simplement *voler* et *déchiré* sans ajouster *en l'air* à l'un et *cruellement* à l'autre. En general, le pleonasme est presque tousjours vicieux et par consequent à rejetter ; mais dans les phrases cy dessus alleguées, il n'y a point de pleonasme.

SOUVENIR.

Ie me souuiens, et *il me souuient*, sont tous deux bons, mais *ie me souuiens*, me semble vn peu plus vsité à la Cour. Nos bons Autheurs en vsent indifferemment.

A. F. — Quelques-uns ont creu, que *il me souvient* presentoit l'image subite de quelque chose qui revenoit dans l'esprit, mais l'avis commun a esté qu'on pouvoit dire indifféremment, *je me souviens* et *il me souvient.*

Temple *feminin.*

La temple, cette partie de la teste, qui est entre l'oreille et le front, s'appelle *temple*, et non pas *tempe*, sans *l*, comme le prononcent et l'escriuent quelques-vns, trompez par le mot Latin, *tempus*, d'où il est pris, qui signifie la mesme chose.

A. F. — Ce mot *temple* est feminin quand il signifie la partie de la teste, qui est entre l'oreille et le front. C'est ainsi qu'il faut escrire et prononcer ce mot. Ceux qui disent *tempe* ne parlent pas bien.

En suite de quoy.

Cette façon de parler est Francoise, et ordinaire, mais elle ne doit pas estre employée dans le beau stile, d'où nos bons Autheurs du temps, la bannissent.

P. — *Ensuite de quoy* entre très-bien dans les discours et les narrations oratoires.

T. C. — M. Chapelain dit qu'*Ensuite de quoy* ne mérite point d'exclusion et que c'est une façon de parler du style médiocre et de la narration. Au lieu d'*ensuite de quoy, ensuite de cela, ensuite de cette action,* j'aimerois mieux dire, *après quoy, après cela, après cette action.*

A. F. — Plusieurs ont esté de l'avis de M. de Vaugelas et ont voulu bannir du beau stile *ensuite de quoy* pour dire *aprés quoy;* mais comme on n'a pû disconvenir que cette façon de parler ne soit d'usage dans la narration, on est demeuré d'accord que si on s'en servoit mesme dans un panegyrique qui demande le stile le plus soustenu, on l'y pourroit faire entrer avec grace. Quelques-uns ont ajousté qu'il seroit mieux

quelquefois de se servir d'*ensuite de quoy* que d'*aprés quoy*, parce qu'il marquoit un temps plus proche. *Il alla au Temple, ensuite de quoy il fit telle chose.*

SANS.

Cette preposition ne veut jamais auoir aprés elle, ny immediatement, ny mediatement, la particule *point*; Car encore qu'on ayt accoustumé de dire, *sans point de faute*, c'est vne façon de parler de la lie du peuple, dont les honnestes gens n'ont garde de se seruir, et beaucoup moins encore, les bons Escriuains; C'est pourquoy vn des plus celebres que nous ayons, a esté justement repris d'auoir escrit, *sans point de nuages*, *sans point de Soleil.*

T. C. — *Sans point de faute*, n'a d'usage que dans le stile très-bas. C'est le sentiment de M. Chapelain. Il dit que *sans point de nuages* ne vaut rien du tout, et que c'est une phrase faite par son Auteur, qui ne doit pas lui être passée.

A. F. — On s'est estonné que du temps de M. de Vaugelas un Autheur celebre ait pu escrire *sans point de nuages*, *sans point de soleil*. La préposition *sans* est une negative aprés laquelle on ne sçauroit mettre *point.*

SURVIVRE.

Ce verbe regit le datif, et l'accusatif tout ensemble, comme, *il a suruescu tous ses enfants*, et *il a suruescu à tous ses enfans*. Il depend aprés cela de l'oreille, de mettre tantost l'vne, tantost l'autre, selon qu'elle le juge plus à propos.

A. F. — M. de Vaugelas ne s'est pas expliqué clairement dans cette Remarque; il a voulu dire que *survivre* regit le datif et l'accusatif au choix de ceux qui l'employent, et non pas qu'il les regit tout ensemble. Il est vray qu'on peut dire *survivre à quelqu'un* et *survivre quelqu'un*, mais ce verbe a plus souvent le regime du datif; surquoy il faut remarquer

que s'il gouverne quelquefois l'accusatif pour les personnes, comme en cet exemplé, *il a survescu son pere*, il ne le gouverne jamais pour les choses. Ainsi il n'est point permis de dire *survivre sa gloire, survivre sa reputation.* Il faut dire tousjours *survivre à sa gloire, à son honneur, à sa reputation.*

MAIS QUE.

Mais que, pour *quand*, est vn mot, dont on vse fort en parlant, mais qui est bas, et qui ne s'escrit point dans le beau stile. Par exemple, on dit à toute heure, et mesme à la Cour, *venez-moy querir, mais qu'il soit venu*, pour dire, *quand il sera venu.* Vn de nos plus fameux Escriuains[1] a dit, *l'affection auec laquelle j'embrasseray vostre affaire, mais que ie sçache ce que c'est, uous fera voir, etc.* Il affectoit toutes ces façons de parler populaires, en quelque stile que ce fust, lesquelles neantmoins, ne se peuuent souffrir qu'au plus bas et au dernier de tous les stiles.

T. C. — Il n'y a que ceux qui parlent très-mal qui disent *mais que* pour *quand,* mesme dans le discours le plus familier.

A. F. — *Mais que,* pour dire *quand,* est une façon de parler qui ne doit estre receüe dans aucun style. Ainsi ce n'est point assez de dire qu'elle ne peut se souffrir qu'au plus bas et au dernier de tous les styles. Il faut la bannir entierement de la Langue.

Allusion de mots[2].

Il n'en faut pas faire profession, comme a fait vn

[1] M. de Malherbe. (*Clef de* CONRARD.)

[2] On dit aujourd'hui *jeu de mots*, terme que l'Académie, dans son observation sur cette Remarque, emploie concurremment avec l'autre. Ce n'est qu'une traduction différente du mot latin *allusio*. Le mot *allusion* a pris depuis un sens plus détourné de l'étymologie : c'est une figure de style qui consiste à rappeler à l'esprit une chose sans l'exprimer. (A. C.)

des plus grands hommes de lettres de nostre siecle, qui en a parsemé toutes ses œuvres[1]. Toute affectation est vicieuse, et particulierement celle-cy. Mais quand l'allusion se présente d'elle-mesme, sans qu'on la recherche, ou qu'il semble qu'on ne l'a pas recherchée, elle est tres-bonne et tres-agreable. Il est vray, que mesmes de cette façon, il en faut vser rarement, mais si l'on n'en vse que lors qu'elle se rencontre à propos, il ne faut pas craindre d'en vser souuent ; car ces rencontres sont rares. Ciceron ne l'a pas euitée. Il dit en l'Oraison *de Prouinc. Consul.: Bellum affectum videmus, et verè vt dicam, penè confectum*, et s'y opiniastrant encore, il ajouste immediatement aprés, *sed ita, vt si idem extrema exequitur qui inchoauit, iam omnia perfecta videamus*. Infailliblement disant *perfecta*, il a voulu continuer la figure, parce qu'il fait encore cette mesme allusion vn peu plus bas, *nam ipse Cæsar*, dit-il, *quid est cur in Prouincia commorari velit, nisi vt ea quæ per eum affecta sunt, perfecta Reipublicæ tradantur?* M. Coeffeteau qui la fuyoit auec autant de soin que les autres en apportent à la chercher, n'a pas laissé de s'en seruir quelquefois de fort bonne grace, comme par exemple en la vie d'Auguste, où il est dit, *mais depuis on fit courir le bruit qu'il auoit fait mourir les deux Consuls, afin qu'ayant deffait Antoine, et s'estant deffait d'eux, il eust seul les armes victorieuses en sa puissance*. L'allusion de ces mots, *ayant deffait Antoine, et s'estant deffait d'eux,* est d'autant plus belle, qu'elle consiste au mesme mot *deffait*, dans deux significations differentes, selon leurs differens regimes. Certainement quand cette figure se présente, et que les paroles qu'il faut necessairement employer pour expliquer ce que l'on veut dire, font l'allusion, alors il la faut receuoir à bras ouuerts, et ce seroit estre ingrat à la fortune[2], et ne sçauoir pas prendre ses auantages, que de la rejetter.

[1] Ici Vaugelas désigne très-probablement Balzac. (A. C.)

[2] *Ingrat à la fortune* est hardi. On dit *ingrat envers la fortune.* (*Note de* PATRU.)

A. F. — Le jeu de mots ne peut jamais estre employé avec grace dans nostre Langue, si ce n'est dans quelque Epigramme faite exprés pour badiner, comme dans celle-cy d'Owen qui la commence par un vers moitié Latin et moitié François.

Ordonner Medicos, Ægrotos donner oportet.

L'allusion que M. Coëffeteau s'est pardonnée quand il a dit *Ayant deffait Antoine et s'estant deffait d'eux,* et que M. de Vaugelas trouve si belle à cause que *deffait* est employé en deux significations differentes selon leurs divers regimes, n'a point esté bien receuë, et on n'a point regardé *affectum, confectum, confectum et perfecta* dans Ciceron comme des allusions, mais comme des termes qui donnent de la force à ce qu'il veut exprimer.

PRECIPITÉMENT ou PRECIPITAMMENT. ARMEZ A LA LEGERE, LEGEREMENT ARMEZ.

Precipitément, est bon, mais *precipitamment* est beaucoup meilleur, et j'en voudrois tousjours vser. On dit aussi, *armez à la legere*, et *legerement armez.* Neantmoins le premier est vn peu plus en vsage, mais pour diuersifier il se faut seruir de tous les deux.

T. C. — M. Chapelain tient *précipitamment* seul bon. Peu de personnes disent encore *précipitément.* On ne dit plus guéres *legerement armez,* l'usage s'est déclaré pour *armez à la legere.*

A. F. — *Précipitément* est condamné tout d'une voix. On ne dit plus que *précipitamment.* Plusieurs ont préféré *armez à la légère* à *légèrement armez*, sans blasmer pourtant ceux qui se servent de cette dernière façon de parler.

MONSIEUR, MADAME.

Il n'y a rien qui blesse dauantage l'œil et l'oreille, que de voir vne Lettre qui aprés *Monsieur*, ou *Madame*, commence encore par l'vn ou par l'autre, et quand il y a deux *Monsieur*, ou deux *Madame*, de

suite, c'est encore pis. Cela est si clair, qu'il n'en faut point donner d'exemple. I'en fais vne remarque, parce que ie vois plusieurs personnes qui y manquent, quoy que d'ailleurs ils escriuent bien.

P. — La Remarque est très-vraye, et on y peut encore ajouster que si on escrit à un homme auquel on parle en tierce personne, comme au Roi et autres, il ne faut pas dire après *Sire* ou *Monseigneur, Votre Majesté, Votre Altesse, Votre Eminence ;* car *Monseigneur, Votre Altesse,* est ridicule ; et si on écrit à une Dame, *Madame, votre Altesse,* encore plus ridicule ; car il semble que c'est *Altesse* qu'on appelle *Madame.* Il faut donc entre *Sire* ou *Monseigneur* mettre au moins deux ou trois mots, et en ces deux ou trois mots, et davantage, s'il se peut, le mot *vous.* A l'égard des autres, on peut observer la mesme chose : mais il ne faut pas se contraindre pour cela. Exemple pour le Roi, *Sire, je viens d'apprendre que votre Majesté :* on pourroit mesme après *Sire* se contenter d'un seul mot, comme, *Sire, puisque votre Majesté me l'ordonne :* mais plus il y a de mots entre *Sire* et *votre Majesté,* plus le discours est régulier.

T. C. — M. Ménage n'est point de l'avis de M. de Vaugelas. Il dit que c'est estre dégousté plustôt que délicat, de condamner une Lettre qui après *Monsieur* et *Madame,* commence encore par l'un ou par l'autre, et prétend que l'œil ni l'oreille n'en peuvent estre blessez, puisqu'ils ne le sont point de la suscription ordinaire de nos Lettres, *A Monsieur, Monsieur tel, A Madame, Madame telle,* et que quand un Gentilhomme est envoye de la part d'un Prince ou d'une Princesse, vers un autre Prince ou une autre Princesse, il a de coutume de commencer son compliment en ces termes : *Monsieur, Monsieur le Prince tel m'envoye vous dire, etc. Madame, Madame la Princesse telle m'a commandé de venir sçavoir, etc.* Il ajouste qu'il est d'autant plus permis après le mot de *Monsieur* ou celui de *Madame,* de commencer une Lettre par ces mesmes mots, que ce *Monsieur* et ce *Madame* n'estant mis que par honneur, et pour satisfaire à la coutume, ils ne se lisent et ne se prononcent presque jamais. Toutes ces raisons n'empeschent pas que ceux qui prennent quelque soin de bien écrire, n'évitent cette répétition du mot de *Monsieur* ou de *Madame,* en commençant une Lettre. Le mesme M. Menage avertit d'une chose, à quoy il dit avec beaucoup de raison qu'il faut prendre garde quand on escrit par billets. L'usage est de

mettre *Monsieur* ou *Madame*, après les premiers mots d'un billet, et plusieurs font une faute en le plaçant dans un endroit qui n'est pas propre à le recevoir. Il en donne cet exemple : *J'allai, Madame, hier chez vous, pour avoir l'honneur de vous voir.* Ce *Madame* est mal placé ; il faut écrire, *J'allai hier chez vous, Madame, etc.* Il fait remarquer encore que toutes sortes de personnes, à la réserve des gens de très-basse condition, peuvent escrire à leurs pères et à leurs mères, *Monsieur mon Père, Madame ma Mère;* mais qu'il n'y a que les Princes qui puissent dire en parlant. *Monsieur mon Père, Madame ma Mère, Monsieur mon Oncle.* J'ai connu un homme revestu d'une charge considérable, qui se rendoit ridicule en disant toujours, *Madame ma Mère, Monsieur mon Frère.* C'estoit d'une manière très-sérieuse qu'il le disoit ; et ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que ce Monsieur son Frère estoit son cadet. Je ne parle point de ce que dit encore M. Menage, qu'il ne faut point donner le nom de *Monsieur* aux Saints, parce qu'il n'y a plus que les Prédicateurs de Village qui disent, *Monsieur S. Ambroise, Monsieur S. Jérôme, Monsieur S. Augustin, etc.* Le titre de *Saint* est infiniment au-dessus de nos qualitez les plus relevées. On ne donne point non plus le titre de *Monsieur* aux Auteurs qui sont morts il y avoit déjà quelque temps. On dit, *Amyot, du Bartas, Ronsard,* et non pas, *Monsieur Amyot, Monsieur du Bartas, Monsieur Ronsard.*

A. F. — Tout le monde a esté de l'avis de la *Remarque.*

ASSEOIR.

Ce verbe se conjugue ainsi au present de l'indicatif, *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseions, vous vous asseiez, ils s'assient*, et non pas, *ils s'asseient.* Au preterit imparfait, *je m'asseiois, tu t'asseiois, il s'asseioit, nous nous asseions, vous vous asseiez*; (Ces deux personnes du pluriel sont semblables aux deux plurieles du present) *ils s'asseioient.* Mais ce temps n'est gueres en vsage. On se sert d'ordinaire en sa place du mot de *mettoit*, comme *il se mettoit tousjours là, nous nous mettions tousjours là*, quand *s'asseoir* veut dire, *se placer* ; et lors qu'il veut dire, *se reposer*, on se sert de ce verbe mesme pour l'exprimer, comme

aprés quatre tours d'allée il se reposoit tousjours ; Ce n'est pas pourtant que l'on ne puisse dire aussi, *s'asseioit*, mais il est moins vsité. A l'imperatif pluriel, il faut dire, *asseiez-vous*, et non pas *assisez-vous*, comme disent vne infinité de gens, ny *assiez-vous*, qui est neantmoins moins mauuais, qu'*assisez-vous*. Au subjonctif, il faut dire, *asseie*, et *asseient* au pluriel, et non pas *assient*, et bien moins encore *assisent*, comme *asseions-nous*, *afin qu'il s'asseie*, ou *qu'ils s'asseient*. Au gerondif, ou au participe *s'asseiant*, et non pas *s'asseant*, quoy que le simple soit *seant*, et non pas *seiant*, parce que le simple et le composé ne se rapportent pas tousjours ; comme l'on dit, *maudissoit* avec deux *s*, et *disoit* auec vne *s*, bien qu'il n'y ayt point de doute que *maudire* est le composé de *dire*. Ainsi l'on dit *decidé* et *indecis*, sans dire, ny *decis*, ny *indecidé*. On dit *s'asseiant*, et non pas *s'asseant*, parce que ce temps se forme de la premiere personne pluriele du present de l'indicatif, qui est *asseions*, et non *asseons*.

T. C. — *Je m'assieds, etc.* On dit aussi, *je m'assis, tu t'assis, il s'assit,* et ce dernier me semble plus usité. *Nous nous asseions, vous vous asseiez ;* on dit aussi, *nous nous assisons, vous vous assisez, ils s'assisent.* Il me souvient qu'il n'y avoit pas longtemps que j'estois de l'Académie, lorsqu'on y proposa la conjugaison de ce verbe : M. de Serisay, qu'on appelloit *Serisay la Rochefoucault*, M. l'Abbé de Cerisy, M. Vaugelas, Ablancourt, Gombaut, Chapelain, Faret, Malleville et autres y estoient. Je ne parle que des morts : nous n'avons point eu de meilleurs Grammairiens, sur-tout Vaugelas, Cerisy et Serisay. Il passa enfin que *je m'assieds* et *je m'assis, tu t'assieds* et *tu t'assis* se disoient également ; que *il s'assied* et *il s'assit* estoient tous deux bons, mais qu'*il s'assied* estoit le meilleur : *nous nous asseions, nous nous assisons, vous vous asseiez, vous vous assisez* étoient tous deux bons, mais qu'*asseions, asseiez,* étoient meilleurs. Pour la troisième personne plurielle, je ne me souviens point de ce qui en fut décidé ; mais je confesse que qu'*ils s'assient* me choque, et je dirai tousjours, *ils s'asseient,* si ce n'est qu'une rime ou une consonnance m'oblige de dire, *assisent;* mais comme notre Auteur est pour *s'assient;* je ne le puis condamner.

Assiez-vous m'est insupportable, et l'Auteur mesme con-

damne *assient* au subjonctif, et *assiez* à l'impératif ; et à l'imparfait il dit, *ils s'asseioient* et non pas, *ils s'assioient.*

Asseie et *asseient.* Afin que *je m'assoie, je m'assise : tu t'assoies, tu t'assises* ; *il s'assoie, il s'assise : nous nous asseions, assions, asseiez, assisez, s'asseient, s'assisent :* préférant toujours le second à l'autre comme dessus.

M. Menage tient qu'à la troisième personne du pluriel il faut dire, *ils s'asseient,* et non pas, *ils s'assient,* et aux deux personnes du pluriel de l'imparfait, *nous nous asseiions, vous vous asseiiez* par deux *i,* pour les rendre différentes des deux premières personnes du pluriel du présent, qui n'ont qu'un *i, nous nous asseions, vous vous asseiez.* La pluspart sont en cela de son sentiment. M. Chapelain condamne *ils s'assient,* et veut, *ils s'asseient.* Il dit qu'autrement il faudroit dire à l'imparfait, *ils s'assieoient,* et non pas, *ils s'asseioient;* la raison étant pareille, et n'y ayant point d'usage contraire. Quelques-uns veulent qu'on dise, *ils s'assiéent,* et non pas, *ils s'asseient,* à cause qu'à la troisième personne du simple impersonnel, on dit, *siéent. Ces manières enjouées lui siéent fort bien.* Cependant on dit, *s'asseiant* au gérondif, et non *s'asséant,* quoiqu'on dise *séant* au simple. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on parle bien en disant, *ils s'asseient,* et qu'il ne faut jamais dire, *ils s'assient.*

A. F. — Il faut dire à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe *asseoir, ils s'asseient,* et non pas *ils s'assient,* comme M. de Vaugelas le prétend. Quelqu'un a crû qu'on devoit dire *ils s'assiéent* plustost qu'*ils s'asseient* en le formant de la troisième personne du singulier *il s'assied* ou l'*e* n'est point devant l'*i ;* à quoy il a ajousté que le simple fait à la troisième personne du pluriel *siéent,* et non pas *seient, ces ornements vous siéent fort bien.* On a repondu qu'il ne falloit y point appeller de l'Usage qui veut qu'on dise *ils s'asseient,* et qu'encore qu'on dise au gérondif *séant* qui est le simple, comme en cette phrase, *le Roy séant en son Thrône,* il faut dire *s'asseiant* au composé. On n'a pas veu par quelle raison M. de Vaugelas dit que l'imparfait de ce verbe n'est gueres en usage. Il n'y a rien qui doive empescher de s'en servir, et il est beaucoup mieux de dire, *quand il y avoit quelque conférence, il s'asseioit tousjours auprès d'un tel,* que de dire, *il se mettoit tousjours auprès d'un tel.* Il faut escrire les deux premieres personnes plurielles de l'imparfait, *je m'asseiois* par deux *i, nous nous asseiions, vous vous asseiiez,* pour marquer leur différence d'avec les deux pluriels du présent qui ne s'escrivent qu'avec un seul *i. Nous*

nous asseions, vous vous asseiez. Il faut dire de mesme au subjonctif *que nous nous asseiions, que vous vous asseiiez* avec deux *i*. *Assiez-vous* à l'impératif est aussi mauvais qu'*assisez-vous*. Il faut tousjours dire *asseiez-vous*.

SOY, DE SOY.

Beaucoup de gens, et de nos meilleurs Escriuains disent, par exemple, *ces choses sont indifferentes de soy*. On croit que c'est mal parler, et qu'il faut dire *sont indifferentes d'elles mesmes*. Et là dessus j'ay oüy faire cette obseruation, qui est comme ie crois, veritable, que lors que *de soy* est aprés l'adjectif pluriel, comme en l'exemple que nous venons de donner, il est vicieux, mais quand il est deuant, il est tres-bien dit; car nous disons tous les jours, *de soy ces choses sont indifferentes*, et *ces choses de soy sont indifferentes;* mais *ces choses sont indifférentes de soy*, la pluspart condamnent cette locution; En quoy il faut auoüer que c'est vne bizarre chose que l'Vsage, et qu'en voicy un bel exemple. I'ay dit la *pluspart*, à cause qu'il y en a qui ne condamnent pas *indifferentes de soy*, mais ils confessent que *d'elles mesmes*, est mieux dit, c'est pourquoy il faut tousjours choisir le meilleur.

T. C. — Le Pere Bouhours observe très-bien que quand il s'agit d'une chose, et non pas d'une personne, on met d'ordinaire *soy*. Je croi que c'est la véritable raison qu'on peut rendre de cette façon de parler, *ces choses sont indifférentes de soy;* car la distinction de mettre *de soy* devant ou après l'adjectif pluriel, paroit bien subtile et peu convaincante. Il ajouste qu'il y a cette différence entre *lui* et *elle*, au lieu desquels on met *soy*, que *lui* ne convient pas si généralement à la chose qu'*elle*. C'est par cette raison qu'on peut fort bien dire, *ces choses sont indifférentes d'elles-mêmes*, et qu'on ne diroit pas, *ce principe est si solide de lui que, etc.* Il faudroit dire *de soi* ou du moins, *est si solide de lui-même, lui* et *elle* ne pouvant se mettre au lieu *de soi*, que l'on n'y ajouste *mesme*. Voici une phrase dans laquelle il dit qu'il faut mettre nécessairement *de soy*. *L'Orateur doit sçavoir que pas une de ces espèces n'est parfaite de soy, si, etc.* Quelques-uns croyent que ce ne se-

roit pas mal parler, que de dire, *n'est parfaite d'elle-mesme*. Il observe encore que quand on parle en général sans marquer une personne particulière qui soit le nominatif du verbe il faut tousjours se servir de *soy*, comme, *on fait mille fautes quand on ne fait nulle reflexion sur soy. On aime mieux dire du mal de soy que de n'en point parler*; mais que quand il s'agit de quelqu'un en particulier, on met *lui* au lieu de *soy*; *C'est un homme qui ne fait point de reflexions sur lui, qui parle de lui sans cesse*. Il excepte les endroits où *soy* se prend pour *l'exterieur*: *Quoiqu'il fut très-pauvre, il ne laissoit pas d'être propre sur soy; il ne portoit point de linge sur soy. Soy-mesme* se dit comme *soy* en général; mais *soy-mesme* et *lui-mesme* se disent presque également d'une personne particuliere : *C'est un homme qui a bonne opinion de soy-mesme, qui a bonne opinion de lui-mesme*. Cela ne s'entend que des cas obliques; car il faut tousjours mettre *lui-mesme* au nominatif, et jamais *soy-mesme*. Nous devons toutes ces remarques au mesme Père Bouhours, qui dit encore que quand il est question des choses, et non pas d'une personne, on met presque toujours *soy-mesme*. *Cela va de soy-mesme, cela parle de soy-mesme. Cet ouvrage se défendoit assez de soy-mesme.*

A. F. — L'avis a esté general sur cette façon de parler, *Ces choses sont indifférentes de soy*, elle a esté condamnée. Il faut dire, *sont indifférentes d'elles-mesmes*. Mais on a approuvé *de soy* quand il est mis au commencement de la phrase, *de soy, ces choses sont indifférentes*; parce que ce mot *de soy* demeure indéterminé jusqu'à ce qu'on ait ajousté *ces choses*. Par cette mesme raison on a condamné cet autre phrase, *ces choses de soy sont indifférentes*, puisque *de soy* après *ces choses*, ne sçaurait plus estre indéterminé; outre que cette transposition a quelque chose qui blesse l'oreille, de sorte qu'à moins qu'on ne commence la phrase par *de soy*, on est obligé de dire *ces choses sont indifférentes d'elles-mesmes*. Cependant c'est fort bien parler que de dire, *cela est mauvais de soy*; mais le mot *cela* est un pronom relatif indéterminé et d'une espèce particuliere.

TOMBER AUX MAINS DE QUELQU'VN.

Cette phrase est si familiere à plusieurs de nos meilleurs Escriuains, qu'il est necessaire de faire

cette remarque, afin que l'on ne se trompe pas en les imitant. Auant que la particule *és*, pour *aux*, fust bannie du beau langage[1], on disoit, *tomber és mains;* depuis on a dit, *tomber aux mains;* mais ny l'un, ny l'autre ne valent rien, et il faut tousjours dire, *tomber entre les mains de quelqu'vn*. L'vsage moderne le veut ainsi. *Tomber és mains,* est particulierement de Normandie.

A. F. — La remarque a estë généralement approuvée Il faut dire, *tomber entre les mains de quelqu'un,* et non pas *tomber aux mains de quelqu'un*. La particule *ès* pour *aux* est du vieux langage, et elle ne s'emploie que dans cette façon de parler *maitre ès-arts*. On dit *tomber en de bonnes mains* à cause de l'epithète *bonnes*, et non pas *tomber entre de bonnes mains*.

Quand il faut dire, GRANDE, *devant le substantif, ou* GRAND' *en mangeant l'*e.

Par exemple on dit, *à grand' peine; Il nous a fait grand' chere*, et non pas *à grande peine*, ny *grande chere*. Et neantmoins on dit, *c'est vne grande meschanceté, vne grande calomnie*, et non pas *vne grand' meschanceté, vne grand' calomnie*. Comment est-ce donc que l'on connoistra quand il faudra mettre l'*e*, ou ne le mettre pas ? Il n'y a point d'autre reigle que cellecy, *Qu'il y a certains mots comme consacrez à cette elision, où l'on dit grand' auec l'apostrophe*, comme *à grand'peine, grand'chere, grand'mere, grand' pitié, grand' Messe, la grand' Chambre*, et plusieurs autres de cette nature, qui ne se presentent pas maintenant à ma memoire ; mais en ceux où l'Vsage n'a pas estably cette elision, il ne la faut pas faire, comme aux exemples que j'ay donnez, *vne grande meschancelé, vne*

[1] *Es.* « Cette façon de parler, qui estoit si elégante autrefois, est devenue barbare, et il faut bien prendre garde de s'en servir, mesme dans le palais. »
(MÉNAGE, *Observations sur la langue françoise.*)

grande calomnie, vne grande sagesse, vne grande marque. A quoy il est necessaire d'ajouster, que le nombre des substantifs feminins, deuant lesquels il faut dire *grande*, sans elision, est incomparablement plus grand, que celuy des autres, où l'on mange l'*e*, tellement qu'on n'aura pas grand' peine à n'y manquer pas, pour peu que l'on ayt de connoissance de l'Vsage.

P. — Nos ancestres disoient *grand* avec un T, tant au féminin qu'au masculin, *grant joye, grant feste,* c'est-à-dire, *grande réjoüissance; grant mestier,* c'est-à-dire, *grand besoin.* Villehardoüin ne parle point autrement. Depuis ils dirent *grand* avec un *d,* aussi bien que *grant* avec un *t,* et les joignoient avec les substantifs féminins sans apostrophe. Enfin vers le temps de Seyssel, on commença à dire *grand* et *grande*, mais Seyssel se sert plus souvent de *grand* que de *grande :* lorsqu'il joint à un substantif féminin *grand,* c'est sans apostrophe : depuis on y a mis l'apostrophe : ainsi on peut dire que l'élision de l'*e* qui se fait en *grand'Chambre,* et autres semblables, est un reste de l'ancien usage qui est demeuré en ces mots-là. *Grant manandie,* c'est-à-dire *richesse; la grand discord* et *grant poine ; grans épées acerines,* c'est-à-dire, grandes épées d'acier, disent nos vieux Poëtes dans Fauchet. *Grant adure,* c'est-à-dire, grande ardeur, dit le Roman de la Rose.

T. C. — M. Ménage rapporte tous les endroits où il croit que *grande* souffre le retranchement de l'*e* pour prendre l'apostrophe. Ces endroits sont, *à grand'peine, j'ai eu grand' peur, c'est grand'pitié, ce n'est pas grand'chose, faire grand' chère, ma grand'mère, la grand'Chambre, la grand'salle, la grand'Bretagne, la plus grand'part.* Il fait remarquer que ce nom adjectif *grande*, conserve son *e* devant tous ces mêmes mots, quand il est précedé de celui d'*une*, et que comme on dit, *vne grande méchanceté, une grande calomnie,* on dit de mesme, *une grande peur, une grande pitié, vne grande chose, une grande chère, une grande chambre, une grande salle, une grande Messe.* Il en excepte *grand'mère,* et en donne pour exemple : *Je la croyois fille, et c'est une grand'mère.* La raison qu'il apporte de cette exception, c'est que *grand' mère,* n'est considéré que comme un seul mot. Je croi que l'on peut escrire aussi, *j'ai entendu aujourd'hui une grand' Messe*, quoique *grand'Messe* ne puisse être pris pour un seul

mot. Il fait remarquer aussi que *grand* au masculin, se prononçant devant les mots qui commencent par une voyelle, comme s'il y avoit *grant*, et non pas *grand, grant homme, grant Ecuuer, grant esprit, grant Orateur;* on prononce aussi, *grant écurie,* et que c'est le seul mot où le *d* du féminin *grande,* se change en *t*. Il y a pourtant des gens qui prononcent *la grande écurie,* comme ils prononcent *une grande affaire.*

Puisque j'ai parlé de la prononciation du mot *grand,* je puis dire quelque chose de sa signification, suivant les remarques du Père Bouhours. Il dit que *grand* a rapport au merite ou à la taille, quand il se joint avec *homme. C'estoit un des plus grands hommes de son siecle. C'est un grand homme brun.* Il est aisé de voir que dans le premier exemple, *grand,* a rapport au mérite, et que dans le second il n'a rapport qu'à la taille. *Grande* avec *femme* ne signifie que la taille. et l'on ne dit point, *c'est une grande femme,* pour dire, *c'est une femme de grand mérite,* comme on dit, *c'est un grand homme,* ni *les grandes femmes de l'antiquité;* comme, *les grands hommes de l'antiquité.* On dit, *les Grands de la terre,* pour signifier les Rois, les Princes, etc. Cette remarque est fort judicieuse. Il en fait une autre sur la différence qu'il y a entre *avoir le grand air,* et *avoir l'air grand,* et il fait connoistre qu'on dit d'un homme qui vit en grand Seigneur et à la macière du grand monde, qu'*il a le grand air,* et d'un homme dont la physionomie est noble et la mine haute, qu'*il a l'air grand.* C'est ainsi que la diverse situation d'un adjectif, en rend quelquefois la signification différente.

A. F. — On n'a point trouvé d'autre raison pour l'élision de l'*e* dans cet adjectif *grande* que l'Usage qui l'a establie. *Qrand' peur, grand'pitié, grand'mère, grand'merci,* et *grand' chose,* peuvent s'ajouster à *grand'chère* et à *grand'peine :* On a demandé si lorsque l'adjectif *grande* reçoit un comparatif, il peut recevoir cette élision de l'*e* comme en cet exemple, *Il nous a fait la plus grand'chère du monde.* On a répondu que l'habitude de dire *il nous a fait grand'chère;* authorisoit *il nous a fait la plus grand'chère du monde,* mais qu'en escrivant il falloit mettre *la plus grande chère*, cet avis a esté le plus général. Les autres ont prétendu qu'on pouvoit dire et escrire *la plus grand'chère*, et que l'Usage avoit prevalu contre la regle.

MONDE.

Ce mot est souuent employé par les bons Autheurs, pour dire *vne infinité, vne grande quantité de quoy que ce soit.* M. Coeffeteau à qui l'vsage en est familier, dit en la vie d'Auguste, *sur le point de cette sanglante journée, à Rome et ailleurs on vit vn monde d'horribles prodiges.* Ie voudrois pourtant en vser sobrement, et non pas encore en toutes sortes de choses, mais seulement en celles où il s'agiroit des personnes, comme M. de Malherbe s'en est seruy, quand il a dit, *qu'ay-je à faire de vous en nommer vn monde d'autres*, c'est-à-dire, d'autres hommes. Il semble bien appliqué là. Ce n'est pas que ie le voulusse condamner dans vn autre Vsage.

P. — *Monde, où il s'agit des personnes.* C'est ainsi que le peuple en use, et point autrement. *Il y avoit tant de monde, tant de gens; le pauvre monde, les pauvres gens:* on dit tous les jours, *il y avoit un monde effroyable:* ces façons de parler, quoiqu'elles soient un peu basses, peuvent pourtant trouver leur place dans un discours oratoire.

Tout mon monde. Ce sont les personnes de qualité qui parlent ainsi ; car pour le menu peuple communément, il n'a autre domestique que ses enfans, qu'on ne comprend point sous le nom de *monde:* et à l'égard des personnes qui ne sont pas de qualité, ils disent ordinairement, *Mes gens ne sont pas ici.* Par exemple, un Marchand dira. des garçons de sa boutique, *Tous mes gens sont dehors:* il pourroit dire, *Tout mon monde est dehors.* Tellement qu'à mon avis, on peut employer cette phrase en toutes sortes de discours, quand ce ne seroit que pour éviter la répétition du mot de *gens,* qui se trouvera devant ou après.

Au reste, on se sert du mot de *monde,* pour dire qu'un homme sçait vivre, et qu'il veu les honnestes gens. *Il sçait son monde, il a veu le monde, le beau monde, Il est dans le grand monde*, c'est-à-dire, il voit ou visite des personnes de qualité et tout cela est tres-François.

T. C. — *Un monde de prodiges, un monde d'autres hommes*, pour dire, *une infinité de prodiges, une infinité d'autres hommes,* sont des façons de parler qui ne sont plus usitées.

A. F. — On a blasmé les deux exemples que M. de Vaugelas rapporte dans cette Remarque. Après avoir examiné longtemps cette question, on n'a trouvé que cette seule façon de parler où *monde* pust estre employé avec grâce, pour dire *une infinité : se voyant environné d'un monde d'ennemis.*

MONDE *auec le pronom possessif.*

On dit ordinairement en parlant, *tout mon monde est venu, son monde n'est pas venu*, pour dire, *tous mes gens*, ou *tous mes domestiques sont venus*, *ses gens ne sont pas venus ;* Mais il le faut euiter comme vn terme bas, et si ie l'ose dire, de la lie du peuple. C'est pourquoy il me semble insupportable dans vn beau stile, mais beaucoup plus encore, quand on s'en sert en vn sens plus releué ; par exemple, quand on dit, comme ie le trouue souuent dans vn fort bon Autheur moderne, *il fit auancer tout son monde*, pour dire *toutes ses troupes*, *il r'allia son monde*, pour dire *ses troupes*, *ses gens*. Dans le stile noble on ne le souffriroit pas pour dire *ses domestiques*, on le souffriroit moins encore pour dire *ses troupes*.

T. C. — M. Chapelain dit que *tout mon monde*, *tout son monde,* est une élégance du stile familier, et qu'on dit de bonne grace, *mon petit monde,* pour dire, *mes enfans, mes gens*. Peut-estre que M. de Vaugelas dit un peu trop, quand il dit que c'est un terme de la lie du peuple ; mais je croi qu'on ne doit pas l'employer dans le beau stile.

A. F. — *Son monde,* pour dire ses gens, ses domestiques n'est point un terme de la lie du peuple, comme il est qualifié dans cette Remarque ; il est de la conversation et du stile familier, et on ne doit point blasmer ceux qui disent *son appartement est fort commode*, *il a tout son monde autour de luy*. Quant à ces phrases, *il fit avancer tout son monde, il rallia son monde,* elles ont esté trouvées fort bonnes, sur tout en parlant d'un homme qui va en Parti avec deux ou trois cents chevaux. Ce mesme mot peut estre employé pour signifier ceux qu'on a invitez à manger, et qu'on attend, comme en cette phrase, *tout son monde n'estoit pas encore venu.* On le

peut dire dans le mesme sens à un Maistre de concert, *avez-vous là tout vostre monde?* pour dire *tous vos musiciens.*

Le long, du long, au long.

Par exemple, les vns disent, *le long de la riuiere*, les autres, *du long de la riuiere*, et les autres *au long*. Tous les trois estoient bons autrefois, mais aujourd'huy, il n'y en a plus qu'vn qui soit en vsage, à sçauoir, *le long de la riuiere.*

T. G. — M. Menage remarque fort bien que *du long* se dit tousjours quand il est adverbe, et qu'aux endroits où il est ainsi placé sans aucun régime, il seroit mal de dire *le long*. Il en donne cet exemple, *L'eau de ce canal est aussi claire que celle d'une source, et vous y voyez tout du long des arbres plantez à la ligne.*

A. F. — On a decidé que *le long* estoit le seul dont on se dust servir pour signifier le *secundum* ou le *juxta* des Latins. *Ils se promenoient le long du bois. Ils marchoient le long de la rivière.* On peut dire *tout du long* dans le mesme sens, et jamais *du long*, ny *au long. Ils se promenoient tout du long de la rivière.*

Il a esprit, il a esprit et cœur.

C'est depuis peu que cette nouuelle façon de parler est en vogue. Elle regne par toute la ville, et s'est mesmes insinuée dans la Cour, mais elle n'y a pas esté bien receüe, comme ayant fort mauuaise grace, et trop d'affectation. Nos bons Escriuains l'ont condamnée d'abord, et s'opposent tous les jours à son establissement, qu'il ne faut pourtant plus apprehender dans le decry où elle est. Nostre langue à l'imitation de la Grecque, aime extremement les articles ; il faut dire, *il a de l'esprit*, *il a de l'esprit et du cœur*, je ne sçay si l'on ne dira point encore, *il a sang aux ongles*. Ce n'est pas qu'en certains endroits on ne se dispense des articles auec vne grace merueilleuse,

mais c'est rarement, et il faut bien les sçauoir choisir. M. Coeffeteau, *il fit main basse. et tua femmes et enfans.* Mais *il a esprit*, ne se peut dire ny selon le bon vsage, ny selon la Grammaire.

T. C. — On ne dit plus aujourd'hui, *il a esprit,* pour *il a de l'esprit.* C'étoit une manière de parler trop affectée qui n'a pas regné longtemps. Le Père Bouhours dit que plusieurs personnes très-polies préfèrent, *il a extrémement d'esprit* à *a extrémement de l'esprit,* et prétendent que *extrémement* est comme *peu* et *beaucoup,* qui ont un régime : et que comme on dit, *il a peu* ou *beaucoup d'esprit,* on dit aussi, *il a extrémement d'esprit, extrémement de cœur, extrémement de merite.* Il n'y a guères moins de gens qui se révoltent contre *il a extrémement* ou *infiniment d'esprit,* que contre *il a esprit.* Les exemples qu'apporte le Père Bouhours, *Il y a cette année extrémement de bled, extrémement de vin,* ne sont point reçus. On croit qu'il faut dire, *extrémement du bled, extrémement du vin,* ou simplement, *il y a beaucoup de bled, il y a beaucoup de vin.* On doute mesme qu'il soit aussi certain qu'il prétend, qu'on doive dire, *extrémement d'esprit,* quand une négative precede, comme, *elle n'a pas extrémement d'esprit.* Si l'on ne peut dire, *elle n'a pas extrémement de l'esprit,* on doit mettre *beaucoup* en la place d'*extrémement,* et dire, *elle n'a pas beaucoup d'esprit.* Ce Pere qui est tres-sçavant et très-délicat en notre Langue, croit que l'un et l'autre peut se dire, *il a extrémement de l'esprit,* et, *il a extrémement d'esprit,* et conclut pourtant qu'il vaudroit mieux s'abstenir de ces façons de parler hyperboliques, et dire, *il a beaucoup d'esprit, il a bien de l'esprit.* Pour moi, je croi qu'on doit tousjours dire, *il a extrémement* ou *infiniment de l'esprit,* et jamais, *extrémement* ou *infiniment d'esprit.* Ce qui le fait voir, c'est qu'on peut fort bien mettre *infiniment* après *de l'esprit,* et dire, *il a de l'esprit infiniment;* ainsi *infiniment* n'a point de régime ; comme *beaucoup,* qui en a tousjours, et dans toutes sortes de phrases. On dit, *il y a beaucoup de gens d'esprit qui,* etc., il faut dire, *il y a une infinité de gens.* Sur ce que dit M. de Vaugelas, que nostre Langue aime extrémement les articles, et qu'il craint que comme on a voulu introduire, *il a esprit,* on ne veüille dire encore, *il a sang aux ongles,* M. Chapelain a observé qu'on dit proverbialement, *il a bec et ongles,* sans articles.

A. F. — Ces manières de parler, *il a espril et cœur,* n'ont pas esté en vogue long-temps, elles ont blessé tellement l'oreille, qu'on les a bannies presque aussitost que ceux qui les

soustenoient ont voulu leur donner cours. On ne sçauroit dire, *il a sang aux ongles*, mais on dit fort bien sans aucun article, *il a bec et ongles*.

JAMAIS PLUS.

Qvelques-vns doutent, si ce terme est François, et s'il n'est point plustost Italien, *mai più*. Mais il est aussi bon en nostre langue, qu'en l'Italienne, d'où nous l'auons pris. Nous le disons, et l'escriuons tous les jours. M. de Malherbe, *jamais plus ie ne me rembarque auecque luy*. Et en vn autre endroit, *à condition que ie n'en oye jamais plus parler*.

P. — *Jamais plus*. Toutes ces façons de parler, à mon avis, ne valent rien. *Jamais* suffit tout seul. *Jamais je ne me rembarque avec lui*.

T. C. — M. Chapelain a remarqué qu'on dit bien, *je n'irai jamais plus*, pour *de ma vie, je ne le dirai jamais plus*, et que le *jamais plus* est François et élégant, pour *plus jamais*, qui est sa situation naturelle, mais que *jamais plus je n'irai* est Gascon, à cause de la transposition. Il approuve le dernier exemple de Malherbe. Je croi pourtant qu'il est mieux de dire, *Je ne veux jamais entendre parler de lui*, que *je ne veux plus jamais*, etc.

A. F. — L'exemple de M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque avec luy* a esté generalement condamné et on a laissé cette manière de parler aux Italiens. Plusieurs ont défendu l'autre, *à condition que je n'en entende plus parler*, et ont dit qu'il n'y avoit point de pleonasme, parce qu'on vouloit faire connoistre qu'on avoit desja entendu parler de la chose dont il estoit question, ce qui n'auroit pas esté exprimé, si on avoit dit simplement *à condition que je n'en entende jamais parler*. Ils ont dit encore que *jamais plus*, estoient deux abverbes, dont le premier se rapportoit au premier verbe, *que je n'en entende*, et rendoit la negative complete, et le dernier avoit rapport au verbe *parler* pour signifier *que je n'en entende jamais parler davantage*. L'avis le plus general a esté qu'il falloit oster un des deux adverbes et dire *que je n'en entende jamais parler*, ou *que je n'en entende plus parler*, pour ne

faire point de pleonasme ; ou que si l'on employoit les deux adverbes, il falloit mettre *plus* devant *jamais*, et dire, *je n'en veux plus jamais entendre parler*, plustost que *je n'en veux jamais plus entendre parler*.

MESHUY, DÉS MESHUY.

Ce mot n'est plus en vsage parmy les bons Escriuains, ny mesmes parmy ceux qui parlent bien. Il faut neantmoins auoüer, qu'il est tres-doux et tres-agreable à l'oreille. Au lieu de *meshuy*, ou *dés meshuy*, on dit *desormais*, *tantost*, comme *il est tantost temps*, pour *il est meshuy temps*.

T. C. — Ce n'est point assez dire que *mèshui* n'est point en usage parmi les bons Ecrivains ; c'est un mot entierement banni de la Langue.

A. F. — Les deux mots qui sont le sujet de cette remarque sont tellement hors d'usage qu'ils n'ont plus rien qui puisse contenter l'oreille. Le mot *huy* est tout a fait vieux, et nostre Langue ne l'a conservé que dans *aujourd'huy*.

DEVERS.

Cette preposition a tousjours esté en vsage dans les bons Autheurs, par exemple, *il se tourna deuers luy*, *cette ville est tournée deuers l'Orient*, *deuers le Midi*. Et ainsi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieilli, et nos modernes Escriuains ne s'en seruent plus dans le beau langage. Ils disent tousjours *vers*, comme *se tournant vers luy*, *vers l'Orient*, *vers le Midy*.

T. C. — On ne dit plus du tout aujourd'hui *devers*, il faut dire simplement *vers*.

A. F. — On ne dit plus il se tourna *devers luy*, ni *cette Ville est tournée devers l'Orient*, il faut dire *vers luy* et *vers l'Orient*. La préposition *devers* ne laisse pas d'avoir encore quelque usage, mais c'est quand elle veut dire *aux environs de*, comme *il vient de devers Lyon*. On ne parleroit pas bien en disant, *il*

est allé devers Lyon, parce qu'il sembleroit qu'on voudroit dire, il est allé du costé de Lyon, ou à Lyon mesme ; mais si on faisoit preceder cette préposition de quelques mots qui fissent connoistre que le voyage ne se feroit pas à Lyon, on diroit fort bien, *il est allé quelque part devers Lyon,* c'est à dire en quelque endroit dans le voisinage de Lyon. On se sert aussi de la préposition *devers* quand elle est precédée de *par,* comme, *il tient tousjours le bon bout par devers luy.*

S'il faut dire, IL Y EN EUT CENT TUEZ, *ou* IL Y EN EUT CENT DE TUEZ.

Nous auons de bons Autheurs, qui disent l'vn et l'autre. M. Coeffeteau y met ordinairement l'article *de.* M. de Malherbe la pluspart du temps ne l'y met pas, comme quand il dit, *il y en eut trois condamnez* ; *il n'y auoit pieu si ferme, qu'auec peu de peine ils n'arrachassent, et depuis qu'il y en auoit vn arraché.* Neantmoins en vn autre lieu il dit, *il y en auoit desja trente d'achevez,* parlant de vaisseaux. Aujourd'huy le sentiment le plus commun de nos Escriuains, est qu'il faut tousjours mettre le *de*; car en parlant, jamais on ne l'obmet, et par consequent c'est l'Vsage, qu'on est obligé de suiure aussi bien en escriuant, qu'en parlant sans s'amuser à esplucher pourquoy cét article deuant le participe passif, et aprés le nombre. C'est la beauté des langues, que ces façons de parler, qui semblent estre sans raison, pourueu que l'Vsage les authorise. La bizarrerie n'est bonne nulle part que là.

T. C. — M. Chapelain dit que le *de* superflu est une élégance de l'usage ; je croi que quand le substantif est devant le participe, ce n'est point une faute que de supprimer *de : Il y eut cent hommes tuez, il y eut vingt soldats blessez en cette rencontre;* mais qu'il est mieux de le mettre quand la particule relative *en* se rencontre dans la phrase, *il y en eut cent de tuez, vingt de blessez ; il y avoit trente vaisseaux achevez, il y en avoit trente d'achevez.*

A. F. — On peut dire *il y en eut cent tuez* et *il y en eut*

cent de tuez. Ce dernier n'a pas laissé de paroistre preferable à l'autre, sur tout quand le substantif n'est point devant le participe, et qu'on y supplée par la particule *en*, comme *il y en eut trois de condamnez.* Il semble que le *de* ait un effet retroactif pour se rapporter à la particule relative *en*, comme *il y en eut trois de condamnez*, pour dire *de ces gens-là, il y eut trois hommes condamnez.* Il faut remarquer que la particule *de* ne se met que devant des noms adjectifs, ou des participes et non pas devant des substantifs. On dit fort bien, *il y en eut vingt de pris*, et on ne dit pas, *il y en eut vingt de prisonniers.* Il faut dire *il y en eut vingt qui furent faits prisonniers.*

Que c'est.

On ne dit plus gueres maintenant *que c'est*, comme l'on disoit autrefois. On dit, *ce que c'est.* Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est, que l'ingratitude.* Aujourd'hui l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'est que, etc.*

T. C. — M. Chapelain condamne l'exemple de Malherbe, *Que c'est* pour *ce que c'est*, comme une façon de parler très-vicieuse, quoiqu'elle ait été encore employée depuis trente ans par de bons Auteurs.

A. F. — On ne dit plus du tout aujourd'huy *que c'est* pour *ce que c'est;* il n'est pas permis d'imiter M. de Malherbe en une façon de parler si vicieuse.

Du depuis.

Ie connois vn homme fort âgé, et fort sçauant en nostre langue[1], qui dit, que lors qu'il vint à la Cour

[1] Je ne say si c'est M. de Porchères ou M. de La Mothe Le Vayer. (*Clef de* Conrard.)

Il est fort douteux que le compliment que fait ici Vaugelas soit à l'adresse de La Mothe Le Vayer, son adversaire et le partisan systématique du vieux langage. D'ailleurs ce dernier, né en 1588, n'avait que cinquante-neuf ans l'année où parurent les *Remarques* de

jeune garçon, il y auoit beaucoup de gens qui disoient et escriuoient *du depuis*, et que desja dés ce temps là ceux qui entendoient la pureté du langage, condamnoient cette façon de parler, comme vicieuse et barbare, ne permettant pas seulement aux Poëtes d'en vser comme d'vne licence poëtique, pour s'accommoder d'vne syllabe, dont ils ont souuent besoin. Mais que nonobstant cela on n'a pas laissé depuis cinquante ans de continuer tousjours la mesme faute, quoy que l'on ayt aussi continué de la reprendre, jusqu'à ce qu'encore aujourd'huy vne infinité de gens disent et escriuent, *du depuis*, contre le sentiment de tous ceux qui sçauent parler et escrire. Il remarque donc qu'il n'y a point de terme en toute nostre langue, qui se soit tant opiniastré pour s'establir, ny qui ayt tant esté rebuté, que celuy-là. Il faut tousjours dire *depuis* et jamais *du depuis*, soit qu'on le face preposition, ou aduerbe ; car il est l'vn et l'autre, et c'est la raison qu'alleguent les plus sçauans de ceux qui disent *du depuis*, que c'est pour marquer la difference des deux, parce que par exemple, quand on dit *depuis vn an*, là *depuis* est preposition, et lors qu'on dit *depuis*, *ie n'y suis pas retourné*, ou *ie n'y ay pas esté depuis*, il est aduerbe. Mais on respond en vn mot, que le bon vsage a banny cette locution, à quoy il n'y a point de replique. Outre qu'à le prendre mesme par la raison, il est tres-rare que *depuis* aduerbe se trouue situé en vn lieu, où il puisse faire équiuoque, ny estre pris pour la preposition, non plus qu'aux exemples que ie viens de donner. Et si par hasard il engendre quelque equiuoque, on n'a qu'à mettre vne virgule aprés, pour le separer du mot qui suit, bien que la construction entiere face assez connoistre s'il est preposition ou aduerbe.

Vaugelas. Mais cet homme fort âgé et fort sçavant en la langue est bien plutôt *Arbaud de Porchères*, qui était né en Provence dans la seconde moitié du XVIe siècle, et qui mourut en 1640. Il avait été, avec Racan, un des amis et des disciples de Malherbe, qui lui légua la moitié de sa bibliothèque. Il fut un des premiers membres de l'Académie française. On a de lui des *Poésies* (1633). (A. C.)

T. C. — Non seulement on n'écrit plus *du depuis*, mais mesme ceux qui parlent bien, ne le disent point dans la conversation la plus familiere. J'ai lu depuis peu une Elégie dans laquelle estoit ce vers,

Depuis que je vous vis, je sentis dans mon âme.

Il falloit dire, *si-tost que je vous vis*. Cela m'a fait remarquer qu'on ne sçauroit mettre *depuis que* devant un prétérit indéfini. Par exemple, on parleroit mal en disant, *depuis que je le menai chez vous, je n'ai point entendu parler de lui* ; il faut dire par le prétérit défini, *depuis que je l'ai mené chez vous*. De mesme on ne dit pas, *depuis que nous vous eusmes quitté, il nous arriva des choses qui*, on doit dire, *après que nous vous eusmes quitté*. Il me paroist que beaucoup de personnes ne prennent pas assez garde à la différence qu'il y a entre *depuis que* et *après que*.

A. F. — Il n'y a aucun genre de conversation, quelque familiere qu'elle soit, qui puisse faire souffrir *du depuis*, soit comme adverbe, soit comme préposition. Ainsi ce mot s'est inutilement opiniastré pour s'establir. Il est rejeté plus que jamais par tous ceux qui veulent parler un peu purement.

De l'vsage des participes passifs, dans les preterits.

En toute la Grammaire Françoise, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Ie dis, *de plus important*, à cause du frequent vsage des participes dans les preterits, et *de plus ignoré*, parce qu'vne infinité de gens y manquent. Ne laissons rien à dire en ce sujet, et voyons toutes les façons dont ces participes peuuent estre employez, mais par ordre. Notez que *participes* et *preterits* ne sont icy qu'vne mesme chose[1].

[1] L'Autheur a appris que plusieurs ne comprenoient pas comme il se peut faire, qu'en aucun lieu les participes et les preterits ne soient qu'vne mesme chose ; mais il l'esclaircit par vn seul exemple, qui fait voir qu'il est indifferent d'appeller participe ou preterit, ce qu'il veut faire passer icy pour vne mesme chose. Quand il dit *icy*, il entend parler des preterits composez des participes passifs seulement, et jamais des autres ; car qui ne sçait

Premierement, le preterit va deuant le nom qu'il regit, comme quand ie dis, *j'ay receu vos lettres*. Alors *receu*, qui est le participe, est indeclinable, et voilà son premier vsage où personne ne manque. Qui a jamais dit, *j'ay recües vos lettres*, comme disent les Italiens depuis peu, *ho receuute le vostre lettere ?*

Son second vsage est, quand le nom va deuant le preterit, comme quand ie dis, *les lettres que j'ay receües* ; car alors il faut dire, *que j'ay receües*, et non pas *que j'ay receu*, à peine de faire vn solecisme. Cela est passé en reigle de Grammaire, non seulement aujourd'huy, mais du temps mesmes d'Amyot, qui l'obserue inuiolablement; comme on faisoit desja du temps, et auant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ses Disciples,

Enfans oyez vne leçon :
Nostre langue a cette façon,
Que le terme qui va deuant,
Volontiers regit le suiuant.
Les vieux exemples *ie suiuray*
Pour le mieux, car à dire vray
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit, m'amour vous ay donnée ;

que le verbe à qui le preterit appartient, et le participe sont deux parties de l'Oraison toutes distinctes ? Voicy l'exemple; *Quant aux preterits composez, lors que le nom auquel ils se rapportent, les precede, ils*, c'est à dire, *les preterits, doiuent estre du mesme genre et du mesme nombre que le nom.* Le voicy de l'autre façon ; *Quant aux preterits composez, lors que le nom les precede, les participes doiuent estre du mesme genre et du mesme nombre que le nom.* Qui ne voit qu'il est indifferent en cét exemple de mettre *preterits* ou *participes*, et que de-là il s'ensuit, que participes et preterits ne sont donc *icy* qu'vne mesme chose? Et comme dans la Remarque tres-ample que l'Autheur en a faite, il se pouuoit faire qu'il nommeroit tantost preterit et tantost participe, ce qui en effet n'est icy qu'vne mesme chose, il auoit creu bien faire d'en auertir le Lecteur au commencement, de peur que cela ne l'embarrassast. Mais puis que l'Autheur s'est apperceu que sa trop grande precaution a fait vn effet tout contraire, il ostera cette pierre d'achoppement à la premiere impression, et cependant il a esté obligé de faire voir que ce qu'il a dit est vray, et qu'il a eu raison de le dire ainsi. (*Note de Vaugelas, placée à l'*Erratum *de l'édition de 1647.*)

Voilà la force que possede
Le feminin quand il precede.
Or prouueray par bons tesmoins,
Que tous pluriels n'en font pas moins.
Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous a faits,
Faut dire en paroles parfaites,
Dieu en ce monde les a faites,
Ne nous a fait *pareillement,*
Mais nous a faits *tout rondement.*
L'Italien, dont la faconde
Passe le vulgaire du monde,
Son langage a ainsi basti,
En disant : Dio noi a fatti, *etc.*

Neantmoins ie m'estonne de plusieurs Autheurs modernes, qui faisant profession de bien escrire, ne laissent pas de commettre cette faute.

En troisiesme lieu, le preterit peut estre placé entre deux noms, comme *les habitans nous ont rendu maistres de la ville* ; Car *ont rendu* est un preterit situé entre deux noms, à sçauoir *nous* (que j'appelle nom, quoy qu'il soit pronom, parce que cela n'importe) et *maistres*, qu'il regit tous deux à l'accusatif. Alors le participe est indeclinable, et il faut dire, *nous ont rendu maistres*, et non pas *rendus*, comme on deuroit dire selon le second vsage, que nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne sommes pas icy dans les termes de ce second vsage, où nous n'auons consideré le preterit aprés le nom, que lors que le sens finissoit auec le preterit, au lieu qu'icy le preterit *ont rendu*, ne finit pas la periode, ny le sens, car il y a encore aprés *maistres de la ville*. C'est pourquoy l'vsage du preterit estant different, il se gouuerne d'vne autre façon, et *maistres* qui le suit, marque assez le pluriel, sans qu'il soit besoin que le participe le marque encore.

En quatriesme lieu, le preterit estant placé entre noms, le dernier est, ou substantif, comme *maistres*, dont nous venons de parler, ou adjectif, qui fait le

quatriesme vsage, par exemple, *le commerce nous a rendu puissans*, et si nous parlons d'vne ville, *le commerce l'a rendu puissante;* Car en ces exemples, il est indeclinable, et ne suit ny le nombre, ny le genre des noms.

Son cinquiesme vsage, est quand le preterit est passif; (car jusqu'icy aux quatre premiers vsages, nous l'auons tousjours consideré comme actif,) par exemple *nous nous sommes rendus maistres*, ou *rendus puissans*. Alors, il faut dire *rendus*, et non pas *rendu*, ce participe dans le preterit passif n'estant plus indeclinable, mais prenant le nombre et le genre des noms qui le precedent et le suivent.

Cette reigle qui distingue les actifs et les passifs, est fort belle, et ie la tiens d'vn de mes amis, qui l'a apprise de M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que si l'on objecte que M. de Malherbe luimesme ne l'a pas toujours obseruée, c'est ou la faute de l'Imprimeur, ou que luy-mesme n'y prenoit pas tousjours garde, ou plustost qu'il n'a fait cette remarque, comme dit encore cét amy, qu'à la fin de ses jours, et aprés l'impression de ses œuures.

Il y a pourtant vne exception, quand aprés le preterit passif il y a vn participe passif, comme en cet exemple de M. de Malherbe, *la desobeissance s'est trouué montée au plus haut point de l'insolence*, car il faut dire, *s'est trouué montée*, et non pas, *s'est trouuée montée*. Et que l'on ne croye pas que ce soit à cause de la cacophonie, que feroient ces deux mots, *trouvée montée;* car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaison, comme *guerie*, il le faudroit dire de mesme, par exemple, *elle s'est trouué guerie tout à coup*, et non pas *trouvée guerie*.

Son sixiesme vsage est, quand les preterits actifs, ou passifs, au lieu d'vn nom, ont vn verbe en suite; car alors ils sont tousjours indeclinables sans exception, comme si ie parle d'vne fille ie diray, *ie l'ai fait peindre*, et non pas, *ie l'ay faite peindre*, et *elle s'est fait peindre*, et non pas, *elle s'est faite peindre*. De mesme au pluriel, *ie les ay fait peindre*, *ils se sont fait peindre*.

et jamais *faite*, *ny faits peindre*. M. de Malherbe dit, parlant à vne femme, *le mauuais estat ou ie vous ay veu partir*, non *veüe partir*, et peu de lignes aprés, *jusques icy vous eussiez moins fait que ce que ie vous ay veu faire*. Et en vn autre endroit, *la Reyne la plus accomplie que nous eussions jamais veu seoir dans le Throsne des fleurs de Lys*, non *veüe seoir*.

Ce mesme vsage s'estend encore aux phrases, où entre le preterit et le verbe infinitif qui suit, il y a quelque mot, comme, *c'est vne espece de fortification que j'ay appris à faire en toutes sortes de places*, et non pas, *que j'ay apprise à faire*. La raison de cela, que nous auons desja touchée est, qu'il faut aller en ces sortes de phrases jusqu'au dernier mot qui termine le sens, et que par consequent c'est tousjours le dernier mot des phrases entieres, qui a rapport au substantif precedent, et non pas le participe, qui est entre deux, si ce n'est au preterit passif, où nous auons donné l'exemple, *nous nous sommes rendus maistres*, ou *nous nous sommes rendus capables*; car selon la raison que ie viens de rendre, il faudroit dire aussi, *nous nous sommes rendu maistres*, *nous nous sommes rendu capables*, et non pas *rendus*. C'est pourquoy force gens n'admettent point la difference de M. de Malherbe, pour cette seule raison, qu'ils croyent auoir lieu par tout.

Voila tout ce que j'ay creu pouuoir dire sur ce sujet; mais pour rendre la chose plus claire et plus intelligible, il me semble à propos de mettre de suite tous les exemples des diuers vsages, et de marquer ceux où tout le monde est d'accord, et ceux où les vns sont d'vne opinion, les autres d'vne autre.

I. *I'ay receu vos lettres.*
II. *Les lettres que j'ay receües.*
III. *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville.*
IV. *Le commerce*, parlant d'vne ville, *l'a rendu puissante.*
V. *Nous nous sommes rendus maistres.*
VI. *Nous nous sommes rendus puissans.*

VII. *La desobeissance s'est trouué montée au plus haut point.*

VIII. *Ie l'ay fait peindre, ie les ay fait peindre.*

IX. *Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre.*

X. *C'est vne fortification que j'ay appris à faire.*

Le premier et le second exemple sont sans contredit. Le troisiesme, quatriesme, cinquiesme, sixiesme, et septiesme, sont contestez, mais la plus commune et la plus saine opinion est pour eux. Le huitiesme, neufuiesme, et dixiesme, ne reçoiuent point de difficulté, toute la Cour et tous nos bons Autheurs en vsent ainsi.

P. — Il est mal-aisé, pour ne point dire impossible, de donner des règles certaines en la matière des participes dans les préterits ; et mettant à part les exceptions qui se trouvent en toutes les règles que nos Grammairiens ont remarquées, il se rencontre des endroits où l'oreille est le seul Juge de la manière dont il faut en user. Ramus en sa Grammaire Françoise, liv. 2, chap. I. a traité cette matière ; mais il n'a point touché aux principales difficultez. La Grammaire générale qu'on ne sçauroit assez estimer, la traite au chap. 20, en l'article du verbe *avoir*, pag. 131. et en l'article qui a pour titre : *Deux rencontres où le verbe auxiliaire* estre *prend la place du verbe* avoir, page 134[1]. M. Menage le traite en ses Observations, chap. 22. Les Nouvelles Remarques[2] l'ont traité, page 360.

Mais avant que d'entrer en la question, il est à propos d'avertir que quand nous disons icy que le participe est gerondif, nous entendons dire qu'il est indéclinable, et n'a ny genre ny nombre, et qu'il n'est participe qu'en apparence.

Je dis donc premierement : Il faut autant qu'il se peut, réduire ces participes préterits au gérondif, parce qu'autrement hors à la fin de la construction, par-tout ailleurs ils sont au feminin très-languissans, et choquent ou lassent l'oreille, surtout quand il s'en trouve deux de suite au milieu d'une construction.

Et cette réduction des participes prétérits au gérondif, est

[1] Nous donnons plus loin, p. 304, les passages de la *Grammaire générale*, de Port-Royal, c'est-à-dire de Lancelot. (A. C.)

[2] Ces *Nouvelles remarques* sont du P. Bouhours (1676) (A. C.)

en effet du génie de notre Langue, et cela se reconnoist à deux marques : la 1re que hors un très-petit nombre, tous nos participes actifs ne sont, à vrai dire, que des gérondifs ausquels on a osté la particule *en*, qui est la marque du gérondif, que néanmoins on supposoit souvent; par exemple, *faisant*. La seconde, c'est que le verbe auxiliaire, *estre*, qui est d'un si grand usage dans la Langue, ne prend jamais en son participe passif, ou comme passif, qui est, *esté*, ne prend, dis-je, ny genre ny nombre, et demeure tousjours au gérondif, soit au milieu, soit à la fin de la construction; car on dit tousjours *esté*, et jamais *estée*.

En second lieu, il faut faire différence entre les préterits actifs et les préterits passifs; car comme les participes dans les préterits actifs sont gérondifs en toute la conjugaison ; *Elle a aimé, ils ont aimé ;* aussi ne quittent-ils pas si aisément cette qualité de gérondif : au lieu que les participes dans le préterit passif, gardent par-tout leur nature de participes. *J'ai été aimé, ils ont été aimez :* ils ne prennent pas si aisément la qualité de gérondifs, et ne la prennent quasi jamais que pour obéir à l'oreille.

Coëffeteau, Hist. Rom., parlant de la seconde bataille de Philippes contre Brutus et Cassius, César et autres, dit, *L'armée victorieuse s'étoit écarté çà et là :* il falloit dire, *s'étoit écartée*, parce qu'en cette construction il n'y a ni nom ni pronom masculin qui ait pu tirer ces participes au gérondif. Aussi en la Harangue d'Antoine à ses Soldats avant la bataille d'Actium, il dit parlant d'Auguste, *Quand il auroit la mesme force, et que les guerres ne les auroient ni affaiblies ni renduës meilleures ;* et lorsqu'il parle de la mort d'Auguste, et parlant de la République, *Il l'avoit* (dit-il) si puissamment *établie et renduë si florissante* ; car il falloit dire *rendu* en ces exemples. Et en son Florus, page 113. *La fortune des Romains s'est tousjours montrée plus grande au milieu des calamitez :* il falloit dire, *montré plus grande*.

Il faut excepter de cette regle les verbes neutres, soit qu'ils se conjuguent avec le verbe auxiliaire *auoir*, ou avec le verbe *estre*. Coëffeteau, Hist. Rom. *Agrippine* (dit-il) *étant tombée malade*, il falloit dire, *tombé*.

En troisiéme lieu, quand le participe passif gouverne après soi le cas de son verbe, il devient alors gérondif et actif, comme le gérondif en *ant* et quitte la nature de participe passif. Cette regle, qui est de la Grammaire générale, est si belle, et d'une si grande étenduë en la Langue, qu'à mon avis, il la faut ici prendre pour principe, et mettre au rang des exceptions toutes constructions qui ne s'y accordent pas.

Or pour venir à notre usage des participes dans le préterit, tous nos préterits, soit actifs, soit passifs, se forment du participe passif, avec les verbes auxiliaires, *estre* et *avoir : J'ai aimé, tu as aimé, il a aimé, elle a aimé, nous avons aimé, vous avez aimé, ils ont aimé, elles ont aimé.* Voilà pour le verbe actif. Voici pour le passif. *J'ai été aimé ou aimée, tu as été aimé ou aimée, il a été aimé, elle a été aimée ; nous avons été aimez ou aimées, vous avez été aimez ou aimées, ils ont été aimez, elles ont été aimées.* Voilà l'ordre régulier de la conjugaison, en sorte que le préterit se trouve au commencement, au milieu, ou à la fin de la construction. Il ne faut quitter cet ordre que pour deux raisons : la premiere, pour la netteté du discours ; la seconde, pour l'harmonie et la satisfaction de l'oreille. Cette maxime que les Nouvelles Remarques ont touchée, est, à mon avis, le nœud et la clef de toutes les difficultez qui se rencontrent en cette matière. A l'égard de la netteté du discours, on peut assez aisément la faire connoistre ; mais le secret de l'harmonie dans le discours est connu de peu de personnes, et pour cela il faut, s'il se peut, donner des regles pour la faire connoistre en ce qui regarde notre sujet.

Mais ces participes préterits, selon les différentes situations où ils se trouvent, prennent souvent la nature du gerondif, et souvent gardent leur nature de participes, et par conséquent ont genre et nombre, tellement que toute la difficulté est de sçavoir en quelle situation ils deviennent gérondifs, ou deviennent participes.

Cela présupposé, examinons les exemples de notre Auteur. Le premier est, *J'ai reçeu vos lettres :* cette regle est maintenant receuë de tout le monde ; mais nos ancestres ne l'observoient pas tousjours. Villehardoüin, pages 13. 14 dit, *Je ai veues vos lettres*, j'ai veu vos lettres ; *contée la nouvelle*, s'il lui eût conté la nouvelle, et ainsi en beaucoup d'endroits. Les vieux Poëtes dont Fauchet rapporte quelques fragmens, en usent de mesme, *A parfinie la Charreste*, pag. 160. a achevé le Roman de la Charreste. Le Roman de la Rose, *Elle avoit faite sa journée*, pag. 12. pag. 66. elle avoit fait sa journée : *Dont la flame a éveillée mainte Dame*, a éveillé mainte Dame. Alain Chartier, *Ils eussent gaignée la ville*, pag. 224. et 281. *Comme elle eust mise sa main.* Je n'en trouve point d'exemple dans Villon, qui vivoit sur la fin du regne de Charles VII, et au commencement du regne de Louis XI, et qui pour la Langue a eu le goust aussi fin qu'on pouvoit l'avoir en son siécle. Les Cent Nouvelles composées, dit-on, par la petite Cour de Louis XI. pendant sa retraite dans les Etats du Duc de Bour-

gogne, disent dans la Nouvelle du Curé à qui on a coupé tout, *Quand il eut longuement maintenuë cette sainte vie.* Seyssel, et ceux qui ont écrit depuis lui, en ont usé suivant la regle de notre Auteur.

Second exemple, *Les lettres que j'ai receuës*, c'est la regle Marot, qui est ainsi appellée, parce que Marot en a parlé dans cette Epigramme que notre Auteur rapporte, et qui à la fin qu'il a ajoustée, montre assez que cette regle n'étoit pas universellement receuë, et M. Menage en a les autoritez. En effet, tous nos Ecrivains en usent souvent contre la regle de Marot ; et sans compter les plus anciens, Seyssel, Amyot, et Marot lui-même n'a pas tousjours observe sa regle. Je n'en rapporterai qu'un exemple de chacun ; on en pourra trouver assez d'autres en les lisant.

Et pour commencer par Marot, *Elle aura été receu*, et non pas *receuë*, pag. 63.

Seyssel, Guerres civiles, liv. 2. ch. 1. pag. 229. *de la paour* (peur) *que chacun avoit eu*, et non pas *euë*.

Amyot en la Vie de Demosthenes, nomb. 3. *L'injure qu'il lui avoit fait*, et non pas *faite*.

Calvin, Amadis et Coëffeteau ont suivi la regle.

Mais il faut excepter de cette regle les verbes en *oire, oître, andre, endre, indre, aindre, eindre* et *oindre*, quand il y a des substantifs semblables à leurs participes passifs, soit que ces substantifs viennent du verbe, et ayent la mesme signification que lui, soit qu'ils soient formez d'ailleurs, et qu'ils soient de différente signification, comme *croire, croistre, entreprendre, mesprendre, ceindre, prendre, enceindre, feindre, peindre, complaindre, enfraindre, espreindre, estraindre, contraindre, craindre, poindre, empreindre.*

Il faut dire, *C'est elle qu'on a plaint*, et non pas *plainte*, c'est-à-dire dont on a eu pitié. *C'est la violence dont elle s'est plaint*, et non pas *plainte*. Cela vient peut-estre de ce que le participe passif *plainte*, est semblable au substantif, et par conséquent fait une espèce de confusion dans l'esprit. C'est à peu près la raison que notre Auteur en donne à propos de *crainte*, en sa remarque 530, que nous examinerons en son lieu. Tant y a que *plainte* en ces endroits choque l'oreille.

Il en est de même de *craindre*, dont notre Auteur, comme nous venons de dire, parle en la Remarque 530. *C'est une chose que j'ai tousjours craint ; C'est la violence qu'elle a craint*, et non pas *crainte. Plus crainte qu'aimée*, se peut pourtant dire par les raisons que notre Auteur en donne dans cette Remarque. A quoi on peut ajouster que *crainte* en cette phrase n'est pas à la fin ; car si on met *crainte* à la fin, la phrase choque

l'oreille, et ne vaut rien : *Moins aimée que crainte*, par exemple.

Il faut excepter les neutres. Coëffeteau. Hist. Rom. p. 589. *Agrippine estant tombée malade*, il falloit dire, *tombé*, soit que les neutres se conjuguent avec *estre* ou *avoir*. On dit pourtant, *Tombée à terre, tombée du Ciel :* mais *tomber malade* est figuré, ou *malade* a trois syllabes, *du ciel* n'en a que deux.

Item. *Croire, croistre.*

Item. *Nous voici* rendus *au port, benè.* Malherbe.

O Dieu, dont le pouvoir nous a tiré *des fers, benè*, Godeau.

La chose n'alla pas comme la belle l'avoit prétendu, estimé, non *prétenduë, estimée.*

T. C. — J'avouë que je suis du nombre de ceux qui contestent quelques exemples de ceux qui sont rapportez sur la fin de cette Remarque, et je ne le fais qu'en suivant les sentimens de plusieurs personnes qui sçavent très-bien escrire. Dans ceux-ci, *les habitans nous ont rendu maistres de la Ville ; le commerce* (parlant d'une ville) *l'a rendu puissante.* M. de Vaugelas dit que le participe est indeclinable, et qu'ainsi il faut dire, *rendu maistre, rendu puissante*, et non pas, *rendus maistres, renduë puissante.* Dans ces deux autres exemples, *nous nous sommes rendus maîtres, nous nous sommes rendus puissans*, il dit qu'il faut dire *rendus*, et non pas *rendu*, parce que ce participe n'est plus indéclinable, et qu'il prend le nombre et le genre des noms qui le précèdent et le suivent. Dire sans en donner de raison, que le participe est indeclinable dans les deux premiers exemples, et qu'il ne l'est point dans les deux autres, ce n'est point, ce me semble, assez pour establir une regle, à moins qu'on ne fasse voir pourquoi le participe *rendu* est actif dans *les habitans nous ont rendu maistres de la ville*, et pourquoi il est passif dans *nous nous sommes rendus maistres.* Je pretends que c'est le preterit actif du verbe *rendu*, qui est dans l'un et dans l'autre exemple, et que *nous nous sommes rendus maistres*, n'est pas moins actif que, *les habitans nous ont rendu maistres ;* c'est la première personne du pluriel dans l'un, et la troisième dans l'autre ; de sorte que puisqu'on tombe d'accord qu'il faut dire, *nous nous sommes rendus maistres*, et non pas, *rendu maistres*, on n'a aucun lieu de contester qu'il ne faille dire aussi, *les habitants nous ont rendus maistres.* Tous les preterits actifs sont composez du present des verbes auxiliaires *avoir* ou *estre*, et du participe du passif, *aimer, s'aimer, j'ai aimé, je me suis aimé ; rendre, se rendre, j'ai rendu, je me suis rendu.* Dans le dernier le pronom possessif *me*, n'est pas moins régi

par le prétérit actif, que ce mot, *la lettre*, en est régi, quand je dis, *j'ai rendu la lettre*. Ainsi je ne comprends rien à la règle que M. de Vaugelas estime tant, et qui, selon lui, distingue les actifs et les passifs. Dans tous les exemples que je viens de rapporter, c'est tousjours le préterit parfait actif qui est composé d'*avoir* ou d'*estre*, et du participe passif de *rendre*, et qui gouverne l'accusatif. Le préterit parfait passif de ce mesme verbe *rendre*, c'est, *j'ai esté rendu*, et non pas, *je me suis rendu*. Je ne sçai par où l'ami de Malherbe a pu faire entendre à M. de Vaugelas qu'il falloit distinguer les actifs et les passifs ; mais je sçai bien que le participe *rendu*, ne peut jamais estre que passif, et qu'estant joint avec le présent d'*avoir* ou d'*estre*, precédé des pronoms possessifs *me*, *te* ou *se* ; *j'ai rendu*, *je me suis rendu*, *tu t'es rendu*, *il s'est rendu*, il ne sçauroit faire qu'un préterit actif. Par-là je suis très-persuadé qu'il faut dire, *le commerce l'a renduë puissante*, comme on dit sans aucune contestation, *je me suis rendu puissant*. C'est le sentiment de M. Menage, qui veut qu'on mette *rendus* au pluriel dans ces deux exemples, *les habitans nous ont rendus maistres de la ville; nous nous sommes rendus maistres;* cela se confirme par une regle qu'on peut nommer générale. Toutes les fois qu'un relatif ou un pronom précéde le verbe dont il est regi, le participe suivant dont est composé le préterit actif, doit être mis au mesme nombre et au mesme genre que ce relatif ou ce pronom. On dit, *les lettres que j'ai receuës ;* le participe *receues*, est au pluriel et au féminin, parce que le relatif *que*, qui est employé pour *lesquelles*, et qui précéde le préterit parfait, *j'ai receu*, dont il est régi, est au pluriel et au féminin. Il en est de mesme du relatif *le* ou *la ;* on dit en parlant d'un homme, *je l'ai veu aujourd'hui*, le participe *veu* est au singulier et au masculin, parce que le relatif *le*, dont l'*e* est mangé par l'apostrophe, est au singulier et au masculin : c'est suivre la mesme regle que de dire, *les habitans nous ont rendus maistres, le commerce l'a renduë puissante*. Dans la première phrase *nous* est au pluriel, et précéde le préterit *ont rendu*, dont il est régi : la regle veut que le participe *rendu*, dont ce préterit est composé, soit aussi au pluriel. Dans la seconde, le relatif *la*, qui précede le préterit est au féminin et au singulier, et par conséquent il faut mettre *renduë* au féminin et au singulier. *Maistres*, qui suit le participe dans l'une, et *puissante* qui le suit dans l'autre, ne doivent point empescher que la règle ne subsiste ; du moins il ne me paroist aucune raison qui me fasse croire qu'il faille, *nous ont rendu maistres de la ville*, et non pas *rendus*, parce que le préterit *ont rendu*, ne finit pas la période ni le sens, et qu'on

trouve encore après *maistres de la ville*. Ces mêmes mots se rencontrent aussi dans cette phrase, *nous nous sommes rendus maistres de la ville*, et M. de Vaugelas veut que l'on dise *rendus*, quoique ce préterit, *nous nous sommes rendus*, ne finisse pas le sens. Pourquoi cette différence dans des phrases qui n'ont rien du tout de différent ? S'il faut dire d'une ville, *le commerce l'a rendu puissante*, il faut dire aussi en parlant d'une femme, *sa complaisance l'a rendu aimable*, et par où connoistra-t-on si c'est d'une femme ou d'un homme que l'on parle ?

M. Ménage tient aussi qu'il faut dire, *la desobéïssance s'est trouvée montée*, et je croi qu'il a raison. Je sçai qu'en parlant on prononce, *s'est trouvé montée*, mais je ne voudrois pas l'écrire. Pourquoi le second participe empescheroit-il que le premier ne s'accordât en genre et en nombre avec le substantif qui le précède ? Il me semble qu'on parle très-bien en disant, *elles se sont trouvées affermies dans la foi par, etc.*, au lieu que si on dit, *elles se sont trouvé affermies*, on parle contre la regle, sans que l'on ait aucune raison de s'en dispenser ; car on ne peut pas dire que ce soit l'usage, puisque M. de Vaugelas demeure d'accord que cette manière de parler est contestée. Ainsi il ne s'appuye que sur une regle que l'ami de Malherbe peut avoir mal entenduë, et que Malherbe n'a pas lui-mesme observée, comme il l'avoue lorsqu'il dit qu'il n'a fait la remarque de l'actif et du passif que sur la fin de ses jours, et après l'impression de ses œuvres. Il est certain qu'il faut dire, *elle s'est trouvée dans une extreme langueur*, et non pas, *elle s'est trouvé*. Si au lieu de ces mots, *dans une extreme langueur*, je mets *languissante*, ce mot, *languissante*, parce qu'il est adjectif, doit-il changer le participe feminin *trouvée* en son masculin *trouvé*, et m'autoriser à dire, *elle s'est trouvé languissante?* C'est ce que je ne puis me persuader.

Je l'ai fait peindre, en parlant d'une fille, et *je les ai fait peindre*, sont des exemples qui ne reçoivent point de difficulté. Il faut mettre *fait* en l'un et l'autre, et non pas *faite* au premier, et *faits* au second ; mais ce n'est pas à cause que le participe *fait* est indeclinable, c'est seulement parce que les relatifs *la* et *les* qui précèdent le préterit *j'ai fait*, n'en sont pas régis, et que c'est l'infinitif *peindre* qui les gouverne. *Je l'ai fait peindre, je les ai fait peindre*, veut dire, *j'ai fait peindre elle, j'ai fait peindre eux*. On peut opposer que les verbes neutres n'ont point de régime, et que cependant on dit fort bien en parlant d'une femme, *je l'ai fait tomber dans le piége, je les ai fait venir*, ce qui donne sujet de conclure que puisque *tomber* et *venir* ne régissent point les relatifs *la*

et *les*, il faut que ce soit le préterit *j'ai fait*, qui les gouverne, et que par conséquent il faudroit dire sur ce principe, *je l'ai fait tomber, je les ai fait venir*. On répond à cela que le verbe *faire* influë son action et son régime sur l'infinitif qui le suit, soit que ce verbe soit actif ou neutre : ainsi on dit, *faire mourir quelqu'un, faire venir quelqu'un, faire tomber quelqu'un;* ce n'est pas *mourir, venir* et *tomber* qui gouverne *quelqu'un*, puisque ce sont des verbes neutres. Ce n'est pas non plus le verbe *faire* qui le gouverne, puisqu'on ne peut dire, *faire quelqu'un mourir*. mais il influë son action sur les verbes neutres, qui se résolvent par la terminaison active, si on tourne, *faire mourir quelqu'un* par *faire que quelqu'un meure, vienne, tombe*. Si l'infinitif qui suit *faire*, est l'infinitif d'un verbe actif, il se résoudra par le passif, *faire peindre quelqu'un, faire que quelqu'un soit peint*. Pour faire voir que le participe *fait* n'est pas indéclinable, je n'ai qu'à apporter deux exemples; l'un du féminin, et l'autre du pluriel : on dit : *Je l'ai faite religieuse. je les ai faits à mon humeur;* parce qu'en ces deux exemples les relatifs *la* et *les* sont gouvernez par les préterits actifs qui les précèdent. Il me semble que les mesmes raisons doivent valoir pour ces exemples, *elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre;* c'est l'infinitif *peindre* qui gouverne le pronom possessif *se*, ce qui est cause que le participe *fait* ne prend ni le genre ni le nombre de ce pronom; car il prendroit l'un et l'autre, s'il y avoit quelque relatif régi par le préterit parfait de *faire*, comme dans ces phrases : *la regle que je me suis faite, les amis que je me suis faits*. On peut dire de mesme, *elle s'est faite Religieuse, ils se sont faits à son humeur*, comme on dit, *elle s'est renduë aimable, ils se sont rendus puissans*. Il est vrai qu'il seroit trop rude de dire, *elle s'est faite belle. elle s'est si bien conduite à la Cour, qu'enfin elle s'est faite Duchesse*; cela seroit cependant selon la règle : mais comme en parlant on supprime souvent beaucoup de syllabes, on dit, *elle s'est fait belle, elle s'est fait Duchesse;* s'il falloit l'escrire, j'escrirois *faite belle*, et non pas, *fait belle*.

Pour ces deux exemples de Malherbe, l'un en parlant à une femme, *le mauvais estat où je vous ai veu partir*, et l'autre, *jusques ici vous eussiez moins fait que ce que je vous ai veu faire*, je les trouve entierement differents. Dans le premier je tiens qu'il faut dire, *l'estat où je vous ai vûë partir*, parce que le pronom *vous*, qui est féminin en cet endroit, est régi par le préterit actif qu'il précède ; ce qui est conforme à la règle générale : mais dans le second, *ce que je vous ai veu faire*, *vous* est au datif, et n'est point régi par le verbe qui le

suit ; c'est la mesme chose que si on disoit, *ce que j'ai veu faire à vous*, ainsi le participe *veu* ne se rapportant point à *vous*, n'a point de nombre ni de genre à prendre. Cela sera évident, si au lieu de *vous*, on employe le relatif *les* au pluriel dans ces deux phrases, *l'état où je les ai veus partir, ce que je leur ai veu faire*. Dans l'une *les* est à l'accusatif, et dans l'autre *les* se change en *leur*, qui est un datif.

C'est une fortification que j'ai appris à faire, est très-bien dit, et l'on ne peut parler autrement ; le relatif *que* mis pour *laquelle*, est gouverné par *faire*, et non point par le préterit *j'ai appris* ; ainsi le participe *appris*, dont ce préterit est composé, ne doit point prendre le genre du relatif *que*. Si au lieu de ces mots, *à faire*, on mettoit ceux-ci, *d'un habile Ingénieur*, alors *appris* seroit mis au féminin, parce que le relatif *que* seroit gouverné par *j'ai appris*, et l'on diroit, *c'est une fortification que j'ai apprise d'un habile Ingénieur*.

M. de la Mothe le Vayer dit aussi que M. de Vaugelas s'est trompé en ces exemples, *le commerce l'a rendu puissante*, et qu'il faut dire necessairement à cause de l'*a*, *le commerce l'a renduë puissante*. Il ajouste que *la desobéïssance s'est trouvée montée* ou *trouvé montée*, ne se disent point tous deux, et qu'il faut écrire, *la désobéïssance s'est trouvée avoir monté* ; cette maniere de s'exprimer ne me paroist pas assez naturelle.

Quoiqu'il faille dire, *les lettres que j'ai reuceuës, la liberté que j'ai prise*, et non pas, *que j'ai reuceu, que j'ai pris*, cette regle reçoit pourtant deux exceptions que M. Ménage a remarquées ; l'une est que quand le verbe précède son nominatif, le préterit participe n'est point assujetti au genre ni au nombre du substantif, dont *que* mis pour *lequel* ou *laquelle* est le relatif : ainsi il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, et non pas, *que m'a donnée : les inquiétudes que m'a causé son absence*, et non pas, *que m'a causées*, parce que *cette affaire* et *son absence* qui sont les nominatifs de *m'a donné*, et de *m'a causé*, sont après leurs verbes : car si ces nominatifs étoient devant, il faudroit dire, *donnée* et *causées*, *la peine que cette affaire m'a donnée, les inquiétudes que son absence m'a causées*. M. de Vaugelas qui n'avoit pas songé d'abord à cette irrégularité de notre Langue, en a fait une observation particulière dans un autre endroit de son Livre. L'autre exception qui est deuë entierement à M. Ménage, puisque personne ne l'avoit remarquée avant lui, c'est que le mot *cela*, servant de nominatif, quoiqu'il soit devant le verbe, empesche que le participe ne prenne le genre et le nombre du substantif. *Vous ne sçauriez croire la peine que cela m'a*

donné, les inquiétudes que cela m'a causé, et non pas, *que cela m'a donnée, que cela m'a causées*, quoiqu'il fallût dire, si le verbe avoit un autre nominatif que *cela, les inquiétudes que cet accident m'a causées, la joye que cette nouvelle m'a donnée.*

M. de Vaugelas commence cette Remarque, en disant que dans toute la Grammaire Françoise il n'y a rien de plus important ni de plus ignoré que l'usage des participes passifs dans les préterits ; c'est ce qui m'a obligé d'expliquer dans cette Note avec un peu d'étenduë, ce que m'ont appris sur ce sujet des gens très-intelligens, et que je reconnois pour mes maistres. Chacun peut examiner si leurs raisons sont valables.

A. F. — Cette question a esté fort agitée, et plusieurs n'ont point voulu admettre ce que dit M. de Vaugelas, qu'il faut dire *nous nous sommes rendus maistres,* parce que ce préterit *rendus* est un préterit passif, et par conséquent déclinable. Ils sont demeurez d'accord qu'il faut dire *rendus* au pluriel, mais ils ont soutenu que ce participe est dans le préterit actif de la mesme sorte qu'il l'est dans cette phrase : *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville*, puisque *nous nous sommes rendus maistres de la ville,* signifie, nous avons rendus nous maistres de la ville, et que c'est la première personne du préterit pluriel de l'accusatif, comme *les habitans nous ont rendu maistres,* en est la troisième. Ainsi ils ont proposé pour règle, que toutes les fois que l'accusatif est devant le verbe, le participe qui suit doit s'accorder en genre et en nombre avec cet accusatif. Selon cette règle, il faudroit dire, *les habitans nous ont rendus maistres,* parce que *nous* qui est l'accusatif est mis devant *ont* qui est le verbe, et par conséquent il demande que le participe *rendus* soit au pluriel et au masculin pour s'accorder avec *nous*.

Les autres en bien plus grand nombre ont esté d'un avis contraire et ont approuvé tous les exemples de M. de Vaugelas, à la réserve du cinquième et du sixième, qui sont, *nous nous sommes rendus maistres* et *nous nous sommes rendus puissans.* Ils ont dit qu'il falloit escrire, *nous nous sommes rendu maistres, nous nous sommes rendu puissans* et non pas *rendus* au pluriel, aussi bien que *le commerce l'a rendu puissante* et non pas *l'a renduë* au feminin, quand on parle d'une ville. Cet avis l'a emporté par la pluralité des suffrages. Les premiers ont encore demandé, s'il falloit dire. *je l'ay laissé malade*, ou *je l'ay laissée malade*, en parlant d'une femme, parce que le pronom relatif *l'* avec une apostrophe,

ne marquant pas le genre. la phrase ne fait pas connoistre si l'on parle d'une femme, à moins que le participe ne soit au feminin. A cela on a respondu, que le substantif auquel le relatif se rapporte, fait assez connoistre le genre, et qu'ainsi il faut dire, *je l'ay laissé malade.*

GRAMMAIRE GÉNÉRALE[1]. — 1° Le nominatif du verbe ne cause aucun changement dans le participe; c'est pourquoi l'on dit aussi bien au pluriel qu'au singulier, et au masculin qu'au féminin, *il a aimé, ils ont aimé, elle a aimé, elles ont aimé,* et non point, *ils ont aimés, elle a aimée, elles ont aimées.*

2° L'accusatif que régit ce préterit, ne cause point aussi le changement dans le participe lorsqu'il le suit, comme c'est le plus ordinaire: c'est pourquoi il faut dire, *il a aimé Dieu, il a aimé l'Eglise, il a aimé les livres, il a aimé les sciences;* et non point, *il a aimée l'Eglise,* ou *aimés les livres,* ou *aimées les sciences.*

3° Mais quand cet accusatif précede le verbe auxiliaire (ce qui n'arrive guere en prose que dans l'accusatif du relatif ou du pronom), ou mesme quand il est aprés le verbe auxiliaire, mais avant le participe (ce qui n'arrive guere qu'en vers), alors le participe se doit accorder en genre et en nombre avec cet accusatif. Ainsi il faut dire, *la lettre que j'ai escrite, les livres que j'ai lus, les sciences que j'ai apprises:* car *que* est pour *laquelle* dans le premier exemple, pour *lesquels* dans le second, et pour *lesquelles* dans le troisieme. Et de même: *J'ai écrit la lettre, et je l'ai envoyée,* etc., *j'ai acheté des livres, et je les ai lus.* On dit de mesme en vers : *Dieu dont nul de nos maux n'a les grâces bornées,* et non pas *borné,* parce que l'accusatif *grâces* précede le participe, quoiqu'il suive le verbe auxiliaire.

Il y a neantmoins une exception de cette règle, selon M. de Vaugelas, qui est que le participe demeure indéclinable, encore qu'il soit après le verbe auxiliaire et son accusatif, lorsqu'il précede son nominatif; comme, *la peine que m'a donné cette affaire; les soins que m'a donné ce procès,* et semblables.

Il n'est pas aisé de rendre raison de ces façons de parler : voilà ce qui m'en est venu dans l'esprit pour le François, que je considère ici principalement.

Tous les verbes de notre Langue ont deux participes ; l'un en *ant*, et l'autre en *é, i, u,* selon les conjugaisons, sans par-

[1] De Port-Royal. Voyez plus haut, p. 294. (A. C.)

ler des irréguliers, *aimant, aimé ; escrivant, escrit ; rendant, rendu.* Or, on peut considérer deux choses dans les participes ; l'une d'estre vrais noms adjectifs, susceptibles de genres, de nombres et de cas ; l'autre, d'avoir, quand ils sont actifs, le mesme régime que le verbe : *amans virtutem.* Quand la première condition manque, on appelle les participes *gérondifs*, comme, *amandum est virtutem :* quand la seconde manque, on dit alors que les participes actifs sont plustost des noms verbaux que des participes.

Cela estant supposé, je dis que nos deux participes *aimant* et *aimé*, en tant qu'ils ont le mesme régime que le verbe, sont plustost des gérondifs que des participes : car M. de Vaugelas a déjà remarqué que le participe en *ant*, lorsqu'il a le régime du verbe, n'a point de féminin, et qu'on ne dit point, par exemple, *j'ai veu une femme lisante l'Escriture*, mais *lisant l'escriture.* Que si on le met quelquefois au pluriel, *j'ai veu des hommes lisans l'escriture*, je crois que cela est venu d'une faute dont on ne s'est pas apperçu, à cause que le son de *lisant* et de *lisans*, est presque toujours le mesme, le *t*, ni l'*s* ne se prononçant point d'ordinaire. Et je pense aussi que *lisant l'Escriture*, est pour *en lisant l'Escriture*, *in τῳ legere scripturam :* de sorte que ce gérondif en *ant* signifie l'action du verbe, de même que l'infinitif.

Or je crois qu'on doit dire la mesme chose de l'autre participe *aimé ;* savoir, que quand il régit le cas du verbe, il est gérondif, et incapable de divers genres et de divers nombres, et qu'alors il est actif et ne differe du participe, ou plustost du gérondif en *ant*, qu'en deux choses ; l'une, en ce que le gérondif en *ant* est du présent, et le gérondif en *é*, *i*, *u*, du passé ; l'autre, en ce que le gérondif en *ant* subsiste tout seul, ou plustost en sous-entendant la particule *en*, au lieu que l'autre est tousjours accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, ou de celui d'*estre*, qui tient sa place en quelques rencontres, comme nous le dirons plus bas : *J'ai aimé Dieu*, etc.

Mais ce dernier participe, outre son usage d'estre gérondif actif, en a une autre, qui est d'estre participe passif, et alors il a les deux genres et les deux nombres, selon lesquels il s'accorde avec le substantif et n'a point de régime : et c'est selon cet usage qu'il fait tous les temps passifs avec le verbe *estre ; il est aimé, elle est aimée ; ils sont aimés, elles sont aimées.*

Ainsi, pour résoudre la difficulté proposée, je dis que dans ces façons de parler, *j'ai aimé la chasse, j'ai aimé les livres, j'ai aimé les sciences*, la raison pourquoi on ne dit point *j'ai aimée la chasse, j'ai aimés les livres*, c'est qu'alors le mot

aimé ayant le régime du verbe, est gérondif, et n'a point de genre ni de nombre.

Mais dans ces autres façons de parler, *la chasse qu'il a* AIMÉE, *les ennemis qu'il a* VAINCUS, ou, *il a défait les ennemis, il les a* VAINCUS, les mots *aimée, vaincus,* ne sont pas considérés alors comme gouvernant quelque chose, mais comme étant régis eux-mêmes par le verbe *avoir* comme qui diroit, *quam habeo amatam, quos habeo victos :* et c'est pourquoi estant pris alors pour des participes passifs qui ont des genres et des nombres, il les faut accorder en genre et en nombre avec les noms substantifs, ou les pronoms auxquels ils se rapportent.

Et ce qui confirme cette raison, est que lors mesme que le relatif ou le pronom que régit le préterit du verbe, le précède, si ce prétérit gouverne encore une autre chose après soi, il redevient gérondif et indéclinable. Car au lieu qu'il faut dire : *Cette ville que le commerce a enrichie,* il faut dire : *Cette ville que le commerce a rendu puissante,* et non pas *rendue puissante ;* parce qu'alors *rendu* regit *puissante,* et ainsi est gérondif. Et quant à l'exception dont nous avons parlé ci-dessus, *la peine que m'a donné cette affaire,* etc., il semble qu'elle n'est venue que de ce qu'estant accoustumés à faire le participe gérondif et indéclinable, lorsqu'il régit ordinairement les noms qui le suivent, on a considéré ici *affaire* comme si c'étoit l'accusatif de *donné,* quoiqu'il en soit le nominatif, parce qu'il est à la place que cet accusatif tient ordinairement en notre Langue, qui n'aime rien tant que la netteté dans le discours et la disposition naturelle des mots dans ses expressions. Ceci se confirmera encore par ce que nous allons dire de quelques rencontres ou le verbe auxiliaire *estre* prend la place de celui d'*avoir.*

Deux rencontres où le Verbe auxiliaire estre *prend la place de celui d'*avoir :

La premiere est dans tous les verbes actifs, avec le réciproque *se,* qui marque que l'action a pour sujet ou pour objet celui mesme qui agit, *se tuer, se voir, se connoître,* car alors le préterit et les autres temps qui en dependent, se forment non avec le verbe *avoir,* mais avec le verbe *estre ; il s'est tué* et non pas *il s'a tué, il s'est veu, il s'est connu.* Il est difficile de deviner d'où est venu cet usage ; car les Allemans ne l'ont point, se servant en cette rencontre du verbe *avoir,* comme à l'ordinaire, quoique ce soit d'eux, apparemment, que soit venu l'usage des verbes auxiliaires pour le préterit actif. On peut dire néantmoins que l'action et la passion se trouvant alors dans le mesme sujet, on a voulu se servir du verbe

estre, qui marque plus la passion, que du verbe *avoir,* qui n'eust marqué que l'action, et que c'est comme si on disoit : *il est tué par soi-même.*

Mais il faut remarquer que quand le participe (comme *tué, veu, connu*) ne se rapporte qu'au réciproque *se,* encore mesme qu'estant redoublé, il le précède et le suive, comme quand on dit, *Caton s'est tué soi-mesme* ; alors ce participe s'accorde en genre et en nombre avec les personnes ou les choses dont on parle : *Caton s'est tué soi-mesme, Lucrece s'est tuée soi-mesme, les Sagontins se sont tués eux-mesmes.*

Mais si ce participe régit quelque chose de différent du réciproque, comme quand je dis, *Œdipe s'est crevé les yeux;* alors le participe ayant ce régime, devient gérondif actif, et n'a plus de genre, ni de nombre ; de sorte qu'il faut dire : *Cette femme s'est crevé les yeux. Elle s'est fait peindre. Elle s'est rendu la maistresse. Elle s'est rendu catholique.*

Je sais bien que ces deux derniers exemples sont contestés par Monsieur de Vaugelas, ou plustost par Malherbe, dont il avoue néantmoins que le sentiment en cela n'est pas receu de tout le monde. Mais la raison qu'ils en rendent, me fait juger qu'ils se trompent, et donne lieu de résoudre d'autres façons de parler où il y a plus de difficulté.

Ils prétendent donc qu'il faut distinguer quand les participes sont actifs, et quand ils sont passifs ; ce qui est vrai : et ils disent que quand ils sont passifs, ils sont indéclinables ; ce qui est encore vrai. Mais je ne vois pas que dans ces exemples, *elle s'est rendu* ou *rendue la maistresse, nous nous sommes rendu* ou *rendus maistres,* on puisse dire que ce participe *rendu* est passif, estant visible au contraire qu'il est actif, et que ce qui semble les avoir trompés, est qu'il est vrai que ces participes sont passifs, quand ils sont joints avec le verbe *estre,* comme quand on dit, *il a esté rendu maistre* : mais ce n'est que quand le verbe *estre* est mis pour lui-mesme, et non pas quand il est mis pour celui d'*avoir*, comme nous avons montré qu'il se me.toit avec le pronom reciproque *se.*

Ainsi l'observation de Malherbe ne peut avoir lieu que dans d'autres façons de parler, où la signification du participe, quoiqu'avec le pronom reciproque *se,* semble tout-à-fait passive; comme quand on dit, *elle s'est trouvé* ou *trouvée morte ;* et alors il semble que la raison voudroit que le participe fut déclinable, sans s'amuser à cette autre observation de Malherbe, qui est de regarder si ce participe est suivi d'un nom ou d'un autre participe : car Malherbe veut qu'il soit indéclinable quand il est suivi d'un autre participe, et qu'ainsi il faille dire, *elle s'est trouvé morte* : et déclinable

quand il est suivi d'un nom, à quoi je ne vois guere de fondement.

Mais ce que l'on pourroit remarquer, c'est qu'il semble qu'il soit souvent douteux dans ces façons de parler par le réciproque, si le participe est actif ou passif ; comme quand on dit, *elle s'est trouvé* ou *trouvée malade ; elle s'est trouvé* ou *trouvée guérie.* Car cela peut avoir deux sens ; l'un qu'elle a été trouvée malade ou guérie par d'autres ; et l'autre qu'elle se soit trouvé malade ou guérie elle-même. Dans le premier sens, le participe seroit passif, et par conséquent déclinable ; dans le second, il seroit actif, et par conséquent indéclinable ; et l'on ne peut pas douter de cette remarque, puisque lorsque la phrase détermine assez le sens, elle détermine aussi la construction. On dit, par exemple : *Quand le médecin est venu, cette femme s'est trouvée morte,* et non pas *trouvé,* parce que c'est-à-dire qu'elle a été trouvée morte par le médecin et par ceux qui étoient présens, et non pas qu'elle a trouvé elle-mesme qu'elle estoit morte. Mais si je dis au contraire : *Madame s'est trouvé mal ce matin,* il faut dire *trouvé,* et non point *trouvée,* parce qu'il est clair que l'on veut dire que c'est elle-mesme qui a trouvé et senti qu'elle étoit mal, et que partant la phrase est active dans le sens : ce qui revient à la règle générale que nous avons donnée, qui est de ne rendre le participe gérondif et indéclinable que quand il régit, et tousjours déclinable quand il ne régit point.

Je sais bien qu'il n'y a encore rien de fort arresté dans notre Langue, touchant ces dernieres façons de parler : mais je ne vois rien qui soit plus utile, ce me semble, pour les fixer, que de s'arrester à cette considération de régime, au moins dans toutes les rencontres où l'usage n'est pas entièrement déterminé et assuré.

L'autre rencontre où le verbe *estre* forme les préterits au lieu d'*avoir*, est en quelques verbes intransitifs, c'est-à-dire, dont l'action ne passe point hors de celui qui agit, comme *aller, partir, sortir, monter, descendre, arriver, retourner.* Car on dit, *il est allé, il est parti, il est sorti, il est monté, il est descendu, il est arrivé, il est retourné,* et non pas, *il a allé, il a parti,* etc. D'où il vient aussi qu'alors le participe s'accorde en nombre et en genre avec le nominatif du verbe : *Cette femme est allée à Paris, elles sont allées, ils sont allés,* etc.

Mais lorsque quelques-uns de ces verbes d'intransitifs deviennent transitifs et proprement actifs, qui est lorsqu'on y joint quelques mots qu'ils doivent régir, ils reprennent le verbe *avoir ;* et le participe étant gérondif, ne change plus de

genre, ni de nombre. Ainsi l'on doit dire : *Cette femme a monté la montagne*, et non pas *est monté* ou *est montée*, ou *a montée*. Que si l'on dit quelquefois, *il est sorti le Royaume*, c'est par une ellipse; car c'est pour *hors le Royaume*.

ESTUDE.

Ce mot en toutes ses significations est feminin, tant au pluriel qu'au singulier; Car s'il veut dire *l'application de l'esprit aux lettres*, on dira par exemple, *aprés auoir long temps estudié aux belles lettres, il s'est adonné à vne estude plus serieuse*. S'il signifie *soin*, on le fait feminin aussi, comme *sa principale estude estoit de semer des querelles*. Enfin si on le prend pour *le lieu où les Procureurs et les Notaires trauaillent et reçoiuent les parties*, il est encore feminin, comme *il a fait faire encore vne fenestre pour rendre son estude plus claire*. Au pluriel de mesme, comme *il auoit grand regret à ses estudes, qu'il n'auoit pas acheuées*; *les estudes des Notaires ne sçauroient estre trop claires*. Pour *soin*, ie ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne se dit jamais en ce sens là qu'au singulier.

T. C. — M. Ménage a marqué que, dans sa signification de *travail, estude* est du genre masculin; je ne sçai ce qu'il entend par *travail, estude* me paroissant toujours féminin.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette remarque.

De l'Adjectif deuant ou aprés le substantif.

Il y a des adjectifs que l'on met tousjours deuant les substantifs, et d'autres que l'on met tousjours aprés, comme les adjectifs numeraux se mettent tousjours deuant, par exemple *la premiere place, la seconde fois, la troisiesme fois, etc.* Car encore que l'on die *Henry quatriesme, Loüis treziesme* et ainsi des

autres, ce n'est pas proprement vne exception à la reigle, parce que l'on sous-entend *Roy*, comme qui diroit *Henry quatriesme Roy de ce nom*. Il y a aussi certains mots, qui marchent tousjours deuant le substantif, comme *bon*, *beau*, *mauuais*, *grand*, *petit*. On ne dit jamais *vn homme bon*, *vne femme belle*, *vn cheual beau*, mais *vn bon homme*, *vne belle femme*, *vn beau cheual*. Il y en a encore sans doute quelques autres de la mesme nature, qui ne tombent pas maintenant sous la plume. Et pour les adjectifs, qui ne se mettent jamais qu'apres le substantif, ie n'en ay remarqué qu'en vne seule chose, dont l'vsage n'est pas de grande estenduë, qui sont les adjectifs des couleurs, comme *vn chapeau noir*, *vne robe blanche*, *vne escharpe rouge*, et ainsi des autres; car l'on ne dit jamais *vn noir chapeau*, *vne blanche robe*, *etc.* quoy que l'on die *les Blancs-manteaux*, *et du blanc-manger*, par où il paroist qu'anciennement on n'obseruoit pas cela. Mais ce n'est pas de quoy il est question en cette remarque, puis qu'il n'y a point de François naturel, mesme de la lie du peuple, ny des Prouinces, qui manque à cela, ny qui die la *chose premiere qu'il faut faire*, pour dire *la premiere chose*, *vn noir chapeau*, *vne blanche robe*, comme parlent les Allemans et les peuples Septentrionnaux; Et nostre dessein n'est pas de redire ce que les Grammaires Françoises aprennent aux Estrangers, mais de remarquer ce que les François mesme les plus polis et les plus sçauans en nostre langue peuuent ignorer.

Il s'agit donc seulement des adjectifs qui peuuent se mettre deuant et aprés les substantifs, et de sçauoir quand il est à propos de les mettre deuant ou derrière. Certainement aprés auoir bien cherché, ie n'ay point trouué que l'on en puisse establir aucune reigle, ny qu'il y ayt en cela vn plus grand secret que de consulter l'oreille. M. Coeffeteau est celuy de tous nos Autheurs, qui aime le plus à mettre l'adjectif deuant, fondé comme ie crois, sur cette raison que la periode en est plus ferme, et se soustient mieux, au lieu qu'elle deuient languissante quand l'adjectif

est aprés. Nos modernes Escriuains, tout au contraire donnent beaucoup plus souuent la preseance au substantif, qu'à l'adjectif, fondez aussi comme j'estime, sur ce que cette façon de parler est plus naturelle et plus ordinaire, au lieu que l'autre semble auoir quelque sorte d'affectation. De ces deux contraires sentimens, le jugement et l'oreille peuuent faire comme vn tiers parti, qui à mon auis sera le meilleur : Et ce sera de n'affecter ny l'vn ny l'autre, mais de reigler leur situation, selon qu'elle sonnera le mieux, non seulement à nostre oreille, mais aux oreilles les plus delicates, qui en seront meilleurs juges que nous mesmes, si nous les consultons. Il faut aussi prendre garde de quelle façon les plus celebres Escriuains du temps ont accoustumé d'en vser, affin qu'en imitant ceux qui ont l'approbation et la loüange publique, nous ne craignions pas de manquer, ny de desplaire, si nous faisons comme eux. Voila toute l'addresse que ie puis donner aux autres et que ie prens pour moy-mesme en vne matiere, où l'on ne sçauroit trouuer de reigle.

Il y en a qui tiennent que lors qu'il y a vn genitif aprés vn substantif et vn adjectif, il faut tousjours mettre le substantif auprés du genitif, comme, *elle estoit mortelle ennemie d'Agrippine*. Mais ils se trompent; car encore qu'il soit vray que pour l'ordinaire il soit mieux d'en vser ainsi, à cause que la construction en est plus nette, neantmoins on peut fort bien, et auec grace, y mettre l'adjectif, comme, *vne multitude infinie de monde, les peuples les plus farouches, et les plus indomtables de la terre*; Et il n'y a pas vn bon Autheur qui ne le practique.

T. C. — M. de Vaugelas devoit ajouster à ce qui fait quelque exception à la règle qu'il établit pour les adjectifs numeraux, qui doivent tousjours estre mis devant le substantif, que quand on cite un livre, un chapitre, un article, un paragraphe, etc., sans aucun article, l'adjectif numeral se met après le substantif : *Livre troisiesme, chapitre sixiesme,* et non pas, *troisiesme livre, sixiesme chapitre.* Je dis quand il n'y a point d'article ; car quand il est employé, on met ordinairement l'adjectif

devant: *Virgile dans le troisiesme livre de ses Géorgiques, a dit que, etc. Dans le sixiesme article du Traité de Nimegue, il est porté que, etc.*

M. Chapelain a escrit ce qui suit sur cette remarque: *Voici ce que j'ai médité et observé sur cette matière, qui est que pour l'ordinaire, l'adjectif qui a une terminaison féminine, va mieux devant le substantif qu'après :* C'est une sage assemblée, une divine éloquence ; *et qu'au contraire l'adjectif qui a la terminaison masculine, va mieux derriere le substantif que devant;* un Royaume peuplé, un mont élevé. *Il y en a pourtant un grand nombre où il est également bien devant et derriere, soit qu'il soit de terminaison masculine ou féminine, comme,* Capitaine fameux *ou* fameux Capitaine, richesse immense *ou* immense richesse; *et mon observation n'est que* ut plurimùm. *Ces diverses situations, selon la nature des terminaisons, regardent moins la nature des dictions, que l'agrément de l'oreille.*

Quoi que M. Chapelain ait dit, ce n'est point à cause que *peuplé et élevé* ont la terminaison masculine, qu'il faut dire *un Royaume peuplé, un mont élevé;* mais parce que ce sont des adjectifs participes qui doivent tousjours estre mis après le substantif, mesme au féminin ; ainsi il faut dire, *une Province peuplée, une montagne élevée,* et non pas, *une peuplée Province, une élevée montagne*; *un cabinet peint, une table peinte,* et non pas, *un peint cabinet, une peinte table. Infortuné* a sa terminaison en *é* masculin, mais parce que ce n'est point un adjectif participe, on dit fort bien, *cet infortuné vieillard.* Quant aux autres adjectifs, il n'est pas aisé de déterminer ceux qui doivent suivre ou qui doivent précéder le substantif. M. Menage rapporte un endroit d'une des lettres de M. de Balzac conceu en ces termes. *Vous estes un trompeur insigne, ou un insigne trompeur; je dis l'un et l'autre, pour contenter deux Grammairiens de mes amis, qui ne sont pas d'accord sur la préséance du substantif.* Il ajouste que M. de Balzac a eu raison de ne rien décider, l'adjectif en quelques endroits devant suivre le substantif, et le devant précéder en d'autres ; qu'ainsi on dit, *le haut stile* et *le stile sublime,* et non pas, *le stile haut* et *le sublime stile ; les campagnes voisines,* et non pas, *les voisines campagnes;* qu'il voudroit dire, *les bords lointains, les prochains Hameaux,* qu'enfin en tout et non pas, *les lointains bords, les Hameaux prochains,* et cela il n'y a que l'oreille à consulter.

Je ne voudrois pas condamner *les prochains Hameaux.* Il est certain qu'il faut dire, *la semaine prochaine, le mois prochain.* On dit, *un habit neuf,* et *un vieil habit.*

A. F. — M. de Vaugelas a dit tout ce qui se pouvoit dire sur cette Remarque. C'est à l'oreille seule qu'il faut se rapporter quand on a un adjectif à placer devant ou après un substantif. Il y en a plusieurs qui sont aussi bien devant qu'après, et les adjectifs numeraux dont parle M. de Vaugelas ne se mettent devant le substantif que quand l'article est exprimé. *Le quatriesme Livre de l'Eneïde est plus beau que tous les autres.* Si on supprime l'article, on dira en citant quelque passage, *Virgile dans son Eneïde, Livre quatriesme.* On dit de mesme *livre septiesme, paragraphe cinquiesme.* On peut dire également bien, *elle estoit ennemie mortelle d'Agrippine,* et *elle estoit mortelle ennemie d'Agrippine.* Dans cette phrase, *les plus indomptables de la terre,* lors qu'on repete l'article *les,* il faut necessairement que l'adjectif soit aprés le substantif.

VA CROISSANT, VA FAISANT, *etc.*

Cette façon de parler auec le verbe *aller,* et le gerondif, est vieille, et n'est plus en vsage aujourd'huy, ny en prose, ny en vers, si ce n'est qu'il y ayt vn mouuement visible, auquel le mot d'*aller* puisse proprement conuenir, par exemple, si en marchant vne personne chante, on peut dire, *elle va chantant,* si elle dit ses prieres, *elle va disant ses prieres*; De mesme d'vne riuiere, on dira fort bien, *elle va serpentant,* parce qu'en effet elle va, et ainsi des autres. Mais pour les choses où il n'y a point de mouuement local, il ne se dit plus, en quoy les vers ont plus perdu que la prose, à cause de plusieurs petits auantages qu'ils en receuoient. Vn grand Poëte a escrit,

Ainsi tes honneurs florissans
De jour en jour aillent croissans [1].

On ne l'oseroit dire aujourd'huy, parce qu'on ne se sert plus du verbe *aller* de cette façon, et si l'on s'en seruoit, il faudroit dire, *aillent croissant,* et non pas, *croissans,* à cause qu'il faut necessairement que ce

[1] MALHERBE, t. I, p. 116, ED. LALANNE. (A. C.)

soit vn gerondif, qui en François est indeclinable, et different du participe, qui a diuers genres et diuers nombres. On ne dira donc point, *ces arbres vont croissant, sa vigueur alloit diminuant,* et autres semblables phrases, comme on disoit autrefois.

P. — On dit encore, *Il s'en va mourant* ou *tout mourant, Elle s'en va mourant* ou *tout mourant,* pour, *Il se meurt, elle se meurt.*

T. C. — M. de la Mothe le Vayer a escrit dans une de ses lettres des remarques sur la Langue, qu'il connoissoit beaucoup de personnes qui ne pouvoient souffrir que M. de Vaugelas eust condamné si déterminément cette phrase, *sa vigueur alloit diminuant de jour en jour,* que le mesme M. de la Mothe le Vayer prétendoit estre dans la bouche de tout le monde. M. Menage rapporte plusieurs exemples de Voiture, l'un dans un Rondeau.

Pour vos beaux yeux qui me vont consumant.

L'autre dans la premiere de ses Elégies.

Je vis le mal qui m'alloit tourmentant.

Et ailleurs.

Tandis qu'ils vont doublant mes peines rigoureuses.

et il les rapporte pour faire connoistre que le mouvement ou de progrès ou de succession suffit en Poësie dans ces façons de parler pour les rendre agréables ; mais quoiqu'il dise que les Poëtes doivent s'opposer à ceux qui les en veulent bannir, elles ne sont pas moins abandonnées presentement dans les vers que dans la prose.

A. F. — Quand M. de Vaugelas condamne les façons de parler semblables à *va croissans*, il en excepte celles où il y a un mouvement visible, comme *elle va chantant, la riviere va serpentant,* à quoy il faut ajouster toutes celles où le verbe *aller* peut convenir. Ainsi on ne sçauroit dire, *ces arbres vont croissant*, parce qu'*aller* ne peut convenir aux arbres; mais on dit fort bien, *sa santé va diminuant de jour en jour*, parce qu'on a de coustume d'employer le verbe *aller* avec *santé. Sa santé va bien, sa santé va de mieux en mieux.* C'est pecher contre la Langue que de dire, *les honneurs aillent croissans,* en mettant *croissans* avec une *s* comme participe pluriel,

parce que la Langue n'admet ces manieres de parler que quand *aller* est suivi du gérondif.

EN, *deuant le gerondif.*

Parce que les gerondifs ont vne marque, qu'ils prennent deuant eux quand ils veulent, qui est *en*, comme *en faisant cela*, *vous ne sçauriez faillir*, et que le plus souuent ils ne la prennent point, il faut euiter de mettre *en* relatif aupres du gerondif, comme, *ie vous ay mis mon fils entre les mains*, *en voulant faire quelque chose de bon*. Icy *en*, n'est pas la particule qui appartient au gerondif, mais c'est vn relatif à *fils*, comme le sens le donne assez à entendre. Pour escrire nettement, ie crois qu'il faut tousjours fuïr cette equiuoque.

T. C. — Pour éviter l'équivoque que peut causer *en* relatif, il faut le mettre après le gérondif, et dire dans cet exemple, *voulant en faire quelque chose de bon;* alors *en* se rapporte à *fils,* sans faire aucune équivoque.

A. F. — Il est rare qu'on escrive assez negligemment pour mettre la particule relative *en* devant un gérondif. Ce ne seroit pas seulement une équivoque, mais une faute. Il seroit aisé de l'éviter dans l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas. Il n'y a qu'à mettre le relatif *en* après *voulant*; car quoy que la particule *en* soit la marque du gerondif, il n'est pas toujours necessaire de l'exprimer, et on peut dire avec grace, *je vous ay mis mon fils entre les mains, voulant en faire quelque chose de bon.*

Si dans vne mesme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs, sans la conjonction ET.

Par exemple, *l'ayant trouué fort malade*, *j'ay plustost appellé le Confesseur que le Medecin*, *aimant plus son ame que son corps* Ie dis que dans les termes de la question, on ne peut pas mettre, ny deux participes, ny deux gerondifs, mais que l'vn est gerondif, et l'au-

tre participe; Ce qui se peut fort bien faire, et dont on ne se sçauroit passer dans le stile historique, où il faut narrer. En l'exemple que nous auons donné, *ayant trouué* est le gerondif, car jamais *ayant* n'est employé auec le participe passif, qu'il ne soit gerondif, et *aimant*, est le participe, tellement que si j'auois mis l'exemple au pluriel, et que j'eusse dit, *l'ayant trouué fort malade, nous auons plustost appellé le Confesseur, que le Medecin*, il eust fallu mettre *aimans* auec vne *s, plus son ame que son corps;* car les participes ont singulier et pluriel, ce que n'ont pas les gerondifs. C'est ainsi qu'en a vsé M. Coeffeteau, *la chose*, dit-il, *passa si auant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguste, croyans qu'il fust dedans, la fausserent.* Il dit encore en vn autre lieu, *dont Auguste ayant esté aduerty, se resolut ainsi malade qu'il estoit, de se faire porter à l'armée, craignant que durant son absence Antoine ne hazardast la bataille.* Tous les Historiens en sont pleins, et l'on ne sçauroit, comme j'ay dit, faire de narration sans cela. En faisant l'vn gerondif, et l'autre participe, la periode n'est point vicieuse, et la construction n'a pas besoin d'estre liée par la conjonctiue *et;* mais sans cela elle ne pourroit subsister.

T. C. — Sur ce que M. de Vaugelas dit dans l'exemple qu'il apporte, qu'*ayant trouvé*, est un gerondif, et *aimant* un participe, qui n'ont point besoin d'être liez par la conjonctive *et*, M. Chapelain a escrit que c'est une distinction fine, mais peu solide, et qui semble n'avoir été inventee que pour sauver M. Coëffeteau, qui est tombe dans deux gerondifs, dont on déguise ici l'un en participe pour les faire passer, et que quand la distinction auroit quelque réalite, il ne conseilleroit jamais à personne de se servir de ces deux gérondif et participe en une même période, ne fût-ce que pour éviter le soupçon d'avoir employé deux gérondifs, au moins apparens, dans une même période sans conjonction.

J'ajousterai à la remarque de M. Chapelain, que je suis persuadé que dans cet exemple *aimant* est gerondif, et non participe. S'il étoit vrai qu'il fust participe, et qu'il fallust dire au pluriel, *nous avons plustost appelé le Confesseur que le Médecin, aimans plus son ame que son corps;* ce participe

qui auroit un singulier et un pluriel, devroit aussi avoir deux genres comme tous les adjectifs. Ainsi en parlant de femmes, on seroit obligé de dire, *elles appellerent plustost le Confesseur que le Médecin, aimantes son ame plus que son corps;* ce qui ne se peut souffrir. Je conclus de là qu'il faut dire *aimant*, et non pas *aimans* dans cet exemple, et *croyant qu'il fust dedans*, et non pas *croyans* dans celui de M. Coëffeteau, puisque si *aimant* et *croyant* n'ont pas divers genres, ils ne doivent pas non plus avoir divers nombres. La règle qui veut que les adjectifs ou les relatifs qui ont divers genres, ayent aussi divers nombres, semble estre établie par M. de Vaugelas, lorsqu'il dit qu'une femme doit répondre à un homme qui se plaint d'estre malade, etc., *moi, je le suis aussi*, et non pas, *je la suis aussi*, parce que si la particule *le* n'étoit pas indéclinable, et qu'elle changeast de genre, elle changeroit aussi de nombre, ce qu'elle ne fait pas, puisque plusieurs personnes doivent répondre en parlant d'estre malades, *et nous, nous le sommes aussi*, et non pas, *nous les sommes aussi*. Il faut donc demeurer d'accord qu'*aimant* et ses semblables, sont des gérondifs, quoiqu'on ne sous-entende point la particule *en*, qui est tousjours jointe aux gérondifs, ou sous-entenduë, ou que ces sortes de participes sont indéclinables; si l'on n'aime mieux dire qu'ils peuvent changer de nombre, auquel cas on dira que la particule *le* peut changer de genre; mais que cette mesme particule qui change de genre ne sçauroit changer de nombre; ce qui détruira la remarque de M. de Vaugelas, qui semble estre bien fondé à soustenir que quand un homme a dit, *je suis malade, je suis chagrin, je suis malheureux*, une femme doit répondre, *et moi, je le suis aussi*, et non pas, *je la suis aussi*.

Dans cet exemple, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plustost appelé le Confesseur que le Médecin, aimant mieux son ame que son corps*, et dans cet autre, *dont Auguste ayant été averti, se résolut de se faire porter a l'armée, craignant que durant son absence, etc.*, on trouve la construction très-bonne, quoique dans l'un *l'ayant trouvé* et *aimant*, et dans l'autre *ayant été averti* et *craignant*, ne soient point liez par la conjonctive *et*, on croit qu'il suffit qu'il y ait un verbe qui les sépare, comme *nous avons appellé* et *se résolut;* mais on croit aussi que dans ce troisiesme exemple, *la chose passa si avant, que les vainqueurs ayant trouvé la litiere d'Auguste, croyant qu'il fust dedans, la fausserent*, il faut dire, *et croyant qu'il fust dedans*, parce qu'aucun verbe ne se trouvant entre *ayant rencontré* et *croyant*, la période doit être liée par la conjonctive *et*, sans quoi elle ne peut subsister.

A. F. — Il n'est pas permis de mettre deux participes ou deux gerondifs de suite, sans les joindre par la conjonction *et*, mais ils ne sont pas de suite dans le premier exemple que M. de Vaugelas propose, et c'est ce qui fait qu'on n'y peut rien condamner. Si ces paroles, *aimant plus son ame que son corps*, avoient esté jointes avec le premier gerondif, *l'ayant trouvé*, il auroit fallu mettre la conjonction *et*, et dire *l'ayant trouvé fort malade, et aimant plus son ame que son corps, j'ai plustost appellé le Confesseur que le Medecin ;* mais de la maniere que cette phrase est conceuë dans la Remarque, la construction en est reguliere. On ne sçauroit dire la mesme chose de celle de M. Coëffeteau. *La chose passa si avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguste croyant qu'il fust dedans, la fausserent.* Il falloit dire, *ayant rencontré la litière d'Auguste et croyant qu'il fut dedans* parce qu'il n'y a rien qui sépare *ayant rencontré* d'avec *croyant*. A l'égard de ce que dit M. de Vaugelas, que si son premier exemple avoit esté mis au pluriel, *nous avons plustost appellé le Confesseur que le Medecin*, il auroit fallu mettre *aimans plus son ame que son corps*, avec une *s*, au participe *aimans ;* il n'a pas pris garde qu'il n'y a que les participes passifs comme *aimé, aimée* qui ayent un singulier et un pluriel, les participes comme *aimant* sont indeclinables; s'ils pouvoient changer de nombre ils devroient changer de genre, et si l'on pouvoit dire au pluriel, en parlant de plusieurs hommes, *aimans mieux son ame que son corps*, et dans l'autre exemple, *croyans qu'il fust dedans*, il s'ensuivroit qu'il faudroit dire en parlant de femmes, *aimantes plus son ame que son corps*, et *croyantes qu'il fust dedans*, ce que la Langue ne sçauroit souffrir. Que si on oppose qu'on dit fort bien *des femmes jouissantes de leurs droits, des maisons appartenantes à un tel*, on respond que ces mots *jouissant* et *appartenant*, sont des adjectifs verbaux, qui changent de nombre et de genre, et non pas des participes actifs.

EUX-MESME, ELLES-MESME.

C'est fort mal parler, il faut dire, *eux-mesmes*, *elles-mesmes* auec vne *s*, parce que *mesmes*, là est nom ou pronom, et non pas aduerbe. Quand il est aduerbe, il est libre d'y mettre l'*s*, ou de ne l'y mettre pas, mais quand il ne l'est pas, comme en ces mots, *eux-*

mesmes, *elles-mesmes*, c'est vn solecisme d'obmettre l'*s*. C'est pourquoy vn de nos meilleurs Poëtes a failly, quand il a dit,

Les immortels eux-mesmes en sont persecutez.

Il n'y a point de licence poëtique, qui puisse dispenser de mettre des *s*, aux pluriels. Ce seroit vn priuilege fort commode à nostre Poësie, où il y auroit lieu d'en vser fort souuent.

T. C. — Il est hors de doute que *mesme* est pronom dans *eux-mesmes* et *elles-mesmes*, et qu'ainsi il doit estre mis au pluriel avec une *s*, parce que *eux* et *elles* sont au pluriel. M. de Vaugelas a donné une règle infaillible pour discerner quand *mesme* est adverbe ou pronom : c'est dans la remarque qui a pour titre, *mesme* et *mesmes* adverbe.

A. F. — On ne sçauroit excuser le Vers qui est rapporté dans cette Remarque : *Les immortels eux-mesme*, est un veritable solecisme, il faut escrire *eux-mesmes*, et on ne sçauroit authoriser le retranchement de l'*s* au pluriel du nom ou pronom *mesme* en faveur de la Poësie.

S'il faut mettre vne s, *en la seconde personne du singulier de l'imperatif.*

Il y a des imperatifs de trois sortes, les vns, où d'vn consentement general on ne met jamais d'*s*, d'autres, où l'on en met tousjours, et certains autres où les opinions sont partagées, les vns y mettant l'*s*, les autres, non. I'ay conté jusqu'à dixneuf ou vint terminaisons differentes de ces imperatifs, les voicy, *a*, *e*, *i*, *ais*, *ains*, *aus*, *eins*, *eus*, *oy*, *ous*, *ans*, *ats*, *ens*, *en*, *ers*, *ets*, *eurs*, *ors*, *ours*, *üy*.

Tout le monde est d'accord que l'on ne met jamais l'*s* en ceux qui terminent en *a*, et en *e* ;

que l'on en met tousjours en ceux qui terminent en *aus*, *eus*, *ous*, *ans*, *ens*, *ats*, *ers*, *eurs*, *ets*, *ors*, et *ours*, où l'*s*, neantmoins bien souuent ne se prononce pas, tellement qu'à les oüyr prononcer, on ne peut pas discerner s'ils ont vne *s*, ou non.

Et les vns croyent qu'il ne faut point d'*s*, à ceux qui terminent en *i*, *ai*, *ain*, *ein*, *oy*, *en* et *üy*, et les autres, qu'il en faut.

Donnons des exemples de tous, et par ordre. En *a*, il n'y a que *va*, ce me semble, qui s'escrit et se prononce *va*, deuant toutes les voyelles, excepté en deux particules, à sçauoir *en*, aduerbe relatif, et *y;* car deuant *en*, aduerbe, il prend vn *t*, comme *va-t-en*, et c'est le seul imperatif de quelque terminaison qu'il soit, qui prenne vn *t*, aprés luy. Remarquez que ie dis deuant la particule *en*, aduerbe relatif, parce que lors qu'*en* est preposition, on n'y ajouste rien; Par exemple on dit, *va en Italie*, *va en Hierusalem*, et non pas *va-t-en Italie*, *etc.* Et deuant *y*, il prend vne *s*, comme *va-s-y*. Mais il faut noter que cette *s*, n'est pas de sa nature, et qu'elle n'est qu'adjointe seulement pour oster la cacophonie, comme nous auons accoustumé de nous seruir du *t*, en orthographiant et prononçant *a-t-il*, pour *a il*, et comme nous nous en feruons encore *à va-t-en*.

En *e*, comme *aime*, *ouure*, et ainsi de tous les autres de la mesme terminaison, qui de leur nature n'ont jamais d'*s*, mais en empruntent seulement pour mettre deuant les deux particules aduerbes *en*, et *y*, comme font tous les imperatifs qui finissent par vne *voyelle*.

En *aus*, comme *vaus*, *preuaus*, *etc. vaus autant que ton pere*, car icy l'*s*, est de sa nature, et non pas adjointe, *preuaus toy*, non *preuau toy*.

En eus, comme *meus*, *esmeus*, *veus*, où l'*s*, est encore essentielle, et non pas estrangere, tout de mesme qu'aux autres qui suiuent, où il y a vne *s*, *esmeus à pitié*, *veus ce que tu peus*, et non pas, *esmeu à pitié*, n'y *veu ce que tu peux*.

En *ous*, comme *resous*, *resous vn peu la question*, *resous toy*, et non pas *resou vn peu*, ny *resou toy*.

En *aus*, comme *respaus*, et non pas, *respau*, *respaus de l'eau*, *respaus y de l'eau*.

En *eus*, comme *preus*, *reuds*, *reuds*, et non pas *pren*, *rend*, *reud*.

En *ats*, comme *bats*, *abbats*, et non pas *ba*, *et abba*.

En *ers*, comme *fers*, *perds*, et non *fer*, *per*.

En *ets*, comme *mets*, *permets*, et comment le pourroit-on dire autrement?

En *eurs*, comme *meurs*, et non pas *meur*.

En *ors*, comme *dors*, *sors*, et non pas *dor*, *sor*.

En *ours*, comme *cours*, *secours*, *recours*, non *cour*, *secour*, *etc.*

En *i*, comme *beni*, *fini*, *di*, *li*, *ri*, les vns disent ainsi, les autres *benis*, *finis*, *dis*, *lis*, *ris*.

En *ai*, ou *ay*, comme *fay*, *tay*. Les vns disent ainsi, et les autres, *fais*, *tais*, cette derniere façon est la plus suivie.

En *ain*, comme *crain*, ou *crains*, qui est le meilleur.

En *ein*, comme *fein*, *pein*, ou *feins*, *peins*, ce dernier est le plus suiuy.

En *oy*, comme *voy*, *connoy*, ou *vois*, *connois*, le premier est le plus suiuy.

En *en*, comme *tien*, *vien*, ou *tiens*, *viens*, le premier est le plus suiuy.

En *uy*, comme *fuy*, ou *fuys*, le premier est le plus suiuy.

T. C. — La pluspart croyent qu'il faut tousjours dire, *crains, feins, peins, viens, prens*, à l'imperatif des verbes *craindre, feindre, peindre, venir, prendre,* et jamais *crain, fein, pein, vien, pren,* et qu'aux verbes, *lire, dire, rire. voir, connoître, concevoir,* on dit, *li. di, ri, voi, connoi, conçoi,* si ce n'est qu'il suive le relatif *en:* car alors il faut nécessairement ajouster une *s*, *lis-en un chapitre, dis-en ce que tu voudras, vois-en l'importance:* cependant on dit fort bien, *li un chapitre de ce Livre, voi à combien de malheurs l'homme est exposé,* quoiqu'il suive une voyelle après *li* et *voi*. Les relatifs *en* et *y* ont cela de particulier, qu'ils font prendre une *s* à tous les imperatifs des verbes terminez en *er,* lorsqu'ils suivent immediatement ces imperatifs : ainsi on dit. *cherches-en le fin, trouves-y ton compte,* quoique ces imperatifs ne prennent point d'*s* quand ils sont suivis d'autres mots qui commencent par une voyelle, *cherche un moyen plus seur, trouve un ami qui t'assiste,* et non pas, *cherches un moyen, trouves un ami;* si mesme il suit *en* préposition et non relatif, l'imperatif

ne prendra point d'*s*, *cherche en lui ce que tu ne peux trouver dans un autre*, et non pas, *cherches en lui*.

A. F. — On est demeuré d'accord qu'on ne met jamais une *s* en la seconde personne du singulier de l'imperatif des verbes qui terminent cette seconde personne par un *e* muet, comme *trouve, cherche,* si ce n'est qu'il suive une des deux particules relatives *en* et *y* comme en ces phrases : *Cet ouvrage est fort estimé, trouves-en les défauts si tu le peux, cherches-y des défauts, s'il y en a.* Quand *en* préposition suit, ces imperatifs ne prennent point d'*s*. *Aime en luy ce qui te paroist aimable,* et non pas *aimes en luy*. Quant à l'unique imperatif que nous avons terminé en *a* qui est *va* du verbe *aller,* il ne prend l'*s* qu'avec la particule relative *y, vas-y;* encore faut-il qu'elle ne soit suivie d'aucun mot, car on dit fort bien, *il y a chez toy des huissiers qui saisissent tout, va y donner ordre.* Cet imperatif *va* ne prend point l'*s* quand il est suivi du relatif *en*. On ne dit point *il y a un grand tumulte, vas en arrester le cours :* On diroit plustost *va en arrester le cours,* ou, *va-t-en*[1] *en arrester le cours*. L'avis le plus general sur les imperatifs qui ont un *i* dans la derniere syllabe de la seconde personne du singulier, a esté qu'ils doivent prendre une *s,* comme *finis, escris, lis ;* il semble que l'Usage en ait excepté l'imperatif de *dire,* et qu'on prononce plustost *dy-moy* sans *s* que *dis moy* en allongeant la syllabe. Il est cependant indispensable de prononcer et d'escrire *dis* avec une *s*, quand ce mot est suivi de la particule relative *en*, comme en cet exemple, *dis-en ton sentiment ;* ce qui est commun aux imperatifs de tous les verbes qui prennent une *s* avec le relatif *en*. Il y en a beaucoup qui veulent bien qu'on dise, *fay cela* et non pas *fais cela*. Il faut dire, *crains, feins* et *prens,* toutes ces syllabes sont longues et par consequent demandent une *s*. On dit *viens* plustost que *vien* mais plusieurs preferent *tien* imperatif du verbe *tenir,* à *tiens*. *Voir* et *croire* font à l'imperatif *voy* et *croy*, c'est le plus usité, quoy qu'on puisse dire *vois* et *crois* sans que ce soit une faute. Presque tout le monde a preferé *connois* à *connoy, connois-toy toy mesme :* quelques-uns ont preferé *suy* à *suis* dans le verbe *suivre,* pour éviter la ressemblance qu'auroit l'imperatif *suis*. avec la premiere personne du present de l'indicatif du verbe *estre, je suis;* mais cette

[1] L'Académie, comme Vaugelas, s'est trompée sur l'orthographe de cette locution. Il faut écrire *va t'en*, comme on dit *s'en aller*. Le *t* n'est pas euphonique, comme l'a cru Vaugelas; c'est le pronom personnel réfléchi de la 2e personne. (A. C.)

raison n'a point esté suivie par le plus grand nombre, qui a cru qu'il falloit dire, *suis l'exemple des personnes de vertu.* Il faut observer la mesme chose dans l'imperatif du verbe *fuir* et dire en allongeant la syllabe, *fuis les méchantes compagnies.*

POUR L'HEURE.

Cette façon de parler pour dire *pour lors*, est bonne, mais basse, et ne doit pas estre employée dans le beau stile, où il faut dire *pour lors.*

T. C. — *Pour l'heure* ne s'écrit plus dans aucun stile. Le Pere Bouhours doute avec raison si on peut mettre *pour lors* en sa place, il croit que le plus seur est de dire *alors.*

A. F. — On ne sçauroit jamais dire *pour l'heure* au lieu de *pour lors*, en quelque stile que ce puisse estre; puisque *pour lors* ne se dit qu'avec un temps passé ou avec un temps futur, et que *pour l'heure* ne peut s'employer qu'avec le présent, comme *je ne sçaurois vous donner de l'argent pour l'heure.* Il est bas dans cette phrase et l'on doit dire *presentement*, *pour lors* signifiant tousjours *en ce temps-là*, ce qui marque un passé ou un futur.

A L'IMPROVISTE, A L'IMPOURVEU.

Tous deux sont bons, et signifient la mesme chose, mais *à l'improuiste*, quoy que pris de l'Italien, est tellement naturalisé François, qu'il est plus elegant qu'*à l'impourueu.*

P. — Amyot dit toujours *à l'impourveu.* Il le dit trois ou quatre fois en la vie de Démosthenes.

A. F. — On a condamné *à l'impourveu* tout d'une voix et on n'a receu qu'*à l'improviste.* On dit bien, *il m'a pris au dépourveu*, mais on ne dit point *à l'impourveu.*

RAIS.

Rais pour *rayons* ne se dit plus de ceux du Soleil, ny en prose, ny en vers, mais il se dit de ceux de la Lune et en vers et en prose. Vn de nos excellens Autheurs en ce dernier genre[1] en a ainsi vsé. Hors de là estant ainsi escrit, il ne signifie que *les rais d'vne roüe*, qui neantmoins ne s'appellent ainsi que figurément, pour la ressemblance qu'ils ont auec les rayons.

T. C. — On ne diroit point présentement *se promener aux rais de la Lune*, on diroit *à la clarté de la Lune:* ce mot peut estre pourtant encore employé avec grace dans les vers. M. Chapelain a dit dans sa Pucelle, parlant de la Lune,

Et de ses rais fait honte aux rayons du Soleil.

A. F. — *Rais* pour signifier un trait de lumiere ne se dit que de la Lune; encore faut-il que ce soit en vers, les Poëtes s'en peuvent servir encore avec grace.

Exemple d'vne construction estrange.

Vn de nos plus celebres Autheurs[2] a escrit, *l'aventure du lion et de celuy qui vouloit tüer le Tyran, sont semblables.* Comment se construit cela *l'auenture sont?* c'est qu'il y a deux nominatifs, l'vn expres, et l'autre tacite, ou sous-entendu, qui regissent le pluriel, comme s'il y auoit, l'*auenture du lion et l'auenture de celuy qui vouloit*, etc. *sont semblables.* La question est, si cette expression est vicieuse, ou elegante. Les opinions sont partagées. Pour moy, ie ne m'en voudrois pas seruir.

T. C.— Cette sorte de construction ne doit point être receuë, il faut qu'il y ait deux nominatifs exprimez au singulier, pour

[1] « Je pense que c'est M. Chapelain. » (CONRARD).
[2] « M. de Balzac. » (CONRARD.)

pouvoir mettre le verbe au pluriel. M. Chapelain condamne cette phrase comme trop hardie, il dit que ce célebre Auteur qui s'en est servi, l'a fait pour éviter *et celle de celui*, et qu'il falloit mettre, *et celle de l'homme qui, etc.*

A. F. — Il est vray que dans la phrase proposée par M. de Vaugelas, on ne pourroit dire au singulier *l'aventure du Lyon et de celui qui vouloit tuer le Tyran est semblable*, puisqu'elle marque deux avantures, ce qui demande un pluriel; mais on ne peut conclure de-là que ce soit bien parler que de dire, *l'avanture du lion et de celui qui vouloit tuer le Tyran sont semblables*. La construction de cette phrase est vicieuse et ne peut estre soufferte, il faut dire, *l'aventure du lion et celle de l'homme qui vouloit tuer le Tyran sont semblables.*

DE MOY, POUR MOY, QUANT A MOY.

Ce dernier ne se dit, ny ne s'escrit presque plus, sans doute à cause de cette façon de parler prouerbiale; *Il se met sur son quant à moy*; Et qu'ainsi ne soit, on dit fort bien, *quant à luy, quant à vous, quant à nous*, pourquoy donc ne diroit-on pas aussi *quant à moy*? *De moy* est fort bon, et fort elegant, mais j'euiterois de le mettre souuent en prose, et me contenterois de l'auoir employé vne fois ou deux dans vn juste volume. Mon vsage ordinaire seroit *Pour moy*, comme c'est celuy de tout le monde, soit en parlant, ou en escriuant. *De moy*, semble estre consacré à la Poësie, et *pour moy* à la prose. Aussi ne l'ay-je jamais veu en vers, mais *de moy*, se met en prose dans le beau stile, quoy qu'il en faille vser tres-rarement.

T. C. — M. Chapelain prétend que *quant à moy*, se peut dire, et que c'est un scrupule de s'en abstenir, comme c'en seroit un condamnable de ne se pas servir de ces mots, *face* et *poitrine*. Le Pere Bouhours condamne *quant à lui*, *quant à nous* et *quant à vous*, aussi-bien que *quant à moy*. M. Menage qui est de son sentiment contre toutes ces façons de parler, quoique beaucoup d'autres ne veüillent pas les bannir, louë M. de Vaugelas d'avoir dit que *de moy* semble estre consacré à la Poësie, et *pour moy* à la prose. Il rapporte là-des-

sus plusieurs autoritez de Malherbe, qui a presque tousjours dit *de moy* en vers. On pouvoit observer cela du temps de Malherbe; mais aujourd'hui, si *pour moy* est bon en prose, il ne l'est pas moins en vers, et il n'y a rien de plus commun que de le trouver dans les ouvrages les plus estimez. Quand Cinna vient rendre compte de la conjuration à Emilie, il finit ce grand récit en lui disant :

Pour moy, soit que le Ciel me soit dur ou propice.

La pluspart tiennent que c'est comme il faut parler, et que *de moy* n'a pas tant de grace en Poësie.

A. F. — On ne doit faire aucun scrupule de dire *quant à moy*, et la façon de parler proverbiale *se mettre sur son quant à moy* ne peut estre une raison assez solide pour empescher que l'on ne s'en serve. On a preferé *pour moy* à *de moy*, tant en vers qu'en prose, quoy que *de moy* ait eu quelques partisans.

H, *aspirée, ou consone, et* H, *muëtte.*

Les lieux où l'on parle bien François, n'ont pas besoin de cette remarque; car on ne manque jamais d'y prononcer l'vne et l'autre *h*, comme il faut. Mais elle est extremement necessaire aux autres Prouinces, qui font la plus grande partie de la France, et aux Estrangers. La faute qui se commet en cela, n'est pas d'aspirer vne *h*, muëtte, comme de dire, *le honneur*, pour dire *l'honneur : la heure*, pour dire *l'heure*, personne ne parle ny n'escrit ainsi ; C'est de faire l'*h*, muëtte quand elle est aspirée, ou consone, selon Ramus, et plusieurs grands Grammairiens, qui l'appellent *aspirée*, *aspirante*, ou *consone*, indifferemment, par exemple de dire, *l'hazard*, au lieu de dire, *le hazard* : *l'hardy*, au lieu de dire, *le hardy* : *l'halebarbe*, au lieu de *la halebarbe*. Voilà pour le singulier, où l'on ne sçauroit manquer ny en parlant ny en escriuant qu'il ne paroisse, mais pour le pluriel, quand on y manque, ce ne peut estre qu'en la prononciation, et non pas en l'escriture. L'exemple le va expliquer. Ceux qui parlent bien, et ceux qui parlent

mal, escriront egalement bien *les hazards*, *les hardis*, *les halebardes*, mais en la prononciation, il n'en sera pas de mesme; car ceux qui parlent bien, prononceront *les hazards*, et tous les autres de cette nature, comme ils prononcent les mots qui commencent par vne consone aprés l'article du pluriel, par exemple, *les combats*, *les difficultez*, où l'*s*, de l'article qui precede, ne se prononce point; car puis que l'*h*, aspirante est consone, tous les mots qui commencent par cette sorte d'*h*, doiuent produire le mesme effet que produisent toutes les autres consones. Or deuant les autres consonantes on ne prononce ny l'*s*, ny certaines autres consones, qui se rencontrent immediatement deuant, par exemple, on prononce *les combats*, comme s'il n'y auoit point d'*s* deuant le *c*, *sont plusieurs*, comme s'il n'y auoit point de *t*, deuant le *p*. Il faut donc prononcer *les hazards*, comme s'il n'y auoit point *s*, deuant l'*h*, et *sont hardis*, comme si deuant l'*h*, il n'y auoit point de *t*. Mais ceux qui parlent mal, prononcent *les hazards*, comme ils prononcent *les honneurs*, et *sont hardis*, comme ils prononcent *sont asseurez*.

On a grand besoin dans les pays où l'on parle mal, de bien sçauoir la nature de cette lettre; c'est pourquoy ie me trouue obligé de dire icy le peu que j'en sçay. Vne des fautes principales, outre celles que j'ay remarquées, se commet en la prononciation de la lettre *n*. Par exemple, ceux qui parlent mal, prononceront *en haut*, comme ils prononcent *en affaire*; et cependant il y faut mettre vne grande difference, car l'*n* qui finit vn mot, et en precede vn autre qui commence par vne voyelle, se prononce comme s'il y auoit deux *n*. On prononce *en affaire*, tout de mesme que si l'on escriuoit *en naffaire*, comme beaucoup de femmes ont accoustumé d'orthografier. *En honneur*, comme si l'on escriuoit *en nonneur*; mais *en haut*, *en hazard*, se doit prononcer comme n'y ayant qu'vne *n*, et aprés l'*n*, il faut aspirer l'*h*, à quoy ceux des Prouinces qui parlent mal, sur tout de là Loire, ne songent point.

D'ailleurs, il y a plusieurs consones, qui finissant vn mot ne se mangent point deuant l'*h*, consone, mais cela estant commun à toutes les autres consonantes aussi bien qu'à cette sorte d'*h*, on n'a qu'à suiure la reigle des autres. Que si l'on en desire encore quelque esclaircissement, le voicy par ordre. Premierement le *b*, finissant le mot, se prononce deuant vn autre mot qui commence par vne consone, comme *Achab ce meschant*, on prononce le *b*. Nostre langue n'a point de mot qui finisse par cette lettre, il faut emprunter des mots estrangers où cette reigle se pratique, et l'on prononcera *Achab hardi*, comme on prononce *Achab ce meschant*. Le *c*. ne se mange point non plus on le prononce en disant *vn sac de bled*, et *vn sac haut et grand*. Le *d*, ne se prononce point, on dit *vn fond creux* comme si l'on escriuoit *vn fon creux* sans *d* De mesme on dira *vn fond hideux*, comme si l'on escriuoit *vn fon hideux*. La lettre *f*, se mange, on dit *vn œuf de pigeon*, et *vn œuf hasté*, sans prononcer l'*f*, en tous les deux. Le *g*, se mange aussi, on dit, *vn sang bruslé*, et *vn sang hardy*, comme si l'on escriuoit, *vn san bruslé*, *vn san hardy*. L'*l*, ne se mange point, on dit, *vn cruel traitement*, et *vn cruel hazard* Ny l'*m*, non plus (car comment diroit-on *Abraham*, *Hierusalem*, ou *Bethleem*, sans prononcer l'*m*?) ny deuant les consones, ny deuant l'*h*, aspirée, seulement il faut prendre garde de ne pas doubler l'*m* deuant l'*h*, aspirée, comme on la double deuant les autres voyelles, par exemple, on prononce *Bethleem heureuse*, comme si l'on escriuoit *Bethleem meureuse*, et il ne faut pas prononcer *Bethleem honteuse*, de mesme comme s'il y auoit *Bethleem monteuse*. Pour l'*n*, il en a esté parlé. Le *p*, ne se prononce point; on prononce *vn coup d'espée*, et *vn coup hardy*, comme si l'on escriuoit *vn cou d'espee*, et *vn cou hardy*. Le *q*, se prononce, et l'on dit, *vn coq de parroisse*, et *vn coq hardy*, en prononçant le *q*, en tous les deux. *R*, se prononce aussi, *pour faire*, *pour hazarder*, *pur sang*, *pur hazard*, excepté aux infinitifs, car on prononce *aller*, *courir*, comme si l'on escriuoit, *allé*, *couri*. L'*s*,

et le *t*, ne se prononcent point, comme il a esté dit. L'*x* et le *z*, à la fin des mots se prononçant comme l'*s* ils sont traitez tous trois de mesme façon, et ne passent que pour vn. On prononce *les Cieux vouiez*, et *les Cieux hauis*, tout de mesme, comme s'il n'y auoit point d'*x*. et *loüez generalement*, et *loüez hauiement*, comme s'il n'y auoit point de *z*.

Pour bien expliquer la chose, il falloit dire tout cela au long. En voicy l'abregé en peu de mots. L'*h*, est ou *consone*, ou *muëtte* : Si elle est *muëtte*. il la faut considerer aux mots. comme si elle n'y estoit point; Si elle est *consone*, il faut faire deux choses, l'vne, l'*aspirer*, et l'autre, *y obseruer tout ce qui s'obserue auec les autres consones*.

T. C. — M. de Vaugelas a dit dans cette Remarque que la lettre *f* se mange devant une consonne, et il en donne pour exemple *un œuf de pigeon*, où l'on ne prononce point l'*f* dans ce mot *œuf*. M. Menage qui en tombe d'accord, ajouste que l'*f* ne se prononce point non plus dans *bœuf* et *neuf*, venant de *novem;* mais il dit qu'elle se prononce devant les consonnes dans *chef, nef, flef, bref, vif, naïf*; *fugitif, esquif, if, juif, neuf* de *novus, nominatif, genitif, indicatif, impératif, etc.* et qu'on ne la prononce point du tout en quelque lieu que ce soit dans *cerf, clef, apprentif, Baillif*. Je vois tout le monde de son sentiment, la pluspart écrivent *apprenti* et *bailli* sans *f*.

M. de Vaugelas a raison de dire en parlant de la prononciation de la lettre *n*, quand elle finit un mot, qu'il faut prononcer *en haut*, sans faire sentir l'*n* qui est devant l'*h* de *haut* parce que cette *h* est aspirée, et qu'on doit la faire sentir dans ce mot, *en affaire*, de même que si l'on écrivoit *en naffaire;* mais il n'est pas vrai que l'*n* qui finit un mot, et en précede un autre qui commence par une voyelle, se prononce tousjours comme s'il y avoit deux *n*. Cette *n* ne se prononce point dans la pluspart des noms qui finissent par cette lettre, quoiqu'ils soient suivis d'un autre mot qui commence par une voyelle: ainsi on prononce *un vin excellent, un dessein admirable,* comme on prononce *un vin hardi, un dessin honteux,* c'est-à-dire, sans faire sentir l'*n*, et non bas comme si l'on escrivoit *un vin nexcellent, un dessein nadmirable*. Je croi que tous les noms adjectifs sont à excepter de cette règle, et qu'il faut prononcer *un malin esprit,* comme s'il y avoit *un malin*

nesprit: du moins je sçai bien qu'on ne peut se dispenser d'en faire sentir l'*n* dans *commun, bon, certain, vilain*, et qu'il faut prononcer *d'un commun accord; bon ami, un certain aventurier, un vilain homme,* comme on prononce *en affaire.* J'ai observé que ceux qui sont en réputation de bien parler, ne font point sentir l'*n* dans *mien, tien* et *sien,* et qu'ils prononcent, *le mien est meilleur, je trouve le sien aussi beau*, en étouffant l'*n* de *mien* et de *tien*, comme dans *en haut;* ils l'étouffent aussi dans le mot *bien*, quand il est substantif, *c'est un bien à souhaiter*, et la font sentir quand *bien* est adverbe, *une nouvelle bien assurée, un homme bien heureux.* Pour ces trois monosyllabes, *en, on, un,* ils ont cela de particulier, que tantost ils font sentir leur *n*, et tantost ils ne la font point sentir. Je ne parle point d'*en* préposition, qui fait tousjours sentir son *n* devant une voyelle, *il est en estime, il il est en auberge;* cela est indispensable. Je parle d'*en* relatif, qui estant devant un verbe, veut qu'on prononce son *n, je vous en ai dit assez, vous en a-t-on apporté; en attendant,* comme si l'on escrivoit, *je vous en nai dit assez, vous en nat-on apporté, en nattendant.* Si *en* se trouve placé devant un nom qui ne soit point verbe, on n'y fait point sentir l'*n : montrez-m'en un, envoyez-m'en autant qu'il m'en faut.* Dans ces deux exemples *en* doit estre prononcé comme dans *en haut.* A l'égard d'*on*, quand il est devant un verbe, et qu'on n'interroge pas, il faut faire sentir son *n* : *On observe, on a dit,* comme s'il y avoit, *on nobserve, on na dit.* Quand on interroge, il n'y faut point faire sentir l'*n*, *vous a-t-on écrit? a-t-on observé?* ce doit estre la même prononciation que dans *on hazarde.* Il me reste à parler du monosyllabe *un*, qui estant article, fait tousjours sentir son *n* devant une voyelle, *un arbre, un ameublement.* Quand il est adjectif numeral, il ne la fait point sentir; *il y eu eut un assez hardi.* Dans cet exemple l'*n* du mot *un* ne redouble point devant *assez.*

M. de Vaugelas dit encore que le *q* se prononce devant une consonne, et qu'on dit *un coq de Paroisse* et *un coq hardi*, en prononçant le *q* en tous les deux; cela est vrai dans le mot de *coq*; mais le *q* ne se prononce pas dans *cinq.* On dit *cinq bataillons, cinq mille hommes*, comme si l'on escrivoit *cin bataillons, cin mille hommes.*

M. Chapelain qui est de l'avis de M. de Vaugelas sur l'*r* finale des infinitifs qui ne se prononce point, dit que cela ne se doit entendre que des infinitifs terminez en *er* et en *ir*, *aller, courir*, comme si l'on écrivoit *allé, couri,* et qu'il en faut excepter les infinitifs en *oir*, ou l'*r* finale se prononce fortement, *voir, pouvoir, devoir;* il fait remarquer que cela

n'a lieu que dans la prose, et qu'il faut faire sentir l'*r* de tous ces infinitifs à la fin des vers, et au milieu devant une voyelle.

Il est certain que l'*s* finale ne se prononce jamais devant les consonnes, mais mesme dans l'entretien particulier, on ne la fait point sentir en beaucoup de mots devant une voyelle. On la prononce dans *les* quand il est article, *les hommes, les arbres,* et dans *nous* et *vous* nominatifs, si l'on n'interroge point, *vous observerez que, etc. nous avons remarqué.* Mais quand *les* est relatif, on ne fait point sentir l'*s* finale, *montrez-les à qui vous voudrez* et dans cet exemple *les* se prononce comme on le dit, lorsque l'on dit *les hazards.* De mesme quand *nous* et *vous* sont employez en interrogeant, on n'y prononce point l'*s ;* on dit, *avons-nous oublié, avez-vous appris,* comme si l'on escrivoit, *avons-nou oublié, avez-vou appris,* et non pas *avons-nou zoublié, avez-vou zappris.* On mange tousjours cette *s* finale dans le discours familier, lorsqu'elle est jointe à un *e* muet, et l'on prononce au pluriel, *ce sont des affaires embarrassantes,* sans faire sentir l'*s* dans *affaires,* comme on prononce au singulier, *c'est une affaire embarrassante;* sur quoi un des plus habiles hommes que nous ayons dans la Langue, a remarqué que cette élision de l'*e* muet et de l'*s* ne se fait que dans les noms substantifs, *ce sont des affair' embarrassantes, ce sont des affair' où l'on ne voit goute,* ou dans les noms adjectifs qui suivent leurs substantifs, *les paroles mal-honnêtes ont tousjours déplu,* comme s'il y avoit, *les paroles mal-honnêt' ont tousjours déplu;* mais quand l'adjectif est devant le substantif, il en faut prononcer l'*s:* ainsi l'on dit dans le discours le plus familier, *les grandes actions, les bonnes œuvres, les plus rares avantures,* en prononçant l'*s* de *grandes,* de *bonnes* et de *rares,* et non pas, *les grand' actions, les bonn' œuvres, les plus rar' avantures.* On dit de mesme, *il a employé des tromperies inutiles,* comme s'il y avoit seulement, *des tromperi' inutiles,* et l'on dit, *il a employé d'inutiles adresses,* et non pas, *il a employé d'inutil' adresses.*

A. F. — On a desja dit sur une autre Remarque qu'il faut prononcer *les hazards* sans faire sentir l'*s* de l'article, de la mesme sorte qu'on prononce *les combats,* et *sont hardis* sans faire sentir le *t* de *sont,* comme on prononce *son delicieux.* Le mot *hideux* aspiré a fait peine à quelques-uns dans la conversation, et ils aimeroient mieux dire, *l'hideuse image que vous nous avez tracée,* que *la hideuse image.* Ce dernier est cependant le plus seur.

*Reigle pour discerner l'*H, *consone d'auec la muëtte.*

Cette reigle est fort connuë, mais on y ajoustera quelques nouuelles remarques. Il est vray qu'il faut sçauoir le Latin, pour se preualoir de cette reigle, et ceux qui ne le sçauent pas ne peuuent auoir recours qu'à l'Vsage, et à la lecture des bons liures.

Tous les mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, où il y a aussi vne *h*, au commencement, ont l'*h*, muette, et ne s'aspirent point, comme *honneur* vient d'*honor*, il faut dire *l'honneur*, et non pas *le honneur*. Peu en sont exceptez, comme *heros*, *hennir*, *hennissement*, *harpie*, *hargne*, *haleter*, *hareng*, selon ceux qui tiennent qu'il vient de *halec*, mais il n'en vient pas. Car tous ces mots et peut estre quelques autres, ont l'*h*, au Latin, et neantmoins ils s'aspirent en François. I'ay ajousté cette remarque, qu'il faut qu'il y ayt vne *h*, au commencement du mot Latin; car il y a des mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, lesquels neantmoins aspirent l'*h*, comme *haut*, et il n'y a point de doute qu'il vient d'*altus*, mais parce qu'au Latin il n'y a point d'*h*, elle s'aspire en François. De mesme *hache* pour *coignee*, s'aspire en François, et neantmoins vient du Latin *ascia*. On dit aussi *vne hupe* oiseau, qui vient du Latin *upupa*, où il n'y a point d'*h*, *hurler*, d'*vlulare*, où il n'y a point d'*h*, aussi, et *hors* vient asseurement de *foras*, l'*f*, se changeant souuent en *h*, comme en la langue Espagnole, mais parce que le mot Latin ne commence pas par *h*, on prononce *hors* auec vne *h*, consone et aspirée, comme s'il n'en venoit pas. *Huit*, vient aussi d'*octo*, mais *h*, ne s'aspire pas en ce mot, quoy qu'elle y soit consone. Voyez la remarque de *huit*. Ces mots en sont exceptez, *huit*, *huistre*, *huile*, *hieble*, qui viennent tous quatre du Latin, où il n'y a point d'*h*, et neantmoins ne s'aspirent point en François.

Mais tous les mots commençans par *h*, qui ne vien-

nent pas du Latin, ont l'*h*, consone et l'aspirent, comme *hardy*, *Philippe le Hardy*, *le hazard*, *la halebarde*, *la haquenée*, *la harangue*, et plusieurs autres semblables. On objecte qu'*hermine*, et *heur*, ne viennent point du Latin, et que neantmoins l'*h*, de ces mots est muette, et qu'on dit l'*hermine*, et non pas *la hermine*, et *l'heur*, et non pas *le heur*.

On respond premierement, que ce sont les seuls mots que j'ay remarquez jusqu'icy, qui facent exception à la reigle.

En second lieu, il y a grande apparence qu'*heur*, vient d'*heure*, d'où est venu le mot *à la bonne heure*, qui pourroit bien estre aussi la vraye etymologie de *bon-heur*, comme *mal-heur* vient de *mal-heure*, c'est à dire mauuaise heure, selon l'opinion des Astrologues.

Quelques-vns opposent encore à cette reigle le mot d'*helas*, qui ne vient point du Latin. et qui neantmoins n'aspire point l'*h* comme il se voit dans nos vers François, où la voyelle qui precede *helas*, se mange tousjours, par exemple, *ie souffre helas! vn si cruel martyre.*

Ie respons, qu'ils se trompent de dire, qu'il ne vienne point du Latin, car il vient d'*heu*, et la syllabe *las*, que l'on a ajoustée aprés, n'y fait rien. Peut-estre l'auons-nous prise des Italiens. qui disent, *ahi lasso*, mais la vraye interjection consiste en la premiere syllabe *he*, qui respond à l'*heu* Latin.

T. C. — M. Menage ajouste aux mots *huistre*, *huile*, *hieble*, qui viennent d'*ostrea* d'*oleum* et d'*ebulus*, mots Latins où il n'y a point d'*h*, celui d'*huis* qui quoiqu'il vienne d'*ostium* sans *h*, en prend une, et neantmoins ne s'aspire point en François, comme *haut* qui vient d'*altus*, s'aspire. il croit aussi-bien que M. de Vaugelas, que la conformité qu'a le mot *Heros*, avec celui de *Herault*, qui est aspiré, est cause qu'il a pris une *h* aspirée qui n'est point dans *Heroïne* et dans *héroïque*, et il ne sçauroit souffrir qu'on dise qu'on l'ait aspiré pour oster l'équivoque de *Héros* et de *Zérot*, avec l'article *les*, parce qu'on dit *les zéro* au pluriel, en parlant de chiffre, et non pas *les zéros*. Dans l'observation qu'il a faite sur l'*h*

Françoise, il donne une liste de tous les mots qui commencent par une *h* aspirée. Elle n'est pas seulement utile pour regler la prononciation de ces mots, mais elle est accompagnée de quantité d'etymologies très-curieuses.

A. F. — On ne repete point icy ce qui a esté escrit sur la premiere des Remarques de M. de Vaugelas, où l'on a marqué comme une regle presque generale que les mots qui viennent du Latin, comme *honneur* et *heure*, de *honor* et *hora*, n'aspirent point leur *h* : mais cela ne se doit entendre que de ceux qui viennent de mots Latins où il y a une *h* au commencement, car quand ils viennent de mots Latins qui ne commencent point par une *h*, ils en prennent une aspirée, comme *haut* qui vient de *altus*, *hache* qui vient de *ascia*, et *hurler* qui vient de *ululare*.

*De l'*H, *dans les mots composez.*

Nous n'auons consideré l'*h*, qu'au commencement du mot, mais quand elle se trouue ailleurs dans les mots composez, elle se prononce tout de mesme que si elle estoit au commencement, chacune selon sa nature, par exemple, *deshonoré*, se prononce comme *honoré* en *h*, muette, et *enhardir*, *eshonté*, *dehors*, comme *hardi*, *honte*, *hors*, en *h*, consone et aspirante, et il se faut bien garder de prononcer, *ennardir*, *esonté*, et *deors*, comme l'on fait de là Loire.

Il y a vne seule exception, c'est que l'on dit, haut-exhaussé, sans prononcer l'*h*, qui est en *exhaussé*, comme si l'on escriuoit *exaussé*, sans *h*, et l'on ne met point de difference pour la prononciation entre *exhaussé*, pour les bastimens, et *exaucé*, pour les prieres.

Cela vient sans doute de la difficulté et de la grande rudesse qu'il y auroit à aspirer l'*h*, immediatement aprés l'*x*, qui se prononçant tousjours tout entier en nostre langue quand il n'est pas à la fin, ne peut pas souffrir comme l'*s*, qui se mange aisément, vne aspiration en suite ; Ou bien, qu'*exaucé* ayant esté plustost connu qu'*exhaussé*, le premier a fait la

prononciation du second, comme nous auons dit, que *heraut* a fait celle de *heros*.

A. F. — Monsieur de Vaugelas a raison de dire que quand il se trouve une *h* au commencement de la seconde syllabe des mots composez, il faut la prononcer de la mesme sorte que si elle estoit au commencement de la premiere. Ainsi il faut faire sentir l'*s* en la premiere syllabe de *deshonneur* et de *deshabiller*, et il ne faut point faire sentir l'*n* dans la premiere d'*enhardi*, parce que l'*h* du mot *hardi* est aspirée, au lieu qu'elle ne l'est point dans *honneste* et dans *habiller*. Il n'y a aucune difference de prononciation entre *exhausser*, qui signifie élever, quoy que l'*h* soit aspirée dans *hausser*, et *exaucer* dont on se sert quant il s'agit de prieres. La lettre *x* dans l'un et dans l'autre verbe se prononce comme s'il y avoit un *g* et un *z*, *egzhausser*, *egzaucer*.

Comme il faut prononcer, et orthographier[1] *les mots François venans des mots grecs, dans lesquels mots grecs il y a vne ou plusieurs aspirations, en effet, ou en puissance.*

Pour bien respondre à la question, il faut sçauoir que tous les mots François venans du Grec, ausquels il y a vne ou plusieurs *h*, n'en peuuent venir que par cinq voyes. La premiere, quand le mot Grec, d'où est pris le François, commence par vne voyelle, ou par vne diphthongue aspirée, comme ἁρμονία, αἵρεσις, que les Latins disent, *harmonia*, *hæresis*, auec une *h*, et nous de mesme, *harmonie*, et *heresie*. La seconde, quand le mot François vient d'vn mot Grec, où il y vn θ, *thita*, que les Latins et nous faisons valoir *th*, comme θέσις, *thesis*, *these*. La troisiesme, quand il vient d'vn mot Grec, qui commence par vn ῥ, *rho*, que les Latins et nous faisons valoir *rh*, comme Ρόδος, *Rhodes*, ou que ce ῥ, *rho*, est redoublé au milieu du mot; car

[1] Vaugelas, qui a écrit *orthografier* (à la *Remarque* « H aspirée ou consone, » (plus haut, p. 327, six lignes avant la fin), écrit ici *orthographier;* et son *Erratum* ne se prononce pas entre ces deux manières d'écrire le mot : preuve de l'incertitude qui régnait encore sur la manière de représenter en français le φ grec. (A. C.)

le second ῥ, *rho*, vaut *rh*, quoy que le premier ne vaille qu'vne simple *r*, comme Πύῤῥος, *Pyrrhus* en Latin et en François. La quatriesme, quand il vient d'vn mot Grec, où il y a vn φ *ph*, que les Latins et nous faisons valoir *ph*, comme φιλόσοφος, *Philosophus*, Philosophe. Et la cinquiesme quand il vient d'un mot Grec, où il y a vn χ, *chi*, qui vaut *chi* parmy les Latins, et parmy nous, comme χειρουργία, *Chirurgia*, *Chirurgie*.

Ce fondement posé, examinons maintenant ces cinq voyes l'vne aprés l'autre, et voyons comme nostre langue se gouuerne en chacune des cinq. Premierement pour les voyelles, ou les diphthongues aspirées, lors qu'il y en a au commencement des mots Grecs, d'où les nostres sont pris, nostre langue y met aussi l'*h*, comme ἁρμονία, *harmonie*. αἵρεσις, *heresie*, et ainsi des autres. Il est vray que cette *h*, ne s'aspire point selon la reigle que nous en auons donnée, mais elle s'escrit, et ce seroit vne faute insupportable en nostre orthographe de ne la mettre pas, et d'escrire par exemple *armonie*, et *cresie*, sans *h*. Surquoy il faut noter, que nous n'auons presque point de mots venans du Grec, qui commence par *h*, où l'*h*, s'aspire, quand mesme nous n'aurions pas receu ce mot là par les mains des Latins, mais qu'il seroit venu droit à nous. ce qui est bien rare quoy que nous ayons quantité de mots Grecs, en nostre langue, que nous ne tenons point des Latins, mais immediatement des Grecs. Il y en a quelques-vns, comme *Hierosme*, *Hierusalem*, *Hierarchie*, où l'*h* ne s'aspire pas, mais la premiere syllabe se prononce, comme si elle estoit escrite auec vn *g*, *mol* (qu'ils appellent) et que l'on dist, *Gerosme*, *Gerusalem*, *Gerarchie*. Pour euiter cela, il y en a qui escriuent *Ierosme*, *Ierusalem*, *Ierarchie*, auec vn *j*, consone, mais j'aimerois mieux garder l'*h*, puis qu'ils s'aspirent en Grec; quoy qu'il soit vray que la premiere syllabe de ces trois mots se prononce absolument comme si elle estoit escrite auec vn *j*, consone.

Pour la seconde voye, qui est des mots pris des

Grecs, où il y a vn θ, *theta*, comme *these*, il ne faut jamais manquer de mettre l'*h* aprés le *t*, mais cela ne sert qu'à l'orthographe, et ne sert de rien pour la prononciation.

La troisiesme, où il y a vn, ῥ *rho*, comme *Rhodes*, *Pyrrhus*, tout de mesme; il ne faut jamais oublier l'*h*, pour la bonne orthographe, quoy qu'il ne serue de rien pour la prononciation.

La quatriesme, où il y a vn φ, phi, comme *Philosophe*, il faut l'escrire auec *ph*, et non pas auec vn *f*, ny à la premiere, ny à la derniere syllabe, quoy qu'il y en ayt plusieurs aujourd'hui qui bannissent le *ph*, et qui mettent tousjours l'*f*, mais mal.

Et la cinquiesme enfin, où il y a vn χ, *ch*, sur lequel il y a beaucoup plus à dire que sur les quatre autres ensemble, dont nous venons de parler, et qui est le principal sujet de cette Remarque; Car lors que nos mots pris du Grec, où il y a vn χ, au commencement, sont suiuis d'vn α, comme par exemple, *charactere*, les vns soustiennent qu'il le faut escrire ainsi, pour garder l'orthographe de son origine, et les autres au contraire, alleguent vne raison si forte pour n'y mettre point d'*h*, qu'il semble qu'il n'y a point de replique. Ils disent qu'en François *cha* ne fait point, *ca*, mais *cha*, ainsi qu'on le prononce en ce mot *charité*: comme *che*, ne fait pas *que*, mais *che*, ainsi qu'on le prononce en ce mot *cherir*: tellement que nostre *cha* se prononce comme le *scia* des Italiens, ou le *scha* des Allemands. D'où ils concluent fort bien, que tous les François, ou les Estrangers qui sçauront nostre langue, mais qui ignoreront la Grecque, et la Latine, ne manqueront jamais de prononcer *charactere* escrit de cette sorte, comme s'il estoit escrit en Italien, *sciaractere*. Et de fait, j'en ay veu plusieurs fois l'experience, et en ce mot, et en plusieurs autres, qui estant moins connus que *charactere*, sont aussi sujets à en estre plus mal prononcez par les personnes qui n'en sçauent pas l'origine, comme sont toutes les femmes, et tous ceux qui n'ont pas estudié.

Ie sçay bien qu'on voit *caractere* escrit auec vne *h*, au frontispice de ce grand Ouurage, qui fera desormais nommer son Autheur, *le Genie des passions*, où la doctrine et l'eloquence regnent egalement, et où la Philosophie n'a point d'espines qui ne soient fleuries[1]; Mais ie sçay aussi, et de luy mesme, qu'escriuant principalement pour les sçauans, il a voulu suiure l'orthographe des sçauans, et qu'outre cela il a quelque veneration pour l'ancienne orthographe, non pas pour cette barbare qui escrit *vn* auec vn *q*, *vnq*, et *escrire* auec vn *p*, *escripre*; et beaucoup d'autres encore plus estranges, mais pour celle que les gens de lettres les plus polis, et les meilleurs Autheurs du siecle passé, ont suiuie. Pour moy, ie reuere la venerable Antiquité, et les sentimens des Doctes; mais d'autre-part, ie ne puis que ie ne me rende à cette raison inuincible, qui veut que chaque langue soit maistresse chez soy, sur tout dans vn Empire florissant, et vne Monarchie predominante et auguste, comme est celle de France. Ie veux bien que nostre langue rende hommage à la Grecque, et à la Latine, d'vne infinité de mots qui en releuent, comme par exemple, pour ne parler que de la Grecque, nous deuons escrire *harmonie*, *heresie*, *histoire*, *horloge*, *hyperbole*, auec vne *h*, et de mesme tous les mots pris du Grec, où il a vn θ, *theta*, vn φ, *phi*, vn ῥ, *rho*, comme *these*, *Philosophe*, et *Rhodes*, dont la prononciation, ny l'orthographe, ne choquent en rien nostre langue: Mais que pour faire voir qu'on n'ignore pas la langue Grecque, ny l'origine des mots, et que pour honorer l'Antiquité, il faille aller contre les principes, et les elemens de nostre langue maternelle, qui veut que *cha*, se prononce comme *scia* en Italien, ou *scha*, en Allemand, et non pas *ca*, et qu'il faille donner cette incommodité, et tendre ce piege à

[1] Il s'agit de l'ouvrage d'un membre de l'Académie française, contemporain de Vaugelas, qui n'a connu que les premiers volumes (*Les Caractères des Passions*, par Marin Cureau de La Chambre; 5 vol. in-4°, 1640-1662.) Voyez la note de Th. Corneille, plus loin. p. 340. (A. C.)

toutes les femmes, et à tous ceux qui ne sçauent pas le Grec en leur faisant prononcer *charactere*, *sciarac-tere*, pour *caractere*, *cholere*, *sciolere*, pour *colere*, et *Bacchus*, *Baccius* pour *Baccus*, comme nous disons *bacchique*, *fureur bacchique*, et non pas *baquique*; certainement il n'y a nulle apparence, et ie n'y puis consentir. Aprés tout, on doit plus considerer en ce sujet les viuans que les morts, qui aussi bien ne nous en sçauent point de gré, et n'y profitent de rien, et l'on doit plus considerer ceux de son pays, que les Estrangers; Outre que les Grecs, ny les sçauans, n'ont pas dequoy se plaindre du partage qu'on leur fait en cette rencontre, puis qu'on leur laisse les voyelles et les diphtongues aspirées auec le θ *thita*, le φ *phi*, et le ῥ, *rho*, et que nostre langue ne se reserue que le seul χ, *chi*, pour le prononcer à sa mode.

Il ne reste plus rien à dire, sinon que les dernieres syllabes des mots François pris des Grecs, s'escriuent tantost auec l'*h*, comme *Antioche*, et se prononcent selon la prononciation Françoise, et tantost auec le *qu*, comme *Monarque*. Mais il faut noter que le χ, ne se change jamais en *que*, dans nostre langue, qu'aux dernieres syllabes, car par exemple, en ce mot *Monarque*, les deux dernieres syllabes viennent du mesme mot Grec ἀρχός, que nous traduisons en François auec *che*, au commencement de cét autre mot *Archeuesque*, tellement que nous tournons ce mot Grec en trois façons, à sçauoir aux deux que ie viens de dire, et en cette troisiesme qui se trouue en la prononciation d'Archange, où ie ne suis pas d'auis de mettre vne *h*, non plus qu'à *caractere*. Ce n'est pas pourtant que tous nos mots pris du Grec, qui finissent par *que*, expriment tousjours le χ, Grec, car ils expriment aussi le κ, *cappa*, comme en ces mots, *Logique*, *Physique*, *ethique*, *melancolique*, et vne infinité d'autres.

T. C. — Toutes les remarques de M. de Vaugelas sont fort justes sur ces mots, *harmonie*, *heresie*, *these*, *orthodoxe*, *Rhodes*, *Pyrrhus*, *Philosophe*. Pour *caractere*, *colere*, et autres semblables, c'est ainsi qu'on les escrit présentement,

et non pas *charactere* et *cholere*, pour empescher qu'on ne prononce *charactere* comme *charité*, et *cholere* comme *chose*. M. Chapelain qui vouloit garder cette orthographe, a escrit ce qui suit sur cet article. *M. de la Chambre dans son Livre intitulé*, les Characteres des Passions, *conserva l'*h *par mon avis en ce mot*, charactere, *pour n'estre pas le premier qui dérogeast à l'orthographe receuë de ce mot, pour la consideration des idiots, qui ne doivent pas moins apprendre à lire les mots extraordinaires quand ils se meslent de lire, que les François doivent apprendre la prononciation des mots Italiens, quand ils veulent apprendre à lire en Italien. Si le raisonnement de M. de Vaugelas en ceci avoit lieu, quoiqu'il l'ait appuyé avec beaucoup d'adresse, il faudroit oster l'*h *d'*hyperbole, *de peur que les ignorans ne l'aspirassent, ne voyant point de difference entre l'orthographe de ce mot et celui de* héros, *qui est aspiré, ou ajouster une marque aux* h *aspirées, afin qu'ils ne la prononçassent pas comme des* h *muettes*. M. Menage qui approuve qu'on écrive *caos, caractère, Caron, carites, colere, corde, éco*, etc. sans *h*, dit que les mots qui se prononcent par *ch*, sont *Acheron, Anchise, Archevesque, Archidiacre, Archiduc, Archiprestre, Archimede, cacochyme, Cherubin, chimere, Chirurgie, Chirurgien, chile, Chymie, Ezechiel, Hierarchie*, et qu'on prononce ceux-ci par K. *Archeanasse, Archelaüs, Archestratus, Archigenes, Chelidoine; Chersonese, Chiragre, Chiromancie, Eschyle, Eschines, Laschés*. Plusieurs personnes prononcent *Acheron* par *k*, comme s'il y avoit *Akeron* : on dit encore les *Archontes* et *Orchestre*, come si on écrivoit *Arkontes* et *Orkestre*; mais l'on prononce *Architecte* comme *Archidiacre*.

A. F. — Il ne s'agit point dans cette Remarque de la prononciation des mots François qui viennent des mots Grecs où il y a un φ un θ ou un ῥ, mais seulement de l'orthographe, car quand on trouveroit escrit *Filosofe, Tese* et *Rodes*, on prononceroit ces mots de la mesme sorte que si on voyoit escrit *Philosophe, These* et *Rhodes*, cependant cette derniere façon d'orthographier est la meilleure. Plusieurs escrivent *Antipatie* quoy que le θ grec demande qu'on escrive *Antipathie*, ils escrivent aussi *fantosme, fantaisie*, sans égard au φ des Grecs. Ce qui embarrasse le plus c'est le χ exprimé en François par *ch*, quant il suit un ρ et un λ; car pour *caractere* et *colere*, on ne met plus d'*h*, aprés le *c* de la premiere syllabe, et si on escrivoit *charactere* et *cholere*, cela blesseroit les yeux. La syllabe *che* dans *Archevesque* se prononce comme dans *cherir*, et on prononce *Chersoneze* comme si on escri-

voit *Quersoneze*. Nous avons deux mots qui viennent tous deux du mesme mot Grec, et neantmoins on y prononce differemment la syllabe *chi*, l'un est *chirurgie* où cette syllabe se prononce comme dans *chiffre*, et l'autre *Chiromantie* où elle se prononce de mesme que le relatif *qui*, c'est-à-dire comme si l'on escrivoit *Quiromantie*. ou *Kiromantie*. Il n'y a point de raisons à escouter contre l'Usage. On prononce et on escrit plustost *Hierogliphe* et *Hierarchie* que *Ieroglyphe* et *Ierarchie*.

Si cette construction est bonne, EN VOSTRE ABSENCE, ET DE MADAME VOSTRE MERE.

La plus part tiennent qu'ouy, et que tant s'en faut que la suppression de ces paroles *en celle*, qui sont sous-entenduës, soit vicieuse, qu'elle a bonne grace; Car disent-ils, quelle oreille delicate ne sera pas plus satisfaite d'ouïr dire, *en vostre absence*, *et de Madame vostre mere*, qu'*en vostre absence*, *et en celle de Madame vostre mere?* Quelques-vns neantmoins condamnent cette construction, non seulement comme contraire à la netteté du stile, mais comme barbare; Ils trouuent aussi l'autre trop languissante; C'est pourquoy ils croyent qu'il est bon de les euiter toutes deux, et de prendre vn autre tour. Pour moy, ie suis de cette opinion, quoy que ie n'approuue gueres cét expedient en des endroits où l'on ne peut gauchir sans perdre la grace de la naïfueté, et des expressions naturelles, qui font vne grande partie de la beauté du langage.

T. C. — Tous ceux qui parlent correctement, veulent qu'on dise, *en votre absence et en celle de Madame votre mere*, quand on ne veut point prendre un autre tour. M. Chapelain dit qu'*en votre absence et de Madame votre mere*, est une construction qui n'est guéres bonne, et qu'il aimeroit encore mieux tourner le sens de cette manière, *en l'absence de Madame votre mere et en la vostre*; ce qui reviendroit à la mesme chose, mais qu'il n'y auroit aucune élégance.

A. F. — On n'a point trouvé que la suppression de ces mots

en celle eust bonne grace ; au contraire, elle a paru vicieuse, et on a décidé tout d'une voix qu'il faut dire *en votre absence et en celle de Madame vostre mère* sans qu'il y ait rien de languissant dans cette façon de parler, ni qu'il faille prendre un autre tour pour l'éviter.

N'ONT-ILS PAS FAIT, *et* ONT-ILS PAS FAIT.

Tous deux sont bons pour exprimer la mesme chose ; Car comme nostre langue aime les negatiues, il y en a qui croyent que l'on ne peut pas dire, *ont-ils pas fait*, et qu'il faut tousjours mettre la negatiue *ne* deuant, et dire, *n'ont-ils pas fait*. Mais ils se trompent, et il est d'ordinaire plus elegant de ne la pas mettre. Depuis, m'en estant plus particulierement informé de diuerses personnes tres-sçauantes en nostre langue, ie les ay trouué partagées : Tous conuiennent que l'vn et l'autre est bon, mais le partage est en ce que les vns le tiennent plus elegant sans la negatiue, et les autres auec la negatiue.

T. C. — Plusieurs personnes fort intelligentes dans la Langue, prétendent non seulement que *n'ont-ils pas fait*, est meilleur que *ont-ils pas fait* ; mais que le dernier ne se dit plus par ceux qui escrivent bien. Il n'y a en effet aucune raison d'oster la négative, et *peut-il pas dire*, me semble beaucoup moins bon que *ne peut-il pas dire*. Ce peut estre une commodité pour les Poëtes ; mais ils doivent donner un tour aisé à leurs vers, sans que ce soit aux dépens de la véritable construction. M. Menage s'est déclaré pour la négative, et rapporte ce vers de Malherbe, qui a preferé, *n'ai-je pas* à *ai-je pas*.

N'ai-je pas le cœur assez haut ?

M. Chapelain dit aussi qu'il est pour *n'ont-ils pas fait*, et qu'il a peine à trouver *ont-ils pas fait*, supportable.

A. F. — On n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas qui veut qu'on puisse dire également bien. *n'ont-ils pas fait* et *ont-ils pas fait ?* Toute l'assemblée a esté pour la negative, et plusieurs ne se sont pas contentez de traiter de negligence la suppression de cette negative, ils luy ont donné le nom de

faute. On a opposé le Vers d'une chanson qui a eu beaucoup de cours, *sommes nous pas trop heureux*. L'authorité de son Autheur n'a point fait changer de sentiment; et si quelques-uns ont regardé la negative ostée devant *sommes nous pas* comme une licence poëtique, les autres ont dit qu'il n'estoit pas permis aujourd'huy de se servir de cette licence.

De la premiere personne du present de l'indicatif, deuant le pronom personnel JE.

Exemple, *aimé-je sans estre aimé?* Ie dis qu'*aime*, premiere personne du present de l'indicatif en cette rencontre, ne s'escrit ny ne se prononce comme de coustume; car l'*e*, qui est feminin *aime*, se change en *é*, masculin, *aimé*, et se doit escrire et prononcer *aimé-je*. Cette remarque est tres-necessaire pour les Prouinces de de là Loire, où l'on escrit et où l'on prononce *aime-je*, tellement que ceux qui en sont, ont bien de la peine, quelque sejour qu'ils facent à la Cour, de s'en corriger. Mais elle ne laissera pas de seruir encore aux autres, en ce que d'ordinaire on orthographie ce mot de cette sorte, *aimay-je*, au lieu d'*aimé-je*; Car qui ne voit qu'*aimay-je* fait vne equiuoque auec la premiere personne du preterit simple ou defini, et qu'en escriuant *aimé-je*, il fait le mesme effet pour la prononciation, en allongeant l'*e*, et de feminin et ouuert qu'il estoit, le faisant masculin, et fermé, sans qu'on le puisse prendre pour vn autre?

Il y a encore vne remarque à faire mesme pour ceux qui sont de Paris, et de la Cour, dont plusieurs disent, *menté-je*, pour dire, *ments-je*: *perdé-je*, pour dire, *perds-je*: *rompé-je*, pour *romps-je*. Nous n'auons pas vn seul Autheur ny en prose, ny en vers, ie dis des plus mediocres, qui ayt jamais escrit, *menté-je*, ny *perdé-je*, ny rien de semblable,

Que de tragiques soins, comme oyseaux de Phinee,
Sens-je me deuorer,

dit M. de Malherbe, et non pas *senté-je*. Ce qui donne

lieu à vne si grande erreur, c'est que d'ordinaire deuant le *je*, il y a vn *é*, masculin et long, de sorte qu'ils ne croyent pas pouuoir jamais joindre le *je*, immediatement au verbe, qu'en y mettant vn *é*, masculin entre-deux. Mais il faut sçauoir que jamais cét *é*, long ne se met que pour changer l'*e*, feminin, qui n'est qu'aux verbes, où la premiere personne du present de l'indicatif se termine en *e*, comme *aime*, *couure*, et non pas aux autres, comme *perds*, *romps*, etc.

A quoy il ne sert de rien d'opposer que *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*, font vn fort mauuais son ; car ceux qui disent qu'il faut parler ainsi, n'en demeurent pas d'accord, et trouuent au contraire, que c'est, *menté-je*, *perdé-je*, *rompé-je*, qui sont insupportables à l'oreille, aussi bien qu'à la raison. Mais la coustume qu'en ont pris ceux qui parlent ainsi, est cause qu'ils trouuent cette locution douce, et qu'ils trouuent dure et rude celle qu'ils n'ont pas accoustumée.

P. — *Plusieurs disent, menté-je, etc.* Voyez la Grammaire générale du Port-Royal, pag. 139. Je ne suis point de l'avis de la Remarque, et l'usage est au contraire. Si en joüant à la boulle, vous demandiez, *Le perds-je?* on ne vous entendroit pas.

T. C. — Il n'y a rien de plus commun dans nos Romans les plus estimez, que cette manière de parler, *Aussi ne prétendai-je pas* ; il faut assurément dire, *aussi ne prétens-je pas*, ce mot n'ayant rien de rude : mais pour *ments-je, perds-je, romps-je, fents-je, dors-je,* ceux qui parlent bien ne les peuvent souffrir, non plus que *menté-je, perdé-je, rompé-je, senté-je, dormé-je,* qui sont tous formez contre les regles de la Grammaire ; ils veulent que l'on prenne un autre tour, et qu'on dise, *est-ce que je ments? croyez-vous que je mente?* ou quelque chose semblable.

A. F. — On a esté d'avis de la Remarque sur ce qu'il faut escrire *aimé-je*, avec un *é* accentué sur la derniere syllabe d'*aimé*, et non pas *aimay-je* avec *ay*, comme quantité de gens l'escrivent. Le *sens-je me devorer*, de Mr. Malherbe, n'a point plû ; il est Grammatical, mais dur à l'oreille : et plusieurs ont dit que s'il falloit choisir necessairement entre *ments-je, perds-je, romps-je, dors-je*, et *menté-je, perdé-je, rompé-je*

et *dormé-je*, ils diroient plustost le dernier contre la regle, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui parlent ainsi. Cependant le plus seur est de chercher un autre tour, comme *est-ce que je ments*, et de ne dire ni *ments-je* ni *menté-je*, et ainsi des autres verbes. Cette rudesse ne se rencontre que dans ceux qui n'ont au present qu'une syllabe, car on dit *prétens-je, connois-je*, et non pas *pretendé-je*, *connoissé-je*, comme quelques-uns le disent fort mal : il y en a mesme plusieurs, qui encore qu'ils n'ayent qu'une syllabe au present s'employent avec grace sans nul changement, dans le nominatif *je*, comme *vois-je, dis-je, fais-je*.

CONJONCTURE.

Ce mot pour dire *vne certaine rencontre bonne ou mauuaise dans les affaires*, est tres-excellent, quoy que tres-nouueau, et pris des Italiens, qui l'appellent *congiontura*. Il exprime merueilleusement bien ce qu'on luy fait signifier, de sorte qu'on n'a pas eu grand' peine à le naturaliser. Ie me souuiens que du temps du Cardinal du Perron, et de M. de Malherbe, on le trouuoit desja beau, mais on n'osoit pas encore s'en seruir librement. Au reste, il se faut bien garder de dire *conjointure*, comme disent quelques-vns, car encore que l'on die *jointure*, et non pas *joncture*, si est-ce qu'en beaucoup de mots, il n'y a point de consequence à tirer du simple au composé, comme on pourra voir en quelques endroits de ces Remarques.

T. C. — On dit fort bien, *en cette conjoncture, la conjoncture étoit favorable;* mais comme ce mot est un de ceux que l'on remarque aisement, il faut prendre garde à ne les repeter pas sans nécessité.

A. F. — *Conjoncture* est un très-bon mot, qui s'est parfaitement establi. Si quelques uns disoient *conjointure* du temps de M. de Vaugelas, personne ne le dit plus aujourd'huy.

SE CONJOUYR, FELICITER.

I'ay veu ce premier mot en plusieurs Autheurs approuuez, mais il ne me souuient point de l'auoir jamais oüy dire à la Cour. On dit plustost *se resjoüir*, quoy que l'autre soit plus propre, parce qu'il ne signifie que *se resjoüir auec quelqu'vn du bon-heur qui luy est arriué*, au lieu que *se resjoüir* est vn mot extremement general. M. de Malherbe, *Il a enuoyé icy vers leurs Majestez vn Ambassadeur extraordinaire pour se resjoüir auec elles*. Depuis peu on se sert d'vn mot, qui auparauant estoit tenu à la Cour pour barbare, quoy que tres-commun en plusieurs Prouinces de France, qui est *feliciter*. Mais aujourd'huy nos meilleurs Escriuains en vsent, et tout le monde le dit, comme *feliciter quelqu'vn de, etc. ie vous viens feliciter de etc.* ou simplement, *ie vous viens feliciter*. C'est à peu prés le μακαρίζειν des Grecs. *Si ce mot n'est François cette année, il le sera l'année qui vient*, dit de bonne grace dans l'vne de ses lettres, celuy à qui nostre langue doit ses nouuelles richesses, et ses plus beaux ornemens, et par qui l'eloquence Françoise est aujourd'huy riuale de la Grecque et de la Latine[1].

T. C. — On ne dit plus du tout *se conjoüir*. Pour *féliciter*, c'est un fort bon mot. M. de Balzac paroist l'avoir introduit dans notre Langue, et l'endroit d'une de ses lettres qui est rapporté dans cette Remarque, fait voir qu'il n'estoit pas encore entierement establi de son temps. Cette lettre est adressée à M. l'Huillier; voici comment il lui parle. *Je vous félicite d'avoir M. de Roncieres pour Gouverneur, M. Rigaut pour confrere, et Mademoiselle Caliste pour maistresse, ou pour écoliere. Si le mot de* féliciter *n'est pas encore François, il le sera l'année qui vient, et M. de Vaugelas m'a promis de ne lui estre pas contraire quand nous solliciterons sa réception.*

On voudroit aller plus loin, et une personne dont les ouvrages sont très-estimez, a mis depuis peu dans une lettre, *je lui ai écrit un compliment de félicité*, pour dire, *je lui ai*

[1] Balzac. — Voyez la note de Th. Corneille. (A. C.)

marqué la joye que j'avois de ses avantages. J'ai peine à croire que ce mot-là s'establisse dans le sens où il est employé en cette lettre, à cause que *félicité* pour dire *bonheur*, est tous les jours dans la bouche de tout le monde. Je hazarderois plustost avec l'adoucissement nécessaire, et seulement pour me faire mieux entendre ; *je lui ai écrit un compliment de félicitation, s'il est permis de parler ainsi.*

A. F. — *Se conjoüir* est un mot qui a vieilli. Il a fait *conjoüissance* qui est encore en usage, *faire des complimens de conjoüissance. Feliciter* est fort usité, M. de Balzac en avoit auguré juste.

Reigle nouuelle et infaillible pour sçauoir quand il faut repeter les articles, ou les prepositions, tant deuant les noms, que deuant les verbes.

Pour ce qui est des Articles deuant les noms, on obseruoit autrefois la reigle que ie vais dire, mais aujourd'huy ie m'apperçois qu'on ne l'obserue plus. Par exemple, on disoit, *I'ay conceu vne grande opinion de la vertu et generosité de ce Prince.* M. Coeffeteau mesme si exact à mettre les articles, escriuoit d'ordinaire ainsi, et non pas *j'ay conceu vne grande opinion de la vertu et de la generosité de ce Prince.* Mais il n'auoit garde de dire, *j'attens cela de la force et dexterité d'vn tel*, mais bien *de la force et de la dexterité.* C'estoit par cette reigle *que quand deux substantifs joints par la conjonction* et, *sont synonymes, ou approchans*, comme *vertu et generosité, il ne faut pas repeter l'article. mais quand ils sont contraires, ou tout à fait differens*, comme *force et dexterité, alors il le faut repeter, et dire, de la force et de la dexterité.*

Mais cette Reigle, que j'appelle nouuelle, à cause qu'en cette matiere on n'a point encore fait de distinction des synonimes, ou approchans d'auec les contraires, ou les differens tout à fait, est infaillible aux articles deuant les verbes, et aux prepositions tant deuant les verbes, que deuant les noms. Les exemples vont esclaircir et verifier tout cecy ; Pre-

mierement, voyons les articles deuant les verbes. Ce que nous appellons icy *articles,* d'autres l'appellent prepositions, mais la dispute du nom ne fait rien à la chose. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer et cherir la vertu.* Ie dis qu'à cause qu'*aimer et cherir*, sont synonimes, c'est à dire, ne signifient qu'vne mesme chose, il ne faut point repeter l'article, *à aimer et à cherir la vertu*, mais *à aimer et cherir la vertu.* Voilà vn exemple pour les synonimes, donnons-en vn autre pour *les approchans. Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer et reuerer la vertu.* Ces mots *aimer et reuerer*, ne sont pas synonimes, mais ils sont approchans, c'est à dire, qu'ils tendent à mesme fin, qui est de faire estat de la vertu, et ainsi par nostre Reigle, il ne faut pas repeter l'article, *à* et dire *à aimer*, et *à reuerer.* Donnons maintenant vn exemple des contraires, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer et à haïr leurs semblables, etc.* Parce qu'*aimer*, et *haïr*, sont contraires, il faut necessairement repeter l'article, et ce ne seroit pas sçauoir escrire purement que de dire, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer et haïr leurs semblables.* Il reste à donner vn exemple des verbes qui ne sont pas contraires, mais qui sont tout à fait differens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à loüer, et à imiter les Saints.* Parce que *loüer*, et *imiter*, sont tout à fait differens, ce n'est point entendre la pureté de nostre langue, de dire *à loüer*, et *imiter les Saints*, il faut de necessité repeter *à*, et dire *à loüer et à imiter.* Il en est de mesme de l'article *de*, si en tous les exemples donnez vous mettez *de*, au lieu d'*à*, et *oblige* au lieu de *porte*, afin qu'*oblige* regisse le *de*, auec qui le verbe *porte*, ne s'accommoderoit pas.

Pour les prepositions deuant les verbes, en voicy des exemples, *le Roy m'a enuoyé pour bastir et construire, etc. bastir et construire*, sont synonimes, ce seroit mal parler de repeter la preposition, et dire *pour bastir, et pour construire.*

Des approchans. *Le Roy m'a enuoyé pour bastir et aggrandir la maison*, ou *pour bastir et eleuer la maison.*

Parce que *bastir et aggrandir* ou *bastir et eleuer* sont de mesme nature, et approchans ou alliez, il ne faut point repeter la preposition, et dire *pour bastir et pour eleuer la maison.*

Au lieu qu'aux contraires il la faut repeter, et dire, *Le Roy m'a enuoyé pour bastir et pour demolir*, et non pas *pour bastir et demolir.*

Aux differens tout à fait, de mesme, comme *le Roy m'a enuoyé pour bastir et pour fortifier*, ou *le Roy m'a enuoyé pour bastir et pour planter*, et non pas *pour bastir et fortifier*, ni *pour bastir et planter.*

Pour les prepositions deuant les noms, c'est encore la mesme chose. En voicy les exemples. *Par vn orgueil et vne vanité insupportable.* Icy *orgueil et vanité* sont synonimes, c'est pourquoy il ne faut pas repeter la preposition et dire, *Par vn orgueil et par vne vanité, etc.*

Des approchans, *Par vne ambition et vne vanité in supportable.* Parce qu'*ambition* et *vanité*, sont de la mesme nature, il ne faut point repeter *par.*

Au lieu qu'aux contraires il faut repeter la preposition et dire *par l'amour et par la haine dont il estoit agité*, et non pas *par l'amour et la haine.*

Aux differens tout à fait, de mesme, *par l'orgueil et par l'auarice des Gouuerneurs*, et non pas *par l'orgueil et l'auarice.*

Ie sçay bien que quelques vns de nos meilleurs Escriuains ne prennent point garde à cette Reigle, et ostent ou repetent l'article et la preposition tantost d'vne façon, tantost d'vne autre, selon leur fantaisie sans se prescrire aucune loy, et mesmes sans y faire aucune reflexion; Mais ie sçay bien aussi qu'ils en sont justement blasmez par tous ceux qui font profession d'escrire purement, et que si chacun s'emancipoit de son costé, les vns à n'estre pas si exacts en certaines choses, les autres en d'autres, nous ferions bien tost retomber nostre langue dans son ancienne barbarie, *Qui minima spernit, paulatim decidit.*

Au reste cette Reigle n'est pas vn simple caprice de l'Vsage, elle est toute fondee en raison; Car la raison

veut que des choses qui sont de mesme nature, ou fort semblables, ne soient point trop separees, et qu'on les laisse demeurer ensemble ; Comme au contraire elle veut que l'on separe celles qui sont opposees, et tout à fait differentes, et que l'article, ou la preposition soit comme vne barriere entre-deux.

T. C. — M. de Vaugelas nous apprend qu'il ne faut point repeter les particules *à* et *de*, devant les verbes synonimes, et qu'il faut dire, *rien ne porte tant à aimer et chérir la vertu*, et non pas, *à aimer et à chérir. Le Roi m'a envoyé pour bastir et construire, etc*, et non pas *pour bastir et pour construire*. Il me semble que quand les verbes sont entierement synonymes, comme *aimer et chérir, bâtir et construire*, et que l'un ne signifie pas plus que l'autre, il est beaucoup mieux d'en supprimer un, et de dire simplement, *rien ne porte tant à chérir la vertu*. Pour les verbes approchans, je doute qu'on puisse blasmer ceux qui disent, *rien ne m'oblige tant d'aimer et de réverer la vertu*, plustost que, *d'aimer et réverer la vertu*.

A. F. — La regle que M. de Vaugelas a crû pouvoir establir par cette Remarque n'a point esté approuvée. La repetition de l'article a paru nécessaire dans tous les exemples qu'il rapporte, sans aucun égard pour les synonimes ou approchants, ni pour les contraires ou tout à fait differents ; il est mieux de dire, *rien ne porte tant à aimer et à cherir la vertu*, que de supprimer le second *à* en disant, *à aimer et cherir la vertu*; parce que le verbe *cherir* n'est pas tellement le synonime d'*aimer*, qu'il n'ajouste quelque chose à sa signification. Il seroit extraordinaire de mettre *bastir et construire* ensemble, à cause que ces deux verbes signifient la mesme chose, mais il faudroit dire, *le Roy m'a envoyé pour bastir et pour élever la maison*. On a jugé qu'il falloit dire de mesme, *par une vanité et par une ambition insupportable*, et *j'ay conceu une grande opinion de la vertu et de la generosité de ce Prince*, de mesme qu'on dit, *j'attens cela de la force et de la dexterité d'un tel*, parce qu'il n'y a point de synonimes si parfaits, qu'un des deux que M. de Vaugelas fait passer pour synonime, n'ait quelque chose de plus fort que l'autre.

Autre vsage de cette mesme Reigle, au regime des deux substantifs et du verbe.

Par exemple, *Sa clemence et sa douceur estoit incomparable.* Parce que *clemence et douceur* sont synonimes, ces deux substantifs regissent le singulier; Mais *sa clemence et sa douceur sont incomparables*, ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup; quoy que ce ne fust pas vne faute.

Aux approchans, *Son ambition et sa vanité fut insupportable*, est aussi incomparablement meilleure que, *furent insupportables.*

Au lieu qu'aux contraires, il faut dire absolument *l'amour et la haine l'ont perdu;* et non pas *l'a perdu*, ce seroit vn solecisme.

Et aux differens tout à fait, de mesme, *l'orgueil et l'auarice l'ont perdu*, et non pas *l'a perdu.*

En fin cette Reigle est belle et de grand vsage. Elle a lieu encore en quelques autres endroits, qui me sont eschappez de la memoire.

T. C. — Encore que *clémence* et *douceur* soient synonimes, plusieurs personnes ont peine à souffrir cette construction, *sa clémence et sa douceur étoit incomparable,* ils voudroient le verbe et l'adjectif au pluriel, *étoient incomparables*, quoique M. de Vaugelas prétende qu'il s'en faudroit beaucoup que ce ne fust aussi bien parle. M. Chapelain dit que dans ces synonimes et approchans, qu'on prétend ici qui régissent le singulier, la regle lui paroist fort douteuse. Le sentiment de M. de la Mothe le Vayer est que M. de Vaugelas eust donné une regle meilleure pour les synonimes, s'il eust dit que quand l'un ne signifie pas plus que l'autre, il s'en faut abstenir, parce que s'ils ne sont alors tout-à-fait vicieux, il s'en faut peu; mais que quand le dernier est plus significatif, ou qu'il sert à rectifier un sens équivoque du premier, ils sont fort bons, et demandent le pluriel ensuite.

A. F. — On a jugé non seulement que deux synonimes les plus parfaits qu'on pourroit trouver regissent le verbe au pluriel, mais que ce seroit pecher contre le genie de nostre Langue que de leur faire gouverner un singulier. Il faut donc

dire *sa douceur et sa clémence sont incomparables,* et non pas *sa douceur et sa clémence est incomparable.*

ARROSER.

C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *arrouser*, quoy que la plus part le disent et l'escriuent, cette erreur estant nee lors que l'on prononçoit *chouse* pour *chose*, *cousté*, pour *costé*, et *foussé* pour *fossé*. Il est tellement vray qu'il ne faut pas dire *arrouser*, qu'on ne permettroit pas mesmes à nos Poëtes de rimer *arrouse* auec *ialouse*.

T. C. — Il faut dire indubitablement *arroser*, et non pas *arrouser*. La pluspart des femmes affectent de prononcer *norrir, norriture, norrisse, norrissier*, *norrisson:* cette prononciation trop délicate est vicieuse, il faut dire, *nourrir*, *nourriture*, *nourrisse*, *nourrissier* et *nourrisson*. Il faut dire aussi *portrait*, *porfil*, *porcelaine*, et non pas *pourtrait*, *pourfil*, *pourcelaine*. M. Menage joint à ces mots *fromage*, *maletoste*, *porphyre*, *profit*, *ormeau*, *corvée*, *Rome*, *Cologne*, *promener*, *Moïse*, *Pentecoste*, que quelques-uns prononcent mal, en disant *froumage*, *maletouste*, *pourphyre*, *proufit*, *ourmeau*, *courvée*, *Roume*, *Coulogne*, *proumener* ou *pourmener*, *Moüyse*, *Pentecouste*. Il ajouste qu'on doit prononcer *Thoulouse*, *Boulogne*, *Doüay*, *fourmy*, *retourner*, *cou*, *mou*, *fou*, *sou*, et non pas *Tholose*, *Bologne*, *Doay*, *formy*, *retorner*, *col*, *mol*, *fol*, *sol*. Il dit sur le mot de *cou*, qu'on prononce *col*, en ces façons de parler, *le col de la vessie*, *le col de la matrice*, *et le col de Pertuis*, qui est un passage du Roussillon dans la Catalogne, mais que *col* en cet endroit vient de *collis*, et non pas de *collum*. Il marque pour mots controversez *maltostier*, *maltoustier*; *poteaux*, *pouteaux*; *Bordeaux*, *Bourdeaux*; *Pologne*, *Poulogne*. Je n'entens pas moins condamner *maltoustier* que *maletouste*, et il me paroist que puisqu'on prononce *maletoste*, on doit aussi prononcer *maltostier*, Je n'ai jamais entendu dire *pouteaux* pour *poteaux*. Je sçai bien que quelques-uns disent *Bourdeaux*, mais le plus grand nombre est pour *Bordeaux;* je croi qu'il faut tousjours prononcer *Pologne* et *Polonois*, comme on les escrit, et non pas *Poulogne* et *Poulonnois*. Il marque encore qu'on dit plus souvent *Nouël* que *Noël*.

A. F. — C'est une faute que de prononcer *arrouser*, il ne faut point s'estonner que l'on ait parlé ainsi quand on a dit *chouse ;* il y a long-temps que l'on est revenu de cette prononciation qui estoit trés-vicieuse.

C'EST CHOSE GLORIEUSE.

L'on parloit, et l'on escriuoit encore ainsi du temps du Card. du Perron, de M. de Coëffeteau et de M. de Malherbe ; mais tout à coup cette locution a vieilli, et l'on dit maintenant *C'est vne chose glorieuse*, et point du tout, *c'est* ou *ce seroit chose glorieuse.*

T. C. — On ne met guere un substantif devant *c'est*, sans le faire précéder par un article ; *c'est une injustice que de condamner les gens sans les entendre*, et non pas *c'est injustice.* On dit pourtant *c'est dommage, c'est grand dommage,* et c'est comme il faut parler ; *il est dommage,* est un terme de Province qui n'est point François. M. Menage qui a raison de le condamner, dit que M. de Balzac s'étoit servi de cette manière de s'exprimer, mais qu'en une seconde édition de ses ouvrages, il l'a corrigée dans tous les endroits où il l'avoit employée. Il rapporte un passage de la septiéme de ses Dissertations critiques, qui fait connoistre qu'il le desapprouve ; en voici les termes. *Un Président de la Cour des Aydes étant allé voir son fils, pensionnaire au College de Boncourt, trouva entre ses mains un volume de Ciceron doré sur la tranche, et relié en maroquin du Levant. Il fut fasché que Ciceron fust si bien vestu, et dit* qu'il étoit dommage que ce ne fust Lipse.

A. F. — Quelques-uns ont voulu défendre cette façon de parler, mais la pluralité l'a condamnée. Ainsi il faut dire *ce seroit une chose glorieuse.* On dit cependant *c'est dommage que, c'est grand dommage que* sans aucun article, et non pas *c'est un grand dommage que.* Cette façon de parler est semblable à l'autre quant à la construction, mais l'Usage a decidé en faveur de l'une, et ne l'a pas fait pour *ce seroit chose glorieuse.*

QUELQUE CHOSE.

Ces deux mots font comme vn neutre selon leur signification, quoy que *chose* selon son genre soit feminin. C'est pourquoy il faut dire par exemple, *Ay-ie fait quelque chose que vous n'ayez fait?* Et non pas *que vous n'ayez faite?* Et c'est pour cette mesme raison que le Tasse a dit en son Poëme heroïque,

Ogni cosa di strage era ripieno;

où la rime fait voir qu'il y a *ripieno*, et non pas *ripiena*. Et c'est comme le Poëte Latin a dit; *Triste lupus stabulis.*

T. C. — Monsieur de la Mothe le Vayer dit que, *Ai-je fait quelque chose que vous n'ayez fait,* ou *faite*, sont tous deux bons; je ne le croi pas, et suis pour le masculin. M. de Vaugelas dans la Remarque qui a pour titre *sur, sous*, a dit, *si je suis assis sur quelque chose, et qu'on la cherche*; il me paroist qu'il a bien parlé, et qu'en cette phrase il faut dire *qu'on la cherche,* et non pas *qu'on le cherche*; parce que dire, *si je suis assis sur quelque chose*, c'est comme si on disoit simplement, *si je suis assis sur une chose*, et *chose* est un nom féminin, qui veut le relatif au même genre. Mais quand je dis, *ai-je fait quelque chose,* je ne détermine rien, je comprends en cela tout ce que j'ai fait; et dans cet exemple, *quelque chose* ne doit estre regardé que comme un seul mot qui devient neutre.

A. F. — Ces deux mots joints ensemble signifient ce que les Latins expriment par leur *aliquid*, et comme nous n'avons point de genre neutre dans nostre Langue, ils doivent estre construits avec un adjectif masculin.

TAXER.

Ce mot employé par tant d'excellens Autheurs anciens et modernes, pour dire *blasmer*, *noter*, *reprendre*, n'est plus receu auiourd'huy dans le beau langage. Il me sembloit fort significatif pour exprimer ce que

blasmer et *reprendre*, ne semblent dire qu'à demy. L'equiuoque de ce mot vsité dans le Palais et dans les finances, est, à mon auis, ce qui nous l'a fait perdre, quoy que tres-iniustement, puis qu'à ce conte il faudroit donc bannir tous les mots equiuoques.

T. C. — Monsieur Chapelain dit que *taxer* ne doit point estre banni du beau langage. M. de la Mothe le Vayer est du mesme sentiment. Il ajouste, que c'est une pure imagination de dire que *taxer* pour *noter*, et mesme pour *accuser*, ne doit plus estre employé dans le beau stile, et que l'équivoque du Palais où l'on dit *taxer des dépens, des frais, des épices,* qu'on veut qui l'ait rendu mauvais, n'est pas une raison assez forte pour l'exclure.

A. F. — Le mot *taxer* pour dire *blasmer*, *reprendre*, ne forme point d'équivoque avec *taxer* usité dans le Palais et dans les finances. Ainsi on n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas qui prétend qu'il ne soit plus aujourd'huy du beau langage. C'est fort bien parler que de dire, *taxer quelqu'un d'avarice.*

SUPPLIER.

Bien que ce terme soit beaucoup plus respectueux et plus soumis, que celuy de *prier*, et que nous n'oserions dire *prier le Roy*, ni aucune autre personne fort eleuee au dessus de nous, mais *supplier le Roy*, *supplier nos Superieurs;* si est-ce qu'il ne faut jamais dire *supplier Dieu*, ni *supplier les Dieux*, comme disent quelques-vns de nos bons Escriuains en la traduction des liures anciens, pensant honorer dauantage la Diuinité, et en parler auec plus de reuerence. Il faut dire *prier Dieu*, *prier les Dieux*, ce mot estant particulierement consacré à Dieu en cette façon de parler.

P. — Alain Chartier en sa Consolation des trois Vertus, pag. 347. dit *Supplier aux Dieux.*

T. C. — Monsieur Menage demeure d'accord qu'on parleroit mal si on disoit, *il faut supplier Dieu le soir et le matin;*

aller supplier Dieu ; je supplie Dieu que cela soit ; mais il est du sentiment de M. de la Mothe le Vayer, qui a fort bien remarqué que quand on s'adresse à Dieu, on dit aussi correctement que pieusement, *mon Dieu, je vous supplie d'avoir pitié de mon ame*, et que cette priere témoigne bien plus d'ardeur que celle qui n'employe que le mot de *prier*.

A. F.— La Remarque a esté reçeüe, on ne dit point *supplier Dieu*, ny aller supplier Dieu, mais *prier Dieu, aller prier Dieu*. On dit cependant en s'adressant à Dieu mesme, *je vous supplie, o mon Dieu*.

À LA RESERVATION.

Par exemple, *Ils sont presque tous morts de maladie, à la reseruation de ceux qui se sont noyez*. Ie dis que cette phrase est barbare, quoy qu'vsitee par certains Autheurs, qui estant d'ailleurs estimez ne le sont pas en cecy, mais qui pourroient faire faillir par leur exemple ceux qui sont encore nouices en la langue. Il y a peu de gens, qui ne sçachent, qu'il faut dire *à la reserue de etc*. Ie me doute, que cette mauuaise façon de parler ne soit particuliere à vne certaine Prouince de France, car i'ay veu deux Escriuains d'vn mesme pays qui en vsent.

T. C. — Monsieur Chapelain appelle *reservation* terme de pratique, et dit qu'il ne vaut rien qu'au Palais ; il a raison, c'est un mot entierement hors d'usage.

A. F. — On ne connoit aucune Province en France où à *la réservation* soit usité. C'est une façon de parler barbare et qui n'a aucun usage, mesme parmi ceux qui n'aspirent point à bien parler.

ALLER A LA RENCONTRE.

Cette phrase pour dire *Aller au deuant*, comme *aller à la rencontre de quelqu'vn*, *luy aller à la rencontre*, quoy que tres-commune, n'est pas approuuee de ceux

qui font profession de bien escrire. Ie dis de la plus grand' part, car ie sçay qu'il y en a qui la soustiennent, et qui disent qu'*aller à l'encontre* se dit sans deference, au lieu qu'*aller au deuant* peut marquer quelque deference; qu'on ne diroit pas *aller à la rencontre du Roy*, et qu'on le dit seulement d'*egal*, *à egal*: Mais en fin il faut auoüer, qu'*aller à la rencontre* n'est pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.

T. C. — On dit encore assez ordinairement, *aller à la rencontre de quelqu'un*, mais il est certain qu'on ne le dit que d'égal à égal ; et que lors qu'on veut marquer de la déférence on dit *aller au devant.*

A. F. — *Aller au devant* est une phrase beaucoup meilleure, que celle d'*aller à la rencontre* qui a pourtant quelque usage d'égal à égal, sur tout quand on l'employe sans pronom personnel, comme *ils sont allez à la rencontre de leur ami.* On dit moins bien, *il vint à nostre rencontre*, pour dire *il vint au devant de nous.* L'Académie a rejetté cette façon de parler *il luy vint à la rencontre, il nous vint à la rencontre.*

Par apres, en apres.

Ces façons de parler ont vieilli, et l'on dit *apres* tout seul. Neantmoins ces particules *par*, et *en* n'y estoient pas inutiles, parce qu'elles seruoient à distinguer l'aduerbe *apres* d'auec *apres* preposition; car il est l'vn et l'autre: Au lieu qu'auiourd'huy ne disant qu'*apres* simplement, le Lecteur se trouue souuent en peine de discerner d'abord s'il est preposition ou aduerbe, et il faut auoir soin de mettre tousjours vne virgule entre ce mot et le nom qui suit, s'il n'est pas preposition, comme *D'abord parurent cinq cens cheuaux*, *apres*, *deux mille hommes de pied suiuoient.*

T. C. — On ne dit plus du tout *par après*, ni *en après*. Pour ne pas s'assujettir à mettre tousjours une virgule entre *après* et le mot qui suit, et même pour oster toute sorte d'équivoque, il faut prendre garde à placer *après*, de telle sorte qu'il ne

puisse gouverner le mot suivant. Ainsi dans l'exemple de M. de Vaugelas on pouvoit dire, *d'abord parurent cinq cens chevaux, après suivoient deux mille hommes de pied.*

A. F. — *Par aprés* et *en aprés* sont deux manieres de parler qui n'ont plus aucun usage. On dit simplement *aprés*, sans le faire preceder par la particule *par* ni par celle d'*en*. Il est tres aisé de placer le mot *aprés* de telle sorte, qu'il ne puisse estre pris pour une préposition.

CEPENDANT, PENDANT.

Il y a cette difference entre *cependant*, et *pendant*, que *cependant* est tousjours aduerbe, et qu'il ne faut iamais dire *cependant que*, et que *pendant* n'est jamais aduerbe, mais tantost conjonction, comme *pendant que vous ferez cela*, et tantost preposition, comme *pendant les vacations*. Il y en a pourtant quelques-vns, qui n'estiment pas que *pendant que* soit conjonction, mais preposition, comme si l'on disoit, *pendant le temps que vous ferez cela*. Le principal but de cette remarque est de faire entendre, qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, mais *pendant que*. Ceux qui sçauent la pureté de la langue, n'y manquent jamais, et si quelques Autheurs modernes, quoy que d'ailleurs excellens, ne l'obseruent pas, ils s'en doiuent corriger, parce que c'est du consentement general de tous nos Maistres, que l'on en vse ainsi.

T. C. — Nous avons de très-beaux ouvrages, où *cependant que* est employé ; c'est assurément une faute, et il faut dire en vers aussi-bien qu'en prose, *pendant que je faisois*, et non pas *cependant que je faisois*.

A. F. — Ceux qui ont escrit *cependant que* ont fait une faute, et quelque celebres qu'ils puissent estre, il ne faut pas les imiter dans la licence qu'ils se sont donnée pour avoir une syllabe de plus à remplir un vers ; car on ne croit pas que personne depuis plus d'un siecle ait dit en prose *cependant que* : *cependant* est tousjours adverbe et ne peut souffrir *que* aprés luy.

A PRESENT.

Ie sçay bien que tout Paris le dit, et que la plus part de nos meilleurs Escriuains en vsent; mais je sçay aussi que cette façon de parler n'est point de la Cour, et j'ay veu quelquefois de nos Courtisans, et hommes, et femmes, qui l'ayant rencontré dans vn liure, d'ailleurs tres-elegant, en ont soudain quitté la lecture, comme faisans par là vn mauuais jugement du langage de l'Autheur. On dit *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'huy*, *en ce temps*, *presentement*.

T. C. — *A présent* est un fort bon mot, et il me semble qu'on s'en est tousjours servi dans toutes sortes de stiles. Le P. Bouhours dit que cette façon de parler que les Courtisans ne pouvoient souffrir autrefois, est devenuë bonne et élégante avec le temps, et qu'on dit *à present*, comme *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'hui*, *en ce temps*, *presentement*. M. Chapelain a escrit sur cette Remarque, que si *à présent* a esté condamné à la Cour, c'est tant pis pour les Courtisans trop délicats qui prennent des aversions sans fondement, et qu'il ne leur appartient pas d'appauvrir la Langue de leur autorité sans sçavoir dire pourquoi. M. de la Mothe le Vayer ajouste que ceux qui pour avoir rencontré dans un Livre l'adverbe *à present*, en ont soudain quitté la lecture, comme faisant par-là un mauvais jugement du langage de l'Auteur, se sont fait plus de tort qu'à lui, et qu'il faut avoir le goust fort dépravé pour trouver *à present* vicieux.

A. F. — On a peine à s'imaginer que la Cour ait autrefois condamné *à present*, qui est un tres bon mot, et souvent meilleur que ceux qu'on luy substituë. Il falloit estre bien delicat pour ne vouloir pas lire un livre, où l'on avoit trouvé *à present*.

A QUI MIEUX MIEUX.

Cette locution est vieille, et basse, et n'est plus en vsage parmy les bons Auteurs, et encore moins *à qui mieux*, comme l'escriuent quelques-vns, ne disant *mieux* qu'vne fois. Il faut dire. *A l'enuy*.

T. C. — Selon Monsieur Chapelain, *à qui mieux mieux*, est une locution basse, mais non pas vieille ; il a raison de dire qu'*à qui mieux* est ridicule.

A. F. — Cette façon de parler *à qui mieux mieux*, ne doit passer ni pour basse ni pour vieille, elle est fort bonne dans le stile familier où l'on n'employe pas tousjours les manieres de parler les plus élevées. *A qui mieux* n'est pas supportable.

PARTANT.

Ce mot, qui semble si necessaire dans le raisonnement, et qui est si commode en tant de rencontres, commence neantmoins à vieillir, et à n'estre plus gueres bien receu dans le beau stile. Ie suis obligé de rendre ce tesmoignage à la verité, apres auoir remarqué plusieurs fois que c'est le sentiment de nos plus purs et plus delicats Escriuains. C'est pourquoy je m'en voudrois abstenir, sans neantmoins condamner ceux qui en vsent.

T. C. — Monsieur de la Mothe le Vayer approuve *partant*. M. Chapelain trouve ce mot bon, et dit que c'est caprice de s'en abstenir tout à fait. Monsieur Menage dit avec M. de Vaugelas, qu'il a vieilli, et qu'il n'est plus reçu dans le beau stile. Je suis de son sentiment, et ne voudrois m'en servir que dans le comique.

A. F. — Ce mot *partant* peut estre encore employé avec quelque grace dans des discours de raisonnement. Hors de là on luy prefere *par consequent*.

LORS, *et* ALORS.

Lors ne se dit jamais qu'il ne soit suiui de *que*, s'il n'est precedé de l'vne de ces deux particules *dez*, ou *pour*, *dez lors*, *pour lors ;* car en ces deux cas, il n'a point de *que*, apres luy. Aussi sont-ce des significations bien differentes, parce que *lors que*, est vne con-

jonction qui signifie *cùm*, en Latin, et *dez-lors*, et *pour lors*, sont des aduerbes qui veulent dire *tunc*. C'est donc mal parler de dire, comme font quelques-vns de nos meilleurs Escriuains, *voyant lors le peril dont il estoit menacé*. I'ay appris de nos Maistres, et du Maistre des Maistres, qui est l'Vsage, qu'il faut dire *voyant alors le peril etc.* Outre qu'il en peut encore arriuer vn inconuenient, qui est vne equiuoque, et vne obscurité. Par exemple vn de nos bons Autheurs a escrit, *voyant lors qu'il ne pourra pas euiter etc.* On ne sçait si ce *lors*, se joint auec *que*, et en ce cas là veut dire *quand*, ou le *cùm* des Latins, ou s'il ne s'y joint point, et qu'ainsi il signifie *tunc*, qui sont deux choses bien differentes. A quoy il faut ajouster que l'equiuoque est d'autant plus vicieuse, que le vray et naturel vsage de *lors*, estant d'auoir le *que*, apres luy pour exprimer le *cùm* des Latins, on prend d'abord ces paroles, *voyant lors qu'il ne pourra pas euiter*, pour signifier celuy des deux sens, que l'Autheur n'a point entendu; car l'Autheur en cet exemple a mis *lors*, pour *alors*, et il deuoit mettre au moins vne virgule apres *lors*, pour monstrer qu'il vouloit dire *tunc*, et non pas *cùm*.

Lors donc, s'il n'est precedé de *dez*, ou de *pour*, ne se dit jamais qu'il ne soit suiui de la conjonction *que;* Il y en a pourtant qui croyent que *dez-lors que je le vis*, pour dire *dez que je le vis*, est bien dit; Mais ceux-là mesmes croyent aussi que ce dernier est incomparablement meilleur; c'est pourquoy je ne dirois jamais l'autre, je le laisserois aux Poëtes.

Alors ne reçoit jamais la conjonction *que*, apres luy, il ne veut dire qu'*en ce temps-là*, *en ce cas là*, qui est le *tunc* des Latins, comme *quand vous aurez accompli vostre promesse*, *alors je verray ce que j'auray à faire.*

Il est bien necessaire d'en faire vne remarque, à cause de l'abus qui commence à se glisser, mesmes parmy quelques-vns de nos meilleurs Escriuains en prose, par l'exemple des Poëtes; Car il est certain qu'ils ont les premiers introduit cette erreur, pour faire la mesure de leurs vers, quand ils ont eu besoin

d'vne syllabe, comme quand ils disent *croistre*, neutre pour *accroistre*, actif.

Alors que de ton passage
On leur fera le message.

dit M. de Malherbe, et apres luy tous les autres. Mais quand ils ont vne syllabe de trop, ils sont bien aises de dire *lors que*, se seruant presque aussi souuent de l'vn que de l'autre selon les occasions. Pour moy, j'ay pris garde qu'à la ville, à la Cour, hommes, femmes, enfants, jusqu'à la lie du peuple, disent tousjours *lors que*, et il est extremement rare d'oüir dire, *alors que*. I'auoüe pourtant que je l'ay oüi dire quelquefois, mais j'ay remarqué, que ce n'estoit qu'à ceux qui ont accoustumé de faire des vers. Iamais nos bons Escriuains en prose n'ont fait cette faute. Si donc on le veut escrire, que ce ne soit jamais en prose, et qu'en vers il passe tousjours pour vne licence Poëtique.

Que l'on ne m'objecte pas, qu'on trouue souuent *alors que*, dans la bonne prose, par exemple, *si cette affaire ne reussit, ce sera alors que je vous tesmoigneray mon affection*; Car qui ne voit que cette objection est captieuse, et que *alors*, en cet exemple ne se joint point auec *que*, mais qu'il faut mettre vne virgule entre les deux, et qu'il ne signifie point *cùm*, mais *tunc?*

Au reste *dez alors, les hommes d'alors*, sont des façons de parler qui ne valent rien, non plus que *à l'heure* pour *alors*, au moins cette derniere est bien basse.

T. C.— Monsieur Chapelain s'est déclaré contre *lors* mis pour *alors*, et ne peut souffrir qu'on dise, *voyant lors le péril, etc.* Il dit que *dès* devant *lors que*, oste l'équivoque, et fait changer de nature à *lors* dans cette sorte de composition, parce que sans le *dès*, *lors que* signifie *quand*, et qu'avec le *dès*, il signifie *soudain, aussi-tost, dès le temps que*. Il ajouste que *dès lors que je le vis*, est pour le moins aussi-bien dit que *dès que je le vis*. Non seulement je ne le crois pas, mais je défére entierement là-dessus au sentiment de M. de Vaugelas, et ne

voudrois jamais dire *dès lors que*. Monsieur Chapelain passe de-là à l'examen des deux vers employez dans la Remarque. Il dit que *faire le message d'un passage* n'est guere François, pour *apporter la nouvelle d'un passage*, et que *faire un message* se dit absolument et sans queuë, lors qu'on a reçu la commission de porter un avis à quelqu'un, comme *après qu'il eut fait son message*, et non pas, *le message de la bataille gagnée*, parce qu'alors il faut dire *le recit*. Il trouve *les hommes d'alors*, une façon de parler bien vieille, mais non pas mauvaise.

Monsieur Menage condamne *alors que* pour *lors que*, mais il ne condamne point *voyant lors le péril*, et le trouve presque aussi bon que, *voyant alors le péril*. Il avouë qu'il diroit, *le Cardinal du Perron, lors Evêque d'Evreux*, et rapporte ensuite plusieurs exemples de nos Poëtes, qui ont dit *lors* pour *alors*. Les habiles sur la Langue que j'ai consultez sont d'un sentiment contraire. Je sçai bien que les Poëtes ont dit long-temps *alors que*, pour *lors que*, mais ceux qui ont quelque soin de polir leurs vers ne le disent plus presentement. On leur pourroit plustost pardonner *lors* pour *alors*, mais on ne le doit jamais employer en prose. *A l'heure* pour *alors*, est entierement hors d'usage.

A. F. — *Lors* n'a plus aucun usage dans nostre Langue, s'il n'est précedé de la particule *des*, ou de *pour, dés lors*, *pour lors*, ou suivi de *que*, ou de la particule *de*, comme *lors que je le vis, lors du mariage du Roy*, encore cette derniere façon de parler n'est-elle pas du beau stile. Quant à *lors* absolu, il n'est pas mesme permis aux Poëtes de s'en servir à present, il faut dire *alors* qui est le *tunc* des Latins, et ce mot ne peut estre ni suivi ni précedé d'aucune particule, car on ne dit point *dés alors*, ni *pour alors* non plus que *alors que* pour *lors que*. L'Académie n'a point approuvé *des lors que je le vis*, il faut dire simplement *dés que je le vis*, ou *sitost que je le vis :* si ce mot échape dans la conversation, il faut l'imputer à la negligence ordinaire de ceux qui ne s'appliquent pas à observer avec soin la pureté de Langue.

A PEU PRES.

Cette façon de parler, disent quelques-vns, est vne de celles, que l'Vsage a authorisées contre la raison ; Car si l'on vouloit examiner l'vn apres l'autre les

mots dont elle est composee, ou les considerer joints ensemble, on ne sçauroit conceuoir pourquoy ni comment ils signifient ce qu'on leur fait signifier. Par exemple, *Ie vous ay rapporté à peu pres la substance de sa harangue.* Ils soustiennent qu'il faudroit dire *à fort pres*, et non pas *à peu pres*, qui est tout le contraire du sens que l'on pretend exprimer ; Et plusieurs en sont si bien persuadez, qu'ils disent et escriuent tousjours *à plus pres*, comme plus conforme à la raison, et plus aisé à comprendre.

Mais je ne suis pas de cet auis ; car outre qu'il n'y a rien à repliquer à l'Vsage, qui dit *à peu pres*, et qui a bien establi d'autres manieres de parler contre la raison, je trouue qu'*à peu pres* ne doit pas estre mis au nombre de celles-là, et qu'il y a de la raison et du sens en cette phrase comme si l'on disoit, *Il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la substance de sa harangue :* Or il est aisé de monstrer qu'*à peu pres*, signifie, *il y a peu à dire,* par les autres phrases où ce mot de *pres*, est employé, comme quand on dit *à cela pres, il a raison, à cent escus pres nous sommes d'accord*, qui ne voit que le sens de ces paroles est, *Il n'y a que cela à dire qu'il n'ayt raison, il n'y a que cent escus à dire*, ou *il ne s'en faut que cent escus, que nous ne soyons d'accord.* Ainsi quand je dis, *je vous ay rapporté à peu pres toute la substance de sa harangue,* j'exprime tout aussi bien *qu'il s'en faut fort peu*, ou *qu'il ne s'en faut que fort peu*, ou *qu'il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la substance de sa harangue,* que je me suis exprimé aux autres exemples que j'ay alleguez, dont l'expression est si intelligible, que ceux qui accusent *à peu pres*, de n'auoir point de sens, n'oseroient le dire des autres. Ie dis d'*à cela près*, et *à cent escus pres.*

I'ajouste ce mot pour faire voir que ceux-là se trompent, qui croyent qu'il faut dire *à plus pres*, et non pas *à peu pres*, ce dernier, disent-ils, s'estant introduit par la corruption de l'autre, et cela estant d'autant plus vraysemblable que durant soixante ou quatre vingts ans, on a prononcé *plus*, à la Cour sans

l, comme si l'on eust escrit *pu* : on disoit, *il n'y en a pu*, pour dire *il n'y en a plus*. Depuis neuf ou dix ans cela est changé, et l'on dit *plus* en prononçant *l*. Pour monstrer donc qu'il faut dire, et qu'on a tousjours dit *à peu pres*, son contraire *à beaucoup pres*, le fait voir, où *beaucoup*, est opposé à *peu*, et l'on ne dit pas *a moins pres*, comme il faudroit dire si l'on disoit *à plus pres*.

T. C. — J'ai peine à comprendre comment on a pu s'imaginer qu'*à peu près* estoit une façon de parler autorisée par l'usage contre la raison, et qu'il faudroit dire, *à fort près*. M. Chapelain est très-bien fondé à soustenir que cette pensée est ridicule. Comme on dit fort bien, *à une chose près, sa conduite est toute regulière ;* on peut dire de mesme, *à peu près*, puisque c'est comme si on disoit, *à peu de chose près*. Il n'est pas moins condamnable de dire *à plus près*, au lieu d'*à peu près*. Il est certain, comme le remarque M. de Vaugelas, que ce mot de *pres* ne s'accommode qu'avec *peu* et *beaucoup*, et jamais avec *plus* et *moins*. On dit, *il n'est pas si éloquent à beaucoup près;* et quoi que *bien* signifie *beaucoup*, et que l'on dise, *il y a bien du monde, il est bien plus sçavant*, au lieu de dire, *il y a beaucoup plus de monde, il est beaucoup plus sçavant* ; on ne sçauroit dire, *il n'est pas si éloquent à bien près*. Cette façon de parler, *à peu près*, est souvent employée pour *environ ; je lui ai payé à peu près cent escus, nous avons fait à peu près quinze lieuës par jour pendant tout le tems de notre voyage*, pour dire, *environ cent écus, environ quinze lieuës*.

A. F. — Ceux qui prétendent que l'on ait dit *à peu près* contre la raison, qui voudroit qu'on dit, *à fort prés*, auroient de la peine à le prouver. *A peu prés* veut dire *à peu de chose prés*, et M. de Vaugelas l'a fait connoistre par plusieurs exemples qui en convainquent. Ainsi cette maniere de parler, loin d'estre du nombre de celles que l'Usage authorise contre la raison, s'y trouve tout à fait conforme et l'on n'en sçauroit douter, si l'on examine le sens qu'emporte *à beaucoup prés* qui est son contraire.

D'ABONDANT.

Ce terme aduerbial, ou pour mieux dire, cet ad-

uerbe, qui signifie *de plus*, a vieilli, et l'on ne s'en sert plus dans le beau stile.

T. C. — Monsieur de la Mothe le Vayer trouve *d'abondant* fort bon, et M. Chapelain dit qu'il pourroit trouver sa place, mais que *de plus* est beaucoup meilleur. Il me semble que décider que *de plus* est préférable, c'est donner l'exclusion à *d'abondant*.

A. F. — Il est certain que *d'abondant* est vieux et que ceux qui escrivent purement, ne s'en servent plus.

Il en est des hommes, comme de ces animaux.

Cette maniere de comparaison, est tres-françoise et tres-belle, mais il faut prendre garde à vne chose, où plusieurs de nos meilleurs Escriuains, ont accoustumé de manquer. C'est qu'ils disent *il en est*, comme en l'exemple que j'ay donné, et il faut oster *en*, et dire, *il est des hommes comme de ces animaux*. Vn excellent Autheur[1] a escrit, *il en sera de sa felicité, comme de ces songes*. Il faut dire, *il sera de sa felicité comme etc.* Ce qui peut les auoir trompez, c'est que l'on dit souuent et fort bien. *Il en est comme de ces animaux*, *il en est comme de ces songes*, mais c'est parce que l'on a parlé deuant *des hommes*, ou *de la felicité*, afin de nous tenir dans nos exemples, et cet *en*, est relatif à ce qui a esté dit deuant, mais quand le substantif auquel cet *en*, se rapporte, va apres le verbe *estre*, comme aux exemples que nous auons donnez, il ne faut point d'*en*.

P. — L'Auteur se mesprend, il faut dire, *il en est des hommes*, et cet *en* est la marque de la comparaison, et oste l'ambiguité; car *il est* peut signifier *il y a*. Il est vray qu'en l'exemple de l'Auteur la construction oste l'ambiguité; mais jusques à *de ces*, l'ambiguité dure: mais disons, *Il est des hommes laborieux comme de certains animaux, qui dans la nécessité vivent de ce qu'ils ont amassé par leur travail. Il est*, en cet

[1] « M. de Balzac, que je croy. » (Conrard.)

exemple peut signifier, *il y a*. La comparaison ne se sent point, à cause de l'ambiguité ; et ce qu'on veut dire ne va point nettement à l'esprit; au lieu que si vous dites, *Il en est des hommes laborieux etc.* il n'y a rien de plus net. Mais aux autres temps du verbe *estre*, je suis de l'avis de la Remarque, il faut dire, *il sera*, et non pas, *il en sera de sa félicité, etc.* parce qu'en ce temps il n'y a point d'ambiguité, et que la comparaison se sent d'abord. Amyot au Traité des communes Conceptions contre les Stoïques dans Plutarque, dit, *Et puisque nous en sommes tombez sur ce propos*, p. 709. Cet *en* en notre Langue entre en beaucoup de phrases, où il semble inutile, et néanmoins il sert ou à la douceur pour l'oreille, ou à la clarté pour l'esprit, comme, *Si nous en croyons Aristote, le mouvement est, etc. Si nous croyons Aristote*, ne seroit pas si bien dit. Coëffeteau, Hist. Rom. liv. 13. pag. 314. parlant de Livia, *Elle s'en estoit enfuie en Sicile*, et pag. 330. *Des vaincus il ne s'en sauva que peu:* pag. 354. *Une partie s'en estoit enfuie,* parlant des hommes de rame d'Antoine : pag. 360. *Et qui s'en estoit fui devant Auguste:* pag. 429. *Herodes s'en estant retourné.* Nous disons, *Nous nous en irons ensemble.* Cet *en* est ancien. Villehardouin, pag. 23. *Nos en irames volontiers*, nous nous en irons volontiers, pag. 78. *Et si sen parti et s'en ralla*, s'en partit, et s'en retourna *à Constantinople:* pag. 83. *En si s'en rentra l'Emperors à Constantinople,* ainsi rentra l'Empereur : pag. 86. *En si s'en reviendront à l'ost, qu'il en feroit d'homme,* ce qu'il feroit d'un homme. *Il eut en fantaisie de s'en aller* (il ne dit pas d'aller) *secrettement en la maison de César.* Amyot en la Vie de Ciceron, nomb. 13. pag. 584. *et s'en recourir* (et recourir) *après son frere.* Auguste *s'en alla* au temple. Coëffeteau, Hist. Rom. p. 378. Nous disons, *Il s'en est envolé.*

T. C. — Le Pere Bouhours a très-bien remarqué, que pour oster toute équivoque, il faut dire, *il en est des hommes comme des animaux*, pour signifier que les hommes ressemblent aux animaux, parce que si on oste la particule *en*, et qu'on dise simplement, *il est des hommes comme des animaux*, cela fait entendre qu'il y a des hommes sur la terre comme il y a des animaux, ce qui est fort éloigné du premier sens ; mais il n'a pas pris garde que dans l'exemple de M. de Vaugelas il y a, *il en est des hommes comme de ces animaux*, et non pas *comme des animaux*. Cette particule *ces* détermine le rapport des hommes, non pas à tous les animaux en général, mais à une seule espece d'animaux, et fait entendre qu'il arrive aux hommes ce qui arrive à de certains animaux, ou qu'on trouve

dans les hommes, ce qui se trouve dans de certains animaux. Ainsi M. de Vaugelas a cru avec raison, qu'on pouvoit oster la particule *en*, et dire, *il est des hommes comme de ces animaux*, sans faire entendre qu'il y a des hommes comme des animaux sur la terre. Cependant comme l'ambiguité de ces premiers mots, *il est des hommes*, n'est ostée qu'après qu'on a lu, *comme de ces animaux qui, etc.* Il est certain que dans cet exemple il est mieux de dire, *il en est des hommes comme de ces animaux qui, etc.* C'est le sentiment de M. Chapelain, qui dit que ceux qui escrivent, *il en est des hommes comme de, etc.* parlent fort bien, et qu'*il est des hommes* sans *en*, signifieroit *il y a des hommes; il est* pour *il y a,* estant élégant, sur tout en Poësie; et les Orateurs s'en servent quelquefois. Je croi qu'on peut dire dans l'autre exemple que M. de Vaugelas rapporte, *il sera de sa félicité comme de ses songes*, parce qu'il n'y a aucune ambiguité dans ces paroles; mais je croi aussi que ce n'est pas une faute de dire, *il en sera de sa félicité comme de ses songes*, puisque l'usage permet de joindre la particule *en* au verbe *estre*, sans qu'il soit besoin qu'elle se rapporte à aucun mot, quand on veut montrer la ressemblance qu'il y a d'une chose à une autre. Il n'est donc pas vrai que si l'on parle bien en disant, *il en est comme de ces animaux*, c'est parce que l'on a parlé des hommes auparavant, et que cet *en* leur est relatif. Pour faire voir que cet *en* n'est pas relatif aux hommes, on dira fort bien, après qu'on aura parlé des hommes, *il en est d'eux comme des animaux.* Le mot *d'eux* qui est relatif aux hommes est exprimé, et la particule *en* ne laisse pas d'estre employée dans la phrase sans se rapporter à rien. Cette particule entre avec grace dans beaucoup de manieres de parler, quoiqu'elle n'y soit pas relative, et l'on dit fort bien, *vous n'en estes pas où vous pensez; j'en sçai plus que vous sur cette matiere, c'est un homme qui en donne à garder à tout le monde; il ne sçait où il en est; ils en vinrent aux grosses paroles.* Il faut prendre garde dans l'usage de cet *en*, à éviter une faute que je vois commettre à beaucoup de gens; ils mettent *en* devant *agir*, et disent, *il en agit mal, il en a mal agi*, pour dire, *il en use mal, il en a mal usé.* Le Pere Bouhours a très-bien décidé que cette façon de parler n'est point Françoise. La particule *en* se met devant *user*, *il en usera bien*; mais elle ne se met point devant *agir*, et l'on ne peut dire, *il en agira comme vous voudrez.*

A. F. — On n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui croit qu'il faut dire *il est des hommes comme des animaux,*

et non pas, *il en est des hommes comme des animaux*, la particule *en* ne doit point estre supprimée en cette phrase, où elle n'est point relative, mais où elle entre avec grace comme en beaucoup d'autres, *des paroles ils en vinrent aux mains ; C'est un homme qui en use bien avec ses amis ; il n'en est pas où il pense*. Si l'on disoit, *il est des hommes comme des animaux*, il y auroit une ambiguité insupportable, puisqu'*il est des hommes* signifie naturellement, *il y a des hommes ;* pour oster l'équivoque il faudroit mettre *il est de l'homme comme de plusieurs animaux*, mais au singulier mesme il seroit beaucoup mieux de dire, *il en est de l'homme comme, etc.*

S'il faut dire REVESTANT *ou* REVESTISSANT.

Il faut dire *reuestant* et non pas *reuestissant*, parce que le participe actif, ou le gerondif se forme de la premiere personne pluriele du present de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, comme *aimons*, *aimant*, *sortons*, *sortant*, *etc.* Que si ceux qui tiennent qu'il faut dire *reuestissant*, repartent, que la premiere personne pluriele du present de l'indicatif est *reuestissons* et non pas *reuestons*, et que par consequent selon nostre propre reigle il faut dire *reuestissant*, il est aisé de les conuaincre qu'il faut dire *reuestons*, et non pas *reuestissons*, quand l'Vsage ne se seroit pas entierement declaré pour nous. C'est par l'analogie des conjugaisons, qui est dans la Grammaire vn principe comme infaillible. Or est-il que tous les verbes de la quatriesme conjugaison, dont l'infinitif se termine en *ir*, ont cela sans exception, au moins je n'en ay point remarqué iusqu'icy, que si la première personne singuliere du present de l'indicatif garde l'*i* en sa terminaison, et a autant de syllabes que l'infinitif, alors la premiere personne pluriele du mesme temps est en *issons*, comme *joüir* a *joüis*, qui se termine en *i*, et a deux syllabes comme son infinitif, c'est pourquoy l'on dit au pluriel *joüissons*. De mesme, *adoucir*, *adoucis*, *adoucissons ; assoupir*, *assoupis*, *assoupissons ; demolir*, *etc.* Et ainsi generalement de tous les autres, dont les exemples sont en grand nombre. Mais

au contraire, quand cette premiere personne singuliere du present de l'indicatif ne garde pas l'*i*, dans sa terminaison, ni n'a pas tant de syllabes que son infinitif, alors sans exception aussi, la premiere personne pluriele du mesme temps ne se termine point en *issons*, ni par consequent son participe, qui en est formé, en *issant*, comme par exemple *sortir* a *sors*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, et ne garde pas l'*i* de l'infinitif, ni n'a pas autant de syllabes que ce mesme infinitif; c'est pourquoy en la premiere personne pluriele du mesme temps, on dit *sortons*, non pas *sortissons*. On dit au contraire *ressortissons*, et *ressortissant* en matiere de iurisdiction, et non pas *ressortons*, ni *ressortant*, parce que l'infinitif *ressortir*, et le present de l'indicatif *je ressortis*, quoy que peu vsité, ont autant de syllabes l'vn que l'autre ; Et bien que *je ressortis*, *tu ressortis*, ne se disent quasi jamais, parce, comme je pense, qu'il n'y a presque jamais occasion d'en vser, si est-ce que *ressortit*, se dit tous les jours en la troisiesme personne, et qui diroit au Palais, *il ressort*, feroit rire tout le barreau. Or est-il, que puis qu'on dit *ressortit*, en la troisiesme personne, c'est vne preuue conuaincante que l'on dit aussi *je ressortis*, *tu ressortis* ; car ces trois personnes sont tousjours egales en syllabes. Mais pour reuenir à *sortir*, d'où *ressortis*, nous a obligez de faire vne digression, *dormir* se gouuerne encore tout de mesme que *sortir*. On dit *dors*, à la premiere personne du singulier de l'indicatif, et *dormons*, à la premiere pluriele, *oüir*, en deux syllabes, *ois*, en vne, *oyons ;* En ce verbe *oüir*, il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des syllabes, et il suffit pour nostre reigle qu'il manque en l'vn des deux. Car *couurir*, a bien autant de syllabes en ce temps de l'indicatif *couure*, que *couurir*, à l'infinitif, mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit *couurons*, au pluriel. Ainsi pour reuenir à nos premiers exemples de *sortir*, *dormir*, l'on dit *repentir*, *repens*, *repentons ; mentir*, *mens*, *mentons ; partir*, *pars*, *partons*, et tous les autres de mesme, generalement sans nulle exception. Il s'ensuit

donc, que puis que, *reuestir* a *reuests*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, il doit auoir *reuestons*, en la premiere pluriele du mesme temps, et par consequent *reuestant* en son participe, ou en son gerondif, et non pas *reuestissant*. Il n'y a plus rien à repliquer là dessus, si ce n'est qu'un opiniastre aduersaire, plustost que de se rendre, voulust encore se sauuer comme dans vn dernier retranchement, et dire, que tout ce que nous auons deduit conclud fort bien, pourueu que l'on nous accorde qu'il faut dire *ie me reuests, tu te reuests, il se reuest*, et non pas *je me reuestis*, *tu te reuestis*, *il se reuestit*, mais qu'au contraire il soustient qu'il faut dire *je me reuestis, etc.* Icy l'Vsage tout commun le condamnera, et la voix publique ne souffrira pas qu'il le dispute.

T. C. — Il est hors de doute qu'il faut dire *revestant* au gerondif, ou participe actif de *revestir*, et que ce verbe fait *revestons* à la première personne plurielle du present de l'indicatif, et non pas *revestissons;* mais il n'est pas vrai que tous les verbes dont l'infinitif se termine en *ir*, et qui ayant autant de syllabes à la premiere personne singuliere du present qu'à l'infinitif, gardent l'*i* dans la terminaison de cette premiere personne singuliere, ayent la premiere personne plurielle du même temps terminée en *issons*. Du moins le verbe *fuïr* doit estre excepté de cette règle, il garde l'*i* au present, *je fuis*, et n'a qu'une syllabe à l'infinitif *fuïr*, non plus que dans cette premiere personne du pluriel, *non fuions*, et non pas, *nous fuissons*. Il est vrai que Monsieur de Vaugelas prétend, comme le porte une autre Remarque, que *fuïr* est de deux syllabes à l'infinitif, mais tout le monde n'en demeure pas d'accord. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les verbes qui ont l'infinitif en *ir*, et dont la premiere personne plurielle du present est terminée en *issons*, ont tousjours la derniere syllabe de la premiere personne singuliere terminée en *is*. Comme on dit au pluriel, *nous pâlissons, nous périssons;* on dit au singulier, *je pâlis, je péris;* et comme on ne dit pas, *nous sortissons*, *nous courissons*, mais *nous sortons*, *nous courons*, ces verbes *sortir* et *courir*, n'ont point *is* au present, et font, *je sors*, *je cours*. Cela me fait croire qu'on prononçoit autrefois *je haïs*, en deux syllabes, comme quelques-uns le prononcent encore aujourd'hui, parce que ce verbe fait *nous haïssons* en trois syllabes à la premiere personne plurielle du present;

et ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que j'ai observé que sans que nulle exception, toutes les premieres personnes plurielles du present de l'indicatif, dans les verbes dont la premiere personne singuliere n'est point terminée par un *e* muet, comme les verbes *j'aime*, *je couvre*, *je cueille*, et autres semblables s'y terminent, sont plus longues d'une syllabe que cette premiere personne singuliere, et qu'il n'y en a aucune qui ait deux syllabes de plus; *je perds, nous perdons; je bâtis, nous bâtissons*; *je démolis, nous démolissons; j'approfondis, nous approfondissons;* et si on n'avoit pas prononcé d'abord *je haïs* en deux syllabes, la premiere personne plurielle, *nous haïssons* qui en a trois, auroit surpassé de deux cette premiere personne singuliere du present du verbe *haïr*. C'est pour cela qu'il faut dire *nous revestons*, parce qu'on dit *je revests* à la premiere personne singuliere, et que la premiere personne plurielle d'un verbe dont le singulier n'est point terminé par un *e* muët, ne doit estre plus que d'une syllabe.

Monsieur de Vaugelas dit, que le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant, nous sortons*, *sortant*. Je trouve les gerondifs de trois verbes exceptez de cette règle. *Estant*, *ayant*, et *sçachant*, ne peuvent estre formez de, *nous sommes, nous avons*, *nous sçavons*. Ainsi j'aimerois mieux dire que le gerondif se forme de la premiere personne plurielle de l'imperatif, *aimons, aimant ; sortons, sortant ; courons, courant*. Les gerondifs des verbes *avoir* et *sçavoir*, seront compris dans la règle, *ayons, ayant ; sçachons, sçachant* ; et en ce cas il n'y aura que le gerondif du verbe *estre* excepté, puisqu'*estant* ne peut se former de l'imperatif *soyons*.

A. F. — Tout le monde est convenu de la verité de la remarque et qu'il faut dire *revestant* au gerondif et non pas *revestissant*, parce que le verbe *revestir* fait en sa premiere personne plurielle du present de l'indicatif *nous revestons*, et non pas *nous revestissons*. Quelqu'un de la compagnie a dit qu'on establiroit une regle plus generale en formant le gerondif de la premiere personne plurielle de l'imperatif, parce qu'alors il n'y aura aucune exception, si ce n'est pour le verbe *estre* dont le gerondif *estant* ne peut se former de l'imperatif *soyons;* mais il ne se forme pas non plus de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif *nous sommes*, le verbe *estre* est un verbe irregulier en beaucoup de temps, et il ne doit point tirer à consequence. En formant le gerondif de la premiere personne plurielle de l'imperatif, les verbes *avoir* et

sçavoir entreront dans la regle generale, *ayons, ayant, sçachons, sçachant*, au lieu qu'il les faudra mettre dans l'exception, si on establit que le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, puisque *nous avons* ne peut faire *ayant* et que *nous sçavons* ne sçauroit former *sçachant.*

HUMILITÉ.

L'Vsage de ce mot en nostre langue est purement Chrestien, et ne signifie point du tout ce qu'*humilitas*, veut dire en bon Latin, les anciens Payens ayant si peu connu cette vertu Chrestienne, que ceux mesme qui possedoient eminemment toutes les vertus morales n'auoient autre but, lors qu'ils trauailloient pour les acquerir, ni ne pretendoient autre fruit apres les auoir acquises, que de satisfaire à leur vanité durant leur vie, et d'eterniser leur gloire apres leur mort. Or je fais cette Remarque, à cause que plusieurs de nos Autheurs, et des bons, se seruent de ce mot aux traductions des Anciens, et en d'autres ouurages prophanes, l'employant tantost pour *modestie*, ou *vn sentiment modéré de soy-mesme*, et tantost pour *vne soumission et vne deference entiere que l'on rend à ses Supérieurs*. Et il est tres-certain qu'il ne vaut rien ni pour l'vn, ni pour l'autre, et que jamais, sans exception, nous ne disons *humilité*, en François, que pour exprimer cette sainte vertu, qui est le fondement de toutes les autres.

T. C. — M. de Vaugelas a raison de condamner ceux qui dans la traduction de nos anciens Auteurs, se servent de mots approchans du sens que ceux d'*humble* et d'*humilité* ont en notre Langue pour exprimer ces mots Latins, *humilis* et *humilitas*, qui ne signifient rien autre chose que *bas, abject, bassesse, petitesse*. Quand Virgile a dit, *humilesque myricæ*, il a entendu les *basses bruyeres*, qui ne s'élevent pas beaucoup de terre ; et dans ce verset du *Magnificat : Quia respexit humilitatem ancillæ suæ*, le Grec a employé le mot de ταπείνωσις qui signifie *vilitas*. Ainsi ce verset seroit mal traduit par, *le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante ;* il faudroit dire, *la petitesse, la bassesse de sa servante.*

A. F. — On n'a pas esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que l'on ne puisse employer *humilité* en nostre Langue que pour signifier la vertu par laquelle un Chrestien conçoit de bas sentimens de sa personne et s'abaisse devant Dieu. Il peut estre aussi fort bien employé dans le sens de déference, de soumission et d'abaissement, comme en ces phrases, *il luy demanda pardon avec toute l'humilité possible, respondre avec humilité, prier en toute humilité.*

Rimes dans la prose.

Il faut auoir vn grand soin d'euiter les rimes en prose, où elles ne sont pas vn moindre defaut, qu'elles sont vn des principaux ornemens de nostre Poësie. Et ce n'est pas assez de les euiter dans la cadence des periodes, ou des membres d'vne periode, elles sont mesmes à fuir fort proches l'vne de l'autre, comme *il entend pourtant auant toutes choses*. Et si dans vne mesme periode de deux ou trois lignes il y a trois mots, comme *consideration*, *reception*, *affection*, ou comme *deliurance*, *souffrance*, *abondance*, encore que pas vn des trois ne se rencontre ni à la fin de la période, ni à aucune cadence des membres qui la composent, si est-ce qu'ils ne laissent pas de faire un tres-mauuais effet, et de rendre la periode vicieuse. Cependant je m'estonne que si peu de gens y prennent garde, et que plusieurs de nos meilleurs Escriuains, qui par la douceur de leur stile charment tout le monde, ne s'apperçoiuent pas de la rudesse de ces rimes. Il y en a qui ne font point de difficulté de dire par exemple, *dauantage le courage*, *etc.* et de faire d'autres rimes semblables, comme s'ils n'auoient ni yeux ni oreilles, pour voir en lisant, ou pour oüir en escoutant la difformité et le mauuais son qui procede de cette negligence.

Mais ce n'est pas encore assez d'euiter les rimes, il faut mesmes se garder des consonances, comme *amertume*, *et fortune*, *soleil*, *immortel*, et vne infinité d'autres de cette nature. Il ne faut gueres moins fuir les vnes que les autres.

Au reste, il y a apparence que si nostre Poësie se fust faite sans rime, comme celle des Grecs et des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux euité la rime dans la prose, où tant s'en faut que ce soit vn vice parmy eux, comme parmy nous, qu'au contraire ils l'affectent souuent comme vne espece de grace et de beauté, appelant ces consonances, ὁμοιοτέλευτα, et *similiter desinentia*. Il y en a vn bel exemple dans Ciceron, *In magna sum sollicitudine de tua valetudine.* Mais celuy que je viens de voir fraischement dans vn Autheur estimé l'vn des plus polis de toute l'Antiquité, en doit valoir mille, pour seruir de preuue conuaincante, qu'ils en faisoient sans doute vn des ornemens de leur prose. Le voici : *Brancidæ eius incolærant. Mileto quondam iussu Xerxis, cùm è Græcia rediret, transierant, et in ea sede constiterant, quia templum, quod didymæon appellatur, in gratiam Xerxis violauerant. Mores patrij nondum exoleuerant, sed jam bilingues erant.* Voyla six rimes de suite, nous n'auons aucune sorte de poësie en François, qui en reçoiue ou en souffre tant. C'est pourquoy je ne doute point, que si la rime n'eust pas esté vn des partages de nostre Poësie, lequel il n'est pas permis à nostre prose d'vsurper, y ayant de grandes barrieres qui les separent l'vne de l'autre, comme deux mortelles ennemies, ainsi que Ronsard les appelle dans son Art Poëtique, nous aurions souuent cherché la rime, au lieu que nous l'euitons ; car pour en parler sainement, comment se peut-il faire, que la rime dans nos vers contente si fort l'oreille, et que dans nostre prose elle la choque, jusqu'à luy estre insupportable ? Il faut necessairement auoüer que de sa nature la rime n'est point vne chose vicieuse, ni dont le son offense l'oreille, et qu'au contraire elle est delicieuse et charmante, mais que le Genie de nostre langue l'ayant vne fois donnée en appannage, s'il faut ainsi parler, à la Poësie, il ne peut plus souffrir que la prose, comme j'ay dit, l'vsurpe, et passe les bornes qu'il leur a prescrites comme à ses deux filles, qui neantmoins sont si contraires l'vne à l'autre, qui les a separees,

et ne veut pas qu'elles ayent rien à desmesler ensemble. Et cela se voit clairement encore en la mesure des vers, laquelle faisant leur principale beauté pour ce qui est du son, est neantmoins vn grand defaut dans la prose, comme nous l'auons remarqué. Ce ne peut pas estre, sans doute, parce que cette mesure choque l'oreille, puis qu'au contraire elle luy plaist, et la flatte en la Poësie. C'est donc seulement à cause des partages faits entre ces deux sœurs, qui ne peuuent souffrir que l'vne vsurpe et s'approprie ce qui appartient à l'autre.

T. C. — C'est particulierement dans la cadence des périodes qu'il faut prendre soin d'éviter les rimes et les consonances en prose. Elles y blessent extremement les oreilles délicates, qui souffrent moins quand ces rimes sont proches l'une de l'autre, sur-tout si ce sont des mots de deux syllabes, et d'une terminaison masculine ; ainsi on n'est pas choqué d'entendre dire, *j'ai vu à regret son secret trahi ; on voyoit à sa langueur que son cœur étoit atteint d'une profonde tristesse,* parce que *regret* et *secret ; langueur* et *cœur*, ne sont point des lieux de repos qui fassent sentir que ce sont des rimes. On ne les pourroit souffrir si on écrivoit, *j'ai vu avec beaucoup de regret qu'on ait trahi son secret ; j'ai connu à sa langueur qu'une profonde tristesse occupoit son cœur,* parce qu'il y a du repos entre chaque rime, quoiqu'elles soient mises dans un seul membre de période. M. de Vaugelas condamne *il entend pourtant avant toutes choses*, à cause des trois rimes qui se trouvent desuite dans cette phrase ; mais l'oreille ne seroit point blessée, si on disoit seulement, *il entend pourtant raillerie.*

A. F. — Il ne faut pas seulement éviter les rimes dans la prose, mais aussi les consonances, quand elles se trouvent dans la cadence des periodes. C'est là principalement que l'oreille en est blessée, car on feroit peut-estre une prose lasche et énervée, si on s'attachoit avec trop de soin à les éviter, quand elles sont fort proches l'une de l'autre. Cette phrase que condamne M. de Vaugelas, *il entend pourtant avant toutes choses*, n'a rien de rude, mais peut-estre auroit-on peine à souffrir celle-cy, *Il blasme pourtant tout ce qu'il entend,* parce qu'aprés ce mot *pourtant* il y a une espece de repos qui fait trop sentir la rime de celuy d'*entend*. On ne sçauroit dire *davantage de courage*, parce que *davantage* ne peut ja-

mais estre employé absolument et sans regime, si ce n'est après la particule relative *en*, comme, *j'en feray encore davantage*, *il a du bien*, *mais son frere en a encore davantage*. *Davantage* ne peut estre suivy d'un genitif, il faut dire *plus de bien*, *plus de courage*.

EXACT, EXACTITUDE.

Plusieurs disent *exacte*, au masculin pour *exact*, et tres-mal. *Exacte*, ne se dit qu'au feminin. *Vn homme exact*, *vne exacte recherche*. Pour *exactitude*, c'est vn mot que j'ay veu naistre comme vn monstre, contre qui tout le monde s'escrioit, mais en fin on s'y est appriuoisé, et dez-lors j'en fis ce jugement, qui se peut faire de mesme de beaucoup d'autres mots, qu'à cause qu'on en auoit besoin, et qu'il estoit commode, il ne manqueroit pas de s'establir. Il y en a qui disent *exaction*, mais il est insupportable pour son equiuoque; car encore que les equiuoques soient frequens en nostre langue, comme en toutes les langues du monde, si est-ce que lors qu'il est question de faire vn mot nouueau, dont il semble que l'on ne se peut passer, comme est celuy *d'exactitude*, la premiere chose à quoy il faut prendre garde, est qu'il ne soit point equiuoque, car dez là faites estat qu'il ne sera jamais bien receu. Quelques-vns ont escrit depuis peu *exactelé*, qui est sans doute beaucoup moins mauuais qu'*exaction*, mais comme il n'est point connu, et qu'il vient vn peu tard, apres qu'*exactitude* a desia le droit d'vne longue possession tout acquis, je ne vois pas, quelque authorité que luy donne la reputation de son Autheur, qui est assez connu, parce qu'il est aujourd'huy celebre[1], et qu'il n'y a que luy encore qui en ayt vsé, je ne crois pas, dis-je, qu'il puisse jamais prendre la place de l'autre. S'il fust venu le premier, peut-estre qu'on l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude*, quoy que tous deux ayent des terminaisons,

[1] « M. de Balzac, que je croy. » (CONRARD.)

qui ne sont pas nouuelles en nostre langue, puis que nous disons *solitude*, *habitude*, *incertitude*, *ingratitude*, *etc.*, et *netteté*, *sainteté*, *honnesteté*. Ie marque ces trois derniers en faueur d'*exacteté*, afin que l'on ne trouue pas estranges ces deux dernieres syllabes *teté*, puis qu'il y a desia d'autres mots de cette nature, qui se terminent ainsi. Quelques-vns ajoustent qu'il a encore vn autre auantage sur *exactitude*, qui est, que celuy-cy a vne syllabe de plus qu'*exacteté*, et qu'en cela la reigle vulgaire des Philosophes a lieu, de n'allonger point ce qui se peut racourcir. Mais cela est friuole, et l'Vsage, qui est pour *exactitude*, l'emporte. Aussi ay-je oüy dire, que l'Autheur qui auoit dit *exacteté* en ses premiers liures, a dit *exactitude* dans les derniers, et s'est corrigé.

P. — Amyot au commencement de la *Vie de Thésée*, dit *certaineté* au lieu de *certitude*.

T. C. — *Exaction et exacteté* ne se peuvent dire pour *exactitude*, qui s'est entierement établi. *Exaction* n'a d'usage que pour signifier ce que l'on tire des gens d'une maniere violente et injuste. Monsieur Chapelain a marqué que M. Arnaud s'est servi d'*exacteté* dans son livre de la frequente Communion.

A. F. — C'est une faute de dire *un homme exacte dans ce qu'il promet*, il faut prononcer et escrire *un homme exact*. M. de Vauglas a bien auguré pour *exactitude*, ce mot s'est establi du consentement de tout le monde, et personne n'a pu souffrir qu'on ait voulu introduire *exacteté*, qui n'a point esté receu. *Exaction* est de la Langue, mais non pour signifier la mesme chose qu'*exactitude*. Il ne s'employe que quand on parle des choses qu'on exige d'une maniere injuste e violente, *ses exactions le mettent en mauvaise réputation*.

MANES.

On se sert de ce mot en vers, et en prose, tousjours masculin, et tousjours au pluriel ; Mais il faut prendre garde à ne l'employer jamais comme les Latins

pour *les Dieux infernaux*; Car *Dijs manibus*, *et Dijs inferis*, n'est qu'vne mesme chose, quoy que les Latins le disent aussi de l'ame d'vne seule personne; Les François ne s'en seruent jamais ni en prose, ni en poësie, qu'en cette derniere signification, c'est à dire pour *l'ame d'vne personne*.

T. C. — Voici une remarque de M. Chapelain. *Quand les Latins se servent de* Manibus *seul, ils l'entendent comme nous de l'ame separée du corps; et si nous ajoustions comme eux le mot de* Dieux *à* Manes, les Dieux Manes, *il pourroit passer quoique moins élegamment que dans leur Langue.* Manes *en Latin signifie aussi* Destin : *Quisque suos patimur Manes.*

A. F. — Les Latins n'ont pas tousjours entendu les dieux infernaux par le mot de *Manes*. Ils ont quelquefois donné ce nom comme nous à l'ame d'un mort dans le mesme sens que nous disons *Polixène fut sacrifiée aux Mânes d'Achilles.* Ce mot est demeuré en usage parmi nous dans la poësie et dans le stile sublime.

SOULOIT.

Ce mot est vieux, mais il seroit fort à souhaitter qu'il fust encore en vsage, parce que l'on a souuent besoin d'exprimer ce qu'il signifie, et quoy qu'on le puisse dire en ces trois façons, *il auoit accoustumé*, *il auoit de coustume*, *il auoit coustume*, lesquels il faut placer differemment selon le conseil de l'oreille, si est-ce qu'ils ressemblent si fort l'vn à l'autre, que c'est presque la mesme chose; Car de dire *il auoit appris*, pour dire *il auoit accoustumé*, c'est vne façon de parler qu'il faut laisser à la lie du peuple, bien que deux ou trois de nos plus celebres Escriuains, mais non pas des plus modernes, en ayent vsé aussi souuent que de l'autre. Il est vray que ces grands hommes s'estoient laissé infecter de cette erreur, que pour enrichir la langue, il ne falloit rejetter aucune des locutions populaires, en quoy ils n'eussent pas eu grand tort, s'ils ne les eussent voulu receuoir que

dans le stile bas, et non pas dans le mediocre, et mesme dans le sublime, comme ils ont fait en leurs propres œuures[1].

T. C. — M. Menage ne condamne pas *avoir coustume*; mais il tient qu'*avoir de coustume* est plus usité.

A. F. — Il y a desja bien des années que *souloit* est hors d'usage. Quoy qu'il soit venu du verbe *solere* latin qui a tous ses temps, le verbe *souloir* François n'a jamais esté employé qu'à l'imparfait. Quelques-uns ont cru y trouver quelque chose de rude qui l'a fait bannir de nostre Langue, mais il y a plusieurs autres imparfaits de la mesme terminaison, tels que *vouloit, couloit, rouloit*, qui ne blessent point l'oreille; et mesme on dit encore fort bien, quoy qu'avec une orthographe un peu differente, *il se saouloit de plaisirs* pour dire *il se rassasioit de plaisirs,* ce qui fait voir que *souloit* n'est point rude par luy-mesme.

NONCHALAMMENT, LOISIBLE.

Le premier est encore vn vieux mot, pour lequel on dit, *negligemment*, *peu soigneusement* ; Car pour *nonchalance*, et *nonchalant*, ils sont bons. *Loisible*, n'est pas meilleur, que les autres deux, et mesmes il sent encore dauantage le vieux.

T. C. — *Nonchalamment* a beaucoup de grace en quelques endroits, comme en ceux-ci que le Pere Bouhours donne pour exemples; *il étoit couché nonchalamment dans son carosse; elle avoit le bras appuyé nonchalamment.* M. Chapelain trouve *nonchalamment* un fort bon mot, et dit qu'il n'est pas plus vieux que *nonchalance.* J'entends condamner *loisible*, comme un mot qui a vieilli. Ainsi on ne dit plus, *il n'est pas loisible de faire,* on dit, *il n'est pas permis.*

A. F. — *Nonchalamment* est un fort bon mot que la Langue conserve et qui s'employe avec grace en beaucoup d'endroits. *Il estoit couché sur l'herbe, la teste appuyée nonchalamment sur son bras. Loisible* n'est pas si vieux que M. de Vaugelas

[1] Ceci fait, sans doute, allusion à Malherbe. A. C.

nous le marque, mais il commence à vieillir et il vaut mieux dire *cela n'est pas permis*, que *cela n'est pas loisible*.

AUTANT.

Ce mot, quand il est comparatif, demande *que*, apres luy, et non pas *comme*, par exemple vne infinité de gens disent, *ne me deuez vous pas autant d'amitié comme eux*, au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux*.

T. C. — M. de Vaugelas a desja fait observer cette faute dans une Remarque qui a pour titre, *Si pour* adeo *en Latin*, et elle est suivie d'une Note. *Autant* comparatif, est la mesme chose qu'*aussi*, et *si* pris pour *adeo*, et tous les trois demandent *que* aprés eux, et jamais *comme*. Ainsi c'est avec raison que le Pere Bouhours, dans son Livre *des Doutes*, condamne ces phrases, *l'union n'en est pas si parfaite comme celle de l'appetit; cette esperance est aussi présomplueuse comme elle est vaine*. Il est certain qu'on mettroit aujourd'hui *que* au lieu de *comme*, dans ces deux exemples, où *autant* pourroit entrer pour *si* et *aussi*, quoiqu'avec moins de grace, que dans l'exemple de M. de Vaugelas, *vous me devez autant d'amitié comme à eux*. Je croi pouvoir faire ici observer en passant ce que le mesme Pere Bouhours a très-judicieusement remarqué, que c'est une negligence vicieuse d'entasser dans le discours plusieurs *comme* les uns sur les autres, quand ils ne sont pas dans le même ordre. Il en donne pour exemples; *ne considerons plus les fideles qui sont morts en la grace de Dieu comme ayant cessé de vivre, mais comme commençant à vivre, comme la verité l'asseure. Considerez comme l'avarice corrompt tout, comme elle renverse tout, et comme elle domine les hommes, non seulement comme des esclaves, mais comme des bestes*. Il fait voir que ces deux *comme, comme ayant cessé de vivre, comme commençant à vivre*, n'ont rien de choquant ni d'irregulier, parce qu'ils sont dans le mesme ordre, mais que le dernier, *comme la verité l'asseure*, est d'une autre espèce, et fait un effet fort désagréable. Il dit la mesme chose du dernier exemple, *comme l'avarice corrompt tout, comme elle renverse tout, comme elle domine, etc.* Ces trois *comme* sont du mesme genre et ne blessent point, mais les deux derniers, *non seulement comme des hommes, mais comme des bestes*, sont d'une autre espèce, et les oreilles un peu délicates ne s'en accommodent point dans la mesme

phrase. Il apprend à rectifier ces deux exemples en mettant au premier, *ainsi que la verité l'asseure,* au lieu de ; *comme la verité l'asseure*, et au dernier, *comme elle traite les hommes non seulement en esclaves, mais en bestes*, au lieu de *comme elle domine les hommes, non seulement comme des esclaves, mais comme des bestes.* Il ne dit rien de, *comme commençant à vivre* : cela me paroit bien rude, et j'aurois peine à me résoudre de mettre *comme* devant *commencer.*

A. F. — Mettre *comme* après *autant etc.,* c'est une faute. Il faut dire *que* et non pas *comme,* exemple : *Vous manquez à l'amitié, vous m'en devez autant qu'à mon frère,* et non pas *autant comme à mon frère.*

Ouy, *pour* ita.

Ie ne sçaurois deuiner pourquoy ce mot, veut que l'on prononce celuy qui le precede, tout de mesme que s'il y auoit vne *h* consonante deuant *oüy*, et que l'on escriuist *hoüy*, excepté que l'*h* ne s'aspireroit point, comme nous auons remarqué au mot de *huit*, qui se gouuerne tout ainsi que les mots qui commencent par vne *h* consonante, si ce n'est qu'il ne s'aspire pas. On prononce donc *vn oüy*, et non pas *vn noüy*, comme l'on prononce *vn nomme*, *vn nobstacle*, quoy que l'on escriue *vn homme*, et *vn obstacle*. Ainsi, quoy que l'on escriue *cet oüy*, on prononce neantmoins *ce oüy*, comme s'il n'y auoit point de *t*, et *ces oüy*, comme s'il n'y auoit point de *s* à *ces* ; Que si l'on dit qu'il ne se presente jamais ou fort peu d'occasions de dire *vn oüy*, ni *cet oüy*, ni *ces oüy*, ni de mettre rien deuant; ie respons que l'on se trompe, et que non seulement on peut dire par exemple, *il ne faut qu'vn oüy d'vn Roy pour rendre vn homme heureux*, ou *il y a longtemps que je trauaille pour obtenir cet oüy*, mais qu'il n'y a rien, qui puisse venir plus souuent en vsage, que de dire par exemple, *il disoit oüy de tout*, *ils diront oüy*, *je prie Dieu qu'ils disent oüy* ; Et en ces trois exemples, comme en tous les autres semblables, il ne faut point prononcer le *t*, qui est deuant *oüy,* quoi qu'on ayt

accoustumé de le prononcer deuant toutes les autres voyelles.

T. C. — M. Chapelain qui a cherché pourquoi on prononce le mot qui précede *oüy* comme s'il y avoit une *h* consonante devant *oüy*, dit que c'est par la même raison de *huit* et de *onze*, et *onziéme*, dont l'un a eu une *h* devant, par caprice de l'usage, et seulement pour justifier l'abus du manque d'élision, *le huit*, dans lequel mot l'*u* naturellement aussi-bien que l'*o* dans *onze* devoit se manger ainsi, l'*huit;* et dont l'autre n'a point d'*h*, *onze*, qui se prononçant communément comme s'il estoit aspiré, sans élision, *le onze* avoit le mesme droit d'avoir une *h* non aspirée devant, si l'usage avoit égard à la raison et à l'équité. Il dit encore que ce qui est cause que *huit, onze, oüi*, se prononcent sans élision, c'est que ces trois mots sont fort communs, et à tous momens dans la bouche du peuple, qui s'est accoustumé à n'y observer pas l'élision non plus qu'en quelques autres, faisant de ces mots familiers une habitude de les considerer dans leur voyelle du commencement, de mesme que si c'étoit une consonne, ce qu'il ne fait pas à ceux qui lui sont moins connus, et moins familiers.

Je croi qu'il faut plustost escrire *ce oüy*, comme il se prononce, *que cet oüy;* car il est certain que tous les mots qui précedent *oüy*, doivent se prononcer comme si *oüy* avoit une *h* consonante au commencement, et en escrivant *cet oüy*, on donne lieu de faire sentir le *t* de *cet* dans la prononciation.

A. F. — Ce mot est de la nature de *huit* et de *onze*, devant lesquels on prononce la derniere syllabe des mots qui les précedent comme si *huit* et *onze* commençoient par une *h* aspirée. Celuy-cy est monosyllabe, et comme il faut prononcer *ce oüy*, il le faut aussi escrire, et ne pas escrire *cet oüy,* ainsi que l'escrit M. de Vaugelas.

INNUMERABLE, INNOMBRABLE.

Du temps du Cardinal du Perron et de M. Coeffeteau, on disoit tousjours *innumerable*, et jamais *innombrable;* maintenant tout au contraire on dit *innombrable*, et non pas *innumerable.* Il est vray qu'une des meilleures plumes, et des plus eloquentes bouches dont le Palais se puisse vanter[1], m'a appris que dans

[1] « M. Patru. » (CONRARD.)

le genre sublime, ce mot comme plus majestueux peut encore trouuer sa place.

T. C. — C'est M. Patru qui vouloit conserver *innumerable*. On ne le dit plus dans aucun stile. *Innombrable* a pris sa place.

A. F. — Si l'on a dit *innumerable* du temps du Cardinal du Perron et de M. Coëffeteau, ce mot est aujourd'huy hors d'usage, et le genre sublime ne sçauroit l'authoriser; il faut tousjours dire *innombrable*.

MESMEMENT.

Cet aduerbe passoit desja pour vieux, il y a plus de vingt-cinq ans, et jamais les bons Escriuains ne s'en seruoient, ils disoient toujours *mesmes*. Ie ne vois pas que depuis ce temps là il se soit renouuellé, ny que ceux qui escriuent purement, en vsent.

T. C. — *Mesmement* a vieilli de plus en plus, et je le croi entierement aboli.

A. F. — *Mesmement* est vieux et entièrement banni de la langue.

DE DEÇA, DE DELA.

Plusieurs manquent en se seruant de ces termes; par exemple ils disent, *les Espagnols chez qui toutes les nouuelles de de deçà sont suspectes*, au lieu de dire *toutes les nouuelles de deçà*. Ils alleguent que *de deçà*, est vn aduerbe local, qui veut dire *icy*, et quand on dit *deçà*, ou *delà*, auec vn nom, alors il n'est plus aduerbe, mais preposition, comme *deçà la riuiere*, *delà la riuiere*, mais quand il est aduerbe, on ne dit jamais *deçà*, qu'on ne mette *de*, deuant, et qu'on ne die *de deçà*, si ce n'est en vn seul cas, qui est quand on dit *deçà et delà*, pour dire *çà et là*, mais il faut que *deçà et delà*, soient tous deux ensemble, l'vn ne se disant

point, et n'estant point aduerbe, separé de l'autre; Tellement que lors qu'il tient lieu de genitif, comme en l'exemple que nous auons donné, où *les nouuelles de de deçà* vaut autant à dire que *les nouuelles de ce pays*, il faut necessairement, disent-ils, que l'article du genitif, qui est *de*, le precede, et par consequent que l'on die *les nouuelles de de deçà* ; Autrement sans l'article *de*, ce seroit comme qui diroit *les nouuelles ce pays*, au lieu de dire *les nouuelles de ce pays*. On respond qu'il est vray qu'apres *nouvelles*, il faut necessairement dire *de*, qui est l'article du genitif qui suit le substantif precedent; Mais aussi l'on soustient qu'on l'y met, quand on dit *les nouuelles de deçà*, parce qu'on ne demeure pas d'accord, que l'aduerbe *deçà*, doiue tousiours auoir vn *de* deuant ; Car il est certain que *deçà*, tout seul signifie *icy*, et quand on y ajouste vn *de*, c'est par vne elegance de nostre langue, qui n'est plus elegance dans la rencontre de tant de *de* · Et de fait on trouuera dans nos anciens Autheurs, *nous auons deçà d'excellens fruicts*, et encore aujourd'huy on ne croira point mal parler en parlant ainsi, quoy que *de deçà*, en cet endroit soit plus elegant. Certainement ce seroit vne grande dureté de dire *les nouuelles de deçà*, et l'Vsage à cause de cela a fort bien fait de retrancher vn de ces *de*, comme pour la mesme raison il a fait dire *de là Loire*, au lieu de *delà la Loire*.

T. C. — M. de Vaugelas respond parfaitement bien à ceux qui pretendent qu'il faut dire, *les nouvelles de de deçà*. Cette repetition de l'article *de* est tres-vicieuse. Je ne voi point que l'usage ait autorisé *delà Loire*, pour *delà la Loire*: j'entends dire ce dernier à beaucoup de gens qui parlent très-bien, et M. Chapelain le trouve meilleur que *delà Loire*. Il dit que les Gascons disent *deçà que delà*, pour *d'une façon ou d'autre*, et appelle cette maniere de parler barbare.

A. F. — Quelque raison que puissent alleguer ceux qui defendent cette façon de parler, *toutes les nouvelles de de deçà sont suspectes*, en mettant la particule *de* deux fois, elle ne doit point estre receuë, puisque l'Usage a decidé le contraire. Il faut dire *les nouvelles de deçà* comme on dit *les nouvelles*

de ce pays. On ne croit point que ce soit bien parler que de dire *delà Loire*, cela est sauvage, la pureté de la Langue veut qu'on dise *delà la Loire.*

AFFAIRE.

Ce mot est tousjours feminin à la Cour, et dans les bons Autheurs, je ne dis pas seulement modernes, mais anciens, Amyot mesme ne l'ayant jamais fait que feminin. Il est vray que sur les despesches du Roy on a accoustumé de mettre *pour les expres affaires du Roy*, et non pas *pour les expresses affaires*, mais ou c'est vn abus, ou vne façon de parler affectee particulierement aux paquets et aux despesches du Roy, qu'il ne faut point tirer en consequence, puisque pour cela on n'a pas laissé de dire tousjours à la Cour, *vne bonne affaire*, *vne grande affaire*, et jamais *vn bon et vn grand affaire.* Il y en a qui disent que lors qu'*affaire* est apres l'adjectif, il est masculin, et par exemple qu'il faut dire, *vn bon affaire*, et quand il est deuant, qu'il est feminin, et qu'il faut dire *vne affaire fascheuse*, mais cette distinction est entierement fausse et imaginaire. Il est certain qu'au Palais on l'a tousjours fait masculin jusqu'icy; mais les jeunes Aduocats commencent maintenant à le faire feminin.

T. C. — Monsieur Menage rapporte quelques endroits de Marot, qui a fait *affaire* masculin, et dit qu'il est presentement feminin. Il est certain qu'il n'a plus que ce seul genre. M. Chapelain observe que ce qui a rendu autrefois ce mot masculin, c'est que nous l'avons tiré de l'Italien *affare*, qui est masculin; que nos Ancestres l'employerent dans ce genre à toute occasion, et que le peuple l'ayant fait ensuite féminin, l'usage des Ministres d'Etat a conservé le stile et le genre ancien par dignité, afin de demeurer dans les termes, qui en matiere d'Etat, comme de Religion, se consacrent, et ne veulent pas estre changez. Il ajouste que cela se verifie encore par l'usage des Actes publics des Cours souveraines, et des Contrats de la Chancellerie, où le vieux stile se conserve religieusement, comme si dans ces vieux mots consistoit l'essence de

la chose signifiée, et que les nouveaux deussent l'alterer, et qu'on observoit la mesme chose à Rome pour les prieres des Dieux, pour les Loix des douze Tables, où ç'eust été une profanation de toucher.

C'est par la mesme raison du vieux stile conservé, qu'on dit encore aujourd'hui *Lettres Royaux*, *Ordonnances Royaux*, quoique *Lettres* et *Ordonnances* soient du genre féminin, et que *Royaux* soit du masculin. M. Menage dit, que ce qui a donné lieu à ces façons de parler, c'est que *Royaux* étoit autrefois masculin et féminin, comme il paroist par *choses hereditaux*, qui se trouve en plusieurs endroits de nos anciennes Coustumes. Il rapporte là-dessus ce vers de Gauvain, l'un de nos anciens Poëtes :

Les Damoiselles sont frésiaux.

Lequel mot *fresiaux*, il dit que M. Borel dans ses Antiquitez Gauloises et Françoises, a interpreté par celui de *fraisches*.

A. F. — Le mot *affaire* est presentement tousjours féminin, et on ne dit plus au Palais *un bon affaire*. La distinction d'*affaire* féminin après l'adjectif et d'*affaire* masculin quand il précède est rejettee avec beaucoup de raison par M. de Vaugelas.

BENIT, BENI.

Tous deux sont bons, mais non pas dans le mesme vsage. *Benit*, semble estre consacré aux choses saintes, on dit à la Vierge, *Tu es benite entre toutes les femmes*, on dit, *de l'eau benite, vne Chapelle benite, du pain benit, vn cierge benit, vn grain benit*, et ce *t* là, a esté pris vray-semblablement du Latin *benedictus*. Mais hors des choses saintes et sacrees, on dit tousjours *beni* et *benie*. comme *vne œuvre benie de Dieu, vne famille bénie de Dieu, Dieu vous a beni d'vne heureuse lignee, a beni vos armes, a beni vostre trauail*; car le participe du preterit indefini ou composé, est le mesme en tout et par tout que le participe passif tout seul.

T. C. — M. Chapelain dit que l'on a gardé le *t* dans *eau benite pain benit, cierge benit, Chapelle benite*, et autres semblables, non pas pour avoir été consacré aux choses saintes, mais parce

qu'anciennement on disoit *benit* de tout ; que l'usage a adouci ce participe parmi le peuple pour les choses ordinaires, mais que pour celles de la Religion, *benit* est demeuré avec son *t*, pour ne rien alterer dans les choses saintes, et conserver les termes affectez et accoustumez dans les matieres de Religion, comme autant de formules.

On a fait *Benitier d'eau benite ;* surquoi M. Menage a dit, que comme plusieurs Parisiens parlent ainsi, on ne peut pas dire que ce soit un mauvais mot. Il fait remarquer que M. Pavillon, Evesque d'Alet, dans son Rituel, M. d'Andilly dans la vie de sainte Therese, et M. Des Preaux dans son Epistre à M. Arnaud, s'en sont servis. Ces témoignages suffisent pour faire voir que l'on s'en peut servir après eux. Je croi que c'est le vrai mot. Cependant le mesme M. Menage avouë qu'il préfere *Benaitier,* comme un mot reçu dans toutes les Provinces de France, et dont on prononce doucement la seconde syllabe. Il rapporte plusieurs exemples qui font connoitre que l'on disoit autrefois *Benoitier.*

A. F. — On a approuvé l'observation de M. de Vaugelas sur le different usage de *benit* et de *beni. Benit* se joint à tout ce qui est consacré aux choses saintes. On peut toutefois dire en parlant à la Vierge, *vous estes benie entre toutes les femmes,* aussi bien que *vous estes benite entre toutes les femmes.*

Dependre, depenser.

Il y a long-temps, que j'ay oüy disputer de ces deux mots, non pas pour sçauoir lequel est le meilleur, mais lequel est le bon ; car il y en a qui condamnent l'vn, et d'autres qui condamnent l'autre. Neantmoins tous deux sont bons, et se disent et s'escriuent tous les jours, auec cette difference pourtant, que *despenser*, autrefois estoit plus en vsage à la Cour, que *dependre*, et qu'aujourd'huy tout au contraire on y dit plustost *dependre*, que *despenser*, qui est maintenant plus vsité dans la ville. L'vn et l'autre est donc fort bien dit, *j'ai dependu*, ou *j'ay despensé cent pistoles en mon voyage, je depens*, ou *je despense mille escus par an.* Quelques-vns disent qu'il y a des endroits, où l'on se sert plustost de l'vn que de l'autre, et cela pourroit bien estre, puisque la

mesme chose arriue à certains autres mots; mais pour moy, j'auoüe que je ne l'ay pas remarqué. Au reste ceux qui condamnent *dependre*, parce qu'il est equiuoque, et que l'autre ne l'est pas, ont grand tort, ne regardant pas la consequence, et où cela iroit, s'il estoit question de bannir des langues, les mots equiuoques, et de les restreindre tous à vne seule signification. Pour ce qu'ils ajoustent. qu'en se seruant de *dependre*, et de *dependu*, les deux dernieres syllabes representent vn fascheux object, c'est vne trop grande delicatesse. qui ne mérite point de response. Si cette consideration auoit lieu, il y auroit bien des mots à rejetter en nostre langue et en toutes les autres.

T. C. — M. Menage, après avoir rapporté quelques endroits de nos anciens Poëtes, qui ont employé *dependu* pour *depensé*, demeure d'accord qu'à la Cour et à Paris, on ne dit plus présentement que *depenser*, et qu'on se mocqueroit d'un homme qui diroit, *je depens dix mille écus par an, j'ai dependu cent pistoles en mon voyage*. Il veut pourtant qu'il y ait de certains endroits où *dependre* soit mieux que *depenser*, comme en cet exemple, *mes laquais ont tant d'argent à dependre ;* et il rapporte un endroit de Monsieur Scarron, qui a dit,

Il est beau, vaillant et courtois,
Prend plaisir à dependre.

Je ne croi pas que presentement on puisse employer *dépendre* pour *depenser*, et je ne voudrois ni l'escrire, ni le dire.

A. F. — Le goust a changé entierement à l'égard de *depenser* et de *dependre*, qui sembloient se disputer la preference, du temps de M. de Vaugelas. On ne dit plus aujourd'huy *dependre* ni à la Cour ni à la ville dans le sens de faire de la depense, il faut dire *depenser*.

EVITER.

Plusieurs luy font regir le datif, et disent *euiter aux inconueniens*, mais tres-mal, et ce qui a donné lieu à cette faute, c'est que l'on dit ordinairement, *pour obuier aux inconueniens*; mais *euiter*, regit l'accusatif, et *obuier* le datif.

T. C. — On dit en parlant des procedures, *pour eviter aux frais* ; c'est une phrase particuliere autorisée par l'usage en matiere de Palais : mais hors de-là, la Remarque de M. de Vaugelas est très-bonne ; *eviter* ne doit jamais regir le datif, et c'est une faute de dire, *on ne peut eviter à son malheur.*

A. F. — *Eviter aux inconveniens* est une tres mauvaise façon de parler, ce verbe ne peut se construire avec le datif.

GAIGNER LA BONNE GRACE.

Vn de nos plus celebres Autheurs a escrit *gaigner la bonne grace du peuple*, mais il en est repris auec raison. Il faut tousjours dire au pluriel *gaigner les bonnes graces* ; Car *bonne grace*, au singulier veut dire toute autre chose, comme chacun sçait. Il est vray qu'anciennement on disoit *je me recommende à vostre bonne grace*, et on le trouuera ainsi en toutes les Lettres, qui sont au dessus de cinquante ans, mais il ne se dit plus.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit qu'il ne sçait qui est ce célèbre Auteur qui a dit, *gagner la bonne grace du peuple*, mais qu'il en est repris par une raison fort puérile. Il est certain que *bonne grace* au singulier veut dire, une maniere aisée de faire les choses ; *il monte à cheval de bonne grace, cette femme a bonne grace en tout ce qu'elle fait.* Apparemment du temps de M. de Vaugelas on escrivoit *gaigner*, puisqu'il orthographie ainsi ce mot. Presentement on écrit *gagner* sans *i*, quoiqu'on dise *gain.* C'est le sentiment de M. Menage.

A. F. — Quand on veut se servir de cette façon de parler, il faut mettre *bonnes graces* au pluriel et dire *il a gagné les bonnes graces d'un tel.* On n'orthographie plus *gaigner* avec un *i* comme fait M. de Vaugelas. On escrit *gagner.*

DELICE.

Beaucoup de gens disent, *c'est vn delice*, qui est vne façon de parler tres-basse ; *Delice*, ne se dit point

au singulier dans le beau langage, ni dans le beau stile, mais seulement au pluriel, et est feminin, comme *deliciæ*, en Latin, nostre langue suiuant en cela la Latine, et pour le nombre et pour le genre, *de grandes delices.*

T. C. — Monsieur Chapelain fait remarquer que *délice* a été formé sur *delicium*, qui est élegant en Latin, et non pas en François, quoique quelques-uns maintiennent qu'il se peut dire au singulier sans barbarisme. M. Menage décide, comme fait M. de Vaugelas, qu'on ne dit plus que *délices* au pluriel, et au féminin : il tombe d'accord que l'on disoit anciennement *un delice* au singulier et au masculin du *delicium* des Latins, qui ont dit aussi *delicia*, et *delicies.*

A. F. — On n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que *delice* au singulier ne se dise point dans le beau langage. C'est tres-bien parler que de dire, *c'est un grand delice que de boire frais, quel delice d'estre avec des gens d'une societé agreable !* Ce mot qui vient de *delicium* ou *delicia* qu'on trouve dans les anciens Autheurs Latins, est masculin dans ces phrases, et tousjours feminin au pluriel.

GUARIR, GUERIR, SARGE.

Autrefois on disoit l'vn et l'autre, et plustot *guarir*, que *guerir*, mais aujourd'huy ceux qui parlent et escriuent bien, disent toujours *guerir*, et jamais *guarir.* Aussi l'*e* est plus doux que l'*a* mais il n'en faut pas abuser comme font plusieurs qui disent *merque*, pour *marque*, *serge*, pour *sarge* (toute la ville de Paris dit *serge*, et toute la Cour, *sarge*) et *merry*, que tout Paris dit aussi pour *marry.*

P. — Il faut dire *serge:* autrefois on disoit *sarge*, comme *guarir*, mais aujourd'hui la Cour et la Ville disent, *serge*, et *guérir.* La grande Artenice m'a dit elle-mesme qu'elle est cause de la Remarque : car l'Auteur qui étoit pour *sarge*, voyant que ces trois Consultans dont il parle dans sa Préface, étoient pour *serge*, il en parla à cette Dame, qui alors estoit pour *sarge*, et qui maintenant a changé d'avis.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer veut que *guarir* soit aussi bon que *guerir*, qu'il appelle effeminé, et d'enfant de Paris, qui change l'*a* en *e*. On a parlé ainsi autrefois, mais presentement on ne dit plus que *guerir* et *guerison*. On dit *marque* et *marri*, et non pas *merri* et *merque*.

Pour *serge*, Monsieur Chapelain dit que *sarge* est l'origine, et qu'il vient de l'Italien *sargia*, mais que le general de la France, et une bonne partie de la Cour, prononce *serge*. M. Menage dit la mesme chose, et préfere *serge* à *sarge*. Le Pere Bouhours a raison de decider à l'égard de *sarge*, que tous ceux qui parlent bien, disent aujourd'hui *serge*, et que les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois et les Marchands.

A. F. — On ne dit plus aujourd'huy *guarir*, ni *merque*, ni *merri*, ni *sarge*, tous ces mots sont hors d'usage. Il faut dire et escrire *guerir*, *marque*, *marri* et *serge*.

Au TRAVERS, *et à* TRAVERS.

Tous deux sont bons, mais *au trauers*, est beaucoup meilleur, et plus vsité. Ils ont differens regimes, il faut dire par exemple, *il luy donna de l'espee au trauers du corps*, et *à trauers le corps*. On ne le dit que de ces deux façons, car *au trauers le corps*, et *a trauers du corps*, ne valent rien. C'est l'opinion commune et ancienne, mais depuis peu il y en a et des Maistres, qui commencent à dire *à trauers de*, aussi bien qu'*au trauers de*. Pour moy je ne le voudrois pas faire.

P. — La fin de la Remarque est sur ce que dans mon Plaidoyer des Captifs j'ai dit, *En vain un Ange sera venu à travers des étoiles*, parce qu'il est plus soustenu, et sonne mieux qu'*au travers des étoiles*.

A et *au* en notre Langue se disent indifferemment : *A mesme temps, au mesme temps, à costé, au costé*, quand il est comme adverbe. Coëffeteau en son Florus, liv. 4. parlant de Pompée le jeune, pag. 177. *Ce fut une honte de voir qu'il s'enfuit à travers d'une mer qu'il avoit auparavant couruë avec une triomphante floite :* pag. 187. *Se passe l'espée à travers du corps*, parlant de Scipion ; et pag. 190. *Voyant passer à travers de ses troupes*, parlant de César : pag. 204. *A travers les champs*

pag. 213. *A travers les campagnes :* pag. 217. *Se passa l'espée à travers le corps ;* tellement qu'il dit l'un et l'autre, mais rarement *au travers* · et dans son Histoire, qui est son dernier ouvrage, il dit par-tout *à travers du corps* et jamais *à travers le corps*, au moins ne l'ai-je point veu aux quatre derniers livres que j'en ai leus.

T. C. — Quoique M. de Vaugelas décide qu'*au travers* est beaucoup meilleur, et plus usité qu'*à travers*, M. Menage remarque fort bien qu'il y a des endroits ou *à travers* est à préferer, et qu'il faut dire, *à travers champs, à travers les bleds, à travers les vignes.* On met tousjours le genitif avec *au travers ; j'ai passé au travers de l'Eglise*, et l'accusatif avec *à travers, il lui donna d'un baston à travers les jambes.* Monsieur Chapelain dit qu'on ne peut escrire *à travers de*, sans faire une faute.

A. F. — Il y a peut-estre plus de force à dire *à travers les vignes* que *au travers des vignes,* pour marquer une action prompte : On ne sçauroit dire *à travers de*, mais seulement à *travers le,* ou *à travers les*, comme *à travers les bleds.* On employe aussi *à travers* sans qu'il suive aucun article, comme en cet exemple *à travers champs*, on met tousjours un genitif avec *au travers*, comme, *il passa au travers du camp des ennemis.*

A L'ENCONTRE.

Ce terme est purement du Palais en l'vn de ses vsages ; car il en a deux, en l'vn desquels il est preposition, et en l'autre, comme aduerbe. Il est preposition par exemple quand on dit au Palais, *il a son recours à l'encontre d'vn tel*, c'est-à-dire *contre vn tel*, et aduerbe en cette phrase, *je ne vais pas à l'encontre*, pour dire *je ne dis pas.* ou *je ne fais pas le contraire.* Il est vray qu'on y pourroit sous-entendre *de cela*, comme qui diroit *je ne vais pas à l'encontre de cela*, c'est pourquoy j'ay dit *comme aduerbe.* Mais quoy qu'il en soit, ni l'vn ni l'autre ne se dit jamais à la Cour, ni ne se trouue point dans les bons Autheurs, quoy qu'il soit eschappé à l'vn de nos plus modernes et plus excellens Escriuains de l'employer en toutes

les deux façons[1]. Jamais M. Coeffeteau ne s'en est voulu seruir.

T. C. — *A l'encontre* est une très-méchante façon de parler; on dit mesme presentement au Palais, *il a son recours contre un tel*, et non pas *à l'encontre d'un tel*. C'est une remarque du Pere Bouhours.

A. F. — Cette façon de parler *à l'encontre de* ou simplement *à l'encontre, je ne vais point à l'encontre, je n'ay rien à dire à l'encontre*, est tellement hors d'usage, qu'on ne s'en sert pas mesme au Palais.

FUT FAIT MOURIR.

Cette façon de parler est toute commune le long de la riuiere de Loire, et dans les Prouinces voisines, pour dire *fut executé à mort*. La Noblesse du pays l'a apportee a la Cour, où plusieurs le disent aussi, et M. Coeffeteau qui estoit de la Prouince du Maine, en a vsé toutes les fois que l'occasion s'en est presentée. Les Italiens ont cette mesme phrase, et le Cardinal Bentiuoglio, l'un des plus exacts et des plus elegans Escriuains de toute l'Italie, s'en est serui en son Histoire de la guerre de Flandre au quatriesme liuvre, *Lo Strale*, dit-il, *già Borgomastro d'Anuersa, e che tanto haueva fomentate le seditioni di quella città, fu fatto morire in Viluorde*. Il en dit encore vne autre de cette mesme nature, et qui nous doit sembler plus estrange, sur la fin du sommaire du cinquiesme liure. *Valenciana*, dit-il, *cade in potere de gli Vgonotti, i quali ne sono fatti vscir poco dopo, lesquels en sont faits sortir peu apres*, pour dire *lesquels on en fait sortir*. Nous n'auons point encore estendu cette locution *fut fait mourir*, comme font les Italiens, à d'autres phrases semblables. Mais nonobstant tout ce que je viens de dire, qui sembleroit suffisant pour l'authoriser, il est certain qu'elle est condamnee de tous ceux, qui font profession de bien parler et de bien escrire.

[1] « Ce peut estre M. d'Ablancourt. » *(Clef de* CONRARD).

T. C. — J'ai parlé de *faire mourir,* sur la remarque de l'usage des participes passifs dans les préterits, et j'ai fait connoistre que le verbe *faire,* quand il précède l'infinitif d'un verbe neutre, lui influë son action et son regime, et le rend en quelque façon actif, *faire mourir quelqu'un, faire tomber quelqu'un, faire sortir quelqu'un.* Cependant *quelqu'un* n'est pas gouverné par *faire,* comme il en est gouverné, quand au lieu de *mourir,* de *tomber,* de *sortir,* on met *Religieux,* par exemple; car alors on dit, *faire quelqu'un Religieux,* et on ne peut dire, *faire quelqu'un mourir.* On dit fort bien tout de mesme au passif, *il fut fait Religieux;* mais comme on ne peut dire au passif, *il fut fait tomber, il fut fait sortir,* je croi aussi que, *il fut fait mourir,* est une construction barbare et très-vicieuse; il faut dire à l'actif, *on le fit mourir,* ou bien, *il fut executé à mort,* ou tout simplement, *il fut executé.*

A. F. — Quelques-uns ont excusé cette façon de parler, sur ce que *faire mourir,* peut n'estre regardé que comme un seul verbe qui veut dire *executer à mort,* et qui par conséquent est actif, ce qui le rend différent de *faire sortir* ou de *faire tomber quelqu'un.* Ces deux dernieres phrases signifient seulement faire que quelqu'un sorte, faire que quelqu'un tombe, c'est à dire, estre cause que quelqu'un sorte, que quelqu'un tombe, *mais faire mourir* ne veut pas dire estre cause que quelqu'un meure, il signifie exécuter quelqu'un à mort; cependant la pluspart n'ont pas esté contents de *il fut fait mourir,* ils veulent qu'on dise *on le fit mourir,* ou *il fut exécuté.*

ENCORE.

Il faut tousjours dire *encore,* et jamais *encor,* ni *encores*; neantmoins en poësie, la plus part disent *encor,* à la fin du vers, et le font rimer auec *or;* mais je connois d'excellens Poëtes, qui n'en veulent jamais vser, quoy qu'ils le souffrent aux autres. Ceux qui en vsent à la fin, ne s'en seruent point ailleurs, comme ils ne commenceroient pas vn vers ainsi, *encor que des mortels etc.* Donc *encore.* est celuy qui se dit en prose et en vers, *encores* auec vne *s,* ne se dit ni en vers, ni en prose, et *encor,* se dit par la plus part des

Poëtes à la fin du vers, et par quelques-vns au commencement aussi. D'autres plus scrupuleux ne le disent nulle part.

P. — Coeffeteau, Histoire Romaine, dit partout *encor* et jamais *encore.*

T. C. — M. Menage observe qu'*encore,* que nous avons fait de *l'ancora* des Italiens, est le véritable et l'ancien mot; mais que comme les Poëtes qui ont eu besoin d'accourcir ou d'allonger les mots, ont dit *encore*, et *encores*, ceux qui ont écrit en prose les ont imitez, et se sont servis des mesmes mots. Pour *encores*, il tombe d'accord qu'il n'est plus en usage ni en prose ni en vers. En effet, *encores* avec une *s* ne se peut souffrir. Par ces excellens Poëtes qui ne veulent jamais dire, *encor* en vers, M. de Vaugelas entend M. de Gombaut, qui ne pouvoit souffrir qu'en Poësie, on fist rimer *encor* avec *or.* M. Chapelain appelle cela une délicatesse particuliere, et qui n'engage personne à rien ; cependant s'il faut toujours dire *encore* en prose, et jamais *encor*, la Poësie n'ayant aucun droit d'autoriser ce qui est contre la langue, *encor* ne devrait pas estre moins banni des vers qu'il l'est de la prose, quoi qu'*encore* en trois syllabes ait un son bien languissant dans un vers, quand il n'y fait point d'élision.

Je veux encore voir si son cœur est sensible.

Il semble mesme que comme la prose doit avoir quelque sorte de mesure qui satisfasse l'oreille, il devroit estre permis de dire également *encor* et *encore*, selon qu'on trouveroit à propos d'ajouter ou de retrancher une syllabe. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en parlant et mesme en lisant, on ne prononce presque jamais *encore* en trois syllabes, et qu'il est plus doux de dire *encor que* pour *quoi que*, que de dire *encore que;* ce qui fait voir que la prononciation de l'*e* muet dans ce mot n'est point necessaire pour le plaisir de l'oreille, et qu'il devroit estre d'*encor,* et d'*encore,* comme d'*avec,* et d'*avecque,* que M. de Vaugelas permet d'employer indifféremment, selon qu'on a besoin d'une syllabe de plus ou de moins. *Encore bien que,* que l'on disoit autrefois, n'est plus en usage.

A. F. — On ne dit jamais *encores* avec une *s,* il faut tousjours dire *encore* en prose, et *encor* dans la Poësie est une trés-bonne rime avec *or, thresor, essor* et autres. *Encore* en trois syllabes a quelque chose de languissant dans les vers, à moins qu'on ne fasse l'élision de l'*e* en faisant suivre ce mot

par un autre qui ait une voyelle au commencement, ou bien, à moins qu'il ne soit à la fin du vers.

L'article devant les noms propres.

Plusieurs disent *l'Aristote*, *le Plutarque*, *l'Hyppocrate*, *le Pètrone*, *le Tite-Liue*, *etc.* C'est tres-mal parler, et contre le genie de nostre langue, qui ne souffre point d'article aux noms propres. Il faut dire simplement *Aristote*, *Plutarque*, *Petrone*, *Tite-Liue*, et ne sert de rien d'opposer, qu'ils mettent l'article pour faire voir qu'ils entendent parler de leurs œuvres, et non pas de leurs personnes, où ils ne mettroient pas l'article, et ne diroient point par exemple l'*Aristote fut precepteur d'Alexandre, le Tite-Liue estoit de Padoüe*, et ainsi des autres; Car dez que l'on nomme le nom propre, il n'est plus question de sçauoir si l'on entend son liure, ou sa personne, en toutes façons il n'y faut point d'article, l'vn se confond auec l'autre. Il y a vne exception en certains Autheurs Italiens, parce qu'on les nomme à la façon d'Italie, où l'on dit *il Petrarca*, *l'Ariosto*, *il Tasso*, et ainsi nous disons *le Petrarque*, *l'Arioste*, *le Tasse*, *le Boccace*, *le Bembe*, *etc.* et c'est sans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de mettre l'article à tous les autres Autheurs, sans faire la différence des Italiens, et de ceux qui ne le sont pas.

P. — Pour *l'Arioste* et *le Tasse*, la remarque est vraye; mais pour les autres on dit *Petrarque*, *Boccace* et *Bembe*. Desly, Avocat du Roi à Fontenay-le-Comte, en une lettre écrite à du Chesne le 28 juin 1616, et qui est ensuite de la Préface d'Alain Chartier, imprimée en 1616, appelle cette manière d'écrire, *le Platon*, et autres, un idiotisme Lombard, qui menace notre Langue de la barbarie du Gothisme.

T. C. — M. Menage a remarqué pour exceptions à cette règle, qu'on dit *la Magdeleine*, et *le Lazare*, *le Jupiter de Phidias*, *la Venus de Praxitele*, *la Diane d'Ephese*, *le Ciceron de Gruter*, *le S. Augustin de Basle*, *l'Aminte du Tasse*, et autres semblables; mais il n'y a que *le Lazare* et *la Magdeleine* qui puissent être compris dans l'exception, puisque

le Jupiter de Phidias n'est point un nom propre et signifie seulement, *la Statuë de Jupiter faite par Phidias,* et ainsi des autres. Le mesme M. Menage ajouste à l'égard des noms propres Italiens qui reçoivent l'article, qu'on dit plus souvent *Petrarque, Boccace, Sannazar,* que *le Petrarque, le Boccace, le Sannazar,* et qu'il faut toujours dire *Dante*, et jamais *le Dante.* Pour les noms propres François qui ont *le* au nominatif, comme *le Geay, le Petit. le Grand, le Fevre, le Comte, le Baron,* ils le gardent aux autres cas, parce qu'il n'est pas article et qu'il fait partie du nom : ainsi il faut dire, *j'ai receu de le Geay, de le Petit,* et non pas, *du Geay, du Petit; j'ai donné à le Grand, à le Fevre*, et non pas, *au Grand*, *au Fevre.* Cela paroist rude dans *le Baron* et *le Comte,* parce que ce sont aussi des noms de dignite et qu'on est accoustumé à dire, *du Baron, au Baron; du Comte*, *au Comte.* Cependant il faut dire, quand *le Baron* et *le Comte* sont des noms propres, *je suis fort content de le Baron, j'ai appris a le Comte.* On dit *les tableaux du Poussin*, qui estoit François, né à Andely, petite Ville à sept lieues de Rouen, et non pas, *les tableaux de le Poussin,* mais c'est parce qu'il s'appelloit simplement *Poussin*, et que les Italiens qui déclinent tous les noms propres, l'ayant vu travailler si long-temps à Rome, l'ont appelé *le Poussin*, ajoustant l'article *le* à son nom, pour le décliner comme tous les autres.

A. F. — Cette remarque a été généralement receuë. On a seulement observé qu'on dit communément, *la Magdeleine* et *le Lazare.* A l'égard de l'article *le*, qu'on met devant plusieurs noms Italiens et sur tout de Peintres, on ne le met que devant les noms qui ne sont pas de Baptesme comme, *le Titien, le Casrache*, mais on ne dit pas *le Paul Veronese* ni *le Raphaël.*

FORS, HORS, HORS-MIS.

Fors, se disoit autrefois en prose et en vers, pour dire *hors-mis*, mais aujourd'huy il est tout à fait banni de la prose, et il n'y a plus que les Poëtes qui en vsent, parmy lesquels non seulement il n'est pas mauuais, mais il passe pour noble, et est beaucoup meilleur que *hors*, dont la prose se sert. Les exemples en sont frequens dans M. de Malherbe, et dans tous les autres Poëtes.

T. C. — Je suis du sentiment du Pere Bouhours, qui dit que *fors* est banni aujourd'hui des vers comme de la prose, et que ceux qui excellent en poësie parmi nous, bien loin de le trouver noble, et meilleur que *hors*, le trouvent bas et meschant.

A. F. — *Fors*, qui selon M. de Vaugelas estoit plus noble et meilleur que *hors*, en Poësie, est tout à fait banni de la Langue. On ne dit plus que *hors* et *horsmis*.

SERIOSITÉ.

Ce mot jusqu'icy ne s'est dit qu'en raillerie, et je l'ay veu bien souuent condamner tout d'vne voix à plusieurs personnes tres-sçauantes en nostre langue, qui s'estoient rencontrees ensemble. Ils ne croyoient pas qu'on le peust escrire dans le beau stile, et ne le souffroient que dans la Comedie, dans la Satyre, et dans l'Epigramme burlesque. Neantmoins si l'on faisoit l'horoscope des mots, on pourroit, ce me semble, predire de celuy-cy, qu'vn jour il s'establira, puis que nous n'en auons point d'autre qui exprime ce que nous luy faisons signifier ; Car puis qu'il a desja tant fait que de naistre, et que d'auoir cours dans la bouche de plusieurs, et d'estre connu de tout le monde, il ne luy faut plus qu'vn peu de temps joint à la commodité ou à la necessité qu'il y aura d'en vser, pour l'establir tout à fait, *datur venia nouitati verborum*, dit Apulée, *rerum obscuritatibus seruienti*. Desja vn de nos plus fameux Escriuains s'en est serui dans son nouueau recueil de Lettres [1]. I'ay veu *exactitude*, aussi reculé que *seriosité*, et depuis il est paruenu au point où nous le voyons, par la constellation et le grand ascendant qu'ont tous les mots, qui expriment ce que nous ne sçaurions exprimer autrement, tant c'est vn puissant secret en toutes choses, de se rendre necessaire. Mais en attendant cela, ne nous hastons pas de le dire, et moins encore de l'escrire, laissons

[1] « Je croy que c'est M. de Balzac. » (*Clef de* CONRART).

faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin, *vsitatis tutius vtimur*, dit Quintillien, *noua non sine quodam periculo fingimus;* Mais, comme il ajouste de Ciceron, *quæ primo dura visa sunt, vsu molliuntur.* Au reste *seriosité* a de l'analogie auec *curiosité*, car comme *curiosité* se forme de l'adjectif *curieux*, aussi *seriosité*, se forme de l'adjectif *serieux.*

Il y en a qui au lieu de *seriosité*, font *serieux*, substantif, et disent par exemple, *il est dans vn serieux*, *je l'ay trouué dans vn serieux*, mais quoy que cette façon de parler soit tres-frequente à Paris, elle ne laisse pas de desplaire à beaucoup d'oreilles delicates.

T. C. — L'autorité de M. de Balzac, qui a employé *sériosité* dans ses lettres, n'a point été suffisante pour le faire recevoir. Le Pere Bouhours remarque fort bien que *sérieux* substantif. qui ne plaisoit pas lorsque M. de Vaugelas faisoit ses Remarques, est présentement au gré de tout le monde, et qu'il n'y a rien de si commun que d'entendre dire, *il est dans un sérieux; je n'ai jamais veu un plus grand sérieux; son sérieux me glace.* M. Chapelain dit que, *il s'est mis sur son serieux, il l'a pris sur le sérieux,* sont des façons de parler très-élégantes, et dans la bouche de tous les honnestes gens.

A. F. — Quoy que *curieux* ait fait *curiosité* l'adjectif *serieux* n'a pu former *seriosité*, il s'est fait substantif lui-mesme pour faire entendre ce que du temps de M. de Vaugelas on vouloit que *seriosité* signifiast. Ainsi les oreilles délicates ne sont point blessées d'entendre dire, *il est tousjours dans un fort grand serieux, je l'ai trouvé dans un serieux qui m'a glacé.*

COURIR, COURRE.

Tous deux sont bons, mais on ne s'en sert pas tousiours indifferemment · en certains endroits on dit *courre*, et ce seroit tres-mal parler de dire *courir*, comme *courre le cerf*, *courre le lieure*, *courre la poste.* Si quelqu'vn disoit *courir le cerf*, on se mocqueroit de luy. En d'autres endroits il faut dire *courir*, comme *faire courir le bruit*, *il ne fait que courir*, parlant d'vn

homme, qui ne fait que voyager, etc. Et en d'autres on peut dire *courir*, et *courre*, comme *courre fortune*, et *courir fortune*. M. Coeffeteau, ce me semble, dit tousjours le premier, et M. de Malherbe le dernier, mais sans doute *courre fortune*, est le plus en vsage.

T. C. — M. Menage qui confirme la décision de M. de Vaugelas sur *courre le lievre, courre la poste, il ne fait que courir, faire courir le bruit,* rapporte une observation de Voiture conceue en ces termes dans quelqu'une de ses Lettres. Courre *est plus en usage que* courir, *et plus de la Cour; mais* courir *n'est pas mauvais, et la rime de* mourir *et de* secourir, *fera que les Poëtes le maintiendront le plus qu'ils pourront.* Il ajouste qu'il faut dire, *recourir un prisonnier,* et non pas *recourre; un prisonnier recours,* et non pas *recouru;* que c'est de-là que vient le mot de *recousse,* et que nos soldats disent encore aujourd'hui, *aller à la recousse,* pour dire, *aller après les ennemis qui enlevent quelque butin,* ou *qui emmenent des prisonniers.*

J'entens souvent demander si au futur de *courir* il faut dire *je courerai* ou *je courrai.* Il n'y a aucun sujet de douter, il faut dire, *je courrai* avec une double *r*, et tous ceux qui ont quelque connoissance de la Langue, en tombent d'accord. J'en vois quelques-uns qui font difficulté sur le futur de *secourir* et de *discourir*, et qui veulent qu'on escrive, *je secourerai, il discourera,* quoiqu'en parlant on ne fasse ces futurs que de trois syllabes. Je suis persuadé que *secourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir, recourir,* sont de la mesme nature que *courir* et *mourir,* et que l'élision de l'*i* s'y fait au futur gardant une double *r*, comme à *je courrai, je mourrai;* car pourquoi prendre un *e* plustost que de garder l'*i*, s'il ne se fait d'élision, et dire, *je secourerai*, et non pas *je secourirai,* comme on dit, *je nourrirai, je pourrirai?* Ce qui est cause que ces derniers verbes ne perdent point leur *i* par contraction au futur, comme *mourir* et *courir*, c'est qu'il demeureroient chargez de trois *r*, qui ne se peuvent prononcer, au lieu qu'en ostant l'*i* de *courir* et de *mourir,* il n'y reste que deux *r*. Par cette mesme raison, il a fallu nécessairement conserver l'*i* dans le futur de *couvrir, ouvrir, souffrir,* et dire, en y ajoustant *ai*, *je couvrirai, j'ouvrirai, je souffrirai*, parce que l'*v* consonne qui est dans les deux premiers, et l'*s* dans le dernier, demeureroient avec deux *r*, et en faisant l'élision de l'*i*, il seroit impossible de prononcer, *je couvrrai*, *je souffrrai.* De tous les verbes dont l'infinitif se termine en

ir, outre *mourir*, *courir*, et ses composez, car je ne doute point qu'il ne faille dire, *je secourrai*, *je discourrai*, il n'y a que les verbes *acquerir*, *enquerir*, *requerir*, qui souffrent l'élision de l'*i* au futur; *il acquerra de grands biens dans cet emploi; je m'enquerrai de cela*, *selon que le cas le requerra.*

A. F. — Toutes les voix ont presque esté pour *courre le cerf*, *courre un lièvre*, et *courir la poste*, sans pourtant regarder comme une faute *courir le cerf*, *courir un lièvre* et *courre la poste*. On n'a point blasmé *courre fortune*, mais on a douté qu'il fust d'un plus grand usage que *courir fortune*.

ACCROIRE.

C'est vn excellent mot, tant s'en faut qu'il soit mauuais comme se l'imaginent plusieurs, qui ne s'en seruent jamais, mais disent tousjours *faire croire;* car il y a cette difference entre *faire croire*, et *faire accroire*, que *faire croire*, se dit tousjours pour des choses vrayes, et *faire accroire*, pour des choses fausses. Par exemple si je dis, *il m'a fait accroire qu'il ne joüoit point*, je fais comprendre, qu'il ne m'a pas dit la verité : mais si je dis, *il m'a fait croire vne telle chose*, je donne à entendre qu'il m'a fait croire vne chose veritable. D'autres disent que la difference qu'il y a entre *faire croire*, et *faire accroire*, n'est pas tant que l'vn soit pour le vray, et l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte tousjours, que celuy de qui on le dit, a eu dessein en cela de tromper. Vn de nos plus celebres Autheurs estoit dans l'erreur que nous venons de condamner. Il croyoit qu'*accroire* estoit vn barbarisme, et qu'il falloit tousjours dire *croire*. Il dit par exemple en vn certain lieu, *qui est content de sa suffisance*, *et se veut faire croire qu'il est habile homme*. Qui doute qu'il ne faille dire en cét endroit, *se veut faire accroire?* On l'escrit ainsi auec deux *c*, et en vn seul mot, et non pas *à croire*, ni *acroire*.

T. C. — *Accroire* est un mot dont tous ceux qui parlent et

escrivent bien, se servent. Rien ne prouve mieux que *faire accroire* se dit tousjours pour des choses fausses que cette façon ordinaire de parler, *il s'en fait beaucoup accroire,* pour dire qu'un homme prend de la fierté d'un mérite qu'il n'a pas, et se dit à lui-mesme sur ce pretendu mérite beaucoup de choses qui ne sont pas vraies. On dit encore, *on vous en fait bien accroire,* pour dire, *on vous en donne à garder.*

A. F. — *Faire accroire* est une fort bonne maniére de parler, et donne tousjours l'idée que celui de qui on le dit a eu raison de faire croire une chose qui n'estoit pas vraye. C'est dans ce sens qu'on dit *qu'un homme s'en fait accroire,* pour faire entendre qu'il prend de lui des sentiments trop avantageux, et qu'il s'attribue un mérite qu'il n'a pas. Il faut escrire *accroire* avec deux *c*, et en un seul mot, comme le marque M. de Vaugelas, et non pas *faire à croire.*

CHEZ PLUTARQUE, CHEZ PLATON.

Cette façon de parler, qui est familiere à beaucoup de gens, pour dire *dans Plutarque*, ou *dans les œuures de Plutarque, et de Platon*, est insupportable. Vn excellent esprit auoit bonne grace de dire, que l'on auoit grand tort, de nous renuoyer ainsi *chez Plutarque, chez Platon, et chez tous ces autres Autheurs anciens, qui n'auoient point de logis. Chez*, ne vaut rien pour citer les Autheurs, il n'est propre qu'à dénoter la demeure de quelqu'vn, *chez vous, chez moy*. Quelques-vns disent *chez les Estrangers*, pour dire, *en vn pays estranger*, mais plusieurs le condamnent, et ie crois qu'ils ont raison.

T. C. — *Chez Plutarque* est une façon de parler que nous avons prise des Latins, et qui ne sonne pas bien en notre Langue. Je ne voudrois pas m'en servir en parlant d'un Auteur particulier; mais je croi qu'en parlant de toute une Nation, on peut fort bien dire, *chez les Grecs, chez les Romains*. C'est le sentiment de M. Chapelain, qui dit que *chez les Italiens, chez les Anciens,* c'est-à-dire, *chez les Auteurs anciens,* est très-bien dit, qu'on ne sçauroit parler autrement, et que *dans les Italiens, dans les Grecs, dans les Anciens,* seroit un barbarisme. Il ajouste que *chez Plutarque* vieillit, et que *dans Plu-*

tarque est le bon, parce qu'on sous-entend *dans le Livre de Plutarque*. Quelques-uns prononcent *cheux* pour *chez*, et disent, *j'irai cheux vous*, au lieu de *chez vous*. C'est une prononciation très-vicieuse.

A. F. — Ce mot *chez* ne s'employe point quand on parle d'un Autheur particulier; mais si on parloit de tous, en sorte que cet assemblage fust en quelque façon semblable à celuy de toute une nation, on diroit fort bien, *nous trouvons cela chez tous les Autheurs Grecs et Latins*, de mesme qu'on dit, *cela estoit en pratique chez les Grecs, chez les Romains*. On diroit aussi fort bien d'une opinion commune à tous ceux d'une mesme Secte, *ces sentimens se trouvent chez tous les Stoïciens, chez les Peripateticiens et autres*.

CESSER.

Ce verbe de sa nature est neutre, comme *l'hyuer fait cesser les maladies*, *faire cesser le trauail*, mais depuis quelques années on le fait souuent actif, et en prose, et en vers, comme *cessez vos plaintes*, *cessez vos poursuites*, *cessez vos murmures*. Nos bons Autheurs en sont pleins.

A. F. — Il est vray que *cesser* est un verbe neutre de sa nature; mais on ne laisse pas de le faire fort souvent actif, sur tout en poësie. Tous les exemples que M. de Vaugelas en rapporte sont fort bons, et on ne doit point faire difficulté de dire, *cesser un travail*, pour *discontinuer un travail, le remettre à un autre temps*.

DE GUERES.

Pour dire *gueres* simplement, il ne faut jamais dire *de gueres*, comme par exemple, *il ne s'en est de gueres fallu*, ne vaut rien, on dit, *il ne s'en est gueres fallu*, mais quand il denote vne quantité comparée auec vne autre, alors le *de*, y est bon, comme si l'on mesure deux choses; et que l'vne ne soit qu'vn peu plus grande que l'autre, on dira fort bien, *qu'elle ne la passe de gueres*.

T. C. — La particule *de* se met avec *guere*, dans le cas que M. de Vaugelas a expliqué, comme elle se met avec *beaucoup;* mais il y a cette différence, que *guere* ne souffre qu'une négative dans les phrases où il est employé, et qu'il en faut deux avec *beaucoup,* ou n'en mettre point-du-tout. Ainsi on dit, *il ne s'en est guere fallu, il ne le passe de guere;* et si au lieu de *guere* on mettoit *beaucoup,* il faudroit ajouster *pas,* qui est une seconde négative, *il ne s'en est pas beaucoup fallu, il ne le passe pas de beaucoup.* La raison est que *guere* est une espèce de negative, qui en demande tousjours une autre, au lieu que *beaucoup* peut estre employé sans négative. *Il y a beaucoup de gens, il a beaucoup plus d'expérience que son frère.* Si on veut faire entrer le mot *guere* dans ces phrases, il faut nécessairement qu'il soit précédé d'une négative, *il n'y a guere de gens, il n'a guere plus d'expérience que son frere.*

M. Menage a observé qu'on a dit *guere* originairement, et non pas *gueres*, ce mot ayant été fait d'*avarè, varè, guarè,* GUERE. Il dit que le premier *a* s'est perdu, comme en l'Italien *vena,* d'*avena;* qu'*avarè* est le contraire de *largiter*, qui se prend souvent, ainsi que le François *largement*, pour *abondamment*, qui est le contraire de *guere;* qu'ainsi *guere* est le véritable mot; qu'on y ajouste une *s* comme à *encore* et à *mesme*, et que *guere* et *gueres* sont aujourd'hui tous deux en usage. On a osté l'*s* d'*encore*, suivant la Remarque de M. de Vaugelas sur le mot *encore.* Elle n'est d'aucune nécessité dans *mesme* quand il est adverbe, et je croi qu'on la doit aussi oster de *guere.* La poësie devroit garder l'*s* plustost que la prose, à cause de la commodité d'une syllabe de plus, et toutefois il me semble que l'on auroit peine à souffrir ce vers.

Qui ne rend point de soins, n'est gueres amoureux.

A. F. — La particule *de* ne doit jamais précéder *guere*, s'il ne s'agit de comparaison. Alors on dit fort bien *il ne le passe de guere,* comme on dit *il ne le passe pas de beaucoup;* mais de mesme que ce seroit fort mal parler que de dire, *il ne s'en est pas fallu de beaucoup*, ce seroit pecher contre la Langue que de se servir de cette phrase, *il ne s'en est de guere fallu,* il faut dire, *il ne s'en est guere fallu.*

FOUDRE.

Ce mot est l'vn de ces noms substantifs, que l'on

fait masculins, ou feminins, comme on veut. On dit donc egalement bien, *le foudre*, et *la foudre*, quoy que la langue Françoise ayt vne particuliere inclination au genre feminin. Ce choix des deux genres est commode, non seulement aux Poëtes, qui peuuent par ce moyen allonger ou accourcir le vers d'vne syllabe, et se faciliter les rimes, mais encore aux Orateurs qui ont aussi leurs mesures, et leurs nombres dans leurs periodes, et qui s'en peuuent preualoir d'ailleurs à euiter les rimes et les cacophonies.

T. C. — M. Chapelain dit qu'il ne voit pas comment *le* ou *la* font éviter les cacophonies dans l'emploi de ce mot, qui a les deux genres. J'ai veu quelques gens embarrassez sur ce que M. de Vaugelas dit que ce choix des deux genres est commode pour les Poëtes, qui par ce moyen peuvent allonger ou accourcir le vers d'une syllabe, et se faciliter les rimes. Ils disent que *le foudre* n'a pas plus de syllabes que *la foudre*, et que ce mot, soit qu'on l'employe au masculin ou au féminin, ne sçauroit jamais rimer qu'avec *poudre*, *résoudre*, *etc.* Ils ne songent pas qu'il peut fournir une syllabe de plus ou de moins au génitif, *de la foudre*, *du foudre*. Il le peut de mesme au datif, *à la foudre*, *au foudre*, et pour la rime, si on a un vers féminin dont le participe *soustenue* soit le dernier mot, on n'a pour rimer qu'à faire le substantif *foudre*, feminin, et dire, par exemple,

Par des vœux bien sousmis la foudre est retenue.

Si le participe *soustenu* finit un vers masculin, on dira,

Par des vœux bien sousmis le foudre est retenu.

M. Menage a fort bien observé que *foudre* dans le figuré est tousjours au masculin, *un foudre de guerre*, et que dans le propre on le fait aujourd'hui le plus souvent féminin.

Ce mot a fait *foudroyer*, sur quoi le Père Bouhours a très-judicieusement remarqué que *foudroyer* ne se dit que quand on veut exprimer qu'un homme a été frappé de la foudre en punition de ses crimes. *Jupiter foudroya les Titans*, *l'Athée foudroyé*. Hors de là, dit ce Père, *foudroyer* n'a point lieu dans le propre, et ce seroit mal dit, qu'*un homme a été foudroyé*, qu'*une Eglise a été foudroyée*, il faut dire, qu'*un homme a été frappé du tonnerre*, que *le tonnerre est tombé sur une Eglise*, Il rapporte ensuite plusieurs exemples où *foudro-*

yer est employé avec grâce dans le figuré. *L'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis, foudroyer les vices, Dieu qui foudroye toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre.* Il fait aussi remarquer que *foudroyer* est quelquefois neutre, et qu'on l'employe sans régime. *Il s'est résolu de vous laisser foudroyer et tonner tout seul. Ne pensant qu'à la grandeur de son Roi quand il s'agit de la soustenir, il tonne, il foudroye, il mesle le ciel et la terre.*

A. F. — On fait toujours *foudre* masculin au figuré, et en parlant d'un héros, on ne sçauroit dire qu'il fut *une foudre de guerre.* Ce mot dans le propre et dans le figuré est également masculin et féminin, mais plus souvent féminin.

AIGLE, FOURMY, DOUTE.

Les deux premiers sont encore de ces substantifs hermaphrodites, car on dit, *vn grand aigle*, et *vne grande aigle*, *à l'aigle noir*, et *à l'aigle noire.* De mesme on dit, *vn fourmy*, et *vne fourmy*. Il est vray qu'on le fait plus souuent feminin, que masculin. Mais *doute*, qui estoit il y a quinze ou vint ans de ce nombre, jusques-là, que M. Coeffeteau, et M. de Malherbe, l'ont presque tousjours fait feminin,

Nos doutes seront esclaircies,
Et mentiront les Prophelies,

dit M. de Malherbe, n'est plus aujourd'huy que masculin, et il faut tousjours dire *le doute, je ne fais nul doute*, et non pas, *je ne fais nulle doute*, comme l'ont escrit ces Messieurs que j'ay alleguez. Vn de nos anciens Poëtes dans vn rondeau l'a fait feminin,

Mais espoir vient ma doute reformer.

T. C. — M. Menage remarque fort bien qu'*Aigle* dans le propre est masculin et féminin, *un grand Aigle, une grande Aigle, à l'Aigle noir, à l'Aigle noire,* et que dans le figuré il est féminin, *les Aigles Romaines.* Je croi, comme lui, que ce ne seroit pas bien parler que de dire, *l'Aigle Romain,* sur l'autorité d'un vers qu'il rapporte de la *Sophonisbe* de Mairet. Il tient *fourmy* féminin, quoiqu'il dise que le peuple le fait

tousjours masculin. Pour *doute,* qu'il fait venir du Latin barbare *dubita,* qui a esté dit au lieu de *dubitatio,* et qui par là devroit estre féminin, il dit qu'il n'est plus que masculin. Je ne sça pourquoi M. Chapelain a escrit que *nulle doute* et *aucune doute* sont les meilleurs, et que *point de doute* vaut mieux; car il n'y a personne aujourd'hui qui ne fasse *doute* masculin, quoique Messieurs de Voiture et Balzac ayent escrit *la doute. Formy* pour *fourmy* est une prononciation aussi vicieuse que celle de *norrir* au lieu de *nourrir.*

A. F. — *Aigle,* dans le propre est masculin et feminin, et on dit également *un grand aigle,* et *une grande aigle;* dans le figuré il est feminin, *les aigles Romaines, l'aigle Imperiale.* On n'employe *fourmy* qu'au feminin, *la fourmy n'est pas presteuse,* dit M. de la Fontaine. Quant à *doute* il est tousjours masculin, *le doute estoit mal fondé. Il n'y a aucun doute que cela ne soit.*

CONSOMMER, et CONSUMER.

Ces deux verbes ont deux significations bien differentes, que plusieurs de nos meilleurs Escriuains ne laissent pas de confondre, et tres-mal. Ils diront indifferemment *consommer*, et *consumer ses forces, consommer et consumer son bien.* Et neantmoins *consommer* ne veut point dire cela, mais *accomplir*, comme quand on dit, *consommer le mariage*, pour *accomplir le mariage*, et *vne vertu consommée*, pour *vne vertu accomplie et parfaite.* Ceux qui sçauent le Latin. voyent clairement cette difference par ces deux mots *consummare*, et *consumere*, qui respondent justement aux deux François, et en l'orthographe, et en la signification *consommer*, et *consumer.* Ce qui a donné lieu à cette erreur. si je ne me trompe, est que l'vn et l'autre emporte auec soy le sens, et la signification *d'acheuer*, et ainsi ils ont creu que ce n'estoit qu'vne mesme chose. Il y a pourtant vne estrange difference entre ces deux sortes *d'acheuer*, car *consumer*, acheue en destruisant et aneantissant le sujet, et *consommer*, acheue en le mettant dans sa derniere perfection, et son accomplissement entier. Et selon cela sa in

Augustin a dit qu'il y a *finis consumens, et finis consummans*. Il se pourroit faire aussi que nos Poëtes auroient contribué à ce désordre, employant *consomme* pour *consume*, lors que la rime les y a contraints ou inuitez, de mesme qu'on les soupçonne d'estre en partie cause du cours qu'a eu, et a encore cette monstrueuse façon de parler, *recouuert*, pour *recouuré*, dont il y a vne remarque à part.

Neantmoins il est à noter que la faute ordinaire n'est pas de dire *consumer*, pour *consommer*, car personne n'a jamais dit ni escrit que je sçache, *consumer le mariage*, ni *vne vertu consumée :* mais c'est de dire *consommer*, pour *consumer*, ne disant jamais *consumer*, pour quoy que ce soit, et disant tousjours l'autre. Certainement M. de Malherbe ne les a jamais confondus, quelque besoin qu'il en ayt peu auoir dans la rime, tant il estoit persuadé de la distinction qu'il faut faire entre les deux. Il dit en vn lieu,

Et qu'aux roses de sa beauté,
L'âge par qui tout se consume,
Redonne contre sa coustume,
La grace de la nouueauté.

Ie n'ay point remarqué qu'en vers ni en prose il ayt jamais mis l'vn pour l'autre, et aujourd'huy la plus saine partie de nos meilleurs Escriuains n'a garde de les confondre.

T. C. — Quoique M. Menage demeure d'accord de la différence qu'il y a entre *consumer*, qui signifie *anéantir*, et *consommer*, qui veut dire *accomplir, perfectionner,* il ne laisse pas de dire qu'après l'exemple de M. de Gombaut, qu'il cite comme un de nos Poëtes les plus exacts, et qui a dit dans un sonnet sur la mort du Roi de Suède,

De ses propres ardeurs lui-mesme il se consomme,

il ne croit pas qu'on doive faire difficulté de s'en servir de la mesme sorte. Je sçai bien que pour trouver une rime à *homme, nomme, etc.* plusieurs ont escrit, *le feu qui me consomme,* pour *le feu qui me consume;* mais je suis persuadé que c'est une faute, et qu'il n'est pas plus permis de dire, *consommer son*

temps, consommer son bien, que *consumer un mariage, consumer une affaire*, ce qui ne s'est jamais dit.

Consommation est en usage dans les différentes significations de *consommer* et de *consumer*, et l'on dit, *la consommation des vivres, la consommation des denrées*, de mesme qu'on dit, *la consommation d'un mariage, la consommation d'une affaire.*

A. F. — Il n'y a personne qui n'ait esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Consommer* et *consumer*, ont des significations fort différentes, et on ne peut les confondre, c'est à dire, on ne sçauroit employer *consommer* pour *consumer* sans faire une faute. On dit souvent en poësie, *le feu qui me consomme*, pour *le feu qui me consume*, et cette licence est aujourd'huy condamnée. L'Usage semble neantmoins avoir authorisé cet abus dans ces deux phrases, *consommer des fourages, consommer des vivres*, d'où vient que dans le substantif verbal, on dit *la consommation des vivres, la consommation des fourages*, et non pas *la consomption des vivres.*

AVOISINER.

Ce mot n'est gueres bon en prose, mais la pluspart des Poëtes s'en seruent, comme quand ils descriuent quelque montagne, ou quelque tour extremement haute, ils disent qu'elle *auoisine les cieux*. I'ay dit *la pluspart*, parce qu'il y en a qui ne s'en voudroient pas seruir.

T. C. — *Avoisiner* est un terme purement poëtique, dont on ne peut se servir que dans le sens que lui donne ici M. de Vaugelas. M. Chapelain semble pourtant ne l'exclure pas entierement de la prose, puisqu'il dit que c'est par une mauvaise délicatesse que ce mot est consacré en poësie.

A. F. — Ce mot quoy que vieux a bonne grace dans la Poësie, et dans le stile sublime, et l'on ne pourroit condamner ce vers avec justice.

Ce mont dont le sommet avoisine la nüe.

PERIL EMINENT.

Voicy vn exemple de ce que l'Vsage fait souuent contre la Raison; car personne ne doute, j'entens de ceux qui sçauent la langue Latine, que *peril eminent*, ne soit pris du Latin qui dit, *periculum imminens*, pour signifier la mesme chose; et toutefois nous ne disons pas *peril imminent*, pour euiter, comme je crois, le mauuais son des trois *i*, mais *eminent*, qui ne veut nullement dire cela, ni mesmes il n'est pas possible de conceuoir comme on peut donner cette epithete au *peril*. Au lieu qu'*imminent*, voulant dire *vne chose preste à tomber sur vne autre*, l'epithete conuient fort bien au peril qui est sur le point d'accabler vne personne. Pour cette raison, j'ay veu vn grand personnage, qui n'a jamais voulu dire autrement que *peril imminent*, mais auec le respect qui est deu à sa memoire, il en est repris non seulement comme d'vn mot, qui n'est pas François, mais comme d'vne erreur, qui n'est pardonnable à qui que ce soit, de vouloir en matiere de langues viuantes, s'opiniastrer pour la Raison contre l'Vsage.

T. C. — Il est certain que *periculum imminens* signifie en Latin ce que nous entendons quand nous disons *peril éminent*. Cependant j'ai entendu d'habiles gens soustenir que cette epithete avoit son sens. Ils disent qu'*éminent* signifie *grand, élevé, qui paroist*, et qu'ainsi on peut appeler *péril éminent*, un grand péril où l'on voit bien qu'on se jette, et dont on ne peut douter. En effet, *péril éminent*, ne se dit point d'un péril où le hazard nous engage, et que l'on n'a point prèveu: et je ne crois pas que ce fust bien parlé de dire, *il rencontra des voleurs qui le mirent en un péril éminent de perdre la vie*: on diroit plustost, *qui le mirent en grand péril de perdre la vie*. On dira fort bien, *il voyoit qu'il se mettoit dans un péril éminent, s'il hazardoit l'entreprise*, parce qu'on donne à entendre que l'on prévoit le péril, ce qui me fait croire que l'épithete d'*éminent* convient mieux à un péril dont on a le temps d'examiner la grandeur, qu'à un péril de hazard, quelque grand qu'il soit.

A. F. — L'académie a entièrement approuvé la remarque.

Ce, *deuant le verbe substantif.*

Quelques-vns repetent *ce*, deuant le verbe susbtantif, et d'autres ne le repetent pas, par exemple, *ce qu'il y a de plus deplorable*, *c'est*, *etc.* M. Coeffeteau en vse tousiours ainsi. D'autres disent, *ce qui est de plus deplorable*, *est*, *etc.* et aujourd'huy tout au contraire de ce qui se pratiquoit du temps de M. Coeffeteau, ce dernier est plus vsité, auec cette difference neantmoins, que lors que le premier *ce*, est fort esloigné du verbe substantif, il est meilleur de le repeter, que de ne le repeter pas, comme *ce qui est de plus deplorable et de plus estrange en tout le cours de la vie humaine sujette à tant de miseres*, *c'est*, *etc. Est*, y seroit bon aussi, mais *c'est*, y est beaucoup meilleur, parce qu'il recueille tout ce qui a esté dit entre deux, et rejoignant le nominatif au verbe, fait l'expression plus nette, et plus forte.

Que si l'on n'a pas mis *ce* auparauant, mais quelque autre mot, alors non seulement il n'est pas necessaire de mettre le *ce*, mais pour l'ordinaire il est mieux de ne le mettre pas, par exemple *la difficulté que l'on y pourroit apporter*, *est*, et non pas *c'est*, qui neantmoins ne seroit pas vne faute, mais *est*, est beaucoup meilleur. Mais si le nominatif, quand c'est vn autre mot que *ce*, est fort esloigné du verbe substantif, alors il est bien mieux de dire *ce*, que de ne le dire pas, comme *enfin la cause de tant de malheurs et de miseres qui nous arriuent en ce monde les vnes sur les autres*, *c'est etc.* plustost qu'*est*. Que s'il n'est ni trop pres, ni trop loin, on peut mettre, ou laisser le *ce*, comme l'on veut ; on dira, *la meilleure voye que l'on sçauroit prendre desormais*, *est*, et *c'est*, tous deux sont bons, mais aujourd'huy *est*, semble estre vn peu plus en vsage, quoy que la plus saine partie des Escriuains trouue *c'est* meilleur. Il n'est pas de cette particule *ce*, comme de la conjonction *que*, dont nous auons fait vne Remarque.

T. C. — J'avouë que j'aimerois mieux répéter *ce*, et dire, *ce qui est de plus déplorable, c'est, etc.* que de dire simplement, *ce qui est de plus déplorable, est que, etc.* Ne dira-t-on pas plustost au pluriel, *ce qu'on souffre avec le moins de patience, ce sont les perfidies, les trahisons, les noirceurs,* qu'on ne dira, *ce qu'on souffre avec le moins de patience, sont les perfidies.* Si *ce* est une élégance au pluriel, c'en doit estre une aussi au singulier. En général, il paroist que *c'est* est tousjours meilleur qu'*est,* quoique *ce* n'ait point esté mis auparavant, comme, *la meilleure voye que l'on puisse prendre, c'est,* etc.

Ce mot de *c'est* me fait souvenir de la remarque de M. de Vaugelas sur *c'est chose glorieuse.* Il est certain qu'on ne parle plus ainsi, et que l'article *une* manque en cette phrase. Mais j'ajousterai ici que ce qui est du vieux stile au singulier, ne l'est point au pluriel, et qu'on dit fort bien, et avec grace en supprimant l'article, *ce sont choses glorieuses dont l'Histoire parlera.* On dit de mesme, *ce sont accidens difficiles à prévoir,* et on ne peut dire au singulier, *c'est accident que l'on ne pouvoit prévoir;* il faut mettre l'article *un,* et dire, *c'est un accident que l'on ne pouvoit prévoir.* Il est vrai qu'on peut dire au singulier sans aucun article, *c'est tromperie que de faire bonne mine aux gens qu'on n'estime point,* et autres choses semblables; mais si on vouloit joindre une épithete à *tromperie,* comme, *insigne, honteuse, etc.* alors il faudroit nécessairement mettre *une* devant l'épithete, et dire, *c'est une insigne tromperie que de, etc.* et non pas, *c'est insigne tromperie,* de mesme qu'il faut dire, *c'est une chose glorieuse,* et non pas, *c'est chose glorieuse.*

A. F. — On n'a pas esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque, et il a paru qu'il est tousjours plus élégant de répéter *ce,* quand mesme le premier *ce* ne seroit pas beaucoup éloigné, comme en cet exemple *ce qu'il y a de facheux, c'est que, etc.* On en doit user de mesme quand on a mis un autre mot que *ce,* auparavant comme, *La difficulté que l'on y trouve, c'est* et non pas *est,* qui ne seroit pas si bien à beaucoup prés. En general on doit tousjours préferer *c'est* à *est.*

Ce, *auec le pluriel du verbe substantif.*

Ce a encore vn vsage en nostre langue, qui est fort beau, et tout à fait François. C'est de le mettre auec le pluriel du verbe substantif, par exemple *les plus*

grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cesar, Hannibal, etc. et non pas *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent*, ni *ce fut*. Ie crois neantmoins que *furent*, sans *ce*, ne seroit pas mauuais, mais auec *ce*, il est incomparablement meilleur. Pour *ce fut*, je doute fort qu'il soit bon, ou s'il l'est, c'est sans doute le moins bon de tous. Cette petite particule a vne merueilleuse grace en cet endroit, quoy qu'elle semble choquer la Grammaire en l'vn de ses premiers preceptes, qui est que le nominatif singulier regit le singulier du verbe, et non pas le pluriel, et neantmoins icy on luy fait regir le pluriel en disant *ce furent Alexandre, Cesar, etc.* Sur quoy il est à remarquer, que toutes les façons de parler, que l'Vsage a establies contre les reigles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles soient vicieuses, ni qu'il les faille euiter, qu'au contraire on en doit estre curieux comme d'vn ornement de langage, qui se trouue en toutes les plus belles langues, mortes et viuantes. Quelle grace pensez-vous qu'eust parmy les Grecs cette locution et cet vsage, de faire regir le singulier des verbes aux neutres pluriels, et de dire ζῶα τρέχει, *animalia currit*, *les animaux court*, et vne quantité d'autres semblables? Et croiroit-on que dans Virgile ce fust vne licence poëtique d'auoir dit, *Vrbem quam statuo vestra est*, plustost qu'vne noble et elegante maniere de s'exprimer, dont la noblesse et la grace consiste en cela seulement d'estre affranchie de la seruitude Grammaticale, et de la phrase du vulgaire? Il n'y a point de langue eloquente, qui ne soit enrichie de ces sortes d'ornemens. Mais reuenons à nostre *ce*.

Ce, au commencement de la periode, se dit encore au mesme sens, et auec plus de grace qu'en l'exemple que j'ay proposé, comme *ce furent les Romains qui domterent, etc., ce furent de grands hommes, qui les premiers inuenterent, etc.*

Ce mot se met encore auec le verbe substantif, quoy que le nom substantif qui precede *ce*, soit au singulier. Exemple, *l'affaire la plus fascheuse que*

j'aye, ce sont les contes d'vn tel, et non pas, *c'est les contes*. En quoy il faut encore remarquer vne plus grande irregularité que la premiere, parce que lors qu'on dit *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent*, au moins y a-t-il vn pluriel deuant, quoy que *ce*, soit au singulier: mais icy *affaire, ce*, sont tous deux au singulier, et neantmoins ils regissent le pluriel *sont*, ce qui est bien estrange ; car de dire qu'en cet exemple *sont*, se rapporte au pluriel qui suit, à sçauoir *les contes*, et non pas à aucun des deux singuliers, qui précedent, j'en demeure d'accord ; mais que peut-on inferer de là, si ce n'est qu'au lieu d'vne irregularité que j'y remarquois, il y en faut remarquer deux ; j'ay desja dit la premiere, et voicy la seconde, que le verbe substantif qui selon l'ordre de la Grammaire et du sens commun sur qui la Grammaire est fondee, doit estre regi, comme il l'est ordinairement, par le nom substantif qui precede, neantmoins en cet exemple est regi par le nom substantif qui suit. Ces façons de parler des Latins ; *domus antra fuerunt, omnia pontus erat*, reuiennent à peu pres à celles que nous venons de dire.

T. C. — La particule *ce* dans ces façons de parler, *ce sont, ce furent*, ne doit pas estre regardée comme ayant un singulier et un pluriel, mais comme une particule sans nombre, qu'on ajouste à *sont*, et à *furent*, pour leur donner plus de grace. En effet, *ce*, dans ces endroits ne signifie rien, au lieu que dans, *ce qui est de plus déplorable*, cette particule a un singulier, et signifie autant que si on disoit, *la chose qui est la plus déplorable*. Ainsi on ne peut pas dire que dans, *ce furent*, le singulier regit un pluriel, puisque *ce* en cet endroit n'a point de nombre, et ne signifie rien.

On pourroit oster *ce*, dans le premier exemple de M. de Vaugelas, et dire, *les plus grands Capitaines de l'Antiquité, furent Alexandre, Cesar, etc.* mais non seulement cette particule a beaucoup de grace au commencement de la période, mais il faut necessairement l'y mettre comme en ces autres exemples, *ce furent les Romains qui, etc., ce sont de grands hommes, qui les premiers, etc.* C'est aussi une necessité de mettre le verbe au pluriel dans l'un et dans l'autre exemple ; et ce seroit mal parler que de dire, *ce fut les Romains qui*,

etc., c'est de grands hommes qui, etc. Cela fait connoistre que quand *ce* est devant le verbe substantif, ce verbe n'est déterminé à estre mis au singulier ou au pluriel, que par le nominatif qui est après, et non point par *ce*, ni par le nominatif qui le précede.

Voici ce qu'a écrit M. Chapelain sur cette Remarque. *Il est douteux que* ce furent, *soit meilleur que* furent, *et ce n'est pas mon opinion.* Ce fut *est un solécisme avec des pluriels. Quand on dit*, ce furent Alexandre, Cesar, etc. ce *ne regit pas* furent, *mais ce qui le regit, c'est,* les plus grands Capitaines, *et* ce *est un des pleonasmes de notre langue, qui pourroit estre ici vicieux au contraire des autres ; je ne le condamne pas pourtant.* Ce *au commencement de la période est tout à fait en grace.*

Je ne sçai pourquoi M. Chapelain se contente de dire, que *ce* a de la grace au commencement de la période, puisque, comme je l'ai déja dit, il est impossible de ne pas l'y employer. Ainsi ne doit pas estre regardé en cet endroit comme un pleonasme qui a de la grace, mais comme une particule qu'on ne se peut dispenser de mettre.

A. F. — On est demeuré d'accord qu'on ne doit pas dire, *les plus grands Capitaines de l'Antiquité, ce fut Alexandre, Cesar et Annibal.* Il faut mettre le verbe au pluriel, et dire, *ce furent;* mais cette phrase, *les plus grands Capitaines de l'Antiquité furent Alexandre, Cesar et Annibal* ne laisse pas d'estre bien construite ; s'il y avoit un plus grand nombre de mots au commencement il seroit mieux d'employer *ce furent.* Dans l'autre exemple que M. de Vaugelas rapporte, *l'affaire la plus fascheuse que j'aye, ce sont les comptes d'un tel*, on ne pourroit mettre *c'est les comptes d'un tel.* Si ce pluriel *ce sont* sans aucun nom substantif pluriel qui le précede, est une irregularité, elle est autorisée par l'Usage.

Ce que, *pour* si.

Il est bien François, et a vne grace non-pareille en nostre langue. M. Coeffeteau en vse souuent. Il l'employe par deux fois en la response de Neron à Seneque, *Ce que je respons*, dit-il, *sur le champ à vne harangue que tu as premeditee, c'est premierement vn fruit de ce que j'ay appris de toy*, et vn peu plus bas, *Ce que tu tiens de moy des jardins, des rentes et des maisons, ce*

sont toutes choses sujettes à mille accidens. Et M. de Malherbe. *Aussi ne faut-il pas penser, que ce que Mercure est peint en la compagnie des Graces, ce soit pour signifier, etc.* On voit en ces trois exemples, que *ce que,* se resout par *si,* et qu'en mettant *si,* au lieu de *ce que,* ce seroit tousjours le mesme sens, mais auec combien moins de grace et de beauté ? Il y en a pourtant, qui croyent que *ce que,* est vieux, et bien moins elegant que *si,* neantmoins vn de nos plus excellens escriuains modernes s'en sert souuent.

T. C. — M. Chapelain est de l'avis de M. de Vaugelas, et dit que *ce que,* au lieu de *si,* est une élegance, et qu'il la faut conserver. Ce sont deux grands hommes, et leur nom donnera tousjours beaucoup de poids à ce qu'ils ont décidé, mais il me semble qu'il seroit plus naturel de dire, dans l'exemple de Malherbe, *aussi ne faut-il pas penser, que si Mercure est peint en la compagnie des Graces, ce soit pour signifier, etc.* Je ne vois pas qu'aucun de nos bons Auteurs employe présentement *ce que,* pour *si;* cela me fait croire que ce qui a passé autrefois pour élegance, a cessé de l'estre. Il semble que *ce que* n'est point employé pour *si* dans les deux premiers exemples de cette Remarque, et que, *ce que je réponds sur le champ à ta harangue, c'est un fruit de ce que j'ai appris de toi,* veut seulement dire, *les choses que je réponds, c'est le fruit, etc.* Du moins *ce que* pour *si,* n'est point là assez marqué, non plus qu'au second exemple. *Ce que tu tiens de moi, des jardins, des rentes, des maisons, ce sont toutes choses sujettes, etc.* On peut entendre par-là, *les biens que tu tiens de moi, jardins, maisons, rentes, ce sont choses, etc.* et non pas, *si tu tiens de moi des jardins, des maisons, des rentes, ce sont choses etc.* C'est ce qui a obligé M. de la Mothe le Vayer à dire, que *ce que* ne se résout point par *si,* comme le prétend M. de Vaugelas, non pas mesme dans ses exemples, qu'il répond à *id* et à *quod* Latins, et qu'il n'est point vieux, mais élegant. Il est certain qu'autrefois on disoit *ce que,* pour *si;* ce ne seroit pas présentement une élegance.

A. F. — Il n'y a presentement aucune élegance à employer *ce que* au lieu de *si.* C'est une façon de parler qui a vieilli, et qui avoit grace du temps de M. de Malherbe. L'exemple que M. de Vaugelas rapporte de cet excellent autheur n'a rien qui soit ambigu. On voit clairement que *ce que* y tient la place de *si:* mais les deux exemples qu'il tire de M. Coëffeteau sont

de l'équivoque, et on les pourroit expliquer de cette sorte, *les choses que je respons sur le champ à ta harangue, sont le fruit de ce que tu m'as appris. Les biens que tu tiens de moy, des jardins, des rentes, des maisons, ce sont toutes choses sujettes etc.* au lieu que M. Coëffeteau a voulu dire, *si je respons sur le champ à ta harangue c'est le fruit etc. si tu tiens de moy des jardins, des rentes, des maisons, ce sont etc.* Ce n'est pas escrire purement que de se servir de mots qui peuvent causer de l'équivoque.

Ce dit-il, ce dit-on.

On dit tous les jours l'vn et l'autre en parlant, mais on ne le doit point dire en escriuant, que dans le stile bas. Il suffit de *dit-il, dit-on*, sans *ce*, et c'est ainsi qu'il s'en faut seruir par parenthese, quand on a introduit quelqu'vn qui parle.

T. C. — Je ne croi pas que l'on puisse dire en aucun stile, *ce dit-il,* et *ce dit-on*, si ce n'est qu'on affecte exprés de le mettre dans la bouche d'un homme que l'on peint d'un caractère à ne devoir pas sçavoir parler purement. Il est bon mesme de s'accoustumer à ne dire que, *dit-il*, dans les conversations les plus familieres. Quelques-uns disent, *ce m'a-t'il dit, ce lui dirent-ils.* C'est la mesme faute, et il la faut éviter.

A. F. — Ce n'est pas assez d'éviter, *ce dit-il*, et *ce dit-on,* en escrivant, il faut s'en abstenir aussi en parlant, et comme M. de Vaugelas dit que ces façons de parler sont du stile bas, on doit s'accoutumer autant que l'on peut à ne point parler bassement dans les conversations les plus familieres.

Outre ce, *à* ce que.

Cette premiere façon de parler ne vaut rien, il faut dire *outre cela* ; et *à ce que*, pour *afin que*, est vieux. Exemple, *il faut faire prier Dieu de tous costez, à ce qu'il luy plaise appaiser son ire.*

T. C. — Quelques-uns disent, *à celle fin que,* au lieu d'*afin que,* qui est bien plus meschant qu'*à ce que.* Toutes ces façons

de parler ne valent pas mieux que, *outre ce*, pour *outre cela*, et elles sont entierement hors d'usage.

A. F. — Si ces façons de parler estoient vieilles du temps de M. Vaugelas, elles ne le sont pas moins aujourd'huy, et personne ne s'en sert si ce n'est en terme de pratique.

Ce fut POURQUOY.

Au lieu de *c'est pourquoy*, qu'on a accoustumé de dire, nous auons quelques-vns de nos meilleurs escriuains qui disent presque tousjours *ce fut pourquoy*, deuant le preterit defini. Par exemple, *ce fut pourquoy les Romains immolerent des victimes, etc.* estimant qu'il y doit auoir du rapport entre le temps qui suit, et celuy qui va deuant; mais ils se trompent, parce qu'en cette façon de parler *c'est pourquoy*, le temps present *c'est*, conuient à tous les temps qui suiuent dautant qu'il se rapporte à la cause et à la raison qui fait dire *c'est pourquoy*, qui subsiste et qui est aussi bien presente maintenant qu'elle l'estoit au temps passé; Et qu'ainsi ne soit, ne disons nous pas *pourquoy est-ce que les Romains firent telle chose*? beaucoup mieux que si nous disions, *pourquoy fut-ce que les Romains*; Cette locution *ce fut pourquoy*, vient de Normandie, au moins les Autheurs qui ont accoustumé de s'en seruir en sont. On en vse aussi en Anjou et au Mayne.

T. C. — On ne doute point que ceux qui sont pour, *ce fut pourquoy*, ne veüillent aussi qu'on dise, *pourquoy fut-ce que les Romains, etc.* Mais il est certain qu'il est mieux de dire, *c'est pourquoy*, bien qu'on fasse suivre un preterit indéfini. J'appelle préterit indéfini celui que M. de Vaugelas appelle partout défini. Les préterits indéfinis, qu'on appelle aussi *Aoristes*, d'un mot Grec qui veut dire *indéfini*, sont, *j'aimai, je leus, j'appris*; et les définis sont ceux qui sont composés du présent du verbe *avoir*, et du participe passif, *j'ai aimé, j'ai leu, j'ai appris*. Je croi que c'est là le sentiment général. Monsieur Chapelain dit que, *c'est pourquoy*, signifie, *c'est la raison pourquoy*, et que c'est une façon de parler abregée par

l'usage, qui fait une de nos élegances. Le Pere Bouhours ajouste à cette Remarque, qu'il ne faut point dire, *et c'est pourquoy,* comme on dit, *et c'est pour cela, et c'est pour ce sujet;* mais qu'il faut dire, *c'est pourquoi* tout seul. Il en donne pour raison, que *c'est pourquoy* repond au *quare*, et au *quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais *et* devant, au lieu que, *ideo, eam ob rem,* le peuvent avoir; et que comme on dit fort bien en Latin, *et ideo, et eam ob rem*, on peut dire de mesme en François, *et c'est pour cela, et c'est pour ce sujet.*

A. F. — *C'est pourquoy,* convient fort bien à tous les temps du verbe que l'on met ensuite. Ainsi on doit dire à l'imparfait et au futur, aussi bien qu'au parfait, *c'est pourquoy les Anciens ordonnoient des sacrifices*, et *c'est pourquoi les Magistrats feront sagement s'ils défendent etc.*

CE, *à* CE FAIRE, EN CE FAISANT.

Plusieurs n'approuuent pas qu'on en vse à la place de l'article, par exemple, *il m'a fait ce bien de me dire*, ils veulent que l'on die, *il m'a fait le bien de me dire*, neantmoins M. de Malherbe a escrit, *elle m'a fait cet honneur de me dire.* I'apprens que *ce bien*, *cet honneur*, s'est dit autrefois, mais aujourd'huy l'on ne le dit plus gueres, quoy qu'il ne le faille pas condamner absolument ; il est certain qu'*il m'a fait le bien*, *il m'a fait l'honneur de me dire*, est bien plus doux et plus regulier.

On ne peut pas nier, que ces deux façons de parler *à ce faire*, et *en ce faisant*, ne soient fort commodes et fort ordinaires dans plusieurs de nos meilleurs Autheurs: mais elles ne sont plus aujourd'huy du beau stile, elles sentent celuy des Notaires.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit que, *vous me ferez ce bien*, et, *vous me ferez le bien,* sont également bons, et que c'est une fantaisie de croire que le dernier soit plus doux et plus régulier que l'autre. Je suis du sentiment de M. Chapelain, qui dit que, *il m'a fait ce bien,* est vieux. *A ce faire,* et *en ce faisant,* ne peuvent estre soufferts que dans la pratique.

A. F. — On ne dit plus aujourd'huy, *il m'a fait ce bien*, ou *cet honneur de me dire*, il faut dire simplement, *il m'a fait l'honneur de me dire. A ce faire* et *en ce faisant* sont des termes de pratique.

PEU S'EN EST FALLU.

C'est ainsi que l'Vsage veut que l'on parle, mais la raison ne le voudroit pas, elle voudroit que l'on dist *peu s'en est failli*; car il est certain qu'en ce terme *peu s'en est fallu*, *fallu* ne veut dire autre chose que *manqué*, tout de mesme que si l'on disoit *peu s'en est manqué*, comme *faillir*, à l'infinitif veut dire *manquer*. Or, est-il que *faillir* ne fait point au preterit parfait, *il a fallu*, mais *il a failli*, comme *il a failli à me blesser*, et *fallu* est le preterit de l'infinitif *falloir*, qui n'est pas en vsage, et qui signifie en Latin *oportere; il a fallu*, dit-on, *ceder à la force*, *il a fallu faire cela*, mais il est arriué en ce mot toute la mesme chose qu'à *recouuert*, pour *recouuré*, et je ne doute point que lors que l'on commença à dire *peu s'en est fallu*, pour *peu s'en est failli*, les Grammairiens de ce temps-là ne fissent les mesmes exclamations et le mesme bruit qu'ont fait ceux de nostre temps quand on a dit *recouuert*, pour *recouuré*, mais on a eu beau inuoquer Priscien, et toutes les puissances Grammaticales, la Raison a succombé, et l'Vsage est demeuré le maistre, *communis error facit ius*, disent les Iurisconsultes. Quand deux verbes se ressemblent, il est aisé de confondre les conjugaisons, si l'on n'a appris à les demesler, et pour en donner vn exemple dans le mesme verbe de *faillir*, on dit en Normandie, *il faillira*, *il failliroit*, pour dire *il faudra*, *il faudroit*, qui est vne faute toute contraire à celle-cy, peu *s'en est fallu*.

T. C. — J'ai peine à croire qu'on doive faire le mesme jugement de *peu s'en est fallu*, pour, *peu s'en est failli*, que de, *recouvert*, pour, *recouvré*. On ne peut douter qu'on n'ait dit abusivement, *recouvert*, pour *recouvré*, parce qu'on ne dit pas dans la mesme signification au préterit indéfini, et au futur, *je*

recouvris, je recouvrirai, mais *je recouvrai, je recouvrerai*. Ainsi on ne se sert que du seul participe de *recouvrir*, dans la signification de *recouvrer*. Il n'en est pas de mesme du verbe *falloir*, si on peut le prendre pour *faillir*. On dit dans tous les temps, *peu s'en faut, peu s'en falloit, il s'en est peu fallu, peu s'en fallut, il s'en faudra peu*; et il n'y a guere d'apparence qu'on se servist du verbe *falloir* dans tous ces divers temps, si de lui-mesme il ne signifioit pas *manquer*. Quand M. de Vaugelas dit qu'il ne doute point que lorsqu'on a commencé à dire, *peu s'en est fallu*, les Grammairiens de ce temps-là n'ayent fait grand bruit pour s'y opposer; il suppose qu'effectivement, *peu s'en est failli*, s'est dit; cependant il ne fait point voir qu'aucun ancien Auteur l'ait employé, ce qu'il auroit deu montrer, s'il étoit vrai que l'usage eust introduit, *peu s'en est fallu*, au lieu de, *peu s'en est failli*; car comment ne nous resteroit-il aucune marque de cette ancienne façon de parler, si elle avoit esté autrefois reçeuë? Monsieur Chapelain dit sur le mot de *fallu*, pour *failli*, que le mesme abus s'est coulé parmi le peuple pour ces deux phrases, *cuir boulu, châtaignes boulües*, en la place de *bouilli, et bouillies*; mais l'abus est clair dans ces deux mots, puisqu'on dit fort bien, *cuir bouilli, châtaignes bouillies*, au lieu qu'on ne sçauroit dire, et qu'il est à présumer qu'on n'a jamais dit, *peu s'en est failli*, pour *peu s'en est fallu*. Cela me fait croire que *falloir*, joint avec la particule relative *en*, fait un verbe impersonnel, qui signifie *manquer*. *Il s'en faut peu, il s'en falloit un écu, il s'en faudra tant, que la somme ne soit entiere*. Dans toutes ces phrases, le verbe *falloir*, tient la place de *manquer*. Je demeure d'accord que *manquer*, signifie *faillir*, non-seulement dans la signification de, *faire une faute*, mais encore dans celle qui marque, *qu'une chose qu'on avoit, commence à se perdre*, ou *à finir*. Ainsi au lieu de dire, *le cœur me manque, les jambes lui manquent, la voix lui manquoit, le jour lui a manqué en chemin, la parole lui manqua, les forces lui manqueront tout à coup*, il en est qui disent d'une maniere peu élegante, mais intelligible, et peut-estre tolerable, *Le cœur me faut*, comme si *faillir* avoit un present singulier, *je faux, tu faux, il faut: les jambes lui faillent, la voix lui failloit, le jour lui a failli en chemin, la parole lui faillit, les forces lui failliront tout à coup*. On pourroit mesme dire à l'infinitif, *les forces lui vont faillir tout à coup*, et non pas, *les forces lui vont falloir tout à coup*. Cela vient de ce que *faillir*, qui veut dire *manquer*, lorsqu'une chose qu'on avoit, commence à se perdre, ne le veut pas dire, si on l'employe pour exprimer, *ce qui manque à une chose, afin qu'elle soit*

complette. On dit fort bien, *il manqua,* ou *il s'en manqua dix pistoles qu'il ne me payast ce qu'il me devoit.* Mais quoique *faillir* soit la mesme chose que *manquer*, en d'autres significations, on ne peut dire dans cette phrase, *il s'en faillit dix pistoles, etc.* comme on peut dire, *la voix lui faillit,* pour dire, *la voix lui manqua;* et on dit parfaitement bien, *il s'en fallut dix pistoles.* Si donc on peut se servir du verbe *faillir*, quoique moins élegant, pour dire, *manquer,* dans les choses qui se perdent, ou qui finissent, pourquoi ne s'en serviroit-on pas aussi pour dire *manquer*, quand il manque à une chose, ce qui peut la rendre complette, au lieu d'emprunter les temps du verbe *falloir*, si *faillir* pouvoit être pris pour *manquer,* dans cette derniere signification ? Je ne doute point que si l'infinitif *falloir* estoit en usage, on ne dist, *il ne s'en peut falloir autant que vous dites*, pour dire, *il ne s'en peut manquer;* l'oreille mesme n'en seroit pas tout à fait blessée; et il est certain qu'on ne sçauroit dire, *il ne s'en peut faillir autant que vous le croyez*, comme on dit, *les forces lui vont faillir tout à coup.* Mais tout ce raisonnement ne fait rien à l'égard de la véritable façon de parler; il faut dire *peu s'en est fallu*, et ainsi des autres temps, sans se mettre en peine si on le dit au lieu de, *peu s'en est failli. Il failliroit faire, il failliroit envoyer,* qui se disent en Normandie, pour, *il faudra, il faudroit*, sont insupportables.

A. F. — M. de Vaugelas a raison de dire dans cette Remarque que *peu s'en est fallu,* est la mesme chose que si on disoit, *peu s'en est manqué;* mais il ne s'ensuit pas que la raison voudroit qu'on dist, *peu s'en est failli,* au lieu de *peu s'en est fallu:* car quoy que *manquer* et *faillir* soient synonimes dans le sens de *errare,* faire une faute, ils ne le sont pas dans celui de *deesse.* Ainsi on dit fort bien *manquer à son devoir, manquer à son ami,* et on ne peut dire, *faillir à son devoir, faillir à son ami.* Quand on dit, *peu s'en est fallu*, pour dire, *peu s'en est manqué,* c'est dans le sens de *deesse*, que n'a pas le verbe *faillir;* et lorsqu'on dit, *il a failli à se tuer,* c'est dans le sens de faire une faute, et comme si l'on disoit, *il a presque fait la faute de se tuer.* Il n'y a donc pas d'apparence qu'aucuns Grammairiens se soient recriez contre *peu s'en est fallu,* puis qu'il seroit difficile de trouver *peu s'en est failli*, dans nos livres les plus anciens. On a tousjours escrit, ou tousjours dit *peu s'en est fallu*, et ce participe *fallu* vient certainement du verbe *falloir. S'en falloir* est un verbe impersonnel qui a la mesme signification dans tous ses temps que *s'en manquer,* qu'on pouvoit mettre en sa place.

Mais quoy qu'on y puisse mettre *manquer*, on n'a peu jamais y mettre *faillir* et dire, *peu s'en est failli*. On ne doit pas juger de *peu s'en est fallu* que M. de Vaugelas prétend estre employé pour *peu s'en est failli*, comme du participe *recouvert*, qui visiblement a esté dit par abus pour *recouvré*. *Recouvrir* et *recouvrer* sont deux verbes qui signifient deux choses fort differentes, et qui à l'exception du present et de l'imparfait de l'indicatif, forment leurs autres temps differemment, *recouvrer* fait à ses deux préterits, *j'ay recouvré*, *je recouvray*, et au futur, *je recouvreray*; et *recouvrir* fait, *j'ay recouvert*, *je recouvris*, et jamais *j'ay recouvré*, ni *je recouvray*, et au futur, *je recouvriray* et non pas *je recouvreray*. Pourquoy donc donner deux parfaits à *recouvrer*, *j'ay recouvré* et *j'ay recouvert*? L'abus estoit une faute, et les Grammairiens ont eu tousjours raison de s'y opposer.

AVEC, AVECQUE, AVECQUES.

Pour commencer par le dernier, *auecques*, ne vaut rien, ni en prose, ni en vers, et pas vn de nos Poëtes ne s'est donné la licence d'en vser. Mais parce que je vois de bons Autheurs qui souffrent cette orthographe dans leurs œuures, et qu'insensiblement elle pourroit bien se glisser jusques dans les vers, j'ay jugé à propos de la comprendre en cette remarque, pour empescher qu'on ne s'y trompe.

Auec, et *auecque*, sont tous deux bons, et ne sont pas seulement commodes aux Poëtes pour allonger ou accourcir leurs vers d'vne syllabe selon la necessité qu'ils en ont, mais encore à ceux qui escrivent en prose auec quelque soin de satisfaire l'oreille, soit pour former la juste mesure d'vne periode, soit pour les joindre aux mots avec lesquels ils rendent le son plus doux, et la prononciation plus aisée, soit en fin pour empescher dans la prose la mesure des vers. Ie ne voudrois jamais escrire *auec vous*, mais tousjours *auecque vous*, à cause de la rencontre de ces deux rudes consonnes *c*, et *v*, ce qui a donné lieu sans doute à ajouter *que*, apres *auec*, puis qu'aussi bien on ne sçauroit prononcer *auec vous*, que de la mesme façon

que l'on prononce *auecque vous* ; mais ceux qui lisent auoüeront que rencontrant escrit *auec vous*, cela leur fait peine, et qu'au contraire ils sont bien aises de trouuer *auecque vous*, de quoy je me rapporte à l'experience d'vn chacun. Il y a donc des consones deuant lesquelles il faut dire *auec*, et d'autres, deuant lesquelles il faut dire *auecque*, pour la douceur de la prononciation. Il ne seroit pas besoin de les distinguer icy, puis qu'il suffit de consulter sa langue et son oreille pour cela, neantmoins il n'y aura point de mal de le faire par l'ordre alphabetique des consones.

Deuant le *b*, il est mieux de dire et d'escrire *auec*, qu'*auecque*, comme *auec bon passeport*, *auec beaucoup de peine*.

Deuant le *c*, *auec*, est mieux qu'*auecque*, comme *auec cet homme*, *auec cette femme*, parce que les deux *c*, se rencontrant, viennent à se joindre, et adoucissent et facilitent la prononciation.

Deuant le *d*, *auec*, comme *auec deux ou trois de mes amis*.

Deuant l'*f*, *auecque*, est mieux qu'*auec*, comme *auecque frayeur*, et cette queüe de *que*, y est si necessaire, que vous ne le sçauriez presque prononcer sans cela, et quand vous ne le voudriez pas prononcer, il semble à ceux qui vous escoutent que vous le prononciez.

Deuant le *g*, *auec*, parce que le *c*, et le *g*, s'accommodent fort bien ensemble, et s'vnissent comme frères, *auec grace*, *auec gloire*, *auec grandeur*.

Deuant l'*h*, consone *auecque*, pour faciliter l'aspiration de l'*h*; comme *auecque*, *honte*, *auecque hardiesse*, et vous ne sçauriez vous empescher de prononcer le *que*, ni faire quand vous ne le prononceriez pas qu'on ne croye que vous le prononciez.

Deuant *j*, consone *auecque*, comme *auecque joye*, *auecque jalousie*.

Deuant *l*, *auecque*, comme *auecque luy*, *auecque loüange*[1].

[1] Amyot dit *avec luy, l'un avec l'autre.* (*Note de* PATRU.)

Deuant *m*, *auecque*, comme *auecque moy*, *auecque mes amis*.

Deuant *n*, *auecque*, comme *auecque nous*.

Deuant *p*, *auecque*, comme *auecque peu de gens*, *auecque peu de soin*.

Deuant *q*, *auec*, parce que le *c*, s'accorde fort bien auecque le *q*, comme *avec quelqu'un de mes amis*.

Deuant *r*, *auecque*, comme *auecque raison*[1].

Deuant *s*, *auec*, comme *auec soin*, car l'*s* se prononce comme le *c*, auec la virgule en bas, et ces deux lettres se joignent fort bien.

Deuant *t*, *auecque*, comme *auecque trouble*, *auecque tranquillité*[2].

Deuant *v*, consone, *auecque*, comme nous auons desja dit, *auecque nous*, *auecque vistesse*.

Deuant *x*, *auec*, comme *auec Xerxes*, parce que le *c*, et l'*x*, tiennent quelque chose de la nature l'vn de l'autre qui les vnit aisément.

Deuant *z*, *auec*, comme *auec zele*, parce que le *c*, et le *z*, se joignent aisément aussi.

Ce n'est pas que ce soit vne faute, quand on n'obseruera pas tout cela, mais il y aura sans doute moins de perfection, et que couste-t-il de l'obseruer? Ni je n'approuue ceux qui ne se seruent jamais que d'*auec*, ni ceux qui ne se seruent jamais que d'*auecque*, car nous auons de grands Escriuains, qui se partagent ainsi. Et sans parler de la difference des consones, à quel propos cette adjonction de *que*, deuant les voyelles, elle y est absolument inutile à cause de l'elision, *auec amour*, *auec enuie*, *auec interest*, *auec ombre*, *auec vtilité*? Pourquoy *auecque*, deuant tous ces mots? C'est pourquoy je m'estonne que M. de Malherbe ayt entierement renoncé à *auec*, pour ne dire jamais qu'*auecque*, ne pouuant euiter par ce moyen de rudes cacophonies, comme quand il s'en sert deuant *qui*, *quoy*, *quelque*, et autres semblables, *auecque quelque trouble*, dit-il en vn certain endroit,

[1] « Amyot dit *avec raison*. » (*Note de* PATRU.)

[2] « Amyot dit *avec toute son armée*. » (*Note de* PATRU.)

quelle oreille peut souffrir *auecque qui*, *auecque quoy?* ni qu'on le mette deuant ces syllabes *ca*, *co*, et *cu*, comme *auecque carrosse*, *auecque copie*, ou *auecque compagnie*, *auecque curiosité*. I'ay oüi dire à vne Dame de la Cour *auecque qui*, M. de Malherbe l'a dit. Au reste, il faut tousjours prononcer le *c*, d'*auec*, deuant quelque lettre qu'il se rencontre, et se garder bien de dire *aué moy*, *aué vn de mes amis*, *etc.* comme prononcent plusieurs[1].

P. — *Avecques* se disoit autrefois. Voyez l'Amadis où des Essars l'orthographie tousjours ainsi. Je l'ai particulierement examiné au liv. 9, chap. 47, et aux deux suivans. Le mesme Auteur, des Essars, dit presque tousjours *avecque*, et mesme quelquefois devant les voyelles, et il dit tres-rarement *avec*. Amyot au contraire ne dit presque jamais *avecque*, et dit tousjours *avec*, au moins dans la Vie de Démétrius, que j'ai examinée pour cela; il dit tousjours *avec*, et jamais *avecque*. J'ai encore examiné le discours des Etranges Evenemens d'Amyot, et les Discours, Quels animaux sont les plus avisez, et de la Fatale Destinée. Pour moi, je croy que le vrai mot François c'est *avec*, à l'exemple d'Amyot, sans m'arrester à toutes les observations de l'Auteur, je m'en servirai tousjours, excepté si la mesure d'une periode veut *avecque*, ou que pour rompre un vers on en ait besoin; car en ce cas on peut en prose se servir d'*avecque* qui est François, et dont tous nos bons Auteurs se servent. Je dis en prose; car en vers il est très-bon, et sans difficulté on en peut user indifferemment. J'ai dit ci-dessus que des Essars disoit *avecque;* mais je me suis trompé; car il n'a traduit que les huit premiers livres d'Amadis; le neuviéme livre que j'ai allegué, est de la traduction de Colet, Champenois, et les suivans sont de divers Auteurs. Mais pour revenir à des Essars, qui est le premier qui a eu quelque connoissance de Langue Françoise, il dit presque tousjours *avec*, et tres-rarement *avecque;* et quand il dit *avecque*, il l'orthographie *avecques :* j'ai parcouru pour cela les chapitres 9 et suivans jusqu'au 17 du livre 4 des Amadis.

[1] « Cela est vray. Mais cet *aué* au lieu d'*avec* que le peuple dit monstre que le vray mot françois est *avec*. Car le peuple retranche assez souvent la dernière lettre des mots. Par exemple il dit, le *pont Saint-Miché* au lieu de *Saint-Michel*. ». (*Note de* PATRU.)

Les mariniers de Fécamp disent encore *la mé* pour *la mer*. (A. C.)

T. C. — M. Menage dans ses observations sur Malherbe, a rapporté des passages de Ronsard et de du Bellay, qui se sont servis du mot *avecques;* ce qui fait voir que nos bons Auteurs l'ont employé autrefois en Poësie. Présentement on ne dit plus qu'*avec*, et *avecque,* sans *s*. Lors qu'on se sert du dernier, il faut observer pour règle ce que marque ici M. de Vaugelas, que cette préposition, *avecque,* ne doit jamais estre mise devant *qui, quoi, quelque,* ni devant les mots qui commencent par une voyelle, parce qu'elle y est inutile à cause de l'élision. Le plus grand nombre me paroist pour *avec;* et quoiqu'une syllabe de plus soit commode pour les vers, il y en a beaucoup qui évitent de mettre *avecque* en Poësie.

Monsieur Chapelain a dit sur cette Remarque, que dans, *avec vous,* la rudesse ne vient pas de la rencontre des consones *c* et *v,* mais les deux *v* consones qui se suivent, et qui ont le *c* entre eux, qui sert à les rendre plus desagréables par sa dureté. Il en donne pour exemple, *le sec viendra après l'humide,* qu'il dit n'avoir rien de trop rude, à cause que le *e* n'est qu'entre l'*s* et l'*v*. *Avec frayeur,* est une preuve qu'il apporte de la raison qu'il allegue sur, *avec vous*. Il dit que l'*f* et l'*v* sont des lettres correlatives, et qui se convertissent; et que comme *avec* joint à *frayeur* sonne mal, à cause de l'*v* consone d'*avec*, qui conduit la syllabe immediatement précédente, et qui donne lieu à une répétition de l'*f,* qui est une espèce d'*v,* il sonne mal aussi dans *avec* joint à *vous*, à cause des deux *v* consones qui conduisent les deux syllabes. Il ajouste que ce qui montre que ce sont l'*v* et l'*f,* joints qui font la rudesse, et non pas le *c* et l'*f* joints, c'est qu'il n'y a point de rudesse en la phrase, *le sec facilite*, *etc.* parce qu'il n'y a ni *v,* ni *f* à la syllabe qui précéde *facilite*. Il tient qu'*avé moi, avé un de mes amis,* est du peuple.

Le Pere Bouhours condamne deux *avec* qui se suivent, et qui ont des rapports differens, comme une negligence vicieuse. Je croi comme lui, que ceux qui ont quelque soin d'escrire poliment n'y tombent jamais; l'exemple qu'il en apporte fait voir combien ils choquent l'oreille. *Elle vescut avec lui avec la mesme bonté qu'elle avoit accoustumé;* le premier *avec* se rapporte à la personne, et le second à la chose. Cela blesse fort l'oreille, et quand ils seroient un peu éloignez, et qu'il y auroit dans la mesme phrase, *elle vescut avec lui, malgré les sujets qu'il lui avoit donnez de se plaindre*, *avec la mesme bonté qu'elle avoit accoustumé;* ces deux *avec* ne laisseroient pas de déplaire, parce qu'ils sont dans la mesme période, avec difference de rapport. Ils sont placez avec grace dans ces deux autres exemples que rapporte le Pere Bouhours.

Le premier est, *si tu continues, tu sçauras disputer avec les Sophistes, mais tu ne sçauras pas vivre avec les hommes.* Voici le second : *Pensez-vous qu'en formant la République des Abeilles, Dieu n'ait pas voulu instruire les Rois à commander avec douceur, et les Sujets à obéir avec amour?* Ce qui est cause que les deux *avec* ne blessent point dans ces exemples, quoique placez dans la mesme période, c'est qu'ils n'ont qu'un mesme rapport à la personne dans l'un, et à la chose dans l'autre. Ils ne choquent point non plus, quelque près qu'ils soient l'un de l'autre, pourveu qu'ils soient liez par un *et, je suis bien avec lui et avec elle; il parle avec autorité, et avec douceur tout ensemble. Pour avoir un veritable repos, il faut estre bien avec Dieu, avec soi-mesme, et avec les autres.* Toutes ces remarques qui sont tres-judicieuses, sont encore deues au Pere Bouhours. Il n'approuve pas également ce dernier exemple; *tous les âges ne produisent pas des Heros qui fassent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui traitent de si bonne foi avec leurs ennemis, etc.* parce que les deux premiers *avec* ont rapport aux choses, et que le troisième se rapporte à la personne. J'avouë que n'y sens rien qui me blesse. Ces trois verbes differens, *qui donnent la paix, qui fassent la guerre, qui traitent de si bonne foi,* sont comme autant de periodes dont chacune a son sens particulier, ce qui est cause que mon oreille s'accommode tres-bien du dernier *avec,* quoiqu'il ait rapport à la personne, et que les deux premiers se rapportent à la chose.

A. F. — On n'escrit plus du tout *avecques*, et on se sert rarement d'*avecque* sans *s*, si ce n'est en vers, quand on a besoin d'une syllabe, encore est-il bon de s'en passer le plus que l'on peut. *Avec* n'a rien de choquant devant quelque consone qu'on le puisse mettre, et ce que M. de Vaugelas observe là-dessus, vient d'une delicatesse qui luy estoit particuliere. Il a raison de blasmer ceux qui prononcent *avé moy, avé un de mes amis.* Il faut tousjours faire sentir le *c* d'*avec.*

EXEMPLE.

Ce mot est masculin sans difficulté, mais j'en fais vne remarque, parce qu'à Paris dans la ville on le fait ordinairement feminin, et l'erreur vient apparem-

ment de ce que *exemple*, est de ce dernier genre, quand il signifie *le patron*, ou *le modelle d'escriture*, que les Maistres Escriuains donnent aux enfans pour leur apprendre à escrire. *De belles exemples*. I'ay dit dans la ville, parce qu'à la Cour on ne l'a jamais fait que masculin, *donner bon exemple*, *de bons exemples*.

T. C. — Le sentiment de M. Menage est entierement conforme à la décision de M. Vaugelas, et malgré ce vers qu'il rapporte de Regnier,

Dire que cette exemple est fort mal assortie,

il le tient absolument masculin, si ce n'est en la signification de patron ou de modelle d'écriture, en laquelle il est feminin. C'est cette derniere signification qui est cause que plusieurs personnes s'y trompent encore aujourd'hui, en le faisant feminin par tout. M. Chapelain dit que M. de Gomberville l'a employé dans ce genre, et qu'il s'en est ensuite dédit par escrit. Il ajouste que ce sont les ignorans qui ont donné le genre féminin à ce mot, *exemple*, à cause de la terminaison feminine, comme les femmes par la mesme raison, ont fait *ouvrage* féminin, et *enfans* aussi, quoique la terminaison n'y contribuë rien.

A. F. — Il n'est pas permis de donner le genre feminin au mot *exemple*, si ce n'est quand il signifie un modele d'escriture, comme en cette phrase, *Ce Maistre Escrivain donne de belles exemples à ses escoliers*.

Faire piece.

Cette façon de parler, qui est si fort en vogue depuis quelques années à Paris, d'où elle s'est respanduë par toutes les Prouinces de la France, bien loin d'estre si excellente que la croyent ceux, qui en pensent orner leur langage, et affectent d'en vser à tous propos comme d'vn terme de la Cour, qu'au contraire je leur declare de la part de tous ceux qui sçauent bien parler et bien escrire, qu'il n'y en a point de plus mauuaise en toute nostre langue, ni qui leur soit plus desagreable. Ie dis mesmes que la Cour en

sa plus saine partie ne la peut souffrir, et qu'entre tous les mots et toutes les phrases qu'elle condamne, celle-cy se peut dire l'objet principal de son auersion. Mais voyons si cette auersion est de la nature de celles, qui sont bien souuent sans fondement, et examinons la chose auec equité, bien qu'en matiere de langage il suffit que plusieurs des meilleurs juges de la langue rejettent vne façon de parler, pour nous obliger à ne nous en seruir plus, sans qu'il soit besoin d'en rechercher les raisons. *Piece*, en cette phrase veut dire deux choses, si je ne me trompe, l'vne, c'est *vne malice inuentee contre quelqu'vn pour luy nuire*, et l'autre, *vn tour que l'on fait ingenieusement à quelqu'vn, non pas pour luy nuire, mais pour se joüer*. En tous les deux vsages, c'est vne signification figurée, qu'on a tirée, comme je crois, d'*vne piece de theatre*, comme si l'on vouloit dire, que tout de mesme qu'on inuente des sujets de Tragedie, ou de Tragicomedie, de Comedie, et mesmes de *farce*[1], pour diuertir le monde, et que ces inuentions là s'appellent *des pieces de theatre*, aussi ce que l'on inuente contre vne personne, soit pour luy faire du mal, ou pour s'en joüer, et s'en diuertir, s'appelle *vne piece*, et inuenter ces choses là, s'appelle *faire vne piece*. Dez-là je laisse à juger à ceux qui se connoissent aux bonnes figures, et aux belles manieres de parler, si celle-cy est du nombre, et si elle n'est pas tirée de bien loin. *Vne piece de theatre*, s'appelle *piece*, parce que *piece*, veut dire *ouurage*, comme qui diroit *vn ouurage de theatre;* Car tous les ouurages soit des mains, soit de l'esprit, s'appellent *pieces;* et pour dire *voylà vn bel ouurage*, on dit *voylà vne belle piece*, *voylà vne riche piece*, de sorte que *piece*, mesmes en matiere de theatre, ne veut dire qu'*ouurage*. Il y a donc vne grande violence à transferer ce mot là au sens qu'on luy donne lors

[1] « Je croy que *faire piece* vient de là; car c'est principalement dans les *farces* qu'on fait ces malices, qui pour l'ordinaire vont à tromper un avaricieux ou un mari; de là l'usage a porté *faire piece*, aux deux significations dont l'Auteur parle. » (*Note de* PATRU.)

que l'on dit *faire piece*, et je m'asseure que Quintilien n'auroit pas trouué en cette metaphore toutes les conditions qu'il demande, et que nos Maistres ont obseruées. Mais ce qui acheue de la rendre insupportable, c'est la phrase *faire piece*[1], car encore si l'on disoit *faire vne piece*, au lieu de deux maux, il n'y en auroit qu'vn, parce que l'on se tiendroit au moins dans les termes d'vne construction reguliere; mais vne personne de grande condition, et qui parle parfaitement bien, a accoustumé de dire que cette phrase *faire piece*, est le plus cruel supplice qui ayt encore esté inuenté en ce genre là contre les oreilles delicates. Il n'appartient qu'à celuy qui a dit le premier *il a esprit, il a cœur, il a esprit et cœur*, d'auoir enrichi nostre langue de cette belle locution *faire piece*, sur tout dans la construction qu'on luy donne, en disant *il m'a fait piece*, qui est comme le comble et le couronnement d'vn si bel ouurage. Mais c'est trop s'arrester à vne chose, qui n'en vaut pas la peine.

P. — Tout ce que dit ici l'Auteur est vray en quelque chose, mais non pas absolument. Dans le stile oratoire et dans le discours serieux, et mesme dans les conversations serieuses, je croy qu'on ne s'en doit pas servir. Mais comme cette phrase, *faire piece*, est très-usitée, je pense qu'on peut bien l'employer en stile bas et dans le burlesque, mesme dans les conversations ordinaires et enjoüées.

T. C. — Je vais rapporter ce que M. Chapelain a escrit sur cette Remarque; voici ses termes. Piece *et* malice *sont synonymes, sur-tout en ces malices qui consistent en paroles, mais l'un veut l'article* une, *et l'autre ne le veut point; la conjecture est douteuse que,* faire piece, *vienne d'une piece de Théatre, et je ne croy pas que ce soit la vraie origine; mais n'importe d'où vient ce mot en cette signification.* Faire tort, *est bon, sans dire* un tort, *et c'est la mesme espèce.* Faire querelle, faire insulte, *sont du mesme ordre, et sont bons, comme aussi,* faire affront, faire injure. Faire dépit, et faire pitié, faire honte, faire peur, *sont d'un autre ordre,* et *tombent sur un autre regime; car c'est* faire du dépit, etc. *mais ces*

[1] « *Faire piece* se dit comme *faire injure, faire outrage.* »
(*Note de* PATRU.)

phrases conviennent en ce qu'elles se passent de l'article élegamment.

Il y a plusieurs autres noms qu'on met sans article après le verbe *faire*, comme, *faire raison, faire peine, faire marché, etc.* Quoique M. de Vaugelas ait condamné *faire piece*, comme une façon de parler insupportable à tous ceux qui sçavent bien parler et bien escrire, on le dit encore aujourd'hui, et sans article, et avec article. *Je lui ferai piece, il m'a fait une rude piece, la plus sanglante piece du monde.*

A. F. — On a esté surpris de ce que M. de Vaugelas trouve *faire piece* une mauvaise façon de parler. Il n'y en a point de plus usitée dans la conversation, et il ne faut point la condamner à cause que *piece* n'a point d'article. Il y en a beaucoup d'autres que l'on employe avec grace sans article, comme *faire affront, faire insulte.* On ne peut dire mesme *faire une piece* absolument comme M. de Vaugelas le demande, pour rendre la phrase, dit-il, moins insupportable. On est obligé d'y joindre un adjectif, et de dire par exemple, *il m'a fait une piece sanglante,* ou quelque chose d'équivalent, comme, *il m'a fait une piece que je ne luy pardonneray jamais.*

ACHETER.

Ie ne ferois pas cette remarque, si je n'auois oüi plusieurs hommes dans la chaire, et dans le barreau prononcer mal ce mot, et dire *ajetter*, pour *acheter*, mais ce qui m'estonne dauantage, c'est que je ne vois personne qui les reprenne d'vne faute si euidente. Ce defaut est particulier à Paris, c'est pourquoy ce sera leur rendre vn bon office que de les en aduertir.

P. — Cela est vray.

A. F. — Il faut prononcer la seconde syllabe du verbe *acheter*; comme on la prononce dans *achever*. Ceux qui la font semblable à la penultiéme du verbe *rejetter*, ont une prononciation vicieuse.

EU.

Ce mot de preterit parfait d'*auoir*, *j'ay eu, tu as eu,*

etc. n'est que d'vne syllabe, qui est vne des diphthongues de nostre langue, neantmoins plusieurs font cette faute de prononcer *eu*, en faisant de chaque lettre vne syllabe, comme si l'on escriuoit *eü*, auec deux points, pour en faire deux syllabes.

P. — Cela est vray.

T. C. — Il y a une affectation très-condamnable à prononcer *eü* en deux syllabes pour *eu*. Monsieur Chapelain dit qu'on le prononçoit autrefois en deux syllabes; qu'on le tenoit de l'Italien *havuto*, et que ce qui le montre, c'est que le bas peuple dit encore *eveu*, pour *eu*. M. Menage dit qu'il n'y a que les Badauts de Paris qui prononcent *eü*, et que les honnestes gens disent *eu* en une syllabe. C'est ainsi que je l'entends prononcer par tous ceux qui parlent bien.

A. F. — Ce mot *eu*, participe du verbe *avoir*, n'est que d'une syllabe, et c'est une mauvaise prononciation que d'en faire deux.

EN MON ENDROIT, A L'ENDROIT D'UN TEL.

Ces façons de parler, par exemple, *ie ne seray jamais ingrat en vostre endroit, en son endroit, etc. il faut estre charitable à l'endroit des pauures*, ne sont plus du beau langage, comme elles l'estoient du temps de M. Coeffeteau. On dit tousjours *enuers*.

P. — Cela est vray.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit que, *je ne serai jamais ingrat en votre endroit*, n'est pas moins du beau langage que, *je ne serai jamais ingrat envers vous*. M. Chapelain s'est contenté de dire, qu'*en mon endroit* est une façon de parler qu'il ne faut pas bannir tout-à-fait. Pour moi, j'aurois de la peine à lui faire grace, et je ne voudrois jamais dire *à l'endroit d'un tel*, je dirois tousjours, *envers un tel*.

A. F. — Si *en mon endroit, à l'endroit des personnes*, estoient des manieres de parler receuës du temps de M. Coëffeteau, qui s'en est servi, elles ne le sont plus presentement. Il faut dire, *envers moy, envers les personnes*.

AVANT QUE, DEVANT QUE.

Tous deux sont bons, M. Coeffeteau a tousjours escrit *deuant que*, mais *auant que*, est plus de la Cour, et plus en vsage : L'vn et l'autre deuant l'infinitif demande l'article *de*, par exemple il faut dire *auant que de mourir*, et *deuant que de mourir*, et non pas *auant que mourir*, ny *deuant que mourir*, et beaucoup moins encore *auant mourir*, comme disent quelques-vns en langage barbare.

P. — *Avant que, devant que.* Je les tiens indifferens, quoique je me serve plus volontiers d'*avant que.*

T. C. — Je connois d'habiles gens qui veulent qu'on dise tousjours, *avant que*, et qui ont peine à souffrir *devant que.* Ils le souffrent beaucoup moins, quand *devant* se joint avec un nom ; ils disent qu'alors il ne signifie qu'*en présence de*, et que n'estant point une préposition de temps, il n'est point permis de le confondre avec *avant*, qui en est une. Je trouve qu'ils ont raison ; ils apportent pour exemple, *je suis venu devant lui,* cela signifie simplement, *j'ai comparu devant lui,* comme on dit, *comparoistre devant le Juge, en presence du Juge,* et non pas, *je suis venu avant qu'il soit venu.* Voici un autre exemple qui le fera mieux connoistre. Si je dis, *j'ai allégué ces raisons devant ma partie,* on entendra seulement que je les ai alleguées en presence de ma partie. Cependant mon intention est de faire entendre, que j'ai allegué ces raisons avant que ma partie les ait alleguées. On voit par-là, que *devant* mis pour *avant*, peut souvent causer de grandes ambiguitez dans le discours, et qu'on les évitera, en ne le faisant servir que pour signifier *en presence de. Devant* est encore employé dans son vrai usage, quand on dit, *il marchoit devant lui ; le nominatif doit estre mis devant le verbe.*

Monsieur Menage demeure d'accord, que *devant hier* n'est plus du bel usage. Cela vient assurément de ce que dans la composition de ce mot, *devant* est mis pour *avant.* Il ajouste, sur ce qu'on ne dit plus qu'*avant hier*, que plusieurs personnes de qualité, qui prononcent *avan-hier* prononcent tres-mal ; que le mot *hier*, n'estant point aspiré, oblige à dire *avanthier,* en faisant sentir le *t* dans *avant,* et qu'*avanshier* est aussi une prononciation tres-vicieuse.

A. F. — Il n'y a plus qu'*avant que* qui soit en usage. Ceux qui parlent bien ne disent point *devant que*. La particule *de* est nécessaire quand *avant que* est mis devant un infinitif; et il faut dire *avant que de mourir*, et non pas *avant que mourir*, ou *avant mourir*.

CROISTRE.

Ce verbe est neutre, et non pas actif, et jamais M. Coeffeteau ny aucun de nos Autheurs en prose ne l'a fait que neutre : mais nos Poëtes pour la commodité des vers s'emancipent, et ne feignent point de le faire actif, quand ils en ont besoin.

Qu'à des cœurs bien touchez tarder la joüissance,
C'est infailliblement leur croistre le desir.

dit M. de Malherbe. Et en cet exemple il faut noter qu'il s'est encore donné la mesme licence au verbe *tarder*, qui est aussi neutre, et non pas actif, comme est son composé *retarder*. Il faut donc dire *accroistre* en prose, quand on a besoin de l'actif, et non pas *croistre*.

P. — Cela est vray.

T. C. — Monsieur Chapelain dit que *tarder*, pour *retarder*, est moins usité que *croistre*, pour *accroistre*. L'un et l'autre verbe est neutre, et on ne le doit point employer en vers non plus qu'en prose, dans une signification active, pour dire, *retarder*, et *accroistre*. M. Menage rapporte plusieurs endroits de Montaigne, qui a employé *joüir* activement, comme Malherbe, *tarder*, et *croistre*. *Ni la santé que je joüi jusqu'à present. La Lune est celle mesme que nos Ayeuls ont joüie, l'amitié est joüie à mesure qu'elle est desirée.* Il dit avec raison, que ce sont des Gasconismes qu'il ne faut pas imiter.

A. F. — *Croistre* et *tarder* sont deux verbes neutres, et M. de Vaugelas a eu raison d'appeler licence, la liberté que M. de Malherbe s'est donnée de les faire actifs. Ainsi on ne doit les employer qu'au neutre dans la poësie mesme.

FOURNIR.

Il a trois constructions differentes, car on dit *la riuiere leur fournit le sel*, *leur fournit du sel*, et *les fournit de sel*, qui est le meilleur et le plus elegant des trois.

P. — Cela est vray.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer prétend que ces trois manières de parler sont semblables, et qu'il n'y a aucun lieu de dire que la derniere est meilleure et plus élegante que les autres.

A. F. — Ce verbe *fournir* a les trois constructions differentes que M. de Vaugelas luy donne. *La riviere leur fournit le sel* n'est pas une phrase moins élegante que de dire *les fournit de sel;* mais *la riviere leur fournit du sel* a une signification differente des deux autres manieres de parler. C'est faire entendre que la riviere leur en fournit une partie, et qu'il leur en vient encore d'ailleurs : au lieu que les deux premières signifient que la riviere leur apporte tout le sel dont ils ont besoin.

RIEN AUTRE CHOSE.

Plusieurs croyent que cette façon de parler, quoy que familiere à quelques excellens Autheurs, ne vaut rien. Par exemple, si l'on dit, *les paroles ne sont rien autre chose que les images des pensées*, ils soustiennent que c'est mal parler, et qu'il faut dire, *les paroles ne sont autre chose que les images des pensées*, ou *les paroles ne sont rien que, etc.* qu'il suffit de l'vn ou de l'autre, et que si on les met tous deux, l'vn est redondant. Mais il y a beaucoup d'endroits, où pour exaggerer, il est necessaire de dire, *rien autre chose*, par exemple nous dirions, *mais quand il parle ainsi, que veut-il dire? rien autre chose, Messieurs, sinon, etc.*

Il est donc emphatique en certains endroits[1], mais pour l'ordinaire il est bas, et l'autre façon de parler sans dire, *rien*, est elegante.

P. — *Rien autre chose, les personnes ne sont rien autre chose.* En cet endroit *rien* est mal.

T. C. — M. Chapelain dit que cet exemple, *rien autre chose, Messieurs*, rapporté par M. de Vaugelas, est de M. Patru, et il a raison de dire que *rien* y est de necessité, et non d'ornement; car il seroit impossible d'oster *rien* dans cet exemple, comme on le pourroit oster dans le premier, où il croit que la phrase est plus élegante avec *rien*, quoiqu'il y soit redondant. On peut l'en croire, il sçavoit tres-bien la Langue.

A. F. — Il est certain qu'il y a quelque chose de redondant dans la première phrase de M. de Vaugelas, et qu'elle seroit également bonne pour le sens quand on supprimeroit le mot *rien*, ou *autre chose*. Cependant il y a des occasions où cette façon de parler peut s'employer avec grace comme si on disoit, *quelques questions que vous me fassiez, je n'y répondray rien autre chose que ce que je vous ay dit*, c'est mieux parler que de dire simplement, *je ne vous répondray rien que ce que je vous ay desja dit* ou *je ne vous répondray autre chose que ce que je vous ai desja dit*. Quant à l'autre phrase où il y a une interrogation, cette interrogation en fait comme un premier membre, après quoy il faut necessairement commencer l'autre par, *rien autre chose, Messieurs*.

QUOY QU'IL ARRIVE, QUOY QU'IL EN SOIT.

C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *quoy qui arriue*, comme disent plusieurs; Car ce *quoy que*, est le *quidquid* des Latins. Et c'est pourquoy l'on dit *quoy que c'en soit*, et *quoy qu'il en soit*, et qu'apres *quoy*, il faut dire *que*, et non pas *qui*. M. Coeffeteau dit tousjours, *quoy que c'en soit*, et M. de Malherbe dit tantost, *quoy que c'en soit*, et tantost, *quoy qu'il en soit*, ils sont tous deux bons, mais le dernier, *quoy qu'il en*

[1] « Cela est vray. » (*Note de* PATRU.)

soit, est beaucoup plus en vsage aujourd'huy, et plus doux.

P. — Cela est vray.

T. C. — Ceux qui disent, *quoy qui arrive,* sont très-bien fondez à parler ainsi, par la raison que M. de Vaugelas apporte pour faire connoistre qu'il faut dire, *quoi qu'il arrive.* Il dit, et il est vrai, que ce *quoy que* est le *quidquid* des Latins; et je ne vois pas qu'il ait sujet de conclure, que c'est pour cela qu'on dit, *quoy qu'il arrive*, et qu'après *quoy*, il faut dire *que,* et non pas *qui.* Puisqu'il est le *quidquid* des Latins, il est nominatif ou accusatif, selon le verbe avec lequel il est employé, et si on veut le rendre litteralement en notre Langue, comme *quidquid faciam*, signifie, *quelque chose, que je fasse, quidquid eveniat*, signifie *quelque chose qui arrive*, et non pas, *quelque chose qu'il arrive.* Cela paroistra incontestable, si au lieu de *quelque chose,* on met, *quelques malheurs,* dans la phrase. On dit, *quelques malheurs que je souffre,* et alors *que* est l'accusatif de *qui* regi par *je souffre.* Avec le verbe *arriver*, qui veut un nominatif, on dira, *quelques malheurs qui arrivent,* et non pas; *quelques malheurs qu'il arrive.* Si devant *arrive*, il faut mettre necessairement *qui* relatif, quand il y a un nom substantif qui le précede, *quelque chose qui, quelques malheurs qui*, le monosyllabe *quoy,* mis pour *quelque chose*, doit-il faire que *qui* dont il est suivi, se change en *que*, pour ne plus servir de nominatif à *arrive?* Ce qui est cause de cet usage establi par quelques-uns, c'est qu'on est accoustumé à dire; *quoique*, dans la signification, d'*encore que: quoiqu'il arrive tous les jours des choses fascheuses dans la vie, toutefois, etc. quoiqu'il se fasse tous les jours mille tromperies, on ne laisse pas de croire, etc.* L'habitude qu'on a de dire, *quoiqu'il,* dans cette signification, fait qu'on dit aussi, *quoi qu'il arrive,* pour *quoy qui arrive*, qui est la veritable construction, ou bien on le dit, à cause qu'on donne presque à ce verbe le nominatif *il* des verbes impersonnels, *il arrive souvent que, il arriva hier un grand malheur;* car il est certain que dans la signification de *quidquid*, on doit dire, *quoy qui,* si l'on en fait le nominatif du verbe, et *quoy que* si l'on en fait l'accusatif. Si je veux exprimer ces mots Latins, *quidquid tibi molestum sit,* je dirai, *quelque chose qui vous chagrine, offrez vos peines à Dieu;* et si au lieu de *quelque chose,* on pouvoit mettre *quoy* dans cet exemple, on diroit, *quoy qui vous chagrine*, et non pas, *quoy qu'il vous chagrine;* ce qui fait connoistre qu'il n'est

pas vrai, qu'après *quoy,* il faille tousjours dire *que*, et non pas *qui.*

Quoy que c'en soit, n'est plus en usage, on dit *quoy qu'il en soit,* cela est reçu de tout le monde : mais pour *quoy qui arrive,* qui n'a rien de rude, comme M. de Vaugelas demeure d'accord que plusieurs le disent, je ne ferois aucune difficulté de le dire aussi, bien que je ne veüille pas condamner, *quoy qu'il arrive,* parce que je sçai que beaucoup de gens l'escrivent.

A. F. — On ne peut douter que le *quoy que* de cette phrase ne soit le *quidquid* des Latins. Ce *quidquid* est ou nominatif, et se résout par *quelque chose qui*, ou accusatif, et veut dire *quelque chose que.* Cela estant, il faudroit dire *quelque chose qui arrive.* puisque dans le *quidquid eveniat,* qui répond parfaitement à *quelque chose qui arrive,* le mot latin *quidquid* est le nominatif d'*eveniat*; mais l'usage a prevalu, et tout le monde dit *quoy qu'il arrive.* On dit aussi *quoy qu'il en soit.* On a banni entierement *quoy que c'en soit,* que M. de Vaugelas trouve bon.

Il m'a dit de faire.

Cette façon de parler est venuë de Gascogne, et s'est introduite à Paris; mais elle ne vaut rien. Il faut dire *il m'a dit que je fisse.* Ce qui a donné lieu à cette erreur vraysemblablement, c'est que l'on a accoustumé de dire, *il m'a commandé de faire*, *il m'a prié de faire*, *il m'a conjuré de faire*, *il m'a chargé de faire*, car ce seroit mal dit, *il m'a commandé que je fisse*, *il m'a prié que je fisse*, et ainsi des autres.

P. — Cela est vray.

T. C. — *Il m'a dit d'aller*, *il m'a dit de faire*, sont des façons de parler tres-vicieuses; et quoique plusieurs parlent encore aujourd'hui de cette sorte, on ne doit jamais s'en servir en escrivant. C'est le sentiment du Pere Bouhours, et il en faut croire un aussi grand Maistre que lui; il dit que dans le discours familier qui abrege tout, *il m'a dit d'aller*, est plus court, et va plus vite, et que, *il m'a dit que j'allasse*, traisne davantage; qu'ainsi il croit que dans la conversation, on peut

user de ce Gasconisme, qu'il avoüe ne valoir rien dans le fond, mais qu'il ne voudroit pas l'employer en escrivant.

Monsieur Menage dit de mesme, que cette façon de parler est Gasconne, et non pas Françoise; mais que comme il y a grand nombre de Gascons à la Cour, elle y est si usitée, qu'il n'ose la condamner, quelque envie qu'il en ait. Il ajouste qu'elle est appuyée de l'autorité de M. de Balzac, qui a dit dans son Prince, *il me sembloit visiblement de renaistre;* et dans un autre endroit, *qui répondit aux hommes de Jabés en Galaad, qui lui demandoient d'entrer en alliance avec lui, etc.* Notre Langue doit beaucoup à M. de Balzac, mais je ne croi pas qu'on doive l'imiter dans ces phrases, et dire après lui, *me sembloit d'estre dans une félicité*, pour, *il me sembloit que j'estois.* On dit, *demander à entrer, demander à faire*, et non pas, *demander d'entrer, demander de faire.*

A. F. — Cette façon de parler s'est trouvée si commode pour abreger, qu'elle a esté receuë presque tout d'une voix. On a eu égard au sens qui est exprimé par une seule parole : au lieu qu'en disant, *il m'a dit que j'allasse, il m'a dit que je fisse*, cela traine beaucoup davantage que si on disoit *il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire.* Le verbe *dire* signifie dans ces deux phrases, *ordonner*, ou *prier*: et comme c'est bien parler que de dire, *il luy ordonna d'aller, il le pria de faire*, l'Usage semble avoir permis de dire; *il luy dit d'aller, il luy dit de faire.*

AOUST.

Ce mot ne fait qu'vne syllabe, qui est triphthongue, qu'ils appellent, c'est à dire, composée de trois voyelles. Elle se prononce donc, comme si l'on escriuoit *oust*, et qu'il n'y eust point d'*a* ; Car ceux qui prononcent *a-oust*, comme fait le peuple de Paris, en deux syllables, font la mesme faute, que ceux qui prononcent *ayder*, en trois syllabes *a-y-der*, quoy qu'il ne soit que de deux.

P. — Cela est vray.

T. C. — Il est certain que le mot *Aoust*, se doit prononcer comme estant monosyllabe. M. Chapelain, qui est de ce senti-

ment, dit qu'il faut que l'*a* s'y fasse sentir. M. Menage, qui regarde *aou*, comme une triphtongue, qui n'a qu'un simple son, ne demande point qu'on y fasse sentir l'*a*, il dit seulement qu'il faut prononcer *oust*, en une syllabe, et non pas *Aoust* en deux, comme le prononcent les Badauts de Paris, et qu'il a autrefois oüi dire à M. le premier Président de Bellievre, qu'il s'imaginoit entendre miauler des chats, quand il entendoit dire aux Procureurs en l'Audience, la *Notre-Dame de la mi-a-oust*. Il ajouste qu'on a dit, *Ousteron*, trissyllabe, pour dire *un moissonneur*, et non pas, *Aousteron*, quatrissyllabe, ce qui montre qu'*Aoust* est monosyllabe.

Aider, en trois syllabes, *a-y-der*, est une prononciation du petit peuple. Nos anciens Poëtes n'en ont jamais fait que deux. C'est comme tout ce qu'il y a d'honnestes gens prononcent ce verbe.

A. F. — Il n'y a que le menu peuple qui fásse le mot *Aoust* de deux syllabes; mais ce qu'il a d'extraordinaire, c'est que la lettre *a* qui le commence ne s'y faisant point sentir, cette mesme lettre fait une syllabe particulière dans le verbe *aouster*, pour signifier *faire meurir*, et ce verbe se prononce en trois syllabes. *Il n'a point fait assez chaud pour aouster ces fruits.*

APPAREILLER.

Bien que ce mot soit vn terme de marine, et de l'art de la nauigation, il est neantmoins passé en vsage commun, et est entendu presque de toute la Cour. Il signifie *se preparer à faire voile, et à se mettre en mer*. Ce verbe est tousjours neutre, et jamais on ne dit *s'appareiller*, comme l'on dit *se preparer* ny *appareiller vn vaisseau*, mais on dit simplement *appareiller*, comme *on appareilloit lors qu'il vint vne tempeste, etc.*

P. — Quand on parle de marine, ou avec des gens de mer, c'est ainsi qu'il faut parler ; hors de-là, dans le stile oratoire, dans le stile historique, et encore plus dans la conversation, je dirois tousjours *se préparer à faire voile*, et je ne dirois jamais *appareiller*, sans l'expliquer aussi-tost, comme il faut faire quand on se sert de termes d'Arts ou des Sciences ; en des discours qui ne font ni d'Art ni de Science.

T. C. — M. Guillet, dans la troisième Partie de son excellent Livre des Arts de l'Homme d'épée, a dit qu'*appareiller*, c'est mettre les ancres, les voiles, et les manœuvres en estat de faire route. Les deux exemples qu'il apporte font voir que ce verbe est neutre, et qu'on ne dit, ni *s'appareiller*, ni *appareiller un vaisseau. Les François*, dit-il, *commencent tousjours à appareiller par la voile de l'Artimon, et les Espagnols par la Sivadiere. Notre vaisseau appareilla plus vite que la Fregate, quoi qu'elle eust coupé son cable bout pour bout.*

Monsieur Chapelain a dit sur cette Remarque, qu'*appareiller*, c'est moins se préparer à faire voile, que déployer et tendre les voiles pour sortir du port, et se mettre à la mer. Cela se rapporte à la définition de M. Guillet, qui en l'expliquant a dit, que ce qu'on fait pour appareiller, consiste à bosser les ancres moüillées, à déferler ce qu'on veut porter de voiles, à larguer quelques manœuvres, etc. *Déferler les voiles*, c'est les mettre hors, et les déployer.

A. F. — On n'a rien trouvé à ajouter à la Remarque.

Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.

Tous deux sont bons, et il semble qu'en parlant on dit plustost *il n'y a rien tel*, que l'autre, mais qu'en escriuant, on dit plustost *il n'y a rien de tel*. Pour moy je voudrois tousjours escrire ainsi.

P. — Je les crois tous deux égaux, et je pense qu'il s'en faut servir suivant le conseil de l'oreille.

T. C. — Je croi qu'on peut employer *de*, ou le supprimer dans cette phrase, comme on le juge à propos, aussi bien en escrivant qu'en parlant. Il semble que quand on dit, *il n'est*, au lieu de, *il n'y a*, on supprime plustost la particule *de*, qu'on ne la conserve. C'est ainsi qu'en use M. Sarrasin dans sa Ballade sur l'enlevement de Mademoiselle Bouteville :

Il n'est rien tel que d'enlever.

Le Pere Bouhours, dans son Livre Des Doutes, reprend tresbien un *de* superflu dans cette phrase, *il donna soin de ses revenus à des personnes de conscience, qui n'avoient ni de*

cupidité pour les accroître, ni d'avarice pour en faire des trésors. Il est certain qu'il faut dire, *qui n'avoient ni cupidité ni avarice,* et que ces deux *de*, sont superflus. Il fait là-dessus une tres-bonne Remarque qui en donne la raison. Quand *point* est devant le substantif, on met *de* entre *point*, et le substantif, *il n'a point de troupes, il n'a point d'argent;* mais quand *point* n'y est pas, on ne doit point mettre *de;* on dit, *il n'a ni troupes, ni argent,* et non pas, *il n'a ni de troupes ni d'argent.* Il rapporte un autre exemple, qui est de M. de Balzac, *je n'avois ni de voix distincte, ni de parole articulée.* M. de Balzac est d'une très-grande autorité dans notre Langue; mais il est aisé de voir que ces deux *de* sont encore superflus en cette phrase, et qu'il faut dire, *je n'avois ni voix distincte, ni parole articulée.*

A. F. — Il paroist par cette Remarque de M. de Vaugelas qu'il n'a regardé *il n'y a rien de tel,* que dans la signification *il n'est rien tel;* et en ce sens la particule *de* devant *tel* semble superfluë. Ainsi on dira, et on escrira fort bien, *il n'y a rien tel que d'aller son grand chemin.* Mais si le mot *tel* est regardé dans la signification de *semblable*, il faut nécessairement mettre la particule *de* devant *tel,* comme en cette phrase. *Cet homme est rusé, dissimulé fourbe, mais il n'y a rien de tel dans son ami,* c'est-à-dire, *qui soit tel, qui soit semblable*, comme quand on dit, *il n'y a rien de stable dans le monde,* on entend par-là, *qui soit stable dans le monde.* Pour pouvoir dire, *il n'y a rien tel,* il faut que *tel* soit suivi de ces deux monosyllabes *que de,* exemple, *il n'y a rien tel que de n'user jamais de fraude.*

FORT, COURT.

Ces deux adjectifs ont vn vsage assez estrange, mais qui est bien François. C'est qu'vne femme parlant dira tout de mesme qu'vn homme, *je me fais fort de cela*, et non pas *je me fais forte.* Elle dira aussi, *en parlant je suis demeurée court*, et non pas *courte.* Il est du nombre pluriel, comme du genre feminin ; car il faut dire aussi, *ils se font fort de cela*, et non pas *ils se font forts, ils sont demeurez court*, et non pas *courts.* En ces phrases ces deux mots sont indeclinables, et mis comme aduerbialement. Voyez *incognito.*

P. — Cela est vray, mais dans Amadis liv. 2 ch. 19, la Damoiselle injurieuse dit *qu'elle se fait forte de son frère.*

T. C. — Il n'y a point à douter que *fort et court*, ne soient indéclinables dans ces façons de parler. On dit de mesme, *des derniers revenans bon*, et non pas, *revenans bons,* comme je souviens de l'avoir leu depuis peu. *Bon* est mis là comme une manière d'adverbe.

Je vous prends tous à témoin, et non *à témoins,* est une manière de parler de mesme nature que *se faire fort,* et *demeurer court*. M. de Vaugelas en a fait une Remarque particuliére.

A. F. — Cette Remarque a esté faite fort judicieusement par M. de Vaugelas. *Fort* et *court* sont des manières d'adverbes dans les exemples qu'il donne.

De, *article du genitif.*

Cet article veut tousjours estre joint immediatement à son nom, sans qu'il y ayt rien d'estranger entre-deux, qui les separe, par exemple, *j'ay suiui en cela l'auis de tous les Iurisconsultes, et de presque tous les Casuistes.* Ie dis que, *et de presque tous les Casuistes*, n'est pas bon, et qu'il faut que *de*, soit attaché à son nom *tous*, et que l'on escriue *et de tous les Casuistes.* Mais que deuiendra *presque?* où le mettra-t-on? car il le faut dire necessairement. Ie respons que ce sont deux choses, de condamner vne façon de parler comme mauuaise, et d'en substituer vne autre en sa place, qui soit bonne. Les Maistres m'ont appris que cette façon d'escrire *et de presque tous les Casuistes*, est vicieuse ; je m'acquitte de mon deuoir, en le declarant au public, sans que je sois obligé de reparer la faute. Neantmoins il me semble qu'on la peut euiter en disant, *j'ay suiui le sentiment de tous les Iurisconsultes, et presque de tous les Casuistes*, ou bien, *et de la plus part des Casuistes*, ou *et de la plus grand' part des Casuistes.*

T. C. — Des trois moyens que M. de Vaugelas propose pour

éviter de dire, *et de presque tous les Casuistes,* M. Chapelain ne peut souffrir le premier, qui est, *et presque de tous les Casuistes.* Il dit que les deux autres sont bons; je croi que tout le monde sera de son sentiment.

On dit fort bien, *la perte fut d'environ mille hommes; le dommage est d'environ cent mille écus,* ce qui fait voir que l'article *de* ne veut pas tousjours estre joint immediatement à son nom. Il y en a qui font une autre faute, en disant, *le parti estoit d'environ cinq ou six cens hommes;* c'est dire deux fois la mesme chose. *Cinq ou six cens hommes,* font un nombre incertain qui ne souffre point qu'on mette *environ.* Ainsi il faut dire, *il y avoit cinq ou six cens hommes,* sans ajouster *environ,* ou bien, *il y avoit environ six cens hommes,* et non pas, *environ cinq ou six cens hommes.* M. Menage dit que, *environ de,* n'est pas François, et qu'il faut dire, *il estoit environ deux heures,* et non pas, *environ de deux heures,* comme disent les Angevins et les Poitevins. C'est une faute qui ne m'estoit pas connuë; mais j'ai bien des fois entendu dire, *il estoit viron deux heures,* ce qui est très-mal parler. *Viron* n'a jamais esté reçu pour *environ.*

A. F. — On n'a point approuvé cette phrase, *L'avis de presque tous les Casuistes,* ny celle-cy, *et presque de tous les Casuistes.* Il est beaucoup mieux de dire, *et de la pluspart des Casuistes.* Quand M. de Vaugelas a déterminé que l'article *de* veut tousjours estre joint à son nom, sans qu'il y ait rien d'estranger entre-deux qui les separe, il n'a pas fait attention à cette phrase qui est fort bonne, *Dans cette escarmouche on fit une perte d'environ quatre cens hommes;* ce mot *environ* est entre *de* et *quatre cens hommes,* et quoy que ce soit un mot étranger qui les separe, la phrase n'a rien qui blesse l'oreille.

Le pronom demonstratif auec la particule, LA.

Iamais on ne doit vser du pronom demonstratif auec la particule *là,* quand il est immediatement suiui du prenom relatif *qui,* ou *lequel,* aux deux genres et aux deux nombres. Exemple, *ceux-là qui aiment Dieu, gardent ses commandemens.* C'est tres-mal parler, il faut dire *ceux qui aiment Dieu,* et ainsi des autres. Mais quand le pronom relatif est separé du demonstratif par vn verbe qui est entre deux, alors il faut

mettre la particule *là*, comme *ceux-là se trompent*, *qui croyent*, *etc.* Il n'est pas croyable combien de gens manquent à cela. Ie ne sçay s'il est permis aux Poëtes de s'en dispenser à l'imitation de celuy qui a dit,

Mais qu'il soit vne amour si forte,
Que célle-là que je vous porte,

Mais je sçay bien qu'en prose la reigle est inuiolable, et qu'en vers l'oreille est d'autant plus choquee de cette façon de parler, que la poësie doit estre plus douce que la prose. Qui oseroit nier qu'il ne soit mieux dit en prose et en vers, *qu'il soit vne amour plus forte*, *que celle que je vous porte*, que non pas, *que celle là que je vous porte?*

T. C. — Il est indispensable de mettre la particule *là*, après *celui*, lorsque ce pronom n'est pas suivi immédiatement du relatif *qui*, mais je croi que comme cette manière de parler, *celui-là se trompe, qui croit que, etc.* a quelque chose de rude, il seroit plus doux de dire, *celui qui croit que, etc.* et d'ajouster quelques mots avec *se trompe*, pour soustenir la fin de la periode, comme, *se trompe fort lourdement*, ou quelque chose semblable. Je dis seulement ce que je pense sans condamner ceux qui parlent de cette sorte. A l'égard de, *ceux-là qui aiment Dieu; une amitié plus forte que celle-là que j'ai pour vous*, c'est ce qu'on ne sçauroit dire, pour peu qu'on sçache la Langue.

A. F. — M. de Vaugelas rapporte icy une phrase dont la construction est peu naturelle. Il faut dire, *je suis aussi malheureux d'un costé que je suis heureux de l'autre*, et non pas *d'autant que je suis heureux d'un costé, je suis malheureux de l'autre.* Quant à *d'autant que* pour *parce que*, l'Académie l'a relegué à la pratique et à la Chancellerie. En effet cette façon de parler n'est point aujourd'huy du bel Usage.

FIN DU TOME PREMIER.

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE A. CHASSANG

De la Deffence et Illustration de la langue françoyse, par Joachim Du Bellay, reproduite conformément au texte de l'édition originale, avec une introduction et des notes, par Em. Pérron, professeur au lycée Charlemagne. Prix : 5 fr.

Remarques sur la Langue française, par Vaugelas ; nouvelle édition, comprenant le texte de 1647, la Clef inédite de Conrart, des Observations de Patru, Th. Corneille et de l'Académie française (1704), etc.; des Notes de l'Éditeur, une Table analytique des matières, et une Étude sur Vaugelas, par A. Chassang, docteur ès-lettres, Docteur de l'Académie française, inspecteur général de l'Instruction publique. 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

Sous presse ou en préparation :

Grammaire française de Robert et Henri Estienne, avec une Introduction et des Notes par A. Loiseau, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8°.

La précellence du Langage français, par Henri Estienne, avec une Introduction et des Notes par A. Chassang. 1 vol. in-8°.

Dialogues du Langage français italianisé, par R. Estienne, avec une Introduction et des Notes par A. Chassang. 1 vol.

Traité de la conformité du Langage français avec le grec, par R. Estienne, avec une Introduction et des Notes par A. Chassang. 1 vol. in-8°.

Dictionnaire français, de Nicot, 1621, avec des compléments tirés des Dictionnaires du XVIIe siècle, comprenant tout le vocabulaire de cette époque, par A. Lesbroux, agrégé de l'Université. 2 vol. in-8°.

Estienne Pasquier. — Les deux livres des **Recherches sur la France** qui traitent de la Langue et de la Poésie française, avec une Introduction et des Notes par E. Béaume, agrégé de l'Université, éditeur d'Agrippa d'Aubigné. 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE PARLEMENTAIRE

Traité pratique de Droit parlementaire, par Jules Poudra, secrétaire général de la Présidence de la Chambre des Députés et Eugène Pierre, secrétaire-rédacteur de la Chambre des Députés, attaché au secrétariat général de la Présidence. 1 fort volume in-8° de 800 pages, *ouvrage honoré de la souscription du Sénat et de la Chambre des Députés*, 2e édition. 15 fr.

Histoire des Assemblées politiques en France, par Eugène Pierre, secrétaire-rédacteur de la Chambre des Députés. (1er volume : 1789-1801.) Prix : 7 fr. 50.

Législation sur le travail des enfants dans les manufactures, par Eug. Pierre, député, et G. Maurice, ingénieur. 1 vol. in-8° avec carte col. — 6 fr.

Lois constitutionnelles et organiques concernant les pouvoirs publics et l'élection des sénateurs et des députés ; ouvrage publié par l'ordre de l'Assemblée nationale. 1 vol. in-8°. Prix : 1 fr.

PUBLICATIONS DIVERSES

Mémorial de l'Association des anciens élèves de l'École normale (1846-1866). — 1 fort volume in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Histoire du théâtre de Saint-Cyr, par A. Taphanel ; 1 vol. in-8° avec un portrait de Mme de Maintenon par Wattier, et du plan restitué du théâtre, suivi de la liste des sociétaires de Saint-Cyr. — Prix : 7 fr. 50.

Le théâtre et la philosophie au XVIIIe siècle, par Léon Thiébaut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Grenoble. 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr.

Lettres intimes de Henri IV, avec une Introduction et des Notes par L. Dussieux ; ouvrage orné d'un portrait de Henri IV par Bolivin, et du masque de Henri IV par Mme Lacombe. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50.